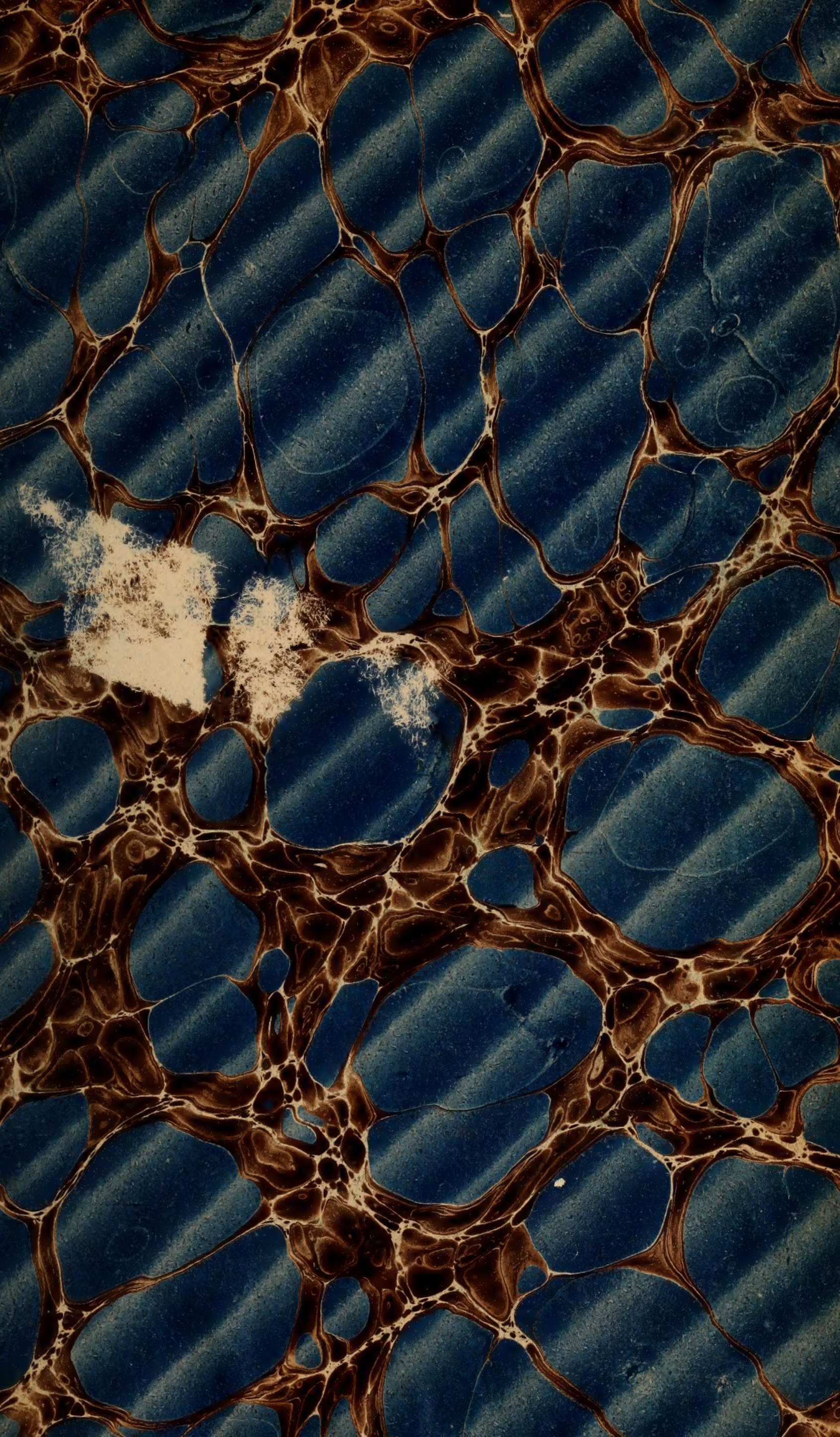
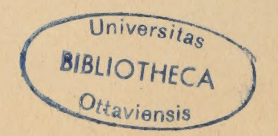


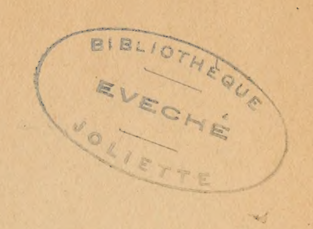
Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/histoiregnralede32darr




BIBLIOTHÈQUE
ÉVÊCHÉ
JOLIETTE


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



F. e. III, 11.



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE DESTENAY

70, RUE LAFAYETTE, 70

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XIIe SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

BIBLIOTHÈQUE ÉVÊCHÉ JOLIETTE

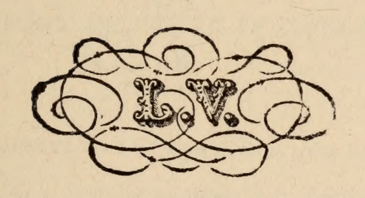
CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

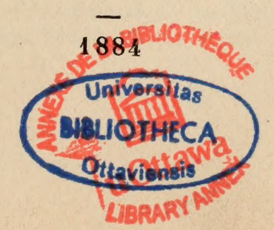
CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER,
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME TRENTE-DEUXIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13

1884



BX
945
.D86
1881
v.32

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

SIXIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DE LA MORT DE BONIFACE VIII (1303) A L'AVÈNEMENT DE LÉON X (1513)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE SIXTE IV (1471-1484).

SOMMAIRE.

§ I. LENDEMAIN DE LA CONSPIRATION DES PAZZI.

1. Condescendance du Pape. Arbitres nommés. — 2. Auxiliaires italiens. Pacificateurs armés l'un contre l'autre. — 3. Paix d'Olmutz. Venise traite avec les Turcs. — 4. La reine Catherine de Bosnie. Son testament. — 5. Bibliothèque vaticane. L'historien Platina. — 6. Œuvres du savant humaniste. — 7. L'Église perd le cardinal de Pavie. — 8. Admirable testament de ce prélat.

§ II. MAHOMET II ATTAQUE L'EUROPE EN ORIENT.

9. Le Pape injustement accusé répond et pardonne. — 10. Invasion de la Hongrie et de la Valachie. — 11. Ambassade de Mathias Corvin en Allemagne. — 12. Mahomet assiège Rhodes. Pierre d'Aubusson. — 13. Le siège

§ III. LES TURCS EN ITALIE.

§ IV. INTENTIONS MÉCONNUES DU PAPE.

§ V. NOBLE FIN D'UN LABORIEUX PONTIFICAT.

§ VI. INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

§ I. LENDEMAIN DE LA CONSPIRATION DES PAZZI.

Condescendance du Pape. Arbitres nommés.

1. L'ébranlement causé par la sanglante conspiration de Florence en 1478, avait secoué presque toute l'Europe, selon nos prévisions. Il ne semblait pas à la veille de s'apaiser, surtout dans la Péninsule italique. Le contre-coup s'étendait aux frontières de l'Asie, redoublant les angoisses des populations chrétiennes qui restaient encore debout, et l'audace des barbares qui voyaient un nouveau gage de succès dans ces querelles intestines. D'autres intérets et d'autres périls agitaient l'Occident ; la terrible commotion donnait l'éveil aux antipathies dynastiques ou nationales. Ce n'est pas seulement le roi de France qui s'était déclaré pour les Florentins, en présentant sans cesse aux yeux de la papauté le double fantôme d'un concile général, réuni par l'autorité laïque, et de la Pragmatique sanction évoquée de son tombeau. La république de Venise et le duc de Milan avaient embrassé la même cause ; leur concours était immédiat, leurs armées entraient en campagne. L'empereur Frédéric, malgré son indolence habituelle, et Matthias Corvin, au milieu de ses continuelles alarmes, envoyaient au Pape leurs ambassadeurs pour le conjurer de rendre la paix à l'Italie dans l'intérêt de la chrétienté, comme si c'était lui qui déchaînait la guerre[1]. Le cardinal Jacques de Pavie, l'un des principaux conseillers de Sixte IV, joignait ses avertissements et ses instances aux démarches empressées des souverains. Lui du moins était sincère. Cet esprit supérieur embrassait à la vérité la situation générale ; mais il se montrait spécialement obsédé par la politique de Louis XI, et, parmi les agents du monarque français, c'est Philippe de Commines dont il redoute le plus les intrigues et l'habileté. Jamais pareil témoignage ne fut peut-être rendu de son temps à l'historien homme d'état, que la Bourgogne avait vu naître et que la France avait acquis. Cédant à ces exhortations diverses, mû par des considérations

[1] Raphael Volat. *Diar.* lib. XXII ; — Brutus. *Hist. Florent.* lib. VII ; — Cromer. *Reb. Polon.* lib. XXIX, et alii.

d'un ordre plus élevé, le Pape suspendit l'effet des censures portées contre Laurent de Médicis et ses complices ; pour ne point encourir une aussi grave responsabilité devant le monde chrétien, il s'en remit à l'arbitrage de deux rois, celui de France et celui d'Angleterre, qui s'entendraient avec un légat romain, ou qui même seraient libres, en cas de dissentiment, de s'adjoindre l'empereur lui-même et son fils Maximilien, maintenant duc de Bourgogne et d'Autriche. Un tel compromis impliquait évidemment une suspension d'armes.

Auxiliaires italiens. Pacificateurs armés l'un contre l'autre.

2. Les Florentins et leurs alliés d'Italie méconnurent la générosité du Pontife ; son inaction redoubla leur activité. Ils tâchèrent de surprendre Pérouse, qui lui demeurait attachée par la reconnaissance et le devoir. Repoussés de la ville, grâce au courage des habitants, ils ravagèrent les campagnes environnantes. On eût dit que les Ottomans, ayant franchi les Alpes, étaient passés par là. Sienne, une autre cité fidèle, n'eut guère moins à souffrir de leur stupide fureur. Les négociations se trouvaient ainsi rompues ; force était à Sixte IV de dégainer encore le glaive spirituel et de recourir aux armes temporelles. Il pouvait alors compter sur le concours de son vassal, le roi Ferdinand de Naples. Pour empêcher le duc de Milan d'unir ses armes à celles des révoltés, il suscita contre lui les montagnards helvétiens et seconda l'indépendance de Gènes. Ce n'est pas sans un profond dépit que cette ancienne rivale de Venise subissait le joug du tyran milanais. Des troupes et des galères napolitaines l'aidèrent à le secouer, en lui rendant possibles la lutte et la victoire contre ses oppresseurs. Dans la revendication de leur autonomie, les Génois étaient commandés par Prosper Adorno ; mais celui-ci ne resta pas longtemps à la tête de leur ville, où régnaient toujours les vieilles dissensions entre Guelfes et Gibelins ; il dut céder la place à Baptiste Frégoso, dont la famille plébéienne, mais puissante et redoutable, menait le parti de l'étranger[1]. C'était donc la discorde, au lieu de l'indépendance rêvée. « Je saurai reporter dans ton royaume, écrivait le Milanais au Napolitain, si tu

[1] BIZAR. *Hist. Gen.* lib. XV.

ne cesses tes déloyales manœuvres, l'incendie que tu viens d'allumer dans mon bûcher. » L'incendie ne désolait pas seulement la Péninsule italique ; ceux qui s'étaient mis en avant pour l'éteindre, l'avaient en ce moment chez eux. Le roi de France et le duc d'Autriche, ces deux pacificateurs proposés par le Pape, se disputaient les armes à la main, l'héritage de Charles le Téméraire avec un implacable acharnement. Louis XI perdit la bataille de Guinegatte, presque aussi désastreuse pour les Allemands que pour les Français, mais gagnait la Bourgogne et cette partie de la Belgique qu'il désirait surtout adjoindre à ses états[1]. Edouard IV d'Angleterre voyait son trône battu par d'incessants orages. Les conspirations se multipliaient à la cour, la guerre civile renaissait à chaque instant dans le royaume, et, ce qui peint d'un trait les idées et les mœurs régnant autour de ce même trône, le frère du roi, George de Clarence, ayant encouru la peine de mort, libre de choisir son supplice, se faisait noyer dans un tonneau de Malvoisie[2].

Paix d'Olmutz, remise traitée avec les Turcs.

3. Sous les yeux en quelque sorte des Musulmans, deux vaillants champions du christianisme, Matthias de Hongrie et Ladislas de Pologne, continuaient à lutter pour la couronne de Bohême, malgré tous les efforts du Pape et de ses légats. Cette guerre plus qu'intestine, le mot de Lucain ne saurait être mieux appliqué, présentait des accalmies et des intermittences ; elle n'amenait aucune solution. A la fin de cette année 1478, la sagesse pontificale et l'épuisement des compétiteurs l'emportèrent sur les funestes conseils des passions. Une conférence s'ouvrit dans la capitale de la Moravie, et les plénipotentiaires acceptèrent enfin une transaction, qui rétablissait le calme, sans trancher le débat. Ladislas possédait la Bohême proprement dite ; à Matthias appartenaient la Moravie, la Lusace et les deux Silésies. Il fut convenu que chacun garderait ses possessions actuelles, et que tous les deux porteraient simultanément le titre de roi ; si bien que, dans la suite, la Bohême en eut deux, au lieu d'un. Pour empêcher le retour des mêmes compétitions et des mêmes désastres, le survivant aurait le royaume entier, à la con-

[1] Franc. Belcar. *Rer. Gallic. Comment.* lib. III, num. 36, 55.
[2] Polydor. Virgil. *Hist. Angl.* lib. XIV.

dition de payer une large indemnité pécuniaire aux héritiers du défunt. Les titulaires prenaient aussi l'engagement d'épouser la querelle l'un de l'autre, toutes les fois qu'ils seraient injustement attaqués par une puissance étrangère. Dès ce moment ils allaient se concerter pour obtenir la pacification religieuse de la Bohême, la levée de l'excommunication fulminée par Paul II contre les derniers tenants de l'hérésie, la nomination d'un archevêque de Prague, qui semblerait en état d'anéantir les dissidences et de rétablir l'unité[1]. Les hauts contractants devaient en personne se réunir auprès de cette même ville d'Olmutz pour ratifier ces préliminaires, échanger leurs serments, réparer leurs torts réciproques, briser les chaînes des prisonniers. Les intentions étaient louables, le but ne manquait pas d'élévation : l'entente aura d'heureux résultats pour la cause chrétienne. Ce qui ne pouvait en avoir que de malheureux, c'est la paix qui se négociait alors entre la république de Venise et le chef de l'empire ottoman. Un historien nous en a conservé les bases ; elles ouvrent l'Occident à l'invasion, elles infligent un éternel déshonneur à la reine de l'Adriatique. Le traité conclu portait en substance que les Vénitiens livreraient aux Turcs la ville de Scutari, qui venait de soutenir vaillamment un double siège, Ténare dans la Laconie, et cette île de Lemnos où l'héroïsme d'une femme avait prolongé la domination des chrétiens. Ils s'engageaient en outre à payer annuellement huit mille besants d'or, pour avoir la libre navigation du commerce dans l'Hellespont et le Pont-Euxin. Plusieurs disent qu'ils achetèrent ce droit par une somme de cent mille besants payable en deux annuités. A ces humiliantes et lourdes conditions, ils obtinrent aussi que le délégué vénitien résidant à Byzance, mais destitué pendant la guerre, serait rétabli dans ses fonctions[2].

La reine Catherine de Bosnie. Son testament.

4. Cette paix ne procura pas à Venise autant de calme et de sécurité qu'elle n'inspira de sollicitudes et d'alarmes au reste de l'Italie. Elle devint immédiatement funeste à d'autres positions où les chrétiens se défendaient encore. Céphalonie, Verite ou Leusade, aujour-

[1] *Ext. Ms. Biblioth. Vallic.*, sign. B, num. 19 ; — Bonfin. *Decad.* v, 4.
[2] Michov. *De Europ.* iv, 72 ; — Cromer. ubi supra.

d'hui Sainte-Maure, avec les ilots adjacents, Zante, autrefois Zacynthos, tombaient au pouvoir de Mahomet. Rhodes d'abord, l'Italie méridionale ensuite demeuraient exposées à ses coups. Nous aurons le pénible devoir de l'étudier dans ses entreprises. Il s'était emparé déjà de la Bosnie, comme nous l'avons rapporté, se frayant une route directe au cœur même de la Germanie. Ecoutons maintenant deux auteurs contemporains, dont la narration est complètement identique, le cardinal de Pavie et Jacques de Volterra : « La reine Catherine, veuve de Thomas dernier roi des Bosniens, une courageuse et sainte femme, s'était retirée parmi nous, après la perte de son royaume et les malheurs de sa maison. Pour comble d'infortune, elle avait vu son fils abjurer le christianisme et se ranger sous les étendards de Mahomet. Elle vivait à Rome sur les fonds du trésor pontifical. Sixte IV ne se montrait pas moins généreux envers elle que son prédécesseur Paul II. Elle résidait dans la Ville Éternelle depuis environ douze ans, quand elle tomba gravement malade. Sentant approcher l'heure de sa mort, elle transmit au Pape, dans la pleine liberté de son esprit, par un acte absolument authentique, le royaume de Bosnie, maintenant détenu par un barbare conquérant et placé sous le joug des infidèles, mais qu'elle espérait bien devoir un jour retourner à la puissance des Chrétiens. Le Pape n'en serait d'abord que le dépositaire. Si jamais le fils de Thomas revenait à la foi de ses pères et se dérobait à la tyrannie comme aux erreurs des Musulmans, la pieuse testatrice entendait qu'il fût rétabli sur le trône. A défaut du légitime héritier, nommé Sigismond, elle léguait les mêmes droits à sa fille, nommée Catherine comme elle, et tombée dans l'apostasie, captive chez les Turcs comme son malheureux frère. Cette seconde disposition portait la même réserve que la première : elle ne serait exécutée qu'à la suite d'un retour à la vraie foi. La condition n'étant remplie par aucun des deux héritiers le fidéicommis disparaissait, et le Pontife Romain devenait par là-même l'unique souverain de la Bosnie, libre d'en disposer comme il l'entendrait, pour le bien de la religion et des peuples[1]. Quelques Bosniens exilés avec leur reine, gardant le

[1] Raphael Volat. *Diar.* lib. VIII. — Jacob. Papien. *Epist* 695.

nom de leurs anciennes dignités, fantômes restés debout sur une tombe, posthumes représentants d'une royauté perdue, vinrent présenter au consistoire un exemplaire du testament, le glaive, les éperons et les autres insignes de cette même royauté, qui passèrent dans les mains du Pape, puis dans celles des cardinaux, comme prise de possession solennellement accomplie par l'Eglise Romaine. L'acte fut déposé dans les archives du Vatican, mais n'a jamais été là qu'un monument historique, sans action sur la destinée des états, témoignage d'un pieux dévouement et d'une invincible espérance.

Bibliothèque Vaticane. L'historien Platina.

5. Depuis trois ans Sixte IV avait institué gardien et réorganisateur de ces archives le savant Barthélemy Platina, l'un de ces humanistes qui préludèrent au siècle de Léon X. Le pape Pie II, un savant lui-même, déjà célèbre sous le nom d'Ænéas Sylvius, les avait réunis en collège, en avait formé dans son palais une sorte d'académie, pour l'avancement des études et la gloire de la religion. Son successeur, Paul II, sans être l'ennemi des arts et des sciences, comme on l'a prétendu, ne voulut plus de ce collège, qui, dans les derniers temps, était un foyer d'insubordination et pratiquait hautement la simonie, plus avide d'argent que jaloux des belles lettres. Ce coup hardi suscita les plus vives récriminations ; le culte des académiciens pour la philosophie n'était nullement platonique. Privés de leurs revenus, ils se déchaînèrent contre le Pape. Platina se fit surtout remarquer par la violence de ses attaques et l'aigreur de ses ressentiments. Il écrivit au Pape lui-même : « S'il vous était permis de nous enlever des places que nous avions légalement achetées, il ne nous est sans doute pas défendu de réclamer contre une pareille injustice. Nous nous adresserons aux rois, et nous leur demanderons d'assembler un concile. On verra comment vous pourrez alors légitimer la résolution que vous avez prise. » Recueillons cet aveu : les places regrettées étaient donc vénales. Ce n'est pas une atteinte à l'honneur qui révolte le fier humaniste ; c'est la brèche faite à ses intérêts. La menace renfermée dans sa lettre n'a pas le mérite de l'invention ; le plagiat est manifeste : dans ses accès d'humeur, Louis XI employait le même stratagème. Le roi seule-

ment ne courait aucun danger ; l'humaniste était mis en prison, et le châtiment ne dépassait pas l'insulte. Il y resta quatre mois. Le cardinal de Gonzague, son protecteur, à force de démarches et d'instances, obtint son élargissement. Avait-il puisé dans cette rude leçon la modération et la prudence ? Peu de temps après il était impliqué dans une conspiration ourdie contre la vie de Paul II, et dont les humanistes paraissent avoir été les instigateurs. Platina fut mis à la torture ; mais il ne fit aucun aveu, ce qu'on regarda comme une preuve d'innocence. Une autre accusation pesait sur les lettrés en général. Leur enthousiasme pour les auteurs païens et les chefs-d'œuvre du paganisme les rendait suspects d'hérésie, ou même d'incrédulité. La question fut encore débattue dans ces circonstances, et se termina par une sentence d'absolution : les accusés avaient démontré que leurs idées et leurs mœurs étaient restées chrétiennes, malgré leur admiration pour l'antiquité. Jusque-là l'idolatrie n'existait que dans la forme ; elle ira plus loin.

Œuvres du savant humaniste.

6. Platina redevenu libre obtint de Paul II la promesse d'être réintégré dans ses fonctions. La mort ayant prévenu ce dernier, c'est Sixte IV qui fit honneur à sa parole en 1475, et la réalisa pleinement en 1478. Bibliothécaire du Vatican, Platina n'eut désormais qu'une existence purement scientifique et littéraire, animée par le souffle supérieur de la Religion. Il fut le docile instrument de la pensée pontificale, qui nous apparaît ainsi formulée dans la collection de ses œuvres : « Pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise militante, l'accroissement de la foi, le progrès des études, le Pontife Romain met à la disposition des savants le trésor de toutes les sciences. Il les soutient par ses encouragements paternels, les entoure des attentions les plus délicates, les comble de ses bienfaits. Aucune ressource ne leur manque, tous les moyens leur sont donnés pour arriver au sublime faîte que ne saurait dépasser ici-bas la condition humaine, et de ces hauteurs répandre les mêmes clartés sur le reste des hommes[1]. » Platina ne passa guère plus de six ans dans ce noble et fécond exercice ; il mourut

[1] BARTHOL. PLATINA, *Collect.* part. III, pag. 431.

en 1481. Son principal ouvrage a pour titre : *De Vitis Pontificum Romanorum.* Parfois il oublie l'inspiration dont il est l'organe et son rôle d'historien, pour obéir à ses anciennes rancunes. Il calomnie visiblement Paul II ; mais, vers le milieu du dix-huitième siècle, ce pape sera victorieusement réhabilité par un érudit du plus haut mérite, le célèbre cardinal Quirini. Le pensionnaire de Sixte IV a laissé de plus un traité sur le faux et le vrai bien, un dialogue sur les liaisons dangereuses, un autre sur la véritable noblesse, un panégyrique du cardinal Bessarion, un discours à Paul II pour la pacification de l'Italie, une histoire de la ville de Mantoue et de la famille des Gonzague. Son contemporain Trittheim loue sans restriction son vaste savoir, lui décerne les titres de philosophe et de rhéteur, admire son éloquence, la subtilité de son esprit et l'ampleur de sa diction, mais ne dit rien de son caractère.

L'Église perd le cardinal de Pavie.

7. Un écrivain qu'on peut louer amplement sous ce rapport et qui, sous les autres, n'était pas inférieur aux humanistes de profession, Jacques Ammanati, le célèbre cardinal de Pavie, disparaissait en 1479, après avoir bien mérité des lettres, de la patrie et de l'Eglise, emporté par l'inhabileté de son médecin plutôt que par les atteintes de l'âge ou la gravité de sa maladie. Une dose exagérée d'éllébore acheva promptement le lent travail de la fièvre quarte. C'est ce que nous apprend Jacques de Volterra, alors secrétaire du Pape, souvent collaborateur du cardinal. Voici le témoignage qu'il rend à ce dernier : « Ses revenus ecclésiastiques n'étaient guère en rapport avec sa dignité ; il se gardait bien d'accepter pour lui-même ce qu'il blâmait hautement chez les autres. Son esprit était au niveau de sa vertu. Il a rendu de grands services ; il en aurait rendu de plus grands encore, si cet étrange accident ne l'eût ravi. Toute œuvre à laquelle il appliquait son intelligence tournait heureusement dans sa main. Il joignait la grâce et la beauté de la forme à la solidité des pensées, à la noblesse des inspirations, à l'étendue peu commune du savoir. Il citait fréquemment l'Ecriture sainte, et toujours avec intention, estimant que ce divin langage était celui qui convenait le mieux à son caractère

sacré [1]. Il avait écrit la vie de plusieurs Papes, malheureusement perdues, par la malice peut-être de ses jaloux, ou seulement égarées ; et Dieu veuille qu'on les retrouve un jour ! Il nous a laissé de précieux mémoires, comprenant l'histoire de cinq ans, à dater du départ de Pie II pour Ancône, et finissant à la mort du saint et vénérable père, le cardinal Carvajal. J'ai recueilli jusqu'à ce moment plus de six cents lettres écrites à ses nombreux amis, tantôt sur des affaires importantes et de graves questions, tantôt sur des sujets purement littéraires, n'ayant d'autre but qu'un honnête et noble délassement [2]. »

…mirable …tament de …prélat.

8. Quoique soudaine, sa mort n'était pas imprévue ; il avait, longtemps d'avance, rédigé son testament, où respire la plus sincère piété. C'est à Dieu d'abord qu'il s'adresse avec les expressions mêmes des Livres saints, et rien n'est plus touchant que sa prière ; son cœur se reporte ensuite vers le représentant de Dieu dans le gouvernement du monde chrétien et ses frères du Sacré Collége. « Si j'ai péché, dit-il, contre le Père commun des fidèles, mon chef et mon pasteur, si par mes actes ou mes paroles j'ai pu le contrister, si je ne l'ai pas vénéré comme il le mérite, si j'ai manqué de soumission, de dévouement et de reconnaissance, j'implore sa pitié ; qu'il daigne oublier mes fautes, pardonner à mon repentir, bénir mon âme quand elle va paraître au tribunal de Jésus-Christ. » Le pieux évêque ne se montre pas moins humble en parlant des cardinaux, puis il ajoute : « Tout pécheur que je suis, du jour de mon baptême à celui de mon trépas, j'ai gardé la foi catholique dans toute son intégrité ; je déclare avoir voulu toujours vivre et vouloir surtout mourir attaché de cœur au symbole formulé par les Apôtres et développé par le grand Concile de Nicée. Je n'ai cessé d'anathématiser, j'anathématise encore plus hautement que jamais toute hérésie s'élevant contre l'autorité de l'Eglise catholique. En consignant dans cet écrit l'inaltérable profession de

[1] « Vir certe fuit magni ingenii, manu dexter ad omnia ad quæ intendebat animo ; elegantis et magnæ doctrinæ, in scriptis suis non minus sententiarum gravitatem quam ornatum ostendens, frequenter Scripturæ sanctæ verbis ex industria utebatur. »

[2] RAPHAEL VOLAT. in præfat. oper. card. Papien.

ma foi, c'est un gage d'espérance que j'entends me donner pour l'heure où je comparaîtrai devant le Souverain Juge[1]. » De tels sentiments, exprimés avec cette droiture et cette énergie, reposent l'âme des stériles agitations et des criminelles intrigues, au milieu desquelles ils se produisaient. Que n'a-t-on pas dit sur la Renaissance? Est-il lettré, poète, historien, lexicologue, dont les auteurs en renom n'aient exposé les œuvres ou les actes, sans oublier ce qu'il y a là de moins mémorable ou de plus scandaleux? On n'a laissé dans l'ombre que les généreuses inspirations et les beaux caractères. La plupart semblent n'avoir pas même soupçonné l'existence du cardinal de Pavie. C'est encore pour cela que nous avons cru devoir le remettre en lumière.

§ II. MAHOMET II ATTAQUE L'EUROPE EN ORIENT.

Le Pape injustement accusé répond et pardonne.

9. Quand ce doux pacificateur, cet homme de talent et de bien, se retirait de la scène agitée du monde pour entrer dans l'éternelle paix, les Florentins et leurs alliés poursuivaient leurs déloyales luttes, leurs iniques agissements, leurs calomnies et leurs complots contre le pape Sixte IV. Les rois étrangers renouvelaient auprès de lui leurs instances, oubliant les difficultés dont eux-mêmes étaient entourés, n'indiquant jamais le moyen de résoudre la situation, quand ils n'aggravaient pas les obstacles. Non contents d'avoir déshonoré leur pavillon en l'unissant aux étendards de Mahomet, les Vénitiens rejetaient sur le Pape la prétendue nécessité dont leur égoïsme se couvrait pour motiver cette alliance. Les discordes de l'Italie, s'obstinaient-ils à répéter, en avaient seules été la cause, et seul le Pontife Romain était l'auteur de ces discordes. Celui-ci repoussait victorieusement ces accusations, vengeait l'honneur du Saint-Siége et maintenait ses droits méconnus avec autant de modération que de persévérance. Par un acte public où toutes les questions sont abordées et débattues, il démasquait les manœuvres de ses adversaires, mais en déplorant leurs aberrations, en appe

[1] Jacob. Papien, *Oper.* post ult. Epist.

lant de tous ses vœux leur réconciliation avec l'Eglise, le rétablissement immédiat de la paix, et toujours dans le but d'opposer toutes les forces chrétiennes aux imminentes invasions des Turcs[1]. S'il avait pour lui la justice, le droit rigoureux, la pureté des intentions, il était loin d'avoir la puissance matérielle. Depuis que Laurent de Médicis avait séduit et subjugué le roi Ferdinand de Naples, ce dernier ne s'était pas contenté d'abandonner la cause pontificale ; il appartenait ouvertement aux ennemis et faisait partie de la ligue florentine[2]. C'est à partir de ce moment que le Pape dut incliner vers la conciliation et la miséricorde. Les périls qui menaçaient la chrétienté ne lui permettaient pas de fermer l'oreille aux supplications des révoltés : une ambassade, plus respectueuse que la première, allait bientôt obtenir la levée de l'interdit et de l'excommunication.

...vasion de la ...ongrie et de ... Valachie.

10. Les conférences d'Olmutz entre Matthias de Hongrie et Ladislas de Pologne venaient à peine d'aboutir ; les deux rois célébraient encore leur union par de brillantes fetes, quand Mahomet II, instruit de ces négociations équivoques et de ces intempestives congratulations, envahissait tout-à-coup le royaume du premier. Trente mille Ottomans avaient franchi la Save sans rencontrer aucune opposition ; et la Drave, cette seconde ligne de défense des Hongrois, appauvrie par une longue sécheresse, telle qu'on n'en avait pas vue depuis un temps immémorial, n'était pas même une barrière : ils n'avaient eu que le choix entre des gués également propices. Moyennant quelques pièces d'or et la terreur de leurs armes, les guides ne leur avaient pas non plus manqué. Une fois sur la rive gauche du fleuve, ils n'eurent qu'à piller en toute liberté. C'était une dévastation et non une guerre, grâce à l'absence de Matthias. Les ravages s'étendirent jusqu'aux frontières de la Styrie. La Valachie n'était pas plus épargnée ; quarante mille Turcs venaient d'être lancés dans cette malheureuse province et la piétinaient dans tous les sens. En apprenant ces désastres, le fils d'Hunyade n'allait pas prolonger ses banquets ; se mettant aussitôt à la tête de ses troupes,

[1] *Ext. lib. Bull.* XLIV, pag. 280 ; — BARTH. PLATINA, *Collect.* lib. III, pag. 443.
[2] PANVIN. *in Sixtum.* IV, anno 1479.

il revolait dans sa patrie et tombait comme la foudre sur les Musulmans, qui se retiraient chargés d'un immense butin. Une seule bataille leur faisait expier leurs longues et sauvages déprédations[1]. Le vainqueur cependant connaissait trop bien Mahomet II pour se persuader qu'il resterait sous le coup d'une semblable défaite. Il s'attendait à le voir promptement revenir, menant à sa suite une plus formidable armée. En peu de jours, il aurait sur les bras toutes les forces de l'empire ottoman, il serait engagé dans une lutte inégale, où fatalement il devait succomber, si les puissances chrétiennes, enchaînées par les mêmes divisions et la même inertie, n'accouraient pas à son aide. Le terrible sultan était doué d'une persévérance indomptable : ébranlé quelquefois, ne se laissant jamais abattre, il savait supporter les revers aussi bien que remporter les victoires. Aux armées qui fondaient sous sa main, dans ses hardies et lointaines expéditions, succédaient d'autres armées plus nombreuses et non moins fanatiques. On eût dit que les combattants sortaient de terre à son appel. En présence d'un tel adversaire, Matthias ne se contenta pas de lever en Hongrie des troupes nouvelles ; il envoya des ambassadeurs en Germanie pour exciter le zèle de l'empereur et des princes. Les délégués du héros chrétien remplirent leur mission avec autant de dévouement que d'intelligence.

Ambassade de Matthias Corvin en Allemagne

11. Ils représentèrent aux Allemands les périls dont eux-mêmes étaient menacés, s'ils ne se hâtaient d'unir leurs armes à celles des Hongrois. « Pour tout perdre, il suffit de rester dans l'inaction, leur disaient-ils en pleine diète : vous verrez les Turcs envahir vos foyers, avant d'avoir entendu le bruit de leur approche. N'est-ce pas assez que les Vénitiens, rebelles au Saint-Siége, quand ils auraient dû soutenir ses droits et son honneur, trahissant la cause du christianisme sans autre motif que leur insubordination, sans pouvoir même invoquer le prétexte de l'intérêt privé, puisqu'ils ont abandonné leurs positions les plus avantageuses, aient fait alliance avec nos éternels ennemis ? Par cette lâche défection, toutes les routes

[1] Bonfin. *Decad.* v, 4.

de l'Europe, sur terre et sur mer, sont désormais ouvertes à ces derniers. Si le roi, notre maître, eût voulu traiter avec le Turc, il le pouvait certes, et non-seulement sans rien sacrifier de ses prérogatives ou de ses possessions, mais en agrandissant même sa puissance. Pendant trois ans, le sultan qui règne à Constantinople a sollicité de lui l'entente et la paix. De solennelles ambassades sont venues à Bude, s'engageant à nous livrer avec la Bosnie les plus belles provinces déjà conquises par les Musulmans, à la seule condition de leur laisser un libre passage vers le centre de la chrétienté. Toutes ces propositions, l'illustre monarque les a constamment repoussées, bien qu'il n'ignorât pas ce que cette répulsion entraînerait de dangers pour lui-meme et son royaume. Voilà bientôt un siècle entier que la Hongrie lutte et s'épuise, servant de boulevard à l'Europe chrétienne ; isolée, réduite à ses propres ressources, elle ne peut manquer de succomber. Dans de telles conjonctures, à qui nous adresser ? Ce n'est pas à l'Espagne, en butte aux memes coups. Ce n'est pas à la Péninsule Italique, déchirée par de cruelles dissensions. Ce n'est pas non plus à la France, dont le roi n'a d'autre souci que de s'agrandir. C'est aux princes de l'empire, plus directement menacés et moins entravés par les compétitions religieuses ou politiques. » Les Teutons n'avaient nulle envie de se commettre avec les Turcs. Toutes ces belles considérations échouèrent contre leur inertie. L'empereur y joignait ses vieilles rancunes à l'endroit de Matthias Corvin : il n'allait pas rehausser la gloire d'un homme qui l'avait si profondément humilié. Son ressentiment se compliquait d'une criante injustice : il refusait de payer les cent cinquante mille florins d'or, naguère promis pour la délivrance de Vienne et de l'Autriche, dans une situation qu'on ne saurait avoir oubliée[1]. Ladislas de Pologne était absolument hors d'état de songer à la croisade, de porter secours à Matthias, malgré leur ligue offensive et défensive signée la veille dans la capitale de la Moravie. La Bohème l'absorbait, agitée par les dernières convulsions des Hussites et les menées des enfants de Podiébrad ; il ne parvenait

[1] Cf. tome XXXI de cette Histoire, page 576.

même à maintenir l'ombre de sa puissance royale que par de honteux détours et de dangereuses concessions ; d'un autre côté, grondaient les hordes moscovites. Il ne s'agissait donc plus, pour le héros hongrois, de compléter ses récentes victoires ; heureux s'il pouvait tenir tête aux ennemis sur la frontière de son royaume.

Mahomet attaque Rhodes. Pierre d'Aubusson.

12. Contrairement à toutes les prévisions, Mahomet II ne se dirigea pas de ce côté. Au printemps de l'année suivante 1480, il lançait contre l'île de Rhodes cent quarante vaisseaux de haut bord, sans compter les embarcations secondaires, avec cent mille hommes de débarquement, commandés par ce Paléologue dont nous avons stigmatisé la défection, renégat de sa religion et de sa famille. Les chevaliers n'étaient pas pris au dépourvu, malgré l'impétuosité de l'attaque et les proportions de l'armement[1]. Ils avaient à leur tête Pierre d'Aubusson, un grand homme de guerre doublé d'un ardent et solide chrétien, ingénieur habile, mathématicien distingué, modèle d'abnégation et de courage. D'Aubusson était français ; par son père, il descendait des anciens comtes de la Marche, ces rudes batailleurs contemporains des premiers Valois ; par sa mère, il se rattachait à la royale lignée des Plantagenet. Jeune encore, presque enfant, il était allé combattre en Hongrie sous les drapeaux de l'empereur Sigismond. Revenu depuis lors en France, il avait pris part à l'expédition du Dauphin contre les Bâlois et les Suisses. Ce n'était pas assez pour sa valeur, ni pour ses larges conceptions. Les fortes études, toujours mêlées à ses exploits guerriers, il les regardait après tout comme un exercice préparatoire. Impatient de ce qu'il appelait un indigne repos, obsédé par les nobles et militantes figures des Hunyade et des Scanderberg, ayant au cœur la même haine contre les ennemis de la chrétienté, brûlant de marcher sur leurs traces, il était ensuite parti pour l'Orient ; il entrait dans les rangs des chevaliers de Rhodes. Après qu'il eut rempli d'importantes missions avec un plein succès, et monté les plus hauts degrés de la hiérarchie, en 1476, ses frères d'armes le nommaient Grand-Maître à l'unanimité. Il ne pouvait pas être élu dans

[1] FRANC. BELCAR. *Decad.* lib. III, num. 38.

de plus glorieuses ni de plus difficiles circonstances. Prévoyant les desseins de Mahomet II, il avait ajouté de nouvelles fortifications à celles que la capitale de l'île devait à ses prédécesseurs. Tout était mis en état de défense. L'activité la plus grande et la mieux dirigée régnait dans ce poste avancé de la puissance chrétienne, tandis que l'Occident demeurait plongé dans une mystérieuse inertie, ou plutôt dans une criminelle indifférence. Le Pape seul comprenait le danger ; mais, réduit à lui-même, que pouvait-il pour le conjurer ? Il envoyait cependant deux fortes galères, fournies par les Génois, abondamment pourvues de munitions et de vivres. A son instigation, le roi Ferdinand de Naples, dans un accès restreint de bon vouloir, en expédiait deux autres.

e siége commence. …tillerie des Turcs.

13. Quoique à peu près abandonné par les princes dont il soutenait les intérêts, en devenant le champion de la cause chrétienne, D'Aubusson n'hésitait pas à se mesurer avec le colosse de l'Orient. C'était la science aux prises avec la force matérielle, le courage surhumain, l'inspiration religieuse, avec le fatalisme musulman. Quand la flotte ottomane parut devant Rhodes, elle tenta vainement d'entrer dans le port, barré par une double chaîne. Cela ne l'empêcha point de débarquer la majeure partie de l'armée. Le formidable duel commence. Pour en retracer les péripéties, nous avons une pièce authentique, le rapport officiel adressé plus tard par le grand-maître à l'empereur Frédéric III[1]. Combien cet homme était indigne de cette héroïque confidence, nous ne l'ignorons pas. Si le noble chevalier gardait encore des illusions, il les puisait dans les souvenirs obstinés de sa jeunesse ; l'ombre de Sigismond se dressait toujours devant lui. « Dès que les Turcs ont assis leur camp autour de la ville, ils en explorent les abords, cherchant les points les plus vulnérables, ceux qui leur promettent un moins difficile accès. Leurs lignes de circonvallation présentent bientôt une interminable série de mortiers et de bombardes ; leur choix se manifeste par l'intensité de leur feu. Ils ébranlent et renversent les tours qui protègent le palais du grand-maître ; le boulevard est en-

[1] *Ext. apud.* Bosium, *Hist. Equit. Hier.* part. II, lib. XII.

tamé. Ces ruines sont néanmoins en pure perte. Après quelques essais, ils nous semblent avoir acquis la persuasion qu'ils ne pourront s'introduire par ce point ; là n'est pas pour eux la clef de la place. Une tour domine le môle de Saint-Nicolas, qui s'avance au nord comme un promontoire dans la mer. Cette forteresse est le bouclier de la ville et commande le port. S'ils parviennent à s'en emparer, ils ne doutent plus de leur conquête. A deux cents pas environ, s'élève l'oratoire de Saint-Antoine, mais séparé de la première position par un large et profond canal. Ils y transportent trois énormes canons de bronze, qui vomissent sur nos travaux des pierres ayant jusqu'à neuf palmes de circonférence. Pendant six jours, les projectiles tombent sans interruption sur le môle et produisent les effets les plus désastreux avec un fracas épouvantable, La tour est lacérée de toutes parts ; elle tremble sur ses bases. Chaque coup est accompagné des applaudissements frénétiques et des bruyantes acclamations d'un ennemi qui se tient désormais assuré de vaincre.

Le fort Saint Nicolas héroïquement défendu.

14. « Nous ne désespérons pas de tromper cet espoir. Pour prévenir la chute imminente d'un fort auquel semble attaché le sort même de l'île, nous envoyons là, sous la protection de nos armes, mille ouvriers qui travaillent jour et nuit à réparer les brèches, à creuser un nouveau fossé, à bâtir de nouvelles murailles. Nous revêtons la tour, de la base au sommet, et le môle même, d'une cuirasse de bois ; dans ces constructions nous logeons de vaillantes troupes, disposées sur les deux flancs pour en défendre l'approche. Les remparts de la ville sont garnis de canons, qui peuvent au besoin intervenir dans la lutte. Nous préparons enfin des brûlots, pour les lancer au moment favorable parmi les vaisseaux ennemis. Les assiégeants organisent aussi d'autres moyens d'attaque : d'une part, ils font marcher en avant des trirèmes d'un faible tirant d'eau, portant une nombreuse artillerie, montées par leurs marins les plus intrépides et leurs meilleurs soldats ; de l'autre, ils jettent rapidement un pont de bateaux sur le bras de mer qui sépare le fort Saint-Antoine du môle Saint-Nicolas. La lutte s'engage : ils viennent à l'assaut d'une position entamée par leurs projectiles. Ils ont de-

vancé la lumière du jour, espérant surprendre nos avant-postes ; mais ils sont accueillis avec une rare intrépidité et repoussés avec perte. C'est à recommencer: en peu de jours ils reviennent à la charge ; mais tout est disposé pour les bien recevoir. A peine ont-ils touché la terre, au milieu de la nuit, que nos guerriers, constamment sur leurs gardes, ont dégaîné l'épée, les arrêtent et les culbutent. La plupart des Turcs débarqués sont vigoureusement ramenés vers le rivage, sans pouvoir regagner leurs vaisseaux ; la terre est bientôt couverte de leurs cadavres. Le pont flottant est brisé par nos boulets, et beaucoup sont ensevelis dans les ondes. La bataille continue, malgré leurs échecs réitérés, du milieu de la nuit jusqu'à la dixième heure. Nos ennemis combattent avec le courage du désespoir. Quatre de leurs canonnières sont submergées, les autres se replient en désordre, poursuivies de près par nos brûlots ; la flotte entière obéit à ce mouvement rétrograde, pour éviter ces engins de destruction. Notre victoire est complète. Si, dans le premier engagement, les Turcs avaient perdu mille hommes, ou peu s'en faut, ils n'en laissaient guère moins de trois mille autour de nos fortifications dans cette seconde rencontre. C'est ce que nous apprenons par les transfuges et les prisonniers.

Suprême taque victo- eusement epoussée.

13. « N'espérant plus s'emparer du môle après ces échecs réitérés, les Infidèles tournent leurs machines et concentrent leurs efforts sur le corps même de la place, mais principalement sur la partie des remparts qui renferme le quartier des Juifs. Sous la grêle incessante des pierres, la ville perd son aspect, les ruines s'accumulent. Nous avisons d'abord au salut des femmes, des vieillards et des enfants, en les distribuant dans des casemates solidement voûtées et recouvertes de terre. Les guerriers s'exposent au péril et répondent à l'attaque. Plusieurs ne craignent pas de courir aux projectiles incendiaires lancés par les assiégeants, de telle sorte que le feu n'allume pas du moins les décombres. Sans discontinuer de battre les murailles, les Turcs pratiquent des tranchées pour arriver au fossé d'enceinte et le combler. L'entassement monte d'une manière effrayante ; si nous ne trouvons pas le moyen de l'arrêter, nous aurons bientôt l'ennemi sur nos têtes : ils descendront au rempart,

plutôt qu'ils n'auront à l'escalader. Des contre-mines sont établies à l'intérieur : nous enlevons les fascines et les pierres par des passages souterrains ; l'entassement diminue, le niveau baisse de moment en moment. Les ennemis comprennent qu'il faut brusquer l'assaut, s'ils ne veulent pas que la plate-forme leur devienne inaccessible. Près de quarante jours s'étaient écoulés dans ces préparatifs ; le 25 juillet, l'élite des troupes ottomanes couronne le rempart, balayé d'avance par leur artillerie. Nous dressons de nouveau nos échelles. En s'opposant à ce retour offensif, les épais bataillons nous servent en même temps de défense. Nous luttons corps à corps sur cet étroit et périlleux champ de bataille. En face du croissant arboré sur notre enceinte, nous érigeons le signe sacré de la Croix. Nos guerriers accourent de droite et de gauche ; pas un ne lâche pied : c'est l'heure de mourir ou de vaincre. Derrière les Turcs qui combattent sur le rempart, comme dans un champ clos bordé d'un double précipice, s'entasse leur armée, la terre disparaît sous cette houle montante. Rien ne déconcerte les soldats chrétiens : ils frappent avec un indomptable courage ; leur nombre paraît se multiplier ; pour un qui succombe dix surgissent à la fois. Dans cette lutte héroïque, les ennemis sont enfin ébranlés. Couverts de blessures, entourés de morts, saisis d'une mystérieuse épouvante, ils tournent le dos, et par leur aveugle précipitation portent dans les rangs un tel désordre que la déroute leur est plus funeste que le combat. Ils laissaient les ruines, les fossés, le rivage arrosés de leur sang, jonchés de leurs cadavres. Cette dernière action avait brisé leur orgueil et mis fin à la campagne. Ne s'estimant pas en sûreté dans leur camp, les survivants abandonnèrent l'ile et regagnèrent les côtes de la Lycie. »

Modestie et piété du vainqueur. Vision miraculeuse.

16. Le grand-maître rend à ses chevaliers, ainsi qu'à leurs rares auxiliaires, le plus beau témoignage dont un chef puisse honorer ses soldats ; il n'oublie qu'un homme dans son glorieux rapport, c'est lui-même. Il avait néanmoins été partout, donnant l'exemple à ses compagnons d'armes, sur les remparts, dans la mêlée, hors de l'enceinte. Il rentrait dans son palais à moitié démoli, pour soigner enfin ses blessures et goûter un instant de repos. Ni Jean Hunyade

ni Georges Scanderberg ne l'avaient surpassé dans leurs plus magnifiques triomphes. Il ne comprenait pas le sien ; pieux autant que vaillant et modeste, il en rapportait la gloire à Dieu, il l'expliquait par la protection de la Sainte-Vierge et de saint Jean, le patron de son ordre. Cette explication était confirmée par les Infidèles restés au pouvoir des chrétiens : au milieu de la bataille, ils avaient vu rayonner dans les airs une croix d'or, accompagnée d'innombrables légions célestes, que guidait une femme revêtue des rayons du soleil, admirablement belle, tenant un bouclier d'une main, et de l'autre une épée flamboyante. Après elle venait l'homme du désert, celui qui porte, selon la tradition et les saints Livres, un vêtement de poils de chameau. La mystérieuse vision est consignée dans les archives de l'Ordre et d'autres monuments contemporains. Pour attester sa reconnaissance, d'Aubusson fit bâtir la première église nommée Notre-Dame des Victoires. « Marchant sur les traces de nos prédécesseurs, dira-t-il dans la suite, désirant augmenter, avec la gloire divine, celle de notre saint patron, nous avons construit un autre sanctuaire pour y déposer, dans un reliquaire d'or et de soie, la main droite du Précurseur, gardée pendant plusieurs siècles à Constantinople, et plus tard dans un monastère grec, quand cette capitale fut soumise au joug des Musulmans. Nous l'avons obtenue par l'entremise d'un de leurs pachas, aujourd'hui notre tributaire[1]; nous l'honorons depuis lors, avec l'approbation du Souverain Pontife, comme la sauvegarde de notre milice et de notre cité. » Les Ottomans étaient encore occupés au siége de Rhodes, qu'ils organisaient une autre expédition en Italie.

§ III. LES TURCS EN ITALIE.

Otrante prise par les Turcs. Leur effroyable barbarie.

17. Écoutons à cet égard un historien de l'époque, Jacques de Volterra : « Un vendredi, le 28 juillet, se déploya tout à coup en

[1] Le pieux grand Maître avait eu soin de réclamer, avec cette inappréciable relique, la châsse scellée qui la renfermait et la pièce écrite qui en constatait l'authenticité. « Ipsam cum ornamentis argenteis et litterarum documentis accepimus. »

face d'Otrante, sous pavillon turc, une flotte qui ne comptait pas moins de cent voiles. Elle était partie du port de Velona, l'ancienne Apollonie, située sur l'autre côté de l'Adriatique. Mahomet II avait mis à la tête de l'expédition un pacha du nom d'Ahmet, l'un de ses plus fougueux séides et de ses plus habiles lieutenants. Celui-ci pensait bien emporter la ville dès son arrivée ; mais, quoique pris au dépourvu, les habitants résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. L'ennemi dut recourir aux opérations ordinaires d'un siège, pour lequel du reste il s'était abondamment préparé. Ses vaisseaux entrèrent dans le port sans éprouver aucune résistance, et son armée, dès le premier jour, enveloppait la place d'un cercle de fer et de feu. Les assiégés avaient pu néanmoins envoyer au roi de Naples pour lui demander un prompt secours. Inutile message : Ferdinand resta dans l'inaction, comme s'il ne s'agissait pas de son propre royaume ; son fils Alphonse, duc de Calabre, était en Etrurie, subjuguant et tyrannisant cette malheureuse contrée, au lieu de disputer aux Turcs ses états héréditaires. Il dut cependant repartir, poussé par l'indignation publique. C'était trop tard ; incessamment battue par de formidables machines, Otrante avait succombé : le 11 août les Barbares entraient dans ses murs, ou plutôt au milieu de ses décombres[1]. » Pour donner une idée des cruautés qu'ils exercèrent envers les chrétiens, nous laisserons la parole au chef suprême de la chrétienté : « La plupart des hommes valides ont péri dans cette atroce lutte ; le reste est réduit en captivité. Chose horrible à dire, les enfants et les vieillards sont foulés aux pieds des chevaux, les églises saccagées et détruites, les femmes impitoyablement massacrées, après avoir subi les derniers outrages. L'antique prophétie s'accomplit dans ce qu'elle présente de plus terrible : *Secuerunt prægnantes.* Il y a des victimes qui reçoivent la mort avant d'avoir goûté la vie. L'archevêque d'Otrante, plein de vertus et de jours, est dans sa métropole ; il conjure le Seigneur de sauver son troupeau ; ses prêtres l'entourent, répondant à ses ardentes supplications ; il porte à la main la divine Eucharistie. Les Turcs sur-

[1] VOLATER. *Diar. Ms. Archiv Vat.* num. cxi, pag. 280.

viennent : le sang inonde le sanctuaire et l'autel ; mais le glaive respecte les cheveux blancs du vénérable pontife. Il mourra comme Isaïe sous les dents d'une scie de bois : l'impie Manassés a des émules parmi les sectateurs du Coran.

Touchantes exhortations, généreux exemple du Pape.

18. « Le pillage suit l'extermination. Les vainqueurs se répandent, avec une insatiable avidité, dans les villes et les campagnes voisines : Nardi, Lecce, Castro, Brindes, Bari sont exposées à leurs insultes ou déjà tombées en leur pouvoir. Bientôt ils seront maîtres de la Sicile, du royaume napolitain, de la Péninsule entière, si nous demeurons plongés dans la meme inertie, si les princes et les peuples ne se lèvent pas incontinent, ne courent aux armes, ne se pretent un mutuel appui, pour défendre leurs champs et leurs maisons, leurs enfants et leurs femmes, leur religion et leur liberté. Qu'ils ne s'imaginent pas être à l'abri de l'invasion ceux qui sont éloignés du théâtre de la guerre. Eux aussi courberont la tete sous le joug, seront moissonnés par l'épée, à moins qu'ils ne se portent à la rencontre des envahisseurs. Les Turcs ont juré l'extinction du christianisme : il y va de notre salut éternel, aussi bien que de notre existence temporelle. Les téméraires scrutateurs des divins conseils vont redisant sans cesse : Dieu ne pouvait-il pas protéger ses adorateurs, sauvegarder ses ministres et ses temples, éloigner les ennemis de son nom, les réduire à l'impuissance, les reléguer dans leurs lointaines régions? — Trève de sophismes ! C'est le moment non de parler, mais d'agir et de combattre. Assurément Dieu peut nous sauver ; il le veut même, à cette condition néanmoins que nous ne nous désintéressions pas dans notre cause, que nous devenions dans sa main les dociles instruments de notre salut. Non, il ne faut point désespérer de sa clémence ; mais il ne faut pas non plus provoquer son courroux... » On a dit que le Pontife, après la descente des Turcs en Italie, craignant de les voir arriver à Rome, avait eu la pensée de se retirer en France, le traditionnel asile de la papauté. Son langage n'autorise guère cette supposition. Dans une autre de ses lettres, il parle des dangers auxquels est exposée la Ville Éternelle ; nulle part on ne voit qu'il ait l'intention de s'y soustraire et d'abandonner momentanément son troupeau : on y voit

partout l'expression de son courage. Non content d'exhorter les princes chrétiens à se liguer contre les Infidèles, à marcher résolument sous l'étendard de la Croix, il leur donne l'exemple. Dès les premiers jours, il envoie deux légats dans le midi de la Péninsule, l'un chargé de stimuler le roi Ferdinand, l'autre de ranimer les populations alarmées, de réunir des troupes, d'organiser les secours le long de la côte orientale[1]. Il promettait en même temps d'équiper à ses frais vingt vaisseaux de guerre, qui s'adjoindraient, pour mieux garantir l'unité d'action, à la flotte napolitaine, forte de quarante voiles. En épuisant le trésor pontifical, il ajoutait à son droit apostolique, et pouvait sans hésiter renouveler ce que l'on appelait jadis la dime saladine sur les revenus des cardinaux, des évechés, des églises paroissiales et des abbayes, pour que les séculiers n'eussent aucun prétexte de refuser leur adhésion ou leur concours à la guerre sainte.

Les Turcs se répandent en Italie Lorette sauvée.

19. Cette généreuse activité n'obtenait cependant pas le résultat qu'on devait en attendre. La torpeur générale augmentait avec le péril, et la voix du Pape se perdait dans le bruit des fêtes ou le tumulte des dissensions. A Gênes la lutte redoublait entre les Gibelins et les Guelfes, les Adorni et les Frégosi, ce qui ne secondait nullement la construction des navires mis sur les chantiers, à la demande de Sixte IV. Le cardinal Jean Baptiste Sabelli, dont la promotion venait à peine d'etre publiquement ratifiée, bien qu'elle remontât à la dernière année de Paul II, était expédié pour apaiser la discorde, ramener l'union, et lever ainsi les obstacles à la prompte exécution des travaux[2]. Otrante demeurait toujours captive ; les conquérants avaient eu soin d'en réparer les fortifications et de les compléter à leur avantage. En pleine sécurité sur ce point, ils portèrent d'abord la dévastation dans la principauté de Salerne ; puis leurs vaisseaux se dirigèrent au Nord, attaquant ou menaçant les places maritimes. Ils emportaient celle de Viesti sous le mont Gargano. Manfredonia, bâtie non loin des ruines de Siponte, ne parut échapper à leur fureur que par la protection spéciale de l'archange S. Michel. Les

[1] Brutus, *Hist. Florent.* lib. VIII.
[2] Bizar. *Hist. Genuen.* lib. V.

Barbares n'allaient pas d'ailleurs s'attarder au siège de cette ville ; ils savaient que plus haut, dans le sanctuaire de Lorette, étaient entassés d'inappréciables trésors. A leur approche, les habitants de la contrée se réunirent en armes, oubliant leurs propres intérêts, résolus à donner leur vie, pour éloigner de la maison virginale la spoliation et le sacrilège. Ceux de Recanati, sentant bien qu'une armée sans organisation et sans expérience n'arrêterait pas de vieilles légions aguerries, avaient mis en sûreté les pieuses offrandes entassées à Lorette depuis bientôt deux cents ans, avant de songer à la sécurité de leur ville. Ignorant cette précaution, les pirates débarqués marchent droit au sanctuaire ; mais, dès qu'ils l'ont aperçu, saisis d'une terreur soudaine, ils lâchent pied et regagnent en désordre, comme poursuivis par d'invisibles ennemis, les navires qui les ont apportés. Ils iront proclamant dans la suite que ce lieu n'a nul besoin de défenseurs humains, protégé qu'il est par la puissance divine[1]. Le cardinal de Saint-Pierre ès Liens, Julien de la Rovère, à qui le Pape avait confié le haut patronage de la sainte Maison, se hâta de la fortifier pour la mettre désormais à l'abri de pareilles insultes.

20. Ce même cardinal était bientôt après nommé légat, avec mission de réconcilier le duc d'Autriche Maximilien et le roi de France, puis Edouard d'Angleterre et ce dernier, les Anglais enfin et les Ecossais, toujours dans l'intérêt de la croisade contre Mahomet II. Trop vaste était cette légation, trop difficile cette entreprise pour qu'elle pût avoir un plein succès dans les circonstances actuelles, même entre les mains d'un négociateur comme l'habile et courageux neveu du Pape; mais elle ne devait pas non plus mourir sans écho. Des légations antérieures, exécutées avec moins de vigueur et d'habileté, remuaient en ce moment l'Allemagne ; il n'était pas jusqu'à l'empereur, dont nous connaissons l'imperturbable indifférence, qui n'en parût ébranlé. Tous les ordres de l'empire se trouvaient convoqués à Nuremberg pour le commencement de l'année suivante 1481, dans le but hautement proclamé d'aviser aux moyens d'arrê-

Nombreuses légations auprès des souverains.

[1] Hect. Turcic. *Hist. Lauret.* II, 4.

ter l'invasion musulmane. Le premier de ces moyens était sans nul doute une complète réconciliation, après de si longs et si funestes démêlés entre l'empereur lui-même et le roi Matthias de Hongrie. C'est encore par une légation que Sixte IV voulut accélérer cet heureux résultat et participer à la diète. Le journal de son historiographe, Jacques de Volterra, porte, à la date du 19 janvier : « Aujourd'hui vendredi, l'assemblée du Sacré-Collége nous donne un légat pour la Germanie. C'est le cardinal Jean Baptiste Cibo. Il ne tardera pas à se mettre en route, vu les importantes questions et les graves intérêts qui s'agitent dans ces contrées. » Cibo ne devait pas remplir cette mission ; il se démettait dès le mois de février, et le Pape nommait à sa place l'évêque Orsini de Téano[1]. La diète germanique entendit prononcer de magnifiques discours et prit de vaillantes résolutions contre les Turcs : tout demeurera stérile. Frédéric III ne sortira de son inaction que pour jeter sur la Hongrie l'armée qu'il aurait dû mener à la rencontre des Infidèles. Il empêchera Matthias de saisir la plus belle occasion qui fût jamais de les repousser au-delà du Danube ; nous entendons la mort de Mahomet II survenue dans le courant de la même année, comme nous le verrons tout à l'heure.

Congrès à Rome. Généreux élan.

21. Quand avortait la diète de Nuremberg, un congrès se tenait à Rome, sous de meilleures inspirations, présidé par le Souverain Pontife. Là se trouvaient les représentants ou les orateurs des puissances chrétiennes ; tous se montraient animés d'un sincère désir d'opposer une infranchissable barrière aux fanatiques sectateurs du Coran. Chose remarquable, mais que n'ont point remarquée ni mentionnée même les historiens français, Louis XI fut celui de tous les rois qui témoigna le plus de zèle pour la tenue du congrès, s'il n'en eut pas l'initiative. L'ardente parole du cardinal Julien avait donc produit son effet, et le mérite du prince était d'autant plus grand qu'il touchait alors au terme de son règne et de sa vie. Dans la solennelle réunion présidée par le Pape, furent déterminées les contributions que s'imposerait pendant trois ans chacune des puis-

[1] Raphael Volat. *Diar.* ubi supra.

sances adhérentes. La majeure part incombait au Roi Très-Chrétien, au fils aîné de l'Église ; on exprima hautement l'espoir qu'à l'exemple de ses prédécesseurs il marcherait, avec toutes les forces de son royaume, au secours de la religion et de la papauté. Aux avant-postes était toujours, dans la pensée commune, le nouveau Machabée, Matthias Corvin. Ferdinand de Naples devait envoyer sans retard à l'intrépide champion du christianisme cent mille florins d'or, et tenir prête pour le moment opportun sa flotte de quarante trirèmes. « Le duc de Milan fournirait trente mille ducats ; Florence, vingt mille ; Gènes, cinq trirèmes complétement équipées ; Ferrare, quatre ; Sienne, quatre également ; Bologne, deux ; Lucques, une seule, ainsi que le marquis de Montferrat et de Mantoue. » D'autres points de moindre importance étaient consignés avec la même précision dans un acte public qui nous reste ; c'est là que nous avons puisé ces détails. Venise manque ; on sait pourquoi. Elle avait abdiqué sa gloire en s'alliant à Mahomet II. L'absence de son nom dans ce que nous appellerions aujourd'hui la grande souscription nationale, si ce dernier mot ne semblait l'amoindrir, est une tache indélébile au front de la reine des mers. Les forces italiennes n'avaient qu'un mois pour se mettre en campagne ; trois mois étaient accordés aux confédérés transalpins. Espace trop considérable : pendant que les chrétiens délibéraient, les Ottomans continuaient à dévaster le midi de la Péninsule. Les populations terrorisées émigraient ; beaucoup de Calabrais allèrent demander un asile à l'Espagne. Jules d'Aquaviva réussit pourtant à lever une armée et marcha résolument contre les possesseurs d'Otrante ; mais, dès que ses soldats improvisés se virent exposés aux coups des Barbares, la plupart tombèrent à genoux ou prirent la fuite, abandonnant leur chef, qui ne voulut pas déserter le champ de bataille et se fit noblement tuer, en combattant avec quelques rares imitateurs de son courage. Les lâches n'avaient pas été plus heureux en se couvrant de honte ; c'est en vain qu'ils imploraient la pitié du Turc, en vain qu'ils tentaient d'échapper au cimeterre.

Vigoureuse encyclique sur libération de l'Italie.

22. Il fallait se hâter de remédier à cette déplorable situation, de tenter les derniers efforts contre la domination étrangère, si l'on

ne voulait pas qu'elle prît racine dans l'Italie, comme autrefois dans la Sicile, et que cette porte ne restât ouverte à ses imminentes invasions. Sixte IV activait par tous les moyens l'achèvement de la flotte qu'on préparait pour lui dans les ports de Gènes et d'Ancône. Il nommait déjà le légat qui devait la diriger en son nom ; c'était le cardinal génois Paul Frégoso. Par une vigoureuse Encyclique, il allait exciter de nouveau le zèle du monde chrétien[1] ; mais, avant de la répandre au dehors, il ordonna qu'une lecture solennelle en serait faite à saint Pierre, dans la célébration des mystères sacrés, avec toute la pompe que Rome sait donner à de telles cérémonies. Donc, le 8 avril, Dimanche de la Passion, le Pape était assis sur son trône, tous les cardinaux rangés autour de lui, ainsi que tous les évèques, les abbés, les dignitaires de tout ordre, les orateurs qui venaient d'assister au congrès, une immense multitude remplissant la basilique, Jean-Baptiste Cibo, cardinal de Sainte-Cécile, montait à l'autel. Après l'Évangile, l'action sainte était suspendue, et François de Sienne, le premier des cardinaux diacres, se levait sur les marches du trône pontifical, simplement revêtu de la cape sénatoriale, et ne portant pas les insignes de ses hautes fonctions, comme il les portait au capitole, dans une semblable cérémonie, sous le pontificat de Paul II, sa promotion remontant à celui de son oncle Pie II. Debout à côté du Pontife, il lut d'une voix forte et soutenue, non seulement l'Encylique même, mais encore l'Acte public dont elle était la conséquence et l'application. « Que les princes et les peuples chrétiens, disait le Pape après avoir établi la situation, ne se persuadent pas qu'ils garderont leur indépendance, s'ils laissent les Ottomans tranquilles possesseurs des contrées et des places dont ils se sont emparés. Illusoire et funeste serait une telle persuasion. Envers qui nos mortels ennemis ont-ils jamais respecté leur parole ? Quel est celui des rois subjugués dont la condition soit désormais tolérable ? C'est en Dieu seul avant tout, et dans la force de leur qras ensuite, que les chefs des nations doivent mettre l'espoir du salut. En combattant avec courage, sous l'inspiration d'une sincère

[1] VOLTER. *Diar. Ms. Archiv. Vatic.* lib. II, num. 111.

piété, ils conserveront ce qu'ils possèdent eux-mêmes, et de plus ils revendiqueront ce que les autres ont perdu. La désunion et l'inertie seraient la perte irrémédiable ! Que manque-t-il aux chrétiens de ce qui peut leur garantir la victoire? Ils ont de vaillants soldats, des armes, de l'argent, des chevaux, des flottes, des ressources inépuisables. Il suffit qu'ils aient aussi la ferme résolution de lutter, l'amour et la pratique de la religion ; ils seront dès lors invincibles... »

23. Dans ce même document, le Pape prend sous sa protection et celle de saint Pierre les états, les biens, les familles de ceux qui marcheront contre les Turcs, mesure renouvelée des anciennes croisades. Il impose aux souverains armés les uns contre les autres une trêve de trois ans, sous peine d'encourir les plus terribles anathèmes. Eût-il cependant par ces exhortations, ses menaces et son exemple, délivré l'Italie, mis un terme aux conquêtes des Musulmans, prévenu de nouveaux désastres? On peut en douter, l'expérience semble même indiquer le contraire, si Dieu n'avait étendu sa main et frappé Mahomet II d'une mort soudaine. C'est le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte Croix, que succombait inopinément aux portes de Constantinople cet exterminateur des disciples de Jésus-Christ[1]. Il préparait encore une expédition guerrière, contre la Syrie, disait-il, contre l'Italie, sans nul doute[2]. Il avait régné, parlons d'une manière plus exacte, il avait combattu pendant trente deux ans. Les Osmanlis n'ont pas eu d'aussi grand capitaine, ni les chrétiens d'aussi redoutable ennemi. Moins à craindre était peut-être Saladin, à raison de son noble caractère ; et puis la chevalerie subsistait dans toute sa splendeur : en face du héros Ayoubite se dressait Richard Cœur de Lion. Mahomet II haïssait-il le christianisme comme il haïssait les chrétiens? Il l'aimait, au contraire, disent quelques auteurs. Il admirait l'Évangile, en écoutait volontiers les enseignements et ne reculait que devant les préceptes. Sous sa domination, la succession des patriarches ne fut jamais interrompue, ni leur ministère entravé, surtout dans la capitale de

Mort inopinée de Mahomet II.

[1] JOAN. NAUCLER. *De gest. Mahum.* tom. II, gen. 50.
[2] *Hist. Turcogr.* lib. II.

son empire. Il ne parut jamais avoir oublié qu'il était né d'une mère chrétienne. Parfois on eut l'espoir qu'il se convertirait ; et le grand pape Pie II avait lui-même mis la main à cette œuvre. C'était peine perdue : le rude néophyte se dérobait dans les entraînements de l'orgueil et de la concupiscence. Il savait bien ce qu'il fallait penser du Coran ; mais les passions que le Coran exalte et divinise en quelque sorte le retinrent jusqu'à la mort dans les liens de l'erreur [1]. Beaucoup regardèrent cette mort comme l'effet du poison. On eût dit qu'à cette époque un illustre personnage ne pouvait pas mourir sans être empoisonné, quand il ne tombait pas sous le glaive. Rien n'autorise cette supposition.

Succession disputée. Otrante reconquise.

24. Pour le monde catholique, c'était un événement d'une immense portée. Dès que la nouvelle parvint à Rome, la population se répandit en transports de joie. Un triduum solennel d'action de grâces fut célébré dans la basilique du Vatican, et pendant trois jours, du 4 au 6 juin, eurent lieu, dans la région transtibérine, des processions auxquelles assista le Pape avec les cardinaux et toute la cour romaine. De ce pieux élan on revint à la pensée qui devait en être la conséquence pratique : attaquer immédiatement les Turcs établis en Italie, leur enlever Otrante, avant que le successeur de Mahomet eût le temps et la possibilité de leur envoyer des troupes auxiliaires. Tout semblait favoriser ce dessein. Le trône du sultan était l'objet d'une compétition qui pouvait en amener la ruine. Son fils aîné Bajazet se trouvait alors à Trébizonde ; le puîné Zizim ou Djem, aspirait à régner : la guerre civile était imminente. Pour empêcher l'usurpation, les janissaires décernèrent provisoirement la couronne au fils de Bajazet, en attendant le retour et l'inauguration de ce dernier. La flotte pontificale arrivait de Gênes au port d'Ostie, remontait le Tibre, défilait à Saint-Paul sous les yeux de Sixte IV, recevait sa bénédiction, puis aussitôt reprenait la mer et se rendait au théâtre de la guerre. En peu de jours, elle faisait sa jonction avec la flotte napolitaine, commandée par le duc de Calabre et qui n'attendait que ce moment pour commencer les opérations. La marine

[1] BIZAR. *Hist. Gen.* lib. IX.

avait combiné ses efforts avec une armée de terre, qui resserrait de plus en plus la ville assiégée. Après avoir subi plusieurs pertes, les vaisseaux turcs n'osaient plus sortir du port. La place elle-même était à chaque instant sur le point d'être enlevée par surprise. Ses défenseurs n'osaient se montrer sur les remparts, où les attendait une mort certaine ; chacun d'eux servait de but aux flèches des arbalétriers liguriens, qui semblaient avoir hérité des anciens Baléares. Le siége durait depuis près de six mois. Le 10 septembre, n'espérant plus aucun secours de Bajazet, la garnison rendit la ville, à la condition de se retirer en toute sécurité, ne laissant aux mains des vainqueurs que ses engins de guerre[1]. Tout était réglé : les troupes italiennes rentraient dans la place, les Turcs s'embarquaient, lorsqu'on s'aperçut qu'ils glissaient dans leurs navires une foule de prisonniers chrétiens, notamment des enfants de l'un et de l'autre sexe, destinés et déjà prédisposés à la plus honteuse apostasie. Les Turcs auraient expié sur l'heure cette flagrante violation du traité conclu le jour même, ils seraient tombés sous le glaive des Chrétiens, si le duc de Calabre ne les avait soustraits, non sans peine, à la juste colère des siens. Pour toute vengeance, ou mieux par une sorte de talion, il en retint beaucoup prisonniers, qui serviront ensuite sous ses drapeaux dans les guerres d'Italie.

§ III. INTENTIONS MÉCONNUES DU PAPE.

25. C'était une dangereuse politique, imitée de l'impie Frédéric II, et dont les conséquences seront loin d'ajouter à l'éclat de la victoire remportée. Alphonse avait du reste terni sa gloire en se faisant la part du lion dans le partage des dépouilles. Les Liguriens indignés étaient partis sur le champ, et bientôt la flotte pontificale mouillait à l'embouchure du Tibre. D'autres raisons avaient motivé ce départ : un commencement d'épidémie parmi les équipages, les avaries subies par les vaisseaux. Le roi de Naples et son fils s'éton-

-ques exac- -ns, plaintes -ntempes- -ives du -apolitain.

[1] Maffæ. Volat. *Diar. Ms. Archiv. Vatic.* lib. III ; — Bonfin. *Decad.* iv, 6, et alii.

naient naïvement de cette retraite, qu'ils appelaient une désertion. Ferdinand s'en plaignit amèrement au Pape, quand il venait de le bénir et de l'exalter, en s'exaltant lui-même outre mesure. Il annonçait par son ambassadeur l'intention de mener les flottes combinées à l'attaque immédiate de Velona, sur l'autre bord de l'Adriatique, pour prendre pied sur le sol Ottoman et menacer de là Constantinople. L'occasion, disait-il, ne pouvait être plus heureusement choisie. N'était-ce pas là le but ultérieur de la guerre sainte? Ne fallait-il pas profiter du moment où les ennemis du christianisme se trouvaient humiliés et confondus, soit par leur récente défaite, soit par la mort de Mahomet II et les tempêtes déchaînées sur leur empire[1]. Le légat Paul Frégoso était présent à l'audience du délégué napolitain ; il n'allait pas laisser sans réponse les plaintes et les récriminations dont il était indirectement l'objet. Pour réparer la flotte, il ne fallait pas moins de cinquante mille florins d'or. Où trouver une pareille somme? Entasser de nouveau les hommes dans des navires mal approvisionnés, alors même qu'ils pourraient tenir la mer après tant de secousses, ne serait-ce pas les vouer à l'épidémie ? La saison d'ailleurs était trop avancée : ce n'est pas en octobre ou novembre qu'on doit affronter une périlleuse navigation. Avait-on, pour se jeter dans une telle aventure, tant à se louer des alliés qui la sollicitaient dans leur propre avantage, bien plus que dans l'intérêt de la chrétienté? « Devant Otrante, les Génois et les Pontificaux ne possédaient de vivres que pour deux ou trois jours seulement ; nous demandâmes aux princes dont nous étions les auxiliaires dévoués de subvenir à cette pénurie momentanée : ils repoussèrent une aussi juste supplique, quand il s'agissait de rétablir leur fortune ébranlée et l'intégrité de leur royaume. Que ne feraient-ils pas désormais, dans une semblable conjoncture, quand la prospérité suggère l'orgueil et le dédain ? Quelle récompense après tout avons-nous eu de nos sacrifices ? Le monde entier la connaît. Est-elle faite pour nous rendre sourds aux conseils de la prudence? »

Dévouement du Pape, ses inutiles exhortations.

26. Les sentiments et l'opinion du légat avaient l'entière adhé-

[1] Bizar. Bonfin. Volater. ubi supra.

sion des principaux chefs de la flotte, également présents. Le Pape n'en sentait que trop la justice ; mais dans sa position il ne voulait mécontenter personne ni décourager aucun dévouement. Ecoutons un instant son langage ; nulle part ne nous apparaît mieux l'âme de Sixte IV : « Nous avons mesuré l'étendue de nos engagements, et cela dès le principe. Si tous les contractants avaient tenu les leurs comme nous avons tenu les nôtres, le temps propice à la navigation n'aurait pas été malheureusement perdu, la discussion actuelle n'aurait pas sa raison d'être, les Turcs ne seraient jamais débarqués en Italie. Les deux grandes difficultés qui nous arrêtent, l'état de la mer en cette saison et la peste menaçant nos troupes navales, sont en dehors de tout pouvoir humain ; Dieu seul peut les résoudre. N'allons pas désespérer de sa bonté. Qui donc combat fidèlement pour sa cause sans obtenir tôt ou tard son secours ? Ne nous abandonnons pas nous-mêmes ; il ne nous abandonnera pas. Une troisième difficulté se présente : le manque d'argent ; et quarante mille florins d'or seraient nécessaires. Nous n'en possédons pas un, faut-il le reconnaître. Le trésor pontifical est absolument épuisé ; les revenus du Saint-Siége se trouvent aux mains de nos créanciers ; les enfants de l'Église ont subi tant de charges qu'on ne saurait plus leur en imposer de nouvelles, sans les plonger dans la désolation. Notre cœur saigne de celles qu'ils portent déjà. Eh bien, il nous reste encore une riche tiare, quelques ornements de prix, notre vaisselle de table : que l'or et l'argent soient mis en fusion, que les pierreries soient aliénées pour servir à l'œuvre commune. Nous porterons une mitre de damas ; elle n'en sera que plus légère à notre tête. Pendant que les coupes d'or seront consacrées au service de Dieu, nous boirons dans des coupes de verre ; nous ne rougirons pas de manger dans des assiettes d'argile. Beaucoup de nos plus illustres prédécesseurs nous en ont donné l'exemple ; les saints n'eurent jamais d'autre luxe. Dieu ne laissera pas son Vicaire sans honneur : nous aurons alors le plus magnifique des diadèmes, un manteau qui ne sera pas rongé par les vers. Légat du Siège Apostolique, et vous commandant de nos vaisseaux, ne repoussez pas notre prière, rendez-vous à l'appel du roi. Si vous avez souffert quelque injure, c'est

le moment de tout pardonner, selon le précepte de l'Évangile. » Quoique profondément émus, le cardinal et les marins protestèrent qu'il leur était impossible de se lancer dans une telle expédition, vu les circonstances actuelles ; ils seraient heureux plus tard d'obéir aux touchantes exhortations dont ils garderaient un impérissable souvenir. L'ajournement n'en était ni moins déplorable ni moins désastreux : ainsi tombaient encore une fois les plus belles inspirations pontificales.

Isabelle de Castille, Ferdinand d'Aragon.

27. Tandis que le christianisme, délaissé par les chrétiens, déprimé par les Barbares, dès longtemps miné par le schisme grec dans son essence meme, déclinait en Orient, sa lumière se répandait sur les côtes occidentales de l'Afrique, jusqu'aux extrémités de ce vaste continent, à mesure que les marines espagnole et portugaise poursuivaient le cours de leurs découvertes. A l'époque où nous sommes arrivés, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon régnaient en paix sur la majeure partie de l'Espagne, dans un parfait accord, avec une puissance désormais incontestée, après avoir triomphé de toutes les compétitions et de toutes les intrigues[1]. Mariés en 1469, quand l'un et l'autre n'avaient pour dot que de brillantes espérances, ils s'étaient résolument acheminés vers leur but, l'unité de la Péninsule et la gloire de la Religion. En 1474, Isabelle héritait du trône de Castille et de Léon, à la mort de son frère Henri IV, passant sur les droits réels ou prétendus de sa nièce Jeanne, fille unique de ce dernier, soutenue par Alphonse V de Portugal. La raison qui militait pour la sœur contre la fille, ce n'était pas avant tout la supériorité reconnue des aptitudes royales et des talents personnels, mais bien l'opinion assez généralement accréditée que le roi défunt n'était pas le vrai père de Jeanne. Les discussions n'ayant pas abouti, on courut aux armes, on s'en remit au sort des combats. Sanglante parfois et quelque temps incertaine fut cette guerre de succession ; mais en 1476, la question était tranchée par la célèbre victoire que l'Aragonais remportait à Toro. Roi conjoint de Castille, il devenait roi titulaire d'Aragon, succé-

[1] SURIT. *Annal. Arag.* lib. XXVIII, num. 39.

dant alors à son père Jean II, qui lui transmettait également le royaume de Sicile. Il est bon de rappeler ces faits antérieurs et de bien préciser les dates, pour éclairer la situation, pour marcher plus sûrement dans une histoire dont les étapes ultérieures vont acquérir de gigantesques proportions. Tranquilles possesseurs de leurs royaumes, ils s'appliquèrent à les gouverner avec autant d'énergie que de prudence, toujours dans la pensée d'y faire régner Jésus-Christ. Ils voulurent meme les étendre par la navigation, et leurs vaisseaux abordèrent aux Iles Canaries, dont quelques-unes restèrent en leur pouvoir. C'était marcher sur les traces, on peut dire meme sur les brisées des navigateurs portugais. Il n'en fallait pas davantage pour rallumer au loin des querelles à peine assoupies ou laborieusement éteintes. Leur modération écarta ce danger. Sous les auspices du Souverain Pontife intervint un traité par lequel Isabelle et Ferdinand s'engageaient à respecter les conquètes d'Alphonse et de ses prédécesseurs. Par les clauses les plus formelles ils s'interdisaient absolument les groupes des Açores, de Madère et du Cap-Vert, les côtes de la Guinée, en grande partie découvertes, celles meme qui restaient à découvrir[1]. Etaient également réservées les possessions récemment acquises dans le royaume de Fez.

Conquêtes des Portugais en Afrique

28. Dix ans auparavant, en 1471, après quelques expéditions dirigées par ses meilleurs marins, Alphonse lui-meme, à la tete d'une nombreuse flotte et d'une puissante armée, avait fait une descente en Afrique, et s'était emparé des importantes places d'Argile et de Tanger. Il revenait dans son petit royaume avec le surnom d'Africain ; et sa gloire subsistant encore, n'avait pas entièrement sombré sur les rives du Douéro. Il poursuivait ses explorations, moitié conquérant, moitié missionnaire. Fernand Gomez, par son ordre, dépassait l'équateur, continuait sa course aventureuse, découvrait le Congo, plantait sur un promontoire la bannière lusitanienne et l'étendard de la Croix. Les hardis navigateurs partis de Lisbonne poussaient bientôt plus loin et débarquaient à l'embouchure du

[1] JOAN. BARROS, *Decad. As. Portug.* lib. II

Zaïre. Ces contrées brûlées par le soleil n'étaient pas désertes, comme on l'avait d'abord supposé. Des populations sauvages les animaient sur une immense étendue, que les Portugais appelaient l'Ethiopie occidentale, ne pouvant soupçonner l'espace pour eux incommensurable qui les séparait de l'ancienne Ethiopie. En nouant avec ces populations des relations commerciales, ils tentèrent de les civiliser et d'y répandre les premières lueurs de l'Evangile. Loin de cultiver ces germes précieux et de continuer l'œuvre d'une génération croyante, l'avenir implantera dans ces mêmes régions la cupidité, le sensualisme et l'esclage ! L'initiateur du bien, Alphonse V mourait en 1481, au milieu de ses glorieuses entreprises, n'ayant que cinquante deux ans, plusieurs disent seulement cinquante. Plus chevalier que roi, cet autre Campéador dont la vie s'était à peu près écoulée sous la tente, annonçait l'intention d'abdiquer et de se renfermer dans un cloître, sous l'unique étendard de Jésus-Christ, quand il fut enlevé par la peste à Cintra, non loin de sa capitale[1]. Cette mort inopinée survenait le jour même où la flotte qu'il avait envoyée au secours de l'Italie s'engageait dans le Tibre pour aller comme celle de Gènes, avant de marcher contre les Turcs, recevoir la bénédiction pontificale. Elle reprenait le chemin du Portugal, dès que le commandant eut appris que le royaume avait un nouveau maître. C'était Jean, fils aîné du roi défunt, jeune prince rempli de généreuses aspirations et doué de grandes qualités, sans réaliser complètement le surnom de Parfait qu'il porte dans l'histoire.

Dissensions en Italie. Rome menacée.

29. A peine délivrée de ses ennemis extérieurs, l'Italie retombait dans les convulsions de la guerre civile. On eût dit qu'elle ne pouvait pas exister en dehors de cet élément. L'objet et le théâtre de la lutte se déplacent avec une étrange mobilité ; mais la lutte est à l'état chronique. Elle sévit maintenant entre le duc de Ferrare, Hercule d'Este, et la république de Venise, se disputant Reggio, ce qui touchait à l'autorité du Pape. Oubliant les bienfaits dont celui-ci l'avait comblé, Ferdinand de Naples ne se bornait pas à refuser

[1] MAFFÆ. VOLAT. *Hist. rer. Indic.* lib. I.

l'hommage et le tribut qu'il devait en qualité de feudataire ; il se proposait hautement d'envahir les Etats de l'Eglise, sous le prétexte ou dans le but d'aller secourir le Ferrarais, auquel il avait donné sa fille Eléonore en mariage. L'équivoque expédition était préparée ; au duc de Calabre appartenait le commandement de l'avant-garde. L'armée comprenait les Ottomans retenus prisonniers à la reddition d'Otrante. Ce n'est donc pas le suzerain seul qui se sentait outragé, c'est aussi le Pontife. Pour parer à ce double danger et répondre à cette double menace, Sixte IV venait de s'allier aux Vénitiens, qui, par cette alliance, semblaient réparer celle qu'ils avaient naguère contractée avec les Turcs. Dans la querelle présente, le droit d'ailleurs était pour eux ; mais contre eux étaient, avec le duc de Ferrare, les Milanais et les Florentins, à la suite du roi de Naples[1]. Ce dernier suscitait au Pape d'autres ennemis et nouait des intrigues à Rome. On ne sera pas étonné de voir reparaître en cette occasion la remuante dynastie des Colonna, toujours prête à la révolte, et la maison presque aussi puissante des Sabelli, gagnée depuis quelque temps à la même politique. Les premiers accueillirent les Napolitains dans leurs possessions et leurs châteaux de la Province Maritime. Un coup de main devenait imminent ; bientôt les coalisés campaient aux environs de Saint-Pierre, se fortifiant de jour en jour, tenant Rome et le Pape dans de continuelles alarmes. Plusieurs cardinaux, pour conjurer les malheurs dont la guerre ouverte serait la cause, s'étaient rendus auprès des Colonna, dans l'espoir de les ramener à l'obéissance par la persuasion ; leurs efforts avaient échoué, comme du reste auprès des Sabelli. Ces deux familles étaient représentées au Sacré-Collége, ainsi qu'on le voyait toujours, par un de leurs membres. Les Orsini, constamment leurs émules, et maintenant en situation de les accabler, reprochèrent vivement aux deux cardinaux, en plein consistoire, de seconder la faction et de compromettre la paix publique. Les incriminés s'en défendirent avec énergie, soit par le sentiment de leur innocence, soit pour mieux dissimuler leur complicité. Tumultueuse fut la

[1] BERNARD. CORIUS, *Hist. Mediol.* part. VI.

réunion ; elle se prolongea, sans faire jaillir une lumière, jusqu'aux premières heures de la nuit. Le Souverain Pontife, coupant court à ces orageux et stériles débats, résolut alors de garder en sa puissance ceux dont il ne pouvait prononcer la condamnation, mais dont il redoutait la liberté.

Malatesta bat les ennemis du Pape.

30. Il mettait cependant tout en œuvre pour augmenter le nombre de ses soldats et celui de ses auxiliaires. Les Génois ne restèrent pas dans l'inaction : dès le commencement ils organisèrent une flotte pour combattre celle de Ferdinand, qui barrait l'embouchure du Tibre, avec l'intention bien accusée d'empêcher tout secours et d'affamer la Ville Eternelle. Ce n'était pas l'unique danger ; la défection travaillait les provinces : Bénévent se rendait au Napolitain; la campagne romaine subissait des incursions réitérées et d'incessants pillages. Lavinie capitulait ; d'autres villes semblaient au moment de se rendre. L'ennemi suscitait des embarras ou des hostilités aux Vénitiens, pour leur ôter même la pensée d'envoyer des troupes à Rome. Vaines précautions, stratagème inutile : encouragé par eux, aidé de leurs ressources, Robert Malatesta, le plus vaillant des princes de Rimini, prenait tout à coup cette direction, avec une armée digne d'un tel capitaine. Les Vénitiens tentaient en meme temps une diversion : ils expédiaient vers les côtes de l'Abruzze cent trirèmes, portant mille cavaliers illyriens, qui n'épargnèrent pas cette partie du royaume de Naples. Le jour de l'Assomption, Malatesta faisait son entrée à Rome, et le lendemain adressait au duc de Calabre un défi solennel, le sommant de fixer le jour et le lieu de la bataille, à la facon des anciens chevaliers[1]. On dit même qu'une entrevue dans ce sens eut lieu sur un terrain neutre et qu'Alphonse accepta le défi. Cette belle détermination n'eut aucune suite, supposé qu'elle ait réellement existé. L'ennemi du Saint-Siège se disposait presque aussitôt à se dérober, en faussant sa parole, lorsqu'il fut soudainement attaqué par l'armée pontificale, dont le commandant avait pénétré ses intentions. Mais l'attaque dirigée contre une position admirablement fortifiée était aussi téméraire que sou-

[1] Volater. *Diar. Ms. Archiv. Vatic.* num. 49. et seq.

daine : les assaillants fléchirent d'abord sous les coups d'une artillerie supérieure à la leur. Heureusement qu'une abondante pluie mouilla les poudres et rendit en peu d'instants cette arme presque inutile. Ce fut un combat corps à corps ; les Pontificaux reprirent immédiatement l'avantage ; après avoir soutenu quelque temps le courage des siens, le duc de Calabre s'enfuit vers Terracine, non sans leur avoir recommandé de tenir encore bon pour protéger sa retraite. La déroute suivit d'assez près, avec un horrible massacre. Beaucoup de prisonniers restèrent aux mains du vainqueur, la plupart des bagages et tous les canons.

Ce héros meurt. Le roi de Naples se soumet.

31. Malatesta rentrait à Rome, au milieu des acclamations, au son joyeux des cloches, sous une pluie de fleurs, dans tout l'appareil du triomphe. Ses lauriers, comme parle un auteur de l'époque, se changèrent tout à coup en cyprès ; les louanges devinrent une inscription funèbre. En descendant de cheval, il tomba sur sa couche pour ne plus se relever. Saisi d'une fièvre intense, causée par un subit refroidissement après les sueurs des marches et de la lutte, il mourut en héros chrétien, réparant les scandales d'une vie qui ne l'avait pas toujours été. La mort n'éteignit pas la reconnaissance et l'admiration du Pape : il fit dresser à son libérateur un magnifique tombeau de marbre, enrichi de bas-reliefs et surmonté d'une statue équestre[1]. L'empereur des Romains se préoccupait fort peu de ce qui se passait à Rome, des événements auxquels ne se rattachait après tout que le sort de l'Italie ; le Pape voulut néanmoins l'en instruire, comme pour le rappeler à sa haute destination, à ses rigoureux devoirs, à la sollicitude dont il semblait avoir perdu le souvenir. Cette lettre respire beaucoup moins le bonheur de la victoire que l'amour de la paix. Le Pontife déplore toujours ces guerres intestines, où les Chrétiens oublient la nécessité de s'unir et de s'armer contre les Turcs. Il adressait les mêmes informations, avec les mêmes plaintes, aux deux illustres souverains qui régnaient en Espagne. De ce côté, sa voix ne se perdait pas dans le vide ; Isabelle et Ferdinand l'avaient en quelque sorte prévenu par l'envoi

[1] SABEL. *Ennead.* VII, 10.

d'une ambassade qui ne se proposait pas un autre but. Le roi de Naples, voyant ses états entamés par les Vénitiens et comprenant mieux la situation que lui faisait sa récente défaite, implorait à son tour le pardon de son suzerain, sa réconciliation avec le Chef suprême de l'Eglise. Il acceptait les yeux fermés toutes les conditions qui seraient mises à cette complète réconciliation. Le Pontife n'aurait qu'à les rédiger seul, puis à les écrire sur un blanc-seing que lui présentait sans réserve le délégué royal. Une telle confiance n'était pas uniquement inspirée par l'intérêt de la patrie commune; elle l'était encore et surtout par la crainte que la maison d'Anjou ne vint se substituer à celle d'Aragon, en punition des révoltes de cette dernière. Ferdinand ne se donna pas de repos qu'il n'eût envoyé son propre fils au Pape, pour lui témoigner son repentir, en même temps que son obéissance, comme fidèle vassal et prince catholique.

Le Pape sacrifie tout à la paix.

32. On n'accusera pas Sixte IV d'abuser de la position ; on lui reprocherait plutôt de n'en avoir point usé dans une assez large mesure. Heureux d'un semblable retour, il semblait dépasser les bornes de la prudence et s'exposer à de nouvelles déceptions. Ignorait-il le caractère des deux Napolitains, celui notamment du père? En ce moment ni les promesses ni les concessions ne leur coûtaient rien. Bénévent, Terracine et Lavinie lui furent concédées sans obstacle. Les Colonna se virent abandonnés par leurs complices ou leurs amis de la veille ; mais pour de pareils cas il avaient des traditions dans leur famille : ils eurent donc recours aux supplications. Ce moyen ne manqua pas son effet : ils rentrèrent en grâce et gardèrent la majeure partie de leurs biens, sans en excepter les places fortes dans lesquelles ils avaient si souvent bravé la puissance pontificale. Les cardinaux prisonniers furent rendus à la liberté. Dans son pieux enthousiasme, le Pape décréta l'érection d'un temple à Notre-Dame de la Paix ; on devait y transporter une statue miraculeuse de la Sainte Vierge, depuis longtemps vénérée dans une obscure chapelle. Il posa les bases d'un traité qui s'étendait à tous les peuples d'Italie, et dont la teneur fut solennellement proclamée dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs répondirent

à cet appel ; d'autres ne montrèrent pas d'aussi pacifiques dispositions. Le cardinal Julien de la Rovère ramenait bien quelques dissidents, moitié par la persuasion, moitié par la contrainte ; mais ce n'était pas évidemment assez : Alphonse de Calabre, déployant toujours le zèle d'une récente conversion, reçut, avec une pompe extraordinaire, la rose d'or et l'épée d'honneur bénies par le Pape dans les fêtes de Noël ; il se trouvait ainsi constitué le champion de l'Eglise[1]. Ce rapide changement permet-il d'accuser Sixte IV de précipitation ou de versatilité ? Il met au jour sa prévoyance. L'intention des Vénitiens était au fond d'écraser Hercule d'Este et d'agrandir à ses dépens leurs possessions continentales. Le Pape l'avait déjà pressenti ; maintenant personne ne pouvait le révoquer en doute. Il fallait donc à tout prix empêcher une si criante injustice, une si dangereuse usurpation. Au nom du Saint-Siège et comme son gonfalonier, Alphonse partait pour Ferrare, portant désormais secours à celui qui venait d'imiter son repentir et sa soumission. C'est tout ce que demandait le Pontife. Il ne voulait pas la mort du pécheur, selon la parole de l'Evangile, mais sa conversion et sa vie. Lui-même le disait dans une admirable lettre au Ferrarais[2]. Il le disait en d'autres termes, quoique simultanément, au doge de Venise, Jean Mocenigo. De sévères avertissements accompagnaient les sages considérations présentées à ce dernier[3]. La fière république, enivrée de ses succès, ne tint compte ni des unes ni des autres ; elle s'obstina dans ses ambitieux desseins, et, l'année suivante, les censures annoncées durent être fulminées d'une manière non équivoque. L'Italie se soulèvera contre ces alliés des Turcs qui la menacent dans son indépendance. La guerre qu'on estimait suspendue, ou même arrêtée par la sagesse pontificale, n'était que retournée ; le théâtre en demeurait le même, ainsi que les acteurs ; l'intrigue seule avait changé de face, et les rôles se trouvaient intervertis. Les ducs de Milan et de Florence compre-

[1] Steph. Infiss. *Diar.* anno 1482.
[2] Sixti VI, lib. Brev. pag. 246.
[3] Apud eumdem, pag. 248 et seq.

naient enfin que, si Ferrare venait à succomber, la sécurité n'existait plus pour eux-mêmes.

Tentative de schisme en Allemagne.

33. Parmi ces soins et ces préoccupations, le Pape est informé d'une tentative de schisme se produisant alors en Germanie ; la nouvelle parvient à Rome qu'un prélat teuton, après avoir déserté l'ordre de Saint-Dominique et capté la protection de l'empereur, tâche de réunir un concile à Bâle et qu'il agit dans ce but auprès des habitants, sous prétexte de réformes ecclésiastiques, en réalité pour miner la base de toute hiérarchie et préparer la déchéance de Sixte IV. Il se proclame cardinal ; mais ses intrigues sont principalement inspirées par le dépit de s'etre vu refuser la pourpre. On dit qu'il est soutenu par Frédéric III ; lui-meme fait sonner bien haut sa faveur à la cour impériale. Il a d'autres appuis : les Bâlois le secondent de leurs sympathies intéressées, n'ayant pas oublié de quelles richesses les conciles antérieurs avaient pour eux été la source. Le mal pouvait se propager, malgré la faiblesse de ses origines ; il ne fallait pas le dédaigner.[1]. Sixte en écrivit au prince Albert de Saxe, que la question regardait immédiatement comme administrateur de l'archidiocèse de Mayence ; puis il s'adressa directement à l'empereur, et réussit en cette occasion à secouer son apathie[2]. Le perturbateur est jeté dans une étroite prison, sous la double accusation de schisme et d'hérésie. Il se rétracte de la manière la plus formelle et la plus empressée ; on le relâche ; il revient à ses menées avec non moins d'empressement, déblatérant plus que jamais contre Rome et le Pape : il est incarcéré de nouveau, mais cette fois pour le reste de ses jours, qui ne semblent pas avoir été de longue durée, et furent abrégés par le supplice, selon les vagues indications des historiens. L'empereur retrouvait encore une sorte d'énergie pour faire la guerre, non aux Turcs, ce qui rentrait essentiellement dans son rôle, mais au roi Matthias de Hongrie, leur plus redoutable antagoniste.

[1] Maffæ. Volat. *Diar. Ms. Archiv. Vatic.* num. 50.
[2] Sixti IV, lib. Brev. pag. 300, 313.

§ IV. NOBLE FIN D'UN LABORIEUX PONTIFICAT.

Matthias Corvin malade. Ses dignes lieutenants.

34. Celui-ci venait de remporter sur eux une victoire signalée. Ils avaient jeté cent mille hommes, divisés en cinq corps, commandés par autant de pachas, dans les plaines de la Transylvanie. C'était la première expédition européenne tentée par Bajazet II, à l'exemple de son illustre père. Cloué sur son lit par les atroces douleurs de la goutte, Matthias s'était néanmoins empressé d'envoyer contre les envahisseurs ses intrépides cohortes, sous les ordres de ses trois plus dignes lieutenants, tous ses anciens compagnons d'armes, le Hongrois Etienne Bathor, Paul Knès le chef des Slaves, et Laxis le Racien. Bathor qui marchait en tete, enveloppé tout à coup par les Osmanlis, se vit dans la nécessité de combattre, sans pouvoir gagner du temps pour attendre ses auxiliaires. Après leur avoir envoyé de rapides messagers pour hâter la jonction, il jure et fait jurer aux siens de mourir plutôt que de fuir ou se rendre. Le combat s'engage avec fureur; mais, au bout d'environ trois heures, les soldats chrétiens, accablés par le nombre, commencent à lâcher pied et semblent au moment de prendre la déroute, malgré les objurgations, les encouragements et les prières de Bathor, quand enfin les deux autres capitaines tombent sur les flancs de l'ennemi. L'action recommence : déconcertés d'abord par le choc imprévu, les Turcs opposent ensuite une terrible résistance ; le sang coule de toutes parts, la mêlée devient horrible. Ils succombent cependant, et bientôt leur déroute est complète ; ils laissent par les chemins plus de cadavres et de blessés que sur le champ de bataille [1]. Mais les vainqueurs ont cruellement acheté leur triomphe : Knès et Laxis sont restés parmi les morts, avec un nombre considérable des plus vaillants Hongrois, plusieurs appartenant à la maison royale. Bathor survit, couvert de blessures, épuisé de sang, semblable aux héros de l'antiquité. Le roi malade tressaille de bonheur et de regret à la nouvelle de cette splendide victoire. Il en

[1] CROMER. *Hist. Polon.* lib. XXIX.

instruit aussitôt le Vicaire de Jésus-Christ, qui se hâte de lui répondre, le félicitant de ses succès, l'exhortant à poursuivre, pour la gloire du nom chrétien, la voie dans laquelle il a lui-même acquis tant de gloire[1].

Le prince turc Zizim passe en Europe.

35. Matthias ne demandait pas mieux, et dans le même temps s'offrait l'occasion la plus favorable. Le prince turc Zizim venait de succomber sous les armes de son frère Bajazet dans l'Asie-Mineure ; il s'était une première fois réfugié près du Soudan d'Egypte. Ayant une seconde fois débarqué sur les côtes de la Cilicie, pour tenter encore le sort des combats, il avait dû se rembarquer aussitôt, pour aller demander asile et secours aux chevaliers de Rhodes. Il espérait engager les princes chrétiens à le rétablir sur le trône, leur promettant en retour d'être à jamais leur fidèle allié, leur laissant même apercevoir la conquête de la Palestine. Ses droits à l'héritage paternel, il les fondait sur cette circonstance, qu'il était né du Sultan quand celui-ci portait déjà le sceptre, tandis que la naissance de Bajazet était d'une date antérieure. Redoutant une nouvelle invasion, mais ne voulant pas trahir son hôte ni compromettre les intérêts de la chrétienté, le pieux et noble d'Aubusson fit secrètement partir Zizim pour la France, où le Turc n'irait pas le chercher[2]. Il soumit cette détermination au Pape, qui la loua sans restriction, en renouvelant au Grand-Maître ses exhortations et ses éloges. Sixte ne s'en tint pas là ; il écrivit à Louis XI pour lui recommander de faire garder avec soin dans une maison de l'Ordre, celui qui pouvait entre ses mains devenir un gage de relèvement et de sécurité pour les Eglises orientales[3]. Nul n'était mieux que le roi de France en position de sauvegarder, ou même de réaliser un jour ce glorieux avenir. Matthias de Hongrie ne manquait pas de raisons pour prétendre à cette confiance ; on ne crut pas devoir changer de dessein. Il avait du reste en son pouvoir un autre rejeton de la lignée d'Osman, qui, pendant son séjour à Bude, avait embrassé le christianisme, et qui n'abandonnait nullement l'espoir de régner à Cons-

[1] Bonfin. *Decad.* vi, 4.
[2] Sabel. *Ennead.* viii, 11.
[3] Sixti IV, lib. Brev. pag. 342.

tantinople. Mais le fait se déclarait encore ici contre le droit; les Turcs garderont à leur tête le descendant d'une branche illégitime, et maintiendront longtemps les conquêtes réalisées par Mahomet II.

36. Moins heureuse était la destinée des Tartares, leurs congénères, qui ne cessaient d'attaquer l'Europe par le Nord. La Pologne jouait de ce côté le rôle que la Hongrie remplissait de l'autre. Ce n'était pas non plus sans de pénibles immolations, de périlleuses alternatives. Casimir III, décoré du titre de Vicaire Apostolique, luttait avec énergie pour la civilisation et le christianisme. Une armée de croisés marchait avec lui ; le Pape ordonnait des subsides et prodiguait les trésors spirituels. Là se produisaient également, entre les champions de la même cause, les dissentiments et les rivalités dont nous avons eu le douloureux spectacle. Le grand duc de Russie, Ivan III, avait soumis à son empire l'importante ville de Novogorod'; il menaçait d'absorber la Lithuanie tout entière et jusqu'à la Livonie, l'une appartenant au roi de Pologne, l'autre défendue par les chevaliers teutons. Il est vrai que cette marche envahissante avait pour compensation l'attitude d'Ivan à l'égard des Tartares. Après avoir, comme ses derniers prédécesseurs, reconnu leur prépondérance et subi leur suzeraineté dans les immenses provinces qu'il occupait au-delà du Rha, le moderne Volga, il se relevait en face des Barbares et se déclarait indépendant, toujours à l'instigation d'une femme supérieure, cette fille des empereurs latins dont nous avons signalé le mariage avec celui qui se portait pour leur héritier [1]. Malgré ses tendances essentiellement catholiques et ses persévérants efforts, elle ne parvint pas à déraciner le schisme comme elle avait expulsé la barbarie [2]. C'est le vice originel de l'établissement russe, dans ses prodigieux développements. De là ses perpétuelles oscillations entre le servilisme et la tyrannie. De là les monstrueuses erreurs qui le travaillent encore et qui finiront par le renverser, s'il ne se retrouve sur sa véritable base. En subalternisant l'élément divin, il le détrempe et le stérilise. Il a beau

Tartares, Polonais, Russes.

[1] Cf. tome XXXI de cette Histoire, passim.

[2] CROMER. *Hist. Polon.* ubi supra.

s'agrandir et s'emparer de l'espace ; le temps lui sera refusé. L'unité, cette indispensable condition, cette suprême loi des existences individuelles ou collectives, ne saurait exister en dehors de la pure vérité. L'antagonisme élémentaire, le schisme radical est partout dans sa constitution. L'homogénéité manque au redoutable colosse : la statue d'or, d'argent, de bronze et de fer, a des pieds d'argile comme celle de Nabuchodonosor.

Ambition des Vénitiens. Ils sont excommuniés.

37. Une autre puissance, celle de Venise, était alors entamée par ce même défaut de cohésion, quand elle semblait néanmoins à l'apogée de sa gloire. Depuis son alliance avec les Turcs, elle méconnaissait l'autorité du Pape, quand l'orgueil ou l'intéret ne l'engageait pas à devenir son alliée. L'année 1483, dans laquelle nous entrons, la trouvait en pleine résistance. Reine des mers, elle voulait obstinément ajouter Ferrare et le duché tout entier à ses possessions territoriales. Son général San-Severino resserrait chaque jour de plus près Hercule d'Este, qui ne pouvait tarder à succomber. Menacées elles-mêmes par cette inévitable ambition, les autres puissances italiennes s'étaient réunies en congrès dans la ville de Crémone, sous la présidence du cardinal-légat Francois de Gonzague. A cette réunion avaient pris part Alphonse de Calabre, représentant son père Ferdinand ; Ludovic Sforza, prétendu délégué de Galéas-Marie, ce faible duc de Milan dont il absorbait de plus en plus l'autorité ; Laurent Médicis de Florence, Frédéric Gonzague de Mantoue, et le principal intéressé Hercule d'Este. Là parut aussi le comte Jérôme Riario, ce neveu de Sixte IV qui cherchait à se créer une principauté dans la Haute-Italie ; il sera l'âme et le dissolvant de la ligue, comme il était, depuis la sinistre affaire des Pazzi, le cauchemar de son oncle, dans l'opinion généralement adoptée. On consentait à lui payer une redevance annuelle, en lui confiant les intérèts communs ; on l'aiderait même à se faire concéder en fief, à soumettre par les armes Rimini, Faënza, Cervia, Ravenne ; mais on n'entendait pas lui constituer une royauté. La guerre fut donc conduite avec mollesse, et les belligérants n'aspiraient qu'à la paix. Une victoire navale signala néanmoins les débuts de cette campagne et semblait devoir imprimer aux opérations une toute autre activité.

Les Vénitiens avaient perdu la moitié de leur flotte : ils ne se montrèrent pas découragés. Le désir de réparer cette perte ajoutait un aiguillon à leurs ambitieux desseins. Avec le consentement du Sacré-Collége et l'adhésion des confédérés, le Pape lança contre la république et le doge la sentence d'excommunication, l'un des plus terribles anathèmes que le Vatican ait jamais fulminés[1]. Il se hâta de le communiquer aux souverains catholiques, à l'empereur Frédéric, au roi de France, à ceux de Castille et d'Aragon, à celui d'Angleterre, pour les prémunir contre les menées auxquelles les Vénitiens allaient se livrer, selon toute apparence. Ils n'y manquèrent pas, et leur premier soin fut d'appeler à leur aide, en lui promettant leur concours, le prétendant au royaume de Naples, René II duc de Lorraine, petit-fils par sa mère du vieux René d'Anjou. Ce prince n'intervint que d'une manière à peu près illusoire ; rien dans sa démonstration ne répondit à l'idée qu'on avait de ses aspirations et de sa valeur. C'est à la tête d'une brillante escorte, non d'une véritable armée, qu'il parada quelques instants sur le théâtre de la guerre. Il disparut sans avoir rien tenté de sérieux, laissant les Vénitiens à leurs propres ressources[2]. Eux ne s'abandonnèrent pas, et nous verrons tout à l'heure le résultat de leurs efforts, ou mieux de leurs intrigues, auprès des chefs momentanément ligués pour tenir en échec la fortune de Venise.

S. François de Paule auprès de Louis XI mourant.

38. Le Lorrain n'aurait eu quelque chance de succès qu'à la condition d'être soutenu par le roi de France, dont il était le parent, et qui lui-même avait un intérêt politique à voir le royaume de Naples retourner à la maison d'Anjou. Mais Louis XI n'était plus en état d'épouser une semblable querelle. Il allait s'affaiblissant de jour en jour. Plongé dans une profonde tristesse, redoutant la mort et n'en pouvant conjurer les approches, il s'était retiré dans son château du Plessis. La science ou l'empirisme n'enrayait pas les progrès de la maladie. C'est en vain que son fameux médecin Jacques Coythier, auquel il prodiguait l'or et parfois les menaces, cherchait à le ranimer, tremblant devant son malade, qui tremblait

[1] Ext. in Archiv. typ. cust. Romæ, litt. C, num. 43.
[2] Sabel. *Ennead.* VIII, 11.

devant lui. Ni l'un ni l'autre ne reculaient devant les moyens les plus extraordinaires, ou même les plus extravagants, s'il faut en croire à des insinuations qu'on peut heureusement révoquer en doute. Toujours est-il que les ressources humaines demeuraient frappées d'impuissance. Plus que jamais alors les pensées du roi prirent une autre direction : il invoquait la Sainte Vierge sous tous les titres avec un redoublement de ferveur ; il s'entourait des plus précieuses reliques : rien ne lui coûtait pour se les procurer. Le Pape en envoyait de Rome, au point d'exciter le mécontentement des Romains, et, dans le nombre, le corporal où saint Pierre avait déposé la divine Eucharistie. Cette religion de Louis XI n'était certainement pas exempte de superstition, inutile d'insister lorsque tant d'autres exagèrent ; mais en contester la sincérité, la traiter d'hypocrisie pure, c'est une pure folie, une rage anti-chrétienne. Non content d'implorer les saints du ciel, le monarque tourna des regards suppliants vers ceux de la terre : il voulut avoir à ses côtés, dans sa royale prison, le thaumaturge François de Paule, qui remplissait l'Italie du bruit de sa sainteté, en même temps que de ses miracles. N'espérant pas obtenir directement cette faveur, il s'adresse au Pape, et le Pape enjoint au saint, même sous peine d'excommunication [1], le voyage de France. L'humble religieux part sans hésiter, comme pour un pieux pélerinage. Il arrive à Tours, il pénètre dans la redoutable enceinte ; en le voyant, Louis tombe à genoux et se prosterne devant ce messager céleste. Ce qu'il demande avant tout, c'est la guérison, c'est la vie : il n'obtiendra pas ce miracle ; le saint est venu pour l'aider à bien mourir. Dès ses premières paroles, il opère un miracle tout autrement grand, celui de la résignation et du sacrifice. Le roi se prépare à la mort comme le dernier des fidèles, lui qui ne pouvait pas auparavant en supporter l'image, en entendre le nom. Il se hâte de réparer les torts dont il s'était rendu coupable ; il expie ses égarements et son ambition par son repentir et ses bonnes œuvres ; il restitue, chose plus méritoire que tout renoncement personnel, à

[1] Sixti IV, lib. Brev. pag. 594.

Ferdinand de Castille la Cerdagne et le Rousillon, au Saint-Siège, les comtés de Valence et de Die, qui malheureusement seront transmis à l'inévitable Jérôme Riario. Le père se retrouve tout entier dans ce solennel retour sur lui-même : il appelle son fils, à peine âgé de treize ans, lui donne les plus touchantes et les plus magnifiques leçons, un programme de gouvernement tout contraire à celui que la légende lui prête[1]. Il remet cet enfant et le royaume à la haute raison, au ferme caractère de sa digne fille Anne de Beaujeu, recommande aux princes de maintenir la paix et l'union, puis rend le dernier soupir avec plus de calme que n'en faisaient présager ses anciennes terreurs. C'était le 24 août 1483. Nous n'avons pas à juger l'homme et le règne, ayant vu mourir le chrétien. Disons seulement, qu'il laissait le royaume agrandi d'une dizaine de provinces, qu'il constitua l'unité de la monarchie, que la France lui doit l'inamovibilité de la magistrature, l'extension de son commerce et de son industrie, l'établissement des postes, l'introduction de l'imprimerie, la sécurité publique.

Nécrologe princier. Troubles et dissensions.

39. C'est assez ; d'autres morts nous appellent. Jean d'Albret, roi de Navarre expirait dans la même année. Marie de Bourgogne, n'ayant que vingt-un ans, avait expiré l'année précédente, et léguait à Maximilien, avec l'héritage contesté de Charles le Téméraire, deux enfants, dont l'un sera Philippe le Beau, futur roi d'Espagne et père de Charles-Quint, l'autre, la grande Marguerite d'Autriche, l'héroïne des Pays-Bas et de Cambrai. Edouard IV d'Angleterre, succombant à ses excès, comme l'avait prédit Louis XI, précédait celui-ci de quelques mois ; et dans ce court intervalle expiraient aussi ses deux fils, dans des circonstances mystérieuses et tragiques, qui rendent les enfants d'Edouard l'objet d'une éternelle pitié. Le Sacré-Collège n'était pas plus épargné que les maisons royales. Parmi les cardinaux frappés, signalons le francais d'Estouteville, dont les monuments romains, notamment Sainte-Marie Majeure, redisaient la générosité, et François de Gonzague, encore légat dans la Haute-Italie. Sixte IV lui-même déclinait rapidement, moins par

[1] PHILIP. COMMIN. *Mémoir.* VI, 10.

l'effet de l'âge ou de la maladie que par celui de ses ardentes sollicitudes et de ses amères déceptions. Il déployait toujours le même zèle pour réconcilier l'empereur avec le roi de Hongrie : à chaque instant renaissait leur lutte acharnée. Que n'avait-il pas fait, que ne faisait-il pas à l'heure présente pour rétablir l'accord entre les peuples italiens ? Et la discorde les tenait dans de perpétuelles alarmes, en les exposant à devenir la proie facile des Turcs. Les dissensions régnaient même dans l'Etat ecclésiastique et jusque dans la capitale du monde chrétien. Il fallait employer la force ouverte contre les Colonna, ces incorrigibles perturbateurs de la paix publique. Les factions ramenaient l'intervention de Jérôme Riario, qui sut en plus d'une occasion tempérer la victoire par la clémence, sans venir à bout des passions ameutées. Les nations étrangères ajoutaient au calice d'amertume. Le nouveau roi de Portugal, démentant ses nobles aspirations, attentait aux libertés de l'Eglise et mettait subrepticement la main sur ses trésors [1] : le Pape ne lui ménageait pas ses leçons apostoliques. En France, les princes du sang se disputaient le pouvoir, détenu par une femme sous un roi de treize ans : Sixte eut la malheureuse idée d'envoyer pour légat le cardinal La Balue, dont il avait, peu de temps auparavant, non sans peine, obtenu la liberté, par les habiles et fermes négociations d'un autre cardinal, Julien de la Rovère. Il espérait qu'on tiendrait compte au légat de sa longue expiation dans une cage de fer et de l'amélioration réelle opérée dans ses sentiments et sa conduite ; mais la trahison était un crime que les Français d'alors ne pardonnaient pas : La Balue fut éconduit dans ses persévérantes démarches, complètement paralysé dans sa mission, qui s'étendait à la réforme de la discipline ecclésiastique. Le Pontife eut la douleur d'apprendre que rien n'avançait de ce côté, que la France demeurait plongée dans les mêmes troubles et les mêmes désordres.

Dernières protestations, mort instructive du Pape.

40. Un coup plus douloureux l'atteignait vers le milieu de l'année suivante 1484. Les alliés, après avoir remporté sur les Vénitiens quelques nouveaux avantages, ne consentirent pas à les pousser

[1] J. MARIANA, *Reb. Hisp.* XXIV, 22 ; XXV, 3, 5.

plus loin : ils venaient de conclure, sans le consulter, à son insu même, un indigne traité, une paix désastreuse. Selon la plupart des historiens, ce fut le coup mortel pour le Pape déjà malade. Aux délégués qui vinrent l'en informer, quand la situation était irrémédiablement compromise, il répondit avec un profond accablement : « Nous avions entrepris une longue et périlleuse guerre, dans l'espoir si souvent autorisé d'obtenir une victoire qui serait un gage de sécurité pour l'Italie, de liberté pour le Saint-Siège, d'honneur pour nos confédérés ; et maintenant qu'elle s'offrait d'elle-même, que nous l'avions dans la main, grâce à la protection divine, vous me présentez des conditions, Dieu vous pardonne ! que des vaincus peuvent seuls accepter sous l'impérieuse nécessité de la défaite ! Mais vos ennemis, dont nous sommes les vainqueurs, à vous entendre, en proposaient, antérieurement à leurs revers, de bien moins intolérables, disons mieux, de plus justes tant pour nous que pour les puissances dont vous êtes les représentants. Celles-là sauvegardaient notre dignité pontificale, garantissaient nos droits, mettaient nos peuples et nos cités à l'abri des tyrannies locales. Au fond, vous me demandez de signer notre commun déshonneur, d'inaugurer par une telle approbation une ère d'ignominies et de désastres. Nous ne le pouvons pas. » Les délégués, touchés de cette réponse, voyant s'aggraver la maladie du saint vieillard, au point que sa parole n'était plus distincte, tachèrent de le calmer avec le concours des médecins ; puis bientôt se retirèrent, sur le conseil de ces derniers, déclarant qu'ils reviendraient dans un moment plus favorable. Avant de s'éloigner cependant, ils conjurèrent le Pape d'accorder sa bénédiction à la paix conclue. Il les congédia par un signe de main, qui parut une bénédiction pour eux-mêmes, beaucoup plus que pour le traité. Ses chambellans le portèrent alors sur sa couche, l'entourant de soins affectueux, lui prodiguant toute sorte de remèdes. Le mal empira dans la nuit et tout le lendemain, jeudi 12 août 1484. Sur le soir, les prélats qui l'entouraient commencèrent les prières de la recommandation de l'âme, tandis que le moribond gardait encore sa pleine liberté d'esprit, montrant un calme admirable, malgré l'intensité toujours croissante de ses dou-

leurs. Il avait déjà reçu l'extrême-onction et le saint Viatique. Quelques heures après, il s'éteignait sans agitation d'aucune sorte ; sa mort parut un doux sommeil. L'observation n'est pas inutile et n'a rien de banal, à propos d'un Pontife aussi discuté, aussi calomnié que Sixte IV. L'agitation était au dehors ; des scènes de pillage et de meurtre eurent lieu dans plusieurs quartiers. Ce n'était pas chose nouvelle en pareille occasion ; mais cette fois le tumulte eut des proportions alarmantes.

La sépulture. Monuments érigés ou restaurés.

41. Les Frères Mineurs cependant rendaient les suprêmes devoirs au corps du défunt, leur ancien frère, et, l'ayant revêtu des ornements pontificaux, l'exposaient à la vénération publique. Il fut enseveli dans une partie du Vatican bâtie par lui-même. Voici l'épitaphe gravée sur son tombeau : « A Sixte IV, souverain Pontife, de l'Ordre des Mineurs, digne d'une éternelle mémoire par sa doctrine et sa magnanimité. L'Italie délivrée de l'invasion des Turcs, la dignité du Siège apostolique rehaussée, Rome embellie, un pont jeté sur le Tibre, des monuments érigés ou restaurés, de nouvelles rues ouvertes, le jubilé célébré, la Ligurie tirée de l'esclavage, il voulait reposer sous le parvis, dans une humble et pauvre sépulture. Le cardinal Julien, en souvenir des bienfaits de son oncle, a fait ériger ce mausolée, sans prétendre égaler les frais à la reconnaissance. » Sixte IV avait dépassé quatre vingts ans de vingt-deux jours ; il avait occupé treize ans et trois jours la chaire de saint Pierre. Avant lui, le pont Œlius ou Saint-Ange était le seul qui mît en communication la ville et le Transtévère ; il fit reconstruire celui que les Romains appelaient Ponte-roto, dont il restait à peine quelques vestiges, mais en le reprenant aux fondements, ne reculant devant aucune dépense ; à cette construction fut uniquement employée la magnifique pierre de Tibur. Sixte rendit l'Eau Vierge à la capitale du monde chrétien, par un aqueduc complètement voûté, partant du mont Quirinal et portant en triomphe la source intégrale à cette fontaine Trévi, l'un des plus curieux ornements de Rome. Il résolut de rétablir auprès d'Ostie le vaste port commencé par l'empereur Claude, achevé par Trajan, mais à peu près comblé dans la suite : grande pensée, digne d'un Pontife-Roi. Il en est une plus

haute encore, dont il aborda l'exécution et traça les gigantesques lignes : l'assainissement avec la reconstruction totale de l'hôpital du Saint-Esprit : en donnant aux pauvres, aux pèlerins, aux malades un asile qu'ils pourraient désormais habiter en toute sécurité, il dotait Rome d'un monument splendide. Il restaurait le Vatican dans de telles proportions que son neveu lui-même, devenu le pape Jules II, n'osera pas y toucher, quand il érigera l'incomparable basilique. Le palais est plein de son souvenir ; son nom survit dans cette chapelle sixtine qu'attendait le pinceau fougueux et désordonné de Michel-Ange. Dans un élan d'admiration, un contemporain a dit qu'avec les premières pierres posées par Sixte IV, on bâtirait un palais[1]. L'exagération est manifeste ; mais on n'en demeure pas moins ébloui du nombre et de la grandeur des œuvres architecturales réalisées ou commencées par ce vrai pontife. Réparant un long oubli, il canonisa saint Bonaventure avec une pompe inaccoutumée. Nous avons assez déploré le tort fait à sa gloire, en même temps qu'au sentiment chrétien, par la plaie du népotisme, pour que nous n'ayons pas à revenir sur ce pénible sujet. Il eut le malheur d'avoir toute une légion de neveux, et la faiblesse de trop aimer sa famille, bien que, dans sa pensée, dominât l'amour de la religion, le triomphe de l'Eglise. Dans ce même but, il seconda puissamment le mouvement littéraire de la Renaissance et le développement de l'imprimerie. Arrêtons notre attention sur le mot que nous venons de prononcer.

§. VI. INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

42. Au milieu du siècle dont nous avons dépassé les trois quarts, s'était produite la plus grande invention des temps modernes, celle de l'imprimerie. Elle exercera sur l'Église et le monde une telle influence, elle doit même opérer dans les relations intellectuelles une si complète révolution que force nous est d'y reporter nos regards.

Origines ob-…ures. Le ré… inventeur.

[1] Maffæ Volat. *Diar. Ms. Archiv. Vatic.* num. 51.

Mais, chose étonnante, cette merveilleuse invention qui répandra tant de clarté sur tous les autres objets des connaissances humaines, qui projettera ses rayons sur tous les aspects de l'état social et jusque dans les dernières profondeurs de la pensée, demeure elle-même plongée dans d'épaisses ténèbres, quant à ce qui regarde ses commencements. Elle ressemble à cet hommeà cet être mystérieux dont parlent les anciens, qui marchait invisible, portant à la main un lumineux flambleau. Ici le flambeau sera bien souvent une torche incendiaire. Il n'en mérite que mieux notre attention. Des travaux sans nombre existent sur les origines de l'imprimerie ; on est loin de la pleine lumière : elle ne se fera jamais. Une tradition invincible, remplaçant les documents précis et que ne dément aucune recherche, n'a cessé d'attribuer à Guttemberg l'invention de l'imprimerie. Ces deux noms sont inséparables. Guttemberg eut néanmoins des collaborateurs et des rivaux, dont le nom n'est guère moins célèbre. Or quelle est la part de chacun ? Par cette question s'ouvre le champ des conjectures. On ne sait même pas d'une manière certaine où fut tenté le premier essai de l'art typographique. Mayence et Strasbourg se disputent encore cet honneur, mais en le reportant sur le meme artiste. Jean Gensfleisch de Sulgeloch, ou Zum Gudenberg, était incontestablement né dans la première de ces villes, l'an 1400, d'une famille noble, aisée, sans toucher à l'opulence, autant qu'on en peut juger par de vagues indications clairsemées dans l'histoire. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le gentilhomme mayençais habitait déjà Strasbourg en 1424. Douze ans après, en 1436, il y formait une association industrielle avec André Dryzehn et plusieurs autres, pour l'exploitation de « ses arts et ses secrets tenant du merveilleux. » Dans le nombre était évidemment l'art d'imprimer avec des caractères mobiles. Cela ne paraît rien dans le simple énoncé ; c'est la formule d'une révolution intellectuelle et sociale.

Génie de Guttemberg. Ses premiers essais.

43. L'esprit humain n'avait jusque-là, pour étendre et propager ses conceptions, que le lent travail des copistes. Il ne se mettait en possession des trésors de l'antiquité, disséminés dans de rares bibliothèques, que par le même moyen. Quelles dépenses, quel temps,

quels voyages ne fallait-il pas pour acquérir une érudition de quelque étendue ! La science était un prodige, dont nous apprécions mal les difficultés et la grandeur avec nos ressources actuelles. Comme moyen de multiplier les copies, on comprend une plaque de bois ou de métal, reproduisant une page par la gravure au burin ; mais c'est toujours la même empreinte, le travail ne peut plus servir, on doit le renouveler à chaque page. Graver les caractères à part, les mobiliser en quelque sorte, si bien qu'on puisse les disposer comme on l'entend, écrire avec ces lettres, et des mêmes éléments composer d'autres mots, voilà l'idée mère, voilà le coup de génie, voilà l'incontestable mérite, la réelle invention de Guttemberg. Les perfectionnements viendront dans la suite, la vapeur donnera son concours, la mécanique n'aura pas de plus belles applications ni de champ plus vaste, ni de plus étonnants résultats. L'hiérophante du treizième siècle, Roger Bacon, avait au moins pressenti la force motrice de la vapeur, la composition même de la poudre ; nous ne voyons nulle part qu'il ait soupçonné la mobilisation des caractères alphabétiques. Ceux dont Guttemberg se servit d'abord, avant de quitter Mayence, étaient en bois, d'où le nom de Xylographes par lequel on désigna les ouvriers qu'il employait. L'entreprise devait avoir assez d'importance, dès qu'elle fut transplantée, puisque, André Dryzehn étant mort quand elle fonctionnait à peine, au début des opérations, son frère Georges prétendit le remplacer dans la société, ne recula pas devant une action judiciaire et fit condamner Guttemberg, en 1439, à respecter l'héritage, à maintenir les droits du défunt. Quelques ouvrages avaient paru dans cet intervalle, mais sans nom d'imprimeur, soit que celui-ci craignît de porter atteinte à sa noblesse en s'occupant ostensiblement d'un travail manuel, soit que le mauvais état de ses affaires ne lui permît pas trop de se démasquer. En 1444, il comptait encore parmi les habitants de Strasbourg ; et cependant l'année précédente il louait une maison dans sa patrie ; en 1450 il y contractait une nouvelle association avec Jean Fust, un notable bourgeois de Mayence, orfèvre distingué, possédant la richesse et versé dans les arts. Malgré ses connaissances, Fust n'aurait aidé Guttemberg que

de son argent, selon les uns ; les autres veulent qu'il ait joué dans l'association un rôle plus actif et moins matériel.

Auxiliaires et rivaux. Livre d'abord imprimés.

44. A la Xylographie fut alors graduellement substituée la fonte des caractères. C'était un grand pas vers le but ; restait encore une étape considérable. Elle sera fournie par le concours à l'industrie nouvelle de Pierre Schoffer. Allemand de naissance, Pierre exerçait à Paris l'état de copiste, qui demandait une réelle instruction et le mettait au-dessus de la classe ouvrière. On le tenait pour un jeune homme plein de talent, capable de fortes études, doué d'un esprit inventif. Il se rendit à Mayence, probablement attiré par la réputation de l'art qu'on y cultivait. Il entra sans peine dans la maison Fust et Guttemberg, qui ne tardèrent pas à lui donner leur entière confiance. C'est lui qui complèta la découverte par l'emploi du poinçon. La première œuvre sortie des ateliers mieux organisés fut la Bible latine, composée de six cent trente sept feuillets, dite *aux quarante deux lignes*. Le premier monument de l'imprimerie, chose remarquable, est donc le monument éternel de la Religion. A l'occasion de cette œuvre, on a tout lieu de le présumer, Guttemberg eut encore une affaire litigieuse et se sépara de Fust en 1455. Ce dernier réclamait les sommes considérables avancées pour la commune industrie ; il garda l'établissement en compensation et l'exploita dans la suite avec Pierre Schoffer, auquel il donna sa fille en mariage. Le grand initiateur ne se découragea pas ; dès l'année suivante, aidé par Conrad Humery, syndic de Mayence, il fondait un autre établissement dans cette même ville. Là furent élaborées d'importantes publications, avec un incontestable succès. Nous pouvons citer entre autres *Hermanni de Scaldis Speculum sacerdotum*, les Dialogues de saint Grégoire, la Didactique du grammairien Donat. Sans paraître avoir désormais éprouvé de sérieuses entraves, Guttemberg continua son noble travail, mais toujours avec la même réserve, en taisant son nom, jusqu'en 1465, époque où l'électeur Adolphe de Nassau le nommait gentilhomme de sa maison princière. Il mourait trois ans après, le 24 février 1468. Dans cette même période décennale, les presses de ses concurrents n'étaient pas demeurées inactives. Elles avaient produit le fameux Psautier de

1457, qui fut dès le principe et sera toujours regardé comme un chef-d'œuvre, d'autant plus étonnant qu'il touche en quelque sorte à la naissance de l'art. On a depuis lors modifié les caractères ; les a-t-on perfectionnés ? La question du moins est permise, s'il est vrai que l'élégance ne soit pas toujours la perfection. En contemplant ces belles pages, qui reposent l'œil et ravissent la pensée, le spectateur s'imagine voir Hercule au berceau. Cet ouvrage est le premier portant une date et le nom des imprimeurs, avec une injustice sans doute. Fust et Schoffer y sont nommés seuls ; mais la date elle-même proteste en faveur de Guttemberg. L'œuvre paraît dix-huit mois environ après la rupture avec ce dernier. Or ce n'est pas dans ce court espace qu'elle pouvait alors être réalisée : impossible de ne point admettre qu'elle procède en partie de la complète association.

Emigration des typographes, en Italie à Rome.

45. Celles qui viennent ensuite ne sont nullement discutables à ce point de vue : Le Rational des offices divins de Durand, en 1459 ; dans la même année, seconde édition du Psautier ; les Constitutions de Clément V, en 1460 ; la Bible latine aux *quarante huit lignes* en 1462. Au lendemain de cette publication, la guerre qui désolait périodiquement l'Allemagne, et dont nous avons si souvent, dans l'histoire générale, retracé les péripéties, entrait à Mayence et dispersait les ouvriers imprimeurs. Beaucoup allèrent dans d'autres villes établir leur industrie, donnant un plus vigoureux essor à la merveilleuse découverte. Les ateliers de Fust et de Schoffer ne recommençaient leurs opérations qu'au bout de deux ans. Ils firent paraître en 1465 le sixième livre des Décrétales et le traité de Cicéron, *de Officiis*. A cette époque, Fust se rendit à Paris ; pour quelle cause ou dans quel but, nous l'ignorons. L'opinion commune est qu'il y mourut en 1466, emporté par le peste alors déchaînée sur cette capitale. Désormais son gendre géra seul l'imprimerie jusqu'à la deuxième année du seizième siècle, qui doit être celle de sa mort. A partir de 1502, ce n'est plus le nom de Pierre, mais bien celui de Jean Schoffer, son fils et son héritier, qui figure dans les éditions, notamment dans le Mercure Trismégiste, publié par cette maison en 1503. Bamberg fut la deuxième ville où s'implanta la typographie, Rome

la troisième. L'accueil fait à cette invention dans la capitale du monde chrétien nous montre beaucoup mieux que toutes les inductions, à l'encontre de toutes les calomnies, sous quel aspect elle était considérée par les papes. En 1465 déjà, sous Paul II, comme nous en avons fait la remarque, deux ouvriers allemands, Arnold Pamarz et Conrad Schweynheim, ayant appartenu l'un et l'autre à la maison de Fust, sont reçus avec honneur dans le patrimoine de saint Pierre. Ils s'établissent d'abord au couvent de Subiaco, d'où leurs presses seront bientôt transférées à Rome. Les émigrations continuent, à peu près sans interruption, pendant l'espace d'environ quinze ans. L'imprimerie prend un essor extraordinaire, sous la protection et quelquefois par l'impulsion directe de la papauté. Évêques et prêtres imitaient à l'envi cet exemple, quand ils ne le prévenaient pas. Les monastères, dont quelques-uns possédaient les plus riches collections de manuscrits, ne tremblèrent pas pour leurs richesses ; ils secondèrent le mouvement qui menaçait leur domination et leur monopole, bien loin de l'enrayer. L'adhésion était unanime, le concours spontané, l'entente parfaite. On chercherait vainement les traces d'une opposition dans les rangs du clergé, pendant la première période. Déclamer contre l'obscurantisme clérical, contre l'esprit rétrograde, les pusillanimes terreurs et les calculs intéressés du sacerdoce, ce n'est pas vraiment assez c'est trop vide et trop facile ; la raison ne saurait s'en contenter, à moins que les préjugés et les instincts ne la remplacent. Il faudrait bien encore appuyer les déclamations sur des faits.

Un évêque prote, un lettré correcteur d'épreuves.

46. Les faits ne nous manquent pas en sens contraire. Ne pouvant les multiplier, nous en choisissons un entre mille. Qu'on essaye d'en obscurcir la signification ou d'en diminuer la portée. C'est sous la protection spéciale et directe d'un prélat italien, Jean André de Bussi, évêque nommé d'Aléria dans la Corse, que les deux imprimeurs allemands avaient fondé leur établissement à Rome. L'argent nécessaire leur manquait assez pauvre lui-même, il leur procura les premiers fonds et ne les abandonna pas dans la suite Arnold et Conrad étaient d'habiles ouvriers, de véritables typographes mais ils ne possédaient pas l'instruction qu'il fallait pour choisir les

œuvres, préparer la copie, selon l'expression technique, disposer les matériaux, veiller à la correction du texte, rectifier le travail des compositeurs : toutes ces charges incombèrent à l'évêque. Disons plutôt qu'il s'était offert pour les remplir, et qu'il s'en acquitta pendant plusieurs années avec un courage infatigable. Il trouvait même le temps d'ajouter à chaque publication une préface souvent assez étendue, ou bien une épître dédicatoire, dont les connaisseurs admiraient le beau latin, le tour ingénieux, l'érudition et la grâce [1]. Paul II régnait alors ; l'éditeur lui dédia les Lettres de saint Jérôme : là son cœur s'épanchait, il louait et bénissait le Pontife d'avoir pris la merveilleuse invention sous son puissant patronage. Il ne fallait pas moins pour en assurer les progrès, en garantir l'existence, en vaincre les difficultés. Mieux que tout autre, il savait combien étaient rudes et coûteux les débuts de la nouvelle découverte. Il a mis neuf ans, dit-il ailleurs, à disposer l'impression de l'Histoire naturelle de Pline. Il n'ajoute pas qu'il avait dû surveiller bien d'autres éditions dans ce même intervalle. Elles s'accumulaient chez les malheureux imprimeurs, dont la détresse augmentait dans une égale proportion. Leur industrie toute récente n'était guère l'objet que d'une admiration platonique et stérile : elle produisait beaucoup plus qu'elle n'écoulait. A courte échéance, c'était la mort par inanition, en même temps que par pléthore. Ils eurent recours au prélat, déjà leur prote bénévole, leur pourvoyeur de trésors intellectuels, leur zélé correcteur d'épreuves, qui rédigea pour eux en style cicéronien, malgré le détail des chiffres et l'aridité de la terminologie, une supplique au Pape. Sixte IV venait de succéder à Paul II. « Très-Saint Père, disait en résumé l'évêque d'Aléria parlant au nom des typographes, qu'il se plaisait à nommer ses enfants, depuis notre arrivée dans votre capitale, nous avons imprimé beaucoup d'ouvrages que nous ne vendons pas. » Puis vient l'énumération, avec le nombre des exemplaires et l'importance des labeurs. « Il nous est désormais impossible, continue-t-il, de soutenir les charges écrasantes de notre établissement. La maison regorge de

[1] Mazzuchelli, *Scritt. Ital.* tom. I, pag. 702.

feuilles, et les acheteurs ne se présentent pas. Que votre inépuisable charité nous vienne en aide, qu'elle trouve un moyen de nous secourir, pour que nous puissions vivre et faire vivre les nôtres. » Le Pape tend la main aux ouvriers allemands. Quand les pauvres ont épuisé l'épargne pontificale, le courageux solliciteur ne se déconcerte pas ; il va frapper à d'autres portes, il implore la pitié des cardinaux et des patriciens. Pour la gloire des lettres et l'alimentation des travailleurs, il ne recule devant aucune démarche, il va jusqu'à l'importunité. Voilà comment l'Église Romaine accueillait l'invention de l'imprimerie.

Éditions savantes et populaires de la Bible.

47. Des ouvriers italiens se forment ; il en est un surtout, Jean Philippe Legnamine, de Messine, qui dès 1468 acquiert une grande réputation dans la capitale même du monde chrétien. Des succursales importantes ne tarderont pas à s'élever dans les principales villes de la Péninsule. En peu de temps vont surgir deux puissantes dynasties d'imprimeurs, celle des Manuce à Venise, celle des Etienne à Paris. Quoique spécialement vouées aux auteurs classiques, aux monuments païens, elles ont leurs éditions de la Bible. On dirait que l'art récemment inventé ne pouvait pas être séparé du Livre par excellence. Après l'édition de Guttemberg était venue celle d'un digne élève de ce maître, Albert Pfister, à *trente six lignes*, non moins remarquable à certains égards, et plus rare que la première. Celle de Fust et Schoffer n'était donc que la troisième. De 1466 à 1469 paraissaient à Strasbourg trois éditions de la Bible, publiées par la maison Eggestein et Mentel. Parmi les bibles latines imprimées à cette époque, et dont nous ne saurions donner la complète énumération, citons encore celles d'Augsbourg en 1469, de Bâle en 1470, de Rome en 1471, de Nuremberg et de Venise en 1475, de Naples et de Paris en 1476. Dans le même temps étaient publiées des bibles allemandes, une à Strasbourg dès 1466, une autre à Nuremberg en 1471, laquelle eut douze éditions avant la fin du siècle. La plupart étaient ornées de gravures sur bois, ayant pour but d'en faciliter l'intelligence plutôt que de les embellir. Pfister publiait à Bamberg la *Bible des Pauvres*, une série d'images accompagnées d'autant d'extraits du Livre saint. Le titre était assez explicite ; on

destinait ces abréviations illustrées aux familles chrétiennes, aux écoles des couvents, aux masses populaires. Il existait, même avant l'imprimerie, des bibles xylographiques, avec la même destination, précédées elle-mêmes par les manuscrits auxquels étaient ajoutées ces miniatures qu'on revoit encore avec tant de bonheur, dont quelques-unes restent comme des chefs-d'œuvre de goût, de patience et de piété. Dans le même ordre de publications, une bible en bas allemand parut à Cologne l'an 1483, une autre à Lubeck, chez le fameux libraire Etienne Arnds, l'an 1494. Des bibles francaises étaient publiées, vingt ans auparavant, en 1473, l'une à Paris, l'autre à Lyon; dans la même année des bibles italiennes sortaient des presses de Venise. Deux ans auparavant, des bibles espagnoles étaient imprimées à Valence, et rééditées plus tard. Dans les dernières années du quinzième siècle, étaient simultanément vulgarisées des bibles hollandaises et bohémiennes. Amsterdam, Leyde, Prague et Kuttemberg entraient dans le mouvement intellectuel et religieux. Les bibles anglaises, danoises, suédoises et polonaises parurent dès les premières années du siècle suivant.

La presse est-elle un bien pour l'humanité.

48. Par cette rapide esquisse, on peut juger de la réelle instruction ou de la bonne foi des philosophes ou des religionnaires qui ne cessent d'attribuer à Luther l'honneur d'avoir vulgarisé la Bible par sa fameuse traduction, et restauré du meme coup les études scripturaires. C'est beaucoup qu'on ne soit pas allé jusqu'à lui prêter l'invention de l'imprimerie ; malheureusement pour sa gloire, elle l'avait précédé d'environ trois quarts de siècle. Mais cette invention est-elle un vrai bonheur pour l'humanité, comme elle est un incontestable honneur pour l'homme ? On s'étonnera de cette question. Plusieurs s'en alarmeront peut-être, dans la pensée qu'elle réjouirait fort les ennemis du clergé, s'ils venaient à lire ces pages. En la posant, j'émets une opinion personnelle, je n'engage aucune autorité. Dans de telles limites, dans cet isolement bien compris, serait-ce un crime de discuter les idées recues et les admirations courantes, au risque d'exciter les ironiques applaudissements de ceux qui, par une inconsciente et double antiphrase, se nomment aujourd'hui les libres penseurs ? On imiterait leur aveugle servi-

lisme. Contemporain de Guttemberg, j'aurais bien certainement partagé l'enthousiasme qui salua son invention. Peu d'années après, à la vue des indignes libelles, les uns exhumés du paganisme ancien, les autres exhibés par le néo-paganisme, qu'elle répandait avec tant de profusion déjà, parmi les belles éditions de la Bible et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, mon enthousiasme n'aurait plus été le même. Il se fût entièrement évanoui, pour faire place au doute, à l'indignation, à la douleur la plus poignante, si, contemporain de Luther, j'avais eu sous les yeux le désolant spectacle de cette même création, si noble et si pure à son origine, violemment détournée de son but, tombant alors au pouvoir des impies, devenant entre leurs mains un instrument d'erreur et de mensonge, de démoralisation et de mort, scindant l'Église, minant la société, menant à la barbarie la vraie civilisation chrétienne. Mais que sont les écarts et les excès auxquels servit l'imprimerie dans le seizième siècle, en comparaison de ceux qui se sont produits par le même moyen dans le dix-huitième, et surtout dans le dix-neuvième ? Cette tour de Babel nommée l'Encyclopédie, dont la masse parut menacer la religion et le ciel, aux yeux épouvantés de nos pères, n'est plus qu'un jouet d'enfants, auprès des machines de guerre dressées aujourd'hui pour la destruction de toute morale et de toute croyance. Sous ce rapport, le progrès ne saurait être nié ; il atteint des proportions, il acquiert une rapidité qui donne le vertige. A considérer ce que la presse est devenue, les ravages qu'elle exerce, les poisons qu'elle répand, jusque dans les derniers rangs du peuple, n'est-on pas en droit de se demander s'il faut maudire, et non bénir, le jour de sa naissance, si ce n'est pas là le pire fléau qui se soit jamais abattu sur l'espèce humaine ? Par plus d'un côté, l'imprimerie ressemble à l'Arbre de la science du bien et du mal. Rien ne serait facile comme de légitimer et d'exposer cette ressemblance ; ce n'est ni le temps ni le lieu. Or, tout en adorant les redoutables secrets de la sagesse divine, qui ne s'est surpris désirant anéantir le fatal et mystérieux ornement du Paradis terrestre ?

CHAPITRE II

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT VIII (1484-1492).

§ I. PENSÉE DOMINANTE DU NOUVEAU PONTIFICAT.

1. Inutiles précautions. J. B. Cibo élu pape. — 2. Sa famille, ses antécédents premiers obstacles. — 3. Inauguration solennelle. Souverains informés. — 4. Les puissances chrétiennes invitées à se liguer. — 5. La Moldovalachie ravagée par les Turcs. — 6. La Pologne menacée. Activité du Pape. — 7. Messages pontificaux en Sicile, en Castille, à Rhodes.

§ II. LE CONTINUATEUR DE MAHOMET II.

8. D'Aubusson diplomate. Main de S. J. Baptiste. — 9. Organisation de l'Italie contre les Turcs. — 10. Dangereuses étincelles en Orient heureusement éteintes. — 11. Obstacles toujours renaissants à la croisade. — 12. Les rois se disputent la garde du prince turc Zizim. — 13. Hérésies ravivées, en Bohême, en Germanie.

§ III. LES MAURES EXPULSÉS DE GRENADE.

14. Rétablissement de l'inquisition en Espagne. — 15. Le sang d'un martyr. Discipline ecclésiastique. — 16. Reprise des opérations contre les Maures. — 17. Progrès et conquêtes des chrétiens. — 18. Guerre intestine chez les

Musulmans. — 19. Marche victorieuse des croisés. Prise de Malaga. — 20. Baza, Alméria, Cadix sont emportées ou se rendent. — 21. Reddition de Grenade. L'Espagne unifiée.

§ IV. FATALES DISSENSIONS EN OCCIDENT.

22. Deux tyrans : Ferdinand et Alphonse de Naples. — 23. Guerre déloyale des deux napolitains contre le Pape. — 24. Le Pape contraint à faire la paix Pour quelles raisons. — 25 Politique de Matthias Corvin envers l'Autriche et l'Empire. — 26. Dissensions en France. Apaisement en Angleterre. — 27. L'Egypte et la Turquie. Accalmie en Allemagne. — 28. Equivoques hostilités. Double jeu des puissances musulmanes. — 29. Un traitre récompensé. Divisions incurables.

§ V. LES ENNEMIS DU PAPE.

30. Atroce vengeance du roi de Naples. Son insigne mauvaise foi. — 31. Déchéance prononcée. Ajournement de l'exécution. — 32. Lutte réelle entre Musulmans. Prudence de Pierre d'Aubusson. — 33. Vains efforts du Pape pour l'union des chrétiens. — 34. Echec des Vénitiens chez les Perses. Leur succès en Chypre. — 35. Insubordination des feudataires du Saint-Siège. — 36. Séjour de Zizim en France. Son transfert à Rome.

§ VI. DERNIÈRES TRIBULATIONS.

37. Indomptable opiniâtreté du roi de Naples. — 38. Ambassades simultanées et rivales des musulmans à Rome. — 39. Bajazet II essaie de faire empoisonner Zizim et le Pape. — 40. Ajournement indéfini de la croisade. — 41. Éclair instantané. Organisation éphémère. — 42. Négociations matrimoniales et politiques de Charles VIII. — 43. Astucieuses démarches de deux tyrans auprès du Pape. — 44. Mort d'Innocent VIII.

§ I. PENSÉE DOMINANTE DU NOUVEAU PONTIFICAT.

Inutiles précautions. J. B. Cibo élu pape.

1. A l'expiration des neuf jours réservés, selon l'antique usage et les récentes constitutions, aux honneurs funèbres rendus à la dépouille mortelle du Pape défunt, les cardinaux, sur le point d'entrer en conclave, se demandèrent s'il leur était permis d'admettre Ascanio Sforza, pour qui n'avait pas encore eu lieu la cérémonie traidtionnelle de l'ouverture de la bouche. Il existait un précédent

célèbre, la participation d'Androin, abbé de Cluny, à l'élection d'Urbain V[1]; le Sacré-Collége, pour le cas actuel, reconnut pareillement au cardinal Ascanio le droit de suffrage. Dès qu'ils eurent formé le conclave, les vingt-cinq cardinaux présents, avant de procéder au vote, arrêtèrent les termes d'une Constitution par laquelle ils prétendaient assurer à leur dignité la possession irrévocable de certaines prérogatives. Ils imitaient en cela le malencontreux et stérile exemple donné par leurs devanciers ou par eux-mêmes dans les derniers temps. Ce pacte était contraire à la Constitution d'Innocent VI; elle porte expressément qu'aucune convention humaine ne peut limiter la toute-puissance du Souverain Pontife, et que les cardinaux, pendant les vacances du Saint-Siège, n'ont que le seul pouvoir d'élire un nouveau pape. Le décret de 1353 est formel; les Pères du conclave de 1484 ne tentèrent pas moins d'imposer par anticipation certaines lois à celui que Jésus-Christ allait, par leur entremise, choisir pour son vicaire. Chacun d'eux fit le serment d'observer ces lois, pour le cas où les suffrages de ses collègues l'élèveraient au trône[2]. Cela fait, les Pères procédèrent au vote, et le nom du cardinal de Saint-Marc réunit onze voix. C'était un homme d'une piété rare, mais aussi d'une humilité si grande qu'elle fit craindre de sa part une résistance invincible à son élévation. Quoi qu'il en soit, au second tour de scrutin, tous les suffrages se portèrent sur le génois Jean-Baptiste Cibo, cardinal prêtre du titre de Sainte-Cécile, évêque d'Amalfi. Il fut élu le 4 des calendes de septembre 1484 et prit le nom d'Innocent VIII[3].

2. La famille du nouveau pape était au premier rang de l'ancienne noblesse de Gênes; Naples se glorifiait de posséder une branche de cette famille, qui portait le surnon de Thomacelli, branche féconde en grands hommes, à laquelle l'Eglise devait Boniface IX, des cardinaux et plusieurs évêques. Son père avait occupé dignement les postes difficiles de premier ministre à Naples et

Sa famille, ses antécédents, premiers obstacles.

[1] Sigismund. lib. II, pag. 15.

[2] Joan. Burchard. *Ms. arch. Vatic.* sign. num. 37, pag. 75.

[3] Steph. Infissur. *Ms. arch. Vatic.* sign. num. 111. — Leonell. Concord. episc. *in Orat.* apud. Masson.

de préteur à Rome. Ses parents, dès qu'il fut en âge de s'instruire, lui firent donner une éducation libérale, dans laquelle il chercha, non point le retentissement passager des triomphes scolaires, mais les éléments d'une solide érudition. Marié de bonne heure, et de bonne heure veuf; il se tourna vers le sanctuaire, bien qu'il lui restât deux fils. Aussitôt après ses débuts dans la carrière ecclésiastique, il se rendit dans la capitale du monde chrétien : il y fut reçu parmi les clients du cardinal Philippe de Bologne, frère du pape Nicolas V. Dans cette situation, il sut mériter toute la confiance et la sincère amitié de son protecteur, qui lui abandonna l'entière direction de ses affaires. Les vertus et le zèle de Cibo le firent arriver rapidement à l'episcopat. Sixte IV, antérieurement à son avènement, l'avait aimé pour ses mœurs égales et douces, sa dextérité, sa modestie ; il en fit son aumônier et son camérier. Les qualités rares qu'il déploya dans ces deux fonctions délicates affermirent en l'agrandissant sa faveur à la cour pontificale : il fut transféré du siège de Savone à celui d'Amalfi, puis enfin promu cardinal. C'était surtout depuis son entrée au Sacré-Collége que ses vertus privées, sa sagesse et son assiduité dans le Conseil, les services éminents rendus à l'Eglise, lui avaient fait un grand renom dans le monde entier. Surtout, les légations de Rome, de Sienne et d'Allemagne étaient trois titres de gloire impérissables[1]. Aussitôt après son élévation au Souverain Pontificat les cardinaux qui venaient de l'élire lui demandèrent de ratifier, par un nouveau serment, les conventions arrêtées dans le conclave. Innocent VIII prit cet engagement ; il y demeura fidèle par la suite pour tout ce qui n'était pas contraire au droit le plus strict, si bien qu'on trouve, dans les écrivains du temps, des plaintes réitérées sur l'accaparement des biens et sur le cumul des fonctions publiques par les membres du Sacré collége[2]. Il y a plus : les magistrats de Rome s'étaient concertés pour obtenir du nouveau Pape le serment de ne conférer qu'à des concitoyens romains les offices de la ville, les prieurés, les abbayes

[1] LEONELL. CONCORD. EPISC. *in Orat.* apud MASSON.

[2] STEPHAN. INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — BURCHARD. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 104, pag. 144. — VOLATER. XXII, et alii.

et les autres. Seulement, une première transaction lui laissa la libre disposition des abbayes; un autre lui permit ensuite de conférer les charges et bénéfices à des étrangers, pourvu qu'ils fussent acceptés comme citoyens romains; enfin on donna le droit de conférer aussi ce titre au Pape et aux cardinaux. Les conditions que les magistrats voulaient imposer étaient tournées; et l'engagement pris par le Pontife devenait illusoire[1].

3. Ces deux graves difficultés du début étaient surmontées: les cardinaux ne voulaient point se rappeler que le nouvel élu était couvert par la Constitution de 1353, et les magistrats romains acceptaient avec satisfaction les arrangements qui venaient d'être arrêtés. Tout était donc au mieux, du moins en apparence. Aussi, lorsque le cardinal de Sienne cria d'une voix puissante et selon le cérémonial accoutumé: « Je vous annonce une grande joie: nous avons un pape; le très-révérend seigneur cardinal de Melfi est élu; il a choisi le nom d'Innocent VIII, » d'universelles acclamations accueillirent ces paroles. Ce fut au milieu d'une allégresse indescriptible, qui semblait présager un avenir sans nuages, que s'accomplirent, le 29 août, les cérémonies usitées dans toute élection pontificale: la visite à la basilique de Saint-Pierre, et le transport triomphal de l'élu à son palais sur une chaire préparée pour la circonstance[2]. Le lendemain, Innocent annonça son avènement au cardinal Paul Fulgosio; voici dans quelles circonstances: L'année d'avant, Baptiste, neveu de ce cardinal, avait dû se démettre de la dignité de doge de Gênes, son despotisme et le dessein qu'il avait formé de livrer cette république à l'empereur ayant déchaîné contre lui les colères de toute la population. Depuis, l'oncle tenait les rênes du gouvernement, et, pendant la vacance du Saint-Siège, il avait offert au Sacré-Collège l'appui d'une flotte et d'autres subsides de guerre pour couper court aux troubles suscités par les factions. Le nouveau Pontife avait hâte de remercier le gouvernement génois de son at-

Inauguration solennelle. Souverains informés.

[1] STEPHAN. INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.
[2] BURCHARD. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 104, pag. 144. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.

tachement à l'Eglise[1]. Avant la cérémonie du couronnement, Innocent VIII écrivit à Ferdinand, roi de Naples, qui l'avait fait appeler au siège d'Amalfi, ce dont il lui avait toujours gardé beaucoup de reconnaissance ; il avait de plus dans sa jeunesse été du nombre des familiers d'Alphonse, père de Ferdinand[2]. Il y avait tont lieu de croire que la couronne de Naples se montrerait heureuse de continuer avec le nouveau Pontife ces relations amicales de vieille date. Aussi, lorsque le 20 octobre, le duc de Calabre, qui retournait de la guerre de Ferrare, se présenta pour saluer Innocent, celui-ci lui fit un magnifique accueil et laissa paraître toute la joie qu'il éprouvait de cette visite[3]. Au reste, la première pensée du successeur de Sixte, en prenant en mains les rênes de la papauté, paraît avoir été pour le rétablissement et le maintien de la paix dans toute l'Italie ; c'est en ce sens, ce nous semble, qu'on doit interpréter l'empressement qu'il mit à écrire, avant d'avoir reçu la tiare, à Laurent de Médicis et au duc de Milan[4]. Le couronnement eut lieu le dimanche 12 septembre avec la pompe accoutumée. Des mesures étaient prises pour assurer la tranquillité de ce jour de fête : on avait fait sortir de Rome les chefs des factions qui l'avaient troublée dans les derniers temps du pontificat de Sixte IV et pendant l'interrègne[5].

Les puissances chrétiennes invitées à se liguer.

4. L'intérêt politique du moment commandait à Ferdinand de Naples d'entretenir le Pape dans les dispositions qu'il lui savait à son égard : il avait absolument besoin qu'Innocent lui vint en aide. A la mort de Mahomet II, il avait profité du désarroi momentané des Turcs pour ravager les côtes de la Macédoine. Maintenant Bajazet, qui venait de monter sur le trône de Constantinople, méditait une éclatante revanche et préparait une flotte puissante pour

[1] Brut. *Hist. Flor.* viii. — Bizar. *Hist. Genuens.* xv. — Aug. Just. *Hist. Genuens.* v. — Foliet. xi. — Innocent. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 1 et 2.

[2] Raph. Volat. xxii. — Brut. *Hist. Flor.* viii. — Innocent. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 6.

[3] Stephan. Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.

[4] Innocent. *Regest.* pag. 8 et 9.

[5] Stephan. Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — Burchard. *Ms. Arch. Vat.* sign. num. 27, p. 229.

envahir l'Italie[1]. Ferdinand justement alarmé se hâta de donner l'éveil à Rome. Au même moment une lettre du grand-maître des chevaliers de Rhodes apportait à ce sujet des détails encore plus précis. Innocent VIII aussitôt, par une encyclique du 21 novembre, exhorta tous les princes chrétiens à réunir leurs efforts contre l'ennemi commun ; si Bajazet trouvait la Chrétienté sans défense, il écraserait les Italiens et se jetterait ensuite sur les autres peuples d'Occident. En conséquence, les princes étaient invités à faire partir, sans retard et sans hésitation aucune, des ambassadeurs munis de leurs pleins pouvoirs, pour l'organisation immédiate d'une ligue générale contre les Turcs[2]. Le même jour, outre cette encyclique à tous les princes, il écrivait une lettre particulière à Matthias de Hongrie, dans laquelle il le pressait vivement d'abandonner la guerre contre l'Autriche pour tourner contre les Infidèles ses étendards victorieux ; cette diversion, opérée par un roi qu'ils savaient être un invincible athlète du nom chrétien, les mettant dans la nécessité de diviser leurs forces, assurerait par là le triomphe de la cause sainte pour laquelle leurs aïeux avaient si longtemps et si noblement combattu. Jamais l'Eglise et l'Europe n'ont couru de plus graves ni de plus imminents dangers. Il est question, dans cette lettre, d'une récente irruption des Turcs contre les Moldo-Valaques, dont le grand-maître de Rhodes avait le premier envoyé la nouvelle en Italie.

5. Voici ce qui s'était passé : Bajazet à son avènement sembla ne vouloir user de la puissance que pour s'abandonner sans frein à son goût pour le luxe et le plaisir ; mais des amis parvinrent à l'arracher des désordres indignes d'un prince, et le décidèrent à conduire une armée contre la Moldo-Valachie, pour tirer vengeance des défaites que le vayvode Etienne avait précédemment infligées aux armes ottomanes. De là les expéditions de 1484 et 1485, qui mirent au pouvoir des Mahométans Kilia, Bialogrod, Asprocastro et d'autres villes. Les farouches vainqueurs portèrent de toutes parts le

La Moldo-Valachie ravagée par les Turcs

[1] Stephan. Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — Sabel. *Decad.* lib. VII, 10.

[2] Innocent. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 59-63 ; et *Regest.* post. eamd. epist.

ravage et la mort. Etienne, trop faible pour résister en rase campagne, dut se retirer dans les montagnes et chercher un asile dans les profondeurs des forêts. Au premier moment, il avait fait demander au roi de Hongrie, qu'il reconnaissait pour suzerain, de secourir Kilia, et Bialogrod assiégées ; mais Matthias, qui avait conclu précédemment avec les Turcs une trêve dans laquelle il n'était fait aucunement mention des Moldo-Valaques, réunit quelques troupes avec une telle lenteur qu'avant qu'il les eût mises en marche, dans la direction de Varadin, on avait appris que c'en était fait des deux places convoitées par le sultan. A cette nouvelle, au lieu de continuer sa marche pour tâcher de rendre aux Chrétiens les villes et le territoire que l'ennemi venait de leur enlever, Matthias reporta toutes ses forces contre les Autrichiens. Du reste, sourd aux instances du Saint-Siège, il n'avait pas abandonné cette guerre fratricide. Son armée s'était avancée de ce côté jusqu'à Cornambourg, et maintenant c'était Vienne elle-même qu'il prenait pour objectif de ses opérations. Etienne, inopinément abandonné par la Hongrie, se retourna vers Casimir de Pologne et se déclara son vassal, afin de pouvoir, avec le secours de ce vaillant monarque, recouvrer sa principauté. Casimir saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'accroître la puissance de la Pologne ; il avait d'ailleurs tout intérêt au maintien d'un Etat ami, entre la frontière de son royaume et l'empire turc. Il envoya donc aux Moldo-Valaques un corps auxiliaire de trois mille cavaliers d'élite. Grâce à ce puissant secours, Etienne put nettoyer la campagne d'ennemis et mettre un terme à leurs déprédations ; mais ses efforts demeurèrent impuissants à lui rendre la possession de Kilia et de Bialogrod, dont les habitants, dépouillés de leurs biens, avaient été menés en servitude à Constantinople[1].

La Pologne menacée. Activité du Pape.

6. Cette invasion des Turcs en Moldo-Valachie fit craindre sérieusement à Casimir de Pologne, pour un avenir prochain, d'autres entreprises de leur part, qui les pousseraient peut-être jusque dans ses Etats. L'année suivante, 1486, une ambassade polonaise conjurait

[1] Michov. IV, 73. — Cromer. XXIX. — Bonfin. *Decad.* 4, liv. VI. — Turcograph, I. — Bos. p. 2, lib. XIV.

le Pape de faire prêcher la croisade, afin qu'on eût sous la main, le cas échéant, des forces suffisantes pour barrer aux Infidèles le chemin des autres Etats chrétiens à travers la Moldo-Valachie et la Pologne. Les alarmes de Casimir étaient d'autant plus fondées qu'il venait de voir les Tartares et le duc de Moscou profiter des dernières expéditions de Bajazet pour se jeter sur la Livonie, où ils avaient tout mis à feu et à sang. Le Souverain Pontife, douloureusement ému de cette lâche trahison commise par Basile de Moscou, avait précédemment adressé à ce prince, le 21 mai 1485, une vive réprimande, lui remontrant la noirceur de son parjure, puisqu'il avait promis attachement et déférence au Saint-Siège pour obtenir en mariage la princesse Sophie Paléologue[1]. L'invasion soudaine de la Livonie par les Tartares et les Moscovites avait mis en émoi les peuples du littoral de la Baltique. Jean, roi de Danemark, de Suède et de Norwège, et ses barons étaient résolus à prendre les armes contre eux, s'ils tentaient une nouvelle entreprise. Le Pape avait chargé l'archevêque d'Upsal de les encourager dans cette glorieuse résolution[2]. Aussitôt qu'il eut reçu du grand-maître de Rhodes avis de l'invasion et des rapides progrès des Turcs en Moldo-Valachie, comme aussi des préparatifs d'une flotte considérable par Bajazet, Innocent VIII, le 30 novembre 1484, informa le grand-maître des dispositions qu'il prenait pour la prompte organisation d'une grande croisade. Il lui donnait en même temps le sage conseil de se tenir en garde contre la duplicité des Ottomans et de se préparer à tout événement pour une vigoureuse défensive. La cour de Constantinople, en effet, au même moment où ses armées écrasaient tel peuple ou tel autre de la Chrétienté, s'attachait à circonvenir diplomatiquement les autres puissances chrétiennes ; ainsi, depuis quelque temps, Bajazet était plein de caresses pour le grand-maître, parce que son frère Zizim était prisonnier des chevaliers de Rhodes, en France, et qu'il avait à craindre que ce prince ne tentât avec le secours des catholiques de le renverser du trône.

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 182.
[2] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 122.

Messages pontificaux en Sicile, en Castille, à Rhodes.

7. Précédemment, le 21 novembre, le Pape avait fait connaître a Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon, qui comptait l'île de Sicile au nombre de ses Etats, combien grande était la terreur qui régnait dans cette province menacée comme l'Italie d'une prochaine invasion musulmane. Les Maures de Grenade, pressés par les armes castillanes[1], s'étaient adressés au successeur de Mahomet II et le poussaient à opérer une diversion en leur faveur, en se jetant sur la Sicile dépouvue de commandement, de soldats et de moyens de défense. La veille, il avait envoyé ses instructions au cardinal de Tolède, Gonzalès Mendoza, qui jouissait d'un si grand crédit à la cour de Castille, et dont les conseils avaient contribué pour beaucoup aux succès des armes espagnoles contre les Maures ; il mandait à ce prélat d'user de toute son influence auprès du roi, pour obtenir que l'île de Sicile fût mise immédiatement en parfait état de défense. A la même date, un autre courrier partait pour la cour de Naples, d'où récemment était venue à Rome la nouvelle des préparatifs faits par Bajazet. Quoique le danger qui menaçait le royaume dût paraître un stimulant suffisant, le Souverain Pontife insistait auprès du roi, l'exhortant à faire toute diligence pour réparer les forteresses du littoral et assurer la garde des côtes[2]. Quelque activité qu'il déployât dans cette campagne diplomatique auprès des princes chrétiens pour l'organisation de la croisade, Innocent ne pouvait se faire illusion : il fallait tenir compte de l'indifférence de plusieurs, et, pour les secours qu'on obtiendrait, il paraissait impossible d'arriver à les réunir assez tôt. Il voulut donc tenter, sinon de faire que Bajazet renonçât à la guerre, du moins de gagner du temps. De concert avec Ferdinand de Naples, il chargea le grand-maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson, aussi connu pour son expérience consommée des choses de la diplomatie que comme grand capitaine, d'ouvrir à la cour de Constantinople des négociations en ce sens.

[1] MARIAM. *Hist. rer. Hispanic.* XXV.
[2] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 56, 59 et 64.

§ II. LE CONTINUATEUR DE MAHOMET II.

D'Aubusson diplomate. Main de S. J. Baptiste.

8. Pierre avait devancé ce désir : il avait fait partir précédemment un interprète qui savait à fond la langue turque, et par cet intermédiaire il avait dit au sultan qu'une ligue des plus puissants souverains et des républiques d'Occident se formait ; que, s'il déclarait la guerre à l'une de ces nations, la croisade se mettrait aussitôt en mouvement pour l'expulser du trône au profit de Zizim ; il ajoutait que lui-même considèrerait le traité de paix entre Rhodes et Constantinople comme rompu, le jour où la flotte ottomane sortirait de l'Hellespont. Cet ultimatum suffit pour que Bajazet abandonnât ses projets de guerre : la crainte de voir Zizim lui disputer l'empire, avec l'aide des puissances chrétiennes, l'emporta sur les conseils de l'ambition ; il fit répondre au grand-maître qu'à sa prière il renonçait à l'expédition d'Italie. Et comme gage de cette promesse et de ses sentiments de bonne amitié pour lui-même, il lui confirma le don de la main de saint Jean-Baptiste qui avait versé l'eau du baptême sur la tête de Jésus. On sait que les disciples ensevelirent la dépouille mortelle du Précurseur à Sébaste. L'évangéliste saint Luc, brûlant du désir d'avoir une relique de Jean-Baptiste, se rendit au sépulcre de Sébaste, sépara la main droite du reste du corps et la déposa plus tard dans le reliquaire de l'Eglise d'Antioche. Elle y fut pendant longtemps un objet de profonde vénération, une source de nombreux miracles, qui contribuèrent à l'accroissement et à l'affermissement de la Foi dans cette province. Chaque année le patriarche la montrait solennellement aux fidèles, et le jour de cette pieuse cérémonie était pour eux un jour de bien grande joie. La renommée universelle de cette précieuse relique fit naître au cœur de Constantin II, empereur d'Orient, l'irrésistible désir de la posséder ; il réussit à s'en emparer par l'entremise de Job, diacre d'Antioche, et la fit porter à Constantinople, où elle fut déposée en grande pompe au monastère de Saint-Jean. Mahomet II, après la prise de Constantinople, la fit retirer de ce sanc-

tuaire et mettre dans son trésor, en même temps que les ornements sacrés et d'autres reliques telles que l'éponge, le roseau et le fer de lance qui avaient servi à la Passion du Sauveur. Maintenant Bajazet en faisait don au grand-maître de Rhodes comme preuve éclatante de ses sentiments pacifiques[1].

Organisation de l'Italie contre les Turcs.

9. Le Souverain Pontife n'avait pas assez de confiance dans la parole du sultan pour voir dans la promesse qu'il venait de faire à Pierre d'Aubusson autre chose qu'un atermoiement, qui pouvait même n'etre que de courte durée. Il redoubla de zèle et d'activité pour le mettre à profit, et l'on ne peut qu'admirer les nouveaux et persévérants efforts qu'il fit pour le rétablissement de la concorde entre les princes chrétiens et la formation d'une ligue contre les Infidèles. Non content des exhortations qu'il adressait journellement au dehors, il tint à Rome une sorte de conseil de guerre avec les cardinaux et les représentants des Etats italiens. Il y fut décidé d'un commun accord qu'il fallait réunir au plus tôt une flotte de soixante trirèmes et de vingt navires de moindre dimension, destinée à protéger le littoral italien et à faire bonne garde, pour empècher l'ennemi de s'emparer par surprise de quelque port ou de quelque point fortifié de la côte. C'était, pour quatre mois, une dépense de deux cent vingt mille ducats à laquelle il fallait faire face. Elle fut répartie de la manière la plus équitable : la part du roi de Naples fut arrêtée à soixante-quinze mille ducats ; celle du duc de Milan à pareille somme : celle de l'Etat ecclésiastique à quarante mille ; celle des Florentins à trente-six mille ; celle du duc de Ferrare à huit mille ; celle de Sienne à pareille somme ; celle du marquis de Mantoue à six mille ; celle du marquis de Montferrat à deux mille ; celle de Lucques à pareille somme ; celle du seigneur de Piombino à mille seulement[2]. Les Florentins essayèrent de se soustraire à cette

[1] RUFIN. *Hist. Eccles.* II, 28. — P. SEBASTIAN. PAULI LUCENS. *Adnotation.* ad tom. II, Codicis Melitensis, pag. 554. — GUILLELMUS EQUES CATURCENSIS, *Hist. dexter. S. Joan. Baptistæ*, cum vetere traditione a Theodoro Diaphnota, decimi sæculi scriptore, asserta.

[2] ONUPHR. PANVIN. *in Innocent. VIII.* — INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 14; ibid. *epist.* 46 et post eamd. epist.

contribution, prétextant que leurs ressources étaient épuisées par la guerre contre Gênes. Le Pape leur remontra la nécessité de mettre fin à cette mesquine querelle à propos de frontières, quand c'était le salut de toute l'Italie qui se trouvait en question, et le duc de Milan fut chargé, comme arbitre, de régler le différend. Mais les deux républiques, après s'être mises d'accord au commencement de 1486, ne devaient pas tarder à violer ce traité pour se faire la guerre avec plus d'acharnement que jamais[1]. Dans sa sollicitude pour le salut de l'Italie, le Pape n'oubliait pas l'île de Sicile ; au mois de février 1485, en même temps qu'il multipliait les instances et les démarches auprès de tous les princes de la Péninsule, il agissait auprès du roi de Castille et du cardinal de Tolède pour obtenir le prompt envoi d'une flotte suffisante dans les eaux siciliennes[2]. Prêchant lui-même d'exemple, il chargeait le légat Baptiste des Ursins de rétablir la concorde entre les habitants d'Ascoli et de Fernio, de mettre en parfait état de défense Ancône et le littoral du Picénum[3].

Dangereuses étincelles en Orient heureusement éteintes.

10. On voit, par l'ensemble de ces mesures, qu'Innocent VIII reconnaissait l'impossibilité pour le moment de toute démonstration offensive contre les Infidèles. C'est pourquoi, lorsque les ambassadeurs des habitants de Chio, menacés et vexés par les flottes musulmanes, lui demandèrent d'intervenir en leur faveur, de prendre leur défense, en leur procurant des secours de troupes et d'argent, il se garda bien d'adopter cette attitude agressive, dont Bajazet n'eût pas manqué de faire un cas de guerre générale. Il leur exposa son impuissance à les secourir dans un temps où la situation de l'Italie, menacée elle-même, exigeait qu'il lui réservât toutes les ressources dont il pouvait disposer ; il les congédia sur une bonne promesse de leur venir en aide aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Dès qu'ils furent partis, il écrivit à Pierre d'Aubusson, le grand-maître de Rhodes, le conjurant de faire servir ses relations

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 111, 131 et 132. — AUGUST. JUST. V. — BIZAR. XV. — FOLIET. XI.

[2] INNOCENT. *Lib. Brev* ann. 1, pag. 111.

[3] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 105 et 163 ; et ann. 2, pag. 27.

faciles avec la cour de Constantinople, à ramener la paix, à calmer cette dangereuse querelle[1]. Voici quelle avait été l'origine du différend. Un certain François Médic, qui faisait métier de pirate dans les mers de l'Archipel, avait pillé quelques embarcations turques. Des voisins, jaloux de la prospérité des habitants de Chio, cherchèrent à faire tomber sur eux le châtiment de ce méfait, en accréditant à Constantinople le faux bruit qu'ils considéraient Médic comme citoyen de leur île, et que le forban avait caché là le butin qu'il venait de faire. Le sultan ne prit même pas le soin de contrôler ces odieuses délations et condamna les habitants de Chio à payer une forte amende. Ceux-ci réclamèrent, affirmant que Médic n'était pas leur concitoyen, et qu'ils ne s'étaient point rendus coupables du recel des marchandises volées par ce pirate. Tel était le différend dont Pierre d'Aubusson parvint à se faire donner l'arbitrage, du consentement de Bajazet lui-même. Il plaida si bien la cause des insulaires calomnieusement incriminés, qu'il fit reconnaître leur innocence et leur obtint la remise entière de l'amende infligée. Les habitants de Chio reconnaissants lui firent don d'un grand vase d'argent qui était une merveille d'art[2]. Qu'on n'aille pas croire d'ailleurs que ces rapports de politique courante entretenus avec la cour de Constantinople firent oublier un seul instant au grand-maître de Rhodes ce qu'il devait à l'intérêt général de la Chrétienté. Au mois d'avril 1485, un ambassadeur investi de toute sa confiance, le chevalier Guillaume de Quercy, est à Rome, non seulement pour prêter au nouveau Souverain Pontife le serment de fidélité, mais surtout avec la mission secrète de lui faire part de tout un plan de campagne diplomatique conçu par d'Aubusson contre les Turcs. Il s'agissait d'impliquer Bajazet dans d'autres guerres, de diviser ses forces, de l'empêcher ainsi de faire sortir sa flotte de l'Hellespont et de la conduire à la ruine de l'Italie[3]. Au reste, cette année-là, Rome vit

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 168.

[2] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* p. 2, lib. XIV. — Cet heureux dénouement du différend entre Constantinople et Chio, par l'entremise de Pierre d'Aubusson, n'eut lieu qu'en 1486. V. *Cod. Melitens.* ad hunc annum.

[3] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* p. 2, l. XIV. — INNOCENT. *Lib. Brev.* anno 1, pag. 163.

de nombreuses et brillantes ambassades, notamment celle des rois d'Angleterre, de France et de Danemarck, des ducs de Milan et de Bretagne, des archevêques de Mayence et de Trèves, de la république de Gènes, et d'autres venues de tous les points du monde chrétien, pour reconnaître Innocent comme vicaire de Jésus-Christ et lui jurer obéissance. Devant chacune d'elles le Pape insista toujours sur la nécessité de mettre un terme aux divisions entre peuples soumis à la même loi, pour arriver à l'organisation d'une ligue générale contre les Infidèles[1].

Obstacles toujours renaissants à la croisade.

11. Les guerres entre princes chrétiens étaient évidemment le grand obstacle à la croisade, celle surtout entre l'empereur Frédéric d'Autriche et Matthias de Hongrie, puis celle entre Othon de Bavière et Albert de Brandebourg. Georges de Bavière, parent de ces quatre princes à divers degrés, faisait les plus louables efforts pour arrêter l'effusion du sang et faciliter une solution pacifique. Le Saint-Siège le soutenait de ses encouragements. Georges parvint à réconcilier Othon de Bavière et Albert de Brandebourg ; mais il échoua complètement dans ses intentions auprès de Frédéric et de Matthias. Ce dernier, par six mois de siège, amena dans Vienne une disette si terrible, que la ville se rendit à discrétion. Il y entra triomphalement la veille de la Fête-Dieu de l'an 1485, et fit aussitôt marcher son armée à la conquête de Neustadt. Frédéric, pour avoir écouté les conseils d'une aveugle ambition et convoité la couronne de Hongrie, se voyait maintenant dépouillé de presque toute l'Autriche, son duché patrimonial. Errant à travers l'Allemagne, il cherchait à se tromper lui-même, dans sa douleur incurable d'avoir perdu l'héritage laissé par ses aïeux, et sur les murs des hôtelleries il gravait, dit-on, ces paroles : « L'oubli des pertes irréparables est le comble du bonheur[2]. » Quant à Matthias, son entrée triomphale à Vienne coïncidait avec un tremblement de terre, et cette instabilité du sol sous ses pas était pour lui comme un sombre présage de l'ins-

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 95, 154, 170, 173, 207, 215, 219. — ONUPHR. PANVIN. *in Innocent* VIII.

[2] BONFIN. *Decad.* 4, lib. VI. — NAUCLER. vol. 2, gen. 50, lib. XXVI. — PAUL. LAUG. *Chron. Citiz* ; et alii.

tabilité de sa conquête. N'avait-il point lâché la proie pour l'ombre, en abandonnant la Valachie pour s'acharner après l'Autriche? Il est vrai qu'il trouvait une excuse pour pallier son obstination à ne rien faire contre les Turcs: on avait refusé de lui livrer Zizim. Ayant Zizim, disait-il, il l'eût opposé à Bajazet et suscité des intrigues de cour qui n'auraient pu que profiter à la cause du christianisme. Mais son attitude par trop complaisante, pour ne pas dire servile, vis-à-vis de la cour de Constantinople, avec laquelle il paraissait vouloir se maintenir à tout prix en bon accord, afin de pouvoir satisfaire la soif de vengeance dont il était dévoré contre l'empereur, donnait à réfléchir sur la sincérité de ses intentions: on pouvait se demander si, lorsqu'il aurait Zizim en son pouvoir, au lieu de l'opposer à son frère, il n'irait pas jusqu'à le lui livrer[1].

Les rois se disputent la garde du prince turc Zizim.

12. Zizim était également un objet de convoitise pour d'autres princes: le roi de Castille et d'Aragon, de qui dépendait l'île de Sicile, pressait le grand-maître de Rhodes de lui céder ce prisonnier; les mêmes instances étaient faites, le 4 juin 1485, par le roi de Naples; le sultan d'Egypte lui-même entama des négociations à ce sujet, dans la crainte que Bajazet, qui avait déclaré la guerre au prince de Caramanie, n'en vînt prochainement à des attaques contre son empire[2]. Mais le Souverain Pontife était au nombre des solliciteurs. Cette circonstance était pour Pierre d'Aubusson la tangente qui lui fournissait une issue, hors de ce cercle d'obsessions intéressées. Au sultan d'Egypte, il fit répondre par un refus, motivé sur ce que Zizim ne pouvait etre livré à qui que ce fût sans l'assentiment du chef suprême de la Chrétienté, qui l'avait réclamé pour lui-même; aux rois chrétiens, il fit représenter qu'ils devaient avant tout entrer dans la ligue générale que le Pape voulait former, les forces de chacun d'eux prises à part étant trop inférieures de beaucoup à celles de l'empire turc; et que retirer Zizim de la France avant que la croisade eût été décidée et préparée d'un commun accord, ce serait donner des soupçons à Bajazet, l'irriter, le pousser à rompre le traité qui le liait aux Rhodiens, en un mot, exposer les

[1] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* p. 2, lib. XIII.
[2] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* lib. XIII et XIV.

Etats chrétiens aux calamités les plus graves. Ces arguments étaient d'un grand poids. Innocent estima néanmoins qu'on ne devait pas les opposer au vicaire de Jésus-Christ ; il pressa le duc de Bourbon, qui, par son extraction royale, ses nombreux alliés, ses vastes possessions et ses qualités personnelles, était l'homme le plus en crédit à la cour de France, de présenter l'affaire sous ce jour, et finit par obtenir gain de cause : la France et les chevaliers de Rhodes consentirent à lui remettre Zizim en garde[1]. C'était une lourde responsabilité que le Pape assumait, en recevant une haute preuve de confiance. Sur lui ne pèsera pas cependant, au moment critique, le redoutable fardeau. Par un concours de circonstances extraordinaires, son successeur en aura tout le poids, alors même, alors surtout qu'il pensera l'avoir reporté sur le roi de France.

Hérésies ravivées, en Bohême, en Germanie.

13. Comme à toutes les époques troublées, les hérésies, depuis quelques années, relevaient la tête et faisaient des progrès alarmants. En 1484, en Bohême, les Hussites avaient multiplié les massacres de catholiques. L'instigateur de ces scènes sanglantes était un italien du nom d'Augustin Luciani, autrefois évêque dans sa patrie. Insatiable de vaine renommée, cet homme remuant avait renouvelé des erreurs depuis longtemps condamnées par les conciles de Constance et de Bâle Son origine italienne, le titre d'évêque dont il persistait à se parer, la consécration épiscopale qu'il prétendait avoir reçue des mains mêmes du Souverain Pontife, le sacerdoce qu'il n'hésita pas à conférer au hasard en Bohême, l'audace et le mensonge, en deux mots, le mirent bientôt à la tête d'une secte redoutable par le nombre et par le fanatisme des adhérents. Plus tard, l'hérésiarque parut s'effrayer lui-même de son œuvre et des excès commis par ses dupes ; il sembla prêter l'oreille aux sages avis de l'évêque désigné de Passeau. Informé de ces dispositions d'Augustin, le Pape promit de lui pardonner à condition qu'il s'éloignerait de la Bohême pour n'y plus revenir. Il y avait, en effet, tout lieu d'espérer qu'en apprenant sa conversion, ceux qu'il avait séduits rentreraient plus facilement au giron de l'Eglise catholique,

[1] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* p. 2, lib. XIV. — Innocent. *Lib. Brev.* anno 2, pag. 75.

ayant perdu le chef et le porte-drapeau de leur faction, l'apôtre de leurs doctrines impies. En conséquence, l'évêque de Passau reçut mandat de mettre tout son zèle à ramener au bercail cette brebis égarée qui en entraînait tant d'autres vers l'abîme [1]. D'autres erreurs exerçaient leurs ravages contagieux dans le reste de l'Allemagne et jusqu'en Ecosse ; des censeurs de la foi furent établis pour les extirper. Innocent VIII saisit cette occasion pour introduire dans l'instruction judiciaire une réforme capitale. En demandant à l'archiduc d'Autriche de prêter aux censeurs l'appui de son autorité, il lui recommandait d'abolir l'emploi de l'épreuve du fer rouge, attendu qu'à ce genre de preuve inhumain, des coupables pouvaient échapper, tandis qu'il pouvait faire condamner des innocents à qui la souffrance arrachait l'aveu de crimes qu'ils n'avaient pas commis. Il voulait donc qu'on s'en tînt, dans les instructions judiciaires, à la procédure prescrite par les lois de l'Eglise et par celles de l'Empire [2]. Il est bon d'opposer aux détracteurs de la Papauté cet exemple irrécusable d'un pape pris en flagrant exercice d'apostolat civilisateur. Et les exemples de cette sorte abondent dans l'histoire des successeurs de saint Pierre, ou plutôt des progrès de la civilisation, œuvre de Dieu par le ministère des vicaires de son divin Fils.

§ III. LES MAURES EXPULSÉS DE GRENADE

Rétablissement de l'inquisition en Espagne.

14. Entre tous les princes de cette époque, il est juste de signaler Ferdinand d'Aragon et sa femme, le grand roi, Isabelle de Castille, pour le zèle infatigable qu'ils déployèrent dans la repression des hérésies. En 1485, toute la sévérité des lois sur la matière était exercée principalement à Tolède contre les néophytes relaps, qui s'étaient replongés dans la superstition musulmane ou judaïque. Toutefois le pape Innocent, même à cette occasion, fit éclater son

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 104.

[2] INNOCENT. *Lib. Brev.* anno 1, pag. 204. — *Lib. Bull.* tom. I, ann. 1, sign. num. 1918, pag. 465. — BOET. *Hist. Scotor.* VIII.

penchant à la clémence. Beaucoup de ceux qu'avait atteints la contagion des doctrines impies désiraient se réconcilier avec l'Eglise ; seulement, comme ils appartenaient souvent à la plus haute noblesse, le respect humain les faisait reculer devant l'abjuration publique de leur erreur ; le Souverain Pontife leur permit de faire secrètement cette abjuration, mais à la condition expresse qu'elle aurait lieu en présence du roi et de la reine, afin que le respect de la majesté royale les tînt en garde contre toute rechute dans l'avenir[1]. C'est à Séville qu'avait d'abord été rétabli le tribunal de l'Inquisition, quatre ans auparavant. L'exemple de l'Andalousie fut bientôt imité par la Castille. L'Aragon, où l'ancienne Inquisition s'était maintenue, refusa longtemps d'admettre la nouvelle. Au début, avec une organisation à peine ébauchée, n'ayant pas un code précis, elle tomba dans un excès de rigorisme. Sixte IV la mitigea, par l'introduction surtout des appels à Rome. Le dominicain Torquemada, prieur de Ségovie, nommé bientôt Grand-Inquisiteur, en posa les principes, en dressa les règlements avec une sagesse, une équité, une modération qui suffiront un jour à réhabiliter sa mémoire. Des tribunaux de l'Inquisition ne relevaient ni les Juifs ni les Maures, à moins d'être baptisés. Les relaps en étaient seuls justiciables. On les nommait *Marranos*[2] ou *Moriscos*, suivant leur origine. L'opinion les confondait dans une même hérésie. Or, les progrès en étaient devenus d'autant plus alarmants qu'elle comptait en assez grand nombre, parmi ses adeptes, des hommes puissants par leurs richesses ou par les dignités dont ils étaient investis dans l'Etat, et même parfois dans l'Eglise. Cette institution excita chez les hérétiques les craintes les plus vives, au point que les Juifs, extérieurement rattachés au catholicisme, se révoltèrent en Aragon. Les esprits remuants de la noblesse se joignirent aux insurgés, sous le prétexte que le gouvernement de la couronne introduisait dans les lois des innovations qui portaient atteinte aux anti-

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* sign. num. 1909, pag. 46, 49. — MARIAN. *de reb. Hispanic.* XXV, 7.

[2] Des érudits font sérieusement dériver ce mot de l'anathème *Maran-Atha*. L'étymologie me paraît moins scientifique. Les espagnols, dans le langage populaire, appellent marrano l'animal abhorré par les Juifs.

ques fueros, en ce qu'on ne se contentait pas de dépouiller de leurs biens ceux qui étaient accusés d'hérésie, et qu'on allait jusqu'à ne point produire de témoignages contre eux. Après avoir, pendant quelque temps, joué sur les mots au sujet du maintien des fueros, les Cortès d'Aragon envoyèrent des députés à Ferdinand, pour lui demander d'abolir la peine de la confiscation des biens, prononcée contre les hérétiques. Les Juifs néophytes essayèrent d'enlever cette faveur en corrompant à prix d'or des conseillers influents de la Cour de Castille et de la Cour pontificale. Ils espéraient, une fois la confiscation des biens abolie, voir tomber la censure en désuétude. Sûrs de l'appui de plusieurs Grands, qui voyaient dans la sévérité des inquisiteurs une menace de servitude prochaine, et redoutaient la ruine des libertés publiques, ils jurèrent la mort des juges récemment institués. Ils avaient la confiance qu'après leur fin tragique, personne n'oserait accepter leur succession.

Le sang d'un martyr. Discipline ecclésiastique.

15. Le complot contre la vie de tous les membres du tribunal suprême ne réussit pas ; mais le censeur apostolique Pierre d'Arbuès tomba sous le poignard de ces fanatiques. Le 15 septembre 1485, à l'entrée de la nuit, pendant qu'il priait à genoux au pied de l'autel, il fut percé de coups par les assassins, qui prirent aussitôt la fuite. Les clercs présents dans l'église l'emportèrent baigné dans son sang. Le martyr de la Foi ne survécut que deux jours à ses blessures. Cet odieux forfait souleva d'indignation tout le peuple de Tarragone ; il prit soudain les armes, et, sans l'intervention de l'archevêque parcourant les rues à cheval pour apaiser la fureur publique, les Juifs eussent été massacrés tous, innocents et coupables, sans aucune forme de procès. La procédure fut d'ailleurs rapidement menée ; le juste châtiment des assassins ne se fit pas attendre. Leur crime au lieu d'amener, comme ils l'avaient espéré, le renversement du tribunal de la censure, ne fit que contribuer à son affermissement. Les juges furent logés en sûreté dans la citadelle d'Algiafar, et les relaps furent poursuivis avec une rigueur nouvelle[1]. Nous reviendrons sur cet important sujet de l'Inquisition en Espagne, quand

[1] SURIT. *Annal.* XX, 65, tom. IV. — MARIAN. XXV, 8. — *Archiv. Eccles. Cæsar August.* anno 1485.

sera venu le moment de discuter cette institution politique et religieuse, à l'encontre des erreurs, des inventions et des calomnies entassées par l'école protestante, puis servilement copiées par les doctrinaires du philosophisme et de la révolution. En réprimant l'hérésie, le roi Ferdinand et la reine Isabelle s'appliquèrent avec non moins d'ardeur à l'épuration des mœurs du clergé, par le rétablissement de l'ancienne discipline. Ils demandèrent au Pape de faire intervenir en ce sens son autorité souveraine. Innocent se rendit à ce pieux désir avec un empressement d'autant plus grand qu'il savait par expérience quels fruits d'édification on en pouvait attendre. Il avait connu les dangers et les séductions du monde, sans être allé toutefois, quoi qu'en disent les éternels détracteurs des papes, à de criminels égarements, sans avoir donné de scandale. La mort ayant rompu ses légitimes liens et brisé ses illusions passagères, il s'était voué de tout cœur aux études théologiques, aux pieuses méditations, au ministère sacerdotal, aux fonctions épiscopales, à la pratique des vertus qui l'avaient rendu digne de la tiare ; il n'en sentait que mieux l'absolue nécessité d'une pureté de mœurs exemplaires chez les clercs[1].

16. Cette sollicitude incessante donnée au gouvernement intérieur de leurs Etats, n'empêcha pas Isabelle et Ferdinand de travailler sans relâche à l'accroissement de l'empire de Jésus-Christ. Leurs guerres contre les Maures de Grenade, pour arriver à la complète ruine du Mahométisme en Espagne, forment assurément les pages les plus glorieuses de leur règne. En 1485, ils consacrèrent à l'accomplissement de cette grande œuvre une activité comme ils ne l'avaient pas déployée jusque-là. Le roi des Maures, Ali-ben-Hasan, avide de conquêtes, que sa science consommée des choses de la guerre semblait devoir lui rendre faciles, avait allumé le brandon, cause du vaste incendie qui couvrait de ruines, depuis quarante ans, tout le sud de la Péninsule. Violant les traités, il avait emporté le château de Zahata par surprise et fait massacrer tous les chrétiens de son royaume. Ferdinand, poussé par un ardent désir de ti-

Reprise des opérations contre les Maures.

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 218 ; et *Regest.* post. eamd. epist.

rer vengeance de cette perfidie, avait sollicité de Sixte IV la concession des subsides, que son expédition nécessitait. Le Pontife s'était empressé de lui concéder le secours de cent mille ducats d'or à prélever sur les revenus ecclésiastiques, et, pour ceux qui prendraient la croix et le suivraient contre les Maures, la faveur des indulgences consacrées en pareil cas. Innocent VIII, à son avènement, ayant retiré ces concessions de son prédécesseur, Ferdinand obtint bientôt qu'il les fît revivre. Ce fut l'ambassadeur François de Rojas qui mena cette importante négociation à bonne fin [1]. Pour se montrer dignes de ces encouragements du Saint-Siège, les deux rois imprimèrent dès lors un élan irrésistible aux opérations contre les Maures. Aux ides d'avril 1485, l'armée des croisés, réunie à Cordoue, fut passée en revue par les souverains eux-mêmes. Elle était nombreuse et florissante ; l'élite des forces militaires de toute l'Espagne chrétienne se trouvait là. Mais Isabelle et Ferdinand s'aperçurent bientôt qu'au milieu de ce grand concours de guerriers, pour la plupart pauvres, les Grands luttaient entre eux de luxe, de magnificence et de vanité. Ils s'appliquèrent dès lors à ce que ces richesses, au lieu de se dissiper en somptueux festins, en vaines parades, en ornements dispendieux, fussent employés à l'équipement des soldats et à l'acquisition des armes nécessaires, pour arriver à l'écrasement de l'ennemi ; eux-mêmes donnèrent l'exemple de cette utile et noble réforme, qui fut aussitôt imitée par toute la noblesse [2].

Progrès et conquêtes des chrétiens.

17. L'armée se mit en mouvement. On échoua dans une tentative contre Sierrafreda, et l'on prit la direction de Coïn et de Cartima. Benamaxic fut obligée de se rendre. Cette ville s'étant révoltée peu de temps après, elle fut prise d'assaut et détruite de fond en comble ; les principaux citoyens furent pendus et le reste du peuple fut réduit en servitude. Ce désastre ne put terrifier les Maures voisins ; confiants dans l'appui des Gomeritains, que leur fanatisme avait poussés à venir d'Afrique en Espagne pour combattre au nom de

[1] ÆLIUS ANT. NEBRISSENS. *Decad.* 2, l. I, c. 1. — LUCIUS MARINÆUS, XX. — MARIAN. XXV, 1 ; et alii. — INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 1, pag. 108.

[2] NEBRISSENS. *Decad.* 2, lib. IV, cap. 1. — MARIAN. XXVI, 6.

leur faux Prophète, ils chassèrent, en leur tuant deux de leurs plus vaillants capitaines, Pierre Alarcon et Tellius Aguilar, les croisés de Coïn, où ceux-ci venaient d'entrer par la brèche. Toutefois, cette ville fut prise ensuite et rasée. Cartima dut à son tour se résigner à se rendre et reçut une garnison chrétienne. Les croisés concentrèrent alors tous leurs efforts autour d'Arunda, après avoir pris possession de tous les défilés environnants. Fatiguée de leurs continuelles attaques, cette place suivit l'exemple de Cartima, le 10 des calendes de juin. La panique se mit parmi les populations voisines, et deux positions importantes du littoral, Casaraboucla et Marbella, allèrent d'elles-mêmes au-devant de l'occupation espagnole. Grenade, sous le coup de la terreur, chassa du trône Albohacem et le remplaça par Muleh-Abohardil, qui signala son début en plongeant une main fratricide dans le sang de son prédécesseur. Les chaleurs de l'été firent suspendre momentanément les opérations. Elles furent reprises au commencement de septembre. Les croisés, sous la conduite du prince de Cabra, essuyèrent d'abord une cruelle défaite ; mais la honte de cet échec fut lavée par une défaite plus grande encore et des pertes réitérées infligées coup sur coup aux Barbares. Avant la fin d'octobre, deux places importantes et des forteresses moindres étaient ajoutées aux conquêtes des chrétiens. Le nom de Ferdinand était devenu la terreur des Maures[1]. Au mois de février de 1486, Innocent VIII, après avoir remercié Isabelle et Ferdinand de l'envoi de dix mille ducats d'or, au moment où la guerre contre le roi de Naples avait épuisé ses finances, les félicitait de leurs succès contre les Maures de Grenade, puis les exhortait à terminer cette guerre le plus tôt qu'ils pourraient, afin de joindre leurs forces à celles des autres princes chrétiens contre les Turcs. Le Pape généralisait dans sa pensée l'expédition religieuse et nationale. Pour lui, Grenade conquise ouvrait aux soldats de Jésus-Christ le chemin de Constantinople, celui même de Jérusalem.

Guerre intestine chez les Musulmans.

18. Un prêtre, Pedro Gonzalès Mendoça, cardinal archevêque de

[1] NEBRISSENS. *Decad.* 2, lib. IV, c. 1. — MARIAN, XXV, 6, 7; XXVI, 2, 3. — SURIT. XX, 60, 62.

Tol`de, accompagnait l'armée, l'animait de son souffle, l'éclairait de ses conseils. Dans cette inspiration sacerdotale revivaient les glorieuses traditions du passé. Mais, si le Grand Cardinal d'Espagne était l'âme de la croisade, Gonsalve de Cordoue, le Grand capitaine, en était le bras. Il commandait l'aile droite. On le voyait partout où l'action promettait les plus belles charges et les plus imminents périls. Apr`s Isabelle, c'est à lui que reviendra le principal honneur du succ`s. Le roi et la reine n'avaient rien tant à cœur comme de compléter les avantages que leur avait donné la campagne précédente [1]. L'occasion ne pouvait être mieux choisie : le royaume de Grenade était la proie de discordes intestines. Aboul-Hassan et Boabdil se disputaient le trône ; pour en finir, il avait fallu faire deux parts, donner au premier Alméria et Malaga, et laisser le reste des possessions musulmanes au second. Les efforts des croisés se port`rent d'abord contre Loxa, qui s'était donnée à Boabdil. Le roi barbare défendit cette ville avec un rare courage, et provoqua les Chrétiens au combat dans de nombreuses sorties ; mais il eut toujours le dessous et ne put empêcher les canons espagnols de continuer à battre en brèche les remparts. Les choses en arrivèrent au point qu'il ouvrit des négociations avec Ferdinand, lui abandonna la possession de la place et reconnut sa défaite en se courbant devant lui. Cette grande victoire des croisés espagnols eut un retentissement immense. Le Pape, informé par les soins d'Isabelle, fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâce, le dimanche 9 juillet 1486 [2]. Ferdinand, laissant Loxa sous la garde d'une forte garnison, aux ordres d'Alvarez de Luna, porta son camp au pied d'Alama, citadelle réputée imprenable par sa situation même, d'où l'on a la vue de Grenade, qu'elle domine et défend. Les Maures avaient coutume de la surnommer le bras droit et l'œil de leur capitale. Le 8 juin Alama s'était rendue, entraînant la prompte soumission des forteresses voisines, Zagra, Galare, Zagadix et Balnea. Bientôt après, les Croisés campaient devant Moclin, château-fort que l'art, aidé par la Nature,

[1] INNOCENT. *Lib Brev.* ann. 2, pag. 172 et 194.

[2] SURIT XX, 68. — MARIAN. XXV, 9. — INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 2, pag. 439, 460. — BURCHARD. *Diar. Ms. Arch. Vatic.* pag. 506.

avait rendu des plus propres à repousser les attaques des ennemis ; il fermait aux chrétiens l'entrée de la campagne et de la huerta de Grenade. Les Maures donnaient à cette position le surnom de bouclier de leur royaume. Le 17 juin, l'imprenable bouclier passait au pouvoir de Ferdinand par capitulation, et du même coup Colomer, Sierrafreda, plusieurs autres places.

Marche victorieuse des croisés. Prise de Malaga.

19. Dès lors les Croisés purent se répandre dans la plaine de Grenade et la nettoyer de tout ce qui tentait de leur opposer quelque résistance. Vingt mille cavaliers, l'élite des guerriers maures, se tenaient enfermés derrière les remparts, épiant l'occasion de livrer bataille aux Espagnols, dès qu'on leur verrait une position défavorable. Enfin, la cavalerie des Infidèles fut lancée sur l'arrière-garde des chrétiens. La mêlée devint terrible ; mais les Croisés repoussèrent victorieusement cette attaque. Après cela, le fer et le feu à la main, ils portèrent le ravage dans toute la campagne environnante. Les défenseurs du Coran étaient abattus, brisés. Ferdinand mit de fortes garnisons dans les places prises, et, pour refaire ses troupes, fit rentrer à Cordoue le reste de son armée. Cette glorieuse campagne n'avait duré que soixante-dix jours[1]. Aux ides d'avril 1487, le héros espagnol se remit en marche à la tête de douze mille cavaliers et de quarante mille fantassins. Il partit de Cordoue, sans faire connaître à ses lieutenants le point du territoire ennemi qu'il avait résolu d'attaquer tout d'abord. Quelques jours après, les Croisés campaient devant Malaga. Aboul-Hassan envoya sur l'heure son général Rodoan avec des troupes pour défendre la place ; puis il arriva lui-même avec vingt-mille fantassins et mille cavaliers, laissant une armée beaucoup plus considérable contre son rival Boabdil. Les Chrétiens attendirent l'approche de ses troupes, se jetèrent sur elles, les mirent en complète déroute, et le forcèrent lui-même de fuir jusqu'à Grenade, dont les habitants, qui avaient déjà proclamé Boabdil d'un commun accord, refusèrent de le recevoir. Malaga était sur le point de tomber au pouvoir de Ferdinand, lorsque les Gomeritains d'Afrique se jetèrent dans la citadelle et soutinrent

[1] SURIT. XX, 58. — MARIAN. XXV, 9.

longtemps, avec une héroïque persistance, les attaques des assiégeants. Enfin le 8 août, les habitants de Malaga se rendirent à la condition d'avoir la vie sauve, et bientôt la famine eut raison de la garnison qui défendait la citadelle; elle fut réduite en servitude. Malaga était pour les Espagnols une conquête de la plus haute importance. C'était par ce port qu'étaient arrivés jusqu'à ce jour aux Maures de Grenade les secours de toute sorte de leurs coreligionnaires d'Afrique. Cette insigne victoire eut pour couronnement la prise d'Ossuna, bientôt suivie de celle de Miga [1].

Baza, Alméria, Cadix sont emportées ou se rendent.

20. La campagne de 1489 ne fut pas moins brillante, quoique beaucoup plus laborieuse. Ferdinand était à la tête de douze mille cavaliers et de plus de cinquante mille fantassins, sans compter une grande multitude de guérillas qui suivaient l'armée. Cujar ne fit qu'une courte résistance. Quelques jours après commençait le long et fameux siége de Baza, l'une des plus fortes places de l'ennemi. Les Maures la défendirent héroïquement et fatiguèrent les Chrétiens par des sorties fréquentes, sans réussir toutefois à briser leur constance. Le siége se prolongea jusqu'à la fin de novembre. La saison était extrêmement rigoureuse, et la peste venait de se déclarer dans le camp des Croisés. Fallait-il abandonner la partie? Quelques voix hasardèrent timidement la question dans le conseil. Mais Isabelle et Ferdinand ne permirent même pas qu'elle fût discutée; ils poussèrent les opérations avec plus de vigueur. Le 4 décembre, la capitulation était signée, et la ville ouvrait ses portes aux Chrétiens victorieux. Tabarna et Seron se rendirent sans résistance. Boabdil, toujours en lutte avec son compétiteur, voulant obtenir de Ferdinand des ménagements pour les villes du royaume qui s'étaient mises de son parti, vint se jeter à ses pieds et lui livra les importantes places d'Alméria et de Cuadix, qui, bien défendues, auraient pu longtemps arrêter l'armée chrétienne ! Enfin deux châteaux Almunevar et Salembina, dans lesquels les rois Maures avaient coutume d'enfermer leurs trésors et de faire élever leurs enfants, ne purent soutenir l'élan victorieux des phalanges espagnoles ; ils

[1] SURIT. XX, 70, 71. — MARIAN. XXV, 10. — INNOCENT. Lib. sign. num. 1909, pag. 503. — *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.

firent leur soumission dans les derniers jours de décembre. Le recensement de son armée fit connaître à Ferdinand que la prise de Baza lui coûtait vingt mille soldats, dont sept mille tués dans les batailles hors du camp, trois mille morts des suites de blessures reçues, et le reste emporté par l'épidémie ou les rigueurs de l'hiver. Il est vrai de dire que le plus grand nombre de ces derniers appartenaient aux troupes irrégulières[1]. Quand vint l'hiver de 1490, tous les ports dans lesquels des secours de l'Afrique pouvaient arriver aux Maures étaient au pouvoir des Espagnols, qui s'étaient en outre rendus maîtres de toutes les forteresses importantes du royaume de Grenade. Il ne leur restait plus qu'à frapper le dernier coup en s'emparant de Grenade elle-même.

21. Ferdinand, pour éviter aux habitants de cette ville les maux d'un siége, leur avait fait demander de la rendre volontairement ; mais à cette proposition venait de répondre un dédaigneux refus. On avait même conçu l'espérance d'arrêter le héros espagnol dans ses conquêtes, en lui inspirant la crainte d'une intervention désespérée de toutes les forces musulmanes d'Afrique et d'Asie : le sultan d'Egypte, qui possédait toujours son titre d'Iman, le Caire et Babylone, lui fit alors signifier que, s'il persistait à continuer la guerre contre Grenade, il ferait de son côté massacrer tous les Chrétiens d'Egypte et de Syrie ; qu'il détruirait de fond en comble tous les monuments de leur religion, sans en excepter le Saint-Sépulcre. Ces menaces se brisèrent contre l'inébranlable résolution du libérateur de l'Espagne catholique[2]. Dès les premiers jours du printemps de 1491, les opérations militaires furent reprises avec vigueur. Isabelle, ayant auprès d'elle ses enfants, restait au château d'Alcala, mais prête à s'élancer sur les traces de son mari pour partager avec lui les dangers comme la gloire. Cinquante mille hommes, l'élite des guerriers espagnols, suivirent leur roi jusque sous les murs de Grenade, où la reine ne tarda pas de les rejoindre. Isabelle et Ferdinand résolurent de ne quitter ce lieu qu'après l'entière expulsion

Reddition de Grenade. L'Espagne unifiée.

[1] LUCIUS MARIN. *de reb. Hispanic.* XX. — SURIT. XX, 81. — MARIAN. XXV, 13 ; et alii.

[2] SURIT. *Annal. Arag.* XX, 63, 85 et 87. — MARIAN. *Reb. Hisp.* XXV, 15.

des Infidèles de leur dernier boulevard dans la Péninsule. Comme ils pressentaient que cette lutte suprème serait de longue durée, ils firent élever, sous les murs de Grenade, une ville neuve, où les Croisés pourraient prendre en sûreté leurs quartiers d'hiver ; elle reçut le nom de Santa-Fé. Les travaux de constrution furent rapidement exécutés, grâce au concours des populations voisines, malgré les sorties continuelles faites par les assiégés pour y mettre obstacle. Ces sorties furent toujours victorieusement repoussées, avec pertes énormes du côté des agresseurs. En fin de compte il restait à Boabdil, de ses vingt mille cavaliers d'élite, à peine trois cents. Toutes les villes et places de son royaume étaient perdues, il n'avait plus d'armée, ses communications avec l'Afrique demeuraient interceptées, il était bloqué dans sa capitale avec les derniers débris de son peuple, deux cent mille personnes, incapables de se défendre, et qu'il fallait nourrir, alors que les approvisionnements étaient près d'être épuisés et qu'on ne pouvait pas en attendre du dehors. Il se résigna. La capitulation fut arrêtée aux conditions suivantes : La ville et ses fortifications devait être livrées à Ferdinand ; tous les prisonniers chrétiens retenus dans les prisons seraient mis en liberté ; les Maures conserveraient leurs biens, le libre exercice de leur culte, la faculté d'être jugés selon leurs lois ; ceux qui désireraient émigrer en Afrique, pourraient librement vendre leurs propriétés et quitter le pays pendant les trois années qui allaient suivre. Un fanatique, qui jouissait d'un crédit considérable auprès de ses coreligionnaires, retarda de quelques jours l'exécution de ce traité. Encore vingt mille hommes se rangèrent dans sa faction ; mais la famine et les autres incommodités de la guerre eurent raison de leur résistance, et les firent consentir à courber la tète sous le joug du vainqueur. Le 2 janvier 1492, après huit mois de siége, la croix brillait au sommet de la plus haute tour de la citadelle. L'Espagne entière faisait partie désormais de l'empire chrétien, après avoir subi pendant près de huit cents ans la présence et le fardeau de la domination musulmane[1].

[1] Marinæus Sicul. xx. — Surit. xx, 87 et seq. — Marian. xxv, 16, 17.

§ IV. FATALES DISSENSIONS EN OCCIDENT.

Deux tyrans : Ferdinand et Alphonse de Naples.

22. Nous avons anticipé, sacrifiant l'ordre des dates à la connexité des événements ; force nous est de revenir en arrière. Tout le pontificat d'Innocent VIII, à l'exception de la première et de la dernière année, fut profondément troublé par la guerre que ce Pape eut à soutenir contre le roi de Naples. Le fils et l'héritier présomptif de Ferdinand, Alphonse, duc de Calabre, était la cause première de cette funeste discorde. Au retour de l'expédition de Ferrare, ce prince luxurieux et cruel n'écouta que la soif des richesses qui le dévorait ; et ne recula devant aucun excès de despotisme pour les obtenir. Après s'être impunément engraissé des sueurs des pauvres, il voulut mettre en œuvre la violence et la ruse pour dépouiller les Grands. Espérant retirer de la campagne fertile d'Aquila d'immenses revenus, il fit arrêter le comte de Montorio, qui l'était allé visiter avec sa femme, et, le chargeant d'accusations calomnieuses, le fit transporter à Naples et jeter dans une étroite prison. Peu de temps après ce rapt odieux, le bruit se répandit que le comte était frappé d'une sentence capitale. Le peuple d'Aquila répondit à ces iniquités par une insurrection générale contre le roi ; il se déclara sujet de l'Église, et pria le Pape d'accepter leur annexion au patrimoine de saint Pierre et de leur envoyer des secours pris parmi les clients des Colonna ; ce qui fut fait après mûre délibération, avec l'assentiment du Sacré-Collège. Ferdinand, aveuglé par la colère, forma le projet de se débarrasser d'un seul coup et par guet-apens de tous les barons qui lui étaient suspects. Il leur donna l'ordre de se rendre à Naples pour y discuter en congrès les plus graves questions d'intérêt public. Ils eurent vent de son sinistre dessein de les faire massacrer par ses sbires ; aucun n'obéit, à l'exception de trois, le comte de Fondi, le duc de Melfi et le prince de Tarente, qui savaient n'avoir rien à craindre. Cette désobéissance jetait les Grands dans l'insurrection : ils se hâtèrent d'implorer le secours des Vénitiens et d'offrir leurs terres à l'Église, avec promesse de payer le cens habi-

tuel, menaçant le Souverain Pontife de se donner à d'autres, s'il repoussait leur proposition et ne leur venait pas en aide. Toute cette importante affaire fut également soumise à l'examen des cardinaux; puis dans une Bulle Innocent VIII fit briller, aux yeux de tous les fidèles, l'équité de la guerre qu'il allait entreprendre.

Guerre déloyale des deux Napolitains contre le Pape.

23. Il écrivait en même temps à Ferdinand d'Aragon et à Charles VIII de France, pour obtenir leur alliance contre Ferdinand de Naples. Le roi d'Espagne étant aussi roi de l'île de Sicile avait un intérêt immédiat et personnel à la question. Le roi de France pouvait encore moins s'en désintéresser, des princes de sa famille ayant porté la couronne de Naples. Charles VIII d'ailleurs venait de donner des marques non équivoques de déférence à l'égard d'Innocent VIII. Il avait envoyé tout récemment une brillante ambassade dirigée par le célèbre cardinal Jean de la Ballue, à qui ses intrigues avec le duc de Bourgogne, avaient valu, sous Louis XI, le rude mais juste châtiment que l'on sait; les relations les plus amicales étaient maintenant établies entre la Cour de Paris et la Cour pontificale. Le Pape, ces dispositions prises, fit partir en avant Prosper et Fabrice Colonna; il confia le commandement en chef de son armée à Robert de San-Severino. Les insurgés qu'il allait soutenir avaient mis à leur tête Antonelli, prince de Salerne[1]. Lorsque Ferdinand vit que presque toute la noblesse s'était soulevée contre lui à cause de l'injuste arrestation du comte de Montorio et de sa femme, il les remit aussitôt en liberté. Cette mesure apaisa le peuple. Le roi parvint ensuite à semer la discorde entre les nobles conjurés, et même à mettre le Pape aux prises avec une guerre civile, en attirant les Ursins dans son parti. Dès lors, comme au temps des Guelfes et des Gibelins, l'Italie fut divisée en deux camps: d'un côté, Ferdinand de Naples avec Laurent de Médicis duc de Florence et de Sforza l'intrus de Milan; de l'autre, Innocent VIII avec Venise et Gènes[2]. Le point capital était

[1] MARIAN. XXV, 7. — COMMIN. VII, 1. — VOLATER. *Antropol.* XXV. — SURIT. XX, 66. — BRUT. VIII. — SABEL. *Ennead.* 10, lib. VIII. — *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — PANVIN. *in Innocent.* VIII.

[2] PANVIN. *in Innocent* VIII. — BRUT, VIII. — AUGUST. JUST. V. — COMMIN. VII, 1.

de savoir si Charles VIII, qui n'avait pas comme Ferdinand de Castille une guerre nationale sur les bras, évoquerait résolument les droits de la France à la couronne de Naples, soit avec le concours et pour le compte des princes Lorrains, soit pour son propre compte après se les être fait céder. S'il prenait cette détermination, c'était l'intervention à courte échéance des armes françaises en Italie. Tant que les négociations du Pape avec la France étaient pendantes, la lutte entre les parties belligérantes conservait cette physionomie particulière aux guerres exclusivement italiennes, faites beaucoup moins de stratégie savante et de batailles rangées que d'embuscades, de surprises, de piéges, de ruses, de mensonges et de trahisons. Le grand moyen de Ferdinand fut d'ouvrir des pourparlers auprès du Saint-Siége. Tandis que le comte de Fondi, son représentant, les faisait traîner en longueur, les émissaires royaux remplissaient le royaume du faux bruit que la paix était faite ; d'autres tentaient à ce moment même, mais sans succès, de s'emparer de Terracine par la perfidie ; le duc de Calabre était découvert en plein complot avec Jules des Ursins, qui devait lui livrer nuitamment le camp et l'armée des Pontificaux.

Le Pape contraint à faire la paix. Pour quelles raisons.

24. Malgré ces preuves palpables, pour ainsi dire, de l'insigne mauvaise foi du Napolitain, les négociations intermittentes dont il se servait comme bâtons à mettre dans les roues de l'intervention francaise en Italie, avaient fini par établir deux courants dans le Sacré-Collége. Le premier vendredi de juillet 1486, il y eut un consistoire des plus orageux, dans lequel les partisans de la paix avec Ferdinand, notamment le vice-chancelier et le cardinal de Sienne, furent d'une violence de langage inouïe. Le terrain toutefois leur fut disputé pied à pied par le cardinal de la Ballue. Il ne fut pas pris de décision au sujet des propositions du roi de Naples ; et les préparatifs guerriers, de l'un comme de l'autre côté des Alpes, étaient poussés avec une grande activité. Une flotte fut équipée dans le port de Gênes pour le passage de René duc de Lorraine et d'Anjou dans le sud de la péninsule ; déjà ce prince, à la tête des troupes qu'il avait levées et des secours qu'il avait enfin obtenus de Charles VIII, était à Lyon, quand lui parvint tout-à-coup la nouvelle de la con-

clusion de la paix entre le Pape et Ferdinand. Dans ces conditions, l'expédition qu'il allait entreprendre était impossible ; il licencia son armée[1]. Ce traité, qui mettait un terme à la première phase de la guerre de Naples, est du 11 août 1486. Les récriminations contre Innocent VIII ne firent pas défaut, surtout lorsque Ferdinand eut violé ce pacte. Il ne faut pas cependant outrepasser les droits de la critique. On doit convenir que la trahison des Ursins et la guerre qu'ils lui faisaient jusque dans les faubourgs de Rome avaient plusieurs fois mis en danger la vie du Souverain Pontife ; que Charles VIII ne sut pas se décider assez vite et que le duc de Lorraine ne réussit pas assez tôt à réunir les troupes avec lesquelles il aurait pu profiter de la flotte qui l'attendait à Genes ; qu'on était sous la menace d'une irruption dans le Picénum de Matthias de Hongrie, gendre de Ferdinand ; que les discordes antérieures du Picénum aggravaient cette crainte ; que le roi de Castille, qui ne voulait pas voir le sceptre de Naples retourner de la maison d'Aragon à la maison de France, pesa beaucoup sur la décision d'Innocent ; que Maximilien d'Autriche, qui réclamait plusieurs villes de Flandre, n'aurait pas manqué de saisir le moment où la France serait dégarnie de troupes pour exercer ses revendications ; enfin, que les Turcs eux-mêmes avaient fait une apparition sur les côtes du patrimoine de l'Eglise par l'Adriatique, à l'appel de Bucolini, qui s'était emparé de la Seigneurie d'Osimo, et qu'ils n'avaient été repoussés que grâce à la valeur du connétable pontifical Etienne Corso. Certes, il y a, croyons-nous, dans ces conjonctures assez de motifs pour justifier l'acceptation de la paix par Innocent VIII[2]. L'histoire ajoute, à la louange de ce Pontife, qu'après avoir mis fin à la guerre

[1] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 2, pag. 360, 374. 376, 378, 381, 382, 415, 453, 458. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — BRUT. *Hist. Florent.* VIII. — COMMIN. VII, 1.

[2] INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — BRUT VIII. — COMMIN. VII, 1. — SURIT. XX, 66. — MARIAN. XXV, 7. — VOLATER. XXII. — PANVIN. *in Innocent. VIII.* ann. 1486. — BURCHARD. *Ms. Arch. Vatic.* pag. 515 — INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 2, pag. 172, 178, 238, 317, 350, 416 et 427. — INNOCENT. *Ms. Vatic.* sign. num. 1909, secret. pag. 210 et 435. — BONFIN. *Dec.* 4, lib. VIII. — CRANTZ. *Saxon.* XIII.

de Naples, il donna tous ses soins à l'extinction des haines privées, à la répression du banditisme, à la pacification de toute l'Italie[1].

Politique de Matthias Corvin envers l'Autriche et l'Empire.

25. Matthias de Hongrie aurait-il donné suite à la menace qu'il avait faite d'intervenir contre le Pape en faveur de son beau-père Ferdinand? Le doute est permis à cet égard, puisqu'il méditait à cette époque la conquête de l'Autriche ultérieure. Dans ce but, à l'entrevue d'Eylau, il renouvela son alliance avec Ladislas de Bohème. Cela fait, à la tête d'une triple armée de Hongrois, de Bohémiens et de Valaques, il recommença la guerre contre l'empereur Frédéric. Plusieurs places importantes tombèrent en son pouvoir. Il fit en outre alliance avec Charles VIII, ennemi de Maximilien, duc de Bourgogne et fils de Frédéric, afin de diviser les forces allemandes en les obligeant de soutenir au même moment la guerre en Autriche et en Belgique[2]. Les princes électeurs de l'Empire, effrayés ou touchés des revers qui frappaient la maison d'Autriche et la menaçaient de destruction, se réunirent à Francfort, et le 16 février 1486, élurent roi des Romains Maximilien, du vivant même de l'empereur son père, Maximilien avait alors 28 ans. La cérémonie du sacre, à Aix-la-Chapelle, eut lieu peu de temps après, le 9 avril. L'élection s'était faite en l'absence de Ladislas de Boheme, allié de la Hongrie, qui n'avait pas été convoqué. Il réclama, mais uniquement afin d'obtenir des autres princes électeurs que leur oubli volontaire de ce moment ne se changeât pas en exclusion définitive du septemvirat. Les historiens du temps font remarquer que le roi de Bohème ne s'était éloigné de l'empereur qu'à regret: en négligeant de s'attacher la cour de Prague et les Bohémiens par crainte des dépenses que lui eût occasionnées l'enrôlement des troupes bohémiennes, Frédéric les avait poussés dans l'alliance de Matthias. Celui-ci les avait reçus à bras ouvert et sans marchander, comprenant bien qu'ils étaient l'appoint qui allait décider de

[1] VOLATER. XXII. — PANVIN. *in Innocent.* VIII, ann. 1486. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — AUGUST. JUST. VII. — BIZAR. XV. — FOL ET XI. — INNOCENT *Lib. Brev.* ann. 2, pag. 186.

[2] BONFIN. *Dec.* 4, lib. VII. — ABRAHAM BAKSCHAY, *Chron. Ungar.* ann. 1486.

la victoire en faveur de celui qui les aurait à sa solde[1].

Dissensions en France. Apaisement en Angleterre

26. Les rois de Hongrie et de France ne pouvaient voir et ne virent pas de bon œil l'œuvre de la diète de Francfort. A la Cour de Paris on affecta de rire de ce roi des Romains qui n'avait à Rome, ni pouvoir, ni relation, ni bien; preuve, pourrions-nous dire, qu'on y ressentait un bien vif dépit de toute cette affaire, surtout lorsqu'on eut appris que le Pape approuvait pleinement la conduite des princes électeurs et n'avait pas dissimulé la joie que lui causait le fait accompli. Maximilien d'ailleurs eut de brillants débuts, et ce fut aux dépens de la France. Ce pays était alors en proie à de misérables discordes de palais entre Anne de Beaujeu et Louis d'Orléans, qui se disputaient la régence du royaume. Profitant de ces querelles intestines et mettant même Louis d'Orléans dans son parti, Maximilien réunit une armée pour reconquérir les villes de Flandre qu'il avait perdues. Il reprit, en effet, Pont-Audemer, Arras et d'autres places importantes[2]. Il n'y a pas lieu de s'étonner quand on voit l'Angleterre, à cette époque, demeurer complètement en dehors des événements du continent : elle avait assez à faire depuis longues années dans le drame sanglant de la guerre civile des deux Roses. C'est pourquoi le Pape, toujours soucieux des intérêts de la Chrétienté, confirma les droits sur la couronne à la famille de Lancastre, ratifia le mariage entre Henri de Lancastre et Elisabeth d'York. Il défendit aux Anglais de renouer leurs fatales intrigues, de poser à nouveau les problèmes résolus, de soulever dans la suite des contestations au sujet du droit de succession. Les Anglais, cette fois, se soumirent aux injonctions du Souverain Pontife. C'est de ce mariage que naquit Henri VIII[3].

[1] BURCHARD. *Diar. cerim.* Ms. arch. Vatic. pag. 489 et 673. — TRITHEM. *Chron. Spanheim.* ann. 1486. — NAUCLER vol. II, gen. 50. — LANGIUS, *Chron.* ann. 1486. — MICHOV. IV, 73. — CROMER. XXIX. — SERRAR. *de reb. Mogunt.* V. — BONFIN. dec. 4, l. VII. — QUINT. ÆMILIAN. *Encomiast. Frider et Maximil.* in tom. II, *Rer. Germanic.* ex editione Freher.

[2] INNOCENT. *Lib. Brev.* ann. 2, pag. 237, 282. — NAUCLER. vol. II, gen. 50. — CRANTZ. *Saxon.* XIII, 2. — CROMER. VII, 3. — MASSON. *in Carol.* VIII. — COMMIN. VII, 3.

[3] COMMIN. VII, 3. — INNOCENT. *Lib. Brev.* pag. 457.

L'Égypte et la Turquie. Accalmie en Allemagne.

27. Les Turcs mettaient à profit les divisions des Chrétiens pour agrandir leur empire. Bajazet, qui s'était emparé l'année précédente d'une partie du pays des Valaques, envahit la Cilicie et la réduisit en son pouvoir. Puis il décida de tourner ses armes contre le sultan d'Egypte, qui refusait de lui livrer la femme et les fils de Zizim confiés à sa garde. Les préparatifs considérables qu'il faisait pour engager la lutte sur terre et par mer alarmèrent Pierre d'Aubusson, qui mit Rhodes en état de défense et fit savoir au Pape tout ce qui se passait. L'occasion était favorable pour une croisade. Les populations du Caucase et les Chrétiens de la Médie et de la Perse étaient soulevées. Le fanatisme et la cruauté des Ottomans avaient rendu leur joug intolérable. Les persécuteurs venaient d'être exterminés en masse chez les Circassiens[1]. Le Pape se mit aussitôt en devoir de préparer enfin une campagne fructueuse contre les Infidèles. L'alliance du Saint-Siége avec Venise fut le premier pas dans cette voie. La proclamation de cette ligue, qui était consentie pour vingt-cinq ans, eut lieu au mois de février 1487. Les Vénitiens étaient alors en guerre avec Sigismond d'Autriche : Innocent amena promptement une réconciliation. Il s'entendit, en outre, avec l'empereur, qui tint à ce sujet une diète à Nuremberg, pour travailler à la pacification de la Chrétienté déchirée par les guerres civiles. Seulement, les décisions de ce congrès demeurèrent lettre morte[2]. L'audace des Turcs ne connaissait plus de frein : leurs colonnes volantes envahissaient à tout moment par surprise et ravageaient les pays germains qui touchaient à la frontière de leur empire ; leurs corsaires infestaient les côtes d'Italie. Le Souverain Pontife ordonna la prédication d'une croisade, dont il confia l'organisation à Frédéric III. Ce prince était engagé dans une guerre funeste avec les Hongrois, et tâchait de réunir des forces suffisantes pour reprendre l'Autriche à Matthias. Mais il fut malheureux dans

[1] Bosius, *Hist. equit. Jerosol.* part. II, lib. XIV. — Bizar. *Hist. Rer. Persic.* x. — Joseph. Barbar. *Itinerar.*

[2] Volater. IV. — Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — Burchard. *Ms. Arch. Vatic.* pag. 609. — Naucler. vol. II, gen. 50. — Paul. Lang. *Chron. Citz.* anno 1487. — Brut. VIII. — Sabel. *Ennead.* 10, lib. VIII.

cette entreprise, subit une grande défaite ; il vit la défection se mettre dans les rangs de son armée. Le malheureux empereur était sous la menace de revers plus graves encore. Cette situation critique le conduisit à la décision la plus sage : il conclut une trêve avec la Hongrie[1].

Équivoques hostilités, double jeu puissances musulmanes.

28. On pouvait donc espérer maintenant que les forces de la Germanie s'organiseraient enfin contre Bajazet. Bien que le successeur de Mahomet II protestât de son intention sincère de vivre en paix avec les princes chrétiens et parût être tout entier, pour l'heure présente, aux grands préparatifs qu'il faisait contre le sultan d'Egypte, qui avait fourni des secours à Zizim, la prudence ne permettait pas qu'en deçà de la Méditerranée, on s'endormît sur ces apparences. La considération que c'étaient les deux plus puissants empires musulmans qui allaient en venir aux mains ne pouvait pas suffire. Non seulement les Chrétiens avaient tout intérêt à intervenir dans la lutte pour favoriser le succès de Zizim leur allié, mais ils y étaient poussés aussi par l'instinct de leur propre conservation. Il ne fallait pas perdre de vue que les Maures de Grenade, réduits aux abois par Ferdinand de Castille, faisaient à la fois d'actives démarches, pour être secourus, au Caire et à Constantinople. C'eût été folie de ne pas prévoir que les deux sultans feraient trêve, au moins momentanément, à leurs discordes personnelles et s'uniraient pour conjurer, s'il était possible, la ruine de la domination mulsulmane dans l'extrême Occident. Il y avait donc lieu de présumer fortement que les troupes égyptiennes, au lieu d'être dirigées par la Syrie contre les Turcs, prendraient le chemin du nord de l'Afrique pour intervenir dans le sud de l'Espagne contre les ennemis du Coran, et que les préparatifs de Bajazet contre le sultan d'Egypte serviraient à l'invasion de l'île de Sicile, dépendance de l'empire espagnol. Le Pape avait même à craindre les tentatives des Turcs contre les Etats de l'Eglise et contre Rome. Bucolino, qu'une usurpation avait fait prince d'Osimo, leur en avait enseigné la route. Maintenant, il sollicitait à Constantinople l'envoi de dix mille

[1] BONFIN. *dec.* 4, lib. VIII. — BASKAY, *Chron. Ungaric.* anno 1487 ; et alii.

hommes ; s'ils lui arrivaient au mois de mai, il promettait de faire en six mois du Picénum une province de l'empire musulman. Une fois maître du Picénum, Bajazet n'aurait eu qu'à étendre la main pour s'emparer de toute l'Italie[1]. Le danger était imminent: le Saint-Siège auquel des lettres interceptées avaient révélé le complot, recourut aux mesures les plus promptes pour le conjurer. Les pontificaux mirent le siège devant Osimo ; le cardinal de la Ballue, légat du Picénum, avait pleins pouvoirs de raser la ville après qu'on l'aurait prise, d'en partager aux soldats le territoire.

Un traître récompensé. Divisions incurables.

29. Bucolino, qui croyait à l'arrivée prochaine des secours qu'il avait demandés, calcula son système de défense de manière à faire traîner les opérations en longueur. Or, on savait à Rome que la flotte en construction à Gallipoli touchait au moment d'être prête. Il fallut recourir sans retard aux expédients diplomatiques. Laurent de Médicis entama des négociations dont la conduite fut donnée à l'évêque d'Arezzo. Ce prélat réussit à détacher Bucolino de l'alliance turque ; il obtint même de lui qu'il rendît Osimo par capitulation à l'Eglise, moyennant rançon de sept mille florins d'or. Bucolino se retira d'abord à Florence, où Laurent lui fit l'accueil le plus amical ; mais il eut l'imprudence de se laisser attirer à la Cour du duc de Milan, voulut se mêler à des intrigues, se rendit suspect et finit par se faire pendre[2]. Les offres faites par ce dangereux personnage à Bajazet avaient été découvertes par l'entremise de Pierre d'Aubusson, qui pressa vivement le Pape de saisir cette occasion propice pour déchaîner la croisade contre les Turcs avec le concours de Zizim[3]. Innocent abondait dans la manière de voir du grand maître ; malheureusement les funestes querelles qui divisaient la Chrétienté firent échouer ses généreux efforts. Après la guerre entre Sigismond d'Autriche et les Vénitiens dans les Alpes rhétiques, guerre entre les Flamands et les Français, guerre entre

[1] Surit. *Annal.* xx, 79. — Infissur. *Ms. Arch, Vatic.* sign. num. 111. — Vialard. *Vit. Innocent.* viii, anno 1487. — Sabel. *Ennead.* 10, l. VIII.

[2] Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — Vialard. *Vit. Innocent.* viii, ubi supra.

[3] Bosius, part. ii, lib. XIV.


Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Laurent de Médicis et la république de Gênes, guerre civile à Gênes, que la faction des Frégosio livre un moment aux Sforza de Milan, troubles en Corse, rébellion toujours menaçante dans les Etats pontificaux, dissentiments entre Rome et Florence, divisions partout[1].

§ V. LES ENNEMIS DU PAPE.

Atroce vengeance du roi de Naples. Son insigne mauvaise foi.

30. Ferdinand de Naples, au mépris de la paix conclue en 1486, usa de la plus odieuse perfidie pour se venger des seigneurs qui s'étaient alliés à l'Eglise dans la précédente guerre : il les fit appeler à des fêtes magnifiques, au milieu desquelles ils furent arrêtés par son ordre ; et les plus cruels traitements suivirent de près cette trahison. Le Pape, lorsqu'il apprit ces arrestations arbitraires, crut que tout se bornait encore à la détention des seigneurs, et que le roi, pour sauvegarder les apparences de la justice, faisait instruire leur procès. Le 8 juillet 1487 il écrivit à Ferdinand pour le mettre paternellement en garde contre les iniquités auxquelles l'entraînerait la colère ; quelques jours après, il donna mission à l'évêque de Cèzena d'obtenir la mise en liberté des prisonniers et d'annuler toute procédure contre eux. Mais l'atroce vengeance du fourbe Napolitain avait pris les devants : il avait fait massacrer ses malheureux captifs, couper en morceaux leurs membres, et jeter à la mer ces sanglantes dépouilles ; seulement, pour retarder l'explosion des haines populaires et les sévères censures de l'Eglise, il avait ordonné qu'on feignît de porter chaque jour de la nourriture à ses victimes, comme si elles vivaient encore[2]. L'évêque de Cèzena devait réclamer à Ferdinand, en outre de la mise en liberté des seigneurs, le paiement de la redevance annuelle que ce prince, malgré ses engagements, refusait toujours d'acquitter. Le 25 août l'inter-

[1] INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — BRUT. VIII. — AUGUST. JUST. V — BIZAR. XV. — FOLIET. XI ; et alii.

[2] INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — VIALARD. *Vit. Innocent.* VIII, anno 1487. — SURIT. XX, 66. — *Lib. Bullar.*; apud Brovium, pag. 288. — *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 1909, pag. 584.

nonce était de retour à Rome. Le roi de Naples n'ayant pas voulu le recevoir dans son palais, l'envoyé pontifical avait dû se mettre aux aguets auprès d'une porte par laquelle le monarque allait sortir pour une chasse. Ferdinand prévenu l'avait fait appeler alors. A la demande du cens annuel le Napolitain répondit avec impudence qu'il n'avait pas d'argent, qu'il s'était imposé beaucoup de sacrifices pour l'Eglise et qu'il serait juste de l'exempter de toute redevance pendant quatre ans. Sur la question des bénéfices, il se contenta de représenter en deux mots qu'il connaissait les hommes de ses Etats, tandis que le Pape et sa Cour ne les connaissaient pas ; il entendait que le droit de donner les bénéfices lui demeurât, afin qu'ils fussent donnés à ceux qui les méritaient. En ce qui concernait les seigneurs, il récrimina, pour n'avoir pas à se défendre : le Pape Sixte IV, dit-il, avait fait emprisonner des cardinaux soupçonnés de trahison à son égard ; il prétendait avoir la même liberté dans son royaume contre les barons révoltés.

31 En présence de ce langage tenu par Ferdinand, Innocent résolut de prononcer sa déchéance et de reconnaître les droits que Charles VIII prétendait avoir à la couronne de Naples. Toutefois, il ne fallait pas se lancer à la légère dans une entreprise où pouvait être impliquée la ruine de toute l'Italie, la perturbation même de toute la Chrétienté : le prince qui s'était fait une habitude de fouler aux pieds toute religion pour lâcher la bride à sa vengeance, n'hésiterait probablement pas à s'allier aux Turcs, le jour où son sceptre serait mis en cause. Ce n'était certes point faire injure à Ferdinand que de le supposer capable d'une compromission pareille, puisque la rumeur publique l'accusait d'aider secrètement de ses deniers les Maures de Grenade, afin que la Castille, obligée de se tenir toujours sur le qui-vive de ce côté, ne pût prêter le secours de ses armes à la cause pontificale. Quant au roi de France, si bien disposé qu'il fût, encore devait-on lui laisser le temps de préparer une entreprise aussi considérable que la conquête d'un royaume lointain. Or, à ce moment, il était aux prises avec Maximilien d'Autriche, et le 17 août il venait d'essuyer une défaite. Le pape était réduit à ses propres forces, insignifiantes après les pertes de la

Déchéance prononcée. Ajournement de l'exécution.

dernière guerre, le massacre des princes napolitains alliés et l'écrasement d'Aquila. Qu'on ne s'étonne donc point s'il remit à un autre temps l'exécution de ses projets contre Ferdinand de Naples, malgré les instances des réfugiés napolitains dont la Cour de France était devenue l'asile, tels que le prince de Salerne et les fils du seigneur de Bisinia, une des victimes du tyran[1].

Lutte réelle entre Musulmans. Prudence de Pierre d'Aubusson.

32. Ferdinand d'Aragon et de Castille craignait, non sans des motifs plausibles et basés sur les faits antérieurs, que Bajazet ne tournât contre la Sicile les préparatifs qu'il faisait contre le sultan d'Egypte ; aussi donnât-il l'ordre d'équiper une flotte suffisante pour parer à cette éventualité. Un commencement de réalisation ne se fit pas attendre: en 1488, les Turcs firent une descente dans l'île de Malte, et emportèrent un riche butin. On regarda même comme un miracle que cette île ne fût point tombée en leur pouvoir, ce qui eût été un véritable désastre pour la république chrétienne, Malte pouvant être considérée comme la clef de la Sicile et de l'Italie. Dès que les corsaires ottomans furent éloignés, une citadelle fut immédiatement construite dans cette île pour protéger le port, dont le mouillage est des plus commodes. Toutefois, la guerre se fit entre Constantinople et le Caire, au printemps de 1488. Une flotte ottomane jeta cent mille Turcs sur la Cilicie. Le sultan d'Egypte avait pris ses mesures : au mois d'août, son armée était aux prises, non loin d'Issus, avec cinquante mille cavaliers de Bajazet, en tuait plus de trente mille et mettait le reste en fuite. Huit mille Mamelucks périrent avec leur général dans cette journée. Une moitié de la flotte turque ayant mis à la voile vers la Syrie dont elle voulait dévaster les rivages, fut jetée sur les écueils et détruite par la tempête[2]. Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes, informé de tout ce qui se passait, écrivit au Pape au mois de septembre, et lui fit savoir comment la guerre s'était allumée entre Cons-

[1] INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — PANVIN. *Vit. Innocent.* VIII, anno 1487. — VIALARD. *Vit. Innocent.* VIII, eod. anno. — CRANTZ. *Saxon.* XIII, 7. — COMMIN. VII, 3.

[2] SURIT. *Annal.* XX, 79. — MARIAN. XXV, 13. — BOSIUS, p. 2, l. XIV. — BIZAR. *Hist. rer. Persic.* X. — SABEL. *Ennead.* 10, l. VIII ; et alii.

tantinople et le Caire à propos de Zizim. Les parties belligérantes avaient envoyé des ambassadeurs à d'Aubusson pour l'attirer dans l'un ou dans l'autre camp, par de brillantes promesses; il ne s'était déclaré ni pour l'un ni pour l'autre, dans l'attente d'une recrudescence de discordes entre princes musulmans. Peu de jours après, l'amiral ottoman, en croisière dans les eaux de Rhodes, prodiguait au grand maître les démonstrations d'amitié ; puis c'était le sultan d'Egypte informant le même grand maître qu'il envoyait un ambassadeur à Rome et à Naples pour presser les princes d'Occident de rétablir Zizim sur le trône de Constantinople. Or, avant cela, le 10 juin, Matthias de Hongrie avait envoyé un plénipotentiaire à Pierre d'Aubusson pour obtenir que Zizim lui fût livré par les chevaliers. Matthias préparait une expédition contre Bajazet en Europe, au moment où le sultan d'Egypte écrasait ce prince en Asie, et la victoire ne lui paraissait pas douteuse, plusieurs grands de Turquie, partisans de Zizim, ayant fait secrètement alliance avec la Hongrie. Ce fut dans ces conjonctures que le grand maître, après mûre discussion dans le conseil de l'Ordre et avec l'assentiment de Charles VIII, pour couper court à toutes les demandes qui lui étaient faites par les princes séculiers, livra Zizim au Souverain Pontife, le fit conduire de France en Italie [1].

Vains efforts du Pape pour l'union des chrétiens.

33. Innocent VIII sentait tout l'avantage qu'on aurait pu retirer pour la cause chrétienne de la lutte engagée entre les deux grands chefs de l'Islam : il s'efforça, par une nouvelle encyclique, d'entraîner les fidèles dans une prompte croisade, pleinement justifiée par les excursions continuelles des Turcs et des Tartares contre la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne orientale, par les hardis coups de main des corsaires ottomans sur le littoral italien. De l'Angleterre et de l'Irlande il s'attachait surtout à obtenir des subsides pécuniaires ; pour le recrutement des troupes, il comptait principalement sur les diverses contrées de la Germanie : dans ce but il fit partir un légat chargé de mettre fin aux hostilités entre princes germains et de tourner leurs armes contre l'ennemi commum [2].

[1] Bosius, p. 2, l. XIV.
[2] *Lib. Bull.* XXXVII, pag. 232; XL, pag. 308.

Un autre légat reçut l'ordre de réconcilier le roi de Pologne avec les chevaliers de Prusse pour les unir contre les Moscovites, et ce même évêque eut mission de terminer les différends qui s'étaient élévés entre le roi Jean de Danemarck et la noblesse de ses Etats ; ce pays, après sa pacification, pourrait fournir des soldats contre les Tartares. On était d'autant plus en droit d'attendre ces secours du Danemarck, que la reine Dorothée était en route pour l'accomplissement de son vœu d'aller en pélérinage au Saint-Sépulcre, et qu'après être entrée à Rome,le 25 avril 1488, elle n'abandonna son pieux projet qu'en vertu d'une dispense du Souverain Pontife, dispense accordée en considération des guerres qui désolaient l'Orient [1]. L'année suivante, ce furent des dissentiments entre le Danemarck et la Suède que le Saint-Siège dut apaiser. En sorte que la Pologne eut à pourvoir seule à sa défense contre les envahisseurs.Ceux-ci s'étant jetés sur la Podolie, en 1489, Casimir leur opposa son fils Jean Albert, qui remporta deux victoires décisives et les refoula dans les steppes de la Russie [2]. Pendant que le Pape faisait de vains efforts pour arracher les princes chrétiens à leurs funestes discordes, Joseph Barbaro, ambassadeur de Venise à la Cour de Perse, multipliait les démarches auprès d'Usumcassan pour déchaîner ce prince contre les Turcs. Usumcassan avait promis,et trente mille cavaliers étaient accourus sous ses étendards ; mais une fois à la tête de cette armée, au lieu de marcher contre les Infidèles, il fondit à l'improviste sur les Chrétiens de la Géorgie, mit tout à feu et à sang dans cette province, retint la ville de Zitil en sa possession et ne rendit le reste de leurs Etats aux rois Pancrace et Gurgura qu'au prix d'une forte rançon.

Echec des Vénitiens chez les Perses. Leur succès en Chypre.

34. Joseph Barbaro, perdant tout espoir de soulever la Perse contre les Ottomans, se mit en route pour retourner en Europe. A Tauris, il apprit la mort d'Usumcassan et reçut les détails de la scène tragique, qui l'avait immédiatement suivie. Le défunt laissait quatre fils, dont trois du premier lit. Dès que leur père eut rendu le dernier soupir, les trois frères utérins firent étrangler leur jeune

[1] Burchard. *Ms. arch. Vat. in Diar.* pag. 825.

[2] Michov. iv, 64. — Cromer. xxix.

frère, âgé de vingt-deux ans, et se partagèrent l'héritage paternel. Plus tard, l'ambassadeur vénitien fut informé que le fils cadet d'Usumcassan, après s'être emparé des biens de son frère aîné, l'avait fait assassiner par ses sicaires[1]. Ces discordes civiles parmi les Persans, ôtaient à la république de Venise la possibilité, pour longues années peut-être, de faire intervenir contre l'empire turc un peuple dont l'alliance avait maintes fois utilement servi ses intérêts. Elle prit aussitôt d'autres mesures destinées à garantir le maintien de sa puissance coloniale. La reine Catherine Cornelio, que la république avait déclaré sa fille d'adoption, administrait le royaume de Chypre depuis la mort de son mari Jacques de Lusignan. Il était à craindre que cette femme, sans expérience des choses de la guerre, défendit mal son sceptre contre un ennemi puissant comme l'était Bajazet, s'il prenait envie à l'ambitieux successeur de Mahomet II de tenter une conquête qu'il avait pour ainsi dire sous la main. Les Vénitiens envoyèrent à Catherine son frère Georges pour lui remontrer le péril auquel l'exposait son isolement, et lui suggérer l'idée de céder son royaume à la république. En retour celle-ci lui garantirait une retraite honorable et sûre. La reine se rendit au conseil de son frère et quitta l'île, sans que son départ y provoquât le moidre mouvement de la population. Elle fut transportée et reçue à Venise en grande pompe. Georges Cornelio fut fait chevalier, et quelques années plus tard le Pape Alexandre VI gratifia de la pourpre cardinalice un jeune fils du noble Vénitien. Le gouvernement de Chypre fut confié à l'amiral François Privolo, avec l'appui d'une puissante flotte pour repousser les Turcs, au cas où ils tenteraient d'aborder dans l'île, dont on leur avait interdit l'accès[2].

35. Le Saint-Siège favorisa d'autant plus volontiers cette politique de précautions, d'expectative armée, suivie par la république de Venise à l'égard des Turcs, que les troubles civils, sans cesse renaissants en Italie et jusque dans les Etats pontificaux, ne lui lais- Insubordination des feudataires du Saint-Siège.

[1] Jos. Barbar. *Itiner. in Pers.*

[2] Sabel. *Ennead.* 10, lib. V. — Bosius, part. ii, lib. XIV. — Nauger. *Hist. Venet.* ann. 1488 et 1489.

saient qu'un bien faible espoir d'aboutir à l'organisation de la croisade. Ainsi, en 1488, le comte Jérôme Riario, prince de Forli, pour avoir été trop despote, tombe sous les poignards d'une conjuration. Les habitants de Forli, redevenus libres, demandent des secours au Pape en se donnant à lui. Mais la femme du prince assassiné, Catherine, de la race des princes Milanais, usant de supercherie, offre de livrer la citadelle s'il lui est permis d'y entrer, et dès qu'elle en a franchi et refermé la porte, cause à la ville des dommages si grands, qu'avec l'aide des Milanais elle parvient à recouvrer la principauté pour ses enfants ; puis elle fait livrer au supplice les chefs des pontificaux accourus au secours de ses sujets. Le Souverain Pontife, pour ne pas s'attirer la guerre avec le duc de Milan, se vit contraint de dévorer en silence cet injurieux traitement. A la même époque, le 2 juin, Galeotti Malatesta, seigneur de Faventia, était massacré dans son lit. Sa veuve était fille de Jean Bentivoglio, qui venait de s'emparer du pouvoir à Boulogne. Celui-ci se hâta d'accourir pour venger la mort de son gendre ; mais il faillit périr dans cette entreprise et ne dut son salut qu'à l'intervention de Laurent de Médicis. Ferdinand de Naples venait de violer la frontière de l'Etat ecclésiastique du côté de Réate ; le duc de Calabre avait essayé d'en faire autant du côté de la Campanie. Les Bracchio s'étaient rendus maîtres de Pérouse, après avoir jeté leurs adversaires en exil ; Innocent leur ayant envoyé le cardinal de Sienne, ils ne reçurent le légat qu'à la condition expresse que les exilés ne seraient point rapatriés. Les vieilles haines entre Guelfes et Gibelins s'étant tout-à-coup ravivées, des meurtres et des massacres en furent la conséquence. Tuderte et plusieurs villes du Picénum firent défection ou chancelèrent dans leur fidélité au Saint-Siège. Nombre d'historiens rejettent sur Innocent VIII la responsabilité de ces désordres : ils l'accusent de mollesse dans la répression des Grands, qui profitaient de cette tolérance pour tenter d'usurper le pouvoir dans leurs pays respectifs[1]. Que ne diront-ils pas, pour la raison contraire, d'Alexandre VI et de Jules II?

[1] INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — SABEL. *Ennead.* 10, lib. VIII.

Séjour de Zizim en France. Son transfert à Rome.

36. Bajazet, écrasé en Asie par les Mamelucks, trembla de voir les Chrétiens profiter de cette circonstance pour embrasser la cause de son frère Zizim et lui déclarer la guerre. Il fit partir pour la Cour de France un ambassadeur qui fut à Paris au commencement de 1489. Zizim n'était précisément pas soumis aux rigueurs de la détention ; il était traité, sous la garde des chevaliers de Rhodes, avec tous les égards dus à sa naissance, et la Cour de Constantinople ne payait pas moins de 49,000 ducats d'or, monnaie de Venise, pour son entretien. Les précautions militaires prises autour de sa personne l'étaient uniquement pour empêcher qu'il pût être victime de quelque guet-apens ourdi par son frère. Il était si peu prisonnier, dans le sens ordinaire de ce mot, qu'il avait passé de Rhodes en France sur sa réclamation spontanée, parce qu'il regardait l'éloignement de Constantinople comme une condition de sûreté pour lui. Il ne faut pas oublier que ce prince, en demandant asile aux chevaliers de Rhodes, avait pris l'engagement de ne rien faire que sur leur conseil, avec leur consentement, et qu'il s'était mis à leur discrétion. Le droit des gens ne fut donc point violé par les chevaliers, quoi qu'on ait pu dire, ni lorsqu'ils lui permirent d'aller en France, ni lorsqu'ils transmirent au Pape la garde de sa personne. Bajazet faisait donc fausse route en s'adressant à Charles VIII, qui pouvait tout au plus appuyer sa requête auprès du grand maître, mais qui, n'ayant aucun droit sur Zizim, devait s'incliner, quelle que fût la réponse, comme il l'avait fait déjà du reste lorsque Pierre d'Aubusson avait répondu par un refus aux instances de Matthias de Hongrie[1]. L'ambassadeur du sultan priait Charles VIII de ne pas laisser sortir Zizim de ses états ; pour reconnaître ce service, il promettait de rendre toutes les saintes reliques dont s'était emparé Mahomet II à Constantinople et dans d'autres villes d'Asie et d'Europe, de faire tous ses efforts pour arracher la Terre Sainte aux Egyptiens et la livrer aux Français, enfin de payer annuellement une rente supérieure pour l'entretien de son frère. Pierre d'Aubusson, consulté par le roi de France, aurait-il favorablement accueilli ces

[1] *Cod. Melitens.* tom. II, in Addit. num. 23, 31, 43, 46, 138 et pag. 426, 601.

propositions? On ne peut rien conclure à ce sujet : la demande arrivait trop tard ; vaincus par les instances du Souverain Pontife, les chevaliers avaient remis Zizim aux internonces Apostoliques. Le prince turc fut reçu en grande pompe à Rome : toute la suite du Pape et des cardinaux s'était portée au-devant de lui, faisant cortège à l'ambassadeur du sultan d'Egypte, envoyé par son maître à la cour pontificale pour soulever les princes chrétiens contre Bajazet,et concerter avec eux les plans de guerre contre Constantinople· Cette entrée solennelle de Zizim à Rome eut lieu le 13 mars 1489. Le prince était à cheval, la tête recouverte d'un grand voile blanc selon l'usage de sa nation, ayant à sa droite François Cibo comme réprésentant du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du cardinal, comme représentant du roi de France. On remarqua qu'il ne se découvrit jamais et se contenta par moments d'incliner légèrement la tête. Le lendemain, il fut, avec l'ambassadeur d'Egypte, admis en la présence d'Innocent. Ils ne rendirent, ni lui ni l'ambassadeur, les honneurs au Souverain Pontife, ni selon la coutume musulmane ni selon le cérémonial chrétien. L'entrevue toutefois fut des plus cordiales, et, si cette campagne diplomatique demeura sans résultats, il ne faut en accuser que la persistance des discordes entre les princes occidentaux[1].

§ VI. DERNIÈRES TRIBULATIONS.

Indomptable opiniâtreté du roi de Naples.

37. L'égale obstination de Ferdinand de Naples à ne pas rentrer dans le devoir, après la violation flagrante du traité de 1486, mit le Souverain Pontife dans la nécessité de faire intervenir Ferdinand d'Aragon comme ministre de réconciliation et de paix. Le monarque rebelle demeura réfractaire à toutes les tentatives qui furent faites pour le ramener par la douceur ; il chercha même à rejeter sur Innocent, par d'odieuses calomnies, la responsabilité de tout ce qui

[1] Jalin. *Hist. Carol.* VIII, anno 1489. — Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — Vialard. *Vit. Innocent.* VIII, eodem anno. — Bosius, part. II, lib. XIV. — Burchard. *Ms. Arch. Vatic.* p. 885.

se passait. Il n'y avait plus qu'à recourir aux moyens de rigueur : le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, le Pape le mit sous le coup de l'anathème, dans le cas où, avant deux mois, il n'aurait pas acquitté le cens. La guerre paraissait inévitable : le même jour, le commandement de l'armée pontificale fut confié à Nicolas des Ursins, comte de Pitilia. Je laisse à penser quelle fut la colère du Napolitain à cette nouvelle : il répondit par la menace d'une invasion dans le domaine pontifical, et par un appel au futur Concile. Le Pape ne fléchit pas : au cours du même mois de septembre 1489, il déclara que le royaume de Sicile, fief appartenant à l'Eglise Romaine lui retournait de droit pour violation des traités. Aussitôt parut une bulle, dans laquelle il prononçait la déchéance du roi Ferdinand, avec cette précision que, s'il lui arrivait désormais de l'appeler roi de Naples, il n'entendrait point par là le confirmer dans la possession de ce royaume. Ferdinand, de son côté, se préparait à résister aux édits pontificaux par les armées : il avait déjà confié le commandement de ses troupes à Virginio des Ursins, ennemi personnel d'Innocent. Mis en demeure de répondre à la rébellion par la force, le Souverain Pontife résolut d'appeler le roi de France Charles VIII. Ce prince n'avait-il pas des droits à la couronne de Naples ne revenait-t-elle pas en vertu du testament de René Ier ? Charles étant en guerre avec Maximilien d'Autriche, roi des Romains, les efforts de la diplomatie pontificale tendirent d'abord à réconcilier ces deux souverains. En premier lieu, ceux-ci semblèrent répondre aux désirs du Saint-Siège : une trêve fut conclue à Senlis ; mais elle fut rompue bientôt après et les hostilités recommencèrent. C'est que le roi d'Espagne, qui voyait de mauvais œil tout accroissement de la puissance française, s'était mis en travers des projets de Charles VIII par une alliance avec Maximilien d'Autriche, le roi d'Angleterre et le duc de Bretagne[1].

Ambassades simultanées et rivales des Musulmans à Rome.

38. La guerre entre les Turcs et les Mamelucks prenant de jour en jour un caractère de gravité plus prononcé, les deux sultans lutte-

[1] SURIT. *Annal.* xx, 8, 20, 82. — BURCHARD. *Ms. Arch. Vatic.* pag. 900. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — VOLATER. XXII. — VIALARD. *Vit. Innocent.* VIII, anno 1489. — COMMIN. VII, 3. — BONFIN. *Dec.* 4, lib. VIII.

rent d'adresse diplomatique, en 1490, pour obtenir du Pape la cession de Zizim. Bajazet se plaignait amèrement de ce que Pierre d'Aubusson avait livré le prince turc au Souverain Pontife. Le grand maître de Rhodes s'efforça de le calmer par une bonne excuse et par de douces paroles : il n'avait pas pu se mettre en révolte ouverte contre la volonté du père et du prince commun de tous les Chrétiens ; il valait mieux, dans l'intérêt même de la Turquie, que Zizim fût au pouvoir d'un souverain, qui ne disposait que de forces insignifiantes, qu'à celui d'un monarque puissant comme l'était le roi de France : ce dernier n'eût pas manqué bientôt de chercher à rétablir sur le trône paternel un prince dont il pouvait disposer à son gré. Pierre d'Aubusson voulait par ce moyen gagner le temps nécessaire au Souverain Pontife pour organiser la croisade. Bajazet accepta ou feignit d'accepter la réponse comme un oracle infaillible, et, rendant ses bonnes grâces au grand maître, il envoya une ambassade à Rome pour la négociation d'un *modus vivendi* qui permît d'espérer une paix durable entre les puissances chrétiennes et l'empire ottoman. Le 30 novembre 1490, cette ambassade fut reçue avec les plus grands honneurs. L'envoyé de Bajazet portait cent vingt mille ducats d'or et des dons d'une richesse sans égale, promettant, en outre, quarante mille ducats par an pendant trois ans, si le Pape s'engageait à ne pas laisser sortir Zizim de Rome. A ces propositions, l'ambassadeur de Caït-Bey, sultan du Caire, en opposait d'autres, qui semblaient répondre bien mieux aux intérêts de l'Eglise ; il offrait, comme rançon de Zizim, quatre cent mille ducats, la restitution à perpétuité de Jérusalem et de son territoire, le libre passage et la sécurité avec exemption de tout péage pour les pèlerins désireux de visiter les Saints Lieux, et enfin la restitution à l'Eglise de toutes les anciennes possessions des Chrétiens qui pourraient être enlevées à l'empire turc, s'agirait-il même de Constantinople. Ces offres contradictoires de l'un et de l'autre sultan furent l'objet de discussions animées et fréquentes en conseil des cardinaux.

Bajazet II essaie de faire empoisonner Zizim et le Pape.

39. Enfin, le 28 décembre, l'ambassadeur de Bajazet pria le Pape de lui accorder une entrevue avec Zizim, disant qu'il avait ordre de

ne prendre aucun engagement définitif qu'après s'être assuré par lui-même et *de visu* que ce prince était vivant. Zizim voulut, pour donner cette audience, être assis sur un trône avec tout l'appareil de la majesté souveraine. Le message de Bajazet ne fut lu à son frère qu'après que l'ambassadeur eut promené sa langue sur toutes les parties de l'enveloppe et de la lettre ; des présents envoyés, le prince ne voulut en accepter aucun pour lui-même, permettant toutefois aux gens de sa suite de les recevoir [1]. Ce luxe de précautions n'a rien qui puisse surprendre, Bajazet ayant tenté quelques mois avant, de faire empoisonner son frère. Christophe Macrin de Castrana, furieux d'avoir été violemment expulsé de son domaine par un fonctionnaire pontifical, s'était rendu à Constantinople et avait promis au sultan de le débarrasser de Zizim et d'Innocent VIII. Chargé d'or et de riches présents, avec la promesse, en outre, qu'il serait fait amiral et prince de Nègrepont s'il réussissait dans son entreprise, Christophe revint à Rome, portant une fiole pleine d'un poison subtil qu'il devait jeter dans la fontaine où l'on puisait l'eau que le Pape et Zizim buvaient d'habitude. Pris au milieu des démarches suspectes qu'il faisait pour parvenir à la perpétration de son crime, il avait tout avoué. Au mois de mai, les bourreaux, après l'avoir promené dans toute la ville, avaient arraché ses membres un à un avec des tenailles chauffées à blanc, et l'on avait exposé de ces lambeaux à chacune des portes de Rome. Si Christophe s'était assuré des complices avec l'or du grand turc, ces exemples d'une juste sévérité leur inspirèrent certainement une terreur salutaire. On ne pouvait pas oublier à la cour pontificale que Bajazet n'avait pas caché son vif dépit en apprenant l'insuccès de cette tentative d'empoisonnement, et qu'il avait, dans le mouvement de sa colère, juré d'envahir l'Italie et d'aller lui-même en retirer Zizim les armes à la main. Maximilien d'Autriche, à cette époque, avait donné les renseignements les plus précis au Pape, lui promettant le secours de son épée et le pressant de hâter la conclusion [2] de la

[1] Bosius, p. 2, l. XIV. — Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.
[2] Burchard. *Diar.* Ms. arch. Vatic. pag. 95. — Vialard. *Vit. Innocent.* VIII, anno 1490.

paix entre l'empereur et Matthias, dont les pourparlers traînaient en longueur depuis l'année précédente.

Ajournement indéfini de la croisade.

40. Bernard Stich, qui dans cette circonstance était l'ambassadeur de Frédéric, de Maximilien et du duc de Saxe, s'était en outre rendu de Rome à Naples en leur nom, afin de décider Ferdinand à se joindre à la croisade projetée contre les Ottomans. Mais ce prince, en lutte alors avec le Saint-Siège, n'avait d'autre pensée que de tourmenter le Pape et s'acharnait à expulser les pontificaux de Bénévent. C'est néanmoins dans de telles conjonctures que Bajazet, après réflexion, n'avait pas osé tourner ses armes contre le chef suprême des chrétiens, et qu'il avait envoyé son ambassadeur pour obtenir la paix au prix de l'or et des promesses. Innocent, ayant réuni les représentants des princes occidentaux, ne put arriver à aucune décision au sujet de la croisade ; il fut attristé par de stériles querelles à propos de préséance ou de minimes intérêts. Au mois de septembre, la maladie le fit tomber dans un tel état d'affaiblissement et de langueur, qu'on ne peut lui faire un reproche d'avoir à ce moment reculé devant une entreprise aussi considérable qu'une croisade contre l'empire d'Orient. On ne pouvait plus d'ailleurs, en raison des complications politiques, qui étaient la conséquence de la mort récente de Matthias de Hongrie, attendre aucun secours des pays allemands, quand c'était là qu'on avait espéré pouvoir recruter la croisade[1]. Cette mort prématurée de Matthias, à la fin de mars 1490, à l'âge de 47 ans, quand il était sur le point de conclure la paix avec l'empereur, avait complètement changé la face des choses. Elle était même survenue tellement à point pour Bajazet, que la rumeur publique ne manqua pas de la rattacher, peu de temps après, au complot avorté de Macrin contre la vie de Zizim et du Pape[2]. Cinq princes se disputèrent la succession de Hongrie : Maximilien d'Autriche, Wladislas ou Ladislas de

[1] VIALARD. *Vit. Innocent.* VIII, eodem anno. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.

[2] BONFIN. *Dec.* 4, lib. IX. — TRITHEM. *Chron.* ann. 1490. — MICHOV. IV, 75. — NAUCLER. vol. II, gen. 50. — SABEL. *Ennead.* 10, lib. VIII. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — VOLATER. VIII.

Bohême, son frère Jean-Albert, Ferdinand de Naples, Jean Corvin, enfant naturel du roi défunt. Ils firent tous défendre leurs prétentions devant les Etats du royaume assemblés. Ladislas, grâce aux intrigues de la reine Béatrix, qui espérait l'épouser et réunir les couronnes de Hongrie et de Bohême, obtint la majorité des suffrages et se fit couronner bientôt après. C'était la guerre civile. Jean-Albert, avec une armée que lui fournit son père, Casimir, roi de Pologne, fit irruption en Hongrie contre son frère, que Béatrix avait mis en possession de Bude. Maximilien, saisissant l'occasion, réoccupa l'Autriche et s'empara de quelques villes hongroises. Les Turcs enfin avaient complété ces désordres par de continuelles excursions à travers la Croatie[1].

41. Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, comprit combien il était urgent de mettre fin aux dissensions civiles pour tourner tous les efforts contre l'ennemi commun. Au mois de février 1491, il fit la paix avec son frère Albert en ajoutant au paiement d'une somme considérable la cession de quelques places de la Silésie. Restait Maximilien. L'empereur son père et les princes de l'Empire, estimant qu'il devait se contenter d'être rentré en possession de l'Autriche, lui refusèrent tout secours militaire. Des pourparlers de paix s'ouvrirent et furent plusieurs fois sur le point de se rompre. On finit pourtant par s'entendre sur cette base, que le trône de Hongrie reviendrait à Maximilien ou à ses héritiers, dans le cas où Ladislas mourrait sans enfants légitimes[2]. Maintenant que ces discordes civiles étaient apaisées, il était permis au Pape de reprendre ses plans de croisade contre les Turcs. On était d'accord pour la formation de deux armées de terre contre Bajazet : l'une, composée de Hongrois, de Bohémiens, de Polonais, de Valaques, de Prussiens, de Lithuaniens et de Russes, devait marcher sous le commandement de Ladislas, auquel serait adjoint un légat, faire irruption dans la Bulgarie et pousser jusqu'en Thrace. L'autre, avec Maximilien pour chef, serait recrutée en Allemagne, en Danemarck, en Belgi-

Eclair instantané. Organisation éphémère.

[1] NAUCLER. vol. II, gen. 50. — BONFIN. *Dec.* 4, lib. X et *Dec.* 5, lib. I. — DUBRAV. XX.

[2] BONFIN. *dec.* 5, lib. I et II. — CROMER. XXIX. — DUBRAV. XXXI.

que, en Bourgogne, en France, et devait envahir également l'empire turc par la frontière hongroise, pour opérer ensuite sa jonction avec la première. On se proposait en outre de faire partir une flotte formidable du port de Venise, accrue des navires envoyés par l'Angleterre, l'Ecosse, la France, l'Espagne et l'Italie. Le Pape était dans l'intention d'y monter avec plusieurs cardinaux ; elle devait être commandée ou par le roi de France, ou par celui d'Angleterre, ou par Ferdinand d'Espagne, et, à défaut de l'un de ces trois princes, par un légat. Ni la courageuse résolution du Pape, ni la conception du plan, quant aux grandes lignes, n'avaient rien de nouveau. Ce qui le sera moins encore, c'est le résultat. Le sultan d'Egypte promettait de faire irruption au même moment sur les provinces turques d'Asie. De nouvelles discordes entre princes chrétiens réduisirent encore une fois à néant tous ces beaux projets[1].

Négociations matrimoniales et politiques de Charles VIII.

42. Après avoir fait la paix du côté de la Hongrie, Maximilien eut à soutenir la guerre contre la France. Il fut mis dans cette nécessité par Charles VIII, qui ne se contenta pas de lui renvoyer sa fille Marguerite avec laquelle il était fiancé, mais, de plus, prit en mariage Anne, l'héritière de Bretagne, qui était fiancée avec Maximilien. Il faut convenir que Charles VIII ne pouvait agir autrement en bonne politique : laisser se conclure le mariage d'Anne et de Maximilien, c'eût été souscrire à la séparation de la Bretagne d'avec la France, ouvrir de gaîté de cœur une source intarissable de guerres dans l'avenir. Une campagne des plus heureuses avait naguère été comme la préface de l'annexion définitive à la France de cette vaste et florissante province. Charles VIII y porta résolûment la guerre, parce que, disait-il, les Bretons avaient lésé son droit de suzerain en recevant sur leur terre Louis d'Orléans, son ennemi déclaré. Louis, défait en bataille rangée, fut jeté dans une prison et n'en sortit qu'à la prière de la sœur du roi. Après la mort du duc François, il intervint encore au nom de ce même droit de suzerain pour empêcher sa fille, son unique héritière, de

[1] VIALARD. *Vit. Innocent.* VIII, anno 1491.

se marier avec un prince étranger. Maximilien pour soutenir la lutte attira dans son parti Henri VII d'Angleterre et Ferdinand d'Aragon. Henri VII ayant eu ses troupes malmenées en Bretagne, traversa lui-même la Manche à la tête d'une formidable armée et mit le siège devant Boulogne ; mais, s'apercevant que Maximilien, le principal intéressé, ne lui venait pas en aide, il fit la paix avec Charles VIII et rentra dans son royaume. Le roi d'Espagne également envoya des troupes auxiliaires en Bretagne aux partisans de Maximilien ; mais il les retira bientôt sur la promesse que lui fit le roi de France de lui rendre le Roussillon et la Cerdagne, pour se conformer aux dernières volontés de son père Louis XI. Charles VIII, grâce à ces arrangements, n'eut à tenir tête qu'au seul roi des Romains[1].

Astucieuses [illegible]ma ches de [illegible]ux tyrans [illegible]uprès du Pape.

43. Innocent VIII, las des vexations qu'il avait à souffrir de la part de Ferdinand de Naples, insistait beaucoup en ce même temps auprès du roi de France, l'exhortant à s'accommoder avec Maximilien pour entreprendre la conquête de la Sicile continentale. La crainte de voir les insistances du Pape aboutir fit incliner Ferdinand à des pensers pacifiques, et le 28 janvier 1492, la paix fut en effet conclue, par l'entremise du roi d'Espagne. Les conditions étaient celles du traité que le Napolitain avait violées, croyant pouvoir le faire impunément. A la fin de mai, le prince de Capoue, fils du duc de Calabre et petit-fils de Ferdinand, se rendit à Rome pour solliciter le pardon du Souverain Pontife, au nom de son aïeul et de son père. Le prince fut magnifiquement reçu. Le Pape le reconnut pour héritier du royaume de Naples et lui assura ce droit au cas où son père Alphonse mourrait avant lui. Cette paix d'ailleurs ne devait être que de courte durée, en raison de la mauvaise foi de ceux-là même qui la sollicitaient[2]. A la même époque, Bajazet s'efforçait de se concilier les bonnes grâces d'Innocent VIII par la restitution de précieuses reliques. Il voulait par tous les

[1] Commin. vii, 3. — Gaguin. *in Carol.* viii. — Sabel. *Ennead.* 10, lib. VIII. — Surit. xx, 87. — Marian. xxvi, 1. — Polyd. Virgil. xxvi et xxvii. — Naucler. vol. ii, gen. 50.

[2] Surit. tom. IV, lib. XX, cap. ult. — Marian. xxv, 18. — Infissur. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111.

moyens éviter un soulèvement des princes occidentaux contre lui. Deux lettres pleines de déférence témoignent de ces dispositions. Dans la seconde, il descendait jusqu'à se justifier de sa récente expédition en Macédoine[1]. Voici ce qui s'était passé. Une flotte du roi d'Espagne, dont les Etats embrassaient l'île de Sicile, ayant fait voile du côté de l'Orient, Bajazet avait aussitôt réuni à Gallipoli des forces formidables de terre et de mer. En cet état de choses, il y avait tout lieu de redouter une descente des Turcs sur le littoral italien : des apprêts considérables de défense furent faits précipitamment dans toute la Sicile, et le royaume de Naples se mit sur ses gardes à tout événement. Mais Bajazet, changeant d'idée peut-être, se jeta sur l'Albanie. Les Albanais succombèrent, et le sultan, fier de cette victoire, continua ses préparatifs sur une plus large échelle, pour une expédition contre la Hongrie. Toutefois, il renonça bientôt à ce projet, en apprenant que les guerres civiles étaient apaisées dans ce royaume[2].

Mort d'Innocent VIII.

44. Ce fut dans ces circonstances que la mort enleva le Pape Innocent VIII, le 25 juillet 1492, le jour de la saint Jacques. Il avait longtemps souffert du mal qui l'emporta : depuis deux ans, à la suite d'une léthargie de vingt heures, dont il était inopinément revenu, sa santé avait toujours été mauvaise. L'histoire rapporte à cette occasion le fait d'un médecin juif qui se faisait fort de le guérir, au moyen de la transfusion du sang. Avait-il cependant énoncé la nature de son remède ? Elle ne le dit pas ; mais les implacables et systématiques détracteurs des papes n'hésitent nullement à l'affirmer : du moment où le malade porte la tiare, il doit avoir trempé dans cette barbarie. Toujours la vieille légende du sang des enfants, employé par l'empirisme à ranimer un corps épuisé. La haine précisa les chiffres : sur dix que l'horrible charlatan a saignés, quatre expirent à la suite de cette première opération. Que fait-il alors ? Il prend soudain la fuite pour se dérober au supplice

[1] Bosius, part. II, lib. XIV. — *Ms. Vatic.* sign. lit. C, num. 33, pag. 165, 166.

[2] Surit. *Annal.* tom. V, lib. I, cap. 8. — Turcograph. I. — Bonfin. *Decad.* 5, lib. III. — Vialard. *Vit. Innocent.* VIII. — Cromer. XXIX.

qui l'attend. Les mêmes nous l'apprennent. Peut-on mieux dégager l'auguste malade de toute complicité ? Il est des circonstances qui rajeunissent les mots dont on a le plus abusé : *Mentita est iniquitas sibi.* Loin de demander à de criminelles pratiques une prolongation de vie, le Pape accepta la mort avec une noble et sainte résignation. Il avait occupé la chaire apostolique sept ans, onze mois et trois jours. Inscrivons sur sa tombe une magnifique inspiration, omise dans le rapide exposé de son pontificat : Innocent VIII donna la pourpre romaine au vaillant chevalier Pierre d'Aubusson. Si la récompense est insolite, en est-elle moins méritée ? On ne sort pas des traditions par une exception plus triomphante.

CHAPITRE III

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE VI (1492-1503).

PREMIÈRE PÉRIODE

§ I. ÉLECTION PRÉTENDUE SIMONIAQUE.

1. Discours de l'évêque Léonelli : programme du conclave. — 2. De quels éléments était composé le Sacré Collège. — 3. Cardinaux éminents. Tendances opposées. — 4. Rodrigue Borgia pape. Alexandre VI. — 5. Intronisation du Pape. Sa munificence calomniée. — 6. Joie des Romains. Fête du couronnement. — 7. Prise de possession de Latran. Émotion du Pontife. — 8. Ambassades et félicitations des cours italiennes.

§ II. ANTÉCÉDENTS DE RODRIGUE BORGIA.

9. Sa généalogie prétendue. Sa réelle éducation. — 10. Intrusion des Lenzuoli. Famille des Borgia. — 11. Jeunesse de Rodrigue. Il est nommé cardinal. — 12. Légat dans la Marche, avec quel succès. — 13. Vice-chancelier. Son frère préfet de Rome. — 14. Rodrigue sous Pie II, Paul II, Sixte IV. — 15. Qualités louables du chancelier. Atroces accusations. — 16. Les accusateurs : Jean Burchard. Son infâme chronique. — 17. Guichardin, Paul Jove, Pontano, Sannazar. — 18. Les prétendus enfants d'Alexandre VI. — 19. Leur mère. La fameuse et problématique Vanozza. — 20. Illustres et saintes amitiés. Accusation favorable.

§ III. ROYAUTÉ SPIRITUELLE ET TEMPORELLE.

21. Allocution du Pape aux cardinaux, à César Borgia. — 22. L'ordre rétabli, l'abondance assurée, la sainteté honorée. — 23. Blâmable déviation, promotion cardinalice. — 24. Fâcheux éclat donné par Julien de la Rovère. — 25. Ambition et duplicité de Ludovic le More. — 26. Dissentiments entre Rome et Naples. — 27. Fausse accusation dirigée contre le Pape. — 28. Il étend l'empire de la foi et réprime l'hérésie. — 29. Mort de l'empereur Frédéric III et du roi Ferdinand 1er de Naples.

§ IV. CHRISTOPHE COLOMB.

30. Quel est cet homme, sa patrie, sa famille. — 31. Son éducation au foyer, à l'école, sur mer. — 32. Premiers voyages de Colomb. Il débarque en Portugal. — 33. Le génie chrétien, en lui-même, devant le roi Jean II. — 34. Colomb à Gênes, en Espagne. Couvent de la Rabida. — 35. Le voyageur égaré. L'ami véritable. — 36. Désespérants retards. Second mariage. — 37. Colomb à la cour. Commission nommée. — 38. Obstacles accumulés. Invincible persévérance. — 39. Une grande reine en face du génie. — 40. Découverte du Nouveau-Monde. — 41. Ligne idéale tracée par Alexandre IV. Sublime Bulle.

§ V. EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE.

42. Conquête de Naples résolue par Charles VIII. — 43. Entrée et marche triomphale des Français en Italie. — 44. Négociations avec le Pape. Prétentions éludées. — 45. Charles VIII à Rome. Cardinaux félons. — 46. Le roi très-chrétien repousse le schisme. — 47. Acte solennel d'obédience. Pieux sentiments. — 48. Abdication du roi de Naples. Mort de Zizim. — 49. Stupide accusation. L'Espagne intervient. Le légat se dérobe. — 50. Ferdinand II trahi. Charles VIII à Naples. Abandon forcé.

§ I. ÉLECTION PRÉTENDUE SIMONIAQUE.

1. Dans l'oraison funèbre d'Innocent VIII prononcée le jour même de ses obsèques, devant les cardinaux qui tout à l'heure allaient entrer en conclave, Léonelli, évêque de Concordia[1], s'exprimait en ces termes : « Sur la tête des chrétiens est toujours suspendu le

Discours de l'évêque Léonelli : programme du conclave.

[1] Petite ville d'Italie, sur l'ancien territoire de Venise, détruite par Attila, rebâtie dans la suite.

glaive impitoyable des Turcs ; elle sévit encore, chaque fois qu'elle peut en avoir l'occasion, la rage armée des Hussites ; les plus pernicieuses erreurs continuent à se déchaîner contre la foi ; l'esprit de rébellion envers l'Eglise Romaine, ce prototype divin, cette reine incontestée de l'Eglise universelle, augmente de jour en jour. Il augmente aussi, dans des proportions effrayantes, le luxe du peuple et du clergé. Les princes catholiques, sans en excepter les plus grands, sont armés les uns contre les autres, et s'acharnent à leur mutuelle extermination ; ils en viendront à bout, si rien ne peut arrêter leur criminelle démence. Le patrimoine de saint Pierre est livré depuis longtemps aux mêmes dissensions. A chaque instant Rome est souillée de rapines et de meurtres. Ne suis-je pas en droit d'adresser à l'Eglise notre Mère la parole de Jérémie :« Elle est immense comme la mer, ô fille de Sion, la douleur où vous êtes plongée ; qui guérira vos blessures ? » Nous ne savons pas qui le Seigneur a choisi pour tenir la place et remplir l'apostolat d'Innocent ; l'homme qui dissipera ces ténèbres et conjurera ces périls, comme le soleil à son lever dissipe les ombres de la nuit. » Après un éloge plein de sagesse et d'éloquence du Pape défunt, l'orateur interpelle directement les membres du Sacré-Collège : « C'est à vous qu'il appartient de consoler cette Eglise si profondément affligée ; et vous le pouvez sans peine, mais à la condition que vous mettiez de côté toute affection personnelle, toute ambition, tout conseil intéressé, pour devenir les purs et dociles instruments de la volonté céleste. Ne considérez, en donnant vos suffrages, que la sainteté, la doctrine et l'expérience de celui qui sera l'objet de votre choix. Mes bien-aimés Pères, les yeux du monde entier sont sur vous : l'Eglise vous demande un Pontife dont toute la vie respire la bonne odeur de Jésus-Christ, et qui par là même conduise tous les fidèles dans la voie du salut. N'oubliez pas à cet égard les graves leçons, les avertissements réitérés des Saintes Ecritures. Cette suprême autorité n'est pas démentie par la sagesse humaine. Ecoutez Platon, défendant d'élire pour prince celui qui n'aurait pas traversé sans égarement et sans défaillance les diverses épreuves de la vie. Le pape saint Léon ne tient pas un autre langage, dans un sens et dans des

termes essentiellement chrétiens. Ne vous exposez pas, mes vénérables Pères, à ce que le Seigneur puisse jamais vous dire : « Ils se sont fait un roi, mais non par mon inspiration et selon ma sagesse. » Or, la sagesse du Seigneur, si nous en croyons saint Jérôme, veut que le plus éminent de tous, en science comme en vertu, le plus humble, le moins ambitieux soit élu pour le souverain sacerdoce. Ayez devant les yeux les anciens canons touchant les élections ecclésiastiques, celle du Pontife Romain en particulier ; et nous verrons refleurir l'antique beauté de l'Eglise... »

De quels éléments était composé le Sacré-Collège.

2. Or, loin d'écouter ces belles et courageuses exhortations, ajoute le continuateur de Baronius, la plupart des cardinaux réunis en conclave, les uns achetés à prix d'or, les autres séduits par de magnifiques promesses, quelques-uns déjà gagnés par la similitude des mœurs et la complicité des vices, portèrent leurs suffrages sur Rodrigue Borgia [1]. Il est vrai que l'Annaliste, en formulant ce terrible jugement sous forme de narration, se rejette sur les auteurs contemporains [2] ; mais, en pareille matière, on ne dégage pas ainsi sa responsabilité. Supposer un tel pacte, n'est-ce pas attaquer la validité de l'élection ? Nous reviendrons plus loin sur cette conséquence. N'est-ce pas vouer à l'ignominie les hommes qui composaient alors le Sacré-Collège ? De quel droit ? Avec quelle justice ? Heureusement, la plupart nous sont connus et par le témoignage même de ceux qui leur ont attribué cette vénalité sans exemple. Voyons ce qu'il faut penser d'eux, et nous verrons par là ce que devient la hideuse hypothèse. Déjà l'historien protestant Roscoë, auquel on ne refusera pas une étude approfondie de l'époque, n'hésite nullement à déclarer que la cour romaine était remplie d'hommes d'un mérite éclatant [3]. Elle comptait six cardinaux évêques : Rodrigue Borgia, dont nous n'avons pas à discuter la valeur, puisqu'il est lui-même en cause ; Georges d'Acosta, qui sous les deux précédents pontifes avait noblement exercé les plus hautes et les plus

[1] Raynald. *Annal. Eccl.* anno 1492, num. 26, 27.

[2] Infiss. *Chron. Arch. Vat. Ms.* num. 111 ; — Panvin. *in Alexand.* VI. Il en cite plusieurs d'une époque postérieure.

[3] Will. Roscoe, *Vita Leon.* X, tom. I, pag. 38.

délicates missions, que sa nationalité d'ailleurs rangeait parmi les adversaires de Rodrigue, comme archevêque de Lisbonne et représentant du Portugal ; Julien de La Rovère, un opposant encore plus prononcé, un caractère indomptable, dont les actes et la vie protestent contre de semblables compromissions, au grand jour de l'histoire ; Olivier Caraffa, archevêque de Naples, le modèle des prélats, l'honneur du sacerdoce, un chrétien des temps primitifs, dont la chaste demeure, *casta domus*, comme parle Audin, était l'asile du silence, de la prière, des bonnes œuvres et des vertus domestiques ; Jean Michiele, évêque de Préneste et de Vérone, un pieux érudit, désintéressé jusqu'à l'héroïsme, regardant les pauvres comme ses enfants ; Baptiste Zeno, évêque de Tusculum, dont la parole indépendante et fière égale la sincère humilité. Venaient après eux neuf cardinaux prêtres : Jean de Conti, de cette illustre famille à laquelle avait appartenu le pape Innocent III, devenue romaine dans la suite des temps et respectée par la ville entière, surtout dans la personne du cardinal ; Paul Frégoso, archevêque de Gênes, que sa grande position et sa rare fermeté mettaient à l'abri de tout soupçon ; Laurent Cibo, Antoine Pallavicino, Jacques Sclafétano, évêque de Parme, tous trois également remarquables par leur intégrité, leur science, leurs mœurs ecclésiastiques ; Ardicino de la Porta, tellement détaché des biens de la terre et des honneurs accordés par la papauté, que le pape Innocent VIII avait dû recourir à son autorité suprême, pour lui faire accepter la pourpre cardinalice, et qu'il la déposera bientôt, malgré toutes les réclamations, pour aller s'ensevelir dans le silence et l'abnégation du cloître, après avoir partagé sans réserve aucune ses propriétés et ses revenus ; Jérôme et Dominique de la Rovère, parents de Julien, désirant naturellement son élévation et ne dissimulant pas leurs sympathies.

Cardinaux éminents. Tendances opposées.

3. Le patriarche de Venise, Maffèo Ghérardo, mérite une attention particulière, parce qu'il est l'objet d'une accusation mieux caractérisée. Sa vie s'était écoulée dans l'ordre des Camaldules, qu'il avait constamment édifié par sa modestie, son abnégation, sa ferveur, donnant l'exemple de toutes les vertus monastiques. Il se

montra toujours supérieur aux intérêts matériels, étranger même à la pensée des choses de la terre, n'aspirant qu'aux biens du ciel, cultivant sans cesse la doctrine et la piété. Jamais de ses lèvres ne tombait une parole oiseuse; loin de l'attirer, le monde lui causait une invincible répulsion. C'est le témoignage que lui rend en propres termes Pierre Delfini, le chef même de l'Ordre auquel le patriarche demeurait attaché[1]. Bien que penché sous le poids de la vieillesse et de la maladie, il n'hésita pas, vu l'exceptionnelle gravité des circonstances, à quitter son modeste palais pour se rendre au conclave. Que doit-on présumer du vote émis sur le bord de la tombe par le saint et courageux vieillard ? Un vote de complaisance, répond l'historien Infessura ; un vote tout autrement blâmable encore, acheté cinq mille ducats d'or, bel et bien comptés par Rodrigue, et sans doute aussi par l'auteur, qui raconte avec la même assurance qu'en punition de ce trafic la république marchande dépouilla Ghérardo dès son retour à Venise. Tout cela paraîtrait admirablement agencé, si nous ne savions d'une manière certaine que le patriarche ne revit jamais sa patrie, qu'il mourut à Terni le 14 septembre, venant d'accomplir la dernière et suprême fonction du cardinalat. Le système ne s'accommode guère, il est vrai, des dates et des indications précises ; ce n'est pas une raison pour les tenir cachées. Parmi les cardinaux diacres, nous distinguons le vieux Piccolomini, archevêque de Sienne, neveu de l'illustre Ænéas Silvius, dont il rappelait les talents, les vertus et la gloire, dont un instant il ressuscitera la grandeur, en devenant lui-même pape sous le nom de Pie III ; Raphaël Riario, d'autant plus hostile à Rodrigue Borgia qu'il marche à la tête du parti militant en faveur de son cousin La Rovère ; Ascanio Sforza, frère de Ludovic le More, prélat distingué sous plusieurs rapports, mais d'un caractère indécis et faible ; Frédéric de San-Severino, ressemblant à certains égards au général Vénitien son frère, plus sérieux néanmoins, mieux instruit des choses et des hommes ; Orsini, Colonna, Sabelli, trois représentants de la noblesse romaine, dans sa haine de l'étranger et ses

[1] PETRI DELPHINI, *Epist.* III, 38, 43. « Scriptor doctus, pius et verax, » selon le témoignage d'Andreas Victorellus.

prétentions factieuses ; Jean de Médicis enfin, le plus jeune incomparablement des membres du Sacré-Collège, n'ayant que dix-sept ans, accrédité par sa précoce sagesse, le futur pape Léon X.

Rodrigue Borgia pape. Alexandre VI.

4. Avouons qu'une telle composition répond mal à des idées préconçues d'achat et de vente. Toutes les considérations étaient réunies pour hâter le résultat de l'élection ; et cependant les suffrages se divisèrent : quelques-uns portaient Ascanio Sforza ; un plus grand nombre, et des plus déterminés, Julien de La Rovère ; dès le commencement, la majorité se prononçait sans hésitation pour Rodrigue Borgia. La lutte ne pouvait être longue. Le cardinal de Porto, selon Guichardin lui-même, son ennemi déclaré, « était un homme prudent et sagace, habile dans l'art de persuader, prompt et ferme dans ses résolutions, d'une persévérance inébranlable[1]. » En présupposant au degré voulu les qualités essentielles dont le Vicaire de Jésus-Christ doit être orné, tel était bien l'homme qu'il fallait alors à la tête du monde chrétien, et spécialement de l'Italie. Les cardinaux n'ignoraient pas les dangers imminents de la situation ; l'évêque Léonelli ne les leur avait nullement dissimulés : chaque jour retentissait jusque dans le conclave le bruit d'un nouvel attentat. Plus de deux cent vingt meurtres, depuis les derniers jours d'Innocent VIII, avaient ensanglanté la ville et la campagne ; ce chiffre approximatif, d'une si lugubre éloquence, nous le lisons dans un auteur contemporain. Le suffrage dura néanmoins trois mortelles journées ; ce qui, dans toute autre circonstance et comparativement à d'autres élections, eût semblé court, était ici d'une lenteur désespérante. Enfin, les partisans de Julien et d'Ascanio se rangèrent du côté de Rodrigue, et le 11 août, de grand matin, toutes les voix sans exception étaient acquises à ce dernier, moins quatre, disent quelques-uns, moins deux, selon Paul Jove, qui nomme le cardinal du Portugal et Julien de La Rovère. Borgia fut saisi d'une vive et religieuse émotion en apprenant le résultat du scrutin. « Pape, successeur de saint Pierre, murmurait-il à travers des sanglots, chef de l'Eglise catholique, représentant du Sauveur ! Quelle lourde

[1] GUICC. *Hist. Ital.* I, 1.

et redoutable charge ! Dieu seul peut me donner la force de la porter. Il a promis d'être avec nous jusqu'à la consommation des siècles. Je mets en lui tout mon espoir. Priez pour moi, mes frères. Je ne doute ni de votre soumission ni de votre généreux concours. » Tous l'acclamèrent une fois encore ; nul moyen, ce semble, de révoquer en doute l'unanimité. Répondant à la demande qui lui fut adressée par le Sacré-Collège, il prit le nom d'Alexandre VI, ce qui n'était pas une réminiscence classique et païenne, comme on pourrait le supposer d'après les allusions élogieuses ou malignes dont ce nom sera l'objet, mais bien une déclaration de principes, un programme de gouvernement : pour rendre à l'Eglise son indépendance, à l'Italie sa liberté, le nouveau Pape marchera sur les traces d'Alexandre III. Les feudataires du Saint-Siège ont remplacé pour lui les Césars teutons. Telle est sa pensée, telle aussi l'espérance du peuple romain. Le cardinal-diacre, Ascanio Sforza, n'a pas plus tôt annoncé d'une fenêtre du conclave l'élection qui vient d'avoir lieu, que la multitude inondant la place s'écrie tout à coup : Vive le Saint Père ! Vive Alexandre VI ! » Ce n'était pas une vaine et traditionnelle formule, les Romains savaient qu'ils auraient désormais un protecteur contre les tyrans qui compromettaient leur existence, en foulant aux pieds leur honneur.

Intronisation du Pape. Sa munificence calomniée.

5. Le peuple envahit aussitôt la basilique de Saint-Pierre, où se rendait le cortège pontifical pour introniser le nouveau Pape. Alexandre alla se prosterner d'abord devant l'autel du Prince des Apôtres ; puis le cardinal de San-Severino le prit par la main et le fit asseoir sur la chaire apostolique. Tous les cardinaux, selon leur rang, vinrent alors s'agenouiller devant le chef suprême de l'Eglise, qui, leur ayant donné l'accolade et la bénédiction, bénit aussi toute l'assemblée, dans laquelle il voyait à ses pieds la ville et le monde. Après cela, se tenant toujours assis sur son trône, il pourvut solennellement aux dignités que lui-même laissait vacantes par sa promotion : il nomma le cardinal Sforza vice-chancelier de l'Eglise Romaine, celui de Saint-Ange, évêque de Porto, et Colonna abbé de Subiaco. Le cardinal-évêque de Parme reçut le protectorat de Népi ; l'archiprêtré de Sainte-Marie Majeure passait au cardinal

Savelli. D'autres titulaires étaient désignés pour des bénéfices que Borgia n'avait point possédés, mais dont le Pape devait combler les vacances. En dehors de ces nominations, il fit de grandes largesses, soit à divers cardinaux, soit aux principaux dignitaires de la Curie[1]. Voilà bien la preuve, répètent de concert les détracteurs, du marché simoniaque ; l'élu remplit ses engagements.— Est-ce donc une preuve réelle ? Ces distributions ne pourraient-elles pas s'expliquer autrement ? Nous posons la question, sans la discuter ni la résoudre. Mais les pontifes romains n'ont-ils pas toujours signalé leur prise de possession par d'abondantes largesses, par ce qu'on a nommé le don de joyeux avènement ? Ont-ils néanmoins subi l'injure d'une semblable interprétation ? Tous les historiens s'accordent à constater que Rodrigue Borgia, comme héritier d'une grande famille, était avant son élévation à la tête d'une immense fortune, et que sa générosité ne le cédait pas à sa position. Plus riche que ses prédécesseurs, il s'était montré plus magnifique. Pour baser là-dessus une accusation de simonie, ce n'est pas vraiment assez de la parole d'un pamphlétaire ou d'un dystique de Sannazar ; il faudrait d'autres indices. Existent-ils, comme on l'a récemment prétendu, dans la correspondance des ambassadeurs italiens présents à Rome, lors de l'élection d'Alexandre VI. Celui de Florence mentionne simplement les faits connus, les largesses pontificales, les nominations aux bénéfices vacants, mais sans allusion d'aucune sorte, sans formuler une réprobation ni témoigner une surprise. Les autres restent muets. A peine une vague insinuation, un doute honteux et timide, ce qui n'est pas étonnant en pareil cas, chez celui de Ferrare. Il ne comprend pas le vote de certains cardinaux, il le tient pour un problème ; mais il n'affirme rien, tandis que le florentin déclare sans restriction et sans détour que l'élection s'est faite de l'unanime assentiment[2], à l'entière satisfaction du Sacré-Collège.

Joie des Romains. Fête du couronnement.

6. Un auteur dont l'ouvrage fut imprimé dans la même année, à Rome même, parle également de cette unanimité[3]. L'humaniste

[1] INFISS. *Diar.*, ubi supra.
[2] SIGISM. DE COM. FULGIN. *Hist. sui temp.* Ms. Biblioth. Ambros. num. 169.
[3] PORCIUS, *Comment.* anno 1493.

Michel Fernus n'en parle pas d'une autre manière. Dès qu'on émet un sentiment opposé, faudrait-il encore être conséquent avec soi-même. De la Simonie, pourquoi ne pas conclure à l'intrusion? pourquoi ne pas affirmer ouvertement qn'Alexandre VI fut un pape illégitime? Ni ses ennemis, ni les historiens ne l'ont jamais osé, du moins en principe. Et cependant le pape Jules II, dans une bulle du 19 janvier 1505, proclame nulle et sans valeur toute élection pontificale qui serait entachée de simonie. Vainement on chercherait dans cette pièce une allusion aux voies par lesquelles Alexandre avait acquis le souverain pontificat ; pas un mot qui justifie ou même excuse les assertions contraires. S'il était malaisé de calomnier la joie des cardinaux, celle des grands et du peuple avait une signification qui ne saurait être altérée ni méconnue : elle prit immédiatement le caractère et les proportions d'un témoignage historique. A la nuit, la ville entière fut illuminée, le capitole brillait comme un phare. Sur le soir du lendemain, la jeunesse romaine, guidée par les patriciens, parcourut à cheval les principales rues, portant à la main des torches de cire blanche, dont l'éclat miroitait sur le poli des armures. Elle déboucha dans la place du Vatican, aux applaudissements de l'immense foule, et simula les jeux guerriers des tournois chevaleresques. Les mêmes jeux furent renouvelés dans la cour intérieure du palais, en présence du Pape, dont chacun vint ensuite baiser les pieds et recevoir la bénédiction apostolique. Quinze jours plus tard, le 26 août 1492, eut lieu la fête du couronnement. Nous n'avons plus à décrire de semblables cérémonies dans ce qu'elles ont de commun et d'uniforme ; signalons uniquement les particularités : Quand, après avoir célébré la messe à l'autel de Saint-Pierre, le Pape fut conduit au parvis, sous le splendide portique tant de fois témoin de ces glorieuses inaugurations, mais qu'allait bientôt remplacer un portique plus splendide encore, c'est le cardinal François Piccolomini qui plaça la tiare sur sa tête. Il ne put remplir ce devoir sans émotion, ne pouvant avoir oublié que son oncle, l'immortel Pie II avait porté cette même tiare, grâce au concours dévoué de Rodrigue Borgia.

Prise de possession de Latran. Émotion du Pontife.

7. Le jour suivant, selon l'usage, le Pontife prit possession de Saint-Jean de Latran. La pompe déployée dans cette circonstance surpassa tout ce qu'on avait vu jusque-là de grandeur et d'enthousiasme. Infissura lui-même est contraint de l'avouer. « Jamais aucun Pontife, dit-il, ne reçut de pareils honneurs.» De la basilique de Saint-Pierre à celle de Saint-Jean, ce fut un incomparable triomphe. A qui voudrait en lire la narration détaillée, je ne dis pas intéressante, suffirait au besoin l'historien Corio. J'aime mieux quelques traits d'un témoin oculaire, naïf et pieux : c'est le supérieur des Camaldules, Pierre Delfini, rapportant ses impressions personnelles à son ami Bernardin, prieur claustral du même Ordre : « Si je voulais vous rapporter point par point la solennité d'hier, les hommages décernés au Souverain Pontife, ce ne serait pas assez d'un jour. Magnifique spectacle et bien digne de captiver nos regards, spectacle qui ne serait pas même inutile, à la condition d'interpréter dans un sens spirituel ces pompes matérielles. L'appareil des dignités, la distinction des personnages, l'éclat des ornements, l'ordre même de la marche, transportaient ma pensée aux diverses légions des puissances incorporelles, aux splendeurs de la céleste Jérusalem. L'Eglise militante m'a plus d'une fois rappelé, dans le cours de cette manifestation, la gloire et le bonheur de l'Eglise triomphante. Partout de riches tapis, couvrant la surface des maisons, une foule compacte ivre de joie, des tableaux et des inscriptions en l'honneur, aux armes du nouveau Pape. Rien n'y manquait. Parmi les devises que j'ai lues en passant, il en est une dont les hommes sages n'ont pas tous approuvé les termes sans restriction :

Cœsare magna fuit, nunc Roma est maxima : Sextus
Regnat Alexander : ille vir, iste deus.

es hauteurs de l'apothéose, je ne tardai pas à retomber dans le sentiment de la triste condition humaine. Le triomphateur du jour entrait dans la basilique de Latran, visiblement fatigué, soit par la longueur des cérémonies, soit par une chaleur accablante, soit enfin par le poids des ornements sacrés, de la riche tiare sur-

tout qui pesait sur son front et qu'on appelle le trirègne. Il alla d'abord s'agenouiller devant l'autel où reposent les chefs des Apôtres : premier acte de sa prise de possession. Il se rendit ensuite au maître-autel, et dans le sanctuaire était dressé le trône sur lequel il s'assit, après en avoir péniblement monté les degrés, pour recevoir les hommages des chanoines et des prêtres attachés à la basilique. Tout à coup on le vit pâlir et pencher la tête sur l'épaule du cardinal de Saint-Georges ; il s'évanouit, et ce n'est pas sans peine qu'on put le ranimer. Etait-ce uniquement la fatigue ? N'était-ce pas aussi l'émotion ? Placé de manière à tout voir, je me disais en moi-même : Voilà donc les honneurs qu'on achète au prix de tant d'amertumes et de dangers ! A quoi servent les gardes rangés autour d'un homme, pour le défendre contre sa propre infirmité[1]... » L'alarme fut passagère ; elle parut même redoubler les transports de la joie, et le Pontife regagna son palais du Vatican.

Ambassades et félicitations des cours italiennes.

8. Cette joie ne se borna pas à Rome, elle s'étendit à toute l'Italie, à la chrétienté tout entière. Nous devons au moins recueillir un écho des discours adressés à l'élu par les ambassades empressées des divers points de la Péninsule. A travers les exagérations usitées et presque autorisées en pareil cas, il n'est pas difficile d'y reconnaître la pensée réelle des Italiens touchant le nouveau Pontife, les espérances qui saluaient son avènement. Leur témoignage a d'autant plus d'importance qu'ils détestaient plus cordialement les étrangers. L'histoire n'a donc pas le droit de le taire. Selon l'orateur de Milan, Alexandre doit à son incontestable mérite d'avoir été mis à la tête de la chrétienté ; son élection est vraiment providentielle et ne saurait mieux répondre aux besoins du temps. L'orateur de Florence, Gentilis évêque d'Arezzo, déclare que le monde a maintenant un pontife sachant compâtir à ses infirmités et capable d'y porter remède, que la barque de Pierre sera gouvernée par un habile et courageux pilote. Au langage des Livres Saints, le délégué de Gênes, Jacques Spinola, préfère une réminis-

[1] Petri Delphini, *Epist.* iii, 38, superius allata.

cence mythologique. A ses yeux, c'est l'âge d'or qui renaît avec le règne d'Alexandre. Ange Politien, le chef des orateurs de Sienne, voit également dans ce nom, avec un gage de calme et de prospérité pour l'Eglise, un glorieux avenir pour les lettres, les sciences et les arts. Le représentant de Lucques, se faisant l'interprète des sentiments universels, proclame la doctrine, la fermeté, l'expérience d'Alexandre VI, et cette religion qu'il tient de sa famille et qui s'est développée de jour en jour[1]. On a dit que le roi de Naples fut loin de témoigner la même satisfaction. C'est une inexactitude. Que dans le fond de son cœur il ne l'ait pas éprouvée, on peut aisément le croire. L'astucieux et remuant vassal sentait venir son maître, aragonais comme lui, supérieur à lui par l'intelligence et le caractère ; mais il sut dissimuler son profond déplaisir. Au lieu d'envoyer une simple ambassade, il envoya son propre fils, ce duc de Calabre dont nous n'ignorons ni la souplesse, ni l'activité. Celui-ci vint à Rome en grand appareil, avec une escorte royale. L'accueil n'eut pas moins d'éclat ; le prince napolitain harangua le Pape, avec autant de soumission que de chaleur, en plein consistoire. Devant tous les cardinaux réunis, Alphonse, tant en son nom qu'au nom du roi son père, prêta le serment féodal au suzerain temporel, après avoir reconnu le chef spirituel de l'Eglise catholique. Tout semblait présager un heureux dénouement ; si l'audience ne resta pas jusqu'au bout dans les mêmes termes, on le dut à la malencontreuse idée du vieux Ferdinand, qui jugea l'occasion favorable pour obtenir d'Alexandre VI une concession au moins inopportune, sur laquelle nous reviendrons plus tard.

§. II. ANTÉCÉDENTS DE RODRIGUE BORGIA.

Sa généalogie prétendue. Sa réelle éducation.

9. Ce n'est pas le moment d'abandonner notre marche habituelle. De l'élection remontons aux antécédents de l'élu. Jamais cette étude rétrospective n'offrit un égal intérêt, ne souleva des ques-

[1] *Orationes claror. homin..* coloniæ 1560 ; *Orat. procerum Europæ...* Lipsiæ 1713, pag. 71, 76, 93, 205, 207.

tions aussi redoutables. Jamais l'historien n'a pu dire avec plus de raison comme le poète : *Incedo per ignes.* Rodrigue Borgia, il faudrait plutôt dire Rodrigue Llancol, était né le 1er janvier 1431, selon la plupart des auteurs, le 11 août 1430, selon quelques autres, à Xativa, aujourd'hui San-Félipé, dans le royaume et non loin de Valence[1]. Son père Jofré ou Godefroi de Llançol, les Italiens écrivent invariablement Lenzuoli, avait épousé la sœur d'Alphonse Borgia que nous avons vu jurisconsulte éminent, intime conseiller d'Alphonse V d'Aragon, puis évêque de Valence, cardinal et pape sous le nom de Calixte III. Cette jeune femme, nommée Isabel-Juana, ne paraît pas avoir été moins distinguée par ses vertus chrétiennes que par sa naissance et sa beauté. L'ambassadeur de Lucques, dans la harangue mentionnée plus haut, faisait évidemment allusion à cette pieuse mère. Elle eut deux fils, Pierre et Rodrigue. Le premier devait être gouverneur romain et capitaine général de l'armée pontificale sous Calixte III. Le second est le futur Alexandre VI. En Espagne, le nom de la mère est communément ajouté par les enfants à celui de leur père, et celui-là prévaut en plus d'une occasion, pour des motifs d'intérêt ou de vaine gloire. La famille des Llançol était noble, à la vérité, elle avait brillé par l'éclat des armes, et depuis longtemps, dans les guerres des Espagnols contre les Maures ; mais son illustration, disons mieux, sa puissance actuelle n'égalait pas celle des Borgia. Voilà comment Rodrigue porte dans l'histoire ce dernier nom. Les heureuses dispositions qu'il manifesta dès ses plus jeunes années, attirèrent sur lui les regards et l'affection de son oncle, qui l'appela dès lors dans son palais épiscopal, en l'obligeant toutefois à suivre les écoles publiques, où nulle autre supériorité n'était admise et reconnue, dans ces temps reculés, que celle de l'application, de la sagesse et du talent. Par cette triple recommandation, Rodrigue marcha bientôt à la tête de ses condisciples. L'évêque n'était pour rien dans ses succès, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne de compte les exhortations et les conseils. Quoique l'une des principales villes d'Espa-

[1] Moreto, *Antiq. Novar.* iii, 5 ; — Portius, *Comment.* anno 1430 ; — Jacob. Volat. *Diur. rom.* anno 1431.

gne, Valence n'avait pas encore d'université. Pour compléter son instruction, le jeune homme dut se rendre dans une ville dotée d'un tel établissement, à Lérida selon toute apparence, où son oncle avait laissé de si beaux souvenirs, comme élève et comme maître.

Intrusion des Lenzuoli. Famille des Borgia.

10. Sur la généalogie d'Alexandre VI, telle est la version courante, du moins dans les derniers temps. Malgré ce qu'elle renferme d'imaginaire, nous avons voulu l'exposer, sous l'aspect même le plus plausible, mais en nous proposant d'y revenir avec de meilleurs données historiques. Un explorateur italien, dont nous n'accepterions pas toutes les idées sans contrôle, l'abbé Leonetti, dans une histoire toute récente écrite en l'honneur des Borgia, renverse la légende des Llançol ou Lenzuoli[1]. Ni Paul Jove, ni Guichardin, ni Machiavel, dans les premières années du seizième siècle, ne mentionnent ce nom ; il paraît également ignoré des auteurs qui précèdent, de Barthélemi Platina, d'Æneas Silvius, de Jacques Ammanati, contemporains d'Alexandre, et les deux derniers ses intimes amis. La seule autorité qui l'accole à celui de Rodrigue et l'a transmis à la postérité, c'est une médaille, dont la signification pourrait encore être discutée, si même l'authenticité n'en est pas douteuse. On avouera que c'est trop peu pour contrebalancer le silence absolu des uns et les explicites affirmations de plusieurs autres. Citons textuellement Jérôme Porzio, le mieux en position sans nul doute de connaître la vérité, comme appartenant à la famille : « patricien romain, doyen des Auditeurs de Rote, professeur de droit civil et pontifical, chanoine de Saint-Pierre, » ainsi que nous le lisons dans le titre même de son livre, édité par l'allemand Silber ou Frank, l'an 1493, au commencement du règne d'Alexandre VI, en quelque sorte sous le regard immédiat d'un pape si vigilant et si sévère. Voici les expressions textuelles de l'auteur : « Rodrigue Borgia naquit le 11 août, dans la dernière année du pontificat de Martin V. Il eut pour père Jofré ou Godefroi de Borgia, (et non point de Llançol), de la très-noble cité de Valence, un

[1] A. Leonetti, *Papa Alessandro* VI, tom. I, cap. 1.

vrai chevalier, aussi distingué par ses actions et par sa naissance. Sa mère Elisabeth (Isabel en langue castillane) descendait de la maison des Porzio, l'une des principales de Rome, maison à laquelle la mienne appartient. Nos ancêtres, indissolublement attachés à la cour pontificale, furent dans l'obligation de s'expatrier, quand les papes adoptèrent le séjour d'Avignon. Plus tard une branche alla s'implanter en Espagne. De ces transmigrations et de la généalogie tout entière, existent les actes les mieux établis dans un recueil parfaitement en ordre, que je tiens à la disposition de quiconque ne s'en rapporterait pas à ma bonne foi. Par les femmes Alphonse Borgia lui-même, le pape Calixte III, descendait des Porzio[1]. » Il nous reste quelques-unes des harangues adressées au nouveau Pape par les ambassadeurs italiens qui vinrent saluer son avènement ou renouveler l'acte d'obédience. Nulle part il n'est question des Llançol, partout l'éloge sans restriction des Borgia, fort nombreux à Rome depuis bien des années.

Jeunesse de Rodrigue. Il est nommé cardinal.

11. En Espagne, cette ancienne et puissante maison se divisait en deux branches : celle de Xativa, qui paraît la principale ; celle de Canalès, moins considérable, mais possédant un fief important. Dans la capitale de la province, à Valence même, les Borgia tenaient un rang distingué, marchaient à la tête de la noblesse, déployaient un luxe princier. On est allé jusqu'à prétendre qu'ils se rattachaient par les liens du sang à la famille royale d'Aragon. Par son père, Rodrigue descendait de la branche de Xativa. Ce jeune homme resta-t-il dans sa patrie jusqu'à l'âge de vingt ans, et plus tard encore? Ses études finies avec le succès obligé, plaida-t-il quelque temps d'une manière non moins brillante, pour se jeter bientôt après dans la carrière des armes, mieux en rapport avec son tempérament et les traditions de sa famille? Les historiens qui n'abandonnent pas entièrement la cause d'Alexandre VI, s'emparent de cet espace entre sa vingtième et sa vingt-cinquième année, ne sachant où colloquer ailleurs le scandale de ses désordres et la naissance de ses enfants. Ils ne disent, par exemple, ni devant quel tri-

[1] PORTIUS, *Comment.* anno 1493.

bunal ni dans quelle ville il exerça la fonction d'avocat ; ils gardent le même silence sur les campagnes ou les exploits du guerrier. Les autres n'ont nul besoin de cette fragile hypothèse, eux qui dénigrent sans aucun ménagement le cardinal et le Pape. Un fait dérange aussi le calcul, déjà si problématique, de ses timides défenseurs : c'est la présence anticipée de Rodrigue en Italie, son séjour à Bologne, où bien certainement il eut pour professeur de droit le célèbre Gaspard de Vérone [1]. Dès qu'il eut remplacé Nicolas V sur la chaire apostolique, Calixte III voulut avoir auprès de lui ses deux neveux, qui donnaient les plus belles espérances. Pierre-Louis était l'aîné ; celui-là ne devait pas embrasser l'état ecclésiastique : une autre destinée l'attendait. Rodrigue, quoique à peine âgé de vingt-cinq ans, reçut la pourpre cardinalice sans provoquer une réclamation, ou plutôt avec l'entière approbation du Sacré-Collège, tant on admirait, non seulement la solide instruction et la précoce habileté, mais encore l'air digne et modeste, l'heureux naturel de l'élu. Ne pouvant paraître au consistoire, le cardinal Fieschi ne s'était pas retranché derrière la maladie qui le retenait dans sa chambre ; il avait envoyé son adhésion par deux de ses collègues. Le même jour, fut investi du même honneur un autre neveu du Pape, Jean de Mila, aussi jeune à peu près que Rodrigue, et dont la parenté n'était pas non plus la seule recommandation. Celui-ci ne laisse aucune trace dans l'histoire, étant mort peu de temps après.

Légat dans la Marche, avec quel succès.

12. Selon la coutume alors généralement admise, et dont les abus n'avaient pas encore signalé tous les dangers, Calixte III donnait en Commende à son premier neveu l'évêché de Valence, puis bientôt plusieurs autres bénéfices ; Sixte IV lui donnera la riche abbaye de Subiaco. L'année suivante, il le nommait légat dans la Marche d'Ancône. Cette dignité ne pouvait plus être regardée comme une pure faveur ; c'était une difficile mission, une charge redoutable. Le légat avait à conquérir la province qu'il devait administrer. Depuis environ un demi siècle, elle était séparée du domaine pontifical. A l'époque où le pape Eugène IV subissait le contre-coup

[1] MURATORI, *Rer. Ital. script.* lib. XXIII, pag. 883

des inimitiés qui mettaient constamment les armes aux mains d'Alphonse d'Aragon et de Philippe Visconti, quand lui-même était enveloppé dans les intrigues de Bâle, le capitaine Milanais Francesco Sforza s'était emparé par trahison de cette belle province. Vainement le Pape avait essayé de la ressaisir ; malgré les énergiques mesures et la rare activité du patriarche d'Aquilée, nommé chef de l'expédition, le condottiere n'avait pas lâché prise. Il étendait même et consolidait chaque jour son pouvoir usurpé, quand il tomba sous le fer d'une conspiration locale, secrètement organisée par un jeune noble d'Ascoli, du nom de Giosia, qui se mit à sa place et ne tarda pas à surpasser sa tyrannie. Les habitants indignés se révoltèrent, parvinrent à le chasser et se remirent sous le gouvernement paternel du Saint-Siège. Mais Giosia n'avait nullement désespéré de rétablir sa fortune et son usurpation. A la tête d'une bande d'aventuriers, il venait de rentrer dans la Marche et d'enlever un fort qui dominait sa ville natale, ainsi que toute la contrée. Un coup de main hardi, une sourde intrigue, des complicités intéressées pouvaient à chaque instant lui rendre sa puissance et scinder de nouveau le patrimoine de saint Pierre. Voilà l'état où le cardinal Rodrigue trouvait sa légation[1]. Avec quelles forces marcha-t-il à l'ennemi? Quels furent ses auxiliaires? A quels moyens eut-il recours? On l'ignore ; l'histoire n'en dit rien. Elle se borne à nous apprendre qu'en peu de jours il était maître de la citadelle et de la position, qu'il envoyait à Rome Giosia captif, avec des précautions qui déjouaient toute autre tentative. Ce rapide succès remplit d'admiration et de joie les nombreux amis du Pape, les vrais amis du bien. Le cardinal de Sienne, Ænéas Sylvius, en apprenant cette éclatante et prompte victoire, écrivait au légat une remarquable lettre, qui n'a rien de banal dans les félicitations, et par laquelle il l'engageait instamment à reprendre le chemin de Rome aussitôt que le permettrait l'intérêt de sa mission. Son poste était auprès de son oncle, accablé par les années et le travail[2].

[1] Jacob. Ammanati, card. Papiens. *Comment.* lib. II.

[2] Æneas Sylv. Card. Senens. *Epist.* I, 227. « Meus animus tuus est ; dabunt aliquando testimonia, non verba, sed opera, » lisons-nous dans cette lettre.

Dans ses Commentaires, Jacques Ammanati, l'illustre cardinal de Pavie, ne parle pas autrement. Ce sont là des pièces importantes pour le procès engagé devant l'histoire et la postérité.

Viec-chancelier. Son frère Préfet de Rome.

13. Avant même le retour de Rodrigue, en 1457, Calixte III l'avait nommé Vice-chancelier de l'Église Romaine, moins pour mettre le comble à ses honneurs ou rémunérer ses éminents services, que pour mieux utiliser ses incontestables talents. Ainsi paraît l'avoir compris le sénat apostolique, dont le jugement préludait à celui de l'opinion. La charge demeurait vacante par la mort de François Coldomiéri, cardinal archevêque de Besançon, qui longtemps l'avait gérée d'une manière irréprochable. Ænéas Sylvius a soin d'expliquer au titulaire lui-même pour quelles raisons il est appelé Vice-chancelier, et non chancelier, quand la fonction est identique : c'est d'abord par respect pour la mémoire de saint Marc, l'Évangéliste, selon la tradition, l'ayant remplie le premier envers saint Pierre ; c'est ensuite et surtout parce que le Pape en personne est le chancelier du Christ. Le frère de Rodrigue, Pierre-Louis, était en même temps institué Préfet de Rome, et peu de temps après, capitaine général des armées pontificales. Dans le premier emploi, le neveu du Pape succédait au comte de Tagliacozzo, de la fière et puissante maison des Orsini. Nommé par Calixte même, le comte n'était pas resté deux ans préfet ; une mort prématurée venait de l'emporter au début de sa carrière. Les Orsini ne virent pas sans indignation léser les droits qu'ils pensaient avoir à cette éminente charge. Quand ils la possédaient ils avaient déjà semé les troubles et les dissensions, ils se trouvaient en guerre ouverte avec le comte d'Aversa, qui s'était rendu maître du château de Monticelli, dans la campagne romaine, non loin de Tivoli, château qu'ils regardaient comme leur bien héréditaire. C'est pour couper court à ces luttes acharnées, dont après tout le peuple était la victime, que Pierre-Louis, un vrai Borgia par la décision et le courage, avait reçu sa double autorité. Il en usa de manière à démontrer que sa nomination ne pouvait être accusée de népotisme : il désarma les partis, ramena l'ordre, imposa la paix, garantit la sécurité publique. Les ambitions déçues et les passions comprimées ne lui pardonneront ni sa vigueur ni sa

justice. A la mort de Calixte III, survenue dans le courant de l'année suivante, les Romains, entraînés par les factieux, rompirent toutes les digues, épousèrent la cause de leurs oppresseurs, menacèrent de mettre en pièces celui qui venait de les sauver. Dès l'abord le préfet désespéra de tenir tête à l'orage. Il courut se renfermer dans un château fort, gardé par une vaillante garnison espagnole. Des flots de sang allaient couler, quand plusieurs cardinaux intervinrent, pour épargner de nouveaux malheurs à Rome et ménager à Pierre-Louis la possibilité de s'éloigner, malgré la fureur populaire. Il y consentit moyennant une large compensation[1]. Le dévouement aplanit toutes les difficultés et leva tous les obstacles. C'est le cardinal Barbo, le futur Paul II, qui dirigeait la périlleuse entreprise ; il était partout, il protégea personnellement la retraite, au risque même de sa vie. Ayant gagné Civita-Vecchia, un asile sûr contre la rage de ses ennemis, le proscrit ne survécut guère à sa chute.

14. Cette révolution ne paraît avoir nullement ébranlé la position du Vice-chancelier son frère, qui ne s'était pas dérobé cependant au moment du danger. Nous l'avons vu déterminer l'élection du successeur de son oncle ; on lui doit en partie le glorieux pontificat de Pie II. Le Pape resta pour Rodrigue ce qu'était Ænéas Sylvius : il lui témoigna la même confiance, l'admit dans ses plus intimes conseils, le maintint dans la haute position qu'il occupait sous Calixte. De son côté, tout en gardant les nouvelles distances, le Vice-chancelier témoigna le même dévouement à son ancien ami[2]. Par suite d'une invitation directe et personnelle, il l'accompagnait au célèbre congrès de Mantoue. Quand le Pontife, se disposant plus tard à marcher contre les Turcs, à la tête de la croisade, malgré ses infirmités, s'acheminait vers Ancône, le cardinal Borgia se trouvait spontanément sur sa route, prêt à l'accompagner en Orient, à partager son héroïque sacrifice, sans rien demander au trésor pontifical ; il avait tout disposé pour le pèlerinage, et ne réclamait que le droit de mourir à ses côtés. Ce ne sont pas là des phrases, mais

Rodrigue sous Pie II, Paul II, Sixte IV.

[1] ŒGIDIUS VITERB. *Hist. Vigen. sæculo* ; — GIOV. STELLA, *in Alexand.* VI.
[2] PIE II, *Comment.* lib. VIII.

bien des faits, où l'imagination n'est pour rien, qui rentrent naturellement dans le tissu de l'histoire. C'est lui qui recueillait le dernier soupir de Pie II, sur les bords de l'Adriatique, lui rendait les suprêmes honneurs et ramenait en partant sa dépouille mortelle. Sous Paul II, il était l'objet d'une égale confiance ; de jour en jour son rôle grandissait, loin de subir la plus légère atteinte. Personne dès lors ne doutait qu'il n'arrivât un jour au Souverain Pontificat. En 1484, l'heure semblait venue pour lui de monter ce dernier échelon. Il aima mieux reporter sur le cardinal de la Rovère, un prélat aussi distingué par l'étendue de sa science que par l'intégrité de ses mœurs, les suffrages qu'il pouvait aisément réunir sur sa tête, s'il avait eu l'ambition dont ses détracteurs l'ont accusé. Il continua de servir l'Église, au lieu de chercher à la gouverner. Nommé légat en Espagne, dans la même occasion et pour le même but que Jean Cibo, le futur Innocent VIII, en Germanie, et le célèbre cardinal Bessarion[1] en France, il ne réussit pas mieux et ne travailla pas avec moins de zèle à l'accomplissement de sa mission, que ces deux importants et graves personnages. Son insuccès ne méritait pas le mot sévère dont nous avons flétri cette légation ; il ne nous en coûte nullement de le reconnaître. A la vérité, l'intime ami de Rodrigue, Jacques Ammanati, dans une lettre adressée plus tard au doyen du chapitre de Tolède, est tout autrement rigoureux envers le légat ; mais nous n'allons pas plaider les circonstances atténuantes : nous avons eu tort, et le cardinal de Pavie lui-même s'était laissé prévenir par d'injustes récriminations, comme nous, par un sentiment exagéré de patriotisme.

Qualités louables du chancelier. Atroces accusations.

15. A tort aussi, nous avions laissé de côté la visite que Borgia fit alors à son évêché de Valence, et le discours vraiment épiscopal prononcé par lui dans sa cathédrale[2]. Nous ne pouvons pas citer

[1] « Primus inter theologos sui temporis...; cui vix universa Italia parem habet. » JACOB. AMMANATI, *Comment.* lib. II, pag. 369.

[2] La rétractation sera-t-elle estimée suffisante ? Les anciens ont connu la secte des Aboyeurs ; S. Augustin en parle, après Cicéron et Quintilien. La secte des Aboyeurs est toujours florissante.

Sans espoir de l'apaiser, je veux encore réparer une faute, bien que celle-ci date de loin et nous ramène au XIII[e] siècle. Il s'agissait de S. Antoine

l'éloquente homélie ; disons seulement qu'elle était inspirée par le sincère amour des âmes. Odieux ou ridicule serait tout soupçon de parade et d'hypocrisie. Si Borgia revint à Rome sans avoir complètement pacifié sa patrie, en ce moment agitée par les compétitions dynastiques dont nous avons parlé plus haut, s'il n'excita pas la croisade contre les Turcs, but principal de son voyage, ses collègues n'avaient pas été plus heureux. Sa prépondérance ne fut pas amoindrie dans le Sacré-Collège. L'élection d'Innocent VIII attesta de nouveau son désintéressement et sa puissance. Les contemporains louent la vie studieuse et retirée, la prudence et la modestie du Vice-chancelier, tout en parlant du luxe qu'il étalait dans sa maison et de sa royale munificence. Je réunis quelques traits disséminés dans les contemporains. Il protégeait les sciences, sans être lui-même un savant de profession ; il aimait les arts sans idolâtrie, bien qu'il agrandît chaque jour ses riches collections et sa bibliothèque ; son extérieur était imposant, sa parole forte, nourrie, persuasive. S'il regardait comme une sorte d'obligation de donner des fêtes splendides et des repas somptueux, il avait habituellement une table frugale pour lui-même et les siens. Il était prodigue envers les pauvres, leur distribuant des secours abondants et réguliers. Il ornait les églises, et les visitait fréquemment pour y prier ; c'était l'unique distraction qu'il proposait à ses convives. Les relations du grand seigneur n'ôtaient rien aux sérieuses occupations du chancelier ; pour mieux organiser le travail et rehausser la charge, il composa deux traités sur la chancellerie. Voilà cependant l'homme qui fut accusé de toutes les horreurs et de toutes les ignominies ramassées dans les bas fonds de l'histoire, à tel point que l'excès peut déjà faire naître le doute, antérieurement à la discussion, en dépassant parfois les bornes du possible. Quels sont les accusateurs? En quel temps les accusations se sont-elles produites?

de Padoue. Or, par l'inadvertance d'un copiste et l'obstination d'un correcteur, à ce nom est accolé, comme simple épithète, le mot *dominicain*, au lieu de *franciscain*. Mon prédécesseur avait eu pareille mésaventure : personne n'en parla. C'est maintenant autre chose : on dirait d'un vol ou d'une hérésie. La faute dont je suis réellement coupable, et j'en demande pardon au saint, consiste à n'avoir pas encadré sa vie dans l'histoire.

Premières questions à poser, selon la justice la plus élémentaire, puisque enfin nous sommes dans la nécessité d'entrer dans cet horrible labyrinthe. Après cela viendront les griefs entassés.

Les accusateurs : Jean Burchard. Son infâme chronique.

16. Le maître des cérémonies pontificales sous Alexandre VI tient sans nul doute le premier rang, à raison de son froid cynisme, parmi les détracteurs des Borgia. Il était de race teutonne, natif de Strasbourg ; esprit insinuant et louche, secrètement dévoré d'ambition, à peine dégrossi par d'informes études, il avait quitté les bords du Rhin pour aller chercher fortune en Italie. Comment cet équivoque personnage trouva-t-il le moyen d'attirer sur lui l'attention et d'entrer dans la cour du Pape? Nul ne le sait. On le voit apparaître et glisser à la manière des fantômes. Il se nommait Jean Burchard ou Burkhard. A sa charge officielle, il joignait spontanément celle d'historiographe interlope et dissimulé. Chose qui n'est pas sans importance, son journal ne sera publié que longtemps après sa mort, par lambeaux et par intervalles, dénué de tout caractère d'authenticité. Dans les pages qui se suivent est justement compris l'espace de quatre mois que l'auteur avait passés loin de Rome, durant un voyage à Strasbourg[1]. Rien n'y manque, pas une journée, pas un détail, pas une anecdote insignifiante ou scandaleuse. Le reste est à peu près de même valeur. L'improbité ne le cède guère à la turpitude. Il y a là des traits que je ne voudrais pas relire, loin d'oser les discuter. Une âme simple, honnête et remarquablement inoffensive, qui nous sera révélée sous le pontificat de Léon X, peint Burchard en ces termes : « Non seulement ce n'était pas un être humain, mais c'était la pire de toutes les bêtes, un monstre de dégradation, de haine et d'envie. » Qui parle de la sorte? Le doux Pâris de Grassi, qui succédait au Teuton dans sa double charge. Non content de tenir soigneusement fermé sous clef cet amas d'ordures, son journal clandestin, Burchard avait la précaution de l'écrire souvent en caractères tudesques ou censés tels, par de violentes abréviations, en chiffres même ; ce qui faisait

[1] « Advertendum quod præmissa... notavi seu rescripsi diu post rem gestam, ex quodam *rotulo* ad hoc per me concepto. » BURCHARD, *Diar.* edit. Gennarelli, pag. 73.

ajouter à de Grassi : « Nul ne peut rien comprendre dans cet horrible fouillis, si ce n'est le diable, sa meilleure caution. Je serai même tenté de croire à cette vue qu'il eut le diable pour copiste [1]. » Voilà cependant la principale autorité qui sert de base et de garant à la sentence prononcée contre un pontife dont le gouvernement, les actes et les décisions eussent fait la gloire de plusieurs pontificats. Telle est la source où dramaturges et romanciers puisaient naguère, à l'égal presque des historiens.

Guichardin, Paul Jove, Pontano, Sannazar.

17. Moins brutale en apparence, mais en réalité plus perfide peut-être, est la calomnie que François Guichardin déverse sur les papes en général, sans exception aucune, sur Alexandre VI en particulier [2]. Il a pour lui la beauté de la forme; l'ampleur et l'harmonie du discours, la finesse italienne, le poison distillé, le froid scepticisme, la pointe acérée du stylet. Lui-même a jugé son œuvre. Sur le point de mourir, quand elle était encore manuscrite, il dictait ses dernières volontés sans y faire allusion. « Et votre Histoire d'Italie, que devons-nous en faire ? » lui demanda le tabellion. « La brûler ! » Ce fut son unique et brève réponse. On n'obéit pas à la voix du mourant ; d'où cette histoire, ou plutôt cet éloquent pamphlet, ce tissu de lâches insinuations et d'effrontés mensonges, qui, selon le mot vrai d'un auteur, « était capable de scandaliser le diable lui-même, » puisque Voltaire en sera scandalisé. Un troisième témoin à charge, si toutefois on peut appeler témoins ceux qui sortaient à peine de l'adolescence quand mourut le grand accusé, c'est Paul Jove. Sa réputation égale celle de Guichardin. Il était comme lui de Florence et n'avait qu'un an de moins. L'un touchait à sa dixième, l'autre à sa onzième année, lors de l'avènement d'Alexandre : tous deux écriront dans un âge assez avancé. Par la hardiesse du mensonge et le cynisme de la vénalité, Jove l'emportera sur son compatriote. Les histoires de cet écrivain qu'on a tant loué, sont aussi vraisemblables, dans l'opinion du protestant incrédule Bayle, que les aventures d'Amadis. César Cantu l'appelle sans hésitation et sans détour « le gazetier menteur de cette mal-

[1] Paris de Grassi, *Diar.* anno. 1506.

[2] Tariano Boccalini, *Ragguali di Parnasso*, I, 6.

heureuse époque. » L'illustre érudit allemand Vossius disait que Jove trafiquait des réputations, tenait boutique de gloire ou d'ignominie, selon le prix qu'on mettait à ses pages. Lui-même déclarait qu'il avait à sa disposition deux plumes, l'une d'or pour ceux qui le payaient avec largesse, une de fer pour ceux qui regardaient à sa récompense. Il fallait aussi compter avec ses emportements gratuits et ses haines implacables. Ses bienfaiteurs eux-mêmes n'échappèrent pas à sa malignité. Paul Jove met à nu le fond de son âme et la valeur de ses récits dans une réponse qui supprime toute observation et rend superflu tout commentaire. On lui représentait l'évidente fausseté d'une action consignée dans son histoire. « Je le sais bien, dit-il, mais laissez faire ; d'ici à trois cents ans tout sera vrai.[1] ». Le mensonge systématique a-t-il jamais atteint ces proportions ? La voilà cette épouvantable conspiration dénoncée par le comte de Maistre, juste au bout de trois cents ans ! Les détracteurs secondaires pullulent ; nous ne pouvons pas démêler cette cohue. Il est pourtant deux poètes, Sannazar et Pontano, qui se distinguent de la foule, non par leurs passions, mais par l'esprit et la dextérité. Fondateurs de l'Académie napolitaine, ils sont au service du roi Ferdinand, le rebelle vassal des Papes, l'ennemi personnel des Borgia. C'est à coup d'épigrammes qu'ils tuent l'honneur de ces derniers. Pontano trahira son maître quand celui-ci tombera dans le malheur ; Sannazar du moins lui restera fidèle, et plus tard réparera ses torts envers le chef de l'Eglise, en célébrant la gloire de la Vierge Marie, dans un poème latin comparable à celui que Vida consacrait au Sauveur des hommes.

Les prétendus enfants d'Alexandre VI.

18. Le futur Alevandre VI ne pouvait pas assurément deviner la formidable ligue qui s'ourdissait contre lui. Malgré la violente expulsion et la mort prématurée de son frère, il comptait une nombreuse parenté, soit à Rome même, soit aux environs. Plusieurs étaient reçus dans son palais, notamment ceux qui vont être la cause de ses inénarrables tribulations, en même temps que l'objet d'un problème historique sans égal dans les annales de l'humanité :

[1] César Cantu, *Hist. univ.* tom. XIV, cap. 12.

quatre jeunes frères, Pierre-Louis, Jean-François, César, Godefroi ou Joffred ; une sœur, la fameuse Lucrèce. Ces enfants avaient pour père un Borgia, c'est incontestable. Mais lequel ? Sur ce point l'histoire garde le silence. Donc c'était le cardinal, s'écrieront dans la suite, avec une touchante unanimité, les honnêtes historiens que nous avons exhibés. Admirable logique, faut-il l'avouer, et rigoureuse conclusion ! Ceux des âges suivants jusqu'à l'heure présente n'ont rien trouvé de mieux que de répéter docilement la même parole. Une chose m'avait frappé, dans le temps même où la paternité de Rodrigue Borgia ne faisait pas l'objet d'un doute : en lisant simplement, sans autre intention que de m'instruire, non les pièces d'un procès, mais les documents d'une époque, j'y voyais les enfants dont il est question, tantôt appelés les neveux, et tantôt les fils de Rodrigue. La première appellation ne s'explique pas dans le cas d'une paternité réelle, m'étais-je dit ; la seconde est commune dans la bouche d'un parent dévoué, plus spécialement d'un prêtre. A défaut de témoignages positifs, un rayon glissait déjà dans les ténèbres ; il pouvait annoncer ou peut-être amener le jour. Le haut dignitaire ecclésiastique eut le tort sans doute de trop aimer cette jeune famille, de pourvoir d'une manière trop apparente à son éducation d'abord, à son établissement ensuite. Cela n'est pas étonnant par le népotisme qui sévissait alors. Cette protection ouverte, aux yeux de quiconque sait réfléchir, n'est-elle pas une présomption d'innocence, bien loin d'être un indice de culpabilité ? Dans une semblable thèse, on n'en est point réduit à l'induction ; il y a des preuves directes, des actes officiels, et qui ceux-là ne sauraient être révoqués en doute. Citons-en quelques-uns, n'ayant ni le temps ni la place pour les insérer tous. Par lettres authentiques et consignées dans les registres publics, le sénat de Venise, à la date du 18 octobre 1500, admettait au patriciat de la république « l'illustre César Borgia, duc de Valentinois et de Romagne, NEVEU du Pape Alexandre VI. » Le 16 janvier de la même année, César lui-même écrivait de Forli : « Je viens d'apprendre avec douleur que mon FRÈRE, le cardinal Borgia, est mort le 8 dans la ville d'Urbin. » Il s'agit d'un autre neveu du Pape, lequel s'appelait

Jean, et que nul n'a jamais soupçonné d'avoir été son fils. Hercule d'Este, duc de Ferrare, répondant à cette communication, affirme d'une manière encore plus formelle que Jean, le cardinal défunt, était le frère de César. Même affirmation, et non moins explicite, sept ans auparavant, le 19 mars 1493, dans un rapport adressé de Rome à la marquise de Mantoue par son représentant Floramondo Brugnolo. Rien ne serait aisé comme de multiplier ces témoignages. Il n'est pas jusqu'à Pierre Martyr, dont la haine contre les Borgia les poursuit en Espagne après les avoir attaqués en Italie, qui ne parle dans le même sens, sauf à se contredire lui-même. Etienne Infessura, dans sa Chronique Romaine, excellent avant-propos à celle de Burchard, n'affirme rien par lui-même, se bornant à répéter que les autres affirment. C'est sur l'élection qu'il concentrera son venin. Voilà certes une paternité bien établie.

Leur mère. La fameuse et problématique Vanozza.

19. Et la mère ? Quel est d'abord son nom ? Plusieurs l'appellent Vanozza, quelques-uns Rose ou Catherine ou même Perpétue. Vanozza paraît cependant réunir la pluralité des suffrages ; il prévaut dans le roman. Etait-ce un nom de baptême ou de famille ? En y joignant celui de Virginia, un auteur anonyme répond, ce semble, à la question ; mais sa réponse est contredite par le grand nombre, qui le complète ainsi : Vanozza dei Catanei. Ces derniers étaient assez nombreux à Rome et dans quelques autres villes d'Italie ; ce qui n'empêche pas quelques auteurs de lui donner pour patrie celle de Catane. Une légère modification la fait rentrer dans l'illustre maison des Gaétan. Celle des Farnèse aurait de tous autres droits à la réclamer, autant que la raison peut distinguer dans ces obscurs et mobiles nuages ; son vrai nom serait alors Julie. En ce cas, le seul admissible, inutile de se demander quelle était sa position vis-à-vis de la loi morale et religieuse. Evidemment on doit la regarder comme la femme légitime d'un Borgia. Cette honnête hypothèse est absolument repoussée par un auteur allemand, Ferdinand Grégorovius, qui, dans ces dernières années, s'est proposé de réhabiliter Lucrèce, mais en rejetant la mère dans la boue, en renvoyant le prétendu père aux gémonies. Avec tout l'appareil de l'érudition et de la critique, son fastidieux ouvrage est semé de contradictions

mal déguisées, d'erreurs et d'inventions tout-à-fait indignes de l'histoire. Il ne se montre sérieux, sagace, logicien, que dans la défense de son héroïne. Lui n'hésite pas à la faire naître en Italie : Protestant, il saisait l'occasion d'insulter le clergé catholique. Au fond, impossible de soutenir que les enfants Borgia sont nés en Espagne, avant que Rodrigue eût quitté sa patrie. César n'aurait eu guère moins de quarante cinq ans lorsqu'il reçut la pourpre ; sa sœur en aurait eu plus de cinquante à l'epoque où Bembo lui prodiguait la compromettante admiration et les téméraires éloges qui pèsent toujours sur sa brillante renommée. Si Rodrigue était père, ce n'est pas au loin, c'est à Rome, ce n'est pas en dehors du cardinalat, c'est à la cour pontificale, au détriment de son avenir, qu'il eût donné le scandale de ses stupides et criminelles liaisons.

Illustres et saintes amitiés. Accusation favorable.

20. Comment les concilier avec les saintes amitiés dont nous avons parlé? Comment le Sacré Collège, tel que nous l'avons vu composé, réunit-il ses suffrages sur cette tête flétrie de vieillard? Comment Julien de la Rovère et les autres opposants gardèrent-ils le silence, quand il leur suffisait d'un mot pour arrêter l'élection et rompre le conclave? Il y a plus ; une conspiration se formera bientôt contre le Pape Alexandre : on accumulera les griefs en vue d'amener sa déposition, et le plus terrible, le plus décisif ne sera point mentionné ! N'est-il pas des silences, en vérité, qui l'emportent sur toutes les accusations et tous les témoignages ? On fait grand bruit d'un sévère monitoire adressé par Pie II à son Vice-chancelier, concernant une réunion ultra-mondaine où celui-ci n'aurait pas craint de figurer, malgré sa dignité cardinalice, avec un autre cardinal beaucoup plus âgé que lui. C'est à Sienne que le scandale aurait eu lieu ; le Pontife en parle d'après certaines rumeurs disséminées dans la ville et les alentours. Il ne ménage nullement son ancien ami, pas plus qu'il n'amoindrit la portée d'une semblable défaillance. N'était-il pas naturel et, pour ainsi dire, commandé de lui rappeler des prévarications tout autrement inexcusables et scandaleuses? Pas même une allusion ; au contraire, « nous vous avons constamment tenu, dit le Pape, pour un modèle de décence et de gravité. » Voilà ce qui l'étonne,

voilà pourquoi la sévérité de son admonestation. Ce silence est-il moins explicite que le précédent ? Loin d'être une arme dont on puisse user contre Borgia, cette pièce devient donc un bouclier pour sa réputation. Malheureusement elle est d'une authenticité fort douteuse. En vain on la chercherait dans le manuscrit original de l'Annaliste, dans les Archives du Vatican, et, chose bien plus importante, dans la Chronique de Gobellino, le secrétaire intime de Pie II. Par le style, elle éveille de plus graves soupçons ; on n'y retrouve Ænéas Sylvius en aucune sorte : digne du saint, elle est indigne de l'humaniste. Moins authentique paraît un Bref antérieur par lequel Sixte IV aurait effacé, de par sa toute puissance apostolitique, dans la dernière année de son pontificat, la naissance illégitime et sacrilège de César encore enfant. Les autres pièces produites à la barre de l'opinion ne méritent d'être ni discutées ni rappelées.

§ III. ROYAUTÉ SPIRITUELLE ET TEMPORELLE.

Allocution du Pape aux cardinaux, à César Borgia.

21. Les premiers actes d'Alexandre, aussitôt après sa solennelle installation, sont loin de démentir ce qui précède. De retour au Vatican, à la suite même de la cérémonie, il retient les cardinaux et leur adresse un langage que saint Grégoire VII aurait avoué : « Nous saurons remplir les devoirs de notre redoutable charge, n'en doutez pas. L'avarice, l'inaction, la simonie seront rigoureusement proscrites. La vie de chacun deviendra l'objet d'une sérieuse étude, d'un examen approfondi. Les vertus auront leur juste récompense ; le mal ne pourra se dérober au châtiment : nous voulons une complète réforme. Pour la réaliser, nous frapperons au besoin sur les possessions et les bénéfices, sur la dignité même du cardinalat, sur la liberté personnelle, si la nécessité l'exigeait. Les désordres qui restent impunis enhardissent les coupables, vont toujours en augmentant, amènent les plus funestes conséquences ; il ne faut pas

qu'il en soit ainsi[1]. » De semblables paroles, le Pape aurait-il osé les prononcer, je le demande, dans le cas où ses antécédents seraient tels qu'on nous les a représentés, au lendemain d'une élection simoniaque ? Et ceux qui venaient de l'introniser auraient entendu cela sans faire entendre un murmure, sans lui lancer à la tête ses engagements et son passé ? Ni l'audace ni le servilisme n'atteignent ces proportions. César Borgia résidait à Pise, pour compléter ses études de droit, sous les habiles maîtres attirés par cette célèbre université qui devait tout aux papes. Nommons en passant les plus distingués de ces juristes, Barthélemi Soccino, Philippe Decio, dont les savantes leçons et les joutes éclatantes attiraient aussi depuis quelque temps la noblesse italienne. Là, César avait rencontré Jean de Médicis, ce jeune fils de Laurent le Magnifique, déjà nommé cardinal par Innocent VIII, et qui n'en poursuivait pas moins le cours de ses études. Sitôt que l'ardent Espagnol eût appris l'élévation de son protecteur, il laissa là ses livres, ses professeurs et ses condisciples, allant adorer le soleil levant, recueillir les distinctions et les avantages qu'il pensait ne pouvoir lui manquer. Une déception l'attendait à sa première audience. Il n'était pas seul ; là se trouvaient divers ambassadeurs des cours étrangères, avec plusieurs Romains de distinction. « César, lui dit le Pontife, vous seriez étrangement dans l'illusion, vous et vos frères, si vous attendiez de nous une faveur imméritée. Nous avons accepté la tiare, non pour enrichir nos parents, mais pour le bien des âmes, le relèvement de la chrétienté, l'exaltation du Saint-Siège et la gloire de Dieu. »

22. Il pouvait ajouter sans crainte qu'il était Pontife-Roi pour le bonheur même temporel de son peuple. Ce peuple était opprimé, le sang coulait à Rome, ainsi que nous l'avons dit, l'injustice et la violence n'y connaissaient plus de frein, le pillage amenait de fréquentes disettes, les transactions demeuraient souvent interrompues, artisans et laboureurs vivaient dans de perpétuelles alarmes. En peu de jours, tout avait changé de face : l'ordre et la sécurité

L'ordre rétabli, l'abondance assurée, la sainteté honorée.

[1] Tomaso Tomasi, *Vita Alexand.* VI, pag. 25 ; — Gennarelli, *Diar. Burch.* anno 1492.

régnaient, dans la campagne aussi bien que dans la ville ; les lois, les possessions et les personnes étaient respectées ; la justice avait repris son empire. De là bientôt l'activité, l'abondance et la joie. Alexandre institua des tribunaux composés d'hommes instruits, équitables et sévères, qui ne laissaient pas les choses traîner en longueur. Lui-même siégeait une fois la semaine, dans son propre palais, toutes portes ouvertes. Aucun plaignant n'était repoussé, nulle différence entre les plébéiens et les patriciens, la balance demeurait égale, les causes marchaient avec autant d'exactitude que de lucidité. Si le Pape témoignait une prédilection, c'est uniquement à l'égard des pauvres : il leur faisait distribuer de larges aumônes, des secours réguliers[1]. Cette bonté paternelle, contrebalançant de salutaires rigueurs, excitait un véritable enthousiasme. Les soins d'une sage administration ne nuisaient en rien au gouvernement général de l'Eglise. Son chef actuel, bien que paraissant suffire à tout, malgré son âge, aimait à s'entourer d'intrépides et vertueux collaborateurs. Chose incompréhensible dans le sens de la vieille légende, il ne redoutait nullement la sainteté, mais la recherchait au contraire ; il eût voulu peupler de saints la cour pontificale. Ardicino, ce pieux cardinal modèle d'abnégation, de ferveur et de courage, qui désirait tant abdiquer les honneurs, fuir le monde, s'ensevelir dans un ordre religieux, au sortir du conclave, ne put réaliser son dessein, le Pape n'ayant pas voulu le lui permettre, résolu qu'il était de garder à Rome, d'avoir sans cesse auprès de lui cette douce et puissante lumière[2]. Malheureusement elle disparaîtra pour remonter au ciel dans le courant de l'année suivante.

Blâmable déviation. promotion cardinalice.

23. Les ambitieux, les intrigants et les adulateurs n'aspirent jamais à la retraite ; ils ne s'éloignent pas un instant, de peur de manquer la fortune ; ils maintiennent les anciens abus, qu'ils appellent de louables usages ; ils guettent l'occasion de monter plus

[1] Tous les historiens, sans en excepter les plus hostiles, s'accordent à nous représenter sous ce jour les débuts du pontificat d'Alexandre. Nul ne signale un changement survenu dans la suite.

[2] Fortunio, *Hist. Camald.* II, 33.

haut, serait-ce en ménageant l'ascension des autres. C'est ainsi qu'Alexandre fut détourné de ses premières résolutions ; la cause est manifeste : on ne lui laissa point de repos qu'il n'eût décoré de la pourpre son neveu Jean Borgia, archevêque de Montréal dans la Sicile, et l'inévitable César, qui déjà possédait en commende, par une faveur qu'on ne saurait trop blâmer, les deux sièges de Pampelune et de Valence, ce dernier érigé naguère en métropole[1]. Dix autres cardinaux furent alors promus. Dans le nombre, nous devons mentionner Alexandre Farnèse, qui sera le pape Paul III et réunira le concile de Trente ; Bernardin Carvajal, un érudit de premier ordre, mais un turbulent prélat ; Hippolyte d'Este, métropolitain de Strigonie ; Dominique Grimani, fils du doge de Venise ; Jean Morton, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre ; Frédéric Jagellon, évêque de Cracovie, frère des rois de Hongrie et de Pologne[2]. Deux Français, l'abbé de Saint-Denis et l'évêque de Gurck, faisaient partie de cette promotion, qui s'étendait de la sorte aux principales nations catholiques. Tous les choix n'étaient pas également heureux ; on l'a reproché souvent au nouveau Pape, comme si cela le distinguait d'un grand nombre de ses prédécesseurs, tenus cependant pour irréprochables. Plusieurs anciens cardinaux refusèrent leur adhésion, voyons-nous encore dans les chroniqueurs hostiles. Cela n'est pas plus étonnant ; l'opposition fermentait déjà dans le Sacré-Collége, n'attendant qu'une occasion pour éclater. Cette occasion fut d'abord une question matrimoniale ; viendra bientôt l'expédition de Charles VIII en Italie.

Fâcheux éclat donné par Julien de la Rovère.

24. Ladislas VI ou Wadislas II, le successeur du grand Matthias Corvin, était en instance à Rome pour obtenir la rupture de son union avec la fille du roi de Naples, qui naturellement soutenait la thèse opposée. Le cardinal Julien de la Rovère épousa la cause du Napolitain, sans mesurer ses paroles et ses démarches. Cette impétuosité s'expliquait, disait-on, non seulement par le fond même de son caractère, mais aussi par des froissements antérieurs. On ne saurait avoir oublié son attitude au dernier conclave, certains

[1] Mariana, *Reb. Hisp.* XXVI, 2. — Surit. *Annal. Arag.* tom. V, lib. I, cap. 22.
[2] Cromer, *Hist. Polon.* lib. XXX. — Bonfin. *Decad.* III, 5.

ajoutent son attente déçue. Dans l'assemblée des cardinaux présidée par le Pape et réunie pour examiner cette grave question, voyant l'opinion des juges se prononcer en faveur du Hongrois, Julien, ne fut plus maître de lui-même, il eut de tels emportements, il offensa le Pape et le Sacré-Collége, au point d'être étonné qu'on le laissât sortir du Vatican. Une fois libre, il prit aussitôt le chemin d'Ostie, pour y chercher une sécurité qu'il pensait ne plus avoir à Rome. Là ne s'arrêtèrent pas ses précautions ; sa ville épiscopale devint en peu de temps une respectable citadelle. La position était assez tendue par cette violente sortie ; un malheureux incident la rendit plus menaçante encore. Le Pontife n'avait nullement l'intention de pousser le cardinal à bout, sachant bien ce qu'on avait à redouter d'un tel caractère. Tout lui faisait désirer la paix. Pendant une excursion sur les bords du Tibre, la détonation d'une pièce d'artillerie le jeta dans une soudaine frayeur : il crut qu'on en voulait à sa personne, et, sans écouter aucun conseil, il regagna précipitamment l'enceinte de la ville et celle de son palais. Une telle impression ne pouvait durer chez un homme comme Alexandre ; il revint aussitôt à des pensées de conciliation. Alexandre se possédait mieux que la Rovère ; sur lui pesait d'ailleurs une toute autre responsabilité. C'est par la clémence qu'il essaya de le ramener au devoir. Devant la curie romaine et des ambassadeurs étrangers, il promit de pardonner au rebelle, s'il revenait seulement auprès de lui. Informé de cette promesse solennelle, le cardinal eut le tort d'en douter, ou feignit au moins de n'y pas croire, engagé qu'il était dans la voie d'une opposition déclarée, d'une résistance ouverte. S'il faut en croire Guichardin, à la magnanimité du Pontife, il aurait répondu dans l'intimité par un sarcasme qui n'avait plus l'irritation pour excuse : « Julien, Julien, ne te fie pas au Marrano[1]. » Nous avons vu dans le précédent chapître quel était le sens de ce mot espagnol. La tiare toute seule, indépendamment des autres considérations, aurait dû mettre le Vicaire de Jésus-Christ à l'abri d'une pareille insulte. On voudrait

[1] Guicc. *Hist. Ital.* I, 2.

pouvoir se persuader qu'elle n'a jamais été prononcée, par un cardinal surtout, qui devait lui-même ceindre la tiare et la porter avec tant d'honneur.

Ambition et duplicité de Ludovic le More.

25. Après avoir quitté Rome, Julien quitta l'Italie, poussé par la crainte ou le remords. Il partit pour la France et reçut à la cour de Charles VIII l'accueil le plus empressé. Son rôle en ce moment n'a plus rien de patriotique, ni même de religieux. Il excite le jeune monarque, dont l'ardeur inconsidérée n'a nul besoin d'un tel aiguillon, à réaliser enfin ses projets d'invasion dans la Péninsule Italique. Par quelles subtilités pouvait-il mettre d'accord sa politique et sa conscience ? Qui sondera jamais les replis du cœur humain? Un homme dont la conscience ne gênait pas l'ambition, Ludovic le More, attirait également les Français au-delà des Alpes, mais en dissimulant son jeu pour se donner des complices. Il gravissait alors les derniers degrés du trône ducal de Milan, après avoir relégué le faible titulaire, son neveu Jean Galéas, dans le château de Pavie, où le jeune duc mourra par le poison, l'année suivante, 1494. La femme de Galéas, fille d'Alphonse de Calabre, luttait à peu près seule contre le tyran. Entraînée vers l'abîme malgré son courage personnel, elle appelait au secours son père et son grand-père. Celui-ci fit sommer l'usurpateur de restituer le pouvoir au prince légitime[1]. Du moment où cette fière sommation n'était pas appuyée d'une vaillante armée, elle ne pouvait que précipiter le fatal dénouement, et condenser l'orage qui se formait contre la dynastie d'Aragon dans le royaume de Naples. Parmi les grands, plusieurs regrettaient la maison d'Anjou et n'avaient pas désespéré de la rétablir sur le trône. Ludovic les soutenait par-dessous main, pendant qu'il envoyait de secrets émissaires à Charles VIII, pour lui représenter combien la situation était favorable et l'assurer de son concours. Il organisait en même temps une ligue entre les principales puissances d'Italie, se gardant bien de les initier à sa politique, dans l'unique but, leur faisait-il entendre, de parer aux redoutables éventualités qui n'allaient pas tarder à se produire. Dès le

[1] Paul. Jov. *Hist. suitem.* lib. I, pag. 23. — Corio, *Istor. di Milano,* part. vii, pag. 886 et seq. — Commin. *Mém.* vii, 3.

commencement, il obtint l'adhésion de Venise et de Ferrare, que des intérêts communs et de récentes blessures animaient contre le Napolitain.

Dissentiments entre Rome et Naples.

26. La ligue cependant ne pouvait avoir son importance ni donner ses résultats, si le Pape n'en prenait la tête ou n'en faisait partie. Les circonstances favorisèrent le More. Alexandre était mécontent du roi son vassal, qui, non seulement ne payait jamais ses dettes, mais encore venait de refuser à Joffré Borgia la main de sa petite-fille ; et ce refus, mal déguisé sous des prétextes dilatoires, avait été d'autant plus senti qu'elle n'était pas même légitime. Alliés de Ferdinand et secondés par le duc de Florence, les Orsini venaient d'acquérir plusieurs châteaux-forts aux portes de Rome, et tenaient de la sorte en échec, ou même en péril, l'autorité du Souverain Pontife. Celui-ci n'hésita donc pas à rentrer dans la coalition. Là-dessus on a dit qu'il se déclarait aussi pour la France. C'est une gratuite et calomnieuse assertion, répétée par le continuateur de Baronius comme par les détracteurs d'Alexandre[1]. Les desseins prémédités par Ludovic de Milan, aussi bien que sa scélératesse, le Pape les ignorait ; nous allons en avoir la preuve évidente. Mais les deux Ferdinand, celui d'Aragon et celui de Naples, ne virent que leurs intérêts menacés : l'un s'empressa d'envoyer à Rome les plus vives représentations ; l'autre mit tout en œuvre pour se réconcilier avec son suzerain, moins toutefois la redevance féodale. Il accepta sans hésitation, dans une telle conjoncture, le mariage proposé. Joffré devint aussi prince de Siquillace, et les châteaux détenus par les Orsini, contrairement à toute justice, subirent de nouveau la pleine juridiction du Pontife-Roi. Ces concessions étaient loin d'une entente cordiale ; dans le fond de son cœur, le fourbe Napolitain n'aimait pas Alexandre : il le desservait et le calomniait. Les autres puissances italiennes n'étaient pas mieux unies ; leurs défiances réciproques tournaient au profit de l'étranger, rompaient les barrières de leur commune patrie. En les faisant sonder par d'habiles émissaires, Charles VIII eut la conviction que

[1] P. Jov. et F. Guicc. ubi supra.

s'il ne pouvait pas compter sur de sincères alliances, il serait au moins secondé par un intime désaccord. Il avait surtout intérêt à savoir les intentions du Pape ; il les mit à découvert, de manière à confondre l'injustice des princes et des historiens.

Fausse accusation dirigée contre le Pape.

27. Son ambassadeur à la cour pontificale était d'Aubigny, l'un des capitaines de son armée, et d'autant plus apte en cette occasion à remplir les fonctions de diplomate. Au nom du monarque français, légitime héritier de la première et seconde maison d'Anjou, ayant de plus la formelle cession du dernier duc de Lorraine, il demandait comme un droit supérieur à toute contestation l'investiture du royaume de Naples[1]. Si le Pontife ne désirait pas mieux, qu'avait-il à répondre ? — Que répondit-il ? D'un air calme et digne, il commença par rappeler que le royaume en litige était primordialement un fief de l'Eglise Romaine, qui trois fois au moins en avait disposé pour la maison d'Aragon. Elle ne saurait le lui retirer et la remplacer par une autre dynastie, à moins que celle-ci n'établisse la preuve d'un droit supérieur. Recourir aux armes n'est donc pas le moyen de résoudre une semblable question ; il existe un tribunal pouvant juger en dernier ressort : celui du Saint-Siège. Il réunit toutes les conditions de justice, de bienveillance et d'autorité. Aveugle est la fortune, en particulier celle des combats. L'Eglise ne ratifie pas tous les jugements de la victoire. Elle désire avant tout le rétablissement ou le maintien de la paix. Si le roi de France veut déployer ses étendards et signaler sa vertu guerrière, qu'il marche à la rencontre des Turcs. Rien dès lors ne ternira sa gloire. — Ce que le Pape avait dit à l'ambassadeur, il l'écrivit immédiatement au roi par un Bref apostolique. Guichardin ne se trompe pas quand il accuse Alexandre d'appeler la guerre en Italie, de préparer les voies à la domination étrangère ; il ment. Par son langage et par son silence, le tyran milanais, dans cette occasion spéciale, condamne l'historien florentin. Il ne prononce pas le nom du Pape, en exposant à Charles VIII celui des princes ou des républiques qui se disposent à le seconder. Un tel silence, chez un tel

[1] Brantome, *Hommes illustres*... liv. II. — Paul. Jov. *Hist. sui temporis*, lib. I, pag. 39.

homme surtout, est assez explicite ; mais les faits vont parler encore plus haut : les ennemis du Saint-Siège, les feudataires rebelles, seront les premiers à se déclarer pour l'étranger. Dire qu'Alexandre aurait changé d'avis et renié ses premiers engagements, juste en présence d'une ambassade qui les eût au besoin confirmés, et sans provoquer une plainte de la part d'un allié comme Ludovic le More, c'est ajouter l'extravagance au mensonge : on n'a pas reculé.

Il étend l'empire de la foi et réprime l'hérésie.

28. Ce qui se tramait en France avec la complicité d'un nombre assez considérable d'Italiens, préoccupait sans doute, mais n'absorbait point le chef suprême de la catholicité. Sa sollicitude pastorale s'étendait à toutes les nations. Il réorganisait l'Eglise et la constituait de tout point dans ce royaume de Grenade arraché hier par la valeur des chrétiens à l'empire huit fois séculaire des Musulmans. La capitale était dotée d'une métropole ; des sièges épiscopaux étaient érigées dans les villes d'Alméria, de Cadix et de Malaga[1]. Sous les influences combinées d'une politique essentiellement religieuse et d'un pouvoir spirituel sachant manier les ressorts de la politique humaine, en les subordonnant toujours à ses propres inspirations, le christianisme renaissait de ses cendres, retrouvait une prodigieuse vitalité parmi les tombes des anciennes générations, à travers les monuments intermédiaires du sensualisme musulman, exalté par le génie des Arabes. En même temps, Alexandre VI avait l'œil sur les races militantes rangées en face du mahométisme oriental. Il envoyait aux rois de Pologne, de Bohême et de Hongrie un légat apostolique, muni de ses pleins pouvoirs, digne de représenter le Souverain Pontife. Ce légat, il l'avait rencontré dans une famille plus que jamais hostile à la sienne, la famille des Ursins ; et cette héréditaire hostilité n'avait nullement entravé sa confiance. Aux yeux de Borgia, faut-il bien le reconnaître, les torts de la parenté disparaissaient devant les qualités de l'homme. Dès qu'il s'est montré capable d'opérer un bien, il devient pour le Pontife le meilleur des amis. Dans la bulle par laquelle Alexandre VI

[1] MARIANA, *Reb. Hisp.* XXVI, 4. — SURIT. *Annal. Arag.* tom. V, lib. I, cap. 12, et alii complures

accrédite « son vénérable frère, l'évêque de Népi, » en le désignant par son nom, il parle aussi de la famille ; mais on y chercherait vainement la trace d'un pénible souvenir, d'une restriction dans l'éloge : on n'y voit que les motifs d'encouragement, les nobles et généreuses traditions, les sujets d'espérance, les garanties de succès[1]. Quant à la teneur même de cet acte, on ne peut que l'admirer ; un chef de l'Eglise ne s'exprima jamais avec plus de zèle, d'élévation, de prudence et de piété. Le légat n'a pas seulement pour mission d'unir et de ranimer les princes dans le péril extérieur qui menace la chrétienté ; il doit encore se dévouer à l'extinction de la vieille hérésie qui se perpétue dans la Bohême. Là cependant vient de se produire une incontestable aspiration vers l'obéissance et l'orthodoxie. Les dissidents de Prague surtout demandent à se réconcilier avec l'Eglise catholique ; et le père est impatient de les recevoir dans ses bras. Le légat apostolique nous semble avoir spécialement réussi dans cette religieuse négociation. Autant que nous pouvons en juger par les rares documents de l'époque, un retour solennel eut lieu, préparé par l'ardente et pieuse initiative du roi Wadislas[2]. Ce n'est pas que la secte fût entièrement éteinte ; il n'en est jamais ainsi. Du fond de sa tombe, Huss tendait la main à Luther.

Mort de l'empereur Frédéric III et du roi Ferdinand Ier de Naples.

29. Dans l'année même de cette légation, 1493, l'empereur Frédéric III s'éteignait à l'âge de soixante dix ans, la veille de la Nativité de la Sainte Vierge. Les pieux sentiments dont il s'était montré toujours animé pendant sa vie, l'approche de la mort parut les rendre encore plus intenses. Il demanda lui-même les derniers sacrements et les reçut de la manière la plus édifiante : il mourut comme un saint[3]. Souverain médiocre, guerrier constamment malheureux, caractère indécis et timide, il n'avait eu d'éminent que la religion et la vertu. Jeune encore, dans un temps où la Palestine était à peu près inabordable pour les Européens, il était allé visiter le Saint-Sépulcre, sans aucun appareil, s'exposant à toutes les pri-

[1] *Bull. secret.* lib. VIII, pag. 100 et seq.

[2] Cromer, *Hist. Polon.* lib. XXX. — Tritheim. *Chron. Spanheim.* anno 1493.

[3] Naucl. *Chron.* tom. II, gen. 50.

vations, à toutes les fatigues, à tous les dangers, non comme un prince, mais comme un pèlerin. Sur le trône, il avait réconcilié la Germanie avec l'Église Romaine, dont elle fut un moment séparée par le schisme de Félix V. Ses aumônes étaient abondantes, ses mœurs pleines d'aménité, ses pratiques religieuses la permanente leçon des peuples soumis à son pouvoir[1]. Il laissait néanmoins l'empire singulièrement amoindri, dans une situation humiliante et périlleuse. Matthias Corvin l'avait dépouillé d'une grande partie de ses états héréditaires. Mahomet II s'était emparé des vastes états arrosés par le Danube. Maximilien son successeur fut obligé de suspendre la cérémonie de ses funérailles, pour voler au secours de la Croatie, ravagée par les hordes ottomanes, et n'arrivait dans cette contrée qu'après le départ de ces oiseaux de proie. Frédéric d'Autriche fut suivi de près au tombeau par Ferdinand de Naples ; mais ces deux souverains, dont l'âge ne différait guère, étaient loin de mourir dans les mêmes conditions. Un auteur affirme que le second n'eut à sa dernière heure « ni croix, ni luminaire, ni Dieu[2]. » Nous lisons l'équivalent dans un autre : « Il fut emporté par une courte maladie, sans confession, sans eucharistie, sans les secours ordinaires que la religion prodigue aux mourants. Dans la chambre se trouvait néanmoins un Frère Mineur qui, voyant le roi perdre connaissance, éleva la voix pour lui suggérer le regret de ses fautes passées, notamment de ses torts envers l'Église[3]. » Ainsi parlent les Italiens. Le français Commines est plus rassurant : selon lui, le vieux monarque aurait eu le temps et la volonté de recourir au sacrement de pénitence. « On peut espérer, ajoute-t-il, qu'il a sincèrement regretté les crimes qu'il pouvait avoir commis. » Le duc de Calabre, son fils aîné, lui succéda sans obstacle. Non content de le confirmer dans la dignité royale, comme pape et suzerain, Alexandre le fit couronner avec la plus grande pompe par le cardinal Jean Borgia, archevêque de Montréal dans la Sicile, montrant une fois

[1] JOAN. FABR. *De sacris...*, lib. I.
[2] INFISS. *Ms. Archiv. Vat.* num. 111.
[3] BURCHARD, *Diar.* anno 1494.

de plus, et dans une circonstance aussi solennelle, quel était le fond de sa pensée.

§ IV. CHRISTOPHE COLOMB.

30. En poussant notre narration jusqu'à l'entrée de 1494, nous n'avons pas seulement préparé le terrain à l'expédition chevaleresque et mal concertée de Charles VIII en Italie ; nous l'avons déblayé pour l'exposition d'un événement en regard duquel celui-là n'est, à vrai dire, que le déplacement d'un acteur sur un mesquin et puéril théâtre. Nous ne l'abordons pas sans une religieuse émotion. Cet événement dépasse, à d'incommensurables hauteurs, tous ceux qui s'accomplirent jamais dans ce monde, si nous en exceptons la Rédemption du genre humain. En le consignant dans l'histoire générale, loin d'en méconnaître les lois, on en pénètre l'essence, on en gravit les sommets, on en dégage les sublimes leçons. Par une existence individuelle, l'âme embrasse l'humanité. Là le génie qui fait les grands hommes, le courage qui fait les héros, la vertu qui produit les saints. Le vendredi 3 août 1492, exactement huit jours avant celui qui vit monter Rodrigue Borgia sur la chaire de saint Pierre, s'éloignait du port de Palos en Andalousie, avec trois misérables petits navires, un étranger, un inconnu, l'hôte accidentel de l'Espagne, qui s'en allait, disait-il, découvrir un nouveau monde, à travers des mers inexplorées. Quel était cet homme ? Nous avons nommé Christophe Colomb. Les îles et les cités de la Grèce, dans les anciens temps et jusque dans les temps modernes se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour au plus grand rapsode de tous les temps, à l'immortel Homère. Le même glorieux débat, dans un moindre espace, s'est produit en Italie par rapport au plus illustre des marins, à celui qui, sans hyperbole aucune, a changé l'aspect et la configuration de notre globe terrestre. Aujourd'hui cependant, grâce aux enthousiastes et patientes recherches d'un savant chrétien[1], c'est dans un faubourg de Gènes que nous pouvons pla-

Quel est cet homme, sa patrie, sa famille.

[1] Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, Histoire de sa vie et de ses voyages.*

cer en toute sécurité le berceau de Colomb. D'après le même témoignage et les mêmes investigations, nous sommes en droit d'affirmer qu'il était de race patricienne, mais déchue de son antique splendeur, quant aux biens de la fortune, sans avoir rien perdu de ses nobles sentiments. Le négoce ou le travail manuel ne pouvait altérer une noblesse abritée par la religion. Christophe était l'aîné de cinq enfants, quatre frères, une sœur. Barthélemi, le deuxième par rang d'âge aura l'insigne honneur de participer à son incomparable mission. Son père, Dominique Colomb [1], était un pauvre cardeur ou tisseur de laines, d'après l'opinion généralement acceptée ; sa mère, nommée Suzanne Fontanarossa était une villageoise de Bisagno, non loin de Gènes : avec une légère dot, elle avait apporté pour appoint à la famille un riche trésor d'innocence et de piété.

Son éducation au foyer, à l'école, sur mer.

31. Voilà les auxiliaires ou les instruments de la divine sagesse, les inconscients préparateurs des grandes destinées. A la mère appartient le concours le plus délicat dans la mystérieuse genèse d'une âme supérieure. Heureux sommes-nous quand nous pouvons graver son nom sur le piédestal de la sublime statue. La naissance de Colomb n'a pas été moins discutée par rapport à la date que par rapport au lieu. Elle flotte sur une échelle mobile comprenant plus de vingt années, entre 1430 et 1452. Chaque point intermédiaire a pour ainsi dire ses partisans. Nous éliminons les extrèmes, le second surtout, comme s'éloignant de la vraisemblance ; nous optons pour 1435 ou 36, époque déterminée par d'autres coïncidences et les meilleures indications. Rien de plus élémentaire que l'instruction reçue par l'enfant dans une maison aussi dénuée de ressources ; elle était en complet désaccord avec l'éducation. En peu de temps, il eut acquis l'art de lire et d'écrire ; mais là dut s'arrèter le cours de ses leçons. Il avait seulement une écriture si belle, au témoignage de Las Cazas, qu'à défaut d'autres moyens

1 C'est le nom italien de cette famille ; il est latinisé par les Allemands. Bien que l'étymologie ne permette pas d'en altérer la substance, les Espagnols écrivent et prononcent Colon. Par une déviation plus étrange, Pierre Martyr l'appelle *Colonus*. Colomb s'impose depuis longtemps dans notre langue.

d'existence, elle aurait suffi pour assurer son avenir. Le célèbre missionnaire, le généreux protecteur des Indiens, possédait plusieurs autographes de Christophe Colomb. Au sortir de l'enfance, celui-ci put néanmoins se rendre à l'université de Pavie, qui préludait alors à la célébrité que nous verrons dans la suite. D'où lui vint le secours inespéré qui lui permit d'entrer dans le sanctuaire de la science? Aucune voix du passé ne nous l'apprend. Une chose indubitable, c'est que son séjour dans cette ville fut de trop courte durée pour une intelligence ordinaire. A quatorze ans, il était sur mer. Des sciences enseignées dans l'école il n'emportait que de vagues linéaments. Loin d'avoir cependant brisé la marche de ses études, il les avait accélérées, il les avait agrandies dans des proportions ignorées de la scolastique. Son livre était l'immensité. N'ayant plus dans les mains les œuvres des hommes, il contemplait celles de Dieu. La religion maternelle restait loin du foyer sa divine institutrice, dilatant chaque jour ses horizons intellectuels, à mesure que se déroulaient les horizons visibles. Son regard plongeait avec d'inénarrables délices dans les profondeurs des cieux et dans celles de l'abîme. La rude vie du marin aidait puissamment à cette initiation sacrée. Son étude était une constante prière. Parmi les grossiers instincts de ses compagnons, il demeurait doux et chaste, laborieux et vaillant : on eût dit un jeune lévite dans la société des pères du désert. Il respectait son état comme une vocation sainte. Son engagement était une religieuse profession, son amour un culte. Colomb avait épousé la mer illimitée comme doge vénitien n'épousa jamais l'Adriatique.

Premiers voyages de Colomb. Il débarque en Portugal.

32. Durant les vingt premières années de sa navigation, il acquit tous les grades et les remplit avec un éclatant succès. Il parcourut la Méditerranée d'un bout à l'autre, combattit dans l'Archipel contre les flottes musulmanes, sur le littoral africain contre les puissances barbaresques, sur les côtes d'Italie pour la maison d'Anjou contre celle d'Aragon[1]. Dans le même intervalle, on peut le présumer, il sortit deux fois de la mer intérieure pour aller au

[1] Oviedo y Valdez, *Historia natural de las Indias...*, ii, 2.

Midi, le long de l'Afrique occidentale, visiter les établissements du Congo, Madère et les Açores ; puis au Nord, par de là l'Islande, l'*Ultima Tule* des anciens. Ces expéditions n'admettent aucun doute ; on ne peut seulement les coordonner, par défaut de renseignements historiques. Humbold y croit ; tous les historiens en parlent : nul n'a retrouvé le fil conducteur. En 1476, à la suite d'un combat victorieux et d'un terrible naufrage, Colomb était jeté sur une plage solitaire du Portugal. Sauvé de la mort contre toute espérance, mais ne désespérant pas de son avenir, il s'achemina vers Lisbonne. Dieu permit qu'il y trouvât, avec plusieurs de ses compatriotes, presque tous arrivés à d'honorables positions, son frère Barthélemi, qu'un vague espoir avait attiré dans ce royaume et qui subsistait, en attendant mieux, par la vente et la composition de cartes géographiques. N'était-ce pas une sorte de prophétique industrie, de réunion providentielle? Calligraphe et dessinateur, instruit par la méditation et l'expérience, le naufragé n'hésita pas à cultiver le même art, qui lui présentait le double avantage de ne point éloigner ses intimes pensées et de sauvegarder son indépendance. Il dut à sa piété d'entrer dans une noble famille, d'obtenir la main de Felippa de Perestrello. Ce mariage, uniquement formé par l'attrait des vertus, ne le menait pas à la richesse ; des revers étaient passés par cette maison, aussi bien que par la sienne : il n'y restait guère que l'honneur, le pur éclat d'un nom acquis dans la marine, sous le grand Henri du Portugal. Pour l'étranger, c'était une entrée dans le monde, un accès même à la cour. Il ne s'y jeta pas en aveugle. Son travail augmentait avec ses obligations[1]; et simultanément il en poursuivait un autre que les hommes ne soupçonnaient pas, qu'ils ne pouvaient ni récompenser ni comprendre. Celui-là s'élaborait dans la tète de Colomb, durant ses laborieuses veilles.

Le génie chrétien, en lui-même, devant le roi Jean II.

33. Ces mers inexplorées, immenses, mystérieuses, semées de fantômes et de terreurs, qui s'étendaient à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique, l'obsédaient depuis quelque temps comme une redoutable

[1] Munoz, *Historia del Nuevo Mundo*, II, 22.

vision, à laquelle il voulait arracher son secret. Il n'est pas possible, se disait-il, qu'elles soient sans limites. C'est un mot vide de sens, à l'usage de l'ignorance ou de la peur. Elles ne peuvent pas non plus être absolument désertes. En poussant droit devant soi, sans regarder aux distances, en bravant tous les dangers, on rencontrerait infailliblement d'autres terres, un monde inconnu, peuplé d'êtres humains qui ne possèdent pas la lumière de l'Évangile, qui demeurent là plongés dans les ombres de la mort ; ou bien, et d'une manière non moins infaillible, on finirait par arriver aux côtes orientales de l'Asie ; et là règnent les mêmes ténèbres. Le globe est incomplet, incomplète la Rédemption des hommes. Qu'on me donne des vaisseaux, des équipages, et je ferai l'unité ! — Dès que cette double idée se fut emparée de sa tête, elle ne l'abandonna plus ; elle devint le mobile de son existence. Désormais Colomb se regarda comme l'agent prédestiné dont le ciel voulait se servir pour accomplir son œuvre. Il avait constamment devant les yeux ce monde intermédiaire qui serait le contre-poids et la jonction entre les anciens mondes. Nul doute dans son esprit, nulle hésitation dans sa conduite. Du même coup, ses sentiments montèrent au niveau de sa mission. Il parlait du pays des épices, de l'or et des diamants comme d'une découverte déjà faite, d'un héritage reconquis. L'un des plus célèbres astronomes de l'époque, le florentin Paolo del Pozzo, plus connu dans l'histoire sous le nom de Toscanelli, l'encourageait par une lettre où le savant admettait la route de l'ouest vers l'Asie, sans aller jusqu'à l'hypothèse d'un monde nouveau. La science était impuissante sans le concours d'un pouvoir souverain ; le corps manquait à l'âme. Jean II régnait alors en Portugal. Il eut connaissance de l'étonnante idée qui venait d'aborder et de s'abriter dans son royaume ; il vit Colomb : le génie saisit le prince. Mais une commission fut nommée, et comme toujours survinrent les objections et les obstacles[1]. Le roi ne se laissa pas arrêter, il résolut de passer outre. A l'initiateur il demanda ses conditions : elles étaient royales. Le traité fut rompu, bien que la réussite seule dût

[1] FERNANDO COLOM, *Historia del Amirante,* cap. VIII. — VASCONCELOS, *Vida y actiones del rey don Juan el II de Portugal,* lib. IV.

engager les parties. Malheureusement pour l'honneur portugais, à la rupture s'ajouta la fraude. On voulut réaliser le plan, avec des notions imparfaites, en dehors de celui qui l'avait dressé.

Colomb à Gênes, en Espagne. Couvent de la Rabida.

34. La tentative échoua sans doute ; mais, indigné de ces iniques procédés, ayant d'ailleurs perdu sa femme, il prit ses dispositions pour quitter secrètement le Portugal. Lors de cet exode, emmenant avec lui le jeune Diégo, son fils unique, un enfant de sept à huit ans, Colomb alla revoir sa patrie, sa maison, son vieux père. Pendant le séjour assez limité qu'il fit à Gênes, il se mit en rapport avec les magistrats, inspiré par le patriotisme, leur demandant de pourvoir à l'exécution d'une pensée qui mettrait leur république à la tête des nations, par l'honneur comme par la puissance. Le mot du Sauveur s'accomplit : on dédaigna le prophète. Nous avons tout lieu de supposer que la même démarche faite auprès du sénat vénitien n'y fut pas mieux accueillie[1]. Le roi d'Angleterre, Henri VII, à qui Barthélemi Colomb fut expédié par son frère dans le même but, ne montra pas plus d'intelligence, ou ne vit même pas l'émissaire du génie. Abreuvé d'humiliations, refoulé dans l'ombre, celui-ci disparaît un moment à nos yeux. Sur un promontoire situé près du petit port de Palos, au fond de l'Andalousie, dans une situation abrupte et solitaire, s'élevait un couvent de Franciscains, dédié de tout temps à la Vierge et nommé Santa-Maria de la Rabida. Le supérieur de cette maison religieuse, en 1485, était le Père Juan Perez de Marchena. Ce moine aurait pu remplir un poste éminent dans l'Eglise ou le monde, à la cour même des rois, dans les sciences ou les lettres. C'est pour fuir les honneurs et la renommée qu'il avait cherché la solitude. Une première fois la grande Isabelle, qui savait distinguer, utiliser et récompenser les hommes, l'avait tiré de son couvent pour profiter de ses lumières, soit au conseil, soit pour elle-même ; mais elle avait dû renoncer à le retenir dans les palais et le restituer au cloître. Il était là dans son double élément, la prière et l'étude, qu'il ne comprenait pas en dehors du silence et de la régularité. Par un attrait irrésistible, tous les moments que

[1] Girolamo Benzoni, *Hist. del Mundo Nuovo*, lib. I, pag. 4. — Humbold, *Hist. de la Géographie...*, tom. I, pag. 19.

ses devoirs de supérieur ou de religieux lui laissaient libres, il les employait à cultiver, sans autre guide que lui-même, l'astronomie et la cosmographie. Un observatoire rudimentaire, mais admirablement placé, dominait les constructions monastiques : il y passait avec autant d'application que de bonheur une partie de ses nuits, parfois les nuits entières, continuant ses pieuses méditations dans la contemplation scientifique[1]. Santa-Maria de la Rabida n'était pas une route et ne pouvait être qu'un but. Par là nulle communication possible entre les ports de mer et l'intérieur des terres.

Le voyageur égaré. L'ami véritable.

35. Un voyageur vint néanmoins frapper à la porte du monastère, accompagné d'un enfant épuisé de fatigue, incapable d'aller plus loin. Ne demandant rien pour lui-même, l'étranger demandait un peu de pain et d'eau pour son faible compagnon de voyage. Jean Perez passait en ce moment près de la porte extérieure. Le secours fut largement donné. Cette halte qui ne semblait intéresser que la bonté du cœur humain, ou mieux la charité chrétienne, est un événement majeur dans l'histoire de l'humanité. La souffrance paternelle émut d'abord l'âme du saint religieux ; mais, dans les larmes silencieuses du père, il crut entrevoir les éclairs du génie. Il interrogea son hôte. C'était Christophe Colomb. Ce nom n'avait pas encore retenti dans le monde et n'éveillait aucune idée dans le désert. L'homme seul parlait à l'homme. En peu de mots il eut exposé le labeur de son existence et les aspirations de sa pensée. Il venait en Espagne pour se rendre à la cour des rois, leur communiquer son entreprise, les conjurer d'y mettre leur puissante main ; la religion et l'humanité s'exprimeraient par sa bouche[2]. Déjà le Père Gardien les avait entendues dans le sanctuaire de sa conscience. Il retint les mystérieux voyageurs, les circonstances n'étant pas alors propices à la réalisation de son projet, tant que ne serait pas terminée la guerre de Grenade, cet autre labeur divin. Il fallait donc attendre ; le moment n'était pas venu. Attendre ! Colomb le pouvait-il ? Les années s'accumulaient sur sa tête ;

[1] Geraldini Amerini, *Itinerarium ad regiones sub æquinoctiali plaga constitutas*, lib. XIV.

[2] Oviedo, *Historia natural de las Indias*, II, 5,

la cinquantième était déjà passée : il ne voulait pas emporter un monde dans sa tombe. Contraint néanmoins à se résigner, il fit de l'attente une préparation. L'étude des Livres Saints, des Pères de l'Eglise, particulièrement de saint Jérôme et de saint Augustin, des grands Docteurs du Moyen âge, devint pour cet homme supérieur une seconde éducation, une gymnastique intellectuelle, qui le rendaient plus apte à l'accomplissement de son gigantesque dessein. Non content de développer et de fortifier son intelligence, il résolut d'épurer en même temps sa vie par les continuels exercices et les saines austérités de la piété monastique. Il comprit en la goûtant la religion de saint François ; il s'y rattacha par des liens indissolubles. Le confident de ses sublimes pensées devint aussi celui de sa conscience. Dans ce travail de perfectionnement moral, il ne perdait jamais de vue son œuvre. C'est là qu'il puisait son élan et ses énergies, la considérant comme le plus saint de tous les sacerdoces.

Désespérant retards. Second mariage.

36. L'initiation était terminée ; mais la guerre contre les Maures durait toujours. Les deux amis jugèrent ne devoir plus s'arrêter à cet obstacle. Tel fut également l'avis d'un homme qui, dans les derniers temps, partageait leurs délibérations et leurs ardentes sollicitudes : c'est le médecin de la communauté, Garcia Hernandez, dont le nom mérite de trouver ici sa place. Laissant son fils dans la maison qui l'avait accueilli, prenant pour lui-même le modeste viatique de l'amitié, muni d'une lettre de recommandation pour le confesseur d'Isabelle la Catholique, Christophe Colomb s'achemina vers Cordoue. Là résidait alors la cour d'Espagne, se tenant à portée de surveiller les opérations militaires, ou mieux de les diriger et de les animer. L'arrivée de Colomb dans cette ville fut signalée par une poignante déception. Le grave personnage à qui Juan Perez l'avait recommandé, loin de prendre en main sa cause, ne lui dissimula pas qu'elle n'avait nullement ses sympathies. Ce confesseur de la reine était Fernando de Talavera, prieur de la congrégation des Hiéronymites dans le couvent de Prado à Valladolid[1]. On

[1] Vasconcelos, *Vida del rey don Juan* II, lib. I, pag. 92.

ne peut certes pas dire que ce fût un cœur étroit ou soupçonneux, moins encore un esprit dénué d'ampleur et d'élévation. Il secondait de toute son influence, sans hésitation et sans arrière-pensée, le mouvement littéraire qui régnait alors chez les Castillans, sous l'impulsion de leur incomparable souveraine. Possédant à fond la théologie, versé dans les lettres, il n'avait par malheur jamais étudié les sciences mathématiques ou cosmographiques. Du premier abord, il resta persuadé que son ami le Gardien de la Rabida s'était laissé surprendre par un halluciné, sinon par un astucieux famélique. Là dessus, sans ménagement pour l'illusion, avec quelques égards pour l'infortune, il éloigna le solliciteur. Terrible était cette nouvelle épreuve, mais ni le désespoir ni le découragement même n'entrèrent dans l'âme de Colomb. Deux choses lui pesaient, l'inaction et la solitude. A Cordoue, comme autrefois à Lisbonne, l'isolement et la vertu lui gagnèrent le pur amour d'une femme jeune, noble et belle, d'autant plus désintéressée maintenant que l'âge et les soucis apparaissaient d'une manière moins équivoque. On a fait planer de honteux soupçons sur cette union conjugale. Passons sur ces ignominies dépourvues d'ailleurs de toute base, démenties par des présomptions sacrées, quand du moins il ne s'agit pas d'un sincère et fervent catholique. En passant, inscrivons le nom de Béatrix Enriquez ; saluons la mère du pieux Fernando, le second fils de Colomb et son futur biographe.

37. En contractant ce nouveau lien, peut-être le révélateur dédaigné pensait-il trouver des intermédiaires ou des appuis dans une famille espagnole ? Encore une déception, si telle était réellement son espérance : c'est un Italien, un ancien nonce à la cour d'Espagne, Antonio Géraldini, qui s'éprit avant tous de son idée et lui tendit résolument la main. Il avait prolongé son séjour en Castille, avec son frère Allessandro, dans un but qui les recommande l'un et l'autre, pour travailler à l'éducation des Infants. Intelligence d'élite, poète couronné dans sa patrie dès l'âge le plus tendre, Antonio comprenait le génie ; âme généreuse, il ignorait l'envie. Son influence était grande ; il en usa d'abord auprès du cardinal Mendoça, cet illustre archevêque de Tolède, si puissant dans les con- Colomb à la cour. Commission nommée.

seils qu'on allait jusqu'à l'appeler le troisième roi des Espagnes : il en obtint une audience pour Colomb. C'est la porte de l'avenir qui s'ouvre. Le Grand-chancelier demeura tellement frappé de la conception, de l'attitude quasi royale et des religieux sentiments de cet étranger, qu'il ne garda pas pour lui cette confidence et se crut dans la rigoureuse obligation de le présenter aux Rois[1]. Il existe un point saisissant de ressemblance entre Jeanne d'Arc et Christophe Colomb paraissant devant la majesté souveraine : même simplicité, même conviction inébranlable, égale modestie, l'être humain disparaissant dans la divine mission. Comme la jeune bergère, le vieux navigateur se déclare envoyé par le Roi des rois ; il remplit une céleste ambassade. Chose que les historiens n'ont pas assez observée, que la plupart laissent inaperçue, il indique à peine les biens temporels, les immenses richesses, l'extension de pouvoir qui doivent résulter de son entreprise ; il y voit surtout et presque uniquement le salut des âmes, l'œuvre de la Rédemption et la gloire u Rédempteur. A mesure que cet homme parle, la sympathie naît, l'émotion déborde, le jour grandit dans l'âme d'Isabelle. Le coup décisif est porté. Ferdinand lui-même, lui si défiant par calcul, si réservé par caractère, se sent un moment ébranlé ; mais le politique l'emporte : rien ne saurait être décidé sans l'examen préalable d'une commission. Elle est nommée, elle se compose des personnages les plus distingués et des plus illustres savants de la Péninsule. Fernando de Talavera doit la présider ; elle se réunit à Salamanque[2], les débats sont publics, la scolastique y déploie ses inépuisables ressources et son terrible arsenal. Colomb fut admirable de prudence et de modération, de logique et de lucidité. Ce n'est pas sans peine qu'il évita l'accusation d'hérésie ; mais, quant à la possibilité de sa découverte, il devait fatalement succomber.

Obstacles accumulés. Invincible persévérance.

38. Après de longues séances et d'interminables ajournements, la commission royale se prononça pour la négative. Le prieur de Prado, nommé dans l'intervalle évêque d'Avila, et qui sera promu bientôt archevêque de Grenade, avait résumé les débats et formulé

[1] PEDRO DE SALAZAR, *Cronica del grand Cardinal...* I, 1, pag. 214.
[2] GIL GONZALEZ D'AVILA, *Hist. de Salamanca,* II, 17.

la conclusion[1]. Il était l'organe de la science officielle ; il ne l'était déjà plus du sentiment commun : l'opinion publique va protester contre la sentence. Il est vrai qu'en ce moment la guerre absorbe les idées ; tous les yeux sont fixés sur le siège de Baza, la plus forte place des Maures, le dernier boulevard de leur capitale. Dans son cœur, et parfois devant son entourage, Isabelle a protesté comme l'opinion ; elle témoigne le même intérêt à l'illustre condamné. Seulement, elle subordonne à la prise de Baza la recherche du nouveau monde. Que fait alors Colomb ? Rappelant ses anciennes luttes, il abandonne ses crayons et ses compas, pour saisir une épée. Il se bat dans les rangs de l'armée chrétienne ; il redevient soldat, dans l'espoir de hâter l'heure de la Providence. Le boulevard est emporté ; nouvelle attente : il faut maintenant que la capitale elle-même se soit rendue, qu'un second siège ait abouti, pour tenter la périlleuse aventure. C'en est trop ; l'héroisme a ses limites : Colomb a repris le chemin de la Rabida. L'Espagne se dérobe, la France se met en avant : il se dispose à quitter l'une, pour aller demander à l'autre les moyens de réaliser son inébranlable pensée ; mais il n'a pas voulu partir sans avoir témoigné sa reconnaissance au prieur Juan Perez. Celui-ci ressent une inexprimable angoisse en voyant son ami lui revenir, après six ans d'absence, d'efforts surhumains, de répulsions et de déboires, dans un tel accablement, avec une résolution aussi fatale à sa patrie. Le monastère est la consolation et l'espérance ; le moine obtient un sursis. Lui ne peut désespérer de l'Espagne ; ne se contentant plus de conseiller et d'encourager, il écrit personnellement à la reine Isabelle. La réponse arrive aussitôt. Isabelle demande, ou mieux commande à son ancien confesseur d'accourir sous les murs de Grenade et de lui ramener le fugitif. Tous les obstacles disparaissent, Colomb impose ses conditions. Il sera nommé par lettres authentiques Vice-roi des îles et des continents qu'il va découvrir, et Grand Amiral de la Mer Océane ; cette double dignité sera transmise à ses descen-

[1] « Les Dominicains de Salamanque se glorifient à bon droit d'avoir eu Colomb pour hôte pendant tout ce temps, et soutenu sa cause par l'organe de leur savant professeur Diego de Deza. » Munoz, *Hist.* II, 26.

dants ; il aura de plus là dîme des productions et des trésors de cette autre terre promise. Ne dirait-on pas un roi dictant ses volontés à son peuple ou traitant avec ses égaux ? On s'étonne, on est scandalisé de pareilles exigences. Colomb n'en rabat rien. Il lui faut des richesses, déclare-t-il sans détour, des richesses immenses ; car il veut racheter ou reconquérir, à la suite de sa découverte, le tombeau de Jésus-Christ.

Une grande âme en face du génie.

39. Un sourire accueille cette parole, qui pour nous est le dernier mot du génie et de la sainteté. Ferdinand au nom de l'Aragon, son royaume héréditaire, repousse toute participation à ce chimérique projet. Son héroïque femme l'adopte sans restriction pour la couronne de Castille ; elle aliènera ses derniers joyaux, si c'est nécessaire, plutôt que de l'abandonner. Son intendant des Finances, Alonzo de Quintanilla, se range au sentiment de la reine. Le cardinal Mendoça se prononce dans le même sens et d'une manière non moins énergique. Luis de Santangel, receveur général du domaine ecclésiastique dans l'Aragon, s'engage à faire les avances sur sa fortune privée, sans autre garantie que l'entreprise elle-même[1]. Au moment de ces glorieux pourparlers, le 2 janvier 1492, les chrétiens arboraient leur étendard sur la plus haute tour de l'Alhambra, Grenade échappait à l'Islamisme ; le 6, fête des Rois, ceux d'Espagne en prenaient solennellement possession, accompagnés du Grand capitaine, qui marchait à la tête de l'armée, la menant au triomphe comme il l'avait si souvent conduite à la victoire[2]. Mais le triomphateur du jour, ce n'était ni Gonsalve de Cordoue, ni Ferdinand d'Aragon, ni même Isabelle de Castille ; c'était Christophe Colomb ! Ce jour là s'ouvrait devant lui la carrière où nul homme ne l'avait précédé. Encore quelques semaines forcément données à l'organisation de la conquête, et le 17 avril étaient signées dans la ville de Santa-Fé les lettres patentes qui lui conféraient ses pouvoirs et ses dignités. La signature du roi figure même dans ces pièces. Le 8 mai, par une attention délicate et spontanée de la reine, le fils aîné du Grand Amiral, était nommé page

[1] OVIEDO Y VALDEZ, *Historia natural de las Indias*, III, 7.
[2] MARIANA, *Reb. Hisp.* XXV, 92.

du prince qui devait lui succéder sur le trône de Castille. Le 12, après son audience de congé, Colomb reprenait le chemin de Palos. Cette petite ville maritime devait lui fournir, selon les ordres d'Isabelle, les trois vaisseaux qu'il avait seulement exigés pour son immense et terrible voyage. Les habitants furent plus alarmés que flattés de cette périlleuse distinction. Au prieur de la Rabida revient encore la gloire d'avoir calmé leurs terreurs et triomphé de leurs résistances[1]. Une famille s'est immortalisée par son généreux concours, celle des Pinzon. Les trois vaisseaux, dont les historiens ont exagéré la petitesse, étaient en réalité des caravelles capables d'affronter la haute mer, quoique assez disproportionnées à la grandeur inconnue de l'expédition pour laisser aux marins tout le mérite de leur courage.

40. La première, entièrement pontée, s'appelait la Gallega ; par un second baptême, elle devint la Santa-Maria. Ce navire comptait déjà de longs services, mais n'était pas dépourvu de solidité, quoique lourd à la marche et d'un tirant d'eau qui lui permettait rarement d'affleurer la terre. Les deux autres gardaient leurs noms, la Pinta et la Niña, dont la gloire ne sera pas moins immortelle. Ceux-ci n'avaient de pont qu'aux deux extrémités. Ils étaient commandés et manœuvrés d'une manière vraiment supérieure par les trois frères Pinzon. L'équipement avait pris un temps considérable. Cent vingt marins étaient cependant réunis et les dispositions assez complètes. Avant le départ, tous se confessèrent et communièrent, suivant l'exemple de leur chef. A la date marquée plus haut, chacun se trouvait à son poste. Dès le matin, par un vent favorable, debout sur son tillac, Colomb fit retentir au loin cette parole : « Au nom de Jésus-Christ, marchons ! » Il ne savait certainement pas que Jeanne d'Arc inaugurait par le même cri ses éclatantes victoires. Le héros chrétien tournant le dos à ces fameuses colonnes qui portaient gravé le *Nec plus ultra* de la force antique, cinglait vers l'Ouest, et, s'élançant dans les espaces incommensurables, disait à l'avenir par son élan même : *Plus ultra !* Nous n'a-

Découverte du Nouveau-Monde.

[1] Pedro Simon, *Noticias historiales de las conquistas*... III, 14.

vons pas à le suivre dans sa lointaine pérégrination ; c'est de l'histoire ordinaire, et racontée partout. Notre tâche essentielle, la seule qui nous fût imposée par notre plan et permise par nos limites, était de montrer le génie dans sa conception, le saint dans sa persévérance. Il nous suffira d'ajouter que le 12 octobre, encore un vendredi, le jour de la Rédemption, après une navigation plus qu'héroïque, il érigeait une croix et s'agenouillait sur ce monde ignoré dont il avait attesté l'existence et dont il était en quelque sorte le créateur [1]. Il ne lui donnera pas son nom, il y recueillera des persécutions et des outrages, l'ingratitude sera sa récompense. C'est l'éternelle loi ; toute œuvre d'initiation, d'affranchissement et de salut s'opère à la condition que le sauveur soit aussi victime, et mathématiquement dans la même proportion. Le 8 mars de l'année suivante 1493, toujours un vendredi, Colomb abordait en Europe, après avoir couru des dangers supérieurs à toute science humaine, qui devaient la dévorer, selon le mot de l'Ecriture, avec ses fragiles instruments. Une succession d'horribles tempêtes l'avait jeté, non sur les côtes d'Espagne, où tendaient ses efforts, mais à l'embouchure du Tage : il était aux mains du roi de Portugal. Jusque-là celui-ci se croyait maître de l'Atlantique. Emmanuel occupait le trône de Jean II, et ce monarque n'avait pas une moins haute idée de la puissance portugaise. Or, l'évènement qui venait de s'accomplir la mettait en question, introduisait la Castille dans son domaine.

Ligne idéale tracée par Alexandre VI Sublime Bulle.

41. Antérieurement les causes de rivalité ne manquaient pas ; les sanglantes batailles que les deux royautés renfermées comme dans un cirque s'étaient tant de fois livrées sur terre, n'allaient-elles pas ensanglanter les mers ? Impossible d'en douter, si les passions se mesurent aux intérêts. Dans cette circonstance, de meilleures inspirations, des sentiments chrétiens prévalurent dans les conseils des princes. Jamais la papauté n'exerça sur eux une plus salutaire influence, n'intervint dans leurs débats avec une telle

[1] Fernando Colom, *Vida de l'Amirante*, cap. xxv. — Washington Irving, *Histoire de Christophe Colomb*, iii, 3. — Humbold, *Cosmos*, tom. II, pag. 346, et multi alii.

grandeur. Pour l'extension du christianisme, le bien de l'humanité, l'honneur même de sa patrie, le Souverain Pontife, dont l'arbitrage est accepté, trace sur le globe, ouvert alors de part en part, une ligne idéale où devront expirer toutes les contentions, qui sépare les découvertes déjà faites et celles qui vont s'accomplir. Cette ligne court d'un pôle à l'autre, en passant à cent lieues, au delà des Açores et du Cap-Vert. Chose merveilleuse, ainsi déterminée elle ne rencontre nulle terre, pas une pointe de continent, pas une île. Les Espagnols pourront s'étendre à l'Ouest, et les Portugais à l'Est, en gardant leurs anciennes possessions, si bien que tout conflit soit désormais impossible. Telle est du moins la portée de l'acte posé par Alexandre VI et consacré dans son immortelle Bulle *Inter cætera*, « donnée à Rome, près de Saint-Pierre, l'an quatorze cent quatre-vingt treize de l'Incarnation, le quatrième jour des nones de Mai[1]. » Que dans la suite, le bouleversement des idées et la marche des nations aient détruit cette barrière, cela n'en amoindrit ni la conception ni le but, quand la science entrevoyait à peine, était encore loin d'avoir admis comme une infaillible donnée la sphéricité de la terre. Ce progrès accompli, sur cette base désormais inébranlable, faudrait-il au moins qu'elle eût reporté sur l'étonnante projection d'Alexandre un regard d'admiration, en saluant le Pape comme son précurseur, s'il lui répugne tant de voir en lui l'organe de la vérité suprême. « Mais point du tout, dit le comte de Maistre; Marmontel a décidé en propres termes que *de tous les crimes des Borgia, cette Bulle fut le plus grand.* Cet inconcevable jugement ne doit pas surprendre de la part d'un élève de Voltaire[1]. » L'auteur poursuit; il frappe sur un plus moderne voltairien, dont il fait ressortir l'ignorance avec son esprit accoutumé. Lui-même cependant ne semble pas à l'aise devant cet acte pontifical émanant d'un tel homme. N'ayant pas les éléments voulus ou le temps nécessaire pour se dérober eux erreurs accréditées, il se dégage en disant

[1] *Bullar.* lib. VI, pag. 192. — HERRERA, *Hist. génér. des Indes occident.* prem. Décad. liv. II, chap. 4.

[2] C'est dans les Incas, un roman faux de style et pauvre d'idées, que Marmontel a rendu ce prodigieux oracle.

qu'il aimerait mieux lire un autre nom au bas d'une pièce qui fait tant d'honneur à la papauté. Reste toujours le Pape.

§ V. EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE.

Expédition de Naples résolue par Charles VIII.

42. Aucun n'aurait mis plus d'empressement à former une mission chargée de porter la lumière de l'Evangile et les bienfaits de l'ordre social aux contrées récemment découvertes. Peu l'auraient égalé dans les complications où le jetaient en même temps les préparatifs du roi de France. Charles VIII avait décidément résolu son expédition d'Italie. Il était resté sourd, non seulement aux conseils des vieux amis de son père, mais aux menaçantes représentations des souverains étrangers[1]. Après avoir conquis le royaume de Naples, ce qui ne serait qu'un jeu pour les Français, il marcherait droit à Constantinople, et de là bien certainement à Jérusalem. Pourquoi dès lors guerroyer contre les nations chrétiennes ? Pourquoi se détourner de son chemin et ne pas attaquer l'Islamisme avec toute l'impétuosité du premier élan et l'intégrité de ses forces? Dans une telle conjoncture, Alexandre VI ne faillit pas à ses devoirs : on reconnaît en lui le Pasteur suprême et le chef d'un état italien. Du moment où la lutte est inévitable, il pourvoit énergiquement aux moyens de la soutenir. En présence des ambassadeurs de Florence et de Venise, il s'abouche avec Alphonse II, le nouveau roi de Naples, dans un bourg situé non loin de Tivoli, pour combiner les ressources dont ils peuvent disposer à l'encontre de l'invasion. Pendant ces colloques, où dès le premier abord apparaît l'infériorité du roi dans les résolutions comme dans les idées, par rapport au Pontife, un courrier vient annoncer à celui-ci que les principaux seigneurs de Rome, les Colonna, les Orsini, beaucoup d'autres toujours prêts à la rébellion, se sont prononcés pour la France. Dans ce coup soudain et simultané, le Pape voit la main de Ludovic le More et les sourdes menées du cardinal Ascanio son

[1] COMMIN. *Mém.* VII, 4. — PAUL. JOV. *Hist. sui temporis,* lib. I, pag. 16 et seq.

frère. Meurtri, mais non abattu, il rentre immédiatement dans sa capitale pour y saisir les révoltés et les récompenser selon leur mérite. Ils ont prévu ce retour et l'ont prévenu ; ils comptent avoir éludé la juste punition de leur crime, elle n'est qu'ajournée. Pour l'heure présente, Alexandre ne peut que se résigner à la marche des évènements. Ils se précipitent. Charles VIII n'attend même pas la belle saison, que nul guerrier ne dédaigne, quand surtout il s'agit d'une lointaine expédition. Au commencement d'août 1494, il quittait Lyon, où sa folle et téméraire jeunesse avait dépensé beaucoup trop de temps et d'argent, menant à sa suite la plus brillante armée qu'on eût vue, disait-on, depuis Charlemagne, mais ne l'entretenant qu'à force d'emprunts. De Vienne il se rendait le 23 à Grenoble.

Entrée et marche triomphale des Français en Italie.

43. Jusque-là les étapes n'avaient pas été faites sans regret et sans quelque hésitation ; au pied des Alpes, le sort en fut jeté : elles étaient franchies le 2 septembre. Le 5, l'armée française entrait dans la capitale du Piémont. Ludovic le More, accompagné d'Hercule de Ferrare, l'attendait sur la frontière du Milanais, l'accueillait avec une pompe extraordinaire, se faisait son introducteur, la menait de ville en ville, prodiguant au roi des témoignages d'affection et d'obséquiosité tellement insolites qu'ils inspirèrent des soupçons. A Plaisance, où les démonstrations parurent redoubler, se répandit tout à coup une lugubre nouvelle : Jean Marie Galéas Sforza venait d'expirer dans le château de Pavie, sa prison, plutôt que sa résidence ducale. Avec le bruit de cette mort inattendue, se répandit aussi la conviction qu'elle n'était pas naturelle ; Italiens et Français en nommaient tout bas l'auteur[1]. Celui-ci revêtait aussitôt l'hermine par un acte de flagrante usurpation, puisque Galéas laissait, avec deux filles, un fils âgé de cinq ans. Que pouvait méditer contre ses hôtes l'homme qui traitait ainsi son neveu ? Il s'éloignait sur l'heure pour aller se faire couronner à Milan. Par de nouveaux subsides, il imposa silence à des accusations qu'il n'ignorait pas. Deux routes se présentaient à Charles VIII :

[1] Guicc. *Hist. Ital.* I, 5. — Commin. *Mém.* VII, 6.

l'une par la Toscane et la campagne romaine, sur le versant occidental des Apennins ; l'autre par la Romagne, le Picenum, les Abruzzes, sur le versant opposé. On opta pour la première, bien que d'Aubigny, par une rapide marche en avant, eût déjà déblayé l'entrée de la seconde, et rejeté les Napolitains, commandés par Ferdinand de Calabre, dans la petite vallée de l'Anio. En se dirigeant sur Naples, Charles VIII ne voulait pas laisser derrière lui des villes comme Pise, Florence et Rome sans les avoir au moins neutralisées, s'il n'était pas encore opportun de les soumettre. Les Toscans auraient pu disputer longtemps à l'armée d'invasion le passage des montagnes ; ils en avaient contracté l'engagement : deux places secondaires se firent seules héroïquement écraser pour l'indépendance de l'Italie ; le reste se soumit sans résistance, ou même reçut les conquérants avec bonheur. Après leur avoir ouvert leurs portes, les Pisans se bornèrent à leur demander l'indépendance et l'autonomie dont les Florentins les avaient dépouillés ; ils eurent de belles promesses. Quant à la réalisation, elle dépendait de l'attitude que les dominateurs auraient vis-à-vis du monarque français. C'est tout un drame, sur lequel nous reviendrons quand à notre récit, ou mieux à notre étude, s'imposera directement Savonarole, le principal acteur.

Négociations avec le Pape. Prétentions éludées.

44. La révolution accomplie, Charles partit de Florence, toujours poussé par les mêmes aspirations, le 28 novembre. Peu de jours après, sur le point d'aborder le patrimoine de saint Pierre, il informa le Pape de sa prochaine arrivée, lui demandant le libre passage, pour n'avoir pas le regret de se le frayer. Aquapendente et Viterbe s'opposent à sa marche : elles sont emportées et pillées. Le duc de Calabre, sachant que les Orsini, maîtres depuis peu d'Ostie, font cause commune avec les Français, comme les autres feudataires du Saint-Siége, notamment les Colonna, n'ose livrer bataille ; il se replie sur un terrain miné par l'astuce et la trahison ; il ramène son armée démoralisée avant d'avoir combattu dans la Ville Eternelle. Alexandre VI, voyant le péril de la situation, se résout à traiter avec le roi de France, lui dépêche le cardinal Piccolomini. Ce nom paraît de mauvais augure, rappelant le

souvenir du pape Pie II, qui s'était prononcé jadis pour l'Aragon contre la France : le légat n'est pas même admis. Soutenir la lutte, c'était à n'y pas songer ; ni l'état moral des troupes, ni l'état matériel des fortifications ne le permettaient. Une seconde ambassade est envoyée par le Pape, mieux choisie, lui semble-t-il ; elle a pour mission d'obtenir une suspension d'armes, tant au nom du Pontife Romain qu'en celui du roi de Naples. La proposition est entendue, mais repoussée. Charles ne voulait pas cependant rompre avec Alexandre, et ne désespérait même pas de l'amener à ses vues, serait-ce par l'intimidation. Dans ce but, il envoya comme plénipotentiaires le prince de Talmont, vicomte de la Trémouille, et Jean Gannay, président du parlement de Paris ; il eut la malencontreuse idée de leur adjoindre les cardinaux italiens Ascanio Sforza, frère de Ludovic le More, et Prosper Colonna[1]. Ne voyant en eux que des sujets rebelles, le Pape les retint prisonniers. Par une fausse interprétation de son ordre, on avait aussi mis la main sur les deux Français ; il les fit élargir sur-le-champ. L'incident réparé n'eut aucune conséquence : c'est dans les historiens seulement qu'il prend d'alarmantes proportions et revêt d'odieuses couleurs. Une autre députation vint à Rome, non pour récriminer, mais pour garantir au Père commun des fidèles l'intégrité de son pouvoir, le respect et la sécurité de sa personne. Le roi très chrétien n'avait que le désir de lui rendre hommage et d'acquitter un vœu, celui de prier au tombeau des saints Apôtres. Nul moyen de ne point écouter cette double requête ; une paix sans garantie valait encore mieux qu'une guerre sans espérance. Or, la présence des armées ennemies dans l'enceinte d'une même ville, c'était une bataille en champ clos, dont nul ne pouvait arrêter ou calculer les désastres.

45. Le chef de la chrétienté conjura donc le prince Ferdinand de quitter avec les siens la Ville Eternelle, en lui proposant d'obtenir pour eux un sauf-conduit jusqu'à la frontière de Naples. « La protection de leur épée suffit aux Aragonais » répondit noblement l'héritier d'Alphonse ; mais, en ce même jour, 31 décembre, il sor-

Charles VIII à Rome. Cardinaux félons.

[1] Paul. Jov. *Hist. sui temporis*, lib. II, pag. 39. — Muratori, *Script. Ital.* tom. XXXIII, pag. 833.

tait par la porte Saint-Sébastien, tandis que le roi de France, à la tête de son armée, entrait par la porte Flaminienne, maintenant nommée Santa-Maria del Popolo. Le défilé ne dura pas moins de six heures ; il avait lieu dans un appareil redoutable et triomphal. Les hauts dignitaires de l'ordre civil portèrent au roi les clefs de Rome. Il s'en regarda comme le vrai souverain. C'est en son nom qu'on rendait la justice, que tous les pouvoirs étaient exer cés, pendan son séjour à Rome. Alexandre avait eu le tort d'abandonner un moment la partie, ou de ne pas se fier pleinement à la loyauté française : redoutant l'effervescence des triomphateurs, il s'était retiré dans le château Saint-Ange. Deux seuls cardinaux consentirent à s'y renfermer avec lui. Plusieurs ne sortirent pas de leur demeure, attendant l'issue des événements ; d'autres s'éloignèrent, n'y voulant participer en rien[1]. Les opposants se rangèrent autour de la Rovère, ou plutôt autour de Charles VIII ; leur opposition sera la mesure de leur servilisme. Parmi les Italiens qui trahissaient la religion et la patrie, tout en prétendant les servir, comme à l'ordinaire, nous voyons Ascanio Sforza, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Colonna et Savelli, fidèles aux traditions de leur race, San-Severino, qui s'engageait dans une route dont le schisme sera le terme fatal. Dans le nombre des cardinaux défectionnaires se rencontrent naturellement ceux de Gurk et de Saint-Denis, les deux Français nommés par Alexandre lui-même. Si le schisme n'éclata pas dès lors, ce n'est pas la faute de cette déplorable coterie. Plusieurs de ceux qui la composaient, tous serait apparemment trop dire, n'hésitèrent pas à proposer la déchéance du Pape, avec l'intention déclarée de se constituer immédiatement en conclave pour lui donner un successeur. Les griefs abondaient dans l'indigne réquisitoire qu'ils présentèrent à Charles VIII ; mais ce dont ils accusaient surtout Borgia, c'était d'avoir acheté la tiare, oubliant dans eur aveugle fureur qu'ils s'accusaient eux-mêmes de l'avoir vendue. Il est un crime dont ils ne le chargent pas, comme nous l'avons remarqué d'avance, sa paternité.

[1] COMMIN. *Mém.* VII, 12-16. — PAUL. JOV. *Hist.* lib. II, pag. 42 et seq.

Le roi très-chrétien repousse le schisme.

46. Pendant ces menées, doublement odieuses, où l'ambition perçait à l'égal de l'envie, quatre cardinaux relevèrent l'honneur du Sacré Collège, Raphaël Riario, Antonio Pallavicini, Giovanno d'Alexandrie, Bernardino Carvajal : ils allèrent trouver le roi de France étonné de leur soudaine apparition, et plaidèrent avec une éloquence indignée la cause du Chef suprême de l'Eglise. Qu'avait-on à lui reprocher après tout ? Rien depuis qu'il était assis sur la chaîre de Pierre, rien le jour de son élection, rien durant les trente-sept ans antérieurement passés dans les charges les plus éminentes. Ceux qui l'incriminent aujourd'hui ne sauraient formuler une accusation à moins de s'avouer ses complices. Il appartient au roi très chrétien de sauvegarder la gloire de la religion, la paix du monde, l'honneur de Jésus-Christ dans la personne de son vicaire. Déjà, malgré son impétuosité, Charles répugnait à suivre les rebelles dans leurs coupables errements. Il ne voulait pas être schismatique sous le masque de réformateur. Ni l'éducation puisée dans sa famille, ni sa raison, ni ses goûts ne s'accommodaient d'un tel rôle. Guillaume Briçonnet, l'intendant de ses finances, évêque de Saint-Malo, archevêque de Reims dans la suite, secondait activement ces bonnes inspirations, repoussait les conseils et les mesures extrêmes. Deux fois l'artillerie menaça les faibles remparts que le Pape ne voulait pas rendre : elle fut deux fois retirée par l'ordre direct du roi. Les cardinaux fidèles obtinrent même de lui qu'il renonçât à ce vieux palladium de Rome, moins redoutable que respecté. A leur prière, le Pontife consentit également à laisser les Français occuper dans ses états des places tout autrement importantes, comme gages de conciliation et de paix, Viterbe, Civita-Vecchia, Spolète et Terracine[1]. Il contractait aussi l'engagement de livrer pour six mois au roi de France le sultan Zizim, dont Charles espérait tirer quelque avantage dans ses plans ultérieurs contre la Turquie. César Borgia l'accompagnerait enfin durant l'expédition de Naples, à titre de légat, ou plutôt d'otage, dans la pensée du conquérant. La question de l'investiture parut un ins-

[1] BURCHARD, *Diar.* annis 1494, 1495.

tant compromettre ces pacifiques négociations ; elle fut encore ajournée.

Acte solennel d'obédience. Pieux sentiments.

47. Sur les préliminaires déjà posés, le Pape sortit de sa citadelle et rentra dans son palais, le roi promit de faire solennellement acte d'obédience. Ils se rencontrèrent d'abord dans les galeries ou les jardins du Vatican. Alexandre était à genoux et priait devant une image sainte, lorsque Charles parut entouré d'un petit nombre de ses courtisans. Le jeune monarque ne dissimula pas son émotion en apercevant le vieux Pontife, qui s'était relevé pour l'accueillir ; toutes les préventions tombèrent à cette vue, tous les préjugés s'évanouirent : les trois génuflexions ne coûtèrent nullement à son orgueil. Avant la troisième, il était dans les bras du Vicaire de Jésus-Christ. L'entente dès ce moment sembla facile ; pas un mot amer, pas une allusion importune. Le roi demanda le chapeau de cardinal pour son fidèle ministre l'évêque Briçonnet, dont les démarches et les paroles avaient eu tant de part à cette heureuse réconciliation : la récompense si bien méritée fut accordée sur l'heure, avec les plus douces expressions, tant pour le nouveau prince de l'Église que pour le royal solliciteur. On fixa le lendemain même pour le consistoire public et la cérémonie de l'hommage. C'était le 19 janvier 1495. Par la bouche du président Gannay, le roi de France, le descendant de Philippe-Auguste et de saint Louis, protesta de sa soumission et de son amour envers le Chef suprême de l'Église catholique[1]. Il termina sa protestation en demandant de nouveau l'investiture du royaume de Naples. Tous les historiens s'accordent sur ce point. Ceux-là donc se trompent ou veulent tromper, qui glissent cette investiture parmi les engagements antérieurs à l'entrevue, pour accuser Alexandre d'avoir trahi son serment. Leurs incriminations sont à peu près toutes de la même force. Il répondit comme toujours que la solution, impliquant les intérêts d'un tiers, ne pouvait être donnée dans les circonstances présentes, qu'elle le serait plus tard, après mûre délibération du Sacré-Collège. Le roi n'insista point, et par lui-même, à haute voix, dans une atti-

[1] Commin. *Mém.* vii, 17.

tude irréprochable, conformément à l'exemple de ses aïeux, renouvela son hommage [1]. Encore le lendemain, assistant à la messe pontificale, il montra les sentiments dont il était animé : c'est lui qui voulut, soit avant l'offertoire, soit après la communion, verser l'eau sur les mains du Pontife, tenant ce ministère pour un honneur, à l'édification générale des cardinaux et de toute l'assemblée.

Abdication du roi de Naples. Mort de Zizim.

48. Le 28 janvier, il prenait congé de son hôte pour continuer son expédition, et s'acheminait vers le royaume de Naples. Que se passait-il alors, et dans ce royaume, et dans l'âme du roi napolitain ? Les haines suscitées par la maison d'Aragon se manifestaient par d'incessants murmures, se changeaient en sympathies pour la France, n'allaient pas tarder à faire explosion. Alphonse II ne montrait plus ce courage dont il avait jusque-là donné tant de preuves, et dans le gouvernement de ses états et sur les champs de bataille. N'ayant devant les yeux que ses exactions et ses cruautés, en même temps que celles de son père, il sentait le terrain manquer sous ses pieds. Dans de telles conditions, la lutte pour lui devenait impossible, et par là-même la royauté. Parties des intimes profondeurs de la conscience, ses terreurs touchaient parfois à l'hallucination. Il voyait déjà les ennemis dans sa capitale, dans l'intérieur de ses palais, devant son lit et sa table. Le jour, la nuit, retentissait à ses oreilles ce cri menaçant : France, France ! Ces lugubres apparitions étaient évoquées par des apparitions plus lugubres encore : aux victimes répondaient les vengeurs. C'en était trop pour un homme ; Alphonse abdiqua, léguant par anticipation la couronne au jeune Ferdinand ; il se retira dans un couvent de Sicile, où bientôt après il mourait, comme si la puissance et la vie, dans une telle organisation, étaient inséparables. Quelque chose survivait parmi les débris de cette existence perdue, sous ces ruines matérielles et morales, la religion. Plusieurs auteurs rapportent que ses violents remords étaient devenus un sincère repentir, à l'approche de la dernière heure. Charles VIII avait appris en chemin la révolution qui venait

[1] « Rex et proceres, Pontificem quem prius oderant, statim amare et venerari cœpere, falsis in eum calumniis se deceptos fuisse rati. » ŒGIDIUS VITERB. *Hist. Vigint. sæculorum*, ad annum 1495.

de s'opérer à Naples. Il précipitait la marche de son armée, voulant mettre à profit les incertitudes et les agitations d'un nouveau règne, quand il fut arrêté par un incident qui ne manquait ni d'importance ni de gravité. Le prince Ottoman qu'il traînait à sa suite, mais dont il ne s'occupait pas avec assez de sollicitude, était emporté par la dyssenterie qui sévissait alors dans les troupes expéditionnaires, sous l'influence d'un climat étranger. Les atteintes du mal furent d'autant plus rapides que son corps était épuisé par une profonde démoralisation, à laquelle s'ajoutaient des angoisses toujours croissantes et des privations inaccoutumées. Voilà certes une mort dont l'explication est assez naturelle, mais non pour certains esprits, qui dans l'histoire veulent surtout la tragédie et semblent atteints de la manie du crime ; il leur faut un empoisonnement, et, d'autant plus ici qu'ils se persuaderont pouvoir l'attribuer au Pape.

Stupide accusation. L'Espagne intervient. Le légat se dérobe.

49. C'est à quoi n'ont manqué ni ove ni Guichardin. Ils n'affirment pas sans doute en leur propre nom ; ils se contentent de dire que tel était le bruit généralement répandu : c'est toujours le même système de gratuites suppositions et d'insinuations perfides. Viendront ceux qui ne savent jamais reculer devant l'assertion calomnieuse et brutale. Ainsi se forme l'opinion, sans un document de quelque valeur, sans preuves d'aucune sorte. Le bruit qui pourrait seul les remplacer était même sans consistance et se trouvait combattu par des rumeurs contraires. Les historiens Corio, Panvinius et Stella le démentent d'une manière formelle. Il y a plus, Burchard lui-même attribue la mort de Zizim aux causes dont nous avons d'abord parlé ; Voltaire révoque en doute le fait de l'empoisonnement et le rejette parmi les fables imaginées à plaisir par les atroces ennemis d'Alexandre. Quel intérêt d'ailleurs avait le Pape à se débarrasser du prince musulman ? Il espérait le convertir au christianisme, et par lui soumettre un jour l'Orient. Avec cette menace, ou simplement par les droits héréditaires de son captif et les éventualités d'une compétition politique, il tenait en échec le grand ennemi de la république chrétienne, le digne successeur de Mahomet II. Bajazet était même son tributaire, dans un sens bien

réel, puisque en vertu d'une convention non équivoque, il lui payait une pension de quarante mille ducats ; et, par une mesure aussi stupide que criminelle, il aurait abandonné d'un coup, avec cette position avantageuse, la sécurité du présent et les espérances de l'avenir ! Cela n'est pas possible, disons-le sans détour ; l'innocence d'Alexandre jaillit invinciblement de l'accusation même dirigée contre lui. Au moins aurait-il dû garder le silence ; loin de là : nous avons deux lettres dans lesquelles il déplore ce malheur, l'une au roi Charles, l'autre à l'empereur Maximilien. Ferdinand d'Espagne intervient alors pour arrêter une conquête qui lèse les intérêts de sa maison et menace directement sa puissance, dont la Sicile fait partie. Il envoie son ambassadeur à Rome, le chevalier Fonseca, dans le camp du roi de France, pour dénoncer les traités antérieurs, s'il poursuit son entreprise. A l'impérieuse mission du fier espagnol, les gentilshommes français répondent en portant la main sur la garde de leur épée : la rupture est faite. Survient un autre sujet de mécontentement : durant ces troubles, César Borgia s'enfuit. Charles se plaint auprès d'Alexandre, qui décline toute responsabilité dans la détermination et la démarche de son légat. Ni fuite ni rupture ne ralentissent la marche du conquérant. Le nouveau roi de Naples a cependant résolu de l'arrêter.

Ferdinand II trahi. Charles VIII à Naples. Abandon forcé.

50. Malgré sa jeunesse, Ferdinand II aurait pu, dans une situation normale, n'agissant pas sous le coup d'une invasion, faire oublier les torts de son pére et de son grand-père ; il annonçait les meilleures intentions et de précieuses qualités. Tout en prenant quelques mesures réparatrices, il réunit une assez nombreuse armée, dont il dispose lui-même le corps principal, avec une véritable habileté stratégique, au pied du Mont-Cassin, dans les défilés de San-Germano, pour disputer à l'armée française le passage du Garigliano, prêt à lui livrer bataille. Sur le point d'en venir aux mains, la majeure partie de ses troupes se débande et disparaît. Il est obligé de se replier sur le Vulturne, pour attendre là les ennemis. Une sédition éclate à Naples ; il court la comprimer. Quand il revient, Capoue lui ferme ses portes. Celui de ses lieutenants auquel il avait confié cette place et dont il attendait le plus solide appui,

Jean-Jacques Trivulte, un condottiere lombard, ennemi personnel de Ludovic le More, est en voie de traiter avec Charles VIII et se range sous les drapeaux de la France, qu'il suivra désormais avec un rare courage, après un si louche début, sur tous les champs de bataille. Le désespoir au cœur, Ferdinand retourne à sa capitale, mais sans pouvoir y rentrer. Il brûle sa flotte, et sur un seul vaisseau se retire dans l'île d'Ischia, dont il ressaisit la forteresse. Le lendemain, 22 février, Charles était accueilli dans Naples, parmi les transports insensés et les délirantes acclamations d'un peuple qui n'en était pas à l'essai, moins encore au terme, de ses palinodies. Environ trois mois de fête, d'incurie, d'exactions, d'immoralité sacrilège ; le moment était venu d'abandonner cette rapide conquête et de songer au départ. Une redoutable coalition s'organisait contre les envahisseurs au nord de la Péninsule. L'usurpateur de Milan, dont leur présence avait si bien favorisé l'ambition, ne leur ménageait plus l'ingratitude, dans le but d'affermir son établissement et d'expier aux yeux de ses compatriotes le crime d'avoir introduit les Barbares en Italie. Le Pape, toujours fidèle à ses plus intimes pensées, était l'âme de la ligue ; Venise en était le foyer. Averti du danger par son ambassadeur Commines, Charles se fait couronner roi le 12 mai, avec une pompe tout impériale, mais sans légat, sans autorisation, sans investiture. Le 20 il repart, après avoir institué régent un Bourbon, Gilbert de Montpensier, et connétable, Stuart d'Aubigny. Il repasse à Rome ; le Pape est absent. Il poursuit sa route ; les confédérés sont là pour la lui barrer, au nombre de quarante mille : il fond sur eux avec le quart seulement de ce nombre, et, par la brillante victoire de Fornoue, Fornovo près de Parme, s'ouvre le chemin de la patrie. Mais sa rapide conquête, si rapidement abandonnée, ne va pas tarder à disparaître, malgré les héroïques efforts de ses lieutenants.

CHAPITRE IV

PONTIFICAT D'ALEXANDRE VI (1492-1503).

SECONDE PÉRIODE

SOMMAIRE.

§ I. JEAN BORGIA, DUC DE GANDIE.

1. Justice ponticale. Les Ursins et les Colonna. — 2. Guerre inévitable. Défaite de Soriano. Le Grand capitaine. — 3. Gonzalve à Rome. Jean Borgia, duc de Bénévent. — 4. Mort tragique et mystérieuse de Jean Borgia. — 5. Causes ignorées de cette mort. Présomptions, hypothèses. — 6. César Borgia fut-il l'assasin de son frère ? — 7. Inutiles recherches du Pape. Contradictions de ses détracteurs. — 8. Un noble héritier. Un témoin imprévu. Larmes calomniées. — 9. Lettre du cardinal Julien de la Rovère. — 10. Commission nommée pour la réforme.

§ II. JÉRÔME SAVONAROLE, RÉFORMATEUR.

11. Prieur de Saint-Marc. Sa fière indépendance. — 12. Puissance du vrai moine. Prédication de Jérôme. — 13. Fragment d'un de ses sermons. — 14. Lutte contre le néo-paganisme. Regrettables écarts. — 15. Laurent de Médicis à son heure dernière. — 16. Éloges et regrets dont est suivie la mort du Magnifique. — 17. Illusion politique d'un saint. Réforme monastique. — 18. Congrégation de Saint-Marc. Menaçantes prophéties.

§ III. SAVONAROLE TRIBUN ET LÉGISLATEUR.

§ IV. FIN TRAGIQUE DU CÉLÈBRE DOMINICAIN.

§ V. LA LOMBARDIE ET LA ROMANIOLE.

§ VI. SOLLICITUDES PONTIFICALES.

§ VII. CÉSAR ET LUCRÈCE BORGIA.

PIE III.

§ I. JEAN BORGIA, DUC DE GANDIE.

Justice pontificale. Les Ursins et les Colonna.

1. Le gros de l'armée française ayant évacué l'Italie, l'invasion était comme terminée, avant même que fussent expulsées ou réduites les garnisons laissées dans le royaume de Naples. Pour Alexandre VI, l'œuvre de la justice succédait à celle de l'affranchissement. Deux maisons romaines, en faisant cause commune avec l'étranger, avaient surtout méconnu sa puissance temporelle et mis en péril son pouvoir spirituel : nous connaissons de longue date les Ursins et les Colonna. Leur révolte ne pouvait pas rester impunie, leurs usurpations devaient être encore moins tolérées ; elles eussent à bref délai déchiré le Patrimoine de saint Pierre. Un moment comprimés, les feudataires de l'Église aspiraient désormais à rompre les liens qui les attachaient à Rome, pour constituer des états indépendants. Leurs prétentions n'étaient plus douteuses : les Manfredi régnaient en quelque sorte à Faënza ; les Malatesta s'étaient emparés de Cesène ; les Sforza, de Pesaro ; les Bentivogli, de Bologne ; les Riario, d'Imola et de Forli ; les Baglioni, de Pérouse. Ils n'étaient pas les seuls ; d'autres marchaient sur leurs traces, tous excités et soutenus par l'exemple parti de la capitale. C'est là qu'il fallait d'abord rétablir la subordination et l'unité. Ce rétablissement exigeait une guerre, tant les factieux s'étaient corroborés pendant l'invasion. Elle fut en premier lieu dirigée contre les Colonna, qui les premiers avaient attaqué l'autorité du Saint-Siége [1]. Estimant n'en pouvoir soutenir le poids, toujours fidèles à leurs traditions domestiques, ils eurent recours aux supplications, qui leur avaient tant de fois réussi. Ce moyen leur réussit encore. Ils se rangèrent au parti d'Aragon, ouvrirent leurs citadelles, abandonnèrent leurs anciens alliés, se soumirent au Pape, et tout leur fut pardonné. Les Orsini montrèrent plus de résistance : ils abordèrent sans hésitation les chances des combats [2]. Alexandre avait partagé le commandement des troupes pontificales entre le duc

[1] Comm. *Mém.* vii, 12.
[2] Guicc. *Hist. Ital.* iii, 3.

d'Urbin, Guidobald de Montefeltro, dont il connaissait l'expérience, et son neveu, Jean de Borgia, l'aîné de la famille, duc de Gandie, dont le dévouement égalait le courage. Cette nomination, on ne saurait le nier, prêtait à la critique et servira d'aliment aux passions; mais, en attendant, le succès répondit aux espérances d'Alexandre. Les Orsini furent battus et perdirent leurs meilleures places. Malheureusement le succès ne dura pas ; la présence inopinée d'un homme en interrompit le cours et changea la face des choses.

Guerre inévitable. Défaite de Soriano. Le Grand Capitaine.

2. Ici nous apparaît le vénitien Barthélemy d'Alviane, qu'attend une si grande renommée dans les armes et les lettres. Cousin des Orsini, il partageait à Naples la détention de Virginio, cet ardent auxiliaire de la France, maintenant prisonnier de Ferdinand II. L'Aragonais était rentré dans son royaume aussitôt après le départ du monarque français, et, comme il avait acclamé sa fuite, le peuple napolitain acclamait son retour. Il n'est pas étonnant que nous retrouvions dans les prisons du jeune roi plusieurs de ses principaux adversaires. Le Vénitien, par son audace et sa dextérité, s'était rendu libre ; sans perdre un instant, il allait rejoindre, dans leur dernier fort, les troupes orsiniennes. En peu de jours, il avait relevé leur confiance ; il déconcertait les plans et déjouait les attaques des vainqueurs par les plus habiles manœuvres : il donnait ainsi le temps au fils de Virginio, Charles des Ursins, de réunir une nouvelle armée et de recommencer la campagne. Ayant opéré leur jonction, ils livrèrent bataille aux pontificaux et remportèrent sur eux une complète victoire, à Soriano, non loin de Viterbe. Le duc d'Urbin était fait prisonnier ; celui de Gandie, quoique blessé, se sauvait avec les débris de ses troupes. Cette journée ne rétablissait pas seulement la fortune des Ursins, elle exaltait les ennemis du Pape[1]. Ostie, dont le cardinal Julien avait fait une redoutable forteresse, restait dans leurs mains. Or, cette ville était la clef de Rome ; tant qu'elle demeurait au pouvoir des factieux, pas de subsistances régulières, nulle sécurité pour la capitale du monde chré-

[1] MARINO SANUTO, *Chron. Venet.* pag. 44. — GUICC. *Hist. Ital.* VII, 5.

tien : il fallait à tout prix la réduire. Malgré ses revers, Alexandre ne désespéra pas de cette entreprise. Pour la mener à bonne fin, il eut également un homme. Gonzalve de Cordoue se trouvait en Italie. A la tête d'une légion espagnole, il était venu porter à Ferdinand le secours de son nom et de son épée. La gloire acquise à Grenade le précédait comme un victorieux talisman. A son approche, les Français restés dans le pays n'oseraient plus se montrer en rase campagne, ni garder leurs positions ; mais cet invincible venait d'être vaincu près de Seminara dans la Calabre par Stuart d'Aubigny, qui n'avait pas le tiers des troupes commandées par le Grand Capitaine, et qui plus tard ne sera désarmé que par la maladie. Le héros Castillan n'avait cependant rien perdu de son prestige ; il sera célébré par le roman aussi bien que par l'histoire : son vainqueur ne sera pas même nommé dans les plus *universelles* Biographies..

Gonzalve à Rome. Jean Borgia duc de Bénévent.

3. Alexandre VI appelle Gonzalve ; celui-ci répond à l'appel et déploie son étendard à l'embouchure du Tibre : Ostie se rend. Un splendide triomphe s'improvise, Rome peut se persuader qu'elle revoit les jours des Paul Emile et des Scipions. Le Sacré-Collège, son sénat actuel, attend le triomphateur aux portes de la ville, le conduit au palais pontifical, le présente immédiatement au Pape, qui lui donne la rose d'or, avec une pompe sans exemple, ayant pour spectateurs tous les rangs confondus de la population romaine[1]. Voilà l'occasion que saisit l'historien espagnol Mariana pour mettre dans la bouche de Gonzalve un insolent discours, dans lequel il exhorte Alexandre à revenir de ses prétendus égarements, à réformer l'Eglise et lui-même[2]. Nul autre n'en a rien dit ; l'invraisemblance est manifeste : c'est une amplification de l'auteur, non certes, une inspiration du héros. Ces choses, on les signale, on ne les réfute pas ; où la vraisemblance manque, inutiles sont les arguments, quand ils ne sont pas nuisibles. Avant la reddition du port romain, le sénat de Venise, imposant sa médiation aux Orsini, quand ils venaient de remporter une si complète victoire, les avait

[1] J. Mariana, *Reb. Hisp.* xxvi, 80, 81.
[2] Paul. Jov. *Vita Mag. Gonsal.* lib. I, pag. 222.

ramenés à la paix et réconciliés avec le Pape. Les clauses du traité sauvegardaient leurs intérêts, au-delà même des justes limites; mais elles consacraient du moins leur dépendance et sa suzeraineté. L'autorité spirituelle n'était alors nullement en question. Bien que le duc de Gandie n'eût pas été toujours heureux dans la guerre et qu'il eût fini par succomber, Alexandre pensa devoir récompenser son dévouement et son courage. En le maintenant à la tête des armées pontificales, il le nomma duc de Bénévent, de Terracine et de Ponte-Corvo, comme feudataire du Saint-Siège. Il ne procéda pas à cette nomination sans avoir consulté les cardinaux, circonstance qu'il ne faut point omettre ; et tous avaient donné leur assentiment, excepté celui de Sienne, un vrai Piccolomini, qui fit entendre en plein consistoire les raisonnements les plus forts et les plus courageuses protestations[1]. Le domaine de l'Eglise, attaqué déjà par tant d'insubordinations et d'hostilités, devait-il être scindé par ceux-là mêmes dont la mission est de le conserver intact pour le bien de la société chrétienne? s'écria-t-il. On ne répondit que par le silence, et la mesure fut adoptée. Peut-on la justifier en principe? Nous n'oserions l'assurer. Quelles devaient en être les conséquences? On n'eut pas même le temps de le savoir.

Mort tragique et mystérieuse de Jean Borgia.

4. Et la cause, c'est à Burchard que nous la demandons, pour échapper au soupçon de l'atténuer ou d'en adoucir les teintes : « Le mercredi, 14 juin 1497, le révérendissime seigneur cardinal de Valence, (ainsi désignait-on César Borgia) et l'illustre Jean Borgia, duc de Gandie dans l'Aragon, capitaine général des troupes pontificales, étaient à souper chez leur mère, Vanozza, dont la maison avoisinait l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. Plusieurs autres personnes étaient présentes. Le repas fini, l'heure avancée, le cardinal fit remarquer à son frère qu'ils devaient rentrer au palais apostolique. Ils montèrent donc à cheval et partirent accompagnés d'un petit nombre de serviteurs. Ils chevauchèrent ensemble jusqu'à la maison du Vice-chancelier Ascanio Sforza. Là, le duc de Gandie se sépara de César, disant qu'il ne pouvait rentrer sur l'heure et qu'il

[1] MURATORI, *Annal. Ital.* anno 1497.

était dans l'obligation de s'absenter. Il revint donc en arrière, n'emmenant avec lui qu'un soldat attaché à son service, avec un homme masqué qui l'était venu trouver chez sa mère, et non pour la première fois ; chaque jour presque, depuis un mois environ, cet équivoque personnage se glissait au Vatican dans les appartements réservés au capitaine. Celui-ci le fit monter en croupe et se dirigea vers la place des Juifs. Sur cette place, il congédia le soldat, en lui recommandant de l'attendre pour un temps déterminé, passé lequel, s'il ne voyait pas revenir son maître, il rentrerait au palais. Ces dispositions prises, le duc s'éloigna et disparut dans l'ombre avec son mystérieux compagnon. Il ne devait plus reparaître. Dès le jour suivant, le bruit se répandit à Rome qu'il était tombé sous le fer des assassius, et qu'on avait jeté son corps dans le Tibre, tout près de l'hôpital appelé Saint-Jérôme des Esclavons, longeant la rue qui, du pont Saint-Ange, va directement à Sainte-Marie du Peuple. C'est l'endroit où charrettes et tombereaux portent au fleuve les immondices de la ville[1]. » Nous apprenons du même auteur que le pape Alexandre ayant vainement attendu toute la journée le retour de son neveu, dans des angoisses inexprimables, acquit le soir la pleine certitude de sa mort. A la suite des recherches faites par son ordre, des bateliers ou des pêcheurs avaient retrouvé le corps, percé de neuf blessures, ayant tous ses vêtements, et vingt-cinq ducats dans sa bourse ; ce qui montrait bien que le vol n'était pour rien dans ce meurtre. Devant cette triste réalité, la douleur du Pontife et son abattement n'eurent plus de bornes.

Causes ignorées de cette mort. Présomptions hypothèses.

5. Pendant trois jours entiers, renfermé dans sa chambre, il repoussa toute consolation, tout sommeil, toute nourriture. Le samedi seulement, le dévouement et l'amitié forcèrent la porte, puis firent comprendre au malheureux vieillard que sa conscience, sa haute mission, le bien de l'Eglise et du peuple, ne lui permettaient pas de s'absorber dans une stérile désolation. En substance, voilà le récit d'un écrivain qu'on ne saurait accuser d'être l'ennemi du scandale ou l'ami des Borgia. Le vendredi, partait de Rome, vers

[1] Burchard, *Vie d'Alexan.* tom. II, pag. 470.

dix heures du matin, une lettre du cardinal Ascanio à son frère Le More, où le récit du maître des cérémonies est confirmé dans les points essentiels et les principales circonstances[1]. Cette version, malgré certaines obscurités, inhérentes à la nature même de l'évènement, est la seule qui mérite l'attention de l'histoire ; à proprement parler, il n'en existe même pas d'autre. Rien là, pas un mot, pas une allusion, sur l'auteur présumé du crime. Ce qu'on y voit assez clairement, sans aucune affirmation directe, il est vrai, c'est une ténébreuse et misérable intrigue ourdie contre le duc ou menée par lui-même. Dans la seconde supposition, il serait d'autant plus coupable qu'il était marié avec une noble et pieuse espagnole, dona Maria Enriquez, et déjà père de deux enfants, Juan et Isabelle, qui se trouvaient alors dans sa terre de Gandie, ainsi que leur mère. N'est-il pas naturel de penser, dans une telle situation, que le malheurenx aura rencontré son châtiment au fond de sa dégradation morale, comme Dieu le permet quelquefois pour empêcher la prescription de l'injustice et de l'immoralité, pour que l'homme de bien ne puisse pas toujours dire : « Mes pieds ont chancelé dans la voie, le trouble est monté dans mon âme, quand je voyais la paix et le triomphe des pêcheurs[2]. » Quoi de simple comme de supposer qu'il sera tombé victime d'un rival, d'un mari, d'une vengeance féminine ? Ne pouvait-on pas supposer aussi que des inimitiés ou des jalousies d'un autre genre étaient la cause de cette mort ? Ce n'est pas même une pure hypothèse : de telles rumeurs circulèrent en réalité ; on en découvre des traces dans les documents contemporains. La chronique de Naples et celle de Pérouse insinuent que le seigneur de Pesaro aurait eu la main dans cette lugubre tragédie. Celle de Florence tend à désigner les Ursins, contre lesquels le duc portait récemment les armes. Ailleurs les soupçons planent sur les Sforza de Milan.

César Borgia fut-il l'assassin de son frère.

6. Mais les idées simples et naturelles ne sauraient prévaloir quand il s'agit de certains noms ; il faut absolument que César Borgia soit l'assassin de son frère, il faut en outre et surtout que

[1] Malipiero, *Archiv. Stor. Ital.* tom. VII, part. 1, ser. 3.
[2] *Psalm.* LXXII, 2, 3.

l'odieux atteigne le Pape, sinon par le consentement ou l'action, du moins par la complicité du silence. Rien dans Burchard, rien chez les autres, avons-nous dit, pas même une réticence qui prenne cette direction. Et qu'importe ? Une lâche insinuation de Guichardin remplace toutes les preuves, anéantit toutes les probabilités. L'occasion paraît trop favorable pour n'être pas avidement saisie et largement exploitée par la secte[1]. Comment désigne-t-elle César ? La réponse est facile : César était dégoûté du cardinalat ; ne se sentant pas fait pour la carrière ecclésiastique, il aspirait à rentrer dans l'état séculier, et son ambition était sans bornes. Un obstacle cependant se dressait devant lui : son frère, déjà pourvu des plus hautes dignités. Il avait donc résolu de briser cet obstacle. Au fond l'attentat ne lui sera réellement attribué que lorsqu'il aura déposé la pourpre, un an plus tard. Si l'induction paraît ingénieuse, elle est dénuée de tout fondement, atroce autant que gratuite. Les calomniateurs semblent l'avoir compris, et ce n'était pas difficile : l'aîné des Borgia n'obstruait nullement la route, et devait même l'ouvrir à César. La nature et le bon sens détruisaient leur hypothèse ; qu'ont-ils dit alors ? Ce n'est pas sans répugnance ni sans horreur que nous pénétrons dans cet abîme. Force nous est d'y plonger le regard, pour obéir aux lois de l'histoire et venger l'honneur de l'humanité. Ils ont osé dire que les deux frères se disputaient, non pas seulement les faveurs de leur prétendu père, mais encore et principalement celles de leur sœur. Pour expliquer un crime, ils imaginent une infamie. La seconde accusation est-elle mieux établie que la première ? Il le faudrait bien, puisqu'on la donne en preuve. Elle l'est beaucoup moins et ne peut manquer de l'être, ne serait-ce qu'à raison de l'énormité. Nous n'avons pas à démontrer l'innocence, tant que les détracteurs n'essaient même pas de justifier leurs incriminations ; mais nous verrons bientôt si le caractère de Lucrèce peut leur donner le moindre point d'appui,

[1] Le sceptique Bayle et le protestant Grégorovius, à la suite du compilateur Moréri, se prononcent pour le fratricide ; et le lourd teuton, entraîné pas ses instincts de sectaire, n'a pas l'air de se douter qu'il ruine par la base son apologie de Lucrèce Borgia.

si l'inceste autorise le fratricide. Constatons en attendant l'audace dans la pénurie. On va redisant toujours la même chose, et le fameux précepte de Voltaire est toujours réalisé. Impossible d'en signaler un plus éclatant exemple.

Inutiles recherches du Pape. Contradictions de ses détracteurs.

7. Pour la plupart des auteurs, philosophes, historiens, dramaturges, c'est un fait acquis, un axiome invariable, pas d'autre coupable que César ; la discussion est désormais inutile. Je me trompe cependant ; le réquisitoire immole aussi le Pape. Ses ennemis ont dit qu'il s'était abstenu de rechercher les auteurs du meurtre, ou qu'il s'était arrêté dans cette recherche, de peur d'aboutir. Erreur matérielle, évidente perfidie : par l'ordre d'Alexandre, furent minutieusement interrogés les bateliers du Tibre, qui ne purent donner aucun éclaircissement, aucune indication d'une valeur quelconque ; on retrouva le soldat qui suivait le duc de Gandie dans cette nuit fatale : épuisé de sang, n'ayant pu recouvré sa connaissance, il emporta son secret, au désespoir du Pontife. Le chroniqueur Burchard et le Vice-chancelier Ascanio sont encore ici nos témoins. « On fait toutes les diligences, dit ce dernier à son frère, pour arriver à la connaissance de la vérité. Dès qu'on saura quelque chose, je m'empresserai de vous le mander. » Le moderne apologiste de Lucrèce n'en écrit pas moins, sans invoquer le moindre témoignage, sans aucune citation, avec une merveilleuse assurance : « Selon l'opinion générale du temps, par des raisons entièrement plausibles, je n'hésite pas à déclarer que César était le vrai coupable. Du moment où, le crime étant consommé, le pape Alexandre n'en poursuit pas l'instruction, il en devient le complice moral. » A quelques pages de distance, l'auteur se contredit, puisqu'il ajoute : « La mort d'Alphonse d'Aragon et celle du prince de Gandie restent plongées dans un profond mystère, dont le voile n'a jamais été soulevé. » L'ignoble romancier se réfutant ainsi lui-même, par le cynisme de son assertion d'abord, par celui de sa contradiction ensuite, avons-nous besoin de le discuter ? Il est annihilé d'avance par son coreligionnaire, l'anglais Roscoë, un véritable historien celui-là, qui s'étonne et s'indigne des fables accumulées sur la tête d'un homme, sans documents dignes de ce nom.

Avec une droiture qui l'honore par un élan spontané de justice et de bon sens, il venge ici le Pontife[1] qu'il ne ménage pas du reste dans d'autres occasions.

Un noble héritier. Un témoin imprévu. Larmes calomniées.

8. Un fait vaut mieux qu'une appréciation historique. Après avoir donné les premiers jours à la douleur de son veuvage, Maria Enriquez remplit courageusement ses devoirs de mère. Elle présenta son fils âgé de trois ans au gouverneur de Valence, pour obtenir que cet enfant succédât à son père comme duc de Gandie. Juan II épousera Jeanne d'Aragon, et de ce mariage naîtra François de Borgia, qui dans le monde occupera les plus hautes dignités, sera même vice-roi de Catalogne sous l'empereur Charles-Quint, puis, ayant perdu sa femme, la noble portugaise, Eléonore de Castro, se jettera dans la naissante milice des Jésuites, y donnera l'exemple de toutes les vertus et gagnera l'immortelle auréole de la sainteté. Quand elle eut réglé ses affaires en Espagne, la veuve de Juan Ier se rendit à Rome avec ses deux enfants, allant recueillir en leur nom et pour elle-même l'héritage du prince assassiné. Que le Pape les ait pris sous sa tutelle, cela ne saurait nous étonner; mais ce qui mérite une attention spéciale, c'est que la mère et toute la famille aient accepté César pour leur protecteur. Voilà le fait indiscutable, appuyé sur les plus graves autorités. Ajoutons avec la même certitude que César remplit ces délicates fonctions avec la sollicitude et le désintéressement d'un second père. Aux détracteurs acharnés de mettre en harmonie sa conduite présente et les antécédents dont ils l'ont gratifié. Or, cette étude psychologique, ils ne l'ont pas même tentée, que nous sachions. Ils ont mieux aimé calomnier les larmes du Pape; pour eux, elles sont la preuve indubitable, le signe certain de la paternité naturelle. Un chef d'état, un oncle dévoué, jaloux des intérêts de sa famille, un père spirituel, un prêtre justement inquiet du salut éternel de son enfant, ne pourrait-il pas également déplorer sa mort temporelle? Les terribles et mystérieuses circonstances dans lesquelles avait disparu le duc de Gandie, répondent à cette question. Une telle douleur ne l'emporte-t-

[1] Wil. Roscoe, *Vie et Pontificat de Léon X*, tom. I, pag. 290.

elle pas sur toutes les autres? Le cardinal exilé, Julien de la Rovère, quand à peine il venait de perdre Ostie, n'en jugea pas autrement. Saisi d'une magnanime émotion, il écrivit au Pape, une lettre qu'il faut intégralement citer. Il n'est pas de pièce plus importante, selon nous, dans le procès fait à la mémoire d'Alexandre VI; il n'en est pas de plus honorable pour celui qui l'a rédigée.

Lettre du cardinal Julien de la Crovère.

9. Les adversaires l'ignorent ou la taisent; la voici : « Aujourd'hui même, comme je partais pour l'Italie, au moment où je me mettais en route, on est venu m'annoncer la mort si lamentable du seigneur duc de Gandie. Cette nouvelle m'a jeté dans une accablante tristesse, non seulement à cause de Votre Sainteté, mais encore à la pensée de cet horrible meurtre et des circonstances atroces dans lesquelles il s'est accompli. En frappant un tel personnage, le capitaine général des armées de l'Eglise Romaine, nul n'en saurait douter, le coup atteint la majesté même du Siège Apostolique. La douleur que j'en ressens n'aurait pas été dépassée par celle dont m'eût accablé la mort du Préfet de Rome, mon frère bien-aimé. Cette douleur s'aggrave de toute celle où je vois d'ici plongé le vénérable Chef de l'Eglise catholique. Connaissant néanmoins l'inébranlable constance et la suprême modération de Votre Sainteté dans cette vie terrestre, son sublime et divin génie, j'ai la conviction qu'elle supporte ces malheurs inhérents à la nature humaine, sans y rien laisser de sa grandeur et de son énergie. Elle aura conformé sa volonté aux mystérieux desseins de Celui dont elle occupe la place sur la terre. Elle aura dit sans restriction cette parole de Job, l'éternel modèle de la patience : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a retiré; que le nom du Seigneur soit béni. » Je n'irai donc pas me répandre en d'inutiles discours, en vaines consolations, comme pour alimenter la source où nous devons tous puiser. Je me renferme dans une prière; je ne cesserai de demander au Très-Haut de conserver longtemps à sa sainte Eglise, plein de force et de santé, le Pasteur que sa miséricorde a daigné lui donner [1]. » Julien

[1] Ext. *Biblioth. Marciana*, cod. L, 175.

de la Rovère était alors à Carpentras, et sa lettre est datée du 10 juillet 1497. Elle n'a besoin ni de réflexions ni de commentaires, par la raison qu'elle les provoque abondamment dans l'esprit du lecteur. Cet éloge d'Alexandre rappelle ceux qui lui furent décernés par les Ænéas Sylvius et les Jacques Ammanati. Dans la situation présente et par rapport à l'auteur, il acquiert des proportions vraiment incomparables. A quoi se réduisent les accusations en présence d'un tel document? On a dit, on va redisant encore — toujours de pures assertions, jamais aucune preuve — que le malheur ouvrit les yeux de Borgia, qu'il eut un moment la pensée de se démettre, ou forma sérieusement la résolution de procéder à la réforme de l'Eglise. Et cette double inspiration nous est constamment donnée comme celle d'une conscience coupable, qui se débat sous l'étreinte du remords, dans la perspective des jugements divins. Il est aisé de répondre : Nulle part nous ne voyons la trace d'une démission projetée. Existerait-elle? Viendrait-on à la découvrir, elle militerait en faveur d'Alexandre, loin de faire présumer sa culpabilité. L'histoire ne signale qu'une démission de ce genre, et ce fut celle d'un saint.

Commission nommée pour la réforme.

10. Quant à la réforme, le Pape n'avait pas attendu les rudes leçons de l'infortune, pour la résoudre et la commencer. Peut-on oublier, à si peu de distance, les sévères avertissements qu'il adressait au Sacré-Collège, le jour même de son élection? Dans ce court intervalle, ni les occupations ni les préoccupations n'avaient assurément manqué. Il revient maintenant à sa pensée première, et c'est tout. Après avoir empoisonné ses larmes, fallait-il empoisonner ses meilleures déterminations? Fournissons des éléments à la haine : rien n'est plus vrai, Alexandre nommait alors une commission cardinalice dans l'unique but de travailler à la restauration de la discipline, à l'extinction des hérésies, à la réformation des mœurs. Il en donnait la présidence à celui des cardinaux qui seul, dans une circonstance toute récente, n'avait pas craint de lui faire opposition. C'est assez désigner l'austère et courageux Piccolomini[1]. Le Pontife passait donc sur toute considération personnelle,

[1] Petr. Delph. *Epist.* v, 38.

quand il était question du bien général. L'ardeur de son zèle et la sincérité de ses intentions se manifestaient également dans le choix des quatre membres du Sacré- Collége qui formaient cette commission. Elle se mit immédiatement à l'œuvre ; des actes de vigueur furent posés, et dans l'entourage même du Pape : le secrétaire des Brefs apostoliques, Bartholomeo Florida, convaincu, sur une plainte du roi d'Espagne, d'en avoir falsifié plusieurs, se vit condamner à la détention perpétuelle, et perdit son titre d'archevêque de Cosenza. Accusé de judaïsme, l'espagnol Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, invoque des témoignages qui se tournent contre lui ; membre important de la curie romaine, il est renfermé pour toujours, lui aussi, dans le château Saint-Ange. En ce même temps, l'immortel archevêque de Tolède, François Ximénès, dont nous esquisserons la vie, quand nous le retrouverons à l'apogée de sa gloire, consacrait à la réformation du clergé, pour arriver à celle de la nation, les inépuisables ressources de son intelligence et les énergies non moins inépuisables de sa volonté. Certains dignitaires ecclésiastiques, loin de le seconder, lui suscitaient des obstacles, en opposant à son action des privilèges mal interprêtés qu'ils avaient obtenus de Rome : toutes les exemptions furent anéanties par Alexandre VI, et tous les pouvoirs donnés au primat pour l'accomplissement de son œuvre. Le mouvement réparateur était partout l'objet de la même sollicitude. Nicolas V, Pie II, Innocent VIII, semblaient les modèles adoptés par le Pape actuel : il approuvait solennellement l'ordre des Minimes que Saint François de Paule avait depuis quelques années fondé dans la Calabre, ainsi que nous l'avons dit ; il approuvera bientôt celui des Annonciades, quand à peine l'aura mis au jour en France Sainte Jeanne de Valois. Il opposait les plus sages mesures aux écarts désordonnés de l'imprimerie, une vigoureuse répression, un enseignement permanent aux erreurs anciennes et nouvelles.

§ II. JÉROME SAVONAROLE, REFORMATEUR.

11. Son attention dut se porter sur le fameux dominicain Jérôme Savonarole, qui réformait aussi, mais dans d'autres conditions, la république de Florence. On n'a pas sans doute oublié les débuts de ce réformateur, son entrée en religion, ses études, ses aspirations et ses tendances[1]. Encore aujourd'hui, cet homme est un problème, débattu par les esprits cultivés, s'il n'a plus le don de remuer les masses : un saint, un prophète même pour les uns ; un révolutionnaire, un agitateur pour les autres. Son nom est à la fois imprégné des puissantes émanations de l'enseignement chrétien et du souvenir des Gracques. C'est Vincent Ferrier, Bernardin de Sienne, Nicolas Rienzi, le génie politique, le restaurateur ou le destructeur, l'ascète par excellence, le prédicateur éminent : il y a de tout cela dans Jérôme Savonarole. Pour nous, le moment est venu d'entrer au cœur de ce problème historique, toujours par les faits, non par les dissertations, selon la méthode dont nous ne voulons pas nous départir. Frère Jérôme était ordonné prêtre, sur le conseil, ou plutôt sur l'injonction de ses supérieurs, peu d'années après avoir revêtu la robe blanche de Saint Dominique. En 1490, à l'unanimité des suffrages, il était nommé prieur du célèbre couvent de saint Marc à Florence[2]. Laurent de Médicis régnait alors sur cette étrange république, dans tout l'éclat de sa magnificence et de sa renommée. Le nouveau prieur devait, conformément à l'usage, une première visite au grand-duc. On lui rappela cette obligation. Elle n'existait pas dans la pensée du moine. « Est-ce Laurent, n'est-ce pas Dieu même qui m'a fait prieur ? répondit-il ; si c'est Dieu, je ne vais pas m'abaisser devant l'homme. » Laurent dut se rendre à saint Marc, pour ménager au prieur l'occasion de payer sa dette. Il s'y rendit en effet et pria quelque temps dans l'église. Averti de la présence du grand-duc, le moine ne quitta pas sa cel-

Prieur de Saint-Marc. Sa fière indépendance.

[1] Cf. tome XXXI de cette Histoire, pages 559-562.

[2] FRAN. PIC. MIRAND. *Vita Hier. Savo.* tom. I, pag. 128 et seq.

lule. « Laissez-le prier, dit-il au frère qui témoignait cet empressement, gardons-nous de l'interrompre[1]. » Le pieux stratagème ayant échoué, Médicis en imagine un autre: il fait déposer dans le tronc du couvent une somme d'or considérable, de manière à dénoncer l'auteur d'une telle générosité, pensant mettre ainsi Savonarole dans la nécessité de le venir remercier. Peine encore inutile, Savonarole ne s'émut ni ne bougea. De cette aumône princière il fit trois parts : la meilleure pour les pauvres, une pour le couvent, la troisième pour des messes dans l'intérêt spirituel du donateur.

Puissance du vrai moine. Prédication de Jérôme.

12. Cette attitude vis-à-vis de la puissance temporelle, ce noble désintéressement, cette invincible abstention, doit-on les regarder comme les signes d'une orgueilleuse indépendance ou d'une froide insensibilité ? Ce serait étrangement en méconnaître la source. Le prieur dominicain obéissait à de plus hautes inspirations. On ne saurait révoquer en doute ni l'austérité de sa vie, ni l'ardeur de son zèle, ni l'intégrité de ses sentiments. Avant tout, nous devons reconnaître dans sa conduite l'idéal qu'il s'était fait du christianisme et du sacerdoce, de l'état religieux et du ministère évangélique. Etabli sur ce fondement, l'homme domine toutes les inégalités sociales ; il réalise le mot de saint Paul, la sublime formule de l'apostolat catholique : « Nous n'avons rien, et nous possédons tout[2]. » Axiome ainsi traduit par la vieille tradition monastique : *Monacus nudus, totius mundi dominus*. A cette cause primordiale, il faut cependant ajouter la position acquise par Savonarole, le succès inouï de ses prédications, sa prépondérance intellectuelle et morale, depuis bientôt dix ans. C'est dans le cloître d'abord qu'il avait annoncé la parole sainte, après avoir abandonné le professorat, l'enseignement scientifique, auquel répugnaient toutes les puissances de son être, Aristote et Platon pour Jésus-Christ. Quand il parut devant un autre auditoire, il commença par un échec, nécessaire peut-être à sa grande destinée. C'était en 1484, dans l'église de Saint-Laurent : à la fin de ce premier carême, il ne lui restait pas plus de vingt-cinq auditeurs. Lui-même le rappelle et se complaît

1 *Vita et mors V. F. Hier. Sav.* Ms. Vat. Ottob. cap. XII.

2 *II Corinth.* VI, 10.

dans cet insuccès du commencement, lorsqu'il touche au terme de son étonnante carrière. Il avait eu le dessein de renoncer à la prédication ; mais il continua de l'exercer par obéissance. En lui s'opéra bientôt une complète transformation : sa pose, son geste, sa voix ne furent plus les mêmes ; sa physionomie parut s'illuminer, sa poitrine rendait des sons qui remuaient toutes les fibres du cœur humain ; tout parlait dans sa personne, tout rappelait ce mot des anciens : *Os magna sonaturum.* Cette bouche avait de plus une puissance de persuasion que les anciens ne soupçonnaient pas, et que les modernes ont nommée l'onction ou la grâce évangélique. Son œil avait toujours été singulièrement expressif ; maintenant il lançait des rayons qui descendaient jusqu'au fond des âmes. Le prédicateur attirait désormais les foules qu'il éloignait au début. Il dominait les masses et les menait à son gré. Jamais l'éloquence populaire, celle que tout le monde comprend, par l'émotion, sinon toujours par l'intelligence, celle qui se fait toute à tous, comme son éternel modèle, l'Apôtre des Nations, la véritable éloquence après tout, ne s'était mieux incarnée dans un homme. Elle atteignait à toutes les hauteurs, à toutes les classes, à toutes les conditions, sans abandonner un instant le peuple. Savants, magistrats, artistes, négociants enrichis, femmes du monde, en ressentaient simultanément les contre-coups. Cette éloquence avait quelque chose de vivant et de dramatique.

13. Pour en donner une juste idée, citons quelques exemples. Nous ne sortons pas de notre plan ; c'est encore ici de l'histoire. Un jour, le samedi de la seconde semaine du carême, à Santa Maria del Fiore, le sermon de Jérôme n'avait pas obtenu le résultat accoutumé ; pas de larmes dans l'auditoire, et la sueur ruisselait sur la pâle figure de l'orateur. Après un court silence, il se tourne vers l'autel et s'écrie : « Je n'en puis plus, les forces me manquent. Seigneur, ne persistez pas à dormir sur cette croix. Exaucez nos prières, ô mon Dieu ; *et respice in faciem Christi tui.* O glorieuse Vierge ! ô saints, bienheureux habitants du paradis ! ô anges, ô archanges, vous tous qui formez la cour céleste, priez pour nous, demandez au Souverain Maître de ne plus tarder à nous exaucer.

Fragment d'un de ses sermons.

Ne vois-tu pas, Seigneur, que ces hommes pervers sont dans l'allégresse, nous tournent en dérision, ne laissent pas tes serviteurs faire le bien ? Nous sommes devenus l'opprobre du monde, un objet d'insulte et de moquerie. Que de prières cependant, que de larmes et de soupirs nous avons répandus ! Où donc est ta providence, où ta bonté, où tes miséricordieuses promesses ? Encore une fois, Seigneur, *respice in faciem Christi tui.* Non, mon Dieu, ne tarde pas, de peur que ce peuple, entraîné dans l'infidélité par la tristesse, ne dise à son tour : *Ubi est Deus eorum ?* où est le Dieu de ces hommes qui n'ont cessé de faire pénitence et de jeûner en son nom ? Tu vois que les méchants chaque jour deviennent pires, qu'ils semblent désormais incorrigibles ; étends, étends donc ta main, manifeste ta puissance. Pour moi, je suis à bout de forces, je ne sais plus que dire ; il ne me reste que des gémissements. Je veux leur donner libre cours dans cette chaire. Si je te demande de nous exaucer, ce n'est pas en vue de nos mérites, c'est par ton amour et ta clémence, par égard à ton divin Fils : *Respice in faciem Christi tui.* Aie pitié de ton pauvre petit troupeau. Ne vois-tu pas son affliction et les ennemis qui le persécutent ? N'aurais-tu plus pour lui, mon doux Sauveur, la même tendresse ? N'as-tu pas pour le sauver revêtu notre chair mortelle, subi la croix et la mort? Si je ne suis pas bon à cette œuvre, si je ne puis rien en sa faveur, ôte-moi de ce monde, tranche cette inutile vie. Mais ton troupeau qu'a-t-il fait ? Lui n'est pas coupable ; il n'y a que moi de pécheur. Aussi ne regarde pas à mes iniquités ; ne regarde qu'à ta gloire, à ton cœur, à tes entrailles : fais éclater en nous tous ton infinie miséricorde. Miséricorde, Seigneur mon Dieu ! » Un autre exemple moins étendu, mais non moins caractéristique, viendra sous peu.

Lutte contre le néo-paganisme. Regrettables écarts.

14. Le malheur de Savonarole fut de n'avoir pas su modérer son élan et se renfermer dans sa mission. S'il était resté sur le terrain de la morale et de la foi, peu d'hommes lui seraient comparables, même parmi les saints ; nul ne saurait dire quel bien il eût accompli, de quelle œuvre il eût doté l'Eglise et sa patrie. En se jetant dans le domaine de la politique, il souleva contre lui toutes les passions, il compromit son ministère sacré. Attaquer le luxe, l'im-

moralité, l'injustice, les plaisirs mondains et les amusements frivoles, qui mènent à toutes les corruptions, c'était son droit, il pouvait en user sans crainte. Quel besoin avait-il de l'outrepasser? Le paganisme régnait dans les sciences et les lettres; remontant aux idées, descendant dans les mœurs, il s'étalait dans les représentations théâtrales, il imprégnait les monuments publics: le fervent religieux livra bataille au paganisme, et nous verrons avec quel succès. Dans cette lutte il fut admirable, nous sommes complètement avec lui. Là se déployaient les merveilleuses industries de son zèle, les inépuisables ressources de sa charité, les trésors de son éloquence. C'est dans les Livres Saints et particulièrement dans l'Apocalypse, qu'il puisait ses enseignements, ses moyens de terreur ou de persuasion. Les images bibliques, empruntées au monde matériel, mais agrandies et spiritualisées par l'inspiration céleste, pouvaient seules agir sur une société plongée dans le sensualisme. En dehors, il ne réussit qu'à former un parti, dont inconsciemment il épousa les enthousiasmes et les haines. Le pied lui glissa dans le sang, selon l'expression d'un génie de notre siècle, et qui malheureusement n'a rien d'exagéré, comme on le verra dans la suite. Quand le tribun commençait à percer sous le Frère prècheur, quand des allusions de plus en plus transparentes, ou même des traits directement lancés contre l'organisation civile et le chef de l'état, ne laissèrent aucun doute sur les entraînements de l'orateur, cinq des principaux citoyens de Florence vinrent le trouver à Saint-Marc pour le conjurer de s'arrêter dans cette voie, de mesurer au moins son langage, pour le bien même du couvent et la paix de leur chère ville. Leur démarche était toute spontanée, dirent-ils, et ne leur avait été conseillée par personne. C'était dénoncer l'initiative de Laurent. « Allez, répondit frère Jérôme, et dites à celui qui vous envoie que l'heure a sonné pour lui de faire pénitence, que le châtiment ne saurait tarder. La cognée est à la racine de l'arbre. »

Laurent de Médicis à son heure dernière.

15. Il eut le tort de porter dans la chaire, en termes assez clairs, quoique moins explicites, le pressentiment renfermé dans ces derniers mots[1]. Le prince le laissa faire; pour un tyran, une telle con-

[1] Del Rosso, *Osservat. fiorent.* tom. III, pag. 9.

duite ne manquait pas de grandeur, ni même d'imprudence. Ses courtisans et ses amis, loin d'imiter cette résignation, réclamaient de sévères mesures : ils opinaient hautement qu'il fallait exiler le dangereux prophète par un acte de vigueur qui n'était pas sans exemple. A ces motions, dont il était bientôt instruit, Savonarole répondait : « L'exil ne me condamnera pas au silence ; il n'est pas d'exil pour un religieux. C'est la famille, ce sont les richesses qui le font redouter. N'ayant rien, je ne saurais le craindre. Florence n'est qu'un point par rapport au reste de la terre. Je ne suis qu'un étranger : Laurent est le premier citoyen de cette république. Eh bien, c'est moi qui dois rester, c'est lui qui doit disparaître. » Bientôt après, au printemps de l'année 1492, Laurent de Médicis était atteint d'une maladie dont les alarmants progrès déjouaient tous les efforts de la science et tous les soins de l'amitié, bien qu'il fût dans la force de l'âge, n'ayant pas plus de quarante-quatre ans. L'illusion n'était pas possible : à la demande du mourant étaient accourus Ange Politien et Pic de la Mirandole. Il voulut aussi voir à sa dernière heure le prieur de Saint-Marc, bien qu'il eût son confesseur ordinaire. Dans un tel moment, tous les sentiments chrétiens s'étaient réveillés dans l'âme d'un prince qui, pendant sa vie, par la direction de son gouvernement, n'avait cessé d'aider à l'invasion du paganisme, sous prétexte ou dans le but de protéger les lettres et les arts. Savonarole sortit alors de sa cellule ; il se rendit à la prière du mourant, non pour lancer un suprême anathème et sceller la réprobation, ainsi que le racontent la plupart des historiens, mais dans une pensée de commisération et d'espérance. « Je viens, dit-il en l'abordant, vous exhorter à compter sur la miséricorde divine, à demeurer inébranlable dans la foi. — C'est bien ma résolution, répondit le prince. — Avez-vous également résolu de mener désormais une vie sérieusement chrétienne, si Dieu vous rend la santé ? — Volontiers j'en fais la promesse. — Et d'accepter la mort avec résignation, de la supporter avec courage, si Dieu veut que vous mouriez ? — Que sa volonté soit faite ; je suis entre ses mains..... Mon frère, de tout cœur je vous pardonne : donnez-moi votre bénédiction. » Et le moine bénit le prince. Ange Politien, de qui nous tenons ce

récit, a voulu dire sans doute qu'il lui donna l'absolution[1].

16. Il ne mentionne en aucune sorte une troisième condition posée. Mais, s'il faut en croire à la version de Burlamachi, historien de Savonarole, et du pieux François Pic, historiographe et neveu du glorieux Jean, le confesseur aurait encore exigé du moribond qu'il se démît de sa puissance et rendît à sa patrie l'ancienne liberté, afin de pouvoir l'absoudre ; le grand-duc aurait refusé, du moins par le silence, et le religieux ne l'aurait pas réellement absous. Comment cette grave circonstance serait-elle connue, sans une coupable indiscrétion qui répugne au caractère du prieur de Saint-Marc? Nous aimons mieux n'y voir qu'une invention postérieure et nous en rapporter à la première narration. Une chose indubitable et dont les témoins étaient assez nombreux, c'est que Laurent reçut le saint Viatique, et qu'il témoigna dans cette réception l'humilité la plus profonde avec la plus sincère piété. Il expira le 8 avril 1492. Laurent était mort dans sa villa de Careggi ; on transporta son corps à Florence, où lui furent rendus les plus grands honneurs. Son éloge était dans toutes les bouches, les larmes coulaient de tous les yeux. Pauvres et riches, ignorants et savants, artistes et philosophes, le louaient et le pleuraient à l'envi. Telle était l'impression populaire, qu'on voyait partout les signes de cette mort prématurée : le tonnerre tombant sur l'église de Santa-Reparata, les éclairs sillonnant une atmosphère limpide, des voix désolées passant dans les airs, de gigantesques fantômes luttant dans les ombres de la nuit, tous les préludes des calamités publiques. Il n'est pas jusqu'à Machiavel, cette âme glacée, cette nature impassible, cet ennemi déclaré des Médicis, qui ne fasse allusion à ces prodiges. Selon lui, jamais à Florence, ni même en Italie, n'était mort un prince aussi distingué. Laurent le Magnifique est vraiment un homme supérieur, malgré ses engouements idolâtres et ses vices personnels ; il avait excité l'admiration universelle, enchaîné l'aristocratie, gagné l'amour du peuple, par son habileté consommée, sa réelle valeur, sa brillante parole, sa simplicité dans la grandeur

Éloges et regrets dont est suivie la mort du magnifique.

[1] POLIZIANO, *Epist.* Antiquario suo. — BURLAMACHI, pag. 38.

et sa générosité sans bornes, d'où venait son surnom. Or, c'était un jeune homme impétueux, inconsidéré, n'ayant guère hérité que de ses vices, qui se trouvait maintenant à la tête de l'état, et dans les circonstances les plus critiques.

Illusion politique d'un saint. Réforme monastique.

17. Ce n'est pas devant Pierre II que Savonarole allait désarmer; le moine devenait de plus en plus le vengeur de la morale, en même temps que le champion de la liberté. Le nouveau prince, par ses désordres et son incurie, se faisait son auxiliaire. Dans Laurent, ce n'est pas l'homme surtout que le réformateur entendait détruire, c'est la dynastie. Chaque jour il s'affermissait dans la résolution de constituer Florence en république, regardant cette forme de gouvernement comme pouvant le mieux seconder la réalisation de son programme : ramener les chrétiens aux mœurs de la primitive Église. Irrémédiable illusion qui se renouvelle dans tous les temps, et qui des âmes honnêtes, parfois même élevées, fait les humbles servantes des ambitieux et des scélérats. C'est en toute conscience, avec les meilleures intentions, que Savonarole s'appliquait à ruiner les Médicis. Eut-il jamais un doute? N'allait-il pas à des tyrans imaginaires substituer de véritables tyrans? Aucune hésitation n'apparaît dans sa conduite. Il va droit au but qu'il s'est proposé. Son action réformatrice s'était d'abord exercée dans l'intérieur du couvent; il avait commencé par le sanctuaire, selon les divins enseignements. A son instigation, à son exemple, les Dominicains de Saint-Marc observaient dans toute sa rigueur la règle de leur ordre. Ils avaient poussé le renoncement jusqu'à se dépouiller des biens qu'ils tenaient de la charité des fidèles. Cette héroïque détermination acceptée de tous était un retour non équivoque aux Ordres Mendiants, ces grands réformateurs du treizième siècle. Avec le culte de la pauvreté, se ranima la piété monastique et refleurirent les études sacrées. Le travail manuel suppléait à l'insuffisance des aumônes quotidiennes. En peu de temps, le célèbre monastère était devenu l'école de la science et de la sainteté[1]. On y voyait accourir les hommes du monde, attirés par les charmes de

[1] NARDI, *Hist. fiorent.* lib. II, pag. 29.

la vertu comme par la beauté du spectacle. Ils n'en sortaient pas sans une salutaire impression ; plusieurs y restèrent, croyant avoir sous les yeux l'image de la patrie céleste. Les jeunes gens y venaient puiser le contre-poison des doctrines et des amusements qui leur étaient prodigués par le néo-paganisme. Ceux de la plus haute condition ne se montraient pas les moins empressés. Pic de la Mirandole, alors dans tout l'éclat de sa renommée, mais aspirant à cette gloire que les hommes ne peuvent ni donner ni ravir, se plaçait sous la direction de Jérôme Savonarole, sans embrasser l'état religieux. D'autres humanistes imitaient son exemple.

Congrégation de Saint-Marc. Menaçantes prophéties.

18. Dans la pensée du prieur, sa maison était le foyer de la rénovation chrétienne : de là elle rayonnerait sur la cité, dans la péninsule entière, chez toutes les nations. Pour maintenir cette rénovation intérieure et la propager au dehors, pensait-il encore, il importait essentiellement d'enlever Saint-Marc à la province dominicaine de la Lombardie, qui repoussait avec une égale obstination et le morcellement et la réforme. Son but n'était pas l'isolement, mais bien l'organisation d'une province toscane, animée du même esprit, marchant à la perfection religieuse, exerçant l'apostolat selon l'idéal tracé par lui-même. Déjà la séparation présentait des difficultés que la plupart jugeaient invincibles. Grâce au concours du supérieur général, à l'active entremise du cardinal Caraffa, protecteur dévoué de l'Ordre, il vint à bout de son projet : le Pape approuva la séparation, et Savonarole fut nommé vicaire général de la congrégation nouvelle. Le champ était ouvert devant lui ; son exaltation religieuse et ses préoccupations politiques l'empêchèrent de le parcourir avec un plein succès. Sans intention frauduleuse, par l'effet seul de son imagination, il se regarda comme inspiré [1]. Des pressentiments faciles à comprendre, dans l'état où se trouvait alors l'Italie, le menèrent à des visions prophétiques : il était son propre jouet. Possédant à fond le langage biblique, il transformait les hommes et les événements. Il faut l'entendre lui-même : « Après mon dernier sermon de l'Avent, dit-il, par une inspiration toute di-

[1] MAFF. VOLAT. lib. V, pag. 181.

vine, je vis au ciel une épée sur laquelle étaient gravés ces mots : « Le glaive du Seigneur va frapper la terre. » Cette image reparaît ailleurs, et de plus en plus terrible : « Le glaive menace en particulier les mauvais prélats et les prédicateurs de la sagesse humaine, ceux qui n'entrent pas dans le royaume des cieux, et qui même en détournent les autres. Que ce peuple demande donc à Dieu de bons pasteurs et des prédicateurs fidèles... Un homme franchira les monts et s'abattra sur l'Italie, semblable à Cyrus, à ce restaurateur de la nation sainte, dont Isaïe disait : « Voici mon serviteur, je le prendrai sous ma protection. » Que l'Italie ne mette pas sa confiance en ses châteaux, en ses armées, en ses forteresses ; tout cela sera bientôt au pouvoir du conquérant... Le gouvernement de Florence sera renversé. » C'est sur ce ton prophétique qu'il annonçait l'expédition de Charles VIII.

§. III. SAVONAROLE TRIBUN ET LÉGISLATEUR.

Source des prévisions. Charles VIII aux portes de Florence.

19. Ses apologistes demandent comment il la prévoyait, si ce n'est par une révélation céleste. Le chroniqueur allemand Burchard n'hésite pas à répondre que Savonarole abusait du secret de la confession. Une telle réponse ne saurait nous étonner sous la plume d'un écrivain qui se plaît dans le mensonge et ne croit pas à la vertu : elle n'est pas moins absurde qu'odieuse ; nous l'écartons avec dégoût. L'historien français Commines attribue les prophéties de l'enthousiaste religieux à des indiscrétions diplomatiques[1]. Savonarole avait des amis à l'étranger, il en comptait plusieurs dans les conseils supérieurs de Florence ; par eux il était instruit de ce qui se passait et se préparait touchant le sort de la Péninsule. Mais pourquoi recourir à ces explications ? Qui donc ignorait dans ce même temps les prétentions et les desseins du roi de France sur le royaume napolitain, les intrigues de Ludovic le More dans le but d'éliminer son neveu Galéas et d'usurper la couronne ducale, les

[1] COMMIN. *Mém.* chap. XXIX, pag. 596.

agissements des Ursins et des Colonna, de tous les grands feudataires de l'Église pour se constituer des états indépendants? La guerre qui commençait en 1494 existait évidemment dans tous les esprits pendant les deux années précédentes. Dès que Charles VIII, à la tête de sa brillante et puissante armée, se trouva dans le voisinage de Florence, Pierre de Médicis, qui d'abord avait eu la pensée d'arrêter l'invasion et d'engager la lutte, comprit au dernier moment que la partie serait trop inégale et tomba dans l'extrême opposé : il résolut d'aller en personne, contrairement à l'avis de son frère le cardinal, trouver le jeune et fier monarque, pour traiter directement avec lui. Il ne put aborder que ses ministres ; affolé de terreur, incapable de poser une clause, il leur accorda tout ce qu'ils lui demandaient, Pise, Livourne, Pietra-Santa, plus une somme exorbitante. Paul Orsini, dont il s'était fait accompagner dans cette périlleuse démarche, ne revenait pas de son étonnement et de sa douleur. Sitôt que se répandit à Florence le bruit d'un pareil traité, l'indignation s'empara de toutes les âmes. On nomma sur le champ une délégation de cinq citoyens, à laquelle fut adjoint Savonarole, pour aller demander à Charles VIII, non de rompre, mais de modérer au moins cette désastreuse convention. Le moine adresse au roi, sans hésitation aucune, avec une rare intrépidité, une éloquente et pieuse harangue, dans son style habituel. Charles garde le silence et se détourne du harangueur, soit qu'il n'ait rien compris à son langage, soit qu'il ait déterminé de ne rien céder, ce qui n'est guère probable, vu la mobilité de son esprit, et plus encore la bonté de son cœur.

Déchéance les Médicis. Leur exil.

20. Les délégués florentins s'étaient à peine éloignés de la ville, que l'agitation y régna, préludant au tumulte, annonçant une révolution. Le peuple descendait dans la rue, se groupait sur les places, écoutait pérorer les meneurs, poussait des clameurs indignées et menaçantes. De tous les points s'élevaient des malédictions contre le chef qui venait de trahir sa patrie. On rappelait ses désordres, assurément trop réels, mais exagérés peut-être par l'exaltation du moment. Personne n'essayait de le défendre. Tous proclamaient son incurie, sa répulsion pour les affaires sérieuses,

la nullité de son gouvernement, ses dénis de justice. On l'accusait d'aspirer à la tyrannie, sous prétexte de garantir son indépendance. Dans une réunion improvisée des plus importants personnages, un fougueux républicain, François Valori, faisait la motion de le déposer sur l'heure, avant même son retour[1]. Pierre ne s'illusionnait pas sur les dispositions de Florence ; il se hâta d'y rentrer, non sans avoir donné l'ordre à Paul Orsini de le suivre bientôt avec des troupes. S'il devinait le danger, il n'en soupçonnait pas l'imminence. Il marcha droit au palais de la Seigneurie ; mais il en trouva les portes fermées. Ses appels et ses sommations demeurant inutiles, il courut vers un passage dérobé : des gardes apposés par les magistrats le repoussèrent. Que devenait l'autorité ? Plus de prestige possible dans une telle situation. La force absorbait le pouvoir ; la déchéance était faite, n'étant pas encore décrétée. Cette lamentable scène avait lieu le dimanche 9 novembre, et la multitude envahissait la place du palais. Pierre revenait en armes, suivi de son lieutenant Paul des Ursins, et précédé du cardinal son frère. Celui-ci paraît avec sa robe rouge, comptant sur son ancienne et récente popularité : rien ne s'ébranle. Il essaie de parler : sa voix est étouffée par les murmures populaires. En ce moment les prisons sont forcées, et les détenus vont grossir l'émeute. Le tocsin retentit, l'insurrection est triomphante. Le grand-duc, n'osant recourir au fer, lance des poignées d'argent au milieu de la foule : nul ne se baisse pour le ramasser. Il se hâte de disparaître, pour échapper à la mort. Quelques heures après, il était sur la route de Bologne, avec son frère Julien, allant implorer l'hospitalité des Bentivogli, qui ne lui ménagent ni les reproches ni les humiliations. Le cardinal demandait vainement un asile aux Dominicains de Saint-Marc ; caché sous un habit monastique, il dut à son tour prendre le chemin de l'exil.

Scènes de pillage. Entrée de Charles VIII à Florence.

21. Après la fuite des Médicis, la rage populaire ne connut plus de bornes. Leurs maisons et celles même de leurs amis furent impitoyablement saccagées. Le torrent dévastateur parcourut la ville

[1] FABRONI, *Vita Leon X*, pag. 20.

entière, et, pendant plusieurs jours. Ce qui périt alors de richesses artistiques, de monuments précieux, de rares manuscrits et de splendides éditions, nul ne saurait le dire [1]. Il ne nous incombe pas d'esquisser ce lugubre tableau. Avec un historien moderne, nous nous demandons seulement ce que faisait Savonarole durant ces tumultueuses scènes de dévastation, comment il n'opposa pas à cette aveugle fureur sa robe blanche, son éloquente indignation, son prestige illimité. Lacune et mystère ! Quand il ne restait guère plus rien à voler, ou simplement à détruire, quand les jardins publics, comme les musées, les bibliothèques et l'intérieur des palais ne présentaient que des ruines, la Seigneurie rendit un décret par lequel elle défendait le meurtre et le pillage, l'agitation et le bruit, sous les peines les plus sévères. Il est vrai qu'en même temps et par une sorte de compensation elle amnistiait l'émeute et réhabilitait les Pazzi. Force était de rétablir une apparence d'ordre, pour recevoir à peu près convenablement le monarque français. Charles VIII entrait à Florence, dans le plus formidable appareil, le 17 novembre 1494, huit jours après que les Médicis l'avaient quittée. Ne trouvant pas là son nouvel allié Pierre, pour faire honneur aux conditions stipulées et craignant de perdre sa garantie, Charles agit en conquérant : il frappa la ville d'un impôt de cent mille florins d'or, et cette somme lui devait être remise avant la fin du premier jour. Si la capitale de la Toscane ne payait pas sa rançon dans le terme fixé, l'armée française la dépouillerait de ses richesses, le fer et la flamme à la main. Comment réunir cette somme, et dans un temps aussi court ? La désolation était dans Florence. Les négociants, seuls capables de conjurer le malheur par un généreux accord, n'entendaient ni prêter ni donner. Le peuple criait miséricorde, parcourant encore les rues. Au délire de la vengeance, aux exaltations de la démagogie, avaient succédé les mortelles angoisses de la terreur. « Allez à frère Jérôme, » s'écria tout à coup une voix, dominant celle de la multitude. On vient à Saint-Marc, on frappe à la porte du moine. « J'irai vers le roi, je sauverai ce peuple, » répond-il aussitôt.

[1] Ammirato, *Hist. fiorent.* tom. I, lib. XX, pag. 203 et seq.

Savonarole désarme le conquérant, sauve sa patrie.

22. Le roi refuse de l'admettre, les officiers lui défendent l'entrée du palais. Il se retire dans une église et tombe à genoux devant l'autel, mêlant ses larmes à ses prières. Il s'arme d'un crucifix, qu'il cache sous son blanc scapulaire, et revient au palais. Le roi consent à l'entendre. Dès les premiers mots, Savonarole exhibe à ses yeux l'image sacrée, le conjure et le somme d'épargner la cité, de pardonner à ses frères, au nom de Celui qui mourut pour tous, et pour lui-même, en pardonnant à ses bourreaux. Si le prince ne fait miséricorde, le courroux du ciel tombera sur lui : Dieu peut le briser comme un vase d'argile, avec ses épées et ses canons. — L'émotion du moine gagne le cœur du roi. Incapable de prononcer une parole, celui-ci répond par un signe d'acquiescement et de pardon. Quelques heures plus tard, il s'éloigne de Florence et poursuit son expédition. Dans cette circonstance, le prieur dominicain est réellement beau, complètement dans son rôle, digne de toute notre admiration ; mais, nous devons le reconnaître, il avait mis son espoir sur un singulier instrument de réforme. Était-ce donc Charles VIII, ce jeune homme follement épris de la gloire militaire, si souvent entraîné par les mauvaises passions, inconséquent et téméraire, qui serait le nouveau Zorobabel, le restaurateur de l'Église et du Temple ? Le choix du moins n'est pas heureux ; il compromet l'inspiration. Incertaine dans son principe, elle s'égare dans son objet : le héros manque au prophète. Les Médicis expulsés et le redoutable envahisseur parti, Florence demeurait un corps acéphale, un état sans constitution. Il fallait en improviser une, n'importe à quel prix, et la composer de toutes pièces. On ne recula pas devant ce travail. Ce n'est donc pas à notre époque qu'appartient en réalité cette magnifique pensée de refaire la constitution d'un peuple existant déjà depuis plusieurs siècles, et dont le passé n'était dénué ni de grandeur ni de puissance. On se mit résolûment à l'œuvre ; mais les délibérations se multipliaient, et l'œuvre n'avançait guère. Le prieur de Saint-Marc, qui par son influence sur l'opinion remplissait à peu près l'interrègne[1], fut alors chargé de ce soin : il assuma

[1] Henri Leo, *Hist. Ital.* tom. II, pag. 448.

cette charge. Les Florentins, amis du bien-être, du plaisir, du luxe, des amusements publics, des représentations théâtrales, et dès lors insatiables d'argent, n'avaient pas même l'idée de république, ainsi que l'a dit leur célèbre Machiavel.

Constitution républicaine et théocratique.

23. C'est cependant une constitution républicaine que frère Jérôme allait leur imposer ; il n'en comprenait pas d'autre. Ces Florentins existent encore de nos jours sous un autre nom ; seulement il n'existe plus de Savonarole. Le fanatisme de l'impiété remplace désormais l'exaltation religieuse. « Qui sera notre chef ? » demandent les grands aussi bien que la multitude. « Dieu seul ! » répond Savonarole. « Après Dieu, le peuple est maître ; il est le vicaire du Christ roi. A lui de veiller à l'exécution de la justice, à la conservation de sa liberté, à l'honneur de la religion, au maintien des bonnes mœurs. Heureux les habitants de Florence s'ils ont toujours le Seigneur pour roi, et pour loi sa volonté sainte ! » C'est donc une démocratie que le législateur veut établir, mais une démocratie religieuse et théocratique. Je n'ai pas dit une démagogie ; il n'allait pas jusque-là : son gouvernement reposait essentiellement sur la classe moyenne, dont il s'était servi comme d'un levier pour renverser les Médicis. Lui tombera sous les coups de la dernière classe conspirant avec l'aristocratie de la fortune et du nom, selon l'implacable logique éternellement réalisée dans les événements humains. Tout en proclamant le peuple maître, il organise des tribunaux et des conseils, l'administration intérieure, l'ordre public, le droit de paix et de guerre. Il concentre tous les pouvoirs dans une sorte de sénat électif composé de quatre-vingts membres, qu'il appelle le grand conseil. Mille citoyens en composent un plus grand encore, pour des cas exceptionnels ou des situations extrêmes. Remarquons en particulier cette disposition, dont la douceur égale la sagesse : « Au grand conseil peut en appeler tout homme condamné pour délit politique. » Nous la verrons se dresser en face de l'auteur dans une trop mémorable circonstance. Après avoir rapidement élaboré sa constitution, il réunit les Florentins dans la cathédrale, et lut devant cette tumultueuse assemblée la charte à peine éclose, qui fut adoptée par acclamation. A partir de ce mo

ment, Savonarole était tout à Florence : grand électeur, souverain prêtre, chef d'état, suprême directeur des consciences [1], mais sans pouvoir les mener à son gré. Son établissement politique ne donne nullement les résultats moraux qu'il s'en était promis. Il doit redevenir missionnaire, s'il veut produire des fruits de conversion ; et quels obstacles encore s'opposent à son dévouement ! Quelle obstination dans le paganisme des mœurs et des idées !

Le prédicateur reparaît Amour exalté des âmes.

24. Lui-même ne remonte pas absolument à la hauteur de ses pures origines et ne se dégage pas de ses récentes préoccupations. L'autorité temporelle lui paraît toujours l'auxiliaire obligé de la parole divine. Ses illusions ne sont nullement tombées. Il faut entendre l'orateur pour se rendre compte de sa situation et de ses angoisses : « O Italie ! s'écrie-t-il, ô Princes qui gouvernez les états, ô Pasteurs qui dirigez les Eglises, que n'êtes-vous tous assemblés ici ; je vous montrerais qu'une conversion sincère est l'unique remède à vos maux. Et toi, Florence, as-tu sitôt oublié mes avertissements et mes prédictions ? Ni tes formidables citadelles, ni tes nombreux soldats, ni tes hautes murailles ne te serviront de rien ; Dieu mènera par la bride le cheval du conquérant ; inutile est la résistance, te disais-je alors. Maintenant je te dis de faire pénitence, et sans restriction, et sans retard, si tu veux échapper à de nouveaux désastres, à d'irréparables malheurs. Fais pénitence, encore une fois ; crois à ma parole, change de vie ; hâte-toi de te convertir, je t'en conjure, au Seigneur ton Dieu. » Dans une autre circonstance, saisi de la même émotion, livrant encore plus son âme, il semble continuer le même discours : « Ingrate Florence, peuple ingrat ! mais d'une ingratitude qui remonte à Dieu, l'auteur de la grâce, j'ai fait pour toi ce que je n'aurais pas voulu faire pour mes frères selon la chair. Ai-je donc sollicité les princes en leur faveur, quand les princes allaient au-devant de mes demandes ? Et pour toi n'ai-je pas abordé le plus grand de tous, le roi de France ? Au milieu de ses soldats, je me crus dans les profondeurs de

[1] « Regnabat, non in concionibus tantum, sed in curia, sed in comitiis, et rarò publice imò privatim, majus aliquid sine ejus arbitrio gestum. » Justus Lipsius, *Monita et Exempla polit.* tom. IV.

l'abîme. A ma voix cependant, il laissa tomber sa colère, il m'écouta : tu fus sauvée. Le dévouement que je te porte m'a valu la haine des religieux et des séculiers ; la persécution est ma récompense. Tout cela ne m'est rien. Obéis seulement à ma parole, reviens au Seigneur, expie tes péchés dans les larmes de la pénitence ; et puis crucifie-moi, comme les Juifs crucifièrent le Sauveur des hommes ; lapide-moi, comme ils lapidèrent son serviteur Etienne : je mourrai content ! Ton salut sera ma consolation et mon triomphe. O mon Dieu ! Je suis fou de ce peuple ; pardonnez-moi cet amour, pardonnez-moi cette démence ! O Jésus ! n'avez-vous pas aimé jusqu'à la folie de la croix[1] ? »

Miracle de conversion. Auxiliaires d[...] prêtre.

25. On ne résiste pas toujours à ces élans apostoliques. Le miracle de la conversion s'accomplit ; bientôt Florence n'était pas reconnaissable. On eût dit une cité des anciens temps, retrempée dans les origines du christianisme. La volupté perdait ses adorateurs ; la multitude envahissait les églises, mais pour y prier désormais, non pour y donner ou chercher un frivole et dangereux spectacle. Les mœurs s'épuraient de jour en jour ; la décence rentrait dans les habitudes, les vêtements, les récréations et les lectures. Aux chants licencieux étaient substitués les pieux cantiques, dont le zélé réformateur avait lui-même modifié les airs ou les paroles, pour mieux les approprier à son but. Les peintures qui décoraient les sanctuaires subissaient un contrôle non moins rigoureux et non moins indispensable. On le comprend aisément, ce travail de réformation ne se poursuivait pas sans exciter de sourdes oppositions et de vives résistances, surtout parmi les jeunes et les grands. C'est là que Savonarole prit son point d'appui : la jeunesse devint son meilleur auxiliaire. Il établit une congrégation formée des jeunes gens de toutes les classes, et dans laquelle étaient uniquement admis ceux qui s'engageaient à garder les commandements de Dieu et de l'Eglise, à se confesser tous les mois, à fuir les réunions mondaines, les jeux et les théâtres, à ne jamais lire les romans, à fréquenter les divins offices, à donner partout l'exemple

[1] *Predic. prima domen. dopo Epiph.* 11 Gen. 1494.

de la pudeur et de la piété[1]. La congrégation fut bientôt une puissance. Parmi ceux qui la composaient, les uns avaient pour mission de ramener l'ordre et la paix dans les familles, les autres d'organiser les grandes cérémonies, d'autres encore d'inspecter et de corriger les abus. Le dimanche, ces derniers parcouraient la ville et pénétraient même dans les maisons. S'ils rencontraient une femme parée, non seulement d'une manière immodeste, mais avec trop de recherche et de somptuosité, ils l'abordaient sans hésitation aucune et sans distinction, en lui disant : « Au nom du roi de cette ville, du Christ Jésus, de la Vierge Marie sa mère et des anges qui veillent sur nous, quittez cette parure, prenez un vêtement chrétien, si vous ne voulez attirer la colère céleste. » L'ascendant était acquis : rarement il se heurtait à la désobéissance. Chez les habitants, sans en excepter les puissants et les riches, en commençant même par eux, ils demandaient les objets de luxe, les instruments de jeu, tout ce qu'ils appelaient *Anathème*[2]. Quand la maîtresse de maison, cédant à leur demande, abandonnait ces trésors exagérés par l'égoïsme ou la vanité, « soyez bénie, » disaient-ils ; et dans le cas contraire, « Dieu vous maudira. »

Symboles du paganisme anéantis par le feu.

26. Cette étrange collecte fit sous peu du couvent dominicain un bazar immense, où se trouvaient accumulés tous les éléments du sensualisme et de l'orgueil. Frère Jérôme résolut de tout offrir en holocauste à la gloire du Seigneur, à l'extinction du paganisme. Par ses soins, on dressa sur la principale place de Florence un mât de cent coudées, autour duquel furent élevées huit pyramides, qui portaient étagés, par catégories distinctes, les Anathèmes confisqués: modes étrangères ou nationales, tableaux lascifs, cosmétiques de tout genre, travestissements honteux, partitions de musique profane, ornements et statues, poésies érotiques, tant des anciens que des modernes, livres impies ou corrupteurs, Ovide, Tibulle, Properce, pour ne nommer que les plus connus, Dante, Pétrarque, Boccace, tous ces auteurs italiens qui déjà souillaient les

[1] Burlamacchi, *Vita del. P. Girol. Savonar.* pag. 106.
[2] « Che così chiamavano simili cose lascive e disoneste. » Nardi, *Hist. florent.* pag. 56.

âmes et ruinaient les mœurs, en créant ou perfectionnant la langue. Au haut du mât grimaçait l'ignoble figure du carnaval. Une solennelle procession se déploya dans les rues de Florence ; les maisons étaient richement tendues, le pavé disparaissait sous la verdure et les fleurs. En tête du cortège, marchaient les enfants vêtus de robes blanches, couronnés d'olivier, portant à la main des croix peintes en rouge. Un petit Jésus montrait à tous les yeux les instruments de son supplice. Les hymnes sacrées s'élevaient de tous les rangs, alternant avec les psaumes. Partie de Saint-Marc, la procession passa par la cathédrale et se rendit à la place de la Seigneurie. Quand elle l'eut entourée comme d'une haie vivante, au signal donné, quatre hommes, appartenant à la Congrégation, se détachèrent de la foule et mirent le feu aux matières inflammables disposées dans les dernières assises du fragile monument. En peu de minutes, la flamme monta jusqu'au sommet, et les pyramides combinées s'écroulèrent au bruit du canon, au son des trompettes, aux acclamations de tous les assistants [1]. C'était bien le triomphe du christianisme sur un monde redevenu païen, malgré ses bienfaits et ses lumières. Nul ne songeait en ce moment que le paganisme renaîtrait de ses cendres, ou plutôt qu'il survivrait dans l'obstination des artistes et des littérateurs. On a blâmé cette exhibition, cela devait être ; nous ne pouvons qu'applaudir. Il fallait de tels spectacles pour suprême enseignement à ces ardentes populations, dont l'existence est toute en dehors, aimant tant les représentations théâtrales. Pourquoi ne pas dire notre pensée sans restriction et sans détour ? Ces religieux spectacles sont de tous les temps, ébranlent tous les peuples, intéressent le genre humain, à la condition qu'une voix d'apôtre ait monté les têtes et les cœurs au même diapason.

[1] Del Rosso, *Osservat. fiorent.* tom. III, pag. 16. — Nardi, lib. II, pag. 57. — Burlamacchi, pag. 113 et seq.

§. IV. FIN TRAGIQUE DU CÉLÈBRE DOMINICAIN.

Inexcusables témérités de langage. Ferments de discorde.

27. Le triomphe était donc aussi celui de Jérôme Savonarole. Le prêtre a beau s'y dérober, rentrer dans sa cellule, se prosterner devant les autels, renvoyer à Dieu toute la gloire ; il en subira l'enivrement. Sa parole devient plus téméraire et ne connaît guère plus de frein ; elle se répand comme une lave brûlante sur toutes les classes de la société, sur les séculiers et les moines, les magistrats civils et les princes de l'Eglise, sur les étrangers comme sur les Florentins ; elle stigmatise les ennemis de la république comme ceux de la religion ; elle atteint la curie romaine, et le Pape lui-même n'est pas épargné. Alexandre avait cependant eu des égards pour Savonarole : il était récemment intervenu pour l'autoriser à prêcher le carême, alors que les supérieurs venaient de lui retirer cette autorisation. Il ne dissimulait ni son estime ni ses généreuses sympathies pour les prédicateurs distingués de la parole évangélique. Longtemps il était demeuré sourd aux plaintes qu'il entendait sur le prieur de Saint-Marc, les jugeant inhabiles ou mal inspirées. Un moment même, il voulut, dit-on, lui donner la pourpre. Mais cette fois, son autorité méconnue et sa personne outragée ne lui permettaient plus l'abstention du silence. Le prieur n'était pas seulement accusé de l'attaquer en chaire avec une audace inouïe, d'ébranler la hiérarchie sainte, de s'attribuer des révélations et des visions dont le Pape seul reste le juge ; il l'était aussi d'avoir par ses empiètements semé la division dans la capitale de la Toscane. En réalité, les partis y luttaient avec un acharnement extraordinaire et qui s'envenimait de jour en jour. Savonarole n'avait pas que des disciples, il avait des partisans, qu'on désignait sous le nom de *Frateschi*, à raison de leur amour absolu pour le frère. Dans le camp opposé se trouvaient ceux qui refusaient de croire à son inspiration ou de se soumettre à son rigorisme : on les nommait pour cette raison les aboyeurs, les enragés, *Arrabiati*. Cette faction attirait principalement la jeunesse mondaine, les gais ou mauvais

compagnons, *Compagnacci.* Parmi les adversaires du moine et de sa république, figuraient surtout les *Bigi*, les Gris, dont le nom venait de la couleur de leurs armes, et dont le but n'était autre que le rappel des Médicis[1]. Là se rencontraient tous les éléments d'une guerre civile; les enfants y préludaient par leurs combats dans les rues. La situation devenait de plus en plus menaçante; force était d'aviser.

28. Par un Bref daté du 21 juillet 1495, le Pape engageait le prédicateur à venir lui donner personnellement les explications nécessaires dans une telle occurrence. Nul moyen de s'y tromper, l'invitation était un ordre, plein de ménagements, empreint d'une douceur paternelle, élogieux pour le prédicateur, mais non moins obligatoire. Celui-ci n'obéit pas. Dans une lettre à peine convenable au Vicaire de Jésus-Christ, il se déclare hors d'état d'entreprendre le voyage de Rome: ce déplacement pourrait amener sa mort; il est malade, des ennemis l'attendent sur les chemins. Plus tard et dans de meilleures conditions, il réalisera son projet de présenter ses hommages au Souverain Pontife, en allant visiter la cité des martyrs, la Ville Eternelle. Quelque temps, Alexandre se tait, dans l'espoir sans doute que le religieux écoutera des sentiments ou des conseils plus dignes de sa profession. Inutile attente, longanimité perdue; le 8 septembre de la même année partait pour Florence un second Bref qui ne ressemblait guère au premier et ne laissait aucun prétexte à la désobéissance: le prieur n'obéit pas mieux et se retrancha derrière les mêmes allégations. Voilà des faits; impossible de les révoquer en doute. Ne l'est-il pas également de les excuser ou de les atténuer même? La question se résout par le simple énoncé; toute discussion théologique nous paraît superflue. Le chef suprême de la chrétienté commande: un chrétien ne sait qu'obéir; les périls imaginaires ou réels sont de coupables défaites. S'il est menacé de mort, il doit mourir dans l'exercice de l'obéissance. Agir ou penser autrement, c'est nier toute discipline ou renverser toute société. Devant une pareille résistance, Alexandre VI n'hésite

Savonarole désobéit obstinément au Pape.

[1] Guicc. *Hist.* lib. II; Nestor, pag. 112. — Nerli, *Comment.* lib. IV, pag. 74, et multi alii.

plus : il interdit la prédication à Savonarole ; il réunit de nouveau le couvent de Saint-Marc à ceux de Lombardie. Cette double décision est sévèrement motivée, nette et précise. De vicaire général redevenu simple prieur, Jérôme a paru d'abord se soumettre. Il a seulement fléchi sous le coup; on le voit bientôt reparaître sur la chaire, non sans un douloureux étonnement[1], au mépris des lois canoniques : d'une voix altérée par l'émotion il proteste contre l'interdit et contre la réunion. C'est bien le *non serviam* ; la révolte est flagrante, la lutte hautement engagée. Les apologistes de Savonarole vont redisant qu'il était un saint. Nous ne contestons ni ses austérités du cloître, ni son dévouement à la religion, ni son ardent amour pour les âmes ; mais la sainteté ne repose-t-elle pas avant tout sur l'obéissance à l'autorité légitime? Les saints ne s'insurgent pas contre la papauté. Rappelons-nous l'admirable conduite tenue par un véritable saint, Bernardin de Sienne, dans une semblable situation[2] ; nous n'avons pas besoin d'insister sur le contraste.

Tache de sang. Excommunication méprisée.

29. Un événement plus malheureux encore à certains égards vint compliquer la rébellion de Savonarole. Les Médicis ne se résignaient pas à l'exil et ne désespéraient nullement de rentrer dans Florence. Au mois d'avril 1497, Pierre tentait un coup de main, secondé par les divisions intestines et le concours de ses partisans. Il échouait dans sa tentative. Lui se dérobait sans peine au danger ; mais cinq des principaux citoyens, ne pouvant sortir de la ville, furent saisis par les magistrats et jetés en prison. Interrogés, mis à la torture, ils furent condamnés à mort. Une suprême ressource leur était accordée par la législation républicaine, l'appel au grand conseil, tel que l'avait établi Savonarole lui-même. Leurs parents, leurs amis, leurs mères implorèrent le législateur, invoquèrent la loi, se jetèrent aux pieds du moine : il demeura sourd à leurs prières. Les condamnés furent exécutés dans l'intérieur même de la prison, et leurs corps exposés le lendemain sur la place publique. Ce n'était pas seulement une atroce illégalité, c'était une faute impardonna-

[1] Petri Delphini, *Epist.* v, 37.
[2] Cf. tom. XXXI, de cette Histoire, pag. 603.

ble. L'indignation suscitera des vengeurs à ces hommes lâchement immolés. La réaction populaire est encore préparée par la sentence d'excommunication, fulminée le 18 juin et solennellement promulguée dans les églises de Florence. L'excommunié ne garde plus aucun ménagement : il attaque directement le Pape, il ne recule pas devant des expressions que Luther aurait signées ; l'insolence, le persiflage et l'ironie deviennent ses armes habituelles. Il s'aperçoit enfin que le Pape est intrus, qu'il importe de le déposer et de réunir un concile œcuménique. Il monte à l'autel sans redouter le sacrilège ; il entend les confessions, quoique dépouillé de toute juridiction ecclésiastique ; non content de prêcher, il lance des écrits incendiaires. Pour démontrer la nullité de l'excommunication, il sépare violemment l'Eglise romaine de l'Eglise catholique ; il a des distinctions et des subtilités rarement égalées par les Jansénistes du dix-septième siècle. Il pose des cas, il établit des hypothèses qui sont une insulte à la Papauté. Le pieux et célèbre Camaldule, Pierre Delfini, naguère enthousiaste de Savonarole, l'abandonnait à son sort, en déclarant qu'il ne saluerait plus frère Jérôme quand il le trouverait sur ses pas[1]. D'autres personnages recommandables se détachaient également du révolté, accomplissant à la lettre le précepte du Sauveur : « Celui qui n'écoute pas l'Eglise, tenez-le pour un païen et pour un publicain. »

30. Des prédicateurs appartenant à d'autres familles religieuses osaient maintenant attaquer de front le géant de la chaire chrétienne. Un Franciscain disait : « Les enseignements de frère Jérôme sont erronés et donnent la mort aux âmes ; j'affirme qu'il ment ou se trompe. Récemment Dominique de Pescia, son disciple et son confrère, annonçait qu'il n'hésiterait pas à subir l'épreuve du feu pour soutenir la vérité de sa parole ; et moi aussi, je la subirai pour en démontrer la fausseté, mais avec Jérôme lui-même. » Deux jours après, du haut de la chaire, Dominique acceptait cet étrange duel ; et l'auditoire l'acclamait avec enthousiasme. Beau-

Attaques dirigées contre le rebelle. Défi proposé.

[1] « Excommunicatus hoc anno, et prædicare et celebrare non destitit, ac palam de Pontifice oblocutus, nec Deum visus, nec homines revereri. » DELPHINI, *Epist.* v, 68.

coup d'affiliés à l'Ordre des Dominicains, hommes, femmes, jeunes gens, clercs et laïques demandaient l'honneur de monter sur le bûcher[1]. Ce fanatisme populaire n'a pas trop lieu de nous étonner; mais ce qui nous étonne et nous scandalise, c'est de voir le prieur y donner son adhésion. Il n'ignorait pas sans doute, il ne pouvait pas ignorer que l'Eglise avait interdit dans plusieurs conciles ces prétendus jugements de Dieu. Encore ici, nous expliquera-t-on sa conduite, essaiera-t-on même de la justifier ? Il est vrai qu'il cèdera sa place et n'abordera point le feu : serait-ce une excuse ? Nous posons simplement la question. N'ayant pas l'autorisation du pouvoir ecclésiastique, aurait-on du moins celle du pouvoir civil ? Dans son impatience d'assister à cette rare exhibition, le peuple n'osait trop l'espérer. Il connaissait mal la tolérance républicaine : les magistrats florentins, non seulement l'autorisèrent, mais nommèrent quatre des leurs pour y présider. Voici les thèses principales soumises à l'élément destructeur : L'Eglise catholique et la ville de Florence sont-elles au moment d'être châtiées ? La conversion des méchants va-t-elle se réaliser ? L'excommunication de Jérôme est-elle valide ou non[2] ? Indépendamment de la portée doctrinale, du point de vue moral, le spectacle surexcitait par lui-même les imaginations exaltées déjà par tant d'autres événements. Savonarole battant en retraite, son antagoniste personnel en avait fait autant. Un frère Minime, Julien Rondinelli, florentin de noble origine, s'était offert pour le remplacer ; le père Dominique demeurait toujours à son poste. Voilà les deux champions définitivement acceptés. Les messages, les pourparlers, les tergiversations avaient pris un temps considérable.

Épreuve du feu, d'abord acceptée, puis éludée.

31. Il était enfin décidé que la solennelle épreuve aurait lieu le samedi 7 avril 1498, sur la place du Palais. Dès la veille, tout était prêt pour l'auto-da-fé. Au milieu de la place s'élevait deux longs bûchers parallèles, ne laissant entr'eux qu'un étroit passage. C'est là que les deux champions devaient s'engager l'un après l'autre, quand le feu serait complètement allumé. Une estrade pour les

[1] Del Rosso, *Osservat. fiorent.* tom. III, pag. 17.
[2] Burchard, *Diar.* anno 1498, pag. 46 et seq.

uges faisait face à ce lugubre appareil. Inutile de dire si le peuple était accouru, dans quelle attitude, avec quelles dispositions. Il refluait sur les entablements des colonnades, les toits des maisons et les rues avoisinantes. En général, il se montrait favorable aux Dominicains. Accompagné d'un de ses frères, Julien Rondinelli fut rendu le premier; il avait devancé l'heure. Les religieux de Saint-Marc vinrent bientôt après, formant un nombreux cortège et lançant aux échos de la cité les versets du psaume : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*. Dominique de Pescia marchait en tête, tenant un crucifix. A sa suite marchait Savonarole, portant la divine Eucharistie. Un silence plein de terreur et d'angoisse régna dans l'immense assemblée. Les délégués de la Seigneurie, craignant que les robes des deux moines n'eussent subi quelque préparation ou quelque enchantement, leur ordonnèrent d'en changer. Le Minime y consentit sans hésitation; le Dominicain voulut absolument garder la sienne. « Gardez-la, mon frère, dit en souriant Rondinelli ; elle est de bure, elle brûlera comme le corps. » Dominique voulait également emporter le crucifix dans la terrible épreuve ; le public et les juges se prononçaient dans un sens opposé. « Qu'il l'emporte, dit encore Rondinelli, l'image sainte est de bois, elle brûlera comme tout le reste. » Le Dominicain n'était pas encore rassuré ; Savonarole lui remit les Saintes Espèces, et déclara que son représentant ne s'engagerait pas dans les flammes sans être muni de ce dépôt sacré. « A bas le sacrilège ! s'écria-t-on de toutes parts, pas d'hostie ! » Savonarole persistait dans son audacieuse et timide prétention. De l'horreur on passait aux menaces : Salviati dégaîna pour protéger la vie de Jérôme. Ces incidents et ces altercations avaient duré jusqu'aux approches de la nuit. Une pluie d'orage, tombant alors, acheva d'éteindre le bûcher et dispersa la multitude[1]. Une révolution était faite dans les esprits, l'explosion ne pouvait tarder chez un peuple aussi mobile.

F. Jérôme emprisonné, mis en jugement faiblit dans la torture.

32. Le lendemain, dimanche des Rameaux, comme on terminait l'office de Vêpres à la cathédrale, de furieuses clameurs éclatèrent

[1] NARDI, *Hist. fiorent.* lib. II, pag. 46-49; BURLAMACCHI, *Vita...* pag. 141.

dans le lieu saint : « Aux armes ! à Saint-Marc ! » Et la foule, grossissant à chaque pas, se précipita dans cette direction. En quelques instants, les portes du monastère étaient violemment ébranlées. La cloche donnait le signal d'alarme, l'épouvante régnait à l'intérieur. Au milieu de ce trouble, dans l'imminence du danger, les frères demandaient s'ils pouvaient se défendre. Il paraît bien que Savonarole n'était pas de cet avis ; il donnait l'exemple de la résignation et de la prière : Dominique de Pescia, si timoré la veille, n'eut pas la même modération, il fut pour la résistance armée. Elle était impossible ; la fuite ne l'était pas moins. L'émeute formait autour de la maison un cercle qui se resserrait d'heure en heure, qu'on ne pouvait ni franchir ni repousser. On escalade le mur d'enceinte ; on livre à l'incendie les portes qui résistent au levier ; le sang des moines et de plusieurs séculiers, venus à leur secours, rougit les dalles du cloître. Vers le milieu de la nuit, les émeutiers ayant quitté la place, mais l'agitation régnant encore au dehors, trois délégués de la Seigneurie emmènent Savonarole et Dominique de Pescia dans la prison publique. Ils sont accompagnés par une troupe de soldats, jugée nécessaire pour garantir les prévenus contre l'exaspération de la populace. Décrété d'arrestation comme eux, le P. Silvestre Maruffi, qui s'était tenu caché pendant le tumulte, alla se constituer prisonnier, dès qu'il ne vit plus Savonarole au monastère. Le lundi saint, une commission de douze examinateurs procédait à l'interrogatoire. Là se trouvaient, contrairement aux lois élémentaires de la justice, plusieurs ennemis déclarés du réformateur, mais aussi des hommes recommandables par leur indépendance et leur impartialité, parmi lesquels deux chanoines de la cathédrale. Les historiens ne sont nullement d'accord sur l'attitude du principal accusé devant ses juges et dans les tortures de la question. Selon les uns, il se montra supérieur à toute crainte, invincible à la douleur ; selon les autres, il rétracta ses prophéties et ses révélations, au premier tour d'estrapade [1]. Dans le conflit des sympathies et des antipathies préconçues, il n'est pas facile de

[1] Guicc. *Hist.* lib. III ; — Sabell. *Ennead.* IX, 10.

démêler la vérité. Les terribles audiences se succédèrent à de courts intervalles ; en dix jours l'instruction était terminée : le 19 avril, furent lus aux accusés les actes de la procédure, devant tous les membres du tribunal et des témoins en nombre considérable, dont six religieux de Saint-Marc. Savonarole, à qui le notaire demanda s'il reconnaissait l'exactitude de ces pièces judiciaires, répondit simplement : « Les paroles signées par moi ne sont pas douteuses. » On ne put en obtenir rien de plus. Ses amis prétendent qu'il se renferma dans un silence absolu, donnant assez à connaître par son attitude ce qu'il pensait de l'accusation. Les pièces étaient falsifiées, disent-ils encore, mais sans montrer sur quel point et sans en donner aucune preuve.

Condamné, Jérôme se relève devant la mort.

33. Le soir du même jour, tous les témoins ayant apposé leur signature, les trois détenus furent condamnés à mort. Il fallait l'autorisation du Pape pour exécuter des religieux. Après avoir examiné la cause, le tribunal romain livra les coupables au bras séculier. Alexandre envoya deux eommissaires à Florence ; l'un était Joachim Curriani, le Maître général des Dominicains ; et ce choix ne manque, dans notre pensée, ni de signification ni d'importance. Les commissaires pontificaux arrivèrent le 19 mai pour contrôler le dénouement du drame. Un mois s'était écoulé depuis le jour de la condamnation. Savonarole et ses frères avaient dès le commencement demandé l'assistance d'un prêtre, ce qui ne leur fut point refusé. Par l'intermédiaire de ce même prêtre, ils obtinrent la consolation de se voir et de s'exhorter mutuellement au dernier sacrifice. Si réellement Savonarole avait renié son inspiration dans la torture, il l'affirma de nouveau dans ce suprême entretien[1]. Cela prouve du moins la sincérité de son âme, sinon la vérité du don surnaturel. L'homme peut encore se faire illusion, mais il ne joue plus un rôle dans une telle extrémité. La scène fut pieuse et touchante ; quand les gardiens de la prison y mirent fin, les trois amis versèrent de douces larmes, en se donnant rendez-vous dans le ciel. Sur la terre ils ne devaient se retrouver qu'au

[1] FRANC. PIC. MIRAND. *Vita*... tom. II, pag. 406 et seq.

pied des saints autels, pour gravir ensuite les degrés de l'échafaud. C'est le 23 mai qu'ils communièrent en viatique. La messe terminée, on leur annonça que le moment était venu de partir. Au sortir de la chapelle, ils parurent devant le prieur de Santa-Maria Novella qui les dépouilla de leur scapulaire, au nom du Maître général des Dominicains. Frère Jérôme obéit sans résistance, mais non sans un profond déchirement du cœur. En déposant ce symbole de l'innocence, « O saint habit ! soupira-t-il, toi que j'ai conservé sans tache, toi que j'ai tant aimé, adieu ! Je ne proteste même pas contre la force qui nous sépare. Adieu ! » Il restait des stations non moins douloureuses, avant celle de la mort. Un tribunal présidé par l'évêque de Vaison les attendait un peu plus loin pour accomplir les tristes cérémonies de leur dégradation ecclésiastique ; à chaque vêtement sacré, le prélat récitait la formule : « Sois retranché de l'Eglise de Dieu, militante et triomphante. » A ces mots, Jérôme releva la tête et dit à l'officiant : « Militante ? Je l'admets ; triomphaute ? Cela dépasse votre pouvoir[1]. » Le juge adhéra par le silence.

Lugubre appareil. Pieuse résignation Supplice.

34. Au deuxième tribunal, l'un des commissaires du Pape François Romolino, qui sera bientôt cardinal évêque de Sorrente, demandait aux condamnés s'ils acceptaient l'indulgence plénière que Sa Sainteté leur envoyait *in articulo mortis* ; ils s'inclinèrent sans hésitation sous la main du délégué pontifical. C'est une grave et notable circonstance au dénouement de la tragédie. En présence des Huit, formant le dernier tribunal, ils entendirent pour la seconde fois leur sentence capitale. Toutes les juridictions étaient épuisées ; restait uniquement le bourreau, dans le sinistre appareil de sa puissance. Au milieu de l'échafaud, une haute potence était dressée, surmontée d'une pièce de bois traversale, d'où pendaient trois colliers de fer. Le bûcher brûlait déjà le long de l'estrade, les corps des suppliciés devant être consumés immédiatement après la pendaison. Le père Maruffli monta le premier la fatale échelle, tremblant et pleurant, parfaitement incapable de prononcer une allocu-

[1] DELPHINI, *Epist.* V, 73.

tion, comme il en avait eu d'abord la pensée, combattue par Savonarole. Vint après lui Dominique de Pescia, dans une attitude tout opposée, montrant un courage, une sérénité, dont il était bien loin lors de l'épreuve judiciaire. Leur chef monta le dernier. Dès qu'il émergea sur l'estrade, une voix s'écria : « Savonarole, voici le moment de faire un miracle[1]. » Suivant un récit qui ne trouve pas d'écho dans la plupart des historiens, il aurait en peu de mots exhorté ses disciples à persévérer dans le genre de vie qu'il leur avait tracé, sans protester de son innocence, sans faire même une allusion aux intérêts matériels et politiques de sa patrie. On ne vit là que le chrétien et le religieux ; il récitait le Symbole des Apôtres quand le bourreau lui passa le mortel collier. A peine était-il suspendu entre ses deux frères, qu'il fut lancé dans le brasier comme eux. Il vivait encore ; on l'entendit murmurer d'une voix étranglée: « Giésu ! Giésu ! » Frappante ressemblance avec la mort de Jeanne d'Arc, et ce n'est pas la seule ; mais nous n'entendons certes pas assimiler entièrement ces deux grandes victimes. On peut comparer la nature des inspirations, l'iniquité des procès, la partialité des juges, la tyrannie des pouvoirs, les angoisses de l'heure suprême ; mais partout l'avantage nous semble rester à l'héroïne de la France. Sa position est tout autrement digne d'intérêt, sa mort est plus tragique. Jeanne n'a que vingt ans ; à la faiblesse de son âge et de son sexe s'ajoutent son absolu défaut d'instruction, son isolement chez une puissance étrangère et les périls de sa vertu : homme, prêtre et moine, ayant atteint sa quarante-sixième année, possédant toutes les ressources du savoir, tous les secrets de l'éloquence, les rudes leçons de la vie, Jérôme apparaît mieux armé pour la lutte, en face de tels ennemis. En elle-même sa mort est moins atroce. On peut se demander s'il ressentit les atteintes du feu ; tandis que la jeune et délicate vierge en subit tous les progrès, en épuisa les cruelles morsures. Les magistrats florentins ordonnèrent que ses cendres fussent jetées dans l'Arno, pour les soustraire à la vénération de ses disciples, comme les Anglais à Rouen avaient fait jeter celles de Jeanne d'Arc dans la Seine.

[1] Nardi, *Hist. fiorent.* lib. II, pag. 50 et seq.

Savonarole aux yeux de la postérité

35. Inutile précaution, des femmes courageuses, trompant ou subornant les gardes, étaient parvenus à recueillir des parcelles de son corps et lui vouèrent un culte. Les *Frateschi*, nommés dès lors *Piagnoni*, restèrent fidèles à sa mémoire, aussi bien qu'à ses enseignements. Des oraisons funèbres à peine dissimulées sous la forme d'habituelles prédications, furent prononcées en son honneur. Les apologies écrites se multiplièrent. Dans plusieurs couvents dominicains et dans quelques oratoires privés, on alla jusqu'à célébrer sa fête, malgré les inhibitions des supérieurs. Dans la suite, et bientôt après, on verra des âmes vraiment saintes, un saint Philippe de Néri, une sainte Catherine de Ricci, professer une tendre dévotion envers Savonarole et ses deux compagnons. Tant qu'il n'anticipe pas sur le jugement de l'Eglise, ce sentiment n'a lieu ni de nous choquer ni de nous surprendre. Nous croyons au salut de l'impétueux réformateur, en dépit des écarts de son zèle et des exagérations de sa pensée. L'ascète a droit à tous nos éloges, le missionnaire à toute notre admiration ; il fut le modèle accompli de la vie chrétienne et sacerdotale ; mais sa mort est-elle en réalité celle d'un martyr ? Nous n'osons le croire. Elle en eut la résignation, le courage et la simplicité ; une condition essentielle y manque, ce que les théologiens nomment si bien la raison ou la cause. Le prieur de Saint-Marc fut immolé comme chef d'un parti politique, non en haine de sa religion, pour son innocence ou sa foi. Hérétique, il ne l'a jamais été, ni dans sa doctrine, ni dans son intention, d'une manière au moins formelle. Ce n'est que par une induction forcée, par une lointaine conséquence, qu'on a pu le noter d'hérésie. Ses écrits et ses sermons, qui renferment des choses admirables, furent mis à l'Index, mais avec cette réserve *donec corrigantur*. Son chef-d'œuvre, le résultat de ses longues méditations, l'expression complète de son âme, c'est le *Triumphus Crucis*, moins remarquable par la hauteur des aperçus ou la force de la conception que par la sève religieuse. Avant comme après tout, Savonarole était un orateur trempé dans les vives sources du christianisme. On ne saurait assez regretter qu'il se soit écarté de cette inspiration primitive, et qu'au moment de mourir, il n'ait pas ré-

tracté ses violences contre le Pape et son adhésion tacite à la sanglante illégalité dont nous avons parlé plus haut. Son malheur posthume, c'est d'avoir obtenu les éloges de Luther et subi l'apothéose du protestantisme. Nous aurons en temps opportun à dire notre opinion sur le monument de Worms, devenu le pilori de Savonarole. Pour le moment, et comme conclusion, un mot seulement sur un monument tout opposé, la lettre de S. François de Paule touchant ce dominicain, bien jeune alors, qui devait ébranler Florence et l'Italie. Si cette lettre était pleinement authentique, elle serait presque l'équivalent d'une canonisation anticipée. Daniel Papebroeck, l'illustre continuateur de Bollandus, la rejette comme apocryphe. Dans notre humble opinion, elle est beaucoup trop explicite pour n'être pas au moins interpolée. En prophétisant l'avenir de Jérôme, l'auteur entre dans des détails, note froidement des circonstances, qui ne rappellent en rien les prophéties bibliques, ni celles que déroulent parfois à nos yeux et qu'imposent à notre religieuse admiration les annales de la sainteté. Comprend-on que le Minime des Minimes, comme il aimait à se nommer, ait pu dire : « Ce pape (Léon X) me canonisera ? » Arrêtons-nous, pour ne point paraître soutenir une thèse, quand nous achevons simplement un récit.

§. V. LA LOMBARDIE ET LA ROMANIOLE.

Mort de Charles VIII. Louis XII. Question du divorce.

36. Le roi de France Charles VIII, ce réformateur par le glaive, cet autre Zorobabel dont Savonarole avait tracé les imaginaires destinées, était mort quelques jours avant le prophète, à l'âge de vingt-sept ans, frappé d'une apoplexie foudroyante. S'il n'avait rien réformé dans l'Italie, depuis son retour il travaillait sérieusement à réformer la justice et l'administration dans son royaume ; revenant chaque jour à de meilleurs sentiments, il s'affermissait dans la résolution de se réformer lui-même[1]. Etant mort sans enfants, il laissait la couronne à Louis d'Orléans, son cousin et beau-frère. Le

[1] COMMIN. *Mém.* VIII, 18. — GAGUIN, *n Carol.* VIII, anno 1498. — DACHER. *Spicileg.* tom. III, pag. 848. — BELCAR. *Decad.* I, lib. VII, num. 41.

27 mai, celui-ci recevait à Reims l'onction royale, avec la pompe accoutumée, et prenait le nom de Louis XII. C'est avec une extrême répulsion, dominé par l'ascendant de Louis XI, en protestant par tous les moyens que lui laissait cette violence morale, en faisant secrètement appel à l'avenir, que le duc d'Orléans avait épousé Jeanne de France. Dès qu'il fut roi, il mit tout en œuvre pour recouvrer sa liberté, sans forfaire à sa conscience, sans scandaliser le monde chrétien et porter atteinte aux lois de la religion. Il fallait pour cela que son mariage fût déclaré nul par le Pape. Louis se hâta donc d'envoyer à Rome une requête dans ce sens. La cause fut immédiatement introduite : le cardinal Philippe de Luxembourg, Louis d'Amboise archevêque d'Albi, frère du célèbre Georges, et Fernand évêque de Ceuta, remplissant les fonctions d'internonce apostolique, furent chargés par Alexandre VI d'examiner et de résoudre cette importante question. L'instance judiciaire, qui devait tout aplanir, n'empêcha nullement le scandale ; elle le constituait plutôt. Les âmes pieuses étaient indignées, ou du moins plongées dans une profonde tristesse ; l'opinion se prononçait pour la femme menacée de répudiation ; les professeurs dans leurs cours soutenaient la validité du mariage, et les prédicateurs, du haut de la chaire, n'hésitaient pas à condamner la rupture qui se préparait. Les commissaires nommés par le Saint-Siége ne se laissèrent pas arrêter par de semblables rumeurs ; après un long et minutieux examen, ils se déclarèrent pour l'annulation, et le Pape ratifia leur sentence. En droit rigoureux, nul ne saurait dire qu'ils n'eussent pas la raison de leur côté, l'union conjugale exigeant avant tout un libre consentement, et les preuves ne manquant pas pour établir qu'il n'avait pas existé dans l'espèce. D'autres motifs invoqués nuisaient à celui-là, loin de le corroborer. La raison décisive était d'ailleurs la raison d'état : Louis XII voulait conserver la Bretagne et l'espoir d'une postérité, en épousant la veuve de son prédécesseur.

Sainte Jeanne de Valois. César Borgia dépose la pourpre.

37. Jeanne, abreuvée d'humiliations et d'amertumes pendant plus de vingt ans, ne consentit à se défendre que par un sentiment de délicatesse et d'honneur, nullement dans l'espérance ou par un désir de conserver la dignité royale. Difforme de corps, elle avait une

âme admirablement belle ; aussitôt le jugement rendu, l'auguste princesse, impatiente de se donner entièrement à Dieu, se retira dans un couvent de Bourges. Elle y fonda peu après cet Ordre des Annonciades que le pape Alexandre VI devait approuver avec tant d'empressement et seconder de toute sa puissance. Par sa touchante résignation, les inépuisables bienfaits qu'elle ne cessa de répandre, les héroïques vertus dont elle donna l'exemple jusqu'à sa mort, elle augmenta sa gloire aux yeux des hommes et mérita les honneurs de la sainteté. La Bulle qui confirmait la sentence des commissaires pontificaux fut portée solennellement en France par César Borgia. Cet homme extraordinaire venait de subir une étonnante transformation. Dans le courant de cette même année 1498, il était allé se prosterner devant le Pape et lui demander le droit de déposer la pourpre cardinalice, de renoncer au ministère des autels, à la carrière ecclésiastique, pour rentrer dans l'état séculier [1]. Ce coup de théâtre n'était pas entièrement imprévu ; il ne provoqua pas une résistance : les cardinaux y donnèrent leur plein consentement, le Pontife sanctionna cette résolution dans la plénitude de son autorité suprême. Il ne fallait pas moins pour la régulariser ; César était diacre. C'est ici l'un des griefs que l'histoire banale relève avec les plus beaux semblants d'indignation et de pudeur. Une telle dispense dépasse-t-elle les pouvoirs de la papauté? Au point de vue théologique, nos historiens ne comprennent même pas les termes de la question. En fait, la chose est-elle sans exemple dans les annales de la chrétienté? Ils l'ignorent ; au besoin ils feindraient de l'ignorer, afin de pouvoir mieux crier au scandale. Ont-ils bien souci des vœux perpétuels que le sacerdoce ou le diaconat impliquent? Ils n'y croient même pas ; ils les regardent comme une superstitieuse tyrannie. Que Luther s'en affranchisse de sa propre autorité, qu'il épouse à la face du monde une femme liée par les mêmes serments ; ils applaudissent ou se taisent à cette double apostasie : voilà leur équité. N'insistons pas davantage ; ce serait inhumain. Poursuivons notre marche.

[1] BURCHARD. *Diar.* lib. III ; *Ms. Archiv. Vat.* num. 104, pag, 526.

Mission de César en France, Honneurs qu'il y reçoit.

38. Canoniquement libéré, portant un costume laïque, entouré d'un appareil princier, jeune homme de fière et haute mine, fait pour la cour ou les camps, César arrivait en France avec l'ambassadeur du roi, et recevait un accueil splendide. Il n'avait pas seulement pour mission de porter à Louis XII la Bulle dont nous avons parlé ; il devait encore remettre à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et premier ministre du royaume, le chapeau de cardinal[1]. Il était enfin muni d'une seconde Bulle, qu'il tint d'abord cachée, pour donner au généreux monarque, a-t-on dit, tout le loisir d'exercer envers lui sa magnificence. Celle-là comblait les vœux de Louis, en faisant disparaître les empêchements canoniques d'alliance ou de consanguinité qui s'opposaient à son mariage avec Anne de Bretagne. Le secret ne pouvait pas se prolonger, et la politique royale était pleinement satisfaite. César Borgia fut nommé duc de Valentinois, eut une compagnie de cent lances, avec une pension de vingt mille livres[2]. C'était peu pour l'ambition du délégué pontifical. Avant son départ de Rome, il avait fait demander au roi de Naples Frédéric la main de sa fille Charlotte, dans le secret espoir qu'une fois établi sur les marches du trône il aurait un jour l'occasion de s'en emparer. C'est du moins la pensée qu'on lui prête. Le roi napolitain agit en vertu de cette conviction. Il avait tout intérêt à se concilier le Pape, dans un moment où le successeur de Charles VIII ne dissimulait nullement ses prétentions sur la Péninsule italique. Menacé comme lui, Ludovic le More l'engageait vivement à contracter cette union. Frédéric cependant eut le courage de répondre à l'ambassadeur milanais : « Je sais que le pape Alexandre peut exposer ma couronne à de graves dangers ; mais je ne veux pas la compromettre moi-même. » Evincé de ce côté César tourna les yeux vers une princesse française, Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre. Il l'obtint, grâce à l'intervention de Louis XII, qui comptait bien, par une telle concession, servir ses propres intérêts. Son mariage à lui présentait une tout autre im-

[1] FERRON. *in Ludov.* XII, anno 1498.
[2] GUICC. *Hist. Ital.* IV, 3.

portance et n'éprouvait aucun retard. La cérémonie avait lieu dans le château de Nantes, le 6 janvier 1499, en présence des plus hauts seigneurs de France et de Bretagne. Ni les négociations ni les fêtes nuptiales n'absorbaient le nouveau roi. Dès le premier jour de son règne il n'eut rien plus à cœur que de procurer le bonheur de son peuple, en allégeant les impôts, si minimes à cette époque, en supprimant d'abord le don de joyeux avènement, en mettant un terme à toutes les exactions. Il commença, par où son prédécesseur avait fini.

Louis XII revendique Milan. Son armée.

39. Dans cet héritage, il eût pu négliger sans déshonneur et sans préjudice ce qui regardait l'Italie. C'est précisément le legs que lui-même et son ministre recueillirent avec le plus d'empressement. Ils mirent en jeu tous les ressorts de la diplomatie pour préparer une expédition nouvelle, limitée d'abord au duché de Milan, mais qui pourrait aisément s'étendre, en cas de succès, au royaume de Naples [1]. Les grands états européens, l'Angleterre, l'Espagne et la Germanie, se trouvaient alors dans des positions assez difficiles pour n'être pas tentés d'enrayer les desseins de la France. Par surcroît de précaution, celle-ci venait au reste de renouveler les traités conclus, en pareille occurrence, sous le règne antérieur. La république de Venise, jalouse et mécontente de l'usurpateur milanais, se liguait avec Louis XII, lui promettait son concours actif, à la condition qu'elle aurait pour sa part dans la conquête le Crémonais et toute la rive gauche de l'Adda. Les Suisses entraient d'autant plus volontiers dans la ligue qu'ils en espéraient une heureuse diversion pour la guerre qu'ils soutenaient contre l'empereur. Ces dispositions prises, le monarque français organisait son armée pour l'invasion avec une habileté digne d'une meilleure cause, et poussait ses préparatifs avec une extrême vigueur. L'épouvante régnait à Naples, et beaucoup plus encore à Milan. Abandonné de tout le monde, isolé dans l'Europe et l'Italie, ne pouvant compter ni sur Florence, qui visait uniquement à la neutralité, ni sur le duc de

[1] Sabell. *Ennead.* ix, 10. — Panvin. *Epitom. Rom. Pont.* lib. XXX. — Naucl *Chron.* tom. V, anno 1499.

Ferrare, dont les propensions pour l'étranger n'étaient pas douteuses, Ludovic eut recours aux Ottomans. Eh bien non, ce n'est pas Le More, s'il faut en croire la plupart des historiens, c'est le Pape qui donna l'exemple d'une alliance avec le Turc ! Les hordes lancées par Bajazet sur les possessions vénitiennes n'allaient pas retarder la chute de son véritable allié. L'armée française était prête dès le mois de juillet 1499; et Louis XII la passait en revue sous les murs de Lyon, bien qu'il ne dût pas la commander en personne. Il lui donna pour chefs Jean Jacques Trivulce, le lombard naturalisé français par la vaillance et la gloire, Louis de Luxembourg, comte de Ligni, dont le blason terni par son aïeul à Compiègne[1] brillait d'un nouvel éclat, Stuart d'Aubigny, le héros de l'expédition napolitaine après le départ de Charles VIII. Nommons encore deux illustres capitaines dignes de figurer à côté de ceux-là, Yves d'Allègre et Chabannes de la Palisse.

Rapide soumission de la Lombardie.

40. L'armée franchit les monts avec l'élan traditionnel ; le 13 août, elle entrait en campagne et s'avançait dans la Lombardie. Quoique aussi nombreuses, les troupes de Sforza, commandées par un habile homme de guerre, Galéazzo de San-Severino, n'osèrent pas un instant lui tenir tête : elles se renfermèrent dans Alexandrie. Or, comme les assaillants se disposaient à les y cerner pour les réduire, Galeazzo s'enfuit à Milan. Instruits de cette désertion clandestine, qui ne différait guère d'une trahison, les soldats évacuèrent la place, avec autant de précipitation que de terreur et dans un complet désordre. Pendant que la gendarmerie les poursuivait pour achever leur déroute et les empêcher de se rallier, l'infanterie, principalement composée de Suisses et de Gascons ou Basques, pillait Alexandrie et l'incendiait. Les nobles chefs, n'étant pas là pour prévenir l'indiscipline, relevèrent l'honneur national en punissant sévèrement les coupables. Le mal servait même au succès ; et les autres villes, redoutant le même sort, s'insurgeaient contre leur maître et se rendaient à l'envi. Chaque jour apportait

[1] En vendant Jeanne d'Arc aux Anglais. Cf. tome XXXI de cette Histoire, page 318.

au More la nouvelle d'une défection. Resserré d'un côté par la France, il l'était de l'autre par les Vénitiens, qui s'étaient emparés de Crémone et marchaient sur Lodi. Renonçant alors à soutenir la lutte, mais ne désespérant pas de l'avenir, il abandonnait sa capitale, pour se réfugier dans les montagnes du Tyrol, sous la protection de Maximilien d'Autriche. S'il emmenait un petit nombre de partisans ou de séides, il emportait du moins tous ses trésors, sa meilleure espérance pour lui-même et sa plus sûre garantie auprès du nécessiteux empereur. Il n'avait pas encore atteint son asile que Milan arborait les lis français. Les autres villes lombardes s'empressaient d'imiter cet exemple, quand elles ne l'avaient pas devancé. Gènes ne restait pas en arrière ; elle chassait ses gouverneurs gibelins et se donnait une fois de plus à la France. En un mois la conquête était terminée. Sur cette heureuse nouvelle, le roi Louis franchit les Alpes à son tour, et, le 6 octobre, fait son entrée à Milan, revêtu de l'hermine ducale, entouré de ses grands officiers, dans tout l'appareil du triomphe. Plusieurs princes italiens, parmi lesquels le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, lui font une royale escorte. Là figurent aussi les principaux lieutenants du souverain déchu[1]. Inutile de mentionner les acclamations populaires. Cette fois néanmoins, elles n'étaient pas dénuées de raison et ne s'adressaient pas uniquement à l'aveugle fortune ; le dominateur étranger, venait en libérateur. Comme dans son propre royaume, il allégeait les impôts, rétablissait l'ordre et la justice, autorisait par des bienfaits réels les plus belles espérances.

41. Après avoir donné pour gouverneur aux Milanais, leur compatriote Jacques Trivulce, aux Génois, Baptiste Frégoso sous Philippe de Clèves son parent, voulant s'acquitter envers le Pape, il lui laissait un corps d'armée commandé par Yves d'Allègre et le duc de Valentinois. Ces dispositions prises, jugeant la paix assurée, il repartit pour la France. La paix existait dans le Milanais, la guerre commençait dans la Romagne. Malgré les coups frappés

Les vassaux rebelles du Saint-Siège.

[1] Guicc. *Hist. Ital.* iv, 4. — Corio, *Ist. Milan.* pag. 981. — Marino Sanuto. *Chron. Venet.* anno 1499.

par Alexandre au début de son pontificat, les tyrans qui se partageaient les provinces ecclésiastiques, sous le nom de vassaux ou de vicaires du Saint-Siège, tendaient de plus en plus à se rendre indépendants. Aucun ne payait sa redevance annuelle ; tous agissaient au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts : le patrimoine de Saint Pierre s'en allait en lambeaux, dans une sorte d'anarchie princière. Les Colonna venaient de se réconcilier avec les Ursins ; ces deux maisons rivales suspendaient leurs ressentiments traditionnels, leurs sanglantes querelles, pour s'insurger de concert contre leur suzerain et ruiner sa puissance. Des forfaits inouïs marquaient cette insurrection d'une note infâmante. Un témoin non suspect, Guichardin lui-même, nous trace un lugubre tableau de cette situation politique [1]. Force était d'aviser, et par les moyens les plus énergiques, pour le bien de la religion et de l'humanité. Alexandre n'avait certes pas appelé Louis XII dans la Péninsule ; il demeurait ce qu'il s'était montré vis-à-vis de Charles VIII ; mais il ne repoussa pas les offres du monarque pour le rétablissement de son autorité. L'entreprise était arrêtée dans sa pensée antérieurement à l'invasion étrangère ; il avait déjà résolu la déposition des rebelles qui gouvernaient en son nom et contre lui les villes appartenant au Saint-Siège, Pesaro, Faenza, Camerino, Forli, Imola [2]. Viendraient ensuite ceux de Ravenne, de Bologne et de Rimini. Mais avant de publier la sentence, il voulait avoir réuni les moyens d'en assurer l'exécution. Un homme était nécessaire ; il crut le voir dans César Borgia : il le nomma donc général des troupes pontificales, comme il avait auparavant nommé le duc de Gandie. Nous n'entendons pas justifier cette préférence ; il est aisé néanmoins de l'expliquer par les entraînements de l'époque, par les exemples réitérés des prédécesseurs d'Alexandre VI. Faire peser sur lui tous les actes de son mandataire, l'accuser d'initiative ou de complicité, serait d'autant plus injuste que ses intentions furent souvent outrepassées ou méconnues. La guerre commença dans le mois de no-

[1] Guicc. *Hist. Ital.* iv, 5.
[2] Jacob. Bergam. *Suppl. Chron.* lib. XVI, pag. 417.

vembre par le siège d'Imola. Dans cette ville régnaient les dignes fils de Jérôme Riario. Leur tyrannie les avait rendus l'objet de la haine universelle ; les habitants ne demandaient pas mieux que de rentrer sous l'autorité du Pape, à la seule condition que le changement eût lieu sans préjudice pour leur honneur, leurs biens et leurs personnes. Avec de telles dispositions, le siège ne pouvait durer, la résistance était impossible : en peu de jours Imola capitulait, et la capitulation ne semble pas avoir excité le plus léger murmure.

Catherine Sforza. Magnanimité du Pape.

42. De là, César marcha sur Forli, où commandait une femme, Catherine Sforza, sœur de cet infortuné Jean Galéas immolé par Ludovic le More et veuve de Jean Riario, tombé victime d'une conspiration sous les yeux même de Catherine. La terrible vengeance qu'elle avait tirée des meurtriers ne l'empêchait pas d'être soupçonnée d'avoir trempé dans le meurtre. Pour sauver ce qu'elle appelait l'héritage de ses enfants, elle déploya le courage et l'habileté d'un grand capitaine, n'ayant qu'un petit nombre de soldats. Elle inspectait par elle-même toutes les mesures adoptées, tous les travaux de défense ; elle s'exposait aux plus imminents dangers et supportait les plus rudes fatigues, aimant mieux mourir que rendre la place. N'ayant pu trouver la mort, ni défendre le mur d'enceinte renversé par l'artillerie des alliés, elle se réfugiait dans la citadelle pour y prolonger son agonie ; mais les Français y pénétraient en même temps, et la faisaient prisonnière[1]. César voulut l'enchaîner, sans méconnaître son héroïsme, puisque c'était avec des chaînes d'or : Yves d'Allègre, par une inspiration tout autrement chevaleresque, interposa son droit et demanda que le Pape remît l'héroïne en liberté[2]. Non content d'accéder à cette noble demande, spontanément Alexandre se fit le protecteur de la comtesse exilée. Ayant appris qu'elle désirait se retirer à Florence, il écrivit aux magistrats florentins pour les prier d'accueillir avec tous les égards possibles « sa chère fille en Jésus-Christ, l'illustre Catherine

[1] Burchard. *Diar.* lib. III, pag. 601.
[2] Petri Bembo, *Hist. Venet.* lib. V, pag. 107.

Sforza. » En leur adressant cette prière, « il obéit à l'impulsion de son cœur, il accomplit un devoir de sa charge pastorale. » Est-il permis à des historiens dignes de ce nom de passer sur une telle lettre ? Mais, pour en mieux comprendre la magnanimité, nous devons en signaler une autre que le pieux et savant camaldule Pierre Delfini, l'un des plus fidéles témoins de l'époque, avait écrite peu de temps auparavant. C'est une réponse à la communication d'un membre important de la curie romaine : « Vous m'annonciez naguère que des messagers de la comtesse Sforza venaient de porter à l'adresse du Pape une missive empoisonnée, qui ne pouvait manquer de lui donner la mort, mais que la vigilance de son entourage avait heureusement découvert le poison et déjoué l'attentat. On m'annonce aujourd'hui que cette femme sacrilège a perdu ses états et vient de tomber aux mains de l'armée pontificale. Dans ma conviction, c'est le jugement de Dieu, complétant celui des hommes. Ce n'était pas réellement assez que les instruments eussent expié leur crime[1]..... » Voilà comment Alexandre VI se vengeait quand il était question de ses injures personnelles, lui si prompt et si rigoureux à punir celle du Siège Apostolique.

Le Milanais repris par Ludovic le More.

43. Les succès obtenus par le dépositaire de son pouvoir temporel ou le ministre de sa justice sur la fin de 1499, furent tout à coup arrêtés, dès le commencement de l'année suivante, par la soudaine réaction qui venait d'éclater en Lombardie. Administrateur inhabile autant qu'habile guerrier, Trivulce semblait avoir pris à tâche de rendre odieuse aux Italiens la domination des Français. Ces derniers y travaillaient eux-mêmes, du moins en partie, renouvelant à Milan les fautes commises à Naples : identique fut le résultat. Les Milanais ourdirent dans l'ombre une vaste conspiration, qui s'étendit à tout le duché, dans le but de rappeler le More. Celui-ci tenait de loin les fils du complot ; il n'épargnait ni l'argent ni les démarches. Avec les trésors qu'il avait emportés, il levait des troupes dans les montagnes du Tyrol, dans celles de la Suisse, et jusque dans l'Albanie. Apprenant qu'il s'avançait à la

[1] Petri Delphini, *Epist.* vi, 22.

tête d'une nombreuse armée, le long du lac de Côme, les Lombards arborèrent le drapeau de l'insurrection, le 25 janvier 1500, dans la capitale et la province. Après un coup de vigueur, ou plutôt de violence, qui mit le comble à l'irritation, Trivulce jugea prudent d'abandonner la ville et de se renfermer dans le château. Le comte de Ligni ne tarda pas à l'y joindre, se repliant devant les forces supérieures de Ludovic et l'attitude menaçante des populations. Les deux chefs réunis, laissant une garnison dans la citadelle, n'attendirent pas le duc et se retirèrent à Novare, dont ils nommèrent gouverneur Yves d'Allègre, qui venait de quitter César Borgia pour voler au secours de ses compatriotes [1]. Rassurés sur ce point, ils allèrent eux-mêmes se retrancher à Mortara, dans l'espoir que la France, informée de leur situation, ne tarderait pas à les secourir. Ni le roi ni le royaume ne restèrent dans l'inaction. Sous ce rapport, on se garda bien d'imiter les funestes exemples donnés par Charles VIII. Une seconde armée fut bientôt prête et descendit dans le Piémont, menée par Louis de la Trémouille, auquel était adjoint le cardinal d'Amboise, muni des pleins pouvoirs du roi. Le More avait cependant marché sur Novare, à la tête de toute son armée, renforcée d'un grand nombre de mercenaires italiens. La place immédiatement investie se défendit avec un rare courage ; elle dut néanmoins capituler le 22 mars, mais aux conditions les plus honorables, quand les remparts étaient complètement rasés. La garnison avec armes et bagages, défila sous les yeux des ennemis, dans la direction de l'armée française, emmenant ceux des habitants qui redoutaient, non sans raison, les haines gibelines, exaltés par les précédents revers et ce dernier triomphe.

Conquis de nouveau par la France.

44. C'était en effet le dernier : ayant réuni toutes ses troupes, le commandant général des Français marcha droit à Novare pour livrer bataille à l'ennemi. Le 8 avril, les deux armées étaient en présence. Inférieure par la cohésion, la discipline et l'élan, celle de Ludovic avait encore l'avantage du nombre. Le canon parut rétablir d'abord une sorte d'égalité ; mais, quand ensuite se mit en

[1] Guicc. *Hist. Ital.* iv, 5. — Nardi, *Hist. fiorent.* lib. V, pag. 65.

mouvement la brillante chevalerie française, les Italiens et leurs alliés, tournant le dos, se réfugièrent dans la ville, moins pour lutter dans de meilleures conditions que pour se donner le temps de parlementer. Suisses, Allemands et Bourguignons promirent de rendre les armes : les premiers, parce qu'il leur était défendu d'en venir aux mains avec leurs compatriotes et de servir contre le roi ; les autres, pour sauver simplement leurs biens et leur vie. Abandonné de ces mercenaires, le duc se sentit perdu. Dans l'impossibilité de combattre, il voulut sortir avec eux, sous leur costume, caché dans leurs rangs ; inutile stratagème, il fut découvert ou trahi. Les Lombards et les Albanais tentèrent de s'ouvrir un passage, se voyant exclus de la capitulation ; ils ne réussirent qu'à se faire tuer en grande partie, malgré la rapidité de leurs chevaux. La province était de nouveau conquise[1]. Le 17 avril, une semaine après la reddition de Novare, le cardinal d'Amboise entrait à Milan avec une pompe absolument royale. Les Milanais étaient dans la consternation. Leurs instantes prières et leur touchant repentir désarmèrent le vice-roi. Des promoteurs de la révolte, quatre seulement furent mis à mort ; encore n'était-ce pas pour cette unique raison. La ville dut payer une indemnité de guerre, répartie sur les autres cités lombardes et les états voisins, Sienne, Mantoue, Bologne, qui dans la révolution pactisaient avec l'usurpateur milanais. A la place de Trivulce, fut nommé gouverneur de la Lombardie Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du grand ministre. Pour empêcher toute nouvelle insurrection, La Trémouille envoya Ludovic en France. Ce prisonnier d'état, renfermé dans la tour de Loches, y passa dix longues années, tout le reste de sa vie. Son frère, le cardinal Ascanio, livré par les Vénitiens à Louis XII, incarcéré d'abord, fut ensuite mieux traité ; il parvint même à gagner dans une certaine mesure l'affection du roi par celle du premier ministre. Tous les Sforza n'étaient pas tombés au pouvoir du vainqueur ; nous verrons reparaître les deux fils de Ludovic, qui s'étaient retirés en Allemagne.

[1] JEAN BOUCHET, *Panégyrique de Loys de La Trémouille*, chap. XIV. — PETRI MARTYR. *Epist.* XIII, 214.

§. VI. SOLLICITUDES PONTIFICALES.

Bulle d'Alexandre VI pour le Jubilé de 1500.

45. L'année 1500, où nous sommes entrés, déroule à nos yeux un spectacle où l'esprit et le cœur se délassent des horreurs de la guerre, bien qu'ils n'en soient pas délivrés. Le 19 décembre de la précédente année, Alexandre VI annonçait au monde chrétien le jubilé séculaire, canoniquement institué par Boniface VIII, dans des circonstances non moins périlleuses, comme on ne saurait l'avoir oublié. L'Encyclique dispose que le jubilé doit commencer aux premières vèpres de la solennité de Noël. C'est le Pape lui-même qui présidera la cérémonie par l'ouverture de la porte symbolique, ce que n'avaient pas fait ses prédécesseurs. Pour gagner l'indulgence plénière, les Romains étaient dans l'obligation de visiter pendant trente jours les basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. Pour les étrangers ou les pèlerins, le nombre des visites était réduit à quinze. Ceux qui se trouveraient arrêtés en chemin ou qui mourraient à Rome avant d'avoir accompli les obligations imposées, ne seraient point privés de la grâce jubilaire. Des pénitenciers, en nombre suffisant, munis des pouvoirs les plus amples, de celui même d'absoudre les cas réservés au Saint-Siège, moins quelques rares exceptions, siègeraient en permanence pour faciliter aux pénitents leur retour à la grâce, leur réconciliation avec Dieu. Par une admirable inspiration, qui sera calomniée dans la suite, le Pape étendait aux âmes du Purgatoire les bienfaits du jubilé. Les parents et les amis, tous les fidèles sans exception, pouvaient leur appliquer les mérites de leurs œuvres pendant ce temps sacré, moyennant une aumône dont la destination n'était pas moins garantie que déterminée. Voici la conclusion de la Bulle pontificale : « Que tous les chrétiens préparent donc leurs âmes au Seigneur, qu'ils se convertissent ou s'améliorent, que les pécheurs reviennent de leurs égarements, qu'ils lavent leurs péchés dans les larmes de la pénitence, qu'ils offrent au Seigneur le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. En accom

plissant leurs pèlerinages, en se prosternant devant les saints autels, en faisant les aumônes prescrites, ils se retremperont dans le sang des martyrs, ils mériteront de participer un jour à leur éternelle gloire [1]. »

Lettre d'un contemporain à ce sujet

46. Le Pape défendit aux cardinaux de quitter Rome dans le courant de cette année ; et l'illustre camaldule Pierre Delfini, dans une de ses belles lettres, loue sans restriction la mesure adoptée : « Je suis loin d'improuver la résolution du Pontife. Dans un temps où tant de dangers menaçaient l'Italie, où les nations s'élèvent les unes contre les autres, il a certes raison de garder auprès de lui le vénérable sénat de l'Eglise ; il pourra le réunir plus souvent, lui mieux communiquer ses inspirations, ou s'inspirer lui-même des sages conseils de l'auguste assemblée. Puisse de leurs délibérations résulter le bien, non seulement de l'Eglise Romaine, mais encore de toute la chrétienté! Voici donc la centième année, laquelle est aussi la cinquantième, l'année du pardon et du repos, celle dont le Seigneur avait ordonné la sanctification, celle qui devait ramener la paix chez tous les habitants de la terre ; et la paix n'apparaît nulle part. La terre est ébranlée par d'horribles secousses, les montagnes ont chancelé sur leurs fondements. Si Dieu n'apaise bientôt sa colère, s'il ne ramène bientôt les prévaricateurs dans la voie du salut par un irrésistible effet de sa miséricorde, ce n'est pas l'année du repos que nous aurons, mais bientôt celle de l'extrême confusion et de l'épouvante. Les Turcs d'un côté, les Gaulois de l'autre enveloppent l'Italie des plus imminents dangers. Le Seigneur veut sans doute nous former à l'école des tribulations, pour nous arracher à la torpeur du vice. Daigne seulement sa bonté proportionner le secours à la grandeur des épreuves, nous faire triompher du mal par le bien [2].... » A cette heure solennelle, un mouvement de retour vers l'orthodoxie se manifestait parmi les dissidents de la Bohême : le Pontife Romain se hâte de le seconder par une extension spéciale des grâces du jubilé. Il adresse « à ses

[1] Ext. apud BURCHARD. *Diar.* lib. III, pag. 608.
[2] P. DELPHINI, *Epist.* VI, 2.

chers fils le doyen et le chapître entier de Prague, » avec les plus chaleureuses exhortations, les pouvoirs les plus étendus pour absoudre et réconcilier les coupables. Il les autorise à lever sans autre recours les censures antérieurement portées contr'eux par les papes Paul II et Sixte IV[1]. Pasteur universel, il aplanit les voies aux brebis égarées.

Ouverture de la Porte Sainte. Affluence des pèlerins.

47. Fidèle à sa promesse, quand sonnèrent les premières vêpres de Noël, Alexandre se rendit à la basilique vaticane, dans un religieux et magnifique appareil. Immense était le cortège, tous les assistants portaient des cierges allumés, les cardinaux entouraient le Pape. Là se trouvaient aussi tous les dignitaires romains et tous les évêques présents à Rome. Les chants sacrés alternaient avec le son des trompettes, qui rappelaient celles d'Israël annonçant l'année jubilaire. Après de nouveaux chants qui nous rappellent encore par une lointaine assimilation ceux du dimanche des Rameaux, la porte sainte, sur laquelle le Pontife frappa trois coups avec un marteau d'or, en redisant la parole biblique : *Elevamini, portæ æternales*, disparaissait en quelque sorte ; et le célébrant s'agenouillait sur le seuil, pour prier d'abord en silence, puis se relevait à la voix du cardinal-diacre, pour aller de nouveau s'agenouiller et prier sur les marches de l'autel apostolique. Dès ce moment était commencée la grande année du repentir et de la rénovation. Elle sera telle, malgré les malheurs des temps. Tous les historiens l'attestent, les étrangers comme les italiens, les fanatiques de la Renaissance aussi bien que les fervents amis de la Religion[2]. Le concert est unanime ; nous aimons à citer, dans ce nombre, le même Delfini, heureux témoin de ce qu'il présageait tout à l'heure : « Les nations ont afflué de toutes parts dans cette grande ville de Rome. Je ne saurais comprimer les élans de ma joie, à la vue de cet éclatant hommage, de cette pure glorification, que reçoit aujourd'hui le christianisme. Ni le dépérissement de la foi,

[1] *Bullar.* lib. LIV, pag. 262.
[2] Polyd. Virgil. *Hist. Angl.* lib. XXVI. — Guicc. *Hist. Ital.* lib. IV. — Michov. *De reb. Polon.* iv, 79. — Trithem. *Chronic. Spanh.* xxvii, 7, et multi alii.

qui signale notre époque, ni la dépravation des mœurs n'empêchent la vérité de cette divine parole : « Je me suis réservé, dit le Seigneur, sept mille hommes qui n'ont pas ployé le genou devant l'idole de Baal[1]. » Nous lisons ailleurs dans l'Ecriture : « Si le Seigneur des armées ne nous eût pas laissé de postérité, nous serions devenus comme Sodome, le sort de Gomorrhe serait maintenant notre sort[2]. » Le bien dépasse toutes nos espérances. Béni soit Dieu, qui manifeste ainsi sa gloire, produit et fait mûrir une si riche moisson, réhabilite l'honneur de son Eglise, renouvelle à nos yeux les prodiges des anciens jours[3]. » Alexandre envoya des internonces chez toutes les nations porter à ceux qui ne pouvaient accomplir le saint pèlerinage, la grâce du jubilé. D'autres délégués les accompagnaient pour recueillir les aumônes, celles-là destinées à la guerre contre les Turcs.

Pensée du Pape, consistoire tenu pour la croisade.

48. Depuis tantôt un siècle, c'était l'une des grandes préoccupations de la papauté, le point culminant de sa mission civilisatrice, à considérer le gouvernement extérieur et la haute direction des choses humaines. Nous avons dit, nous avons même vu que le Pape actuel ne répudiait nullement cette onéreuse portion de l'héritage. Le moment aurait du reste été mal choisi : Zizim n'étant plus là comme obstacle ou comme menace, Bajazet II avait pleinement repris ses ambitieux desseins ; il attaquait Venise sur plusieurs points à la fois, aux bords de l'Adriatique et dans les champs de la Morée[4]. Les places chrétiennes tombaient l'une après l'autre en son pouvoir ; l'esclavage et l'apostasie suivaient ses pas. Après une héroïque résistance, Modon succombait, Nauplie n'allait pas tarder sans doute. Le mercredi 11 mars, Alexandre tint un consistoire, que Burchard appelle secret, auquel cependant, selon lui-même, étaient convoqués tous les ambassadeurs étrangers alors présents à Rome. On y voyait ceux de Maximilien, de Louis XII, de Philibert le Beau, duc de Savoie, des rois d'Angleterre, d'Espagne et

[1] *Rom.* XI, 4.
[2] *Rom.* IX, 29.
[3] P. DELPHINI, *Epist.* VI, 26.
[4] *Turcog. Hist.* lib. I.

de Sicile, des Vénitiens et des Florentins[1]. Dans une chaleureuse allocution, le Pontife exposa les pressants dangers qui menaçaient la république chrétienne et la nécessité d'y parer sans retard. L'entente et l'action s'imposaient plus que jamais aux puissances européennes. Récemment encore il les avait conjurées, mais en vain, de s'unir au chef de l'Eglise, d'assembler leurs conseils et de combiner leurs forces, pour le salut commun. Se rendraient-elles à ses dernières instances? Un boulevard restait à peine debout en face des Musulmans, la république de Venise : attendait-on qu'il fût entièrement démoli? Ce serait de la démence. En quelques traits, Alexandre indique la marche d'une sérieuse expédition, le plan de la guerre sainte : les Polonais, les Hongrois et les Bohémiens doivent immédiatement envahir la Thrace; les Français et les Espagnols gagner l'Attique et le Péloponèse ; les vaisseaux anglais ralliant ceux de l'Italie se porter directement sur Constantinople. On ne pouvait contester la grandeur de l'inspiration ; mais ce n'était guère là qu'un brillant anachronisme, un éclair dans la nuit. Les ambassadeurs de France et d'Allemagne prononcèrent de fort beaux discours à la louange de leurs souverains respectifs, princes également dévoués à l'Eglise et vaillants dans les combats ; ils oublièrent seulement de conclure, ou mieux ils concluaient à l'inaction. Celui d'Espagne fut moins pompeux et plus catégorique ; il mérita l'entière approbation du Vicaire de Jésus-Christ[2]. Celui de Naples se répandit en violentes récriminations sur les attaques réitérées dont son maître était l'objet. Par son intempestive harangue, il s'attira la plus rude leçon. Comment Frédéric osait-il se plaindre, quand il venait de faire alliance avec Bajazet, à l'exemple de Ludovic le More ?

49. Il ne pouvait rien résulter de semblables délibérations ; chacun le sentait en sortant du consistoire, et plusieurs le voulaient ainsi. Alexandre n'abandonnait pas néanmoins sa généreuse entreprise. Au lendemain de cette assemblée, il lançait une Bulle pour

Dîme des revenus ecclésiastiques pour l'expédition sacrée.

[1] Burchard, *Diar.* anno 1500.
[2] Surit. *Annal. Arag.* ii, 46.

secouer de nouveau la torpeur des peuples et des rois. Son langage est vraiment admirable. Non content de parler, il met la main à l'œuvre, il aplanit les difficultés, il donne l'exemple de l'abnégation et du sacrifice. Que les guerriers viennent se ranger sous l'étendard de la Croix ; les mesures sont prises pour alimenter largement les armées expéditionnaires. Le trésor pontifical n'est pas ménagé ; le Pape expédie d'avance quarante mille ducats au roi de Hongrie, dont la position commande des secours permanents. Tous les ecclésiastiques, réguliers et séculiers, verseront pour l'expédition sainte la dîme de leurs revenus, durant une période triennale, sous peine d'excommunication ; la même peine est décernée contre tous ceux qui, par un moyen quelconque, résisteraient à l'injonction ou frauderaient sur le prix. Les dignitaires de l'Église Romaine, en commençant par les cardinaux, sont soumis à la même taxe[1]. Un curieux document nous est resté concernant les membres du Sacré-Collège : c'est le relevé complet des revenus de chacun et de sa contribution proportionnelle. Dans l'impossibilité de le citer intégralement, nous choisissons des noms qui donneront l'exacte physionomie de cette importante pièce : « Ascanio Sforza, le plus riche des cardinaux, ayant trente mille ducats de rente, en devait trois mille par an ; Julien de la Rovère, qui venait immédiatement après lui, deux mille ; le cardinal de Rouen, Georges d'Amboise, neuf cents ; Alexandre Farnèse, deux cents à peine ; six cents, Jean de Médicis... » Sur cette liste figure le cardinal Cornaro comme ne possédant rien, et n'ayant dès lors rien à payer pour la croisade[2]. Cela n'empêchera pas les historiens que nous savons d'attribuer à César, ou même au Pape, le dessein d'empoisonner ce prince de l'Église pour s'emparer de ses trésors. Furent exemptés aussi de toute redevance les cardinaux de Rhodes[3], de Pologne et de Strigonie, sur qui pesaient déjà par position les charges de la guerre.

[1] ALEXAND. *Epist.* lib. I, pag. 90.

[2] « Qui nullos habet redditus. » *Taxa reddituum R. D. Cardin.* apud BURCHARD. *in Alexand.* VI, part. II, pag. 72.

[3] Le Grand d'Aubusson. Pourquoi ne pas lui donner ce titre ? Jamais héros l'a-t-il mieux mérité ?

Dans un autre document, nous voyons qu'Alexandre imposa le vingtième aux Juifs, en motivant ainsi cette mesure : « Ils vivent au milieu des chrétiens, participant à leur organisation sociale, élevant leurs enfants, exerçant le négoce sous la protection de nos lois, qui leur laissent même la liberté de leur culte ; nos revers retomberaient nécessairement sur eux : il n'est donc pas juste qu'ils soient entièrement exemptés des charges que nous supportons. » Dans la Bulle même, le Pontife semble se prémunir contre les inventions de la calomnie : « Pour la collecte et l'emploi des deniers publics, quelle qu'en soit la provenance, nos délégués auront soin de recourir à toutes les précautions et d'agir de telle sorte que le monde entier puisse aisément comprendre, ou mieux clairement voir que la plus minime somme n'est jamais détournée de sa destination sacrée. »

Le pape sauvé d'un péril imminent.

50. Au milieu des soins que le Pontife s'imposait pour le salut, même temporel, de la société chrétienne, un terrible accident mit ses jours en péril. La Bulle principale est datée du 1er juin ; le 29, dans la fête de saint Pierre et de saint Paul, à l'issue des vêpres, le ciel s'obscurcit, une effroyable tourmente se déchaîna sur Rome. Bientôt la pluie tombait à torrents, mêlée d'une forte grêle et poussée par un vent impétueux. Auprès d'Alexandre, étaient en ce moment l'un de ses camériers et le cardinal archevêque de Capoue. Ils coururent fermer les fenêtres ; leur empressement les sauva de la mort. Une énorme cheminée tombait sur la toiture, enfonçait l'étage supérieur, brisait une poutre au-dessus de la tête du Pape, et les débris roulaient dans l'appartement, entraînant dans l'horrible chute trois habitants du palais, dont l'un expira sur l'heure, les deux autres peu de temps après. Les uniques témoins de cette scène, revenant de leur stupeur, appelèrent les gardes. On crut le Pape mort, écrasé sous les décombres, et d'autant plus qu'il ne répondait pas aux appels réitérés des assistants. On s'empresse, on s'efforce de le dégager avec précaution ; il est encore assis sur son trône, étourdi du coup, atteint de plusieurs blessures, mais toutes sans gravité. La poutre brisée, restant appuyée contre le mur, avait fait arc-boutant et protégé le siège du Pontife. Il eut la force de se

lever et de marcher pour se rendre dans un appartement voisin. L'émotion passée, les blessures furent promptement guéries. Pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, Alexandre se rendit alors dans l'un des sanctuaires romains consacrés à la Sainte-Vierge, et déposa sur l'autel une riche coupe remplie de pièces d'or [1]. A cette même occasion, il renouvela le décret par lequel son oncle le pape Calixte III avait ordonné de sonner les cloches en mémoire de l'Incarnation, le matin, au milieu du jour et le soir, pour inviter les fidèles à se recueillir un instant, à réciter la Salutation Angélique, à demander au Seigneur le triomphe de son Église. Dans la primitive institution, c'est le danger des invasions ottomanes qu'on avait principalement en vue : le pieux usage se maintint, en se dégageant des circonstances, dans un sens plus intimement chrétien. Que devient-il à notre époque, ou plutôt qu'est-il déjà devenu ? Encore une ruine morale, un souvenir, qui n'est pas même une leçon.

§. VII. CÉSAR ET LUCRÈCE BORGIA.

Pesaro, Rimini, Faenza soumises par César Borgia.

51. César Borgia n'avait pas attendu la fin de l'année jubilaire pour reprendre le cours de ses expéditions. Il se dirigea d'abord sur Pesaro, l'ancien domaine de sa sœur Lucrèce. Là régnait Jean Sforza, dont la puissance, quoique violemment ébranlée, survivait à celle du More, son parent et depuis peu le chef réel de la dynastie. Le 11 octobre, avant même que le duc de Valentinois eût paru sous les murs de la place, la population se prononçait en sa faveur, puis l'accueillait avec enthousiasme, ce dont elle n'eut pas à se repentir, suivant l'ensemble des narrations contemporaines. Après avoir organisé le pouvoir pontifical dans cette facile conquête et soumis en courant plusieurs places voisines, César se porta sur Rimini, qui n'opposa pas plus de résistance. Depuis quelque temps déjà, les habitants avaient manifesté l'intention de rentrer sous l'au-

[1] BURCHARD. *in Alexand.* VI, part. II, pag. 83, 87.

torité du Saint-Siège ; mais leurs tyrans, les deux frères Malatesta, les tenaient séparés de l'Église et courbés sous le joug. A l'approche de César, ils se hâtèrent de prendre la fuite, et, comme Pesaro, Rimini acclamait l'heureux capitaine, arborait l'étendard romain[1]. Faënza n'agit pas de même. Elle avait pour chef Astorre Manfredi, jeune homme de dix-huit ans à peine, mais déjà renommé dans les conseils et les combats. Chose rare à cette époque parmi les princes italiens, il avait gagné l'affection de son peuple et le dévouement de sa petite armée. En cela consistait sa puissance : il repoussa victorieusement les attaques réitérées de l'ennemi. Par l'ordre de Louis XII, dont les projets sur le royaume de Naples réclamaient l'adhésion ou même le concours d'Alexandre VI, Yves d'Allègre vint alors de nouveau joindre César, à la tête de ses vaillantes troupes. Le siège fut repris dans de meilleures conditions. Les habitants de Faënza perdirent courage, à l'arrivée des Français. Ils capitulèrent, sans encourir néanmoins l'ombre d'un déshonneur, en stipulant pour eux-mêmes l'intégrité de leurs biens, le respect des personnes, la conservation de leurs immunités, et, pour leur jeune maître, la liberté de se retirer en paix avec tous ceux qui désireraient l'accompagner dans sa retraite. Les engagements furent contractés : César Borgia se montra fidèle à sa parole envers les habitants[2]. Malheureusement pour sa réputation, il paraît bien l'avoir méconnue vis-à-vis du prince. Au lieu de le laisser librement partir pour l'exil, il l'aurait fait enchaîner et conduire à Rome, où le jeune héros serait mort bientôt après dans des circonstances mystérieuses et tragiques. Naturellement, c'est toujours le Valentinois qu'on désigne comme l'auteur ou l'instigateur de cette tragédie, mais non avec une entière assurance ; et nous savons pourtant si Burchard et les autres ont peur de semblables assertions.

52. A travers ces obscurs labyrinthes, ne pouvant saisir la réalité, l'histoire se contente de vagues rumeurs et de lugubres fan- César créé duc de Romagne. Son ambition endiguée.

[1] Guicc. *Hist. Ital.* v, 1.

[2] Nardi, *Hist. fiorent.* lib. IV, pag. 67-70. — Guicc. ubi supra.

tômes. Elle est en droit d'affirmer, sur d'indubitables témoignages, et la douceur avec laquelle César traita ses nouveaux sujets, et les heureuses conséquences de cette modération. Il soumit sans coup férir la majeure partie de la province ; à la mort d'Alexandre VI, Faënza lui demeurera fidèle, quand de toutes parts chancellera sa domination improvisée. Instruit des rapides conquêtes de son gonfalonier, le Pape se hâta de le nommer duc de Romagne, par une Bulle datée du 1er juin 1501. Sur la tête d'un homme, il pensait affermir le pouvoir temporel et la tranquillité du Saint-Siége. Les cardinaux avaient donné leur plein consentement ; Rome donna le sien d'une manière éclatante, en décernant au nouveau duc un triomphe qui n'eut peut-être jamais son égal sous l'ancienne république. Au Pape remontaient les acclamations et les honneurs qu'il était venu recueillir dans la Ville Eternelle. Loin d'enchaîner son activité, de satisfaire son ambition, les applaudissements stimulaient l'une et l'autre. Aussi ne tarda-t-il pas d'aller rejoindre ses légions, pour les diriger immédiatement sur Bologne, dont il voulait faire la capitale de son duché. Il avait des amis et comme des précurseurs dans la place ; mais Bentivoglio, qui la possédait, prenait ses mesures pour la conserver. César la trouva dans un respectable état de défense. Ses amis étaient tombés sous les coups du tyran. Il fallut commencer les lentes et régulières opérations d'un siège. Il venait à peine d'établir ses positions, quand Louis XII lui fit intimer l'ordre de s'éloigner sur-le-champ, Bentivoglio s'étant mis à la complète dévotion du puissant monarque, et dès lors sous sa protection. La fortune de César rencontrait un obstacle, mais n'était nullement ébranlée : lui-même paraissait en état de protéger d'autres ambitions et de seconder d'autres espérances. Exilé depuis six ans, Pierre de Médicis, malgré ses vaines tentatives, n'avait jamais abandonné le dessein de rentrer dans sa patrie, de ressaisir la couronne ducale. Il eut recours à Borgia, son ancien compagnon d'études à l'université de Pise. Celui-ci n'était pas homme à manquer une occasion qui pouvait le dédommager amplement de sa récente déconvenue, en étendant le cercle de ses opérations. Au printemps de 1501, il marcha sur Florence ; le préten-

dant se hâta de grossir son armée par l'adjonction d'une vaillante troupe d'exilés comme lui. La capitale de la Toscane fut dans le trouble et la consternation. Au lieu de combattre, elle négocia. César ne se montra pas insensible à ses offres : il consentit à devenir son allié, plus jaloux de ses propres avantages que du rétablissement des Médicis[1]. En le reconnaissant comme duc de Romagne, les Florentins lui garantissaient une pension de trente-six mille ducats et le concours de leurs armes ou de leur influence pour compléter et consolider son établissement.

53. Ce n'était pas le compte de Louis XII. Ayant alors reconquis le Milanais et préparant son expédition de Naples, il n'entendait nullement rencontrer César sur ses pas. Sa politique pouvait encore moins le tolérer à Florence qu'à Bologne. Stuart d'Aubigny eut donc mission d'expulser le Valentinois à la pointe de l'épée, s'il n'obéissait immédiatement à l'injonction royale. César n'était pas en mesure de désobéir, pas plus que dans l'intention ou la possibilité de rester immobile : il dirigea ses vues et porta ses armes sur la principauté de Piombino. L'espace qui le séparait de cette ville fut rapidement franchi ; les opérations du siège ne semblaient pas devoir traîner en longueur, malgré la force de la place et l'héroïque résolution des assiégés : c'est encore la France qui se mit en travers de l'aventureux capitaine, mais cette fois pour l'englober un instant dans ses propres destinées et l'entraîner à sa suite. En vertu d'un traité secret conclu l'année précédente, deux puissants rois, Louis de France et Ferdinand d'Aragon avaient résolu de spolier Frédéric de Naples et de se partager ses états. Au premier devaient appartenir la capitale, la terre de Labour et les Abruzzes ; au second la Pouille et la Calabre. Dans les derniers jours de mai, d'Aubigny, chargé de l'expédition, quittait la Lombardie pour s'acheminer vers le sud de la Péninsule. Il prit en passant César Borgia, qu'il décora d'un beau titre, celui de son lieutenant. La campagne était ouverte. Nous n'avons pas à la raconter ; pour notre tâche il suffit d'en indiquer les points essentiels. Malgré leur puissance, les rois coalisés

Royaume de Naples partagé. Fin d'une dynastie.

[1] Guicc. *Hist. Ital.* v, 2.

avaient jugé prudent d'obtenir l'investiture du Pape, au moment d'aborder la période d'action. La promesse qu'ils lui firent de marcher vers l'Orient, avec leurs flottes et leurs armées, dès qu'ils seraient maîtres des Deux-Siciles, mit Alexandre dans leurs intérêts. A cette grave détermination ne contribua pas moins la faute commise par Frédéric en appelant Bajazet à son aide, bien que cet appel fût resté sans effet. Ce malheureux prince était maintenant revenu des terreurs qui le jetaient naguère dans cette coupable aberration : il se croyait garanti contre les attaques de la France par les nombreux soldats espagnols auxquels il avait imprudemment ouvert son royaume. Pris tout à coup entre deux ennemis, dont chacun pouvait aisément l'abattre, isolé dans ses états, trahi par ses compatriotes, dégoûté des grandeurs, il alla demander un asile à Louis XII [1]. C'était la fin de sa dynastie ; ni lui ni ses enfants ne devaient remonter sur le trône. Il laissait aux spoliateurs, non une tranquille possession, mais un champ de bataille, où la droiture et la valeur allaient succomber sous l'intrigue et la ruse.

Borgia revient à ses conquêtes

54. César Borgia n'avait pas attendu les complications ; les pressentant peut-être, il revint au siège de Piombino. Par ses seules forces, le seigneur Jacopo d'Appiano ne pouvait pas longtemps repousser cette seconde attaque. Il n'en était que trop persuadé. Quittant donc secrètement la place, il courut demander lui-même un nouveau secours à ce même roi de France dont la protection l'avait une première fois sauvé. Louis XII était assez occupé pour son propre compte ; il refusa d'intervenir dans les affaires d'autrui. Du reste, Piombino découragée avait capitulé le 3 septembre, pendant l'absence de son seigneur. Encore ici nous sommes obligé de reconnaître, sur la foi des témoins les plus désintéressés, ou même les plus hostiles, que César usa de sa victoire avec une grande modération et sut gagner l'estime du peuple conquis. Au commencement de l'année suivante, il s'emparait d'Urbin et de Camerino, par une double trahison, disent les chroniqueurs à gages [2], en déjouant une

[1] Summont. *Hist. Napol.* tom. III, lib. VI. — Nardi, *Hist. fiorent.* lib. IV, pag. 74 et seq. — P. Martyr. *Epist.* xiv, 219, et alii.

[2] Guicc. *Hist. Ital.* v, 4.

double félonie, dirons-nous avec les pièces récemment découvertes et dont l'authenticité ne saurait être contestée. Dans l'une de ces villes, César est accueilli comme un libérateur ; dans l'autre, le même accueil est fait à ses lieutenants. Les anciens maîtres se hâtent de prendre la fuite ou sont livrés par leurs sujets. Le doute à cet égard n'est pas possible ; on n'a que le choix des interprétations. Une chose non moins certaine, c'est que les Romagnols, comme autrefois les Romains, virent renaître la sécurité, la justice, la liberté des transactions, l'ordre et l'abondance, sous la domination des Borgia. César atteignait au faîte de sa puissance, lorsqu'il sentit le terrain miné sous ses pas. Plusieurs des capitaines qui marchaient sous ses drapeaux conspiraient sa perte, tout en continuant à le servir. Les Ursins avaient abrité là leur haine héréditaire. Craignant d'être démasqués, tremblant devant leur idole, voulant à tout prix éviter le sort des Colonna, récemment écrasés à Capoue et foudroyés par le Pape, Paul Orsini et son frère le duc de Gravina s'étaient ligués avec leurs ennemis intimes, les redoutables condottieri Vitellozzo Vitelli, Paolo Baglione, Petrucci de Sienne, Oliveretto de Fermo, tous fameux par leurs crimes autant que par leur audace, « une ligue de bandits, » comme parle Machiavel. On ne peut guère non plus révoquer en doute qu'un autre Orsini, le cardinal Jean, ne fût l'âme de la conspiration.

55. C'est à Sinigaglia, dont ils préparaient le siège, que les conjurés devaient prendre le lion comme dans une fosse. C'est à Sinigaglia qu'il les prendra lui-même, en se couvrant d'abord de la peau du renard. Par ses habiles manœuvres, feignant une complète réconciliation, une confiance sans bornes, il les endormit dans une fatale sécurité. C'est dans un mystérieux entretien avec le secrétaire de la république florentine, Nicolo Machiavel, que César paraît avoir repris courage et fixé sa détermination. Ce noir génie l'accompagnait lors de son voyage à Sinigaglia, qui venait de se rendre. Des six principaux conspirateurs, quatre seulement avaient tenu parole ; Baglione et Petrucci s'étaient éloignés sous divers prétextes, soupçonnant bien que le piège était éventé. Leurs malheureux complices n'avaient pas plutôt franchi le seuil du palais pré-

Drame de Sinigaglia. Fin des Vicariats.

paré pour le duc de Romagne, qu'ils furent entourés, séparés du cortège et renfermés dans un appartement où rien ne manquait pour en faire une solide prison. La nuit suivante, Oliveretto et Vitellozzo étaient étranglés. A peu de jours d'intervalle, les deux Orsini subissaient le même genre de mort. Sans prétendre atténuer comme représailles l'infâme guet-apens, nous pouvons dire sans crainte que ces hommes, les deux premiers surtout, avaient cent fois mérité le supplice. C'est par le poignard et dans des circonstances plus odieuses encore, à la fin d'un repas fraternel, qu'Oliveretto s'était débarrassé de son oncle, juste un an auparavant, pour se substituer à sa place. On regardait Vitellozzo, non sans raison, comme son maître dans l'art de la guerre, des conspirations et du stylet [1]. Illégale et cruelle, l'exécution des conspirateurs n'était donc pas absolument inique. Jusqu'à ces derniers temps, on pouvait les regarder comme d'innocentes victimes, et toutes les malédictions tombaient sur la tête de César. Le drame de son existence nous apparaît désormais sous un jour nouveau. Il est toujours permis de déplorer les perturbations et les mœurs de l'époque ; mais il ne l'est plus de voir dans l'homme le type exclusif du despotisme et de la perfidie. Après avoir occupé Sinigaglia, il soumettait en courant Pérouse et Sienne. Les vicariats indépendants, ce fléau séculaire de l'Église et de l'Italie, avaient reçu le coup de grâce. Alexandre VI inaugurait par anticipation le règne de son rival Jules II. L'instrument de sa politique aurait pu seul, par un excès d'ambition et de fortune, faire dévier sa pensée, ruiner le plan dont il posait les dernières assises. Rien ne semblait l'empêcher de transformer sa couronne ducale en diadème royal. Il n'est pas jusqu'au mariage de sa sœur Lucrèce qui ne secondât ses vues et ne concourût à son agrandissement.

Lucrèce Borgia. Résumé de sa vie.

56. En troisièmes noces, elle venait d'épouser Alphonse d'Este, fils aîné d Hercule de Ferrare, un prince accompli, aussi vertueux que brave, au rapport unanime des historiens et des poètes, héritier

[1] Machiavel. *Legazione... Epist.* 17, 22. — Nardi, *Hist. fiorent.* lib. IV, pag. 83 et seq.

d'un duché qu'on estimait le plus beau de l'Italie, maintenant que les Médicis ne régnaient plus à Florence et que l'étranger régnait à Milan. Lucrèce avait eu pour premier mari un homme peu digne d'elle, ce Jean Sforza, parent du More et seigneur de Pesaro, dont nous avons signalé la chute. Cette union mal assortie s'était terminée par un divorce entièrement canonique, approuvé de tous les cardinaux réunis en consistoire, sans en excepter Ascanio Sforza. Une telle rupture devint une source intarissable de calomnies : Jean avait à son service des spadassins de plus d'un genre, les sbires de la plume avec ceux de l'épée. C'est en vain que Lucrèce était allée dans un couvent, auprès de ses pieuses institutrices, abriter sa réputation et sa vertu. Pendant sa retraite, un second mariage était négocié : un prince de la maison royale de Naples, Alphonse d'Aragon obtenait sa main. La cérémonie nuptiale avait eu lieu le 2 juillet 1498, avec un éclat extraordinaire, dans la capitale du monde chrétien, en présence des plus éminents personnages. Cette fois, les brillants auspices n'étaient pas mensongers ; l'union reposait sur une ardente et mutuelle sympathie. La naissance d'un enfant, le premier né de Lucrèce, en complétait le bonheur, lorsque, le 15 juillet de l'année suivante, un coup de poignard dont le prince fut atteint sur l'escalier de Saint-Pierre, parut en avoir tranché le cours[1]. Grâce à la vigueur de sa jeunesse, aux soins intelligents des médecins, et surtout à l'infatigable dévouement de sa femme, Alphonse échappait à la mort; il entrait en convalescence : le meurtrier veillait, et par la strangulation accomplissait le meurtre dont il n'avait pu venir à bout par le fer. Il se dérobait à toutes les recherches[2]. Quel pouvait bien être ce meurtrier? La réponse est toujours la même, et toujours également dénuée d'une preuve à l'appui : César a tué son beau-frère, le prince d'Aragon, comme il avait tué son frère, le duc de Gandie. C'est encore l'honnête Guichardin qui l'insinue, et les autres l'affirment[3]; l'inventeur ne change pas plus que l'invention.

[1] Burchard. *Diar.* anno 1498.
[2] Muratori, *Annal. Ital.* tom. IX, pag. 606.
[3] Guicc. *Hist. Ital*, v, 4.

Duchesse de Ferrare. Ses détracteurs, ses apologistes.

57. Lucrèce avait personnellement gouverné le duché de Spolète pendant quelques années ; elle laissait dans cette ville une impression de modestie, de sagesse et de bonté qui reste dans les souvenirs populaires, que les siècles n'ont pas effacée; témoignage auquel on ne saurait comparer celui des historiens. A Ferrare, où doit s'écouler la seconde moitié de sa vie, elle excite la même admiration, qui s'est également prolongée jusqu'à notre époque, et dont la reconnaissance fait la meilleure part. Le peuple n'a pas oublié « la bonne Duchesse, » que les beaux esprits ont tant calomniée. Bonne, elle l'était envers tous, mais spécialement envers les malheureux et les pauvres. Ses bienfaits ont immortalisé son nom beaucoup plus que sa beauté. Devant cette tradition populaire, que sont les lâches insinuations d'un rhéteur, ou les épigrammes enfiellées de deux poètes? Les témoignages écrits ne manquent pas du reste à Lucrèce Borgia. Réunis, « ils formeraient un livre comme on n'en composa jamais en l'honneur d'une femme, » a dit un récent historien[1]. Ce livre, il ne nous appartient pas de le composer, bien que nous ayons eu l'occasion de vérifier cette parole. Rappelons seulement un mot de l'Arioste d'abord, puis un autre du Loyal Serviteur, l'historien de Bayard. Selon le premier, Lucrèce était plus vertueuse que belle ; selon le second, il n'était pas alors de princesse d'un cœur plus pur et d'une âme plus élevée. Ce qui nuisit à sa gloire, comme à celle de ses meilleurs contemporains, c'est le règne du paganisme dans les lettres et les arts, dans toutes les manifestations de la vie sociale : au dehors, elle porta le cachet de son temps. Devait-elle en subir toutes les ignominies? Quoique d'une manière incomplète, elle est maintenant réhabilitée ; et cette œuvre de réparation, chose caractéristique, des écrivains protestants l'ont inaugurée[2]. Ce sera la honte éternelle du théâtre français d'avoir traîné cette femme dans le sang et la boue. Honorable en lui-même, son nom flétrit à jamais le nom le plus retentissant de notre siècle. On parle toujours de sa beauté ; et ceux

[1] Audin, *Hist. de Léon X*, tom. I, chap. 19.
[2] Wil. Roscoe, *Léon X*. — Fred. Gregorovius, *Lucrèce Borgia*.

qui ne lui décernent pas d'autre éloge nous fournissent des armes contre eux. Quand elle vint à Ferrare, elle était réellement parée de toutes les splendeurs, dans tout l'éclat de la jeunesse. Donc, elle n'était pas la fille de Rodrigue Borgia. Qu'on revienne à une considération antérieurement émise, et l'on verra, par un simple rapprochement de dates, qu'en supposant cette filiation, l'âcre condiment du scandale, elle n'aurait pas eu moins de quarante-huit à cinquante ans ; elle eût approché de la soixantaine, quand elle devint l'objet des adulations et des enthousiasmes de Bembo.

Mort d'Alexandre VI. Cause de cette mort.

58. Son dernier mariage est de 1502[1]. Le pape Alexandre VI entrait dans sa soixante-treizième année. Il guidait encore d'une main ferme et le gouvernement de ses états et la barque de Pierre. Le vigoureux vieillard tenait en respect les ennemis de l'Eglise et de l'Italie, continuait à garantir le bonheur des peuples, en réprimant l'ambition des grands ; il se disposait à couronner l'édifice, à rentrer au cœur de sa divine mission : une imprudence dont sa robuste santé fut précisément la cause, arrêta l'accomplissement de ses desseins et le coucha dans la tombe. Au mois de juillet 1503, sur la terrasse du Belvédère, s'entretenant avec des amis, il prolongea sans défiance la conversation jusqu'à la nuit. L'heure était d'autant plus dangereuse dans cette saison, que Rome se trouvait sous une influence épidémique. En rentrant au Vatican, le Pape sentit un malaise qui pouvait annoncer une grave indisposition, particulièrement à son âge, mais dont il ne voulut pas se préoccuper. Pendant trois semaines encore, il remplit ses devoirs accoutumés, luttant contre les atteintes de la fièvre. Vers le 15 août, elle eut raison de cette énergie : force était de s'arrêter. Ni le Pontife ni son entourage ne se firent illusion. On eut recours à de violents remèdes, qui n'eurent d'autre résultat que de débiliter le malade. Toutes ses pensées, tous ses sentiments se tournèrent dès lors vers l'éternité ; les liens de la terre s'étaient tout à coup brisés dans cette puissante nature. Alexandre n'eut plus qu'un souci, se disposer à paraître devant le Juge Suprême. Son confesseur ne le quit-

[1] Gordon, *Vie d'Alexandre* VI, tom. II, pag. 140.

tait pas. Un autel fut dressé dans sa chambre, le 18; il reçut le saint Viatique, avec une religieuse et profonde émotion, mais sans défaillance. Cinq cardinaux assistèrent à la cérémonie, bien qu'on désirât tenir le danger secret et ne point donner l'alarme. Dans la soirée, l'Extrême-Onction lui fut administrée, sur son expresse demande. Il expirait avec le jour. Une mort si simplement naturelle et chrétienne ne saurait évidemment contenter ceux qui d'Alexandre VI ont fait le modèle achevé de la scélératesse humaine; au drame d'une telle vie s'imposait un autre dénouement. C est leur homme, c'est l'odieux Burchard qui narre ainsi les choses[1]. Cette narration est confirmée par les ambassadeurs à Rome des divers états italiens, de Ferrare notamment, de Venise et de Florence[2]. Dans leurs rapports officiels, dont les archives publiques gardent la précieuse collection, ils exposent jour par jour la nature et les progrès de la maladie.

Crédulité des incrédules.

59. Rien n'y peut; il faut absolument que le diable vienne réclamer l'âme du moribond, en vertu du pacte obligé qui lui valut la tiare. Sept démons, pas un de plus ni de moins, rôdent autour de sa couche funèbre, guettant le moment fatal. N'oublions pas le chien noir errant dans l'église de Saint-Pierre. Voilà cependant de quelles misérables inventions se nourrissent les esprits forts! Partout ailleurs le diable pour eux n'est qu'un mythe; à cet endroit il devient une incontestable réalité. En relevant la contradiction, je n'ose trop rire de la fable, sachant quelle est en pareil cas la puissance de l'ineptie. Au surnaturel diabolique, d'autres ont substitué le poison, mais d'une manière non moins absurde. D'après eux, le Pape et César Borgia, sous prétexte de célébrer leurs récentes victoires, au fond pour remplir leur trésor épuisé, devaient réunir à leur table plusieurs cardinaux dont ils ambitionnaient l'héritage. Combien? quatre, sept, ou même douze? Les ingénieux narrateurs ont négligé de se mettre d'accord sur le nombre. Toujours est-il qu'à cette splendide fête était invité le cardinal Cornaro, der-

[1] BURCHARD. *Diar.* anno 1503.
[2] VILLARI, *Dispacci di Giust.* tom. II, pag. 107 et seq.

nièrement si pauvre, si dénué de revenus, qu'il n'avait pu fournir une obole pour la croisade. Sa mort est pourtant résolue, comme celle des riches ; les vins sont convenablement préparés. Par une singulière inadvertance, on les sert avant le repas aux deux amphytrions, l'un et l'autre saisis d'une soif providentielle. Le vieillard meurt en quelques heures dans d'horribles convulsions ; le jeune homme survit, quoique dangereusement malade, ce qui ne l'empêche pas de vider en ce temps opportun, au dernier souffle d'Alexandre, le trésor pontifical. Il s'approprie de la sorte une somme exacte de cent mille ducats d'or ; elle est comptée par la haine et la calomnie. Tous les détails sont précisés ; rien n'y manque, excepté la cohésion, le bon sens et la vraisemblance. On le voit à chaque mot. Voltaire lui-même, qui ne ménage certes pas Alexandre VI, se montre indigné de l'horrible anecdote[1]. Après l'avoir poursuivie de ses impitoyables railleries et démolie par la base, il dit à Guichardin : « L'Europe est trompée par vous , et vous l'avez été par votre passion. Vous étiez l'ennemi du Pape ; vous avez cru votre haine... Il n'y a pas le moindre vestige de preuve en faveur de cette accusation. »

60. Les factions longtemps comprimées reparurent aussitôt et troublèrent même la cérémonie des funérailles. Le peuple romain, accompagnant de ses larmes la dépouille mortelle de son défenseur, comprit mieux l'étendue de sa perte. Les mauvais jours allaient recommencer. Alexandre n'avait pas seulement garanti l'ordre et la justice ; il avait protégé les sciences et les arts. Sans les continuelles luttes qu'il dut soutenir contre les ennemis du bien public, il eût laissé moins à faire aux deux grands papes Jules II et Léon X. Il ne se contenta pas d'embellir Rome, il l'assainit ; ses œuvres portent la double empreinte de la grandeur et de l'utilité. Sous son règne, d'anciens monuments furent restaurés, de nouvelles rues ouvertes, les universités agrandies, les hospices richement dotés, les eaux amenées plus abondantes et plus limpides[2]. Ce sont là des

Coup d'œil rétrospectif. Rome et la science.

[1] Voltaire, *Essai sur les mœurs...* tom. II, pag. 445.

[2] Giov. Stella, *Vitæ Pont... Alexand.* vi. — Andr. Fulvius, *Antiquit. Urbis...* apud *Carm. illust.* tom. V, pag. 229.

témoins supérieurs à toutes les détractions, et dont rien ne saurait amoindrir l'éloquence. Les salles du Vatican qui portent encore le nom de Borgia restèrent fermées aux invasions du néo-paganisme, quoique magnifiquement décorées par l'un des prédécesseurs de Raphaël. Alexandre fit les honneurs de la Ville Eternelle aux artistes italiens les plus renommés, en tête desquels il faut placer le Bramante et Michel Ange. Il devina Copernic et le retint à Rome, pour l'appliquer à l'enseignement de l'astronomie, quand ce jeune homme venait seulement continuer ses études et gagner le jubilé de 1500. Le vieux pontife redoutait si peu les larges idées et la parole hardie de cette fière intelligence, qu'on le vit en plus d'une occasion se glisser parmi ses auditeurs. Au mérite de l'initiation, ajoutons comme dernier trait le bonheur des coïncidences : le pontificat illustré par Christophe Colomb dès la première page, le fut aussi par Vasco de Gama. Celui-ci doublait le cap des tempêtes et traçait aux Européens la route des Indes Orientales en 1498. Nous ne pouvons pas raconter son histoire comme celle du premier, à raison de la similitude et de la différence de leurs inspirations ; le nommer suffit, après les développements donnés à son heureux rival de génie et de gloire.

PIE III.

Sanglantes funérailles. **Heureuse élection.**

1. Depuis trop longtemps, à la mort des Papes, leurs neveux s'arrogeaient le droit d'envahir le palais pontifical pour recueillir leur héritage, sans respect souvent pour la majesté de la mort et celle de l'Eglise. Ce n'est pas César Borgia qui devait interrompre le cours de cette odieuse tradition. Ressentant encore les accès de cette fièvre qui venait de le conduire aux portes du tombeau, ne pouvant agir par lui-même, il se faisait remplacer par l'un de ses redoutables capitaines, Micheletto Carreglia. Il tenait le château Saint-Ange et menaçait de garder le Vatican, comme deux cita-

delles qui lui serviraient peut-être à dominer l'élection, et bien certainement à repousser les attaques des Ursins et des Colonna, déjà sous les armes et ligués de nouveau par le même désir de venger leurs communs désastres. Le sang avait coulé dans les rues, on dressait des barricades, des incendies s'allumaient. Les cardinaux s'étaient réfugiés à la Minerve ; ils appelèrent les Romains à leur secours ; et la milice urbaine accourut protéger leur retraite, en même temps que leur mission. Ils firent mieux ; par l'entremise des ambassadeurs d'Allemagne, de France et d'Aragon, ils obtinrent l'éloignement des deux partis qui retardaient également le conclave. César ne résista pas, il se fit transporter à Népi dans une litière. Aux environs campaient les Français, dont l'avant-garde était sous les murs et dans les faubourgs de Rome. César annonçait l'intention de les accompagner une seconde fois à la conquête de Naples ; il en fut empêché par sa maladie. L'armée française ne hâtait pas du reste son départ ; Georges d'Amboise retenait ses compatriotes pour les avoir auprès de lui dans le cas où les suffrages du Sacré-Collège l'appelleraient au Souverain Pontificat. Trente jours s'étaient écoulés dans ces agitations et ces manœuvres ; les cardinaux, au nombre de trente-six, purent se réunir enfin et procéder à l'élection[1]. Ils commencèrent par contracter les engagements dont les conclaves antérieurs avaient donné l'exemple : l'élu devait s'employer de tout son pouvoir au rétablissement de la discipline, à la restauration des mœurs, à la réunion d'un concile œcuménique dans l'espace de deux ans. Là-dessus l'accord était facile ; il le fut moins sur le choix du candidat. La Rovère et d'Amboise attiraient principalement l'attention : ils furent écartés l'un et l'autre, l'un par l'autre, dirons-nous plutôt, vu les intérêts en jeu. Une pensée plus religieuse, une plus haute inspiration domina dans le conclave. Au bout de huit jours, le premier des cardinaux-diacres, François Piccolomini, ce modèle de toutes les vertus ecclésiastiques, ce digne neveu d'Ænéas Sylvius, réunissait la majorité des suffrages et prenait le nom de Pie III, en mémoire de son

[1] *Ms. Arch. Vatic.* sign. lit. L

oncle, qui s'était illustré sous celui de Pie II. Dans le caractère du Pontife, tout semblait garantir le triomphe de la religion et le bonheur de la société chrétienne, tout excepté sa santé. Il n'était plus jeune, soixante-quatorze ans révolus ; ses forces, épuisées par de longs services, allaient trahir ses généreuses intentions.

Espérances trompées. Pontificat de 26 jours

2. Depuis quelque temps, il souffrait d'une plaie à la jambe, qui ne lui permit pas même d'accomplir la grande cérémonie de la prise de possession à Saint-Jean-de-Latran ; il dut y suppléer dans l'église de Saint-Pierre. N'ayant reçu que le diaconat, il fut ordonné prêtre, huit jours après son élection, par le cardinal Julien de la Rovère, le candidat évincé, qui, le lendemain 1er octobre, lui donna l'onction épiscopale ; il était couronné, le 8 avec la pompe accoutumée par le cardinal Riario. Une âme sainte, dont l'intervention illumine d'une douce clarté cette orageuse époque, saluait son avènement dans une admirable lettre, qui ne sera pas une véridique prophétie : de ce beau jour, le monde et l'Église ne verront que l'aurore[1]. Pie III se préoccupe avant tout d'assurer la paix publique en déjouant les complots des factieux. Il rappelle César à Rome et lui maintient le titre de gonfalonier ; il voit dans cet homme l'instrument dont Dieu se sert pour réprimer ou punir la félonie. Bientôt cependant les passions ameutées le contraignent à lui donner asile, contre leurs implacables fureurs, dans le château Saint-Ange. Voilà César, derrière les murs d'une prison honorable, réduit à trembler devant ses mortels ennemis. Mais la Romagnole lui reste fidèle, alors que plusieurs places sont tombées au pouvoir de leurs anciens possesseurs ou de l'ambitieuse Venise. C'est sa consolation, c'est la base et l'honneur de ses invincibles espérances, quand le Pape vient à mourir. Il n'abandonne pas sa fière devise : *Aut Cesar, aut nihil.* Sa chute paraît néanmoins imminente, et le poète napolitain Sannazar, dont les lâches épigrammes vouaient sa sœur à l'infamie, pourra bientôt lui dire :

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cesar ;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

[1] PETR. DELPHINI, *Epist.* VII, 81.

En continuant d'abord la politique d'Alexandre VI par rapport aux Etats de l'Eglise, Pie III promettait un gouvernement spirituel tout autrement efficace ; il n'eut le temps de réaliser aucune de ses pensées ; son règne ne dura que vingt-six jours. Une extrême faiblesse suivit les premières émotions ; sa plaie s'envenima d'une manière alarmante, au point de faire soupçonner, selon les tendances de l'époque, les médecins qui le soignaient. Le 18 octobre, il rendait le dernier soupir avec la résignation la plus parfaite, léguant au monde chrétien l'idéal d'un vrai pontife et d'inconsolables regrets. « Sa mémoire me sera toujours un sujet de bénédiction, et sa mort un sujet de tristesse, écrivait Pierre Delfini, non de découragement et de murmure. J'ignore pourquoi Dieu nous a retiré le saint, quand à peine il venait de le montrer à la terre ; je n'en adore pas moins sa mystérieuse volonté. Lui seul sait ce qui convient à son Eglise. Me serait-il donné de rappeler à la vie son pieux et fidèle ministre, que je n'y consentirais point. Ne serait-ce pas retarder sa récompense pour m'épargner une douleur ? » Dans une autre lettre il s'exprime ainsi : « Nous étions indignes d'avoir un tel pontife, d'être guidés par un tel pasteur. Dans quelles pures intentions, avec quel esprit, quel zèle, quelle abnégation, il avait accepté cette charge, nul ne peut l'ignorer ; ses fatigues antérieures, ses admirables vertus, son existence entière le diraient au besoin. Nous en avons pour gage les jours si rapides et si bien occupés de son pontificat[1]... » C'est moins à l'âge qu'aux infirmités, ou plutôt aux labeurs apostoliques, que Pie III venait de succomber.

[1] Petr. Delphini, *Epist.* vii, 84.

CHAPITRE V

PONTIFICAT DE JULES II (1503-1513).

SOMMAIRE.

§ I. POUVOIR DU SAINT-SIÈGE, AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE.

1. Composition du Sacré-Collège à l'élection de Jules II. — 2. Ce que cette élection eut de providentiel. — 3. Programme du nouveau Pape. Fautes commises par les Français. — 4. Désastre sur le Carigliano. Perte de Gaëte. — 5. Coup soudain frappé par le Pape. César Borgia incarcéré. — 6. Lettre de Jules II au doge de Venise. — 7. Le Pape revendique ses droits. César Borgia capitule. — 8. Chute irrémédiable du puissant neveu d'Alexandre VI.

§ II. GEORGE D'AMBOISE, FRANÇOIS XIMÉNÈS.

9. Equilibre rompu. Prépondérance de la maison d'Autriche. — 10. Népotisme mitigé, mais périlleux encore. — 11. Soumission des Vénitiens. Maladie de Louis XII. — 12. Le cardinal d'Amboise, son administration, sa politique. — 13. Débuts du cardinal Ximénès, gloire de l'Ordre séraphique. — 14. Grand ministre. Le port d'Oran occupé par les Espagnols. — 15. Son projet de croisade. — 16. Mort du cardinal de Gurk et de Pierre d'Aubusson. — 17. Promotions et translations cardinalices.

§ III. LES TYRANS ITALIENS ATTAQUÉS PAR LE PAPE.

18. Soumission de Pérouse. Itinéraire de Jules II. — 19. Le tyran Bentivoglio réduit. Le Pape entre à Bologne. — 20. Complications politiques. Retour

§ IV. LA FRANCE EN LUTTE AVEC LA PAPAUTÉ.

§ V. ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES.

§ VI. CINQUIÈME CONCILE DE LATRAN.

§ VII. INSPIRATIONS ARTISTIQUES ET PIEUSES.

§. I. POUVOIR DU SAINT-SIÈGE, AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE.

Composition du Sacré-Collège à l'élection de Jules II.

1. Le 31 octobre 1503, Julien de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-liens, évêque d'Ostie, fils de Raphaël et neveu de Sixte IV, fut élu à l'unanimité des suffrages, sous le nom de Jules II, pour succéder à Pie III. Trente-huit cardinaux, nombre rarement atteint en pareil cas, prirent part au conclave. Qu'on nous permette de donner la nomenclature des autres trente-sept : Olivier, évêque de Sabine et cardinal de Naples ; Georges, évêque de Porto et cardinal de Portugal ; Jérôme, évêque de Préneste et cardinal de Recanati ; Louis, évêque d'Albano et cardinal de Bénévent ; Antoine, évêque de Tusculanum et cardinal de Sainte-Praxède ; Jean-Antoine, du titre des SS. Nérée et Achillée, cardinal-prêtre d'Alexandrie ; Bernardin, du titre de Sainte-Croix-en-Jérusalem, cardinal-prêtre de Sagonte ; Jean, du titre de Sainte-Prisca, cardinal-prêtre d'Agrigente ; Dominique, du titre de Saint-Nicolas, cardinal-prêtre Grimani ; Georges, du titre de Saint-Xyste, cardinal-prêtre de Rouen ; Jacques, du titre de Saint-Clément, cardinal-prêtre d'Arbora ; Pierre, du titre de Saint-Cyriaque, cardinal-prêtre de Reggio ; François, du titre de Sainte-Cécile, cardinal-prêtre de Cosenza ; Jean, du titre de Sainte-Balbine, cardinal-prêtre de Salerne ; Louis, du titre de Sainte-Agathe, cardinal-prêtre de Capaccio ; Antoine de Sainte-Anastasie, cardinal-prêtre de Côme ; Jean, du titre de Saint-Vital, cardinal-prêtre de Bologne ; Jean, du titre de Sainte-Marie-Transtévérine, cardinal-prêtre de Montréal ; François, du titre des SS. Jean et Paul, cardinal-prêtre de Sorrente ; François, du titre de Sainte-Suzanne, cardinal-prêtre de Volterre ; Nicolas, du titre de Sainte-Lucie, cardinal prêtre Fieschi ; François, du titre des SS. Serge et Bacchus, cardinal-prêtre de Léon ; Adrien, du titre de Saint-Chrysogone, cardinal-prêtre de Beauvais ; Jacques, du titre de Saint-Étienne-au-mont-Cœlius, cardinal-prêtre de Casanova ; Raphaël, de Saint-Georges-au-voile-d'or, cardinal-diacre, camérier de la Sainte Eglise Romaine ; Jean, de Sainte-Marie-*in-Aquiro*, cardi-

nal-diacre Colonna ; le vicomte Ascanio-Marie Sforza, cardinal-diacre de Saint-Vit, vice-chancelier de la Sainte Eglise Romaine ; Jean, de Sainte-Marie-*in-Domenica*, cardinal-diacre de Médicis ; Frédéric, de Saint-Théodore, cardinal-diacre de San-Severino ; Hippolyte, de Sainte-Lucie-sur-le-rocher, cardinal-diacre d'Este ; Julien, de Saint-Ange, cardinal-diacre de Césarée ; Alexandre, de Saint-Eustache, cardinal-diacre de Farnèse ; Louis, de Sainte-Marie-*in-Cosmedin*, cardinal-diacre d'Aragon ; Amanée, de Saint-Nicolas-dans-la-prison-Tullienne, cardinal-diacre d'Albret ; Louis, de Sainte-Marie-*in-Via-Lata*, cardinal-diacre Borgia ; Marc, de Sainte-Marie-du-Portique, cardinal-diacre de Corneli ; enfin François, de Sainte-Sabine, cardinal-diacre d'Elne [1].

Ce que cette élection eut de providentiel.

2. A la mort d'Alexandre VI s'était produit ce mouvement de détente qui succède inévitablement à la compression d'une main de fer, si nécessaire qu'elle ait été. L'abaissement des grands feudataires, implacablement poursuivi par Borgia dans l'État ecclésiastique comme il venait de l'être en France par Louis XI, était encore de date trop récente pour que les barons dépouillés n'entreprissent pas de ressaisir leur puissance. Ils profitèrent de l'effacement politique du neveu d'Ænéas Sylvius et de l'interrègne pour se jeter de nouveau sur les campagnes de Rome. Ce réveil des vassaux turbulents, qu'avait disciplinés le bras vigoureux de l'Espagnol, fit considérer comme avantageux à la Papauté le trépas imprévu du faible Pie III, après quelques semaines de règne. On sentit aussitôt qu'il y avait nécessité de mettre la tiare sur la tête d'un homme qui réunît en lui toutes les qualités qui font les grands rois ; les cardinaux proclamèrent Julien de la Rovère souverain Pontife, avant même qu'on eût fermé les portes du conclave [2]. Le doigt de Dieu se révélait dans cette élection, autant par l'unanimité que par la spontanéité des suffrages. Après les emportements des premiers jours et les inexcusables menées qui les suivirent, durant tout le pontificat d'Alexandre VI, auquel il savait être antipathique, et dont il n'ac-

[1] *Acta Conciliabul. Pisan.* pag. 10.

[2] Paris. e Grass. *Diar. Ms. arch. Vat.* sign. litt. l. — Bonacurs. *Diar. Guicc.* v.

ceptait pas le pardon, il s'était tenu dans une sorte d'exil volontaire, n'admettant dans son entourage qu'un petit nombre de familiers, ennemis de l'éclat et du bruit comme lui-même, évitant avec soin le faste des habits et de la table, à moins qu'il n'eût à remplir les devoirs de l'hospitalité [1]. Pendant son long séjour en France, il avait gagné l'amitié des rois Charles VIII et Louis XII ; ses prédilections d'alors pour la politique française n'étaient, un mystère pour personne. Comment ne pas bénir la providence, qui ne permit pas qu'il fût rejeté, comme suspect par les cardinaux espagnols, malgré la recommandation que leur avait laissée, dit-on, le Pape Alexandre de ne jamais donner leurs voix à Julien ? Car on ne peut expliquer de bonne foi l'unanimité des suffrages, comme ont voulu le faire quelques auteurs malveillants, par les largesses et les promesses qu'aurait prodiguées l'évêque d'Ostie : en ce cas, il eût été certainement battu par le cardinal de Rouen, plus riche, plus populaire, et qui comptait des amis en bien plus grand nombre [2].

Programme du nouveau Pape. Fautes commises par les Français.

3. « Délivrez-nous, Seigneur, des barbares ! » s'écria Julien de la Rovère, à la nouvelle de son élection. Ce mot résume admirablement l'œuvre grandiose qu'il allait accomplir, sous le nom de Jules II : la délivrance du sol italien par l'écrasement des ennemis intérieurs et par l'expulsion de l'étranger. Toutefois, l'encyclique dans laquelle il annonce aux rois son élévation, ne laisse rien soupçonner encore de ce hardi projet : s'il est convaincu que les finesses diplomatiques, la ruse et la dissimulation ont fait leur temps, il ne l'est pas moins de la nécessité que la prudence impose au souverain temporel de demeurer impénétrable à l'œil comme à l'oreille, jusqu'au moment de l'exécution. Le masque n'est plus de mise ; mais de ce qu'il faut que le prince puisse avouer ouvertement chacun de ses actes, il ne s'ensuit pas qu'il doive en compromettre le succès en les préparant au vu de tout le monde ; il doit au contraire avoir assez d'empire sur lui-même pour ne jamais laisser lire sur sa figure la pensée qu'il poursuit, ou la passion qui l'agite. Jules s'annonce donc aux rois comme le continuateur de la croisade que la

[1] Barthol. Platin. *Ms. arch. Vatic.* anno 1503.

[2] Masson. *in Jul. II.* — Bonacurs. *Diar. Guicc.* v ; et alii.

Papauté, depuis Ænéas Sylvius, prêche contre les Turcs ; il travaillera, comme ses prédécesseurs, à la paix et au repos du peuple chrétien [1]. Vivement ému de la guerre d'extermination dont le royaume de Naples était le théâtre, entre les partisans de la France et ceux de l'Espagne, il s'empressa d'intervenir énergiquement auprès de Ferdinand et d'Isabelle dans le sens de la paix [2]. Déjà les affaires des Français dans cette contrée avaient pris une mauvaise tournure ; l'indiscipline des soldats et l'organisation maladroite des quartiers d'hiver achevaient leur ruine dans les derniers jours de cette année 1503. Ils s'étaient attardés trop longtemps dans l'Etat ecclésiastique, retenus par le désir de favoriser, s'il faut en croire un auteur, l'élection du cardinal de Rouen [3]. La licence était allée à ce point que le marquis de Mantoue dut se retirer devant l'accueil inconvenant qu'ils lui firent. Les campements furent établis trop loin les uns des autres, en sorte que, dans les cas d'attaque soudaine, toute jonction devenait impossible. Après une tentative impuissante d'irruption par San-Germano, les forces françaises durent se porter du côté de la mer, s'engagèrent dans les marais de Minturnes et tentèrent le passage du Garigliano sur un pont fait à la hâte.

4. Instruit de ce mouvement, Gonzalve de Cordoue fit partir en avant-garde Fabrice Colonna, qui avait pour consigne expresse d'arrêter la marche de l'ennemi. Fabrice exécuta ponctuellement cet ordre. Parvenu avec ses cavaliers en vue du Garigliano, il découvre que la tête de l'infanterie française a déjà franchi le pont. Sans hésiter, il entraîne ses hommes dans une charge à fond de train jusqu'au cœur des rangs qui se forment, y sème le trouble, les disjoint et les met en fuite. Les Français de ce corps qui ne furent point passés au fil de l'épée, durent se jeter dans le fleuve, où la plupart trouvèrent la mort. Leurs compagnons d'armes, secondés par le feu des couleuvrines qui, de la rive droite, contrariaient grandement les hommes de Colonna, purent, tout en renon-

Désastre sur le Garigliano. Perte de Gaëte.

[1] *Regest. Vatic.* et ex eo CANTELOR. *in Jul. II.*
[2] JUL. *Lib. Brev.* I, pag. 4.
[3] BONAC. *Diar. Guicc.* VI. — JOAN. MARIAN. XXVIII, 5.

çant à se maintenir sur la rive gauche, demeurer maîtres du pont. Ils le fortifièrent, s'établirent là solidement, en firent le point de départ d'incessantes attaques contre les Espagnols. Ceux-ci jetèrent sur le fleuve, du côté de Sogi, un autre pont construit dans le plus grand secret, passèrent sur la rive droite, fondirent à l'improviste sur Sogi et s'en rendirent maîtres. Les Français avaient leurs campements les plus voisins à deux mille pas de ce bourg ; étonnés du bruit soudain des bombardes, ils envoyèrent à la découverte deux cents chevau-légers, qui tournèrent bride dès qu'ils furent en présence de l'ennemi. A leur retour dans le camp, la nuit étant proche, l'armée française, se sentant menacée d'une attaque prochaine, expédia précipitamment le plus grand nombre de ses machines de guerre vers Gaëte et poussa les autres jusqu'au fleuve. Le lendemain, après un semblant de résistance, elle se mit en pleine retraite. Elle essaya toutefois ensuite, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, de rétablir le combat ; mais il fut impossible à ses chefs de l'arrêter sur la pente de la déroute. La fuite devint générale, et les Espagnols suivirent de si près que vaincus et vainqueurs arrivèrent en même temps à Gaëte. Le cordon de défense que les Français avaient autour de la montagne est pris au premier choc, est prise aussi du même élan cette montagne qui domine la ville et lui sert de citadelle. La panique est universelle ; un grand nombre de vaincus, emportés par la fuite jusqu'au port et désespérant de tout autre moyen de salut, se jettent dans un navire qui se trouvait là par hasard, et s'entassent les uns sur les autres, à tel point qu'ayant rencontré la mer quelque peu houleuse à l'embouchure du Garigliano, ils sont tous engloutis et périssent dans les flots. Pierre de Médicis, exilé de sa patrie et qui combattait sous le drapeau français, fut une des malheureuses victimes de cette catastrophe. Quelques jours après, Gaëte se rendait à Gonsalve de Cordoue. Tous les Français qui se trouvaient dans le royaume demeuraient libres de se rapatrier par mer, à la condition expresse de ne prendre terre nulle part sur le littoral italien jusqu'à Gênes. Les Italiens[1] qui

[1] SABELL. *Ennead.* II, l. II. — MARIAN. XXVIII, 7. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.*

avaient servi la cause de la France pouvaient rentrer par terre dans leur pays avec un sauf-conduit du cardinal Colonna.

Coup soudain frappé par le Pape. César Borgia incarcéré.

5. Dans le premier consistoire qu'il tient, le 22 novembre 1503, Jules II crée quatre cardinaux : François Guillaume de Narbonne, Jean d'Espagne, appelé depuis le cardinal de Séville, et ses deux neveux, Clément de la Rovère et Galéotto de Frangottis [1]. Cette création ne doit pas surprendre : dès le commencement de son pontificat, le nouveau pape voit surgir de toutes parts de graves difficultés, qui lui font une loi de chercher de sûrs points d'appui. Il devient suspect à plusieurs membres du Sacré-Collège, et quelques cardinaux de la faction espagnole prennent la fuite, en l'accusant de réserver toutes ses faveurs et ses bonnes grâces au parti français. La division eut son origine dans la crainte de voir poursuivre les crimes dont s'étaient rendus coupables ceux à qui le patronage d'Alexandre VI avait, par un outrageant abus de son nom, donné l'assurance de l'impunité. Jules, à son avènement, trouvait dans la Romagne les Vénitiens, qui avaient surpris Faenza et menaçaient le reste de la province ; en face d'eux César Borgia, auquel la plupart des villes étaient demeurées fidèles, parce qu'il y maintenait l'ordre par le sang et les supplices, après les avoir délivrées des bandits qui les pillaient [2]. Il essaya d'abord d'un arrangement à l'amiable avec Venise ; des ambassadeurs y furent envoyés ; mais ils plaidèrent vainement la cause du Saint-Siége : le sénat de la République ne les écouta pas. Alors, plutôt dans un intérêt de nationalité que par esprit de conservation personnelle, ou par condescendance aux obsessions des Ursins, que le souvenir des persécutions souffertes poussait à demander la tête de César, il fit soudain arrêter le neveu d'Alexandre, qui était loin de s'attendre à ce coup de foudre. En même temps, on faisait main basse, par son ordre, sur l'empoisonneur qui avait procuré la mort du cardinal de Porto. On peut juger des appréhensions du cardinal de Sorrente et du

— Volater. iii. — Arnol d. Ferron. *in Ludoviç.* xii. — *Diar. Cerimon.* Ms. arch. Vatic. sign. num. 111.

[1] Paris e Grass. *Ms. arch. Vatic.* pag. 346.

[2] Leo, *Hist. Ital.* tom. I, pag. 505. — Guicchard, *Hist. Ital.* vi.

cardinal Borgia ; ni l'un ni l'autre ne pouvaient ignorer à quels soupçons ils étaient en butte : la nuit d'après ils quittaient la cour pontificale et gagnaient rapidement le royaume de Naples, pour s'y tenir à couvert, sous la protection de Ferdinand et d'Isabelle. Le Pape ne daigna pas les rappeler ; il se contenta de prémunir le roi et la reine d'Espagne contre toute insinuation malveillante, les prévenant que les deux fugitifs avaient déserté sa cour, non point parce qu'on avait manqué aux égards dus à leur rang dans l'Eglise, mais parce qu'ils n'étaient peut-être pas sans remords ou qu'ils cédaient à de vaines craintes[1]. On s'était d'ailleurs mépris sur le résultat qu'il attendait du hardi coup de main qu'il venait de faire : il cherchait plus qu'un procès personnel et restreint ; il voulait recouvrer le patrimoine de Saint-Pierre jusqu'à la plus petite parcelle. Aussi ne négligea-t-il aucun moyen d'effacer dans l'esprit de Ferdinand et d'Isabelle la fâcheuse impression qu'avait dû produire la brusque incarcération du Valentinois et la fuite des deux cardinaux. Les bénéfices, immunités et donations que le roi et la reine tenaient d'Alexandre VI, leur furent confirmés avec empressement[2]. Il leva tous les empêchements canoniques qui s'opposaient à ce que leur fille Catherine, veuve d'Arthur d'Angleterre, épousât en secondes noces le frère de son premier mari. L'Espagne et l'Angleterre désiraient cette union, que la raison d'État semblait leur prescrire comme un sûr garant de l'alliance intime des deux nations contre la France[3].

Lettre de Jules II au doge de Venise.

6. Lorsqu'il tint sous les verroux le duc de Romagne, l'homme de Machiavel, dont l'insatiable ambition et les menées tortueuses auraient pu le gêner dans ses mouvements, Jules II engagea de nouveau partie avec Venise sur le terrain de la diplomatie. Le neveu de Sixte IV ignore absolument l'art de déguiser sa pensée par la parole : on ne retrouve pas, il est vrai, dans ses écrits, cet embarras qui fait, lorsqu'il veut parler, qu'il cherche le mot, comme un écolier tremblant sous la férule du maître, et le corrige, deux et trois

[1] Jul. *Lib. Brev.* pag. 4. — Infissur. *Diar. Ms. arch. Vatic.* sign. num. 111.

[2] Jul. tom. I, *lit. commun.* pag. 297.

[3] Jul. *Bull. secr.* lit. 99, sign. num. 918, pag. 30. — Thom. Cajet. tom. III, tract. 14, c. 2.

fois[1] ; mais, si sa plume n'est pas embarrassée comme sa langue, c'est que la main qui la conduit ne lui demande jamais de ratures et ne s'en sert que pour lui faire reproduire sur le papier, avec le moins de mots qu'il se peut, des conceptions auxquelles l'examen intérieur a déjà donné la forme invariable et concentrée d'un axiome de mathématiques. Il écrit directement au doge de Venise, Léonard Loredan : « Par l'entremise de notre vénérable frère l'évêque de Tibur et dans plusieurs lettres,nous vous avons déclaré que notre volonté fixe est de recouvrer nos cités de Faenza et de Rimini avec leurs citadelles, comme aussi tous les autres lieux et châteaux que vous avez occupés depuis la mort de notre prédécesseur Alexandre VI ; nous avons toujours tenu ce même langage à votre représentant. Nous sommes plus qu'étonné de n'avoir encore reçu aucune réponse nette et catégorique. L'évêque de Tibur nous annonce que l'affaire a été de nouveau soumise au sénat. Mais vous savez bien et le Sénat doit voir dans sa sagesse qu'il ne vous est pas permis de retenir plus longtemps des biens usurpés au préjudice de la sainte Église ; ma mission sacrée m'oblige à faire le nécessaire pour remédier à cet état de choses et recouvrer ces biens. Nous avons été depuis la première heure, nous sommes encore et nous serons toujours résolu inébranlablement à obtenir cette restitution. Si votre représentant ou tout autre n'a pas écrit cela même ou vous a laissé là-dessus l'espoir de quelque transaction, il a dit le contraire de la vérité. Vous devez être, surtout sous notre Pontificat, les défenseurs des droits de l'Église, non les usurpateurs de ses biens. Il n'y a ni crainte, ni pacte, ni condition qui puisse nous faire modifier notre volonté à cet égard. Quiconque dit ou pense autrement n'est pas dans le vrai. Faites donc de votre propre mouvement et sans retard ce que nous pouvons exiger de vous au nom du Droit. » C'était on ne peut plus clair. Venise s'obstinant néanmoins à ne pas comprendre, le Pape, dans une autre lettre, ne cache pas au doge qu'on ira jusqu'à l'emploi de la force armée pour avoir raison de

[1] « Ita timidè dicebat, sicut puer sub disciplinâ pædagogi tremebundus, et aliquando verba imperfecta ac bis ac tertio corrigebat. » PARIS. E GRASS. *Diar. Ms. Arch. Vatic.* sign. lit. L.

son entêtement ; il lui fait défendre de réparer les remparts de Faenza et d'approvisionner la citadelle de cette ville [1]. Il le menace de la guerre et la prépare.

Le Pape revendique ses droits. César Borgia capitule.

7. L'ambassadeur de France à Venise intervient au nom de son gouvernement et presse les magistrats de la République de faire droit à la juste réclamation du Saint-Siège. Louis XII va même plus loin : il fait déclarer au Sénat que, si la restitution demandée n'est pas consentie à courte échéance, il est prêt à prendre les armes pour la défense du droit [2]. D'actives démarches étaient faites en même temps au nom du Pape, soit auprès de Maximilien et des princes de l'Empire,dans le but d'obtenir le secours de l'Autriche et de l'Allemagne, soit auprès de Ladislas,roi de Hongrie et de Bohême dans l'espoir de le détacher de l'alliance des Vénitiens. Le Saint-Siège accusait ces derniers, non seulcment de vouloir retenir les places qu'ils avaient prises de force, mais encore de chercher à corrompre les gouverneurs des autres villles pour en obtenir livraison à prix d'or. Et de fait, des négociations de ce genre étaient ouvertes pour l'acquisition de Forli ; mais elles n'aboutirent pas. Lorsque le gouverneur de cette ville eut perdu tout espoir de la vendre à Venise, il fit proposer au Pape de la lui restituer. Au même moment, Antoine et Louis Ordelaffi, descendants des anciens usurpateurs, cherchaient à s'en emparer par une révolution, avec le concours secret d'Hercule d'Este, duc de Ferrare [3]. Déjà précédemment la Romagne, dont Forli était l'une des principales places, avait été détachée des Etats de l'Eglise par Alexandre VI, qui l'avait donnée à César Borgia, duc de Valentinois. César, étonné qu'on l'eût arrêté sur l'ordre d'un homme auquel il se vantait d'avoir procuré la tiare, avait fait demander des explications : Le Pape ne se souvenait-il plus de son dévouement aux Rovère, qui lui avait valu le titre de gonfalonier de la sainte Eglise [4] ?

[1] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 5, 7, 11 et 22.

[2] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 16-20.

[3] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 15, 31, 55, 124, 149, 227 ; — et *litt. commun.* i, pag. 635.

[4] Burchard. *Diar. ap. Concl. de Pontif.* — Guicc. *Histor. Ital.* vi. — Rosc. tom. II, pag. 17.

Jules II lui fait répondre qu'il ne sera remis en liberté qu'après restitution de Césène, de Forli et de toutes les autres places de la Romagne qui sont retenues en son nom. César donne l'ordre qu'on lui demande ; ses lieutenants, comme il s'y attendait, refusent d'obéir, et même le gouverneur de Césène, don Diégo Ramiro, fait pendre Oviédo, qui lui portait cet ordre. Le Pape riposte en rendant plus dure la captivité de son prisonnier ; il le fait enfermer dans le château qui depuis a porté le nom de tour de Borgia [1]. Alors César accepte d'être transporté en France sur un vaisseau de la flotte pontificale, et donne enfin des ordres sérieux pour faire rendre à l'Eglise les châteaux dans lesquels il espérait se maintenir.

Chute irrémédiable du puissant neveu d'Alexandre VI.

8. Jules II recouvre, sans effusion de sang, presque toutes les forteresses occupées par les partisans du Valentinois. L'évêque de Raguse, gouverneur désigné de la Romagne, annexait au patrimoine de S. Pierre, après les avoir délivrées des garnisons espagnoles, à la grande joie des habitants, Césène et Forlimpopoli. Pour Forli, la tâche fut plus difficile. Les habitants de la ville, secouant le joug du duc et des Ordelaffi, avaient fait leur soumission à l'Eglise ; mais la citadelle tenait toujours pour César. Le neveu d'Alexandre, dirigé sur Ostie sous la conduite de Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, avait fait dire en secret au commandant de ne reconnaître aucun blanc-seing dans lequel il lui donnerait l'ordre de rendre la place, et de considérer une injonction de cette sorte comme ayant été arrachée par la violence. Or le cardinal de Sainte-Croix, dont l'attachement à la faction espagnole n'aurait pas dû faire doute, n'hésita pas à compromettre les intérêts de l'Eglise, dans un intérêt de parti : Il laissa sortir Borgia de prison avant la restitution de la citadelle de Forli, et lui permit, au lieu de le faire déporter en France sur un navire du Pape, de s'embarquer pour Naples à Nettuno [2]. Le premier soin de César, devenu libre, fut d'envoyer de l'argent à la garnison de Forli pour l'encourager dans la révolte et la soutenir dans sa lutte contre les habitants. Jules II dut écrire aussitôt au roi et à

[1] Burchard. *Diar. ap. Concl. de Pontif.* vol. i, pag. 163.

[2] Marin. xxvii, 8. — Guicc. *Hist. Ital.* vi. — Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 25, 32, 37, 642, 644. — Rubeus, viii. — Bonacors. *Diar.* v.

la reine d'Espagne pour les mettre en garde contre les intrigues du Valentinois. Il insista pareillement auprès de Gonzalve de Cordoue, vice-roi de Naples, pour qu'il tînt la main à l'exécution du traité conclu naguère à Rome[1]. César avait été reçu par Gonzalve avec les plus grands honneurs : le vice-roi conçut aussitôt le dessein de relever en Toscane le parti de l'Espagne, et promit des troupes au duc pour tenter un mouvement à Pise. Mais à ce moment, il reçut de leurs Majestés Catholiques l'ordre de faire arrêter César et de l'envoyer en Espagne sous bonne garde. Il obéit, et le jour même où le duc allait quitter Naples avec un sauf-conduit qu'il lui avait délivré, il le fit prendre par Nugno Campijo, qui le déclara prisonnier du roi son maître[2]. Ce fut ainsi que Jules II recouvra la citadelle de Forli. Quant au neveu d'Alexandre VI, « lui dont le succès avait couronné toutes les entreprises et qui avait pu concevoir toutes les espérances, il était, » suivant l'expression de Sannazar, « rejeté par la Fortune, il glissait sur la pente du néant[3]. » Après avoir langui trois ans entre quatre murailles, étant parvenu à s'échapper, il se réfugia auprès du roi de Navarre, son beau-frère, l'accompagna dans une expédition contre l'Espagne, et fut tué au siège de Viana en 1507[4].

§. II. GEORGE D'AMBOISE, FRANÇOIS XIMÉNÈS.

Équilibre rompu. Prépondérance de la maison d'Autriche.

9. Dès qu'il fut délivré de César Borgia, Jules II, qui, n'ayant ni armée ni argent[5], avait trouvé le moyen de recouvrer la plus grande partie de la Romagne aussi promptement que l'exigeaient

[1] Jul. *Lib. Brev.* I, pag. 51 et 52.

[2] Guicc. *Hist. Ital.* VI. — Bonacurs. *Diar.*

[3] Sannaz. *Oper.* pag. 297.

[4] Bonacurs. *Diar.* — Guicc. VII. César laissait une fille dont le héros français, Louis de la Trémouille, demanda la main. Pourquoi choisissait-il cette princesse ? Lui même le dit un jour à ses amis : « Elle sort d'une maison où l'honneur des femmes n'a jamais été terni. » Quel témoignage en faveur de Lucrèce Borgia !

[5] « Exercitum equidem nullum habebamus, nec pecunias... » Jul. II, *epist. ad. reges Hispan.* 11 mai 1504.

les circonstances[1], fit de nouveau demander aux Vénitiens la restitution de Faenza et de Rimini. Le doge et le sénat persistaient à faire la sourde oreille. Il fallait en finir cependant, et d'autant plus vite que l'orgueilleuse République venait de faire la paix avec les Turcs, afin d'être libre de tourner tous ses efforts contre les Etats de l'Eglise[2]. D'ailleurs, il ne s'agissait pas seulement de reprendre aux Vénitiens Faenza et Rimini ; il fallait également arracher Ravenne et Pérouse aux Baglioni, et Bologne aux Bentivoglio. L'évêque d'Arezzo partit comme internonce pour la cour de Ferdinand et d'Isabelle, avec mission d'arriver à la conclusion de la paix entre l'Espagne et la France, avec cette réserve que, pour sauvegarder les droits du Saint-Siège, le Pape serait pris pour arbître souverain dans le litige relatif au royaume de Naples. Cette réserve fut notifiée à Maximilien d'Autriche, qui travaillait également à réconcilier Ferdinand et Louis XII, et de plus, à Louis XII lui-même[3]. Le roi de France commit la faute irréparable de ne pas se conformer à ce sage avertissement : il renonça purement et simplement, par le désastreux traité de Blois, 1504, à tous ses droits sur le royaume de Naples, croyant affermir par ce moyen des droits très-éventuels au duché de Milan. Il faut le louer pourtant de n'avoir voulu admettre les Vénitiens au bénéfice du traité qu'autant qu'ils ne porteraient aucune atteinte aux droits de l'Eglise[4]. Ce traité se complétait par un autre, entre l'Autriche et la France, lequel avait pour base le mariage de Claude, fille de Louis XII, avec Charles, neveu de Maximilien. Le Milanais était compris dans la dot de Claude. La France s'engageait en outre, lorsque Maximilien descendrait en Italie pour recevoir l'onction et la couronne impériales, à faire reconnaître ses droits de suzeraineté par Venise, et à ramener sous leur ancien gouvernement Crémone, Bergame, Vérone et Brescia[5]. Ces arrangements de

[1] «...Ea celeritate qua opus erat. » Jul. ubi supra.

[2] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 201.

[3] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 17 et 76.

[4] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 17, 25, 76, 162. — Mariana, xxviii, 7. — Guicc. vi. — Ferron. *in Ludovic.* xii.

[5] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 362. — Bonacurs. *Diar.* vi.

Louis XII avec l'Empire eurent pour conséquence le rappel de l'armée de secours qu'il avait envoyée au comte Palatin du Rhin Philippe contre les impériaux et les Bavarois. Privé de ce puissant patronage, le comte Philippe vit sa principauté mise à feu et à sang ; succombant sous le poids d'une lutte trop inégale, il se crut heureux, pour mettre fin à la guerre d'extermination qui lui était faite, d'obtenir de Maximilien les conditions de paix les plus onéreuses et les plus humiliantes[1]. A ce moment même où tout semblait conspirer à l'exaltation de la maison d'Autriche par-dessus toutes les autres maisons royales, la Providence lui procurait un nouvel élément de grandeur : Dieu retirait de ce monde la grande reine Isabelle, qui laissait par testament les trois couronnes de Castille, de Léon et de Grenade en héritage à sa fille Jeanne, mariée au fils de Maximilien l'archiduc Philippe, que ce même testament faisait régent des trois royaumes. Archiduc d'Autriche et de Bourgogne, présomptif héritier de la couronne impériale, en vertu de ses droits propres, Philippe était roi de Castille, de Léon et de Grenade au nom de sa femme et avait en perspective, du même chef, la succession d'Aragon et des deux Siciles. Christophe Colomb venait de mettre à la disposition de cette puissance formidable les richesses inouïes d'un nouveau continent[2] !

Népotisme mitigé, mais périlleux encore.

10. La Papauté seule, armée de son double pouvoir, spirituel et temporel, pouvait faire contre-poids à la domination de César menaçant d'absorber le monde. Il n'y avait pas à craindre — le coup de force exécuté contre Borgia le prouvait bien — que le neveu de Sixte IV commît la faute de compromettre la fortune de sa royauté temporelle par une condescendance trop grande à l'égard des anciens feudataires qui avaient tenu jusque-là captive la Papauté. Ce qu'il y avait à craindre, c'est que Jules II, imitant l'exemple de ses prédécesseurs, ne continuât cette tradition du népo-

[1] Guicc. *Hist. Ital.* vi. — Trithem. *Chron. Spanheim.* ann. 1504. — Nic. Basel. *Addit. ad Naucler.* — *Append. ad Sabel.* ann. 1504. — Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 46, 49 et 50.

[2] Bonacurs. *Diar. Oros.* iii. — Marian. xxviii, 11. — Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 259.

tisme qui ne dépouillait les possesseurs actuels que pour enrichir la famille du Pontife régnant. En ce cas, avec une monarchie élective, c'était créer une aristocratie hostile au pontificat suivant; ces souverains, créés par les prédécesseurs autour de la Ville Éternelle devaient infailliblement provoquer le triomphe de l'esprit républicain, dont les lettres avaient hâté le développement. Notre admiration pour Jules II ne saurait aller jusqu'à ne pas lui faire un reproche d'avoir, au début de son règne, cédé beaucoup trop facilement à ce penchant de la nature à l'égard des consanguins qui avait déjà causé tant de maux à l'Eglise. Quelques jours à peine après son avènement, il avait, nous l'avons dit, donné la pourpre cardinalice à deux de ses neveux, Clément de la Rovère et Galeotto de Frangottis. Il aimait tout particulièrement ce dernier, qui était fils d'une de ses sœurs; il est vrai de dire que ce jeune prélat justifiait l'affection de son vieil oncle par les admirables qualités du cœur et de l'esprit dont il était doué, par ses grâces, par ses mœurs, par sa bonté, par son savoir, qui lui valurent l'amour de tous les Romains, et bientôt après les larmes de tout un peuple sur son trépas subit. En mai 1504, Jules II fit adopter François-Marie de la Rovère, fils de son frère Jean, prince de Sinigaglia et Mondovio, qu'il avait nommé préfet de Rome, par Guid'Ubald de Montefeltro, duc d'Urbin, dont la sœur était mariée à Jean. Il assurait ainsi à sa famille la possession d'un des plus riches Etats de l'Italie. Les cardinaux voulurent d'abord résister à cette aliénation des droits de l'Eglise, qui détachait du patrimoine de Saint-Pierre, outre le territoire d'Urbin, les districts de Gubbio, de Pesaro, de Fossombrone, d'Urbania, de Bobbio, de Pergola, de Macerata et même de Fano, embrassant ainsi tout le pays, entre la Romagne au nord, la Marche d'Ancône au sud et l'Adriatique à l'est; mais le Pape parvint à dompter cette opposition[1], et la plupart des membres du Sacré-Collège signèrent la donation avec le Saint-Père. Les funestes conséquences de cette faiblesse se feront sentir plus tard.

11. A ce moment, Jules II occupe toute la scène : on ne voit que

Soumission des Vénitiens. Maladie de Louis XII.

[1] Jul. lib. II, *Bull. secret.* pag. 263.

lui. Les Vénitiens, effrayés de la récente alliance conclue entre Maximilien et Louis XII, fléchissent. Ils font humblement exposer à ces deux princes qu'ils ont enlevé Rimini et Faenza, non point aux Pontifes Romains, mais au plus scélérat des hommes, à qui le Pontife et tout le Sacré-Collège avaient fait cession absolue de leurs droits [1] ; et que, la coutume des Papes ayant toujours été de confier à des vicaires l'administration de ces villes, ils demandaient simplement qu'elles leur fussent laissées au même titre, attendu qu'ils croyaient avoir bien mérité de la république chrétienne. S'attachant à calmer les ressentiments de Jules II par de nouvelles concessions, après qu'ils l'avaient laissé se mettre en possession de Forli, dont ils auraient pu s'emparer à prix d'or, ils lui cèdent encore plusieurs places, Césène, Meldula et quelques autres qu'ils avaient prises depuis la mort d'Alexandre VI [2]. Ils lui envoient, dans l'espoir de le fléchir au sujet de Rimini et de Faenza, l'ambassade la plus brillante que leur République eût jamais fait partir à l'avènement d'un Pape pour lui jurer obéissance. Le neveu de Sixte IV, à qui les témoignages de dévouement et de soumission des rois et des peuples arrivaient de toutes parts, se sentit assez fort pour remettre à plus tard l'entiére délivrance des Etats de l'Eglise. Peu s'en était fallu qu'une mort prématurée ne lui ravît un précieux auxiliaire : l'état de Louis XII avait paru si désespéré, que les médecins déclaraient leur science impuissante, et que la reine Anne fut sur le point d'envoyer en Bretagne sa garde-robe et ses bijoux. Mais la Providence veillait : le roi se rétablit miraculeusement au mois de mars 1505 [3]. Jules II, sentant quelle insigne faveur était pour lui-même cette protection visible du ciel accordée à son allié, décréta de solennelles actions de grâces avec procession du Saint-Sacrement, auquel on attribuait la guérison inespérée du malade [4]. Il jugea cette circonstance favorable

[1] « Latroni perditissimo, in quem Pontifex universusque cardinalium senatus omnino jura transfuderant, eripuisse. » HIER. RUB. l. VIII.

[2] BONACURS. *Diar. Guicc.* VI.

[3] BONACURS. *Diar.* — FERRON. IV.

[4] JUL. *Lib. Bull.* XCIX.

pour reprendre la grande politique de la croisade prêchée contre les Turcs depuis un demi-siècle, et s'adressa dans ce but au cardinal-archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, légat du Saint-Siége en France et premier ministre de Louis XII.

Le cardinal d'Amboise, son administration, sa politique.

12. Georges d'Amboise, qui s'était vu sur le point, après la mort de Pie III, d'être nommé pape, consacrait désormais tous ses efforts à la prospérité du royaume dont il avait l'administration. Il continuait à remplir, avec le plus grand succès, ces hautes et difficiles fonctions. Dès le début, il s'était concilié l'amour du peuple en supprimant la taxe extraordinaire qu'on avait coutume de lever à l'avènement du roi ; depuis, il n'augmenta jamais les impôts, malgré les guerres désastreuses qui remplirent son ministère. La France dut encore à ce grand ministre plusieurs règlements utiles : il abrégea notamment la durée des procès et s'efforça de mettre un terme à la corruption des juges qui vendaient la justice au plus offrant. La réforme de la justice qui amena la création de deux parlements nouveaux, Aix et Rouen, l'établissement de l'inamovibilité des juges et la suppression de la vénalité des charges; l'amélioration des lois, qui conduisit à la rédaction des coutumes; l'honnêteté, l'économie, le développement de la prospérité intérieure, la protection de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des lettres et des arts, la recherche de la paix sous un monarque épris de renommée gnerrière, inspirèrent toujours sa politique, ou furent le but de son administration. S'il ne put empêcher Louis XII de se jeter dans les guerres malheureuses et ruineuses qu'il entreprit, il eut le génie d'adoucir les pertes et d'alléger les charges que cet esprit d'aventure infligeait à la Patrie. Ces grandes qualités de son premier ministre valurent au roi le surnom de « Père du peuple, » qui lui fut décerné par les Etats généraux de Tours en 1506 et qui est demeuré comme son titre de gloire le plus précieux[1]. George d'Amboise semble avoir pris pour modèle la sage conduite de Suger : le ministre de Louis VII avait désapprouvé le départ de ce prince pour la croisade ; le ministre de

[1] Claud. e Seyss. *Vit. Ludovic.* xii ; et alii.

Louis XII plus heureux sut empêcher son maître de s'engager dans ces lointaines expéditions en Orient. Les idées du temps ne permettaient plus de les organiser avec l'action commune de toute la Chrétienté. Quelques auteurs, pour des motifs honorables, il est vrai, blâment cette attitude éminemment patriotique du cardinal[1] ; Jules II ne la lui pardonna jamais : il s'en fit une arme contre Louis XII après la mort du ministre[2]. L'Histoire impartiale a pleinement réhabilité la mémoire du grand homme d'Etat. Lancer à ce moment la France dans une croisade contre les Turcs, eut peut-être été une faute grave. L'Espagne venait de violer le traité de Blois. Ferdinand faisait une tentative contre Narbonne. Il fallut envoyer la Trémouille, qui parvint à repousser l'ennemi. Mais la guerre n'en était pas moins près d'éclater : Gonsalve de Cordoue avait envoyé des troupes auxiliaires à Pise, et la diplomatie espagnole intriguait de toutes façons pour expulser les Français du duché de Milan[3]. Enfin, grâce à l'entremise du Saint-Siège, la paix se rétablit. La principale condition était que Ferdinand épouserait la sœur du comte de Foix, fille de la sœur de Louis XII. Celui-ci transmit à la fiancée les droits controversés sur le royaume de Naples, sous cette réserve que Ferdinand n'entrerait en possession de la dot de sa femme, qu'autant que le roi de France mourrait sans postérité ; comme aussi, dans le cas où le roi d'Espagne n'aurait pas d'enfants de son second mariage, Naples devait faire retour à la couronne de France. Il fut en outre convenu que les armes de la France et celles de l'Espagne réunies mettraient le comte de Foix en possession du royaume de Navarre, après en avoir expulsé la famille d'Albret[4].

Débuts du cardinal Ximénès, gloire de l'Ordre séraphique.

13. Ferdinand le Catholique avait pour conseiller et pour ministre d'Etat le célèbre cardinal François Ximénès de Cisnéros. Né dans la Castille en 1436 dans une humble condition, — son père

[1] Burchard. *Diar.* anno 1504.
[2] Jul. l. XIX, *Bull. secr.* pag. 137.
[3] Bonacurs. *Diar.*
[4] Jul. l. III, *Brev.* pag. 250. — Bonacurs. *Diar. Guicc.* vi. — Marian. xxviii, 14. — Paris. e Gress. *Diar.* tom. I, pag. 407.

était receveur des décimes — François Ximénès par ses seuls mérites s'était élevé graduellement au faîte de la considération. Devenu, dans la première phase de sa vie, grand vicaire de Pierre Gonzalès de Mendoça, archevêque de Séville et plus tard de Tolède plus connu sous le nom de cardinal d'Espagne, il avait activement secondé ce grand prélat dans les importants services qu'il rendit à Ferdinand et à Isabelle pendant la guerre contre les Maures de Grenade, comme aussi pour la fondation du magnifique collège de Sainte Croix à Valladolid et de l'hôpital de Tolède. Néanmoins, à l'âge de 50 ans, il quitta sa position auprès du cardinal d'Espagne pour entrer chez les Franciscains. Il devint en peu de temps un des hommes marquants de cet ordre, comme professeur de droit à Salamanque et comme prédicateur, plaida devant les tribunaux ecclésiastiques à Rome, fut nommé en 1492, à son retour en Espagne, confesseur de la reine Isabelle, devint deux ans après provincial des Franciscains, puis en 1495 fut le successeur de Mendoça à l'archevêché de Tolède. Ce poste était le plus considérable de l'Espagne ; les titulaires étaient depuis quatre siècles les conseillers et les guides de la couronne de Castille ; il fallut des lettres du Pape pour le décider à l'accepter. Dès lors, Isabelle lui confia l'administration de la Castille, que Ferdinand lui conserva après la mort de cette princesse, en le nommant en outre grand inquisiteur. Il lui fit donner plus tard le chapeau de cardinal. « C'était, » disent ses biographes, « un homme d'un caractère austère, d'une grande sevérité, mais juste ; il avait un courage à toute épreuve, une connaissance profonde des hommes et des choses de son pays, l'esprit le plus vaste, le dévouement le plus sincère à ses maîtres. » Un lettré d'ailleurs, qui fit beaucoup pour les lettres et publia bientôt à ses frais une magnifique bible, dite la *Polyglotte d'Alcala de Hénarès* ; il dota cette ville d'une université comparable à celle de Salamanque et qui devait l'égaler.[1]

Grand ministre. Le port d'Oran occupé par les Espagnols.

14. Ximénès sentait que les Maures de Grenade, quoique soumis, saisiraient toutes les occasions de se révolter contre les rois catho-

[1] Gomes. *de reb. gest. card. Ximen.* passim.

liques : on ne pouvait pas espérer qu'il n'y eût aucune tentative de relèvement de la part d'un Etat qui n'avait pas compté moins de trois millions d'habitants, qui pendant plusieurs siècles avait eu la plus haute prospérité par l'agriculture et surtout par l'industrie, dont les soieries et les étoffes étaient encore les premières du monde. Il voulait conjurer ce réveil de la nation vaincue, en lui ôtant tout espoir de secours de ses coréligionnaires, qui possédaient le nord de l'Afrique. De là ses instances de toutes les heures pour obtenir de Ferdinand des expéditions contre le Maghreb[1]. Il fut enfin décidé qu'on s'emparerait de Mers-el-Kébir, qui est le port d'Oran. Mers-el-Kébir, dont le nom signifie « le grand port, » était aux yeux des Maures la position la plus importante du littoral africain, comme Alméria, c'est-à-dire « le port, » avait été pour eux la position la plus importante du littoral européen dans l'ouest. A vouloir sérieusement couvrir Alméria et Grenade, il fallait prendre Mers-el-Kébir. Une flotte de six trirèmes, accompagnée de plusieurs autres navires grands et petits, partit avec cinq mille hommes. Don Diègue Fernand de Cordoue, capitaine de la garde du roi, avait le commandement supérieur de l'expédition ; la conduite de la flotte était confiée à Raymond de Cardone. Le départ eut lieu de Malaga dans les derniers jours du mois d'août 1505. Le trois des ides de septembre, malgré la tempête, on était aux abords de Mers-el-Kébir. L'entrée du port se trouvait défendue par une redoute hérissée de canons. La côte est fort irrégulière, à dents de scie entre des criques où le fond manque ; le temps était mauvais, la mer grosse ; plus de trois mille Maures étaient là pour s'opposer au débarquement. Emporté par un courage qui ne sait pas attendre, un chevalier, Pédro Lopez de Zagala, s'élance et gagne la terre ferme. Toute l'armée le suit. Le combat s'engage ; les Maures sont rejetés sur Oran, laissant dans Mers-el-Kébir une garnison de quatre cents hommes. Elle tient trois jours, perd son commandant, voit les feux de ses batteries éteints par les ravages[2] des ca-

[1] « Non discedebat a Catholici regis latere... Regi crebris sermonibus suadere instituit ut in Africam arma verteret. » MARIAN. XXVIII, 15.

[2] MARIAN. ubi supra.

nons espagnols, et finit par rendre la place pour obtenir la vie.

15. Cette descente victorieuse des Espagnols sur la côte Barbaresque coïncidait avec les progrès des armes portugaises dans les Indes. Pris entre deux feux, pour ainsi dire, Kansou, sultan d'Egypte, envoya au Pape, avec des lettres menaçantes, le frère mineur qui avait la garde de la montagne de Sion. La réponse des deux rois et de Jules II, pleine de fermeté, de mesure et d'élévation fit comprendre au sultan que ses menaces n'inspiraient aucune crainte[1]. La malencontreuse intervention de l'Egyptien ne fit que stimuler le zèle de Ximénès : il conçut le projet de former une ligue et de tenter un suprême effort pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Gémissant sur la tiédeur des autres puissances catholiques, il provoqua dans ce but la triple alliance de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal ; il obtint en outre de Philippe d'Autriche, mari de Jeanne la Folle, l'engagement de verser entre les mains du roi d'Angleterre une forte somme qui serait affectée aux dépenses de l'expédition. Jules II chargea du recouvrement de ce subside l'évêque de Léon, celui de Salamanque, et l'administrateur du diocèse d'Utrecht, qui sera pape dans la suite sous le nom d'Adrien VI[2]. Malheureusement, des complications politiques inattendues empêchèrent l'exécution de l'entreprise projetée par Ximénès pour la délivrance de Jérusalem. La pensée, disons mieux, l'espoir de la Croisade s'éteignait en même temps dans une âme plus vaste, sinon plus élevée, sur un autre point de l'Espagne catholique. On ne saurait avoir oublié qu'en se proposant la découverte d'un monde, Christophe Colomb avait eu pour but ultérieur la conquête ou le rachat de la Terre-Sainte. Après douze ans d'incomparables succès et de revers incomparables, il venait de rentrer dans sa patrie d'adoption. Huit fois il avait franchi l'Atlantique, où nul homme ne s'était jamais aventuré. Au retour de son troisième voyage, il portait des fers, seule récompense à la hauteur du génie

Son projet de croisade.

[1] Barros. viii, 2.

[2] Osor. iv. — Gomes, *de reb. gest. Ximen. card.* iii. — Wading. tom. VIII, anno 1506, num. 73, ex scrinio Complutensi. — Jul. *Bullar. secret.* xcix, pag. 242.

chrétien, n'était l'ingratitude ! Et maintenant il revenait pour épuiser la coupe amère, dénué de tout, jouet d'une politique astucieuse et rapace, brisé par les déceptions et les infirmités, ayant irrémédiablement perdu la glorieuse rançon du Saint-Sépulcre ! Il allait affluer en d'autres mains et pour une autre destination, cet or dont il avait ouvert la source. La garantie du droit et le souffle de l'inspiration semblaient avoir disparu le 29 novembre 1504, avec cet esprit supérieur nommé la Grande Isabelle. Le 20 mai 1506 achèvera de mourir, dans une chambre d'auberge, celui qui fut Christophe Colomb !

Mort du cardinal de Gurk et de Pierre d'Aubusson.

16. Le 7 septembre 1505, la mort priva le Sacré-Collége d'un de ses membres les plus éminents, Raymond, évêque de Gurk en Carinthie, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie-Neuve. Il succombait aux fatigues de sa glorieuse légation de trois ans en Suède, en Danemark et dans le nord de l'Allemagne. Ces trois années de travaux apostoliques avaient eu pour résultat la cessation de la guerre désastreuse que faisaient les Etats scandinaves à la ville de Lubeck, capitale de cette ligue hanséatique naguère si florissante, qui comptait, au moment de sa plus grande prospérité, jusqu'à quatre-vingt villes du littoral, depuis l'opulente et puissante Véliki-Novogorod jusqu'à Naples la belle, et dont la découverte récente de l'Amérique et l'extension du commerce maritime précipitaient la dissolution. Cette guerre de Lubeck contre les Danois avait menacé tout le bassin de la Baltique d'une conflagration générale. Le cardinal de Gurk fut enseveli à Viterbe. Tous les auteurs contemporains font le plus grand éloge de ses rares qualités de diplomate, de son caractère intègre, de la pureté de ses mœurs[1]. Déjà en 1503 l'Eglise avait eu à pleurer la perte irréparable du célèbre cardinal Pierre d'Aubusson, grand-maître des chevaliers de Rhodes, que ses exploits et ses victoires contre les Turcs avaient fait surnommer le « Bouclier de la Chrétienté, » après qu'il eut soutenu ce fameux siége de 1480 auquel Mahomet II employa plus de cent mille hommes, et que ses troupes décimées furent obligées de lever en

[1] Krantz. *Wandal.* xiv, 30, 31. — Magnus, *Hist. Goth. et Suev.* xxiii. — Trithem. *Chron. Spanheim.* ann. 1505.

toute hâte. Sur la fin de sa vie, d'Aubusson devait commander une nouvelle croisade contre les Ottomans; mais l'entreprise ne s'exécuta pas. Il avait eu pour successeur à la grande maîtrise de Rhodes Aymeri d'Amboise, frère aîné du cardinal premier ministre de Louis XII ; ce prince lui avait fait don en cette circonstance de la parcelle de la vraie Croix et de l'épée avec lesquelles saint Louis fit son expédition de Syrie[1]. Ces deux vides faits par la mort dans le Sacré-Collège avaient été d'autant plus sensibles à Jules II qu'il perdait dans ces deux grands hommes deux auxiliaires entièrement dévoués à sa personne. Les autres anciens cardinaux étaient en général sourdement réfractaires à sa direction ; quelques-uns même nourrissaient des sentiments hostiles.

17. La prudence lui commandait d'augmenter dans le Sénat de l'Eglise le nombre de ses partisans. Le 1er décembre 1505 il proposa l'agrégation de dix membres nouveaux ; les titulaires actuels, après beaucoup de résistance, consentirent enfin à la promotion de neuf sur dix, et cette promotion laborieuse se fit le 12 décembre. Les élus furent Charles de Carreto des marquis de Finale, près de Gênes, archevêque *in partibus* de Thèbes ; Marc de Savone, de l'ordre des frères Mineurs, évêque de Sinigaglia, qui commandait à ce moment le château Saint-Ange ; le breton Robert, évêque de Rennes, alors orateur de la reine Anne ; Léonard de la Rovère, de Savone, évêque d'Agen et neveu du Pape ; Antoine Ferreri, de Savone également, évêque de Gubbio, maître de la maison apostolique ; François de Castello de Rico, originaire d'Imola, évêque de Pavie, trésorier pontifical; Gabriel de Fano, évêque d'Urbin, l'un des deux secrétaires de Jules ; Fatio, de Viterbe, évêque de Césène, aumônier du Pape ; Sigismond de Gonzague, protonotaire apostolique, cousin du marquis de Mantoue. Le dixième qui ne fut pas admis, était un autre protonotaire apostolique, le gênois Bandinelli Sauli, dont la famille voyait naître trente ans après cet Alexandre Sauli, qui devint évêque d'Aléria et fut l'apôtre de la Corse[2], dont il

Promotions et translations cardinalices.

[1] Bosius, *Hist. eq. Hierosol.* 2 part. xvi.

[2] Jul. *Lib. Brev.* i, pag. 408. — Felix Contel. *Eleuch. card.* — Paris. e Grass. t. I, pag. 246.

convertit et civilisa les peuplades demi-sauvages. Une nouvelle promotion de quatre cardinaux, trois français et un espagnol, fut faite le 17 mai 1507. Elle comprenait François de la Trémouille, cardinal d'Auch, Réginald de Prie, cardinal de Bayeux, Louis d'Amboise, cardinal d'Albi, et le grand ministre de Castille, François Ximénès de Cisnéros, cardinal de Tolède ou d'Espagne. La même année, le cardinal Raphaël, du titre de Saint-Georges, fut promu à l'Eglise de Sabine, vacante par le décès du cardinal de Récanati ; le cardinal de Sainte-Croix à celle de Frascati ; le cardinal de Saint-Malo à celle d'Albano, de laquelle le cardinal d'Alexandrie était transféré à l'Eglise de Préneste, que la mort du cardinal de Sainte Praxède avait récemment laissée vacante [1].

§. III. LES TYRANS ITALIENS ATTAQUÉS PAR LE PAPE.

Soumission de Pérouse. Itinéraire de Jules II.

18. En 1506, une expéditition est décidée en consistoire secret pour la délivrance de Pérouse, opprimée par Jean-Paul Baglioni, et pour celle de Bologne, où règne Jean Bentivoglio. Le Pape a résolu de marcher lui-même à la tête de l'expédition, afin qu'elle soit moins sanglante. Le 26 août, après avoir établi le cardinal Jean-Antoine d'Alexandrie légat à Rome pendant son absence, il se met en route avec vingt-quatre cardinaux et quatre-cents gens d'armes [2]. Il passe par Formélo, Népi, Civita Castellana, où il reçoit les envoyés de Florence et de Louis XII, qui lui promettent des secours. Là se présente encore celui de Bentivoglio, qui repousse arrogamment, au nom de son maître, les conditions de paix proposées. Il poursuit, par Viterbe, Montefiascone, dont il fait réparer la citadelle, Urbevetana, où le marquis de Mantoue lui fait annoncer qu'il doit se rendre à Pérouse pour se réunir aux pontificaux contre le tyran de Bologne. L'oppresseur de Pérouse, Paul Baglioni, abandonné de tous les siens au moment du danger, est tellement effrayé de l'approche du Souverain Pontife qu'il implore sa

[1] PARIS. E GRASS. pag. 217, 346.
[2] PARIS. E GRASS. *Itiner. Jul. II*, pag. 18, 19.

clémence par l'entremise du duc d'Urbin; Jules II lui pardonne: Pérouse, étant rentrée sous la domination de l'Eglise, recouvre ses magistrats républicains et ses franchises municipales. Le 12 septembre, le Pape et l'armée pontificale prennent solennellement possession de cette ville[1]. Deux jours après, Jules II écrit au gouverneur français du milanais de porter ses troupes sur le territoire de Bologne, en lui donnant l'assurance que l'empereur ne paraîtrait pas en Italie de cette année. Les ennemis du Saint-Siège avaient répandu la fausse nouvelle que Maximilien avait déjà franchi la frontière vénitienne, espérant par là retenir les Français dans le Milanais et faire renoncer les pontificaux à leur expédition. Le 17 septembre, le marquis de Mantoue arrive à Pérouse avec les renforts qu'il amène. Jules II gagne bientôt Urbin par Gubbio. Il apprend là que les Français s'avancent contre Bologne au nombre de dix mille fantassins et de mille cavaliers ; aussitôt il envoie son camérier avec ordre de n'accepter que sept cents cavaliers et cinq mille fantassins. Il se rend ensuite à Macerata, puis à Saint-Marin, où il reçoit une lettre de Louis XII qui lui promet sa visite au commencement du carême de 1507, s'il demeure à Bologne jusqu'à cette époque. Le 2 octobre Jules est à Césène, où Antoine de Cugna lui fait part de la mort de l'archiduc Philippe d'Autriche, roi de Castille, de Léon et de Grenade du chef de sa femme Jeanne la Folle, évènement considérable qui met la Castille sous la régence de Ferdinand et qui assure la succession d'Espagne à Charles, depuis Charles-Quint, petit-fils de ce prince et d'Isabelle.

Le tyran Bentivoglio réduit. Le Pape entre à Bologne.

19. Le Pape traverse ensuite Forlimpopoli et s'arrête à Forli. Bentivoglio, qui règne à Bologne par le sang et la terreur, ne se sent nullement sûr de l'appui des siens contre le danger qui le menace: il essaie d'un accommodement, mais en faisant ses conditions. Il est trop tard; le Pape répond, le 10 octobre, par une bulle qui le déclare rebelle ainsi que ses partisans, livre leurs biens à la spolation légale, leurs personnes à la captivité ; il menace les habitants de Bologne d'anathème et d'interdit, si dans neuf jours le

[1] Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II*, pag. 25, 36. — Adrian. card. *Itiner. Jul. II*. — Bonacurs. *Diar.*

tyran n'est pas chassé ou fait prisonnier, et s'ils n'ont pas eux-mêmes fait leur soumission au Saint-Siège[1]. Les jours suivants, Castro di San-Pietro et quelques autres places du Bolonais se rendent à l'armée pontificale. Jules, ne voulant pas affronter les Vénitiens, qui occupent en force la route de Faenza, se jette sur la gauche dans les gorges de l'Apennin vers Castro-Charo et Mudiano, fait plus de deux milles à pied au milieu de rochers impraticables, et gagne Imola malgré les dangers et les difficultés[2]. Le duc de Ferrare vient le rejoindre dans cette ville. Bentivoglio tente une seconde fois de sortir de la situation par l'entremise du marquis de Mantoue, son parent, qui a le commandement des troupes pontificales. Le Pape est inflexible, et le Mantouan, froissé de ce refus, se retire. Il est remplacé par Marc-Antoine Colonna, qui était arrivé à la tête du renfort envoyé par Florence. Les Bolonais, que pousse Bentivoglio, veulent gagner du temps et font demander par ambassade une prorogation de l'ultimatum, espérant que le temps qui est beau va changer et que les Français, qui ont atteint Modène, seront retardés dans leur marche; leur requête est repoussée. Effrayés de cette attitude énergique du Pape, ils forment le dessein de secouer le joug de Bentivoglio. Celui-ci traite avec le lieutenant de Louis XII, se met corps et biens avec ses partisans sous la protection du roi de France, et demande au Souverain Pontife, qui consent, de ratifier ces conditions. Les pontificaux faisaient leurs préparatifs pour entrer dans la ville, lorsque des incidents inattendus changent la face des choses, et la faction de Bentivoglio se dispose à soutenir un siège en règle. A cette nouvelle, Jules II indigné livre Bologne aux Français, avec permission d'en disposer à leur guise. Bentivoglio cette fois s'enfuit nuitamment avec ses fils au camp même des Français, et les habitants de Bologne font leur soumission au Saint-Siège, le 2 novembre 1506. Le jour de la Saint-Martin, Jules II, l'épée au poing, parcourt triomphalement les rues et les places de la ville, dont il rétablit les anciennes libertés[3].

[1] Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II*, pag. 25, 62. — Jul. *Lib. Bull.* xlviii, pag. 6.
[2] Bonacurs. *Diar.* — Paris. e Grass. pag. 59. — Adrian. card. *Itiner. Jul. II.*
[3] Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II*, pag. 61, 81.

Complications politiques. Retour triomphal à Rome.

20. Pérouse et Bologne recouvrées, le belliqueux suzerain, l'énergique Pontife voulait mener à bonne fin l'entière délivrance des Etats de l'Eglise et reprendre aux Vénitiens les places qu'ils occupaient dans l'ancienne Flaminie[1]; mais des complications politiques, soulèvement du peuple génois contre la noblesse, discorde entre Gênes et Savone, Louis XII refusant de se conduire d'après ses conseils, commencèrent à l'indisposer contre ce prince et le privèrent du secours des armes françaises[2]. L'horizon s'assombrissait d'ailleurs de tous côtés. Louis XII avait promis en mariage sa fille Claude, avec le duché de Milan pour dot, à Charles, fils de Philippe le Beau et petit-fils de l'empereur Maximilien. Les Etats du royaume intervinrent : ils ne voulaient pas permettre qu'on détachât de la couronne un aussi riche fleuron que le Milanais ; ils craignaient que Charles n'essayât plus tard, du chef de sa femme, d'annexer la France à son empire qui allait embrasser l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie, ce qui mettrait la nation dans la nécessité de recommencer une autre guerre de cent ans, comme à l'époque d'Edouard III. Une députation solennelle supplia le roi de rompre tout projet de mariage de Claude de France avec Charles d'Autriche, et d'unir cette princesse à François, duc d'Angoulême, héritier présomptif du trône, en vertu de la loi salique[3]. Il ne fut pas possible à Louis de rejeter cette juste demande de son peuple, et Jules II lui-même ne put s'empêcher de proclamer la sagesse de sa conduite[4]. Cette rupture du traité d'Haguenau n'en eut pas moins de fort graves conséquences et fut l'origine de la guerre du Milanais si désastreuse pour la France[5]. Préoccupé de la tournure que prenaient les affaires, Jules II, alléguant pour raison la résistance de Louis XII à ses conseils au sujet des troubles de Gênes, se prétendit dégagé de la parole qu'il avait donnée d'attendre le roi de France à Bologne jusqu'au carême, régla pour le mieux toutes

[1] GUICCIARDIN. VII.
[2] JUL. *Lib. Brev.* I, pag. 465.
[3] BONACURS. *Diar.* — MARIAN. XXIX, 4.
[4] JUL. *Lib. Brev.* VI, pag. 338.
[5] NIC. BASEL. *Addit. ad. Chron. Naucler.*; et alii.

choses dans cette ville et la quitta subitement, contre l'attente générale, le 22 février 1507. Le 27 du mois de mars il était de retour à Rome, rapportant la gloire d'une expédition dans laquelle il avait délivré deux provinces de la tyrannie sans coup férir et sans une goutte de sang versé. Le lendemain, qui était le dimanche des Rameaux, après avoir officié pontificalement à Sainte-Marie-du-Peuple, le vainqueur de Baglioni et de Bentivoglio, libérateur de Pérouse et de Bologne, se rendit en triomphe à son palais, au milieu d'un cortège de vingt-six cardinaux, aux acclamations de tous les Romains[1].

Mouvements républicains comprimés à Gênes.

21. A Rome, Jules II pouvait attendre patiemment et sans crainte l'issue de l'expédition française en Italie. Il réserva pour un temps plus opportun la revendication de Ravenne et de Faenza, Louis XII ayant fait alliance avec les Vénitiens pour les empêcher de s'unir à l'empereur, qui réclamait le Milanais, et à la faction populaire qui s'efforçait de restaurer l'ancienne république de Gênes[2]. Toute l'Italie était en suspens, dans la crainte d'une conflagration générale. On soupçonnait le roi de France d'avoir fait ses grands préparatifs de guerre non seulement pour réduire les Génois, mais surtout pour soumettre la Péninsule à sa domination[3]. On allait même jusqu'à dire qu'il passait les Alpes avec le secret dessein de renverser le pape actuel, qui, d'origine plébéienne, avait intercédé auprès de lui en faveur des républicains de la Ligurie, et de le remplacer par son premier ministre le cardinal d'Amboise. En réalité, les relations entre Jules et Louis étant plus près d'une rupture que de l'étroite amitié qui les unissait naguère, cette rumeur ne pouvait que produire une profonde sensation[4]. Les premiers troubles à Gênes avaient eu lieu au mois de juin 1506 ; et le roi, pour apaiser les plébéiens, avait décidé qu'on leur accorderait à l'avenir un tiers des magistratures publiques. Les séditieux voulaient

[1] Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II*, Ms. arch. Vatic. pag. 135-163.

[2] Basel. *Addit. ad Chron. Naucler.* — Guicciardin, vii.

[3] Basel. *Addit. ad Chron. Naucler.*

[4] Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II.* — Ludov. Cavit. *Hist. Cremon.* — Guicciardin. vii.

plus: ils prétendaient chasser la noblesse et rétablir la république. Paul de Novi, fils d'un teinturier, fut proclamé doge, et l'on tenta d'enlever aux Grimaldi la citadelle de Monaco. Dans ces circonstances, Louis XII dut prendre en main la répression des rebelles [1]. Ceux-ci s'étaient bercés de l'espoir que l'empereur les couvrirait de son patronnage. Trompés dans leur attente, ils se rendirent sans conditions, après une faible résistance de huit jours. Paul de Novi et Démétrius Justiniani subirent la peine capitale ; eux seuls portèrent le châtiment de tous les coupables. Le vainqueur dans sa clémence fit grâce à tous les autres conjurés. Des châteaux-forts furent bâtis, et désormais Gênes ne put battre monnaie qu'à l'effigie des rois de France. La Ligurie, dépouillée de son autonomie d'autrefois, était réduite à l'état de province française [2]. Au début des troubles, Jules II les avait désapprouvés : il avait même donné le conseil à ses compatriotes de Savone d'arrêter Jérôme Doria, par l'entremise duquel Octavien Fregosi cherchait à les entraîner à la révolte contre le roi de France ; mais plus tard, il ne put qu'éprouver un vif déplaisir de voir sa patrie asservie à l'étranger [3]. Toutefois, il sut dissimuler ce pénible sentiment, Louis XII, quelques jours après son entrée à Gênes qui eut lieu le 29 avril 1507, ayant repris aussitôt la route de ses Etats et licencié ses troupes, ce qui mettait à néant les soupçons que son expédition avait fait concevoir [4].

Coup d'œil sur l'Orient. Ismael en Perse.

22. D'ailleurs une nouvelle tempête montait à l'horizon, et celle-ci venait de l'Allemagne. Maximilien à la diète de Constance venait de demander aux princes des secours d'hommes et d'argent « pour restaurer en Italie l'antique splendeur de l'Empire [5]. » Jules II voulait avant tout, même avant la constitution de la nationalité italienne, la délivrance entière des Etats de l'Eglise: il se fit l'intermédiaire de la paix entre l'Empire et la France unie aux Vénitiens.

[1] Bonacurs. *Diar.* — Bizar. *Hist. Gen.* xviii. — Aug. Just. viii. — Foliet. xii. Guicciardin. vii.

[2] Barthol. Senareg. *de reb. Genuens.*; in *Rer. Ital.* tom. XXIV ; et alii.

[3] Bizar. *Hist. Gen.* xviii.

[4] Bartholom. Senareg. *de reb. Genuens.*; in *Rer. Italic.* tom. XXIV; et alii.

[5] « Ut veterem imperii Germanici splendorem in Italia instauraret. » Basel. *Addit. ad Naucler.*

Au roi Louis XII, il envoya comme légat Antonioto Gentilis de Palavicini, cardinal du titre de Sainte Praxède ; à Maximilien, Bernardin de Carvajal, du titre de Sainte-Croix[1]. Le grand argument était, comme toujours, la nécessité de la croisade contre les Turcs. Le moment était d'ailleurs propice. Une dynastie nouvelle venait d'être fondée en Perse par Ismaël Ier. Il était fils d'un gouverneur du Chirvan, province formée au bord de la mer Caspienne, de la partie la plus belle et la plus riche de l'Albanie des anciens. Son grand-père, qui portait aussi le nom d'Ismaël, s'était rendu fort célèbre en son temps dans la secte des Sophis ou Mystiques ; il prétendait descendre d'Ali par Mousa, le dernier des imans légitimes ; il avait la réputation d'un saint, et Tamerlan pour ce motif lui accorda la vie, plus la liberté d'un grand nombre de prisonniers. Les Sophis, qui eurent pour premier apôtre Abou Saïd-Aboul-Cheir au VIIIe siècle, avaient rapidement formé le rite le plus répandu de la grande secte musulmane des adeptes d'Ali, auxquels les disciples d'Aboubekr, se proclamant Sunnites ou conservateurs de la vraie tradition, et se disant seuls orthodoxes, ont donné le nom de Chyites ou hérétiques, mais qui s'appellent eux-mêmes Adéliés, c'est-à-dire partisans de la justice. Les Sophis professent une sorte de déisme ou plutôt de panthéisme, qui n'accepte le Coran que comme livre de morale et rejette le dogme musulman à peu près tout entier ; ils se distinguent par un genre de vie ascétique. Ismaël Ier sortit de sa province vers 1500, secoua le joug de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, s'empara de Tauris, de l'Irak, du Farsistan, du Kourdistan, du Diarbékir, en un mot de toute la Perse, et s'assit sur le trône d'Ouzoum-Haçan, plus connu sous le nom d'Uzum-Cassan, dont il était le petit-fils par sa mère et dont la succession venait d'occasionner pendant trente ans de sanglantes guerres civiles, qui s'étaient termiuées par la chute d'Alvant, dernier prince de la seconde dynastie turcomane[2]. Ouzoum avait été l'un des plus redoutables adversaires de Mahomet II ; Ismaël allait reprendre la même politique contre Bajazet II.

[1] PARIS E GRASS. *Itiner. Jul. II*, pag. 193, 196 et 206.

[2] BARROS. *Dec.* 2, lib. X, c. 6 ex scriptis Persarum et Arabum.

L'empereur Maximilien tente d'envahir l'Italie.

23. Jules désirait ardemment mettre à profit cette circonstance pour déchaîner la croisade contre la puissance des Osmanlis; mais l'empereur résistait à ses exhortations et repoussait les conditions de paix offertes par Louis XII. Maximilien, jetant du haut des Alpes un regard de convoitise sur les riches plaines de la Péninsule, brûlait du désir d'y descendre avec ses légions. Sur l'Adige, à Trente, autrefois ville libre et fief immédiat de l'empire, achetée par l'Autriche à l'évêque en 1363 et annexée au Tyrol, il passa la revue solennelle des troupes, comme avaient coutume de la passer les rois des Romains, au moment d'entrer en Italie pour y recevoir la couronne impériale. Il écrivit ensuite au Pape et aux cardinaux qu'il se mettait en route pour Rome, afin d'obtenir le sacre de la main du Vicaire de Jésus-Christ; il promettait de mettre ses armes au service de la dignité et de la grandeur du Saint-Siège. Jules II lui répondit qu'il soulèverait dans la Péninsule une véritable tempête s'il s'avançait à la tête d'une armée : Le plus sage était ou de licencier ses troupes, ou de les tourner contre les ennemis du nom chrétien; enfin, pour l'arrêter dans sa marche, il le déclarait empereur élu[1], Maximilien essaya néanmoins de faire irruption en partie par les passages des Alpes rhétiques, en partie par ceux des Alpes carniques. Repoussés à Pietra-Castro par les Français que commande Trivulce, les impériaux, conduits par le margrave de Brandebourg, tentent ensuite de s'ouvrir un passage à travers la Vénétie[2]. Jusqu'au retour de Maximilien en Allemagne, la guerre se continue avec des chances égales de part et d'autre; puis son armée se laisse tailler en pièces par les Vénitiens sur la Piave, à Cadore. Les vainqueurs, tant au prix de l'or que les armes à la main, soumettent Trieste et le comté de Gurk[3]. Les Français de leur côté, comme alliés de Venise, campaient sur le territoire de Mantoue, de peur que le marquis Jean-François II de Gonzague ne remuât en faveur des impériaux. Aux prises avec ces difficultés sur la frontière italienne, compliquées au

[1] Surit. viii, 16. — Cavit. *Hist. Cremon.* ann. 1508. — Marian. xxix, 12.
[2] Paul. Jov. *Epitom.* ix.
[3] Nic. Basel. *Addit. ad Naucler.* — Surit. viii, 18. — Paul Jov. *Epitom.* ix.

Nord de l'alliance de Louis XII avec le duc de Gueldre contre son petit-fils Charles, comte de Flandre, successeur de Philippe le Beau, Maximilien se rendit aux exhortations du cardinal-légat Bernardin Carvajal, et, vers le milieu du mois de juin 1508, convint d'une trêve de trois ans avec Louis XII et le doge Zacharie Contarini; sur la fin de l'année il conclut la paix avec la France, à l'exclusion de Venise[1].

Isolement de Venise. Ligue de Cambrai.

24. Les Vénitiens se trouvaient isolés. Jules II leur adressa une nouvelle demande en restitution des villes qu'ils avaient détachés des Etats de l'Eglise. « J'aurais désiré, leur écrivait-il à cette occasion, que votre République eût part au traité qui vient d'être conclu, afin de pouvoir déchaîner la croisade contre les Turcs, à la faveur de la pacification générale de la Chrétienté; mais Maximilien et Louis XII, et avec eux Ferdinand d'Aragon, prétendent que vous devez d'abord rendre les territoires que vous leur avez pris, si l'on veut que la guerre contre les Infidèles puisse être entreprise en toute sécurité[2]. » L'alliance qui venait d'être formée par l'empereur, le roi de France, le roi d'Aragon et le Pape contre la république de Venise, est demeurée célèbre sous le nom de « Ligue de Cambray. » Elle fut négociée dans cette ville le 10 décembre 1508, dans une entrevue entre le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, régente de Flandre au nom de son neveu Charles, le futur Charles-Quint. A leurs délibérations assistaient les ambassadeurs des autres princes intéressés[3]. La France et l'Empire s'engageaient à faire en commun la guerre aux Vénitiens, et le Pape à la propager par tous les moyens en son pouvoir[4]. Louis XII et Ferdinand, que les Florentins et les Pisans avaient pris pour arbitres de leurs démêlés, vendirent à Florence pour cent mille florins d'or la malheureuse Pise, qui avait recouvré quelque indépendance en 1494, à la suite de l'expédition de Charles VIII. Le prétexte fut que ce sacrifice était indispensable à la paix de l'Italie; en réalité, ces

[1] Surit. x, 19 et 27.
[2] Jul. *Lib. Brev.* viii. Ext. hæc epist. typis cusa Rom. ann. 1607. — Ferr. iv.
[3] Bonacurs. *Diar.* — Surit. viii, 27.
[4] Basel. *Addit. ad Naucler.* — Marian. xxix, 15.

deux princes battaient monnaie sur le malheur des Pisans, et croyaient s'assurer par l'exaltation de Florence un puissant auxiliaire contre Venise[1]. Il s'en fallut de peu qu'une conjuration ourdie par les Bentivoglio ne fît échouer la Ligue : ils essayèrent de faire empoisonnner le Pape et son neveu le cardinal Galeotto. Ils ne réussirent pas dans leur sinistre dessein. Mais le cardinal n'évita le poison que pour succomber à une mort prématurée, le 11 septembre 1508.

Vides comblés dans le Sacré-Collège.

25. Cette année fut d'ailleurs marquée par un grand nombre d'autres vides dans le Sacré-Collège. Au mois de mars, mort du cardinal Antoine de Côme ; en juillet, mort du cardinal François de la Trémouille et d'Antoine Ferreri ; en septembre, mort des cardinaux Georges de Lisbonne et Jean Colonna, sans compter le cardinal Antonioto de Palavicini, mort l'année précédente. Le jour de la mort de Galeotto fut, dans le cours de son pontificat, le seul instant où l'impénétrable Jules II laissa voir sur sa figure le mouvement qui déchirait son cœur et secouait son âme : le vieil oncle versa des larmes sur le trépas subit de ce jeune neveu qu'il aimait vivement[2]. Le vice-chancelier fut pleuré plus encore par un autre personnage, étranger pourtant à sa famille, un noble ami, le cardinal Jean de Médicis, qui vivait retiré dans sa bibliothèque, faisant sa cour à toutes les grandes intelligences de son temps et s'abstenant avec soin de se mêler aux choses de la politique, pour ne pas heurter les préventions d'un maître qu'il avait intérêt à ménager. Grâce à Galeotto, dont les mêmes goûts pour les lettres, les arts et les livres, avaient fait le confident le plus intime du fils de Laurent, celui-ci avait compris le Pape et ne parlait qu'avec admiration de sa grandeur d'âme, de sa profondeur d'esprit, de son intelligence d'artiste et de souverain, comme aussi Jules II s'était laissé mettre de moitié dans l'attachement sans réserve de son neveu pour le cardinal. Longtemps il suffit du souvenir de Galeotto évoqué devant Jean de Médicis pour lui arracher des larmes. « Les pleurs recom-

[1] Marian. xxix, 15.

[2] «...Ejus mortem, quamvis natura asperior esset, deflevit. » Paris. e Grass. *Itiner. Jul. II*, Ms. arch. Vatic. pag. 306, 311 et 345.

mençaient, dit un historien, sitôt que l'occasion ramenait quelque propos sur une personne qui lui avait été si chère, et qui avait à son égard rempli tous les devoirs de la charité chrétienne et d'une parfaite amitié[1]. » Jules II, le matin même du 11 septembre, en quittant le chevet du lit sur lequel le vice-chancelier venait de rendre le dernier soupir, créait et proclamait cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens le frère du défunt, Sixte, qui était chevalier de Rhodes. Huit autres cardinaux furent nommés le même jour ; mais leur promotion ne fut rendue publique, que près de trois ans plus tard. En voici la liste : l'archevêque d'York ; Antoine de Monte Cervoli, archevêque de Siponte ; Matthieu Schinner, évêque de Sion en Valais ; Pierre Accolti, évêque d'Ancône, Achille de Grassi, évêque de Castellamare et frère de l'historien Pâris de Grassi, François Alidosi, le gênois Bandinelli ; Alphonse Petruccio de Sienne[2].

Bataille d'Agnadel, les Vénitiens réduits.

26. La formation de la ligue de Cambrai mettait les Vénitiens dans une situation critique. Pour répondre à la menace des censures, ils recoururent, comme bien d'autres l'avaient fait, à un expédient : ils en appelèrent à Dieu et au futur Concile. Sous la direction de Barthélemy Alviano, le vainqueur des impériaux à Goritz, à Trieste, à Fiume, les préparatifs de guerre, la restauration de la flotte, la levée des troupes et leur équipement furent poussés avec activité. Les hostilités étaient commencées le 15 avril 1509, et plusieurs rencontres avaient eu lieu dans lesquelles les armes vénitiennes soutinrent sans désavantage les attaques des Français. Le plan d'Alviano consistait à combattre les armées de la Ligue l'une après l'autre ; il espérait, après avoir repoussé les troupes de Louis XII, avoir successivement raison des autres princes coalisés et les amener à rompre le pacte qui les unissait contre sa patrie. Le 14 mai, sortant de cette prudente réserve, il affronta les chances d'une grande bataille sur les bords de l'Adda. Il se croyait sûr de la victoire, lorsqu'un épouvantable ouragan renversa tout-à-coup ses espérances : frappés en plein visage par la grêle que pousse un vent furieux, ses soldats hésitent, puis se font massacrer sans pou-

[1] PAUL. JOV. *Vit. Leon. X.*

[2] PARIS. E GRASS. *Itiner. Jul. II*, pag. 311.

voir se défendre, et leur camp tombe au pouvoir des Français victorieux. Là même, sur le lieu de cette grande bataille d'Agnadel, Louis XII fit bâtir plus tard une chapelle commémorative, dédiée à la Reine du ciel. Les fruits de cette victoire ne se firent pas attendre : Caravaggio, Bergame, Brescia, Crème, Crémone, Peschiéra, saisies de terreur, se hâtèrent de faire leur soumission à la France ; les Vénitiens consternés consentirent à restituer au Saint-Siége Faenza et quelques autres places[1]. Pour faire accepter de Louis XII, de Maximilien et de Ferdinand leurs propositions de paix, ils offrirent l'abandon de tout ce qui leur avait éte pris depuis le commencement de la guerre, Trévise et Padoue exceptées, avec engagement de fournir une flotte auxiliaire contre les Turcs. Les rois furent inflexibles. Maximilien tenait Vérone, Vicence, Padoue, Trieste, Goritz, et voulait plus encore ; ses troupes menaçaient l'Istrie et Cividale du Frioul. Ferdinand d'Espagne avait pour sa part les villes maritimes, Siponte, Trani, Monopoli, Brindisi, Otrante, et Callipoli sur le golfe de Tarente. Le duc de Ferrare avait pris la Polésine de Rovigo. Repoussés durement par les princes confédérés qui voulaient consommer leur ruine, et battus sur les eaux de l'Adige par la flotte ennemie, les Vénitiens recoururent en suppliants au Souverain Pontife, rendirent Rimini, Ravenne, Cervia, purgèrent les censures qui les frappaient[1]. Dès que Venise s'est réconciliée avec le Saint-Siége, sa fortune si gravement compromise se relève aussitôt. A la fin de l'été de 1509, l'empereur descend en personne dans la Péninsule et se met à la tête de toutes les forces coalisées pour reprendre Padoue dont les habitants viennent de secouer le joug. Le Dogado fit un effort suprême et ses stradiotes arrêtèrent les quatre-vingt mille envahisseurs.

Cupidité de Maximilien. Anxiétés d'Alphonse d'Este.

27. L'hiver vint avec son cortège d'incommodités ; Maximilien, qui n'avait pas de flotte pour assiéger Venise, dut regagner, honteusement ses États. Padoue délivrée, les Vénitiens recouvrent successivement Montesilice, Este, Citadella, Montagnana, Colonia,

[1] PETR. JUSTINIAN. X. — CAVITEL. *Hist. Cremon.* — BONACURS. *Diar. Guicc.* VIII. — CAVITEL. *Append. ad Sabellic.* — NIC. BASEL. *Addit. ad Naucler.*

[2] RUBEUS, *Hist. Raven.*; et alii mones.

Bassano, Vicence, Bellune, Feltre, envahissent Comacchio ; Ferrare elle-même eût durement expié sa participation à la Ligue sans l'entremise du Pape en sa faveur. L'Église, la France et l'Espagne avaient recouvré toutes les positions controversées. L'Empereur en réclamait quelques autres, outre celles qu'il tenait ; mais le cardinal de Grassi, internonce apostolique, espérait arriver à la réconciliation de l'Allemagne avec Venise. Jules II arrêtait les progrès des armes vénitiennes pour faciliter les négociations pacifiques. Malheureusement Maximilien se montra tellement exigeant que toute entente devint impossible[1]. C'est toujours contre les mêmes passions et les même intérêts que les papes avaient à lutter. Alphonse Ier d'Este, duc de Ferrare, recherchait depuis longtemps le patronage de la France ; il se l'était assuré moyennant une somme considérable, dans la crainte sans doute de se voir retirer une principauté que ses ancètres, il le savait bien, devaient à l'usurpation. Il détenait en outre quelques parcelles du territoire ecclésiastique, qu'Alexandre VI en avait détachées pour les donner en dot à sa pupille Lucrèce ; et depuis son mariage avec la célèbre sœur de César la redevance annuelle que le duc payait au Saint-Siége était à peu près illusoire[2]. Jules II, avant de recourir aux armes, prononça la déchéance d'Alphonse et mit l'interdit sur son duché. Il reprochait au duc, entre autres griefs, d'avoir trahi le Saint-Siége, qui l'avait délivré des mains des Vénitiens quand il allait être leur proie ; d'avoir encouragé les Bentivogli dans leur félonie, en les prenant sous sa protection lorsqu'ils se disposaient à se réconcilier avec l'Église ; de s'être ligué contre les ennemis de la Papauté, après avoir été nommé gonfalonier de la sainte Église, dont il avait reçu des troupes et des subsides contre Louis XII, qui menaçait d'envahir Ferrare et tout le duché. Alphonse devait avoir encore plus présent à la mémoire les nouveaux secours obtenus contre le même monarque, qui voulait exploiter à vil prix les salines de Comacchio[3].

[1] Petr. Justinian. x. — Guicc. viii. — Cavitel. *Hist. Cremon.* anno 1509.
[2] Guicc. viii.
[3] Jul. *Bull. secret.* xcix, pag. 137.

§. IV. LA FRANCE EN LUTTE AVEC LA PAPAUTÉ.

Louis XII contre Jules II. Scission dans le Sacré-Collège.

28. Louis XII, qui avait pris sous sa protection le duc de Ferrare en violation des traités de Cambrai et de Biagrasso, envoya sur le champ une armée au secours de son allié. Le Souverain Pontife répondit par une sentence d'anathème contre les principaux chefs de l'invasion, Charles d'Amboise, gouverneur du Milanais, Galéas et Marc-Antoine Palavicini, les deux Trivulce, Bayard, Fontrailles, Châtillon, Gaston de Foix. Les forces de Maximilien et de Louis XII s'élevaient à près de cent mille combattants, avec une artillerie formidable. La partie était fort inégale : la cavalerie et l'infanterie levées dans le pays de Lucques par Marc-Antoine Colonna, la compagnie de quatre cents lances amenée avec l'agrément de Ferdinand d'Espagne par le brave Fabrice Colonna, les Suisses enrôlés du côté du lac de Côme et de Lugano, les soldats de la flotte pontificale augmentés des stradiotes des douze galères vénitiennes de Gritto Contarini, tout cela ne donnait à Jules II, pour chasser l'étranger, qu'une force armée de vingt-cinq à trente mille hommes. Et, pour comble de disgrâce, le Pape prévoyait la défection de quelques cardinaux. Guillaume d'Auch avait déjà mis en avant le prétexte d'une partie de chasse pour tenter de fuir ; il avait fallu l'enfermer au château Saint-Ange ; Réginald de Bayeux, quitte à être parjure, avait fait le serment de ne pas quitter la cour pontificale, sous peine de déchéance[1]. Jules II n'hésita pas néanmoins. Le 1er septembre 1510, il partit de Falèries dans la direction de Bologne. Il passe successivement à Montefiascone, Orviéto, Assise, Foligno, Tolentino, près de Recanati, à Lorette, et poursuit sa route sur Bologne pour imprimer par sa présence une activité plus grande aux opérations militaires contre le duc de Ferrare[2]. Ses espérances sont trompées : il apprend que ses troupes viennent d'être battues. Alors, à l'instigation de Louis XII, trois cardinaux fran-

[1] PARIS E GRASS. tom. II, *Ms. Arch. Vatic.* pag. 574, 583.

[2] PARIS. E GRASS. tom. II, *Ms. Arch. Vatic.* pag. 537. — GUICC. VIII.

çais et deux cardinaux espagnols se détachent du Saint-Siége et s'enfuient à Gênes : ce sont les cardinaux de San-Séverino, de Saint-Malo, de Bayeux, de Carvajal et de Cosenza. Le roi de France avait également essayé d'entraîner dans cette révolte le cardinal de Nantes et quelques autres, qui demeurèrent inébranlables dans leur fidélité. De graves soupçons planèrent sur François Ali dosi, légat de Bologne, qui alla pour s'en venger jusqu'à faire arrêter le neveu du Pape François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, lequel fut délivré par son oncle. Deux autres cardinaux français venaient de mourir: Georges d'Amboise le 25 mai 1510 et Louis d'Amboise le 18 septembre [1]. Sans peut-être se l'avouer explicitement, Louis XII avait résolu de ressusciter le schisme de Bâle. Les deux synodes schismatiques d'Orléans et de Tours, qui proclamèrent le droit à l'insurrection contre le Saint-Siége, furent comme la préface de cette tentative impie. Celui de Tours fut clos par la nomination d'une ambassade à Jules II, pour l'avertir de se réconcilier avec les princes, et dans le cas d'un refus, le contraindre, conformément aux décrets des Pères de Bâle, à convoquer sans retard un concile œcuménique [2].

Guerre déclarée. Retraite des coalisés devant Bologne.

29. Le rusé Matthieu Lang, cardinal de Gurck, confident de l'empereur, conclut à Blois, sur ces bases, un nouveau pacte entre son maître et le roi de France. On choisit Lyon pour la tenue du concile au commencement de mars 1511, et l'on essaie d'enrégimenter Ferdinand le Catholique dans la conjuration. Mais le roi d'Espagne résiste à ces conseils, et ne songe plus au contraire qu'à détacher Maximilien de l'alliance française pour le faire entrer dans la ligue du Pape et de Venise contre Louis XII [3]. Pendant que les cardinaux transfuges discutent pour étayer leur droit de convoquer le concile œcuménique, sur cette misérable raison que Jules II n'a pas encore tenu la promesse de le réunir, promesse faite dans le conclave, l'armée française ouvre les hostilités contre le Pontife. Le 19 octobre 1510 elle arrivait aux portes de Bologne, ramenant les Benti-

[1] Paris. e Grass. tom. III, pag. 572, 590, 596 ; et tom. IV, pag. 70.
[2] Guicc. ix. — Belcair. xii, num. 14.
[3] Mariana, xx, 1.

vogli. Le peuple court aux armes pour se défendre et protéger la cour pontificale. Le légat Alidosi, qui ne désire rien tant que l'intervention de l'étranger, qu'il a peut-être secrètement appelé contre la ville, ne prend que des mesures dérisoires en face du péril. Seulement, il recourt aux précautions les plus minutieuses pour la sûreté de sa personne, et, comme on s'étonne de le voir s'armer avec ce soin contre les Français qu'il aime tant, « contre eux, réplique-t-il, non certes ; mais contre les entreprises du peuple. » En cet état de choses, les autres quatorze cardinaux présents à Bologne se réfugient auprès de Jules II, que la fièvre tient couché dans son lit, et le conjurent de tout sauver. A l'appel du Souverain Pontife, vingt mille hommes répondent, et ce nombre eût été plus considérable si la pluie ne fût survenue. Les cardinaux de Reggio et d'Aragon se mettent à leur tête, et les conduisent du marché à la place qui est devant le palais du Pape. Jules entend leurs acclamations enthousiastes et le bruit des armes ; il bondit hors de sa couche, se fait porter au balcon, et bénit cette armée improvisée, qui jure de vaincre ou de mourir pour lui. Charles d'Amboise, qui commandait l'armée de siége, poussa vigoureusement l'attaque trois jours et trois nuits durant. Comptant sur la pusillanimité, peut-être sur la connivence du légat, il crut le moment venu de poser ses conditions. Le Pape lui fit répondre par les ambassadeurs d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre qu'il n'y avait rien à proposer, par cette raison décisive qu'il n'accorderait rien. D'Amboise comprit, et le même soir ses parlementaires sollicitaient humblement le pardon du Saint-Père et la permission de battre en retraite sans être inquiétés. Jules II accorda le pardon et ne mit aucun obstacle à la retraite[1].

Empiétements schismatiques de Maximilien et de Louis XII.

30. L'année 1511 s'ouvre par un édit de Maximilien, rendu le 25 janvier, dans lequel l'empereur cherche vainement à démontrer la légitimité du conciliabule schismatique dont la réunion se prépare contre Jules II[2]. Le diplôme impérial ne vise que l'observation des décrets du concile de Constance, et se maintient dans les li-

[1] Paris. e Grass. tom. III, pag. 597.
[2] *Act. conciliab. Pisan.* pag. 22.

mites d'une feinte déférence pour le Pape et pour les cardinaux qui lui sont demeurés fidèles. Aux immenses calamités que la république chrétienne et l'Église elle-même souffrent en tous lieux, à cet état de choses qui produit inévitablement la décadence de la foi catholique, l'accroissement de tous les maux, et de jour en jour une confusion plus grande dans les affaires comme dans les idées, Maximilien ne voit d'autre remède qu'un concile œcuménique, conformément à la décision des saints Pères. « Il a jusqu'à ce jour attendu la convocation de cette assemblée par sa Béatitude le Souverain Pontife et les révérendissimes seigneurs, les cardinaux de la sainte Église romaine, ainsi que par l'initiative des autres prélats, selon l'ordre établi à Constance. Mais, puisqu'ils persistent à négliger ce devoir, il ne veut pas, lui, que le Dieu tout-puissant ait à lui reprocher la même négligence, tenu qu'il est, comme empereur et comme avocat et protecteur de la sainte mère l'Église, de subvenir à de si grandes nécessités, dans la mesure de ses forces et de son pouvoir. C'est pourquoi il décrète qu'une ambassade ira demander au Pontife et aux cardinaux la convocation du concile. » L'Histoire est là pour infliger à Maximilien le plus formel démenti, lorsqu'il accuse Jules II d'avoir négligé le recours au concile œcuménique ; les rois seuls, l'empereur et Louis XII surtout, avaient à se reprocher d'en avoir empêché la convocation. César d'ailleurs ne la voulait même pas encore sincèrement, puisque ses ambassadeurs, au lieu de la demander au Pape et aux cardinaux fidèles, s'adressèrent uniquement à quelques prélats transfuges. Ce qu'il voulait, c'était l'écrasement de la république de Venise au profit de son ambition. L'édit impérial fut suivi de près, le 15 février, d'un édit de Louis XII. Plus de ménagements ici, plus de masque hypocrite, plus de détours : c'est le schisme qui parle désormais la tête haute. « Le roi se plaint de l'inobservation du décret de Constance. Il reproche amèrement à Jules d'avoir été parjure au serment qu'il avait fait dans le conclave, de réunir le concile avant deux ans, d'être par ses crimes et sa tyrannie un objet de scandale pour les fidèles, d'avoir ruiné tout espoir de rétablir la paix et l'union dans l'Église. Mais, d'après les décrets de Bâle, le droit de convoquer le concile n'appartient pas au

Pontife, surtout lorsque les volontés des cardinaux sont en désaccord avec la sienne, et que ceux qui ne se sont pas détachés de lui ne peuvent pas être considérés comme libres ou comme devant prêter leur concours à la célébration du concile. Il faut donc se rallier aux cardinaux qui sont à Milan et qui demandent la réunion de tous les évêques de la Chrétienté[1]. »

Cardinaux dissidents. Fraude et contrainte.

31. La Navarre et l'Écosse donnèrent leur adhésion à cette entreprise schismatique. Le 16 mai, dans l'acte qui consacre leur attentat contre l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, et par lequel ils convoquent à Pise, pour les prochaines calendes de septembre, un concile où ils ont l'insolence de le citer, les cardinaux transfuges ne font que développer les sophismes de l'édit lancé par Louis XII. Cet acte porte les signatures suivantes : Bernardin évêque de Sabine, cardinal de Sainte-Croix ; Guillaume évêque de Préneste, cardinal de Narbonne ; Philippe évêque de Tusculum, cardinal du Mans ; François du titre des SS. Nérée et Achillée, de Cosenza ; Adrien du titre de Saint-Chrysogone, de Cornéto ; René du titre de Sainte-Sabine, de Bayeux ; Charles du titre de Saint-Vito-*in-Macello*, de Finario, cardinaux-prêtres ; puis venaient Frédéric de Saint-Ange, de San-Séverino, et Hippolyte de Sainte-Lucie-du-Rocher, d'Este, cardinaux-diacres de la sainte Église romaine[2]. En réalité les cardinaux de Carvajal, de Cosenza et de Narbonne avaient seuls rédigé cet écrit, seuls ils avaient apposé leurs signatures, qu'ils faisaient suivre de celles des autres six cardinaux, sur la complicité desquels ils croyaient pouvoir compter[3]. Dès qu'ils surent que leurs noms figuraient dans la citation affichée le 28 mai à Rimini, sur les portes de l'église Saint-François, à côté de laquelle habitait le Pape, Adrien de Cornéto, Philippe du Mans et Frédéric de San-Séverino adressèrent à Jules une protestation en forme contre des agissements auxquels ils avaient refusé leur adhésion lorsqu'on l'avait sollicitée. Le cardinal Gonzague, que les transfuges essayèrent d'entraîner dans la révolte, avait repoussé leur proposition avec indi-

[1] *Act. conciliab. Pis.* pag. 24.
[2] *Append. act. conciliab. Pis.* pag. 166.
[3] *Append. act. conciliab. Pis.* pag. 178.

gnation et rejoint immédiatement la cour pontificale à Ravenne. Jules II regarda donc comme non avenue la citation, entachée de faux, des cardinaux dissidents, comme aussi celle qui l'accompagnait au nom de Maximilien et au nom de Louis XII[1]. Les rebelles se consumèrent en efforts pour avoir raison de la réprobation générale qu'ils rencontraient : ils ne réussirent à recruter pour Pise qu'un petit nombre d'évêques français, et encore le roi dut-il user de contrainte. Le 1er juillet, le cardinal René de Prie avertit Louis XII que, s'il n'empêche par des ordres sévères le cardinal de Saint-Malo et les évêques de s'enfuir à Lyon, le concile sera réduit à néant ; le 20 septembre, il le conjure d'user de tout son pouvoir pour que l'assemblée projetée ne soit pas insignifiante et vaine[2]. La pression française ne put même obtenir le concours des prélats de la Ligurie et du Milanais.

Conciliabule de Pise. Concile de Latran.

32. Le 15 juillet, Jules II répond à la convocation du conciliabule de Pise par la convocation d'un concile à Latran. La réponse était vraiment trop facile. Le Pape raconte simplement, en historien fidèle, la défection des cardinaux et leur tentative de conciliabule. En diplomate adroit, il met par quelques mots Maximilien et Louis XII hors de cause[3], et ne cherche pas à se justifier autrement qu'en faisant voir que ses adversaires ignorent les textes qui régissent les conciles. Il pourrait s'arrêter : il a démontré qu'ils n'ont pas la science qu'exige le rang qu'ils occupent. Il va plus loin : il leur démontre qu'ils n'ont même pas les connaissances qu'on peut trouver chez le plus humble des fidèles, et qu'il ne leur était pas plus permis de trahir leurs devoirs de simples chrétiens que ceux de cardinaux. Il les livre à la risée du monde catholique... « Le délai de trois mois et quatorze jours assigné par eux dans ce qu'ils appellent leur édit ou convocation pour l'ouverture du concile œcuménique, n'est-il pas de beaucoup trop court pour que cette grande nouvelle puisse être parfaitement connue chez les peuples chrétiens

[1] Paris. e Grass. tom. II, pag. 680.

[2] *Append. act. conciliab. Pis.* pag. 165.

[3] «...Præter voluntatem et mentem dictorum principum, ut rationabiliter credi debet. »

les plus reculés? Pourra-t-on, en supposant qu'elle y soit connue, convoquer, célébrer et clore dans ce délai les synodes préalables, diocésains ou métropolitains? Et ceux qui décideraient de se mettre en route, pourraient-ils se munir des choses nécessaires pour un aussi long voyage?... A peine un cheval de course pourrait-il aller et revenir en trois mois et demi... » Le coup porte, et non moins accablant est l'argument qu'il tire du choix de Pise comme lieu de réunion. Lorsque justice est faite de cette tentative de conciliabule, le diplôme pontifical, en peu de mots encore, fixe au lundi 19 avril 1512 l'ouverture d'un concile général à Latran. Rappelons les signatures apposées sur cet important document, à la suite du sceau du Pape, avec cette devise, *Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo* : « moi Jules évêque de l'Église catholique, j'ai signé ; moi Raphaël évêque d'Ostie, cardinal de Saint-Georges camérier, j'ai signé ; moi Dominique évêque de Porto, cardinal de Saint-Marc, j'ai signé ; moi Jacques évêque d'Albano, cardinal d'Arbora, j'ai signé ; moi Nicolas cardinal du titre de Sainte-Prisce, j'ai signé ; moi François cardinal de Chiaramonti de ma main même j'ai signé ; moi Marc du titre de Sainte-Marie-Transtévérine, cardinal de Sinigaglia ; moi Robert du titre de Sainte-Anastasie, prêtre cardinal de Nantes ; moi Léonard du titre de Sainte-Suzanne, cardinal-prêtre, j'ai signé ; moi Christophe du titre de Sainte-Praxède, prêtre-cardinal, j'ai signé ; moi Sixte du titre de Saint-Pierre-ès-liens, prêtre cardinal vice chancelier, j'ai signé ; moi Christophe d'York du titre des SS. Pierre et Marcellin, cardinal prêtre, j'ai signé ; moi Antoine du titre de Saint-Vital, prêtre cardinal, j'ai signé ; moi Pierre du titre de Saint-Eusèbe, cardinal prêtre, j'ai signé ; moi Achille du titre de Saint-Sixte, prêtre cardinal de Bologne, j'ai signé ; moi François du titre de Saint-Clément, cardinal prêtre, j'ai signé ; moi Jean de Sainte-Marie-*in-Domenica*, cardinal diacre de Médicis de ma main même j'ai signé ; moi Alexandre de Saint-Eustache, cardinal diacre de Farnèse de ma main même j'ai signé ; moi Louis de Sainte-Marie-*in-Cosmedin*, cardinal diacre d'Aragon de ma main même j'ai signé ; moi Marc de Sainte-Marie-du-Portique, cardinal diacre de Corneli, de ma main même j'ai signé ; moi Bandinelli de Saint-Adrien,

cardinal diacre, j'ai signé ; moi Alphonse de Saint-Théodore, cardinal diacre Petruccio, j'ai signé[1]. » Vingt-deux signatures authentiques, celles du Vicaire de Jésus-Christ, de trois évêques, de douze prêtres et de six diacres cardinaux opposées à l'acte acéphale de Milan, dont les neuf signatures ont été immédiatement reniées pour un tiers.

Les deux convocations mises en parallèle.

33. En face de six mentions écourtées de noms et de titres se dressent vingt-deux adhésions complètes : « *Ego subscripsi*, moi j'ai signé, » et Chiaramonti, Médicis, Farnèse, Aragon et Cornéli ajoutent « *manu propria*, de ma main même, » comme pour souffléter ces Ganelons de haute lignée comme eux qui s'appellent Carvajal, Narbonne, Prie, Este, Borgia. Et l'on ne trouve pas sur l'acte pontifical des signatures apposées par procuration, celles par exemple d'Adrien de Cornéto, de Philippe du Mans et de Frédéric de Saint Severino, dont le Pape eût été pourtant en droit de se considérer comme le mandataire après leurs protestations en ses mains contre le décret du 16 mai[2]. Qu'il y a loin de cette cédule ou instrument dont l'exposé des motifs est écrit sous la dictée des fondés de pouvoir de Maximilien et de Louis XII, « par autorité et mandat desquels princes, à leur science certaine et sur leur volonté spontanée, est faite la convocation du concile général à Pise[3] », qu'il y a loin de ce ton de basse servilité à l'imposante simplicité du diplome de Jules II *ad perpetuam rei memoriam* ! Les cardinaux transfuges, et avec eux l'empereur et le roi de France, avaient cité le Pape pour rétablir, disaient-ils, l'ordre et la disci-

[1] *Act. concil. Later.* et in *Bull. Const.* 27.

[2] « Ad Pontificem illico rescripserunt se illis tribus, » videlicet Carvajalo, Cusentino et Narbonensi, qui dixerant Hadriani, Cœnomanensis, Sanseverinatis et trium aliorum absentium habere mandata, « penitus dissensisse cum ab ipsis fuerunt requisiti... et miserunt nuntios et litteras ac *Instrumenta* super hujusmodi contradictione. » Paris e Grass. tom. II, pag. 680.

[3] « Tenore præsentis schedulæ seu Instrumenti cunctis pateat quod..., constituti coram nobis, nobiles viri... Maximiliani... procuratores, necnon spectabiles jurisconsulti .. Ludovici regis... similiter procuratores... proposuerunt et dixerunt... Ergo eorum, » videlicet Maximiliani et Ludovici, « auctoritate et mandato, et de eorum certa scientia et spontanea voluntate, concilium indicimus et convocamus. » *Append. Act. conciliab. Pis.* pag. 166.

pline ecclésiastiques ; il ne leur restait plus maintenant, s'ils étaient de bonne foi, qu'à se rendre au concile de Rome. Le Souverain Pontife mit en œuvre tous les moyens que peut conseiller le cœur d'un père pour ramener des enfants prodigues. Il se produisait du reste des embarras dans leur situation. Ils n'osaient pas se rendre à Pise sans être escortés des troupes françaises.

Déchéance des prélats rebelles. Leurs tergiversations.

34. Gaston de Foix ne se souciait pas d'abandonner le Milanais à la merci d'une surprise de l'armée hispano-pontificale. Guillaume de Narbonne et René de Prie, qu'avait rejoints Amanée d'Albret, se seraient déterminés au voyage malgré cela ; mais Bernardin de Carvajal et François Borgia refusèrent de se mettre en route sans être suivis des fondés de pouvoir de l'empereur. Odet de Foix-Lautrec conjurait les deux espagnols de se rendre jusqu'à Lucques, leur promettant que le roi de France, Guillaume de Narbonne et Frédéric de San-Severino allaient décider Maximilien à l'envoi de ses plénipotentiaires ; il ne put rien obtenir, et le 27 septembre il faisait part au roi de ce contre-temps. Deux jours plus tard, quelques évêques français atteignaient Asti, d'où ils demandaient à Louis XII des ordres sur ce qu'ils avaient à faire[1]. Ni les appels réitérés du Saint-Siège, ni les remontrances et les écrits du saint anachorète Ange de Valombreuse, ni les traités de Thomas de Vio, ni les savants commentaires de François le Pogge, qui marchait sur les traces de son illustre père, n'ayant pu vaincre l'obstination impie des cardinaux rebelles, Jules II, le 24 octobre 1511, en consistoire public, prononça la déchéance de Bernardin de Carvajal, de Guillaume de Narbonne, de François Borgia et de René de Prie[2]. Devant cette juste sentence on n'éprouve aucune commisération pour les coupables qu'elle atteint et l'on se prend à répéter le mot de Paris de Grassi à Jules II, sur la fin de ce consistoire : « Sic eant, beatissime pater, omnes inimici tui et Sedis Apostolicæ. » Ils ont lâchement abandonné le Pontife-roi lorsque ses troupes étaient vaincues et que la fièvre le clouait à sa couche. Le 24 octobre

[1] *Append. Act. concialiab. Pis.* pag. 160, 172.

[2] Nic. Basel. *Add. ad. Chron. Naucler.* anno 1511. — Paris. de Grass. tom. III, pag. 724.

1510, un an jour pour jour avant la sentence, le Pape est si gravement malade que le bruit se répand qu'il vient de succomber sous le poids de l'âge, des infirmités et des affaires. Les traîtres que cette fausse nouvelle comble de joie, se mettent aussitôt en route dans le dessein de s'emparer de Rome. L'un d'eux, Louis Borgia, du titre de Saint-Marcel, a mis tant de précipitation dans ce voyage, qu'il est mort à Naples de la fatigue subie. Les autres s'arrêtent à Borgo-san-Donnino, où l'on vient tout-à-coup de leur apprendre que Jules II, loin d'être mort, a recouvré la force de quitter son lit. Le joug du roi de France leur a paru déjà bien lourd : iront-ils de nouveau se mettre aux mains de ce prince, ou poursuivront-ils leur chemin vers Florence ? Bernardin de Carvajal et François Borgia, que leur tempérament espagnol rend plus indociles aux exigences de Louis XII, tentent un rapprochement avec le Pape et obtiennent un sauf-conduit, au nom du roi d'Espagne, pour se fixer et vivre tranquillement dans la ville de Sienne, à condition qu'ils se détacheront du roi de France et renonceront au concile de Pise.

Le schisme s'accentue. Excommunication fulminée.

35. Mais ils persévèrent dans leurs déloyales intrigues avec le roi de France, et, le 1er septembre 1511, ils avaient fait ouvrir le conciliabule de Pise par trois imposteurs sans autorité, le vicentin Zacharie Ferreri abbé de Subaste, Antoine d'Andréa protonotaire apostolique, et Jacques Galand archiprêtre de Loches. De la sorte, si les événements permettaient de tenir le Concile, ils pourraient dire qu'il s'était ouvert au temps fixé ; au cas contraire, ils montreraient facilement que les personnages qui avaient inauguré cette assemblée n'avaient ni titre, ni qualité, ni délégation valable. Dans ce but, on retarde l'arrivée des évêque français. Jules II se voit alors contraint de citer les quatre cardinaux de Carvajal, Borgia, de Narbonne et de Prie à comparaître pour se disculper, dans un délai de cinquante jours. En même temps il n'a rien négligé pour se concilier les Florentins maîtres de Pise et leur a même fait restituer Montepulciano par les Siennois. Les Florentins demeurent hésitants, entre la crainte des armes françaises, qui peuvent leur causer de grands maux, et celle des censures pontificales, qui porteraient un coup fatal à leur commerce. Le 12 septembre, Carvajal,

Narbonne et Borgia cherchent à se faire excuser auprès du Pape et du Sacré-Collège : ne pouvant comparaître, disent-ils, à raison des dangers qu'ils auraient à courir, ils offrent leur adhésion à la convocation du concile œcuménique par le vicaire de Jésus-Christ, mais avec la réserve d'une entente commune sur le choix d'une autre ville que Rome, qu'ils rejettent comme n'étant pas sûre pour tous. Vaine promesse, quelques jours après, ils préviennent les évêques français arrêtés en route que les Florentins, cédant enfin aux instances du roi de France et surmontant les craintes qu'ils avaient pour leur commerce, consentaient à la réunion du synode à Pise, qu'Odet de Lautrec avait reçu l'ordre de protéger les délibérations avec son armée, et que les cardinaux de Prie et d'Albret seront présents à cette assemblée. Jules II lance alors l'anathème contre Florence et contre quiconque adhèrerait au conciliabule de Pise. Mais l'accord de Florence avec le parti français n'était pas aussi complet qu'on avait voulu le dire ; la république n'entendait ni livrer la citadelle et les forts, ni laisser entrer les cardinaux sous la protection d'une armée. Il fallait sortir de cette situation à double entente : Jules II prononça donc contre les quatre cardinaux réfractaires la sentence d'excommunication le 24 octobre 1511 [1].

Isolement et pérégrinations des schismatiques.

36. Etourdi par ce coup de foudre, Carvajal, le chef avéré du schisme, qui avait refusé de partir pour Pise sans être accompagné des plénipotentiaires impériaux, se rallie aux Français sans réserve, en désespoir de cause. On lui défère la présidence du conciliabule, et la première séance a réellement lieu le 5 novembre, douze jours après l'acte de déchéance [1]. Un autre concile de Bâle était inauguré. Carvajal n'avait qu'un pas de plus à faire pour être anti-pape. Seulement il fallait déposer comme indigne un souverain élu par acclamation, et ce souverain était Jules II, le seul caractère que la bonne fortune ne pût pas endormir, ni la mauvaise abattre, le seul prince de son temps qui eût un but, un plan, une idée, l'œuvre la plus belle qu'un monarque tentera jamais dans l'intérêt d'un peuple : l'affranchissement de son pays. Et avec l'appui de quels

[1] Paris. de Grass. tom. III, pag. 724.
[2] *Act. Pis. conciliab.* pag. 91.

hommes Carvajal, qui n'est qu'un ambitieux vulgaire — lorsqu'il aurait fallu le génie d'un d'Amboise ou d'un Ximénès — tente-t-il de paralyser cette œuvre de rédemption nationale? Peut-il compter sur Ferdinand d'Aragon, lorsqu'il suffit d'assurer à ce prince la dîme du clergé de ses Etats pour en obtenir une flotte, et d'ajouter à ses possessions quelques places en Italie pour avoir l'épée de son grand capitaine Gonsalve? Ferdinand est avec Jules contre les Vénitiens; il s'unit à ce même Jules pour barrer le chemin à Louis XII. Sur Maximilien, qui tient note chaque jour, dans son livre rouge, de tous les chagrins que lui causent les français[1]? On donne à Maximilien le Milanais, et il ne retire pas ses Tyroliens. Sur le duc de Ferrare? ses meilleurs canons coûtent à peine la Mirandole et Concordia. Sur Soderini? il ne sait pas ce qu'il veut sinon qu'il veut mourir gonfalonier de Florence. Sur Louis XII lui-même? on se console même de la perte des plus riches provinces de l'Italie, quand on est roi de France avec le glorieux surnom de « Père du Peuple. » Aussi qu'arrive-t-il? Carvajal ne groupe d'abord autour de lui que quatorze évêques, deux archevêques, les abbés de Saint-Denis et de Saint-Médard et quelques autres prélats. Le nombre des évêques ne s'élève ensuite qu'à trente, et encore tous les adhérents au conciliabule sont-ils des Français recrutés sous la pression du roi dissident. Et ces pères, qui prétendent représenter le monde chrétien, consignés à la porte des églises, honnis sur le grand chemin, chansonnés et sifflés partout, livrés aux huées et aux pierres des enfants, chassés de Pise, repoussés de Florence, n'osant pas se présenter à Turin, conspués à Milan, décriés à Verceil, rejetés d'Asti, iront tomber à Lyon sous les coups impitoyables du ridicule, malgré les écrits apologétiques du jurisconsulte milanais Philippe Decio et de l'abbé de Subaste[1].

Insidieuse proposition des révoltés. Habile fermeté du Pape.

37. Avant de quitter de Pise vers la mi-novembre, les schismatiques avaient fait présenter au Pape, pour la réunion du concile œcuménique, une liste de dix villes: Constance, Turin, Besançon,

[1] Costa, *Memorial. historic. domus Sabaud.* tom. I, pag. 354.

[2] Bartholom. Senareg. *de reb. Genuens.* ann. 1511. — Goldast. *Monarch. Imperii*, tom. II, pag. 1167.

Gênes, Metz, Casal, Verceil, Avignon, Lyon et Vérone. Pour le cas où aucune de ces villes ne serait acceptée, ils demandaient qu'on opposât une liste de dix autres villes, et l'on discuterait les deux listes pour amener l'accord préalable et nécessaire à l'union[1]. Mais Jules II n'avait rien à discuter avec des rebelles ; son droit de réunir le concile à Rome était évident et supérieur ; Rome remplissait d'ailleurs les conditions qu'on voulait lui contester. La cession de Pise aux cardinaux révoltés pour y tenir leur conciliabule, sous la protection de Lautrec et de Châtillon, avait été une faute capitale de la part de Soderini ; cette manifestation imprudente en faveur d'un monarque qui se montrait l'ennemi personnel du Pape, prenait les proportions d'un acte d'hostilité contre le Saint-Siège. Jules II connaissait à fond son gonfalonier de Florence, « un honnête » dit Machiavel, « mais qui manquait d'adresse[2]. » Il voulut donc lui laisser tout le temps d'achever lui-même sa ruine par de nouvelles fautes, sauf à le mettre prochainement aux prises avec Jean de Médicis pour la précipiter. Il se contente de lui donner de bienveillants et sages avis, avec la persuasion peut-être qu'ils ne seront pas suivis par un homme qui se laisse éblouir par les apparences et mener par les événements, ne sachant pas que la fortune est changeante[3]. En effet, lorsque Soderini voulut transporter le concile de Pise à Florence, son autorité, se heurtant à l'opposition du peuple, qui craignait un interdit, non moins qu'à celle de la noblesse, qui lui était hostile, reçut une double atteinte dont elle ne se releva plus[4].

§. V. ÉVÉNENENTS POLITIQUES ET MILITAIRES.

Courage surhumain de Jules II. Son entrée à la Mirandole.

38. Les événements militaires et politiques de 1511 sont particulièrement intéressants pour l'histoire même de l'Eglise. Le 2 jan-

[1] Coccin. *De bell. Italic.* anno 1511.
[2] Machiav. *Tract. de Repub.* pag. 249.
[3] Paul. Jov. pag. 146.
[4] Machiav. *Oper.* vol, x, pàg. 306.

vier, au cœur de l'hiver, Jules quitte son lit, tout souffrant, mais sans que la maladie qui brise le corps, ait en rien entamé sa force d'âme[1]. Il part de Bologne pour l'armée, accompagné des trois cardinaux de Reggio, d'Aragon et de Cornéli. La Cour et le peuple blâment cette résolution subite ; il leur répond, de la litière sur laquelle on l'emporte, que son absence ne sera que d'une dizaine de jours au plus. Il veut savoir pour quelles causes le général et les autres capitaines de ses troupes n'engagent pas la lutte contre les Français, et mènent si paresseusement, *segnius*, le siège de la Mirandole et l'attaque de Ferrare, contrairement à ses ordres de chaque jour, quand il ne cesse de leur envoyer de l'argent et des hommes. Quelques auteurs trouvent mauvais que, malgré l'âge, la maladie et la rigueur de la saison, il ait affronté les fatigues et les dangers de la guerre, exposant l'Eglise au veuvage en des circonstances critiques ; ils rappellent à ce sujet qu'un énorme boulet renversa la tente pontificale, sans atteindre personne fort heureusement[2]. Qu'il est beau, qu'il est admirable ce vieillard valétudinaire qui a ceint le baudrier, endossé la cuirasse, pris l'épée, et qui marche droit à l'ennemi et fait jouer le canon pour la délivrance de son pays ! Comme on l'aime mieux que s'il faisait de la finesse et recourait à la ruse, se servant des armes ordinaires à la diplomatie ! La neige tombe en abondance mêlée d'une grêle de balles ; Jules, à cheval, dirige le siège dont il a lui-même arrêté les dispositions, ne quitte pas un instant le poste du danger, commande le feu, surveille qu'il soit nourri, continu, jusqu'à ce que la brèche soit ouverte. Et, quand c'est fait, à travers la mitraille, l'épée en avant, il se précipite le premier. La garnison qui vient de soutenir cette noble défense est aux ordres d'une femme, la fille du plus grand capitaine milanais de ce temps, Jacques Trivulce. Elle se rend à discrétion, et aussitôt, le 20 janvier, Jules à la tête de ses

[1] « Non potendo nè auche la infermità che conquassava il corpo, piegare la fortezza dell'animo. » Guicc. *Hist. Ital.* anno 1511.

[2] Paris. de Grass. tom. III, *Ms. Arch. Vatic.* pag. 22 ; et tom. V, pag. 625. — Bonacurs. *Diar.* ann. 1511. — Trithem. *Chron.* hoc eodem anno. — Hirsaug. eod. anno. — Ferron. *in Ludovic. XII.* — Turs. *Hist. Lauret.* II, 12. — Guicc. *Hist. Ital.* IX. — Marian. XXX, 2.

troupes et par la brêche entre dans la ville, qui obtient son pardon. Grand et noble caractère ! prompt à s'irriter, il suffit qu'il se touche le front de l'anneau du pêcheur, pour que sa colère s'apaise et que tout soit oublié[1].

Attaque dirigée sur Ferrare, secourue par les Français.

39. Le Pape redouble ensuite d'activité pour précipiter le dénouement de la guerre de Ferrare : le 11 février il est à Imola, le 20 il atteint Ravenne. A ce moment, le succès trahit encore une fois ses espérances : le duc de Ferrare aidé des Français détruit son armée. Tout autre eût désespéré de l'avenir ; il se montre, lui, plus inébranlable que jamais, plus âpre à poursuivre le but de tous ses efforts. Le 10 mars, il rend publique la nomination des huit cardinaux qu'il avait créés trois ans auparavant, et l'un deux, Christophe d'York est fait légat de l'armée nouvelle, qu'il vient de réunir. Il voit que les Français, pour empêcher à tout prix la prise de Ferrare, augmentent de jour en jour les contingents auxiliaires, envoyés au duc. Il passe une revue générale de ses troupes, et constate qu'à ce moment elles sont plus nombreuses et plus solides, en dehors de l'artillerie : il a quinze cents cavaliers contre sept cents, et neuf mille fantassins contre six mille. En outre, venait d'éclater un soulèvement des Ferrarais contre les soldats de la garnison française, dont un grand nombre avaient péri ; une partie du peuple était prête à se prononcer contre Alphonse pour l'Eglise. Il donna l'ordre de marcher immédiatement contre la ville, et, si l'armée de secours tentait de contrarier ce mouvement, d'affronter sans hésitation le sort d'une bataille. Ces dispositions arrêtées, il laisse au camp les deux cardinaux de Sinigaglia et de Cornéli, puis rentre à Bologne pour gagner promptement Massa et Lugo, d'où il enverra le reste de son infanterie rejoindre l'armée. Pendant ce temps se faisaient des tentatives d'entente, entre la France et le Saint-Siège. Louis XII avait envoyé l'évêque de Paris avec mission de provoquer un congrès à Mantoue. Maximilien était représenté par Matthieu Lang, cardinal de Gurck, le roi d'Espagne par deux ambassadeurs. Le cardinal d'York avait pouvoir d'agir au nom du

[1] BONACURS. *Diar.* — GUICC. *Hist. Ital.* x. — MARIAN. xxx, 2. — PARIS. DE GRASS. tom. II, pag. 625.

roi d'Angleterre. Jules se garda bien d'envoyer un représentant à Mantoue : il entendait que le congrès se tint chez lui, voulant régler cette affaire lui-même. L'Allemagne et l'Espagne jalousaient la grandeur de la France ; les représentants de ces deux pays confirmèrent le Pape dans sa résolution d'éloigner le drapeau français[1]. Lang, d'accord avec l'évêque de Catane, précéda l'évêque de Paris à la cour pontificale et débattit seul les conditions de paix avec les cardinaux Raphaël Riario, Pierre de Reggio et Laurent de Médicis, et même avec le Pontife. Voyant qu'il ne pouvait faire accepter contre les Vénitiens les dures conditions qu'il proposait au nom de son maître, il rompit tout-à-coup les pourparlers et partit brusquement de Bologne le 27 avril.

Déception du Pape à Gênes. Perte momentanée de Bologne.

40. Jules alors épuisa tous les moyens pour attirer à sa cour l'évêque de Paris ; mais Lang, dont un rapprochement entre la France et le Saint-Siège eût dérangé les plans, profita des terreurs puériles, qui avaient tenu jusque là l'ambassadeur français hors de Bologne. Il lui persuada qu'on ne l'appelait que pour le faire tomber dans un piège, et que certainement le Pape refuserait de l'entendre, puisqu'il avait dû se retirer lui-même, le Saint-Siège ne voulant pas admettre le roi de France au bénéfice de la paix. Là-dessus, l'évêque de Paris refusa de se présenter sans l'autorisation de son maître ; d'autre part, il écrivait à Louis XII que l'obstination du Pape renversait toute espérance de conciliation[2]. Jules essaya néanmoins de renouer les négociations par l'entremise de l'ambassadeur du roi d'Ecosse. Un incident imprévu acheva l'œuvre souterraine de zizanie conduite par le rusé représentant de l'empereur. Le gênois Alexandre Fregosi, évêque de Vintimille, appartenait à la faction qui travaillait sourdement à renverser la domination française en Ligurie. Jules, pensant qu'une diversion de ce côté rendrait le roi de France plus maniable, chargea Fregosi de la mission secrète de se rendre à Gênes et d'y susciter un mouvement populaire contre la domination de l'étranger. Ce ma-

[1] Paris. de Grass. tom. III, pag. 667. — Bonacurs. *Diar.* anno 1511.

[2] Coccin. *de reb. German.* tom. II. — Petr. Justinian. xi. — Bonacurs. *Diar.* — Paris. de Grass. tom. III, pag. 660.

l'adroit émissaire se laissa prendre, fut enchaîné et conduit à Milan sous bonne escorte. Pressé de questions, il avoua ce qu'il allait faire dans sa patrie, en rejetant toute la faute sur le Pontife. Le roi furieux donne l'ordre à son armée de quitter Ferrare, et de marcher immédiatement contre Bologne, où réside Jules II, et d'y rétablir les Bentivogli. Le Pape, qui dispose de forces supérieures, les rappelle pour couvrir Bologne et se rend au camp en personne pour faire passer par ses exhortations dans l'âme du légat, des capitaines et des soldats le zèle qui le dévore pour la délivrance du sol italien. Vains efforts ! L'armée a pour capitaine général le duc d'Urbin, neveu de Jules. Qu'il fût timide parce qu'il était jeune, qu'il ne voulût pas nuire au duc de Ferrare son parent, ou qu'il se fût laissé corrompre par les Français, ce dont plusieurs ne doutaient guère, il ne fit rien, malgré les bonnes dispositions du peuple de Bologne. Il faut ajouter que François Alidosi, cardinal de Pavie, légat, évêque de Bologne, était l'adversaire du duc d'Urbin assez pour le décrier en public comme en secret, et même pour lui tendre des embûches. Le Pape avec les Bolonais et les Bolonais avec le Pape furent trahis. Jules II, qui vit le danger, prit le parti de transporter ailleurs la cour pontificale. Et sans désemparer, le 14 mai, il part de Bologne par Imola, Faenza, Forli, et s'enferme dans Ravenne. Alidosi profite de l'éloignement de Jules pour livrer Bologne aux Français, qui rétablissent sur l'heure les anciens tyrans[1].

Meurtre du légat Alidosi. Douleur du Pape.

41. La trahison venait de faire perdre Bologne au domaine de l'Eglise. Les paysans indignés de l'inaction dans laquelle était restée l'armée pontificale, la dispersèrent en partie. François-Marie de la Rovère fut disgracié ; le commandement fut donné à Raymond de Cardona, vice-roi de Naples. François Alidosi, apprenant que le Pape avait pris sa défense au sein du sacré-collège, courut à Ravenne avec l'espoir d'être maintenu légat. Comme il descendait de cheval : — Traître ! lui crie la Rovère, qui le regardait comme l'instigateur de sa disgrâce, et dans l'accès de la fureur il le perce

[1] PARIS. DE GRASS. tom. III, pag. 660.

de son poignard. L'escorte d'Alidosi n'osa rien tenter pour le défendre ou pour venger sa mort, craignant que Jules n'eût armé le bras de son neveu : lâcheté doublement odieuse ! Le meurtrier put se dérober au châtiment par une prompte fuite. Les cardinaux et les prélats, tout en jugeant atroce le forfait commis sur un homme d'Eglise, cardinal et légat apostolique, donnèrent à mains levées leur approbation au fait accompli [1]. Seul, le Saint Père versa sur cette mort plus de larmes qu'il n'en donna jamais à la perte d'un parent ou d'un ami ; il se livra sans contrainte à la douleur, voulut quitter Ravenne le même jour, ne cessa de pleurer pendant tout le voyage, et, pour qu'on ne le vît point en cet état, fit ordonner à ses gens d'attendre la nuit pour entrer à Rimini. La précipitation de ce départ pour Rome, au moment où l'armée française était près d'arriver, lui donnerait presque le caractère d'une désertion, si l'on ne savait que l'âme de Jules II fut toujours inaccessible à la crainte, et si l'on ne réfléchissait à la cause de cette excessive douleur : Il se levait en face de la puissance des rois comme vengeur de toute atteinte portée au sacerdoce, et le fils de son frère venait sous ses yeux de se rendre coupable de cet attentat ! Les cardinaux transfuges ne se feront pas faute de faire remonter jusqu'à l'oncle l'odieux et la responsabilité du crime dont s'est souillé le neveu [2]. Jules II néanmoins ne tarda pas à ressaisir le sens exact de la situation : au commencement d'octobre 1511, il donna la légation des Romagnes à Jean de Médicis, avec ordre de reprendre Bologne aux Bentivogli et Ferrare à la maison d'Este.

Le nouveau légat. Bologne assiégée.

42. Jean de Médicis, né en 1475 et fait cardinal en 1488, à l'âge de 13 ans, avait donc 36 ans, lorsque le Pape le fit entrer dans la politique active. Il était à l'apogée de la force physique et dans le complet épanouissement d'une intelligence d'élite merveilleusement développée par une culture patiente et par le commerce journalier

[1] Cardinales et prælati omnes, nullo penitus discrepante, rei modum et atrocitatem in homine Ecclesiastico cardinali et legato Apostolico damnarunt equidem, sed rem factam *manibus elevatis* approbarunt. PARIS. DE GRASS. III, pag. 673.

[2] PARIS. DE GRASS. III. — HIERON. RUB. *Hist. Raven.* VIII. — INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — GUICC. *Hist. Ital.* X.

avec les lettrés et les artistes du temps. Une pensée l'avait occupé toujours : la restauration de sa famille ; mais, jusqu'à la mort de son frère Pierre, en 1503, dans le naufrage de Gaëte, ou plutôt jusqu'à sa liaison avec Galeotto de la Rovère, il avait attendu de la Providence l'occasion qui devait lui permettre d'accomplir cette œuvre toute filiale. Puis, en s'attachant de plus en plus à Jules II dans le conseil, il avait assuré le prochain retour de son autre frère Julien et de son jeune neveu Laurent, fils de Pierre. Maintenant l'heure du rétablissement des siens était venue : renverser Soderini, c'était servir le Pape. Le cardinal entrait en scène au moment où tout conspirait contre la puissance française en Italie : Ferdinand le catholique, Henri VIII, les Vénitiens et les Suisses formaient avec Jules II la sainte Ligue contre Louis XII[1]. En vain les ridicules acteurs de la comédie conciliaire qui se continuait à Milan, s'efforcèrent de relever leur cause compromise ; l'abandon de Maximilien, qui rappela de Trente où ils étaient parvenus les ambassadeurs qu'il envoyait au conciliabule, leur présageait la ruine certaine de leurs criminelles espérances. A la voix de Matthieu Schinner, évêque de Sion, qui venait d'être décoré de la pourpre cardinalice le 7 janvier 1512, les Suisses commençaient à descendre des sommets des Alpes. De son côté, le cardinal de Médicis, avec les huit cents chevaliers et les huit mille fantassins de Raymond de Cardona, qui avait pour lieutenants Marc-Antoine Colonna, Jean de Vitelli, Malatesta de Baglioni, et Raphaël de Pazzi, mettait à la fin de janvier le siège devant Bologne défendue par Lautrec, Yves d'Allègre, Visconti le grand diable et Spinaccio. Sommée de se rendre, la ville refusa. Le cardinal demandait qu'on risquât un coup de main contre la place. Le coup de main fut risqué par le canon de Colonna, avec mine de Pierre de Navarre conduite sous la chapelle de la Vierge *del Baracane*. La mine sauta et la chapelle dont la chute devait ouvrir une large brèche aux assiégeants, finit par se rasseoir sur le sol. L'effet produit sur les Espagnols fut celui d'un coup de foudre : ils renoncèrent à l'assaut[2].

[1] Coccin. *de bell. Ital.* — Marian. xxx, 3.

[2] Murator. *Annal.* vol. x, pag. 75. — Fabron, pag. 41.

Gaston de Foix à Bologne, Brescia, Ravenne.

43. C'est alors qu'apparut le beau Gaston, qui accourait au secours de la place à la tête de seize mille hommes. Il y fit son entrée en triomphateur plutôt qu'en auxiliaire, aux acclamations des assiégés, pendant que l'armée alliée, abandonnant une entreprise dont les lenteurs des chefs avaient amené l'insuccès, battait en retraite, mais sans précipitation, dans un ordre admirable. C'était le 6 février. Le 18, Gaston, après avoir défait en chemin deux corps ennemis, entrait à Brescia pour la punir de s'être donnée aux Vénitiens. L'acharnement de l'attaque et l'héroïsme de la défense par le provéditeur André Gritti et le capitaine Avogrado ne se peuvent dépeindre. Buonaccorsi porte à quatorze mille le nombre des morts tombés sous les épées des Français. C'est là que Bayard, monté le premier à l'assaut, refusa la rançon offerte par les deux jeunes filles de la maison où il alla prendre son logement [1]. Après le sac de Brescia, les Français forcent Bergame à se rendre, et leur approche suffit, au mois de mars, pour rejeter à distance les alliés qui se sont hasardés sur le territoire de Bologne. Le succès enhardit Gaston ; il porte son armée sur la gauche d'Imola pour surprendre Ravenne. La rapidité merveilleuse des mouvements qu'il aurait voulu prévenir étonnait le cardinal : à peine eut-il le temps de jeter dans Ravenne quelques cavaliers avec Marc-Antoine Colonna. Le lendemain, les Français étaient devant la place et tentaient l'assaut. Après quatre heures de combat sur les remparts, les assaillants durent rentrer dans leurs lignes. Ravenne n'était pas une de ces citadelles que Nemours pût emporter dans le temps que mettaient ces adversaires à prendre une délibération. Or les pontificaux avaient intercepté les convois, et le jeune capitaine se voyait près de manquer de vivres pour ses troupes. Il n'était pas homme à battre en retraite, même devant cette pressante nécessité. Laissant sous les murs un corps considérable pour protéger ses derrières contre une sortie de la garnison, il alla présenter la bataille aux alliés, qui avaient pris position au pont de Ronco. Les Espagnols étaient commandés par Pierre de Navarre, les Italiens

[1] Bonacurs. *Diar.* — Guicc. x; et alii.

par Fabrice Colonna, la cavalerie par le marquis de Pescaire. Le cardinal de Médicis, chef de la ligue sainte au nom du Pape, avait le commandement général.

Préludes de la bataille. Premiers coups.

44. Tous les historiens font l'éloge de l'attitude du légat en cette circonstance, lorsqu'il vit que la rencontre était inévitable avec l'armée française, qui formait ses lignes sur la rive gauche du Ronco. Sans épée ni cotte de mailles, simplement revêtu du costume de sa dignité, il allait sur un cheval turc d'une arme à l'autre, exhortant les capitaines, les officiers, les soldats à combattre vaillamment pour la conservation du patrimoine apostolique, pour leurs foyers, pour la liberté commune de l'Italie, pour le salut et l'honneur de la Patrie[1]. Tout autre se montrait le légat des schismatiques, le cardinal de San-Severino, qui marchait à l'arrière-garde des Français, commandée par La Palice. Le représentant du conciliabule pisan est armé de pied en cap. Haute stature et belle tête, traits accentués, nature énergique, Jules II moins le cœur ; capable d'emporter la victoire, incapable de savoir en doubler les fruits et l'éclat en pardonnant aux vaincus. Ce qu'allait être la bataille par le choc né de deux impulsions aussi caractérisées, il était facile de le prévoir. S'il y avait eu sous Médicis unité de direction militaire comme elle était du côté de San-Severino, il est à croire que les deux armées se seraient exterminées jusqu'au dernier homme, sans que l'une consentît à céder à l'autre. La scission des forces pontificales en deux armées distinctes éclata même avant l'action : Fabrice Colonna était d'avis qu'il fallait traverser le Ronco pour fondre sur les Français avant qu'ils eussent formé leurs lignes, et pendant qu'ils arrivaient par détachements isolés sur la rive gauche ; Pierre de Navarre refusa de quitter ses retranchements. Le prologue du drame sanglant qui allait se jouer sur ce théâtre parut donner raison au capitaine espagnol. Les canons de l'une et de l'autre rive ouvrirent le feu et se répondirent pendant près de

[1] « Tribunos, centuriones ac milites ipsos ut pro servando sedis apostolicæ patrimonio, pro aris ac focis, pro communi Italiæ libertate, pro salute, pro dignitate, strenuissime decertarent, graviter, copiose est adhortatus. » BRANDOLIN. *Lev.* pag. 85.

deux heures ; l'artillerie des alliés avait un avantage marqué, les gens d'armes français tombaient par files. Gaston, qui avait dans les veines cette *furia* française dont on a tant parlé depuis, agacé par cette obstination systématique de l'ennemi dans ses positions, prend alors la résolution de l'arracher à son immobilité. Il découvre un gué favorable pour le passage de ses Gascons et de ses Picards. Sous le feu de la mitraille, il fait jeter un pont de bateaux pour ses Allemands, qui le franchissent au pas de course. Fabrice Colonna, qui devine le dessein de Nemours et voudrait le prévenir, conjure Navarre de mettre son infanterie en mouvement pour empêcher, de concert avec les Italiens, les divisions françaises, maintenant séparées, de former de nouveau leurs lignes, après le passage de la rivière ; le capitaine espagnol, cette fois encore, répond par un refus.

Les Italiens défaits. L'infanterie espagnole.

45. Fabrice exaspéré crie à ses hommes : « Ce *more* (mécréant) veut notre perte à tous ; à moi, mes amis ! » et il s'élance l'épée haute contre l'artillerie d'Yves d'Allègre. Mais le duc de Ferrare accourt au secours d'Yves, et Fabrice entouré de toutes parts essaie vainement de se défendre ; la journée est perdue pour les Italiens. — « Rends-toi romain, » lui crie le duc. — Qui es-tu ? — Alphonse d'Este. — C'est bien ! mais sous condition que tu ne me livreras pas aux Français[1]. » Le marquis de la Palud est obligé de se rendre comme Colonna ; Pescaire refoulé laisse au vainqueur son artillerie et ses étendards ; Cardona lui-même abandonne le champ de bataille avec Carvajal et Antoine de Leva. C'était le moment qu'attendait Pierre de Navarre dans son immobilité téméraire ; il avait mieux aimé s'exposer à la défaite que ne pas réserver à sa terrible infanterie espagnole tous les honneurs de la victoire. Cette infanterie était couchée à plat ventre, pour éviter le boulet ennemi, dans un fossé profond creusé sur le bord de la rivière et protégé par une digue formidable de chariots, de fascines et de claies, que gardaient d'habiles artilleurs dont pas une pièce n'avait encore été prise. Tout à coup, au signal du chef, la mi-

[1] PAUL. JOV. *Vit. Alphons.* p. 83.

traille de cette artillerie pleut sur le flanc des Allemands, contre lesquels se dressent et marchent au pas de charge les Espagnols, le bouclier d'une main, la courte épée ou le poignard de l'autre, et garantis de pied en cap par leur armure. Les lansquenets, qui avaient les jambes à découvert, ne pouvaient pas dans une mêlée corps à corps les protéger avec leurs longues piques de 16 à 18 pieds. Dès que les fantassins de Pierre les eurent atteints, profitant du moment d'hésitation amené par leur choc terrible, ils se jettent sur le sol, se glissent en rampant et s'entortillent comme des serpents à la jambe des ennemis. Les lansquenets, malgré le sang-froid et la bravoure de leur capitaine Emser et du capitaine français de Molart, étaient perdus sans la prompte intervention d'Allègre et de Nemours vainqueurs des Italiens.

46. Aussitôt, la face du combat est changée. Les Espagnols pressés de toutes parts, voient que la résistance est inutile ; ils se mettent en retraite, mais non point avec la précipitation d'une armée vaincue. Ils se retirent au pas, en bon ordre, serrés autour de leurs étendards comme dans une revue de parade, et faisant mordre la poussière à quiconque ose tenter de les entamer. Ives d'Allègre a été percé d'un coup de pique ; Gaston de Foix, qui brûle de venger la mort de son compagnon d'armes, fond tête baissée sur les Espagnols. Un soldat le blesse et le désarçonne en même temps. « Ne le tue pas, » lui crie Lautrec, « c'est le frère de votre reine [1] ! » Et Lautrec expire sous vingt coups de dague, tandis que l'impitoyable fantassin traverse de son épée la gorge de ce Gaston, qui n'avait que vingt-quatre ans, valait seul une armée et sera surnommé dans l'histoire le Foudre de l'Italie. Dès lors, Pierre de Navarre continua sa retraite sans être autrement inquiété, abandonnant aux Français une victoire qui leur coûtait dix mille cinq cents hommes et l'élite de leurs capitaines. Et pourtant, on eût dit que leurs yeux n'avaient de larmes que pour pleurer la perte de leur jeune général. « Chacun bientôt fut adverty de la mort du vertueux et noble prince, le gentil duc de Nemours, dont un deuil commença

Gaston de Foix tué, Le légat prisonnier.

[1] Germaine de Foix, seconde femme de Ferdinand le Catholique.

au camp des François, si merveilleux, que je ne cuide point, s'il fût arrivé 2.000 hommes de pied frais et 200 gens d'armes, qu'ils n'eussent tout défait [1]. » Oh ! la guerre !... — Le cardinal de Médicis, en s'attardant sur le champ de bataille, pour accomplir, au risque de sa vie, ses devoirs de prêtre et donner aux mourants sa suprême bénédiction, avait été blessé d'un coup de javelot par un Bolonais, et puis fait prisonnier par Frédéric Gonzague de Bozzolo, qui le fit immédiatement passer aux mains du cardinal San-Séverino, pseudo-légat de Pise. Il faut rendre cette justice à San-Séverino, il entoura le prisonnier de prévenances de toutes sortes, lui ménageant même une entrevue avec son cousin Jules de Médicis, et par là le moyen d'envoyer des dépêches au Pape.

§. VI. CINQUIÈME CONCILE DE LATRAN.

Conspiration à Rome. Paix entravée par les schismatiques.

47. Rome, au moment où se répandit la nouvelle du terrible désastre de Ravenne, était à peine remise des secousses d'une tentative de révolte contre Jules II. Les principaux conjurés se nommaient Pompée Colonna, évêque de Riéti, Robert des Ursins et Pierre Margano, encouragés et soutenus par l'or de Louis XII ; avaient réprimé cette conspiration, Jean Jordano et Jules des Ursins. La terreur fut à son comble ; les cardinaux et les amis du Pontife le suppliaient d'équiper des galères et de fuir. Seul, le Moïse de l'Italie n'eut pas une pulsation de plus dans son noble cœur [2]. Dès que les dépêches du légat, lues en consistoire, eurent apaisé les clameurs pusillamines de son entourage, il poursuivit la délivrance du continent italien avec une ardeur d'autant plus grande que les Français venaient de s'emparer, au mois d'avril, de Faenza, de Forli et d'Imola [3]. D'ailleurs, tout espoir d'entente n'était pas perdu.

[1] *Memorial. Bayard.* c. 54, pag. 313.

[2] « Ille infracto animo ad lapsas res instaurandas incubuit. » BONACURS. *Diars.* anno 1512.

[3] STEP. INFISSUR. *Ms. Arch. Vatic.* sign. num. 111. — HIERON. RUB. *Hist. Raven.* VIII.

Quelques jours avant la bataille de Ravenne, le roi de France, se voyant seul contre tant d'ennemis, avait envoyé Fabrice frère du cardinal de Finari, aux cardinaux de Nantes et de Strigon qui n'avaient jamais interrompu les pourparlers pour la paix. Il faisait proposer la restitution de Bologne au Souverain Pontife par la France ; de Lugo et d'autres terres de la Flaminie par Alphonse d'Este, qui s'engageait en outre à payer la contribution en argent et en soldats selon l'ancienne coutume, à ne plus produire du sel dans la principauté de Ferrare ; le conciliabule de Pise serait dissous ; le Pape de son côté consentirait à la paix, lèverait les censures prononcées contre Alphonse d'Este, garantirait aux Bentivogli la possession paisible de leurs fortunes privées, bien entendu qu'ils seraient bannis de Bologne, et proclamerait les cardinaux transfuges et les autres prélats, qui avaient adhéré au conciliabule de Pise, purement et simplement rentrés en grâce et rétablis dans leurs anciennes dignités. Jules II, à la prière du Sacré-Collège et pour mettre un terme aux calamités de la guerre, signa ces conditions, le 20 avril 1512, neuf jours après la bataille de Ravenne, sous la réserve expresse que Louis XII les signerait à son tour, après avoir reçu la nouvelle de la sanglante victoire remportée par ses troupes, et qu'il restituerait toutes les conquêtes faites après cette terrible journée. Les schismatiques de Milan, qu'on avait eu le tort de consulter par déférence et dont les succès récents des armes françaises avaient surexcité les ambitieuses convoitises, rendirent impossible la conclusion de ce traité, en se hâtant de prononcer, le 21 avril, la suspense contre le Pape [1].

48. Il ne restait plus à Jules II que la ressource du concile œcuménique de Latran. L'ouverture n'avait pu se faire le 19 avril, comme le portait la lettre de convocation, à cause du désarroi qu'occasionna le désastre de Ravenne. Elle eut lieu le 3 mai avec toute la solennité d'usage Les travaux effectifs commencèrent avec la première session, le lundi suivant, sous la présidence du Pape. Tous les cardinaux fidèles, quatre-vingt-six évêques, — ils furent,

Concile de Latran. Première et deuxième sessions.

[1] BONACURS. *Diar.* pag. 189.

plus tard, au nombre de cent-vingt, — des prélats, des abbés, des dignitaires de chaque nation, les représentants de l'empereur Maximilien, d'Henri VIII d'Angleterre, du roi d'Aragon, de la république de Venise étaient là. Bernardin Zani, archevêque de Spalatro[1], primat de Dalmatie et de Croatie, dont la province ecclésiastique était exposée aux incursions continuelles des Turcs, y fit un éloquent discours sur la nécessité d'entreprendre promptement la croisade. L'orateur pour être pathétique n'eut qu'à raconter quelqu'une des lamentables scènes qu'il avait chaque jour sous les yeux, à dire comment à lui-même il était arrivé d'avoir à se dépouiller à la hâte des ornements sacerdotaux et de quitter le sanctuaire pour courir aux remparts de Spalatro, soudainement attaqués par les Infidèles. Malheureusement, il ne suffisait pas de toucher, il fallait convaincre ; et dans l'état de la Chrétienté la croisade était impossible. A l'ouverture de la seconde session, le 17 mai, Fédra et Saliceti furent désignés comme historiographes du concile. Jean Balthasar de Turin, secrétaire de sa sainteté, lut une lettre d'Henri VIII pleine des protestations les plus chaleureuses de soumission filiale et d'inébranlable attachement à la chaire de Pierre et à la personne de Jules II. Jérôme de Vich, ambassadeur d'Espagne, déclara d'une voix forte que son maître Ferdinand ressentait une grande joie de la célébration du concile, dont il était prêt à recevoir les décrets dans un sentiment d'entière obéissance ; il demandait l'ouverture et la suite d'une procédure sévère contre les schismatiques. La lettre qui contenait cette requête de sa majesté catholique fut remise à Fédra, qui en donna lecture à l'assemblée. Ces deux communications de la cour d'Angleterre et de la cour d'Espagne furent faites en présence de tout le peuple, auquel on voulait rendre la confiance et le courage, en lui montrant sur quels puissants appuis le Saint-Siège pouvait compter contre les Français. Après cela, la foule des fidèles fut congédiée, et l'archevêque de Spalatro lut la cédule qui déclarait nuls et non avenus tous les actes du conciliabule Pisan, hérétiques et schismatiques tous ceux qui avaient pris ou pren-

[1] Spalatro a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Salone. Les nombreux édifices qu'elle possède faisaient partie du palais de Dioclétien.

draient part à cette réunion impie, comme aussi tous leurs partisans ; il proclamait le concile de Latran saint, valable et seul canonique. Cet acte se terminait par l'indiction motivée de la troisième session au trois du mois de novembre, invitant tous les prélats catholiques à s'y rendre ou bien à s'y faire représenter, sous la menace des peines de droit en cas de désobéissance[1].

Théâtre de la guerre. Retraite des Français. Bologne reprise.

49. Les évènements ne tardèrent pas à donner raison à la politique courageuse de Jules II. Les officiers et les soldats à la solde de Louis XII, gorgés de butin et sentant se relâcher le frein de la discipline, parce que les principaux chefs étaient morts ou blessés, n'aspiraient qu'à quitter l'armée française pour regagner leurs foyers et mettre leurs richesses en lieu sûr. Le cardinal de Sion, s'étant jeté sur le Milanais à la tête de vingt-quatre mille Suisses fraîchement recrutés, contraignait La Palice à modifier ses plans. Cet habile et vaillant capitaine avait été pour beaucoup dans le gain de la bataille de Ravenne ; la mort de Gaston de Foix lui léguait la lourde charge du commandement en chef. Il dut évacuer les provinces vénitiennes pour couvrir Milan. Sa retraite n'était ni complète ni désordonnée : il laissait des garnisons à Peschiera, Legnano, Bergame, Brescia, Crémone. La nouvelle de l'invasion du Milanais par les Suisses était arrivée à Rome le 8 mai. Le Pape avait aussitôt rassemblé les débris de son armée, l'avait reconstituée par l'adjonction de nouvelles troupes, et, ramenant dans son parti le duc d'Urbin son neveu, que la crainte d'avoir à expier le meurtre du cardinal Alidosi retenait auprès des Français, il l'avait mis à la tête de ces forces, dont le chiffre était de onze mille fantassins et six cents cavaliers, auxquels s'étaient joints les exilés de Bologne. Gonsalve de Cordoue arrivait à la tête de dix mille hommes, pendant qu'une armée vénitienne de cinq mille fantassins, six cents hommes de grosse cavalerie et deux mille chevau-légers, opérait sa jonction avec les Suisses. C'était devant ces forces redoutables que La Palice, qui n'avait plus qu'une poignée de trois ou quatre mille soldats, après avoir distribué les garnisons néces-

[1] Paris. de Grass. tom. III, pág. 831. — *Act. Later. Concil.* ex edit. Binii tom. IV, part. 2, pag. 23, 24.

saires, avait fait son admirable retraite jusqu'à Pontevico, d'où il pouvait tendre la main à ses garnisons de Milan, de Bergame et de Brescia. A l'approche des pontificaux commandés par Troïle Sabelli, Ravenne secoue le joug, et la garnison, qui ne peut tenir, rend la citadelle au Pape. Les Suisses et les Vénitiens réunis s'emparent de Crémone et de Bergame. Les Bentivogli, désespérant de la fortune de Louis XII leur protecteur, s'enfuient de Bologne, où le cardinal de Gonzague et le duc d'Urbin entrent triomphalement le jour de la fête-Dieu, 10 juin 1512.

L'Italie délivrée. Les Médicis rétablis à Florence.

50. Avant que La Palice ait pu rien tenter pour organiser la résistance, toutes les places de la Lombardie ont fait défection, les unes se donnant à Jules II, d'autres à l'empereur, et d'autres à Maximilien Sforza, fils de l'ancien duc Ludovic le More. Les Tyroliens viennent de déserter et de regagner les montagnes d'Inspruck. Le général français est menacé de voir sa retraite coupée, se replie jusqu'à Pavie pour s'assurer la route du Simplon, emmenant prisonnier le légat Jean de Médicis. A Bassignano, où l'on traverse le Pô sur un bac, le cardinal est délivré par la population avec le concours d'Octavien Isimbardi, seigneur du lieu. Trois jours après il était à Mantoue, et se rendait le lendemain à la villa d'Andes, patrie de Virgile, pour rétablir plus promptement sa santé. Lorsque Milan apprit le départ précipité de La Palice, il s'empressa de faire sa révolution ; le peuple massacra tous les résidants français et pilla leurs biens ; puis la ville se rendit au Saint-Siège en se donnant à la Sainte Ligue. Les débris de l'armée française avaient péniblement atteint Pavie à travers un pays en révolte, dont les habitants embusqués partout le long de la route, tuaient et dépouillaient les traînards. L'infortuné La Palice avait l'idée de se fortifier dans cette place et d'attendre des secours que Louis XII enverrait sans doute dès qu'il apprendrait sa position. Mais le cardinal de Sion ne lui laissa pas le temps de donner suite à son dessein ; il était sous les murs de la place avant qu'il eût été possible de prendre aucune mesure utile. Le 18 juin, le général français fit un simulacre de sortie par une porte de la ville, pendant qu'il mettait ses bagages en chemin par l'autre porte ; et, quand les Suisses crurent qu'on

allait en venir aux mains, les Français se dérobèrent, et n'arrêtèrent un instant leur mouvement de recul que lorsqu'ils furent en lieu sûr dans Asti. Ce ne pouvait être qu'une halte : ils n'allaient pas tarder à regagner leur patrie. L'Italie était délivrée de la domination française. L'affranchissement de la république de Gênes ne fut que l'épilogue de ce drame grandiose[1], dont le rétablissement des Médicis à Florence fut une conséquence obligée. Au mois d'août, le cardinal Jean se joignit à l'armée espagnole pour châtier le gonfalonier Pierre Soderini, qui avait permis l'ouverture du conciliabule de Pise et s'était ostensiblement prononcé pour le roi de France. Gonsalve s'étant emparé de Prato, ses troupes saccagèrent la ville et commirent de si grandes atrocités que les Florentins furent saisis de terreur. Dans la crainte d'éprouver les mêmes traitements, ils chassèrent Soderini, payèrent aux Espagnols une riche rançon, et rappelèrent le cardinal de Médicis avec sa famille. Le légat et son frère Julien entrèrent triomphalement à Florence, le 1er septembre 1512[2].

Alphonse d'Este pardonné. Jean d'Albret spolié.

51. La soumission des hommes au Saint-Siège avait suivi de près celle des villes et des citadelles. Le 4 juillet, grâce à l'entremise de Fabrice Colonna qui recouvrait à ce prix sa liberté, Alphonse d'Este était aux pieds de Jules II ; il obtenait son pardon[3]. Moins heureux de beaucoup fut un autre allié des Français, Jean d'Albret, roi de Navarre. Jean, entre Ferdinand et Louis XII en guerre ouverte, était comme le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il aurait bien voulu garder la neutralité ; mais comment faire ? Ferdinand le pressait d'entrer dans la sainte Ligue, voulait pour son armée le passage par les cols des Pyrénées, afin de joindre ses forces à celles de l'Angleterre projetant l'invasion de l'Aquitaine et du Périgord ; il demandait comme garantie que le prince de Viana lui fût remis en otage ou que six places de la Navarre fussent mises sous la garde de garnisons espagnoles. « Conditions trop humiliantes pour la

[1] *Ms. arch. Vatic.* sign. num. 111. — Rub. *Hist. Raven.* viii. — Surit. ix. — Bonacurs. *Diar.* — Guicc. x. — Paris. de Grass. tom. III.

[2] *Ms. arch. Vatic.* sign. num. 111.

[3] Paris. de Grass. tom. III, pag. 879.

dignité d'un roi, répondait le Gascon. Je suis animé du plus filial attachement au Souverain Pontife ; mais il ne m'est pas possible de prendre couleur dans la querelle entre la France et l'Espagne ; je dois au contraire faire garder les défilés des monts pour empêcher, ou les Français de passer en Espagne, ou les Espagnols de passer en France. Si je me joignais à l'Espagne et à l'Angleterre, je m'exposerais à perdre le Béarn et les autres fiefs qui relèvent de la couronne de France. » Ferdinand, qui convoitait la Navarre, ne voulut entendre à rien, et donna l'ordre au duc d'Albe de marcher sur Pampelune. Vers la mi-juillet, l'armée du duc faisait tout-à-coup irruption en Navarre. L'avant-garde était conduite par Louis de Beaumont, qui avait à venger les souffrances d'un long exil. A la nouvelle du danger qui le menace, Jean envoie la reine et ses fils dans le Béarn, et demeure dans sa capitale pour la défendre. Mais il ne put réunir des forces suffisantes pour résister. Les Espagnols, trouvant la route libre, s'avançaient avec une rapidité désespérante. Le malheureux roi s'enfuit à Lumbier. Le duc d'Albe n'eut qu'à se présenter pour recevoir la soumission de Pampelume, et toutes les places de la Navarre espagnole suivirent l'exemple de la capitale. Lorsque l'armée française arriva pour s'opposer à cette injuste spoliation, il était trop tard ; elle dut se retirer après une vaine tentative pour reprendre les places perdues [1].

Troisième et quatrième sessions du concile.

52. La troisième session du concile de Latran avait été retardée pour attendre l'arrivée de Matthieu Lang, évêque de Gurck, ambassadeur de l'empereur Maximilien. Elle eut lieu le 3 décembre. Seule, la France persistait dans le schisme, sauf une province pourtant, cette même Bretagne où déjà le schisme d'Avignon n'avait pas trouvé d'écho. La France fut mise sous l'interdit. La sentence s'appesantit tout particulièrement sur Lyon, où les cardinaux transfuges venaient de transférer leur conciliabule : elle ferme les foires et marchés de Lyon et les transporte à Genève. Cette sentence fut approuvée par le Concile à l'unanimité des voix. Paris de Grassi a conservé pour l'Histoire une particularité qui montre combien

[1] Surit. *Annal. Arag.* x, 7, 8. — Marian. *De reb. Hisp.* xxx, 12.

Jules II aimait que chacun osât avouer hautement ses opinions et ses actes. La lecture terminée, Fédra, secrétaire du Concile, la fit suivre de ces paroles : « Vous plaisent-elles, Pères, toutes les dispositions exprimées et contenues dans la cédule que vous venez d'entendre ? » Et le Pontife le premier dit à haute voix : *Placent*[1]. Les scrutateurs recueillirent ensuite les suffrages des cardinaux et des prélats, conformément au cérémonial usité, en passant de l'un à l'autre derrière les sièges. Enfin Paris de Grassi fit connaître au Pape que tous les membres présents, sans exception, avaient donné leur assentiment par le mot : *Placet*. Alors le Pontife dit : « Je veux qu'à l'avenir tous les assistants, quel qu'en soit le nombre, répondent à voix assez haute pour être facilement compris de tous. » Comme Paris fit un signe de tête qui signifiait : Cela n'est pas convenable, le Pontife le regarda sévèrement et répéta « Je le veux. » Cette volonté de Jules II fut obéie dans les réunions qui suivirent. A la quatrième session, qui eut lieu le 10 décembre, la dernière que présida Jules II, François Foscaro, ambassadeur de Venise, fit tenir au concile l'adhésion de sa patrie. Le secrétaire Fédra lut ensuite les lettres patentes par lesquelles Louis XI, roi de France, avait, sous le pontificat de Pie II, abrogé la Pragmatique sanction. Le napolitain Melchior Bartissini, avocat du Concile, Mariano Cucini, procureur, et l'évêque d'Alexandrie parlèrent longuement contre la Pragmatique, qui n'était supprimée que de nom. Toutefois, la sentence d'abrogation ne fut point prononcée ; seulement, il fut décrété, que cette cause serait instruite et vidée dans les séances ultérieures. Enfin, la réunion pour la cinquième session fut remise au mercredi entre le premier et le second dimanche du carême de l'année 1513. Le Pape régnant ne devait pas la présider ; avant ce terme, il ressentait les atteintes du mal que l'homme le plus énergique ne saurait longtemps dominer.

[1] Paris de Grassi nous a déjà dit, à l'occasion de la première session, ce qu'était la voix de Jules II en pareil cas : « Elevata voce clamando potius quam communiter loquendo. »

§. VII. INSPIRATIONS ARTISTIQUES ET PIEUSES.

Grandes pensées d'un vrai Pontife.

53. Réalisant le programme qu'il s'était imposé quand il ceignit la tiare, Jules II avait mené de front le gouvernement de l'Église et l'affranchissement de l'Italie. Rien autre, pensera-t-on, ne pouvait trouver place dans la tête du vieillard, dans cette vie doublement militante. Erreur ; le Pape guerrier, le zélé Pontife, s'était constamment montré, non seulement le généreux auxiliaire, mais l'initiateur éclairé des plus larges conceptions artistiques. Le lendemain même de son élection, il projetait deux monuments qui seraient uniques dans le monde : un tombeau d'abord, puis un temple ; et le tombeau, c'était le sien ! Avant d'y descendre, il voulait le contempler, l'étudier à son aise, en recevoir à loisir les austères et sublimes leçons. S'il le désirait splendide, c'est pour honorer la mort, non par ce sentiment que l'apôtre saint Jean nomme l'orgueil de la vie[1]. Il a son artiste. Chaque grande pensée germant dans l'esprit d'un tel souverain s'incarne toujours dans un homme, qui répond à l'appel, comme les célestes météores, selon le mot rayonnant du Livre Saint, répondent à l'Ordonnateur suprême, *Adsumus*[2]. Le choix du Pape s'est arrêté sur Michel-Ange, dont la renommée retentit déjà dans toute l'Italie, en attendant qu'elle remplisse le monde. Etant cardinal et séjournant à Florence, il avait lui-même visité l'atelier du sculpteur et remarqué le génie dans ses premières œuvres. Il admirait la fougue et l'énergie de l'exécution autant que l'ampleur et la puissance de l'idée, la sûreté de la main comme celle du coup-d'œil. Une telle admiration reposait sur de frappantes analogies d'esprit, de caractère, presque de tempérament. Entre ces deux puissantes têtes et ces deux grands cœurs, rien ne serait aisé comme d'établir un parallèle et de le poursuivre jusqu'au bout. Mais de telles satisfactions nous sont moins que jamais permises. Allons droit aux faits.

Michel-Ange Buonaroti, son irrésistible vocation.

54. Michel-Ange était né le 6 mars 1474 au château de Caprèse,

[1] *I Corinth.* II, 16.
[2] *Job.* XXXVIII, 35.

dans la principauté d'Arezzo. Ce nom de baptême, par l'éclat dont il est désormais entouré, a comme absorbé celui de la famille. Les Buonaroti descendaient cependant d'une race ancienne et distinguée, celle des comtes de Canosse. Podestat de Caprèse et de Chinsi, jaloux de son rang et de sa noblesse, le père entendait bien avoir un successeur dans cet enfant ; et de bonne heure, il lui fit donner une éducation en rapport avec ses légitimes espérances. Si les dispositions répondaient à la pensée, il n'en était pas de même des inclinations et des goûts. Un penchant irrésistible entraînait le noble héritier vers l'art plastique, et d'abord le dessin, pour lequel il montrait une merveilleuse aptitude. On eut beau vouloir l'en détourner, comme d'une occupation indigne de sa naissance ; on employa vainement tous les moyens, prières, conseils, menaces, châtiments [1] : tout fut inutile. Un élève de Ghirlandaïo, frappé de ses précoces talents, devint son complice, en lui ménageant la possibilité de copier en secret les esquisses de ce fameux maître. Le secret ne pouvait pas être longtemps gardé, vu l'étonnante perfection de ces copies. Elles tombèrent sous les yeux d'habiles juges ; et leur enthousiaste approbation, jointe à l'héroïque persistance de l'enfant, eut enfin raison des résistances paternelles : Léonard Buonaroti laissa libre à Michel-Ange la route de l'avenir. Il lui permit même de suivre l'école des frères Ghirlandaï [2], la meilleure et la plus fréquentée de cette époque. Le jeune Buonaroti s'y présenta sous de tels auspices, y fit preuve d'une telle habileté dès son apparition, que ses maîtres jugèrent devoir rémunérer son travail, et d'une manière progressive, au lieu d'accepter de ses parents une rémunération quelconque. Il était alors dans sa quinzième année ; et déjà ceux dont il venait recevoir les leçons ne craignaient pas d'avouer qu'ils le considéraient, non comme un élève, mais comme un collaborateur, pouvant marcher par lui-même, obéissant parfois

[1] « Essendo e dal padre e dà suoi maggiori gridato et talvolta battuto. » VASARI, *Vita di Michelag. Buonar.* tom. II, pag. 977.

[2] Dominique, Benedetto, David, auxquels il faut adjoindre Ridolfo, fils de Dominique. Par leur école étaient passés, comme Michel-Ange, André del Sarto et Léonard de Vinci.

à ses propres inspirations, et qui dépasserait de beaucoup la portée de leur enseignement artistique. Si telle était l'opinion des professeurs, quel devait être le sentiment des condisciples ? Celui de l'admiration chez la plupart ; celui d'une basse jalousie chez un petit nombre. Parmi ces derniers, la passion éclata par un accès de rage : l'un d'eux frappa son heureux rival d'un coup si violent à la figure que Michel-Ange en porta les traces toute sa vie. Cette lâche vengeance n'interrompit ni son travail ni ses succès. En dehors même de l'école, il allait cherchant partout des objets d'étude ou d'imitation, un idéal qu'il ne devait trouver qu'en lui-même. Il était souvent attiré par les peintures de Masaccio, comme Raphaël le sera dans la suite, sans y découvrir la pleine raison de son attrait. Cette ardente recherche, en attestant sa vocation, quoique toujours stérile, le ramenait constamment à son point de départ, le replongeait dans ses inspirations personnelles, et devint ainsi la cause de sa puissante originalité.

Après le dessin la sculpture. Premiers travaux.

55. Laurent le Magnifique, ce protecteur des lettres et des arts qui ne tardera pas à fixer notre attention, arrêta bientôt la sienne sur cet adolescent en quête de sa destinée. Il l'appela dans sa royale demeure, où résidaient tant d'hommes distingués. C'est là que Michel-Ange eut la bonne fortune d'entrer en rapports avec Ange Politien et d'entendre ses brillantes leçons sur l'esthétique. Dans les galeries et les jardins du palais ducal, il reçut des leçons plus belles encore. Là vivait et parlait encore tout un peuple de statues, depuis quinze cents ans muettes, arrachées aux ténèbres de l'antiquité. Ce fut une révélation pour l'artiste : il était sculpteur. Son généreux Mécène l'avait en quelque sorte deviné. Michel-Ange entre désormais dans sa véritable carrière. Chacun de ses essais dans cette nouvelle direction est un triomphe ; il avance au bruit des applaudissements. Lui seul rêve d'une beauté supérieure. Longtemps on l'entendra regretter de n'avoir pas manié le ciseau de meilleure heure. La postérité jugera que ce n'était pas trop tard. Les années qu'il avait passées à peindre, et surtout à dessiner, n'étaient nullement un temps perdu pour la sculpture. La mort de Laurent, en lui causant une peine sensible, en le privant même

d'un appui réel, le mit à l'abri de dangereuses impatiences. C'est un nouveau retard qui lui ménagea l'occasion, grâce à l'intelligent concours d'un moine, d'étudier à fond l'anatomie et la myologie. Cette forte discipline est l'une des principales raisons de sa supériorité. Quand les Médicis furent chassés de Florence, craignant d'être enveloppé dans leur malheur et persécuté sur place par la réaction déchaînée, Michel-Ange disparut de cette ville, qu'il regardait bien cependant comme sa seconde patrie. Il se retira d'abord à Venise ; mais, ne trouvant là ni les encouragements ni les ressources nécessaires à son art, il se replia sur Bologne, où d'importants travaux lui furent commandés pour le tombeau de saint Dominique. Après de stériles agitations et de funestes emportements, l'ordre était rétabli dans la capitale de la Toscane. L'exilé volontaire se hâta d'y revenir, et pour se remettre aussitôt à l'œuvre. Une statue qui sort à peine de ses mains passe pour une création antique, pour une exhumation des anciens temps. Un cardinal l'achète comme telle, reconnaît son erreur, et n'en appelle pas moins à Rome, dans son propre palais, l'artiste dont il est la dupe. Pendant un séjour assez limité, Michel-Ange donne là son célèbre *Bacchus*, et son groupe beaucoup plus célèbre encore, le *Mater dolorosa*, que la science admire et que la piété vénère toujours dans la basilique de saint Pierre. Cela fait, il repart soudain pour Florence, où gît depuis cent ans un énorme bloc de marbre, tourmenté plutôt que dégrossi par un ouvrier de cette époque, et que nul autre n'osa jamais aborder : malgré les vides et les masses, il en fait jaillir ce *David* aux proportions colossales qui reste un objet d'étonnement et d'enthousiasme, autant par ses inéluctables défauts que par ses beautés incontestables. Quelques tableaux, la *Sainte-Famille* entr'autres, furent exécutés en même temps, et des études d'architecture poursuivies avec une ardeur toute juvénile. La poésie même n'était pas oubliée.

Appel de Jules II Tombeau de ce pape. Chapelle Sixtine.

56. Michel-Ange n'avait pas encore trente ans quand le manda Julien de la Rovère, devenu le pape Jules II. Il parut à la cour pontificale sans aucun appareil, sans escorte, simplement vêtu, comme un artiste, non comme un grand seigneur ; il n'en fut que mieux

accueilli par le Pape. On s'entendit aisément sur les conditions, grâce à la royale munificence de Jules, qui doubla du premier coup la somme demandée. Dès la seconde entrevue, qui ne se fit pas attendre, le plan était admis. Il n'en reste malheureusement qu'une légère esquisse, rapidement improvisée par l'auteur ; et plus malheureusement encore, il ne sera jamais exécuté. Des quarante statues colossales qui devaient entourer le tombeau, Rome n'en possède qu'une ; il est vrai qu'elle seule est tout un monument : c'est ce *Moïse* que tous les pèlerins de la religion et de l'art, tous les étrangers sans exception, vont admirer dans l'église de Saint-Pierre-ès-liens. Cette œuvre semble avoir épuisé la louange humaine. Appliquant à ce sujet le mot d'un autre génie, nous pouvons dire que désormais tout éloge languit au pied d'une telle création. Donc pas d'éloge, ni de description. Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'au *Moïse* de Michel-Ange, nous préférons son *Christ* debout *embrassant la Croix*, que possède toujours l'église de la Minerve ? Le sublime sculpteur était dans toute sa maturité lorsqu'il rendit son idéal du christianisme par cette pure et souveraine beauté. Les exigences de la politique, et peut-être aussi les intrigues des jaloux le forcèrent à suspendre le tombeau commencé, en arrêtant le cours des largesses ou des rémunérations pontificales. Indigné de cet étrange revirement, l'artiste reprit le chemin de Florence ; ce qui jeta dans une mortelle perplexité le sage et timide gonfalonier Soderini. Jules II lui-même eut beau prier et menacer par trois bulles successives : le fier génie ne cédait pas. Il fallut que le Pape, peu de temps après, fît la conquête de Bologne pour que son sculpteur se présentât à lui dans cette ville, mais avec le titre d'ambassadeur florentin. Jules ne laissera plus échapper Michel-Ange. Il ramène le glorieux captif et le rive à sa gloire. Par une déviation néanmoins à laquelle les conseils intéressés de la jalousie, selon de graves autorités contemporaines, ne sont pas étrangers, il le contraint à peindre, à laisser là le ciseau pour la palette. Il a résolu de substituer aux fresques, si remarquables cependant, de la chapelle Sixtine une vaste composition ayant le caractère de l'unité, sortie de la même tête, exécutée par la même main. Or Michel-Ange

n'a jamais pratiqué ce genre de peinture ; c'est à peine s'il en connaît les procédés matériels[1] : il conjure le Pape de porter les yeux sur un autre artiste, dans l'intérêt même de l'art. Jules II est inflexible ; il ne permet aucune hésitation et n'accepte aucun retard ; il lui faut absolument une fresque de Michel-Ange. Celui-ci prend alors condamnation, appelle d'abord quelques auxiliaires, qu'il renvoie bientôt à la vue de leurs essais, se renferme seul dans la chapelle, suspend toutes ses relations et travaille dans une sorte de mystère qui redouble la curiosité, celle en particulier du Souverain Pontife, exclu, comme tous les autres, du sanctuaire réservé. L'attente devient de l'impatience ; mais,aux objurgations réitérées, aux violentes menaces, succède tout à coup un long cri d'enthousiasme, quand les voiles sont déchirés ; Michel-Ange apparaît dans toute sa puissance. Encore ici nous sera-t-il permis d'ajouter, dans toute son audace ? Nous ne pouvons pas approuver cette prodigalité de torses et de nudités, surtout dans une œuvre essentiellement chrétienne.

Basilique de Saint-Pierre projetée et commencée.

57. Sur le *Jugement dernier*, comme sur le *Moïse*, tout a été dit ; il ne reste de place que pour les réserves du goût, de la décence et de la vérité. Si le grand architecte Bramante, dans ses exclusives sympathies pour Raphaël et ses répulsions pour Michel-Ange, avait réellement espéré pour le Florentin une chute éclatante, il dut éprouver une cruelle déception : c'était un éclatant triomphe qui s'étalait à ses regards. Lui-même allait être mis en demeure d'affirmer son génie, ou de trahir son impuissance sur un plus vaste champ, pour réaliser une conception tout autrement grandiose. Jules II eut alors la pensée de démolir entièrement l'ancienne basilique de Saint-Pierre, objet d'une si profonde vénération, et de la remplacer par un monument qui n'eût d'égal ni dans la Ville ni dans le Monde. En vain les cardinaux voulurent-ils s'opposer à ce gigantesque projet[2] qui, dans leur opinion, n'était pas exempt de sacrilège, que sous un autre rapport et dans les circonstances actuelles, ils tenaient pour désastreux. Leur opposition fut inutile :

[1] Vasari, *Vita di Michelagnolo*, tom. II, pag. 986.
[2] Panvin. *De reb. antiq. memor.* vii, 1.

Jules persista dans son dessein, et c'est à Bramante qu'il demanda le plan de la basilique nouvelle, à Bramante qu'il en confia l'exécution. Trois années furent consacrées à déblayer le terrain ; on s'étonne qu'elles aient pu suffire. Murs de granit, innombrables colonnes, ornements entassés, constructions multiples, tout tombait rapidement sous le marteau d'une légion d'ouvriers. Dans cette poussière des générations et des siècles, rien n'était épargné, si ce n'est les reliques des apôtres et des martyrs. A mesure que l'espace devenait libre, les matériaux s'accumulaient, amenés là de tous les points de la Péninsule. L'architecte s'était toujours signalé par une prodigieuse activité ; mais dans la circonstance présente, pour le couronnement de ses travaux, nul doute qu'il ne fût stimulé par son âge. François-Lazare Bramante était né dans le duché d'Urbin l'an 1444. De bonne heure il avait quitté son pays natal, pour parcourir l'Italie, étudier les monuments antiques, réunir tous les éléments d'une œuvre future, dont il ignorait la destination. Sur l'ordre et selon les données du nouveau Pape, il avait récemment encadré dans d'immenses et splendides galeries le vallon qui séparait le Belvédère du Vatican. Etait-ce l'œuvre ? avait-il atteint son but ? Ce n'est pas à l'homme, c'est à Dieu qu'il devait bâtir une demeure. L'an 1506, il posait la première pierre, bénie par Jules II avec toute la pompe que Rome seule peut déployer, et sous un tel Pontife. Trente cardinaux assistaient à l'auguste cérémonie, oubliant leurs regrets et leurs craintes. Les travaux n'allaient pas cependant marcher avec la célérité rêvée par l'architecte, qui n'avait pas alors moins de soixante deux ans. Les fameuses galeries n'étaient pas encore terminées ; elles ne le seront que trop vite, ou plutôt elles ne le seront pas entièrement, sans qu'il faille les reprendre en sous-œuvre. Son temps d'ailleurs était morcelé par d'autres édifices, que le Pape lui permettait ou lui commandait, quoique partageant son impatience. Qui ne croirait aujourd'hui que Saint-Pierre était l'unique objet de ses préoccupations ? En 1513, il venait d'achever les quatre grands piliers destinés à soutenir la coupole, et de lancer les arceaux qui les relient ; il se disposait à commencer l'entablement circulaire, quand la mort le frappa sou-

dainement sur le théâtre et parmi les instruments de sa puissance, lui laissant à peine le temps de se désigner un successeur.

Sentiments du Pape à ses derniers moments. Sa mort.

58. Jules II mourait au commencement de cette même année, dans les sentiments d'une résignation exemplaire, chez un homme surtout doué d'une pareille vitalité, que tant d'attaches semblaient river à la terre. Le 4 février, cloué sur sa couche, il adressait à Pâris de Grassi les touchantes et sublimes paroles de l'Apôtre : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat*[1]. « Je ne songe plus à la conservation de cette misérable existence, ajouta-t-il, je ne pense qu'au salut de mon âme. Daigne le Seigneur, dans son infinie miséricorde, avoir pitié d'un pécheur tel que moi ! Béni soit-il de me laisser le temps nécessaire pour me préparer à paraître devant son redoutable tribunal ! Enlevés par une mort subite, beaucoup de nos prédécesseurs ont quitté ce monde et sont entrés dans leur éternité sans avoir mis ordre à leurs affaires, aux intérêts de la religion, aux devoirs de leur charge... » Après cette explosion de sentiments chrétiens, le Pontife régla tout, jusqu'aux détails de ses funérailles, avec une admirable sérénité. Il les voulait modestes et décentes, sans éclat inaccoutumé, sans la pompe même ordinaire, s'estimant indigne de tels honneurs. A cet égard, il s'en reposait sur son maître des cérémonies, dont il avait en toute circonstance reconnu la droiture et la piété. Une amélioration sensible s'étant manifestée le lendemain, sa sollicitude pour l'Eglise se réveilla du même coup ; il fit recommander aux cardinaux de tenir la cinquième session du concile, en désignant celui d'Ostie pour la présider. Il leur ordonna même de relire en séance publique et de confirmer sa constitution touchant l'élection des papes. La session eut réellement lieu le 16 février, et selon le programme indiqué par l'auguste malade. Le 20, sur sa demande expresse, le même cardinal d'Ostie, doyen du Sacré-Collège, lui porta les derniers sacrements. Quand le Pape eut communié sous les deux espèces, conformément au cérémonial romain, et reçu l'Indulgence plénière, en vertu de l'autorité qui ne souffre pas d'interruption dans l'Eglise Catho-

[1] *II Timoth.* IV, 6.

lique, le cardinal doyen lui dit que tous les cardinaux ses frères désiraient ardemment le voir, obtenir sa suprême bénédiction, lui témoigner leur amour et leur reconnaissance. Jules accéda de grand cœur à cette proposition. Puisant alors dans son âme pontificale les inspirations et l'énergie qu'on ne peut espérer d'une nature qui succombe, il commença par leur demander le concours de leurs prières, à ce moment décisif et solennel, les conjurant en outre de ne point l'oublier après son heure dernière[1]. Aussitôt son attention se porta sur l'élection qui la suivrait : il leur rappela qu'elle appartenait uniquement au Sacré-Collège, en dehors du concile réuni, dont l'ingérence serait une criminelle intrusion ; que les cardinaux absents devaient être appelés au conclave, moins les opposants obstinés, les excommuniés et les schismatiques. Levant alors la main comme pour l'absolution, « Julien de la Rovère leur pardonne, s'écria-t-il, et leur remet toutes les injures dont ils l'ont accablé : Jules II vous défend d'admettre les ennemis de l'Eglise, s'ils n'ont auparavant donné pleine satisfaction, réintégré l'unité, réparé le scandale. » L'épuisement l'empêcha de continuer, l'émotion était à son comble ; les larmes coulaient de tous les yeux. Dans la nuit suivante, il expirait, après avoir protesté que le pontificat ne le cédait pas au martyre. Il était dans sa soixante treizième année, il avait occupé la chaire de Pierre neuf ans, trois mois et vingt jours.

[1] PARIS. DE GRASSI, *Diar.* anno 1513.

CHAPITRE VI

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

SOMMAIRE.

§ I. AVÉNEMENT DE LÉON X.

1. Jean de Médicis élu pape. — 2. Enthousiasme des Romains. Le Pape à Saint-Pierre. — 3. Encycliques aux princes. Lettre de Delfini. — 4. Contraste formé par une lettre d'Erasme. — 5. Générosité de Léon X envers Sodérini. — 6. Il tire de prison Machiavel, ennemi juré de sa famille.

§ II. DYNASTIE DES MÉDICIS.

7. Naissance de Jean. Sa mère. Cosme l'Ancien. — 8. Académie platonicienne à Florence. Héritiers de Cosme. — 9. Périlleuse et contradictoire éducation de Jean. — 10. L'enfant cardinal, ses maîtres. — 11. Marcile Ficin. Ses études, ses leçons, sa doctrine. — 12. Panthéiste et chrétien. Une âme en peine. — 13. Pic de la Mirandole. Son savoir, ses pérégrinations. — 14. A Paris, à Rome. Ses thèses, ses détracteurs, sa foi. — 15. Pic devant Alexandre VI. Il se donne à Dieu. — 16. Ange Politien, poète, helléniste, professeur.

§ III. SOLLICITUDES PONTIFICALES.

17. Prise de possession de Latran. Pompe inaccoutumée. — 18. Sixième

§ I. Avènement de Léon X.

1. C'est d'un conclaviste, du maître même des cérémonies, Pâris de Grassi, que nous tenons l'exposé des opérations du conclave tenu pour donner un successeur à Jules II. « Le mercredi 9 mars 1513, à l'issue de la messe et de la congrégation, les cardinaux eurent un moment la pensée d'ordonner la lecture publique des engagements contractés par eux, sans en excepter même les conventions qu'ils avaient tenues secrètes. Sur nos représentations cependant, ils jugèrent qu'il était mieux et plus conforme à l'usage de prêter en comité privé le serment qui devait suivre cette lecture. Aussitôt qu'elle fut terminée, tous jurèrent, la main sur les Saintes Ecritures, que je leur présentai successivement, d'observer à la lettre et selon l'esprit ce dont ils étaient convenus d'avance, touchant la gestion du futur pontificat. Le lendemain jeudi, également après la messe, les anciens voulurent aussi qu'on relût la bulle de Jules II contre la simonie dans les élections. Vint ensuite une exhortation du doyen à ses collègues, pour les affermir dans la résolution d'exécuter de point en point les saintes lois de l'Eglise. Dans la soirée du même jour, il parut manifeste que le courant se portait vers Jean de Médicis, le premier des cardinaux diacres. Il était déjà fort entouré ; plusieurs l'embrassaient avec effusion et le saluaient comme Pape, en s'abstenant néanmoins de lui donner ce titre, ce que ne permettaient pas les traditions canoniques, tant que le vote n'était pas encore émis. Quelques-uns luttaient en sens contraire et ne dis simulaient pas leur opposition. Je ne craignis pas de leur en faire le reproche, liberté qui provoqua des sourires approbateurs. La messe du conclave fut célébrée le vendredi dès l'aurore ; le Pontife désigné assistait à la cérémonie, vêtu comme à l'ordinaire, occupant sa place accoutumée. Après la messe le scrutin fut ouvert, d'un consentement unanime. Médicis lui-même était scrutateur ; il dépouilla les votes avec autant de modestie que de respect, sans témoigner la plus légère émotion, bien

Jean de Médicis élu pape.

que ce dépouillement fut son triomphe. Le résultat connu, j'entrai dans la chapelle, continue de Grassi, accompagné des deux autres secrétaires ; je baisai les pieds de l'élu, le priant de quitter son siège et de se tenir debout, puis encore de nous accepter pour témoins juridiques de son élection, ce qu'il daigna nous accorder avec une grâce parfaite. Conduit par moi, le cardinal de Saint-Georges, remplissant son office de camérier, se hâta de lui remettre l'anneau du pêcheur. A ma prière se présentèrent aussitôt les doyens des trois ordres, et tous s'étant prosternés lui rendirent d'abord hommage, lui demandant après cela d'apposer sa signature sur des actes et des suppliques que lui seul désormais pouvait sanctionner. Une autre demande lui fut immédiatement faite : — Quel nom désirez-vous porter dans l'Apostolat suprême ? — Celui qui conviendra le mieux, répondit-il, aux cardinaux mes frères ; je m'en remets à leur choix. — Sur de nouvelles instances, il ajouta qu'en s'abandonnant au cours de ses pensées, il s'était dit autrefois qu'il prendrait le nom de Léon X, si jamais il devenait Pape.

Enthousiasme des Romains. Le Pape à Saint-Pierre.

2. Ce nom fut accueilli par l'assentiment de tous les cardinaux sans exception. Ce fut chose décidée. Le cardinal Alexandre Farnèse, précédé de la croix, parut alors à la fenêtre du palais pour annoncer au peuple l'élection qui venait d'avoir lieu. Les applaudissements et les acclamations éclatèrent ; l'étonnement se mêlait aux transports de la joie. Jean de Médicis n'était pas un inconnu dans la Ville Eternelle ; on le connaissait par ses bienfaits, son aménité, sa royale munificence, la pureté de ses mœurs. On ne s'étonnait donc pas de son élévation ; l'étonnement ne portait que sur sa jeunesse : il avait à peine trente sept ans révolus[1]. » C'est au même âge que le grand pape Innocent III était monté sur la chaire de saint-Pierre. Cet heureux rapprochement ne pouvait échapper aux lettrés qui peuplaient la cour pontificale. Pour eux s'ouvrait une ère de gloire et de bonheur. Avant même de quitter le conclave, Léon X avait choisi pour secrétaires intimes Jacques Sadolet et Pierre Bembo[2]. Parmi les membres du Sacré-Collège qui témoi-

[1] PAR. E GRASS. *Diar.* anno 1513.
[2] BEMBO, *Epist.* I, 10.

gnaient le plus de satisfaction, on remarquait surtout les jeunes; les vieillards se montraient pensifs et soucieux. Celui des premiers qui manifestait la joie la plus bruyante, était Alphonse Pétrucci. « Vivent les jeunes! Aux jeunes l'avenir! » s'écriait-il avec une pétulance peu conforme à sa dignité. L'avenir pour lui n'allait pas se faire attendre : c'est la strangulation au fond d'un cachot, après qu'il aura conspiré contre ce même pape dont il acclame ainsi l'avènement. Pendant les exubérantes démonstrations de la joie publique, nous revêtions l'élu des ornements pontificaux. Dès qu'il fut assis sur le siège au sommet des degrés de l'autel, chacun des cardinaux vint à son tour lui rendre hommage, baisant d'abord son pied, puis sa main nue, et l'embrasser enfin sur les deux joues. Beaucoup de prélats romains et d'orateurs étrangers, accourus au premier signe, vinrent également se prosterner devant lui. C'est toujours le maître des cérémonies qui parle. « De là nous le fîmes transporter en grand appareil dans la basilique de Saint-Pierre. » D'autres contemporains disent qu'il voulut marcher et donner à l'origine cet exemple d'abnégation et de modestie. Tout était préparé pour le renouvellement solennel des mêmes hommages. Et la grande cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*. Le lendemain 12 mars fut tenu le premier consistoire. Or, comme la semaine sainte approchait, on décida que le Souverain Pontife ne devait pas assister aux mystères de la Rédemption, sans avoir auparavant reçu l'onction sacerdotale, le caractère épiscopal, et la couronne, signe suprême de sa dignité.

Encycliques aux princes. Lettre de Delfini.

3. Léon X n'était que diacre lors de son élection; le mardi 15 mars il était fait prêtre, évêque le jeudi 17, le samedi 19 il recevait le trirègne des mains du cardinal Alexandre Farnèse[1]. On ajourna la prise de possession de Latran. Il avait adopté la même devise qu'Alexandre VI, cette parole du prophète : « Dans la tribulation j'ai crié vers le Seigneur; et le Seigneur m'a exaucé[2]. » Des encycliques furent aussitôt expédiées à tous les souverains du monde catholique, plusieurs avant même le jour du couronnement, comme

[1] *Acta conc. later.* ante sess. sext. p. 16.
[2] Bembo, *Epist.* I, 12; II, 2.

nous le voyons par la date. Dans ce nombre sont celles à Léonard Lorédan doge de Venise, à François Gonzague de Mantoue, au grand-maître des chevaliers de Rhodes[1]. Les congratulations affluèrent comme toujours ; les cœurs étaient à l'espérance. Nous omettons les pompeux messages des têtes couronnées, pour ne citer que deux lettres, l'une d'un saint, l'autre d'un humaniste. Pierre Delfini, supérieur général des Camaldules, n'avait jamais perdu de vue son ancien élève Jean de Médicis ; il s'était empressé de le consoler dans l'infortune et de l'implorer pour les malheureux quand il rentrait à Florence. Voici comment il saluait son avènement à la papauté : « Les ténèbres régnaient sur la terre, c'était la troisième heure de la nuit ; des messagers ont envahi ma cellule, et soudain à mes yeux la nuit s'est illuminée comme le jour. Béni soit Dieu, qui vient de répandre sur vous la bénédiction de tous les peuples, de confirmer son testament sur votre tête chérie ! Béni soit Dieu, dont la clémence, en vous choisissant entre tous les hommes, à raison de votre foi et de votre mansuétude, nous donne un bon pasteur, qui saura réunir le troupeau dispersé, cicatriser toutes les blessures, rétablir dans la paix une société déchirée par tant de dissensions et de guerres, juger le monde dans l'équité, enseigner aux nations la véritable doctrine ! Tel est le chef, le prince, le guide, que l'Eglise appelait de tous ses vœux : sous votre égide, elle ne peut manquer de prendre un nouvel essor. Tout lui présage des temps plus heureux, une ère glorieuse. On sait la droiture de vos intentions, la pureté de votre zèle, l'intégrité de votre vie ; doux et humble de cœur, en montant à l'apostolat suprême, vous paraissez obtenir, non une faveur, mais une récompense. « Sur qui reposera mon esprit, demande encore le Seigneur, si ce n'est sur l'homme humble et doux, pour qui ma parole est un sujet de crainte[2] ? » Repassant dans ma mémoire les événements de cette dernière année, je reconnais et j'admire « combien le Dieu d'Israël est bon pour ceux dont le cœur est droit[3]. » Naguère emmené captif après

[1] *Psalm.* CXIX, 1.
[2] *Isa.* LXVI, 2.
[3] *Psalm.* LXXII, 1.

la défaite, puis tout-à-coup délivré par une sorte de miracle, vous voilà maintenant devenu le serviteur des serviteurs de Dieu, le maître et le père commun des fidèles. En vous s'est accompli le mot du Livre saint : « L'humilité précède la gloire[1]. » Dans la symbolique nef qui porte les destinées de l'Eglise, vous n'étiez qu'un rameur, un simple auxiliaire ; Dieu vient de vous préposer au gouvernail. Tous ont la ferme espérance que ni l'habileté ni le dévouement ne manqueront au pilote. A travers les flots et les vents mutinés, sous l'œil de la divine sagesse, nous comptons désormais arriver au port du salut.

Contraste formé par une lettre d'Erasme.

4. « Que Votre Sainteté pardonne à mon audace ; je n'ai pas su résister à l'impulsion de mon cœur. Souvenez-vous de mes précédentes lettres : je suis ce que j'ai toujours été ; il me répugne aussi de croire, de penser que vous ne soyez pas le même dans votre élévation ; j'aime à dire avec Isaïe : « L'humilité sert de base à son trône[1]. » A côté de ce précieux document, plaçons une lettre d'Erasme. « Léon X, vous nous rendez le gouvernement heureux de Léon 1er, la piété sincère, la solide érudition, l'âme harmonieuse de Léon II, la féconde éloquence et l'inébranlable intrépidité de ce Léon III, qui ne ploya ni sous la bonne ni sous la mauvaise fortune, la prudence et la simplicité recommandées par le divin Maître et dont Léon IV était orné, la sainte et douce tolérance de Léon V, l'esprit pacifique de Léon VI, la vie céleste de Léon VII, l'inaltérable sérénité de Léon VIII, l'inépuisable bonté de Léon IX. Ces noms sont autant de promesses et d'oracles ; ils prophétisent les biens dont Léon X nous comblera. Ce n'est pas le seul gage de nos espérances ; ses propres qualités et ses vertus personnelles sont la garantie de notre bonheur. Aucun doute n'est possible. Le passé répond de l'avenir[3]. » Erasme écrit ces choses en un très beau latin, qui n'est pas toujours exempt de recherche et d'emphase ; mais, à travers ces brillantes adulations, où donc est le sentiment ? Le sens même n'abonde pas dans une telle phraséologie. Ce n'est

[1] *Prov.* xv, 33.
[2] Petr. Delph. *Epist.* xi, 1.
[3] Erasmi, *Epist.* ii, 1.

là vraiment qu'une pompeuse indigence. Nous savons d'ailleurs quel est le mobile secret auquel obéit l'humaniste ; son inspiration est loin d'être désintéressée ; il ne donne pas gratuitement ses louanges, il les vend. Ses flatteuses épîtres sont des lettres de change, des mandats à vue tirés sur ceux auxquels il les adresse. Combien nous paraît plus beau, plus large, plus vivant le langage du pieux camaldule ! S'il loue, c'est dans l'unique intérêt du bien. Sa pensée jaillit des entrailles mêmes du christianisme, et sa parole est toute imprégnée du Livre saint. En décernant à son ancien élève des éloges et des félicitations, il n'oublie pas son rôle de maître : la leçon est à peine cachée, on la retrouve partout dans le tissu du discours. Dans l'homme on sent toujours le prêtre, le motif supérieur et surnaturel dans les généreux élans d'une âme naturellement chrétienne. Il ne perd pas une occasion d'exercer la charité.

Générosité de Léon X envers Sodérini.

5. Soderini, le célèbre gonfalonier de Florence, depuis la chute des Médicis jusqu'à leur rétablissement en 1512, est exilé par delà les mers ; il gémit à Raguse, et mourra bientôt de consomption, s'il n'est rappelé dans sa chère Italie, à Florence même, où son cœur est resté parmi les oripeaux de sa grandeur plébéienne. Dix années durant il a tenu fermée la capitale de la Toscane à cette famille des Médicis qui l'avait rendue si glorieuse et si puissante. Delphini n'a pas besoin de prononcer le nom du malheureux gonfalonier ; Léon X sait par expérience combien est amer le pain de l'exil : son cœur a deviné celui de son vénérable maître. Deux jours après son couronnement, il écrit à l'exilé : « Nous espérons que de notre élévation résultera pour votre maison et la mienne le même bien que si le cardinal votre frère avait lui-même obtenu le souverain pontificat. Dans l'impatience où nous sommes de vous témoigner notre amour, non par correspondance, mais dans un mutuel entretien, nous vous conjurons de vous mettre en route aussitôt que vous aurez reçu cette lettre avec notre bénédiction. Venez sans retard, que rien ne ralentisse votre marche ; plus sera prompte votre arrivée, plus elle nous causera de satisfaction et de joie[1]. » A la lecture du

[1] « Adventus nobilitatis tuæ ad nos, prout te avidissime expectamus, eò nobis erit gratior quò celerius adveneris. »

bref pontifical, Soderini part immédiatement pour Rome, et ne songe pas un instant à se détourner de son chemin pour aller d'abord revoir Florence, où l'appellent cependant des souvenirs si doux. Il tombe aux genoux du Pape, qui l'accueille en ami et le traite en souverain. Il conservera le titre dont le peuple l'avait investi, puis dépouillé, dans son orageuse inconstance : c'est toujours le gonfalonier Sodérini. Sa demeure dans la Ville Sainte est encore un palais ; il a ses réceptions princières, ses platoniques adulateurs, ses réels convives, toute une cour. L'illusion est assez complète pour que le vieillard, comme l'un de ses hôtes lui rappelait un jour le temps de sa magistrature, répondît avec un étonnement mêlé d'indignation : « Et depuis quand ne suis-je plus gonfalonier de Florence ? Qui m'a déposé[1] ? »

Il tire de prison Machiavel, ennemi juré de sa famille.

6. Un personnage tout autrement célèbre, Nicolas Machiavel, l'ancien secrétaire de la république florentine, était renfermé dans un obscur cachot, pour avoir trempé dans une conspiration contre les Médicis. Personne n'ignorait la haine dont cet autoritaire démocrate avait toujours poursuivi ceux qu'il appelait des parvenus et des tyrans. Malgré sa dissimulation habituelle, mille fois à cet égard il laissait tomber le masque ; on le savait prêt à se servir du fer aussi bien que de la plume. L'heure du jugement ne pouvait tarder et le tribunal devait logiquement prononcer la peine capitale, que deux accusés avait déjà subie. L'ambassadeur de Florence à Rome, François Vettori, dès que Médicis est élu Pape, glisse le nom du prisonnier depuis longtemps son ami. Léon X demande ou plutôt commande l'élargissement de Machiavel. A peine libre, ce fier républicain sollicite un emploi dans les antichambres du despotisme restauré ; peu lui importe que ce soit auprès de sa Sainteté même ou de son frère Julien, dont il conjurait hier la perte, peut-être même aujourd'hui, n'attendant que le retour de l'occasion, comme plusieurs le présument. Machiavel composait alors sa théorie du pouvoir, l'ouvrage intitulé le Prince, qui reste le premier fondement de son amphibologique renommée. Cette théorie

[1] « Egli non sapeva ancora di non essere gonfaloniere, perchè non sapeva chi l'avesse deposto. » RAZZI, *Vita di P. Soder.* pag. 127.

n'est réellement que celle du plus absolu despotisme. L'auteur y réhabilite partout le Fatum des anciens. Il semble n'admettre aucune distinction entre le juste et l'injuste. Rien d'humain ne le fait palpiter. Son unique morale est celle du succès. Cette absence de toute émotion et de tout principe caractérisera ses autres compositions, le Discours sur Tite-Live, l'Histoire de Florence, les Ambassades ou Légations remplies par l'auteur, un traité de l'Art militaire. Il écrivit aussi des comédies, où règne un criante immoralité, particulièrement dans sa trop fameuse Mandragore. Tout bien considéré, malgré son habileté de coloriste et ses qualités de penseur, il demeure l'un des plus funestes génies qui se soient abattus sur les temps modernes. L'intérêt personnel lui mit la plume à la main. En exposant la sombre politique définie par son nom, il voulait montrer aux Médicis quel homme leur dynastie fraîchement restaurée pouvait se rattacher sans peine. Ce qui lui répugnait absolument, c'est de rester dans l'inaction et dans l'ombre. Il redoutait encore plus la pauvreté, qu'il déclare une chose infâme. Machiavel écrivait à Vettori : « Il ne m'en coûte pas de le reconnaître, je dois tout à Julien de Médicis, le maître actuel de Florence, tout à Jean, qui gouverne maintenant l'Eglise universelle. Je n'ai pas d'autre désir que de m'acquitter envers eux. S'il leur plaît d'utiliser mes services, ils me rendront complètement heureux. Je compte bien ne plus encourir leur disgrâce ; eux-mêmes seront contents de moi. Le malheur enseigne la prudence, le bienfait inspire le dévouement. Si nos maîtres ne peuvent encore m'attacher à leur personne, qu'ils m'emploient chez quelqu'un des leurs ; mais, au nom du ciel, qu'ils ne me laissent pas à terre[1] ! » Les Médicis ne se hâteront pas de l'appeler. Il faut avouer que le beau rôle n'est pas ici pour Machiavel. Son bienfaiteur le domine, et par la modération et par la magnanimité. Sous ce dernier rapport, Léon X ne le cède pas à son contemporain Louis XII : le Pape oublie les injures du cardinal aussi bien que le roi de France celles du duc d'Orléans.

[1] Nicol. Machiav. *Oper*. tom. II, pag. 872. Edition de Florence 1831.

§ II. DYNASTIE DES MÉDICIS

Naissance de Jean. Sa mère. Cosme l'Ancien.

7. Nous sommes obligé de revenir sur lui-même et sa famille, soit à raison de ce que nous avons déjà dit, soit pour l'intelligence de ce que nous avons à dire. Jean de Médicis était né le 11 décembre 1475. Son père Laurent, surnommé le Magnifique, réalisait pleinement ce pompeux qualificatif ; sa mère, Clarisse Des Ursins, passait dans toute l'Italie pour une femme supérieure, tant à cause de ses sentiments et de ses vertus que par la noblesse de son origine et le crédit de ses parents. Mère éminemment chrétienne, dans les splendeurs et les enivrements d'une cour tout imprégnée de paganisme, elle avait soigné, non par délégation, mais par elle-même l'éducation de ses enfants. Réussit-elle à paralyser les influences contraires ? Nous n'oserions l'affirmer, dans la crainte d'avoir à nous démentir dans la suite. Ces enfants étaient au nombre de trois, Pierre, Jean et Julien, dont chacun, à divers titres, à des degrés inégaux, fixe les regards de l'histoire. La maison à laquelle ils appartenaient, sans être de race patricienne, marchait de pair avec les plus distinguées dès le onzième siècle. Dès les premières années du quatorzième, elle donnait des gonfaloniers à sa patrie. Plusieurs la font remonter à l'époque de Charlemagne, quelques-uns ont assuré qu'elle eût Athènes pour berceau. Ce que tous proclament sans exception, c'est qu'elle s'agrandit et s'éleva d'abord par le commerce, celui des laines plus particulièrement, pour couronner sa puissance et son illustration, en inaugurant une habile et sage politique, en protégeant les sciences, les lettres et les arts avec une munificence toute royale. La dignité de gonfalonier y parut longtemps héréditaire ; elle a donné plus de cent prieurs, sept grands-ducs, deux reines à la France, sans compter celles qui régnèrent sur d'autres nations, trois papes, Léon X, Clément VII et plus tard Léon XI. L'auteur principal de cette étonnante fortune, Cosme l'Ancien, exerça dans Florence une autorité presque absolue pendant trente cinq ans, de 1429 à 1464, époque de sa mort.

C'était un prince qu'on eût dit élévé sur les marches du trône, plutôt qu'un magistrat électif et républicain. Simple dans ses habitudes, correct dans ses mœurs, il agissait en vrai monarque. Ses relations au dehors n'avaient pas moins de grandeur et d'étendue que son influence à l'intérieur. Il traitait sur un pied d'égalité, non seulement avec le doge de Venise, le duc de Milan et le roi de Naples, mais encore avec les souverains étrangers.

Académie platonicienne à Florence. Héritiers de Cosme.

8. Avant tous, il protégea le mouvement de la Renaissance. A sa cour affluaient les artistes et les savants de toute l'Italie. On y venait de l'autre côté des Alpes : Anglais, Français, Allemands y recevaient une large et gracieuse hospitalité. Les fugitifs de Constantinople n'eurent pas de meilleur asile ni de plus sûre protection. Cosme avait fait bâtir un immense palais pour tous ces pélerins des lettres et de la science. Parmi les Byzantins, il faut signaler Gémiste Pléthon, dont la Grèce entière et presque l'univers admiraient l'inépuisable érudition dans les choses divines comme dans les choses humaines. Il était venu d'Orient pour assister à ce concile de Florence réuni par Eugène IV dans le but spécial d'opérer la jonction des Grecs avec les Latins, œuvre à laquelle avaient inutilement travaillé les générations antérieures. Un jour il se présentait au palais ducal, tel que l'émissaire accrédité d'une haute puissance : il portait une copie de Platon, dont il lut quelques pages devant Cosme et ses doctes amis. Le prince décréta sur l'heure l'érection d'une académie platonicienne. Aux leçons de Gémiste Pléthon accourut tout ce que Florence comptait d'enthousiastes et de lettrés. Cette institution n'allait pas tarder à détrôner Aristote, l'éducateur des esprits, le maître incontesté des écoles depuis bientôt mille ans. Incalculables sont les résultats de cette révolution intellectuelle : elle va singulièrement compliquer la tâche de l'historien. A Cosme en revient la problématique gloire. Il dota sa patrie d'un grand nombre de monuments qui ne soulèvent aucune discussion et lui méritent une pleine reconnaissance. Son fils Pierre Ier parut vouloir continuer son administration ; mais il n'avait hérité ni de son désintéressement ni de sa prudence : après avoir encouru l'indignation des Florentins, en réclamant avec âpreté les

sommes dues à son père, et lutté contre une redoutable conspiration, dont il vint cependant à bout, il manifestait l'intention d'entrer dans une voie meilleure, quand il mourut en 1469. Alors commence le règne, ce mot n'a plus rien d'exagéré, de Laurent le Magnifique, ayant pour associé son frère Julien, celui qui devait tomber sous le fer des sicaires et rougir de son sang les dalles du temple saint, durant la célébration des Saints Mystères, dans la terrible lutte contre les Pazzi[1]. Le digne petit-fils de Cosme imprime dès l'abord une plus vigoureuse impulsion à tout ce qui constitue la grandeur réelle ou conventionnelle d'une grande cité, d'un état monarchique beaucoup plus que républicain.

Périlleuse et contradictoire éducation de Jean

9. Par les étonnantes largesses qui lui valurent son surnom, par le charme de sa parole et la douceur de son gouvernement, il eut bientôt gagné le peuple. Sans viser à l'austérité, ni recourir à la violence, il sut maîtriser les passions et maintenir la paix publique, sauf quelques ébranlements soudains. Il est vrai qu'il laissa les mœurs se corrompre, pendant qu'il travaillait à les adoucir. C'est une civilisation païenne qu'il introduisait au sein du christianisme[2]. Le courant des idées se précipitait dans ce sens. Avons-nous besoin de revenir là-dessus après Savonarole? On peut avoir exagéré les torts et les défaillances personnelles de Laurent; on ne saurait les révoquer en doute. Il ne négligea pas du moins ses devoirs de magistrat et de père. L'éducation de ses enfants tenait le premier rang dans les préoccupations de sa vie. Il destina le second à l'état ecclésiastique, et rien ne fut négligé pour donner à Jean, dès l'âge le plus tendre, l'instruction et les sentiments exigés par cette carrière. Presque au sortir du berceau, cet enfant eut pour instituteurs deux prêtres, le camaldule Pierre Delphini, dont nous connaissons déjà l'âme sacerdotale, et le futur évêque d'Arezzo, ce Gentile dont le nom reparaît à chaque instant parmi les plus distingués de l'époque. Pour obéir aux desseins paternels, ils n'eurent pas à blesser leur propre conscience: Jean montrait une vocation bien prononcée, et d'autant mieux qu'elle demeurait soumise à de plus rudes

[1] Cf. tome XXXI de cette Histoire, pag. 578, 579.

[2] Voir plus haut, même volume, chapitre III.

épreuves. Les séductions des richesses et des grandeurs n'étaient pas les seules ; elles n'étaient même rien en comparaison des conversations qui frappaient constamment ses oreilles et du spectacle qu'il avait partout sous les yeux. Cet élève du sanctuaire respirait un air saturé de sensualisme et de mythologie. Les entretiens philosophiques tenus à la table de famille dégénéraient souvent en propos licencieux ; et sa précoce intelligence ne le mettait nullement à l'abri de ce double poison. Les fausses divinités l'entouraient de toutes parts. Les théâtres, les musées, les jardins de Florence n'avaient pas un autre enseignement ; les églises elles-mêmes étaient quelquefois transformées en théâtres. Le futur ministre de Jésus-Christ voyait décerner les honneurs divins à Platon.

L'enfant cardinal, ses maîtres.

10. En dépit de ces contrastes, Laurent poursuivait l'exécution de sa religieuse pensée. Dès l'âge de sept ans, Jean de Médicis recevait la tonsure, aux applaudissements de la cour, et la cérémonie n'était pas plutôt terminée qu'un messager partait de Florence, allant demander pour le nouveau clerc un bénéfice à Louis XI. Peu de mois après, le roi de France qui ne perd jamais de vue l'Italie, nomme l'enfant à l'abbaye de Font-Douce[1], et le pape Sixte IV confirme la royale nomination. Ce n'est là qu'un commencement : l'année suivante 1484, une seconde abbaye, celle de Passignano ; puis les bénéfices s'accumulent rapidement sur cette jeune tête. Il ne lui manque plus que le chapeau de cardinal. Son père n'épargne ni les sollicitations ni les ambassades auprès d'Innocent VIII. Sa maison n'est peut-être pas indigne d'une telle distinction ; la capitale de la Toscane la désire avec ardeur ; la jeunesse du candidat n'est pas un obstacle. Donc, à treize ans, Jean de Médicis est promu cardinal de la Sainte Eglise Romaine, sous le titre de Santa-Maria in Domenica. Le soir même de cette heureuse nouvelle, Florence est illuminée, le peuple se répand dans les places et les rues avec des transports d'allégresse, le palais est envahi par les grands. Poètes, philosophes, littérateurs, artistes, portent de concert leurs félicitations à ce père dont le cœur ne peut contenir la joie. Les Néoplato-

[1] Abbaye de l'Ordre des Bénédictins, dans la Saintonge, près d'un village et d'un ruisseau de ce nom.

niciens ne se montrent pas les moins enthousiastes dans cette générale explosion d'un sentiment inspiré par l'amour et le patriotisme, mais qui suppose avant tout la foi. Les maîtres de Jean s'applaudissent eux-mêmes en applaudissant à sa promotion : ils ont désormais un cardinal pour élève ; son éducation est loin d'être terminée. Dans la seconde période, d'autres ont éclipsé ceux que nous avons nommés plus haut. Demetrius Chalcondyle, l'exilé d'Athènes et de Constantinople, y mit la main sans doute, mais accidentellement. Les titulaires sont Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Ange Politien. Ils ont leur place obligée dans l'histoire et nous estimons qu'il n'en est pas de plus opportune que celle-ci.

Marcile Fiscin, ses études, ses leçons, sa doctrine.

11. Le premier avait reçu le jour à Florence, le 19 octobre 1433. « C'était, comme il le dit lui-même, au lever de ce siècle d'or où les études libérales presque entièrement éteintes rallumaient leur flambeau dans sa ville natale par l'initiative des Médicis[1]. » Il avait à peine un souffle quand il naquit ; il resta toujours d'une complexion frêle et délicate : c'est à force de soins qu'il vécut. Une rare intelligence éclata de bonne heure dans cet être chétif. Son père, médecin de Cosme l'Ancien, voulut le destiner à la médecine, n'ayant pas pour lui d'autre ambition. Cosme dit au docteur avec son fin sourire : « Le ciel vous a créé pour guérir les corps, c'est visible ; mais, quant à votre fils, il aura la mission de guérir les âmes. » Il prit dès lors l'enfant dans sa maison, et lui fit donner une éducation scientifique et littéraire qui n'était pas inférieure à celle de son propre héritier. Dans la suite, il lui donna pour séjour sa villa de Careggi, aux portes de Florence. Là Marsile put se livrer à ses goûts sans distraction et presque même sans interruption. A la lumière d'une petite lampe, don spécial de son bienfaiteur, une légende de la Renaissance, il passait la majeure partie de ses nuits au travail. Une bibliothèque nombreuse pour l'époque et surtout bien choisie confinait à son laboratoire. Ses auteurs favoris étaient Virgile et Platon, ce qui nous révèle assez la trempe de son âme. Au matin ou vers le soir, sous une brise printanière,

[1] Ficin. *Epist.* xi, 50.

il aimait à réciter, n'ayant d'autre auditeur que lui-même, les chants harmonieux du Cygne de Mantoue; mais le sublime rêveur athénien était surtout l'objet de ses méditations philosophiques. Plongé dans ce monde intérieur de la pensée, il oubliait le monde extérieur, les relations sociales, l'heure de ses repas, les lois de l'existence, ses meilleurs amis, malgré leur distinction et leur science, car cet homme méritait d'avoir des amis, tout attaché qu'il fût à sa solitude. Il ne s'était pas même aperçu d'un changement de règne. Il est vrai que Pierre de Médicis tâchait de remplacer Cosme son père, du moins à l'égard du platonicien. Il lui fit dresser une chaire à Florence, pour lui ménager le moyen de dispenser les trésors si laborieusement amassés. Jamais leçons ne furent suivies avec plus d'ardeur et de confiance que celles de Ficin. Ce n'était pas seulement la jeunesse qui se pressait autour de sa chaire; c'étaient aussi les savants, des hommes ayant acquis une grande renommée. Mais quelles choses étonnantes et merveilleuses n'enseignait pas ce professeur, dont l'auditoire voyait à peine la personne et recueillait les propositions comme autant d'oracles! La petitesse du corps semblait agrandir l'intelligence. Il voyait et montrait dans Platon le christianisme tout entier, l'essence divine, la Trinité, le Verbe, la création, la Rédemption, l'Eucharistie, à peu près tous les mystères. Dans sa théorie, le Criton était une sorte d'Évangile, une révélation anticipée. Il n'hésitait pas à mettre au ciel l'auteur de ce livre, que Jésus-Christ aurait retiré des limbes avec les justes de l'Ancien Testament, et même avec Socrate, lors de sa descente aux enfers. Des idées moins inoffensives se mêlaient dans son esprit et dans son enseignement à celles qu'il émettait sur la religion universelle. Entraîné par son imagination et subjugué par le génie grec, Ficin n'était pas éloigné de croire à l'éternité de la matière; que devenait la création? à l'influence des astres sur la destinée de l'homme; que devenait la liberté? Un vague panthéisme flottait dans sa parole et se retrouve dans ses écrits.

Panthéiste et chrétien. Une âme en peine.

12. Ce n'est pas à dire que sa foi chrétienne se perdît dans ces divagations de la pensée. Prêtre à l'âge de quarante-deux ans, il annonçait le pur Évangile, bien qu'on l'entendît parfois prononcer dans l'é-

glise la formule habituelle de son cours: « Mes frères en Platon[1]. » Il n'hésitait sur aucune vérité catholique : la notion de Dieu, l'immortalité de l'âme, la vie qui s'étend au-delà du tombeau, les récompenses et les peines éternelles, n'eurent pas de plus zélé défenseur. Telles étaient les contradictions du néo-platonisme ancien et moderne, aux écoles d'Alexandrie comme à celles de Florence. On nous permettra de citer un trait qui peint toute une situation intellectuelle et morale. Ficin n'avait pas d'auditeur plus assidu que Michel Mercati ; mais celui-ci recueillait les leçons du maître d'un air visiblement anxieux, avec une sympathie mélancolique et douloureuse. Il doutait, et le doute faisait son supplice. Malgré les plus belles démonstrations, cet avenir éternel qui plane sur la vie présente et la saisit de toutes parts, était un problème dont il cherchait vainement la solution. Un jour qu'il le discutait avec Ficin, sans parvenir à dissiper ses ténèbres, la foi seule ayant ce pouvoir, « Maître, dit-il à ce dernier, faisons un pacte, le voulez-vous ? — Quel pacte ? — Que celui de nous deux qui précédera l'autre dans la mort, vienne aussitôt l'instruire s'il existe quelque chose là-haut ! » Marcile lui serra la main en signe d'adhésion, mais avec un sentiment non dissimulé de profonde tristesse. Peu de temps après, à cette heure indécise où les ombres de la nuit cèdent lentement aux premiers rayons de l'aurore, sans éveiller les bruits du jour, le malheureux sceptique fut soudain tiré de son sommeil par une voix qui l'appelait et les pas d'un cheval. Il courut à sa fenêtre, et le cavalier qu'il apercevait comme un fantôme, levant la main au ciel, murmurait ces paroles : « Michel, Michel ! ces choses sont vraies ! » Cette voix, Michel a cru la reconnaître ; il reconnaît aussi le cheval, mais n'a pu voir les traits du personnage. Il se précipite dans la rue ; tout s'est évanoui, rien n'en trouble la solitude et le silence. Il court à la maison de Ficin et frappe vivement à la porte: « Que demandez-vous ? répond de l'intérieur une femme éplorée. — Le docteur mon cher maître. — Il vient de mourir ; priez Dieu pour son âme. » C'était le 1er octobre 1499[2]. Sous son nom

[1] TIRABOSCHI, *Stor. litter.* tom. VI, pag. 372.
[2] Un distique de Politien après cette rapide esquisse :

existent de nombreux ouvrages, quelques-uns bien peu dignes de sa réputation et qui n'ont pas même été publiés. Citons entre autres : *De Religione christania ; Theologia platonica de immortalite animarum ; De vita ; Epidemiarum antidotus, tutelam bonæ valetudinis continens.* Les lettres du célèbre néoplatonicien ne forment pas moins de douze livres. Il avait traduit en latin les œuvres de saint Denis l'Aréopagite, ce qui n'a pas lieu d'étonner avec sa tendance au mysticisme. Heureux s'il n'eût puisé qu'à des sources aussi pures ! Les continuateurs de Platon, Jamblique, Porphyre, Plotin, Théophraste et l'évêque de Polémaïs Synésius n'avaient pu se dérober à ses recherches.

Pic de la Mirandole. Son savoir, ses pérégrinations.

13. Parmi les auditeurs irréguliers de Marsile Ficin était Jean Pic de la Mirandole, entouré déjà d'une bruyante renommée, illuminé des premiers rayons d'une gloire trop tôt épanouie peut-être pour résister à l'épreuve du temps. C'était un jeune homme à qui le ciel semblait avoir prodigué tous ses trésors. Au physique, rien de plus gracieux et de plus beau, pas même Raphaël, qui va surgir tout à l'heure. Sous le rapport intellectuel, imagination éblouissante, parole de feu, compréhension rapide, exquise sensibilité, subtilité qui ne connaît pas d'obstacles, infatigable labeur, ce *labor improbus* de l'antique poésie, une mémoire surtout qui tient du prodige ; et nous savons que la mémoire est la meilleure portion du génie. Tout ce qu'il entend ou lit reste acquis pour toujours, comme dans un inviolable sanctuaire. En quelques mois il apprend le dictionnaire entier d'un idiôme ou d'une science. C'est un merveilleux instrument où l'Artiste suprême a mis la précision et l'harmonie. Qu'on lui lise une page d'Homère ; il la répète soudain sans y changer un mot, et, si le caprice s'en mêle, en intervertissant l'ordre des vers. A dix ans, dans l'opinion commune, il occupait le premier rang parmi les orateurs et les poëtes ; à dix-huit ans, il possédait et parlait vingt-deux langues. Le grec et le latin ne l'initiaient pas seuls aux civilisations de l'antiquité ; il remontait plus

« Mores, ingenium, musas, sophiamque supremam
Vis uno dicam nomine ? Marsilius. »

L'exagération est permise aux poëtes.

haut par l'hébreu, le chaldéen et le syriaque, au risque de s'égarer dans les profondeurs du passé. Il était plus sûr de lui dans les traditions nationales et littéraires. Par une puissance d'assimilation qui nous paraît la reine de ses facultés, il pouvait, devant quelques intimes, improviser un chant de la Divine Comédie, semblable en tout à ceux du Dante. L'étude du droit ne s'accordait guère avec ces instincts de poète et d'érudit ; sa famille néanmoins le destinait à cette carrière. Jean était le troisième fils de François Pic, seigneur de la Mirandole et de Concordia : ces deux places constituaient un fief relevant de Modène, mais à peu près indépendant depuis bien des années, grâce au caractère de ceux qui le possédaient. La religion n'était pas moins héréditaire que la valeur dans cette noble race. Des signes mystérieux avaient, disait-on, précédé la naissance de Jean. Sa pieuse mère, respectant un avenir dont elle portait l'idéal en elle-même, n'entendit céder à personne la première éducation de cet enfant ; nous retrouverons cette empreinte maternelle : certains écarts ne l'effaceront pas. Le jeune homme quitta Bologne, après avoir vainement tenté d'appliquer son esprit aux études juridiques. Poussé par d'autres inspirations, il se mit à parcourir le monde, seul, à pied, sans direction préalable, au hasard de la fantaisie, cherchant les émotions, ne perdant pas une occasion de s'instruire, saisissant la vérité sur le fait. Elle se montrait à son intelligence, pensait-il du moins, dans les rencontres et les aventures des chemins ou des hôtelleries, aussi bien que dans les plus célèbres écoles, chez les petits comme chez les grands, dans les spectacles de la nature beaucoup mieux que dans les pompes des cités.

A Paris, à Rome. Ses thèses, ses détracteurs, sa foi.

14. Durant ces pérégrinations, qui n'étaient sans danger ni pour sa vertu ni pour son existence, il cultivait surtout la philosophie et la théologie. Ces deux sciences, alors souvent confondues et parfois contraires, florissaient toujours à Paris. Un tel voyageur ne pouvait manquer de s'y rendre. Il y séjourna quelque temps, assistant aux savantes argumentations de la Sorbonne, aux leçons des maîtres les plus renommés, s'initiant aux mystères de la scolastique, malgré l'opposition qui devait exister entre cette austère méthode

et son tempérament intellectuel. Intervint-il dans les joutes scientifiques ? C'est à présumer ; le séjour du brillant idéologue italien ne resta pas inaperçu dans la capitale de la France. Les routes battues ne pouvaient cependant le retenir ; la soif de l'inconnu tourmentait son âme. Un jour il achetait à prix d'or soixante manuscrits que des vagabonds israélites lui disaient avoir été composés par Esdras, et renfermer le dernier mot de la science cabalistique. C'était une erreur ou bien une supercherie ; impossible d'y voir autre chose que des lambeaux du Talmud ou des commentaires arabes. Il perdit à les déchiffrer un temps bien plus précieux que son or. Il en perdit encore, mais beaucoup moins, aux élucubrations de Raymond Lulle. En 1486, il s'achemina vers Rome, avec ses trésors imaginaires ou réels. La capitale du monde chrétien lui fit d'abord un accueil enthousiaste. Quoique précédé d'une légendaire réputation, il étonna par l'étendue de son savoir, il séduisit par l'éclat de sa parole les lettrés et les érudits, la jeunesse romaine, les vieux cardinaux, le pape Innocent VIII lui-même. Enivré de ses succès, il rédigea neuf cents thèses, pas une de plus, pas une de moins, mais comprenant chacune diverses propositions coordonnées avec soin, rangées en bataille, et se déclara prêt à les soutenir contre tout-venant, dans une séance publique et solennelle. Ces thèses portaient sur toute sorte de sujets, la physique et la métaphysique, les arts manuels et la théologie, l'histoire naturelle et la médecine, tout ce que l'homme peut savoir, en un mot, *de omni re scibili*. C'est un défi qu'il jetait à toutes les écoles comme à tous les savants du monde entier. Aussi prodigue de sa richesse que fort de son érudition, il se chargeait de fournir aux étrangers, dans une large mesure, tous les frais de déplacement et de séjour. Une maison princière les attendait à Rome. Aucun ne se présenta. Il parcourut les rues de la ville ; même abstention, personne qui voulut se commettre avec un tel jouteur. Pic de la Mirandole n'avait réussi qu'à provoquer l'indignation, en portant atteinte à l'amour-propre. Ses admirateurs devinrent ses implacables ennemis. Ils fouillèrent dans ses thèses, au lieu de les attaquer ouvertement, et, par cette clairvoyance dont la jalousie tient le flambeau, dont

la haine assure la direction, ils y découvrirent jusqu'à treize hérésies intentionnelles ou formelles. L'hérésie ! cela pouvait mener loin ; et puis le jeune homme était essentiellement catholique par ses intimes convictions aussi bien que par son éducation première[1]. Il s'émut et pria. Les thèses incriminées étaient déférées au tribunal du Souverain Pontife. C'est à lui qu'il adressa son apologie, où respiraient la simplicité d'un enfant et la pure foi de sa mère. Innocent VIII, touché de cette déclaration, imposa silence aux accusateurs ; il couvrit de son égide l'un des plus hardis investigateurs de tous les temps : or, pour quiconque sait lire, ce fait n'est pas une exception dans l'histoire de la papauté.

Pic devant Alexandre VI. Il se donne à Dieu.

15. La victoire était complète ; mais le vainqueur, cette fois, ne tomba pas dans l'illusion : il quitta Rome, pour échapper à des ressentiments qui ne pouvaient manquer de fermenter dans l'ombre et d'éclater au moment opportun. Jeune encore, n'ayant alors que vingt-trois ans, il se remit en marche avec les mêmes aspirations et la même ardeur. Son bagage scientifique augmentait à mesure que diminuait sa bourse ; sa renommée grandissait de jour en jour. Il était en France, quand il apprit la mort d'Innocent VIII, son protecteur, et l'exaltation d'Alexandre VI. Ses adversaires ne le perdaient pas un instant de vue dans ses courses lointaines. Un changement de pontificat leur parut la meilleure occasion pour réveiller le spectre de l'hérésie ; ils le citèrent de nouveau devant le Pape. Jean sentit renaître ses terreurs, mais sans désespérer de la justice et de la lumière qui trônaient au Vatican. Borgia n'était pas un inconnu pour le monde catholique lors de son avènement. Si l'accusé n'ignorait pas la rigidité de son caractère, il savait aussi bien sa droiture, sa distinction et son équité. Il se fit précéder d'une lettre dans laquelle il protestait contre des accusations anéanties déjà par le Saint-Siège. Nul n'est plus sincèrement attaché que lui, ni plus absolument soumis à l'Eglise catholique ; nourri de son lait, il veut vivre et mourir dans son sein maternel. Qu'on lui donne des juges ; il leur soumet ses écrits, il leur livre sa personne : rien ne

[1] TIRABOSCHI, *Stor. litter.* tom. VI, col. 375.

lui coûtera pour établir au grand jour l'intégrité de sa foi, la sincérité de son âme. Une commission de savants théologiens est immédiatement nommée par Alexandre VI ; on ne saurait douter ni de leur impartialité ni de leur compétence. Ils scrutent d'un œil attentif ce labyrinthe incohérent des neuf cents thèses : nulle part ne leur apparaît une hérésie digne de ce nom. Pour la seconde fois, et par jugement apostolique, est proclamée l'innocence de l'auteur. « Pas un soupçon ne saurait l'atteindre, dans une compilation de cette étendue, touchant à tant d'objets divers, pas une expression qui mérite une telle note. » Ainsi parle Alexandre VI dans la bulle adressée personnellement « au noble Jean Pic, comte de la Mirandole. » C'en était trop cependant ; la coupe d'amertume avait débordé sur les plus beaux triomphes. Jean comprit à fond l'inanité des grandeurs et des gloires humaines. Il légua ses biens à son neveu Jean-François, qui sera son historiographe, et dont il connaît l'éminente piété ; puis il se retire du monde, pour ne servir que Dieu seul, dans le constant exercice de la prière et le culte exclusif de la science sacrée [1]. A cette dernière et courte période doivent apparemment être rattachées ses deux meilleures œuvres : *Elogia deprecatoria ad Deum ; De Ente et Uno*. Considérable est le nombre de ses lettres. Comme saint Basile et saint Thomas, il avait expliqué la création selon la Genèse, combattu les erreurs de son temps, en particulier l'astrologie judiciaire. Ses travaux ne remplissent pas moins de seize volumes in-folio, dans l'édition complète de Bâle ; et c'est à trente-un ans, le 17 novembre 1494, qu'il rendait le dernier soupir. Ce jour-là même, Charles VIII venait d'entrer en triomphateur à Florence. Apprenant aussitôt la dangereuse maladie qui menaçait ce grand cœur et cette belle intelligence dont il avait eu le reflet à Paris, il envoya ses deux médecins en toute hâte. C'était trop tard : l'agonie préludait à la gloire immortelle.

Ange Politien, poète, helléniste, professeur.

16. Avant même ce qu'il appelait sa conversion, un jour que Po-

[1] On osa graver ces deux vers sur sa tombe :

> « Johannes jacet hic Mirandula ; cœtera norunt
> Et Tagus et Ganges, forsan et antipode. »

litien chantait devant lui le prétendu bonheur dont les études littéraires sont la source. « Insensés, lui dit-il, avec une douce expression de mélancolie, nous aimons mieux ignorer toujours que demander à l'amour divin la seule vraie science[1] ! » Ange Politien, son maître et son ami, était né en 1454 à Monte-Pulciano ; d'où le nom que lui donne l'histoire et que lui-même avait adopté. Celui de sa famille reste à peu près inconnu. Malgré l'exiguité de ses ressources, il reçut une brillante éducation dans les écoles de Florence, où ses précoces facultés attirèrent bientôt sur lui tous les regards. Il étudia le latin sous Christoforo Landino, le grec sous Andronic de Thessalonique ; Marsile Ficin l'introduisit dans le sanctuaire de Platon, Jean Argyropulo dans celui d'Aristote : en lui-même il trouva la poésie. Ses *Stanze* sur un tournoi donné par les Médicis en 1468 et dont Julien fut le héros, lui valurent tout à coup une réputation éclatante. C'est à l'âge d'environ dix-huit ans qu'il lança dans le monde ses premières strophes. Le poème ne devait pas être terminé. Peut-être eut-il trop tôt sa récompense. Dans un élan spontané d'admiration et d'orgueil, Laurent le Magnifique appelait immédiatement à sa villa de Fiésole ce poète qui savait si bien chanter la gloire d'un Médicis, comme dans une circonstance moins personnelle il avait appelé Ficin dans sa villa de Careggi. Située sur les hauteurs qui dominent Florence, ayant à ses pieds le cours sinueux de l'Arno, la première était bien l'asile et le laboratoire qui convenaient à Politien. L'atmosphère et les bruits de la ville, en accablant son cerveau, paralysaient son intelligence. Là tout s'épanouissait en lui comme autour de lui. Il y composait la plupart de ses Sylves, et probablement son Orphée, une sorte de tragédie lyrique, imitée des anciens, mais ouvrant des horizons nouveaux à la poésie. Il y compilait en même temps et coordonnait les Pandectes. Dans cet aride travail trouvait un délassement sa brûlante imagination. Dès l'âge de vingt-neuf ans, il professa l'éloquence latine et l'éloquence grecque avec un succès inouï jusque-là. Son talent en eut tout le mérite ; rien ne prévenait en sa fa-

[1] « Malumus semper per cognitionem numquam invenire quod quærimus, quam per amorem possidere. »

veur. Son visage inspirait la répulsion, sa parole attirait la sympathie. Ni Marc Musurus, ni Démétrius Chalcondyle dans leurs plus beaux jours n'avaient réuni de tels auditoires. Le second réduit à l'isolement, dut abandonner sa chaire ; ce qui ne l'empêcha pas de rester l'ami de Politien. Laurent le consola de sa défaite, en le recevant dans son propre palais. Après l'éloquence, le vainqueur enseigna la philosophie, toujours avec le même succès, sans discontinuer ses travaux solitaires. Parmi les étrangers assidus à ses leçons, Erasme signale Guillaume Grocin, depuis lors professeur à l'université d'Oxford, et Thomas Linacre, qui sera l'ami du chancelier Morus. Tel était le nombre des disciples groupés autour du maître, que celui-ci, dans une expansion de vanité digne d'un rhéteur et beaucoup plus d'un philosophe ou d'un poète, écrivait à l'un de ses amis : « Je le dis avec assurance, je ne sais pas si dans l'espace de mille ans on a vu pareil spectacle, si professeur a réuni tant d'écoliers. » Epuisé par ces triomphes, dirait-on, il expirait à quarante ans, le 24 septembre 1494, pas même deux mois avant Pic de la Mirandole. Politien serait mort victime d'une infâme passion, s'il fallait en croire Paul Jove. Nous aimons mieux, à l'exemple de Tiraboschi, nous en rapporter au témoignage d'un contemporain, Piério Valériano, qui donne pour cause de cette mort prématurée les malheurs et la chute imminente des Médicis. Cette version est d'autant plus naturelle que le protégé de cette illustre maison portait le caractère sacerdotal, et respectait ce caractère, malgré certains écarts de langage et d'imagination. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que ces lettrés de la Renaissance se soient calomniés entre eux, à force de calomnier les papes.

§ III. SOLLICITUDES PONTIFICALES.

Prise de possession de Latran. Pompe inaccoutumée.

17. Ce que fut le cardinal Jean sous Alexandre VI et Jules II, nous l'avons assez dit à l'époque même ; nous pouvons aborder de plein pied son pontificat. Aussitôt après son couronnement à Saint-Pierre, il aurait dû, selon l'antique usage, prendre possession de

Latran, la métropole du monde catholique. C'est le 11 avril, fête de saint Léon le Grand, qu'eut seulement lieu l'auguste cérémonie. Le choix du jour, motivé déjà par cette coïncidence, l'était aussi par un autre où paraît le cœur de Léon X. Il voulut triompher à Rome, pour mieux louer le Seigneur, dans l'anniversaire même de son échec et de son humiliation à Ravenne. Il voulut même avoir le cheval blanc qu'il montait à cette funeste bataille et qu'il avait racheté des Français lors de sa propre délivrance. A la suite du rachat ne voit-on pas un emprunt? Le noble animal était à la peine, il convenait aussi qu'il fût à l'honneur. Par elle-même la cérémonie ne différait pas de celles que le peuple romain avait admirées sous les deux derniers Pontifes; mais une circonstance au moins devait en rehausser l'éclat: c'est la présence à Rome du concile réuni par le prédécesseur de Léon X. Tous les Pères y prirent part selon leur rang, avec cette pompe religieuse que sait éminemment déployer la reine et la maîtresse de toutes les Eglises. Les cardinaux étaient au nombre de vingt-deux; cent prélats portant la mitre et la chape les précédaient; on ne pouvait compter les simples prêtres. Plus nombreux encore étaient les dignitaires séculiers, venus de tous les points de l'Italie, notamment de Florence, l'heureuse patrie du triomphateur. Le retard de la cérémonie avait donné le temps à l'Allemagne, à la France, à l'Aragon, à la Castille même, d'envoyer leurs délégués. Les ducs de Ferrare, d'Urbin et de Camérino, feudataires du Saint-Siège, s'étaient personnellement rendus, entourés d'une brillanie escorte. Le premier n'avait cependant pas le droit d'y figurer, excommunié qu'il était par Jules II, à raison de sa conduite envers l'Eglise et l'Italie, de ses engagements avec l'étranger dans les récentes guerres. Allant au-devant de la difficulté, Léon X venait de l'absoudre, avant le départ de la procession, en réservant toutefois pour un autre moment le sérieux examen de la cause et des réparations que le duc pourrait devoir soit au Saint-Siège, soit aux princes italiens. Un neveu du Pape, Laurent de Médicis, représentait l'autorité ducale et marchait l'égal des têtes couronnées[1].

[1] Paris de Grassi, *Diar.* anno 1513.

Sixième session. Discours d'un évêque dalmate.

18. La sixième session du concile était indiquée pour ce même jour ; mais le nouveau Pontife avait antérieurement décrété qu'elle aurait lieu le 27 avril. A cette date précise, il entrait avec la pompe accoutumée dans la basilique de Latran, pour assister d'abord à la messe célébrée par le cardinal de Volterra, titulaire de Sabine, et présider ensuite l'assemblée. Aussitôt après le saint sacrifice, un évêque de Dalmatie, Simon Bénigne, désigné comme orateur, se montra tel dans sa remarquable harangue, et révéla de plus une âme profondément sacerdotale, un grand cœur d'évêque et de chrétien. Après avoir peint les ravages exercés par les Turcs jusqu'aux bords de l'Adriatique, les campagnes dévastées, les villes détruites, les habitants massacrés ou réduits en esclavage, tous ces malheurs dont il était le témoin oculaire, la victime même dans son troupeau, parlant des derniers défenseurs du christianisme, il s'écriait avec une émotion toujours croissante : « Que dirai-je des Hongrois, de ces hommes intrépides qui ne cessent de combattre pour la religion, au milieu du sang et des ruines ? S'ils ne sont promptement secourus, ils ne tarderont pas à succomber malgré leur héroïsme. Que dirai-je des Polonais, toujours en lutte contre les Tartares et leurs dignes alliés, qui ne leur laissent ni repos ni trêve? Eux aussi ne peuvent que succomber, si l'Europe les abandonne. Voilà vos suprêmes boulevards. Sans le courage et le dévouement de ces peuples, vous sauriez déjà, vous sauriez par expérience ce qu'est la fureur, jusqu'où va l'inhumanité des Barbares, la sûreté de leurs coups, la portée de leurs flèches ; vous sauriez combien ont soif du sang chrétien ceux qui boivent le sang des chevaux ! L'heure approche où cette fatale science ne vous sera pas déniée : vous n'avez qu'à rester dans la même incurie mortelle ! Jadis, à la parole de Caton, une figue fraîche apportée du sol africain, et placée pour toute harangue sous les yeux du sénat, résolut le sort de Carthage. Nous avons perdu l'Asie par sanglants lambeaux ; une grande partie de l'Europe nous est arrachée d'une manière non moins sanglante : et rien ne peut nous ébranler. Plus proche, plus puissant, plus impitoyable est notre ennemi : pas une alarme, pas une précaution ! Oh ! qu'elle est préférable à celle des

Italiens et des autres Occidentaux, la destinée des nations qui combattent pour la foi contre les Infidèles, qui savent du moins mourir pour Dieu, pour la gloire du christianisme, sous le glaive des Musulmans ! Ce qu'on souffre ici dans l'intérêt de quelques despotes, à l'instigation des moins avouables ressentiments, que Ravenne, Brescia, la Lombardie, les Etats de l'Eglise et l'Etrurie le racontent ! Interrogez les tombeaux, consultez les ruines ; de toutes parts s'élève le même cri : « Vengez, Seigneur, vengez notre sang répandu. » C'est peu que le sang italien soit versé par des mains italiennes ; il faut qu'il le soit encore par les étrangers[1]. »

Prévoyance et douceur du Souverain Pontife.

19. La situationreligieuse et morale n'était pas ensuite pour l'éloquent prélat l'objet de moins vives exhortations ni de moins touchantes plaintes. Travailler à la réformation des mœurs, au relèvement de la discipline, au règne de toutes les vertus, apparaissait comme la condition première du salut commun et le point capital du concile. A ce discours, religieusement écouté par tous les Pères, et surtout par le chef suprême de la chrétienté, succéda la bénédiction pontificale. Léon lui-même ajoutait quelques mots graves et solennels, déclarant légitime, à l'abri de toute contestation, et maintenant dans sa pleine vigueur ce concile de Latran, consacré par une Bulle rédigée d'avance et dont il ordonna la lecture immédiate. Son plus ardent désir, y disait en résumé le Pontife, avait toujours été qu'un grand concile fût réuni pour l'exaltation de l'Eglise, le bonheur de ses enfants, la pacification des rois et des peuples. Cardinal, il l'appelait de tous ses vœux ; Pape, il était dans la ferme résolution de mener à bonne fin, par tous les moyens possibles, une œuvre si bien commencée. La paix une fois rétablie, il dirigerait avec la même énergie toutes les forces de l'Europe contre les ennemis du nom chrétien. A tous ceux qui se rendraient au concile, sur l'appel de son prédécesseur, renouvele par lui-même, il accordait un sauf-conduit s'étendant aux personnes de leur suite, leur garantissant la sécurité la plus absolue, dans le voyage comme dans la ville, avec pleine liberté de s'en éloigner ou d'y séjour-

[1] *Act. Conc. Later.* sess. VI.

ner selon qu'ils le jugeraient convenable. Etaient uniquement exceptés de cette faveur les prélats engagés dans les liens du schisme, tant qu'ils n'auraient pas rétracté leurs errements et purgé leur contumace. On avait proposé d'employer les mesures de rigueur contre les simples retardataires, et même contre ceux qui, se trouvant à Rome, négligeaient de venir à Latran : le Pontife témoigna son improbation par le silence. On lui suggérait aussi de lancer un décret pour mettre le roi de France en demeure de supprimer officiellement la Pragmatique Sanction : même silence improbateur. Léon X voulait agir envers Louis XII par les voies de douceur et de persuasion ; son frère Julien, le prince actuel de la république florentine, négociait dans ce sens, et tout semblait promettre une heureuse et prochaine solution. Quant aux mesures présentées, le Pape demanda le sentiment des Pères ; chacun répondit *Placet*, à son exemple. Pas un dissentiment ne s'était produit. Dans l'intervalle d'une session à l'autre, le vendredi 13 mai, une commission fut élue pour élaborer les sujets à traiter en séance publique et préparer les éléments des décrets à porter. Composée de vingt-quatre membres, elle se partageait en trois sous-commissions, ayant chacune son objet spécial : la réformation des mœurs dans la Ville et le Monde, le rétablissement de la paix et de l'union entre les états chrétiens, l'extinction du schisme qui, même après la mort de Jules II, se maintenait à Pise.

Ambassade polonaise auprès de Léon X

20. Tandis qu'il travaillait à cette organisation, Léon X apprit que le roi de Pologne, Sigismond Ier, surnommé le Grand, disposait une solennelle ambassade, dont le chef était Jean Laskens, archevêque de Gnesnen, pour rendre ses hommages et donner sa royale adhésion au nouveau Pontife. L'archevêque devait après cela se joindre au concile pour y représenter sa nation et son roi. Léon X montra dans cette circonstance ce qu'au fond de son cœur il pensait de la Pologne : par un rescrit daté du 20 mai, il ajourna la septième session du concile au 17 juin. Cet acte de déférence ne pouvait être mieux mérité ; l'honneur en rejaillissait sur l'Eglise et le Saint-Siège. Rien de plus beau ni de plus touchant que la première audience des ambassadeurs polonais en plein consistoire.

L'émotion gagna tous les cœurs lorsque le vénérable archevêque, d'une voix entrecoupée de soupirs et mouillée de larmes, exposa les malheurs déjà subis et les périls sans cesse encourus par ceux dont il plaidait la cause. Ce discours, dans lequel il représentait les Turcs et les Tartares, quoique divisés entre eux malgré leur commune origine, depuis longtemps ligués contre la Pologne et la Hongrie, pour le renversement du christianisme, l'orateur ne put le continuer sans les encouragements des évêques présents à l'audience, et principalement de celui de Pise, comme ce dernier ne manque pas de le consigner dans sa relation. Le Pape répondit avec autant d'ampleur que de bienveillance, promettant en son nom, et de plus au nom des princes catholiques, d'apporter un prompt remède à cette situation, de secourir au plutôt les deux nobles nations engagées dans la guerre sainte. Le même fait se trouve relaté dans un autre historien[1], et la harangue, selon lui, nécessaire à la république chrétienne, fut imprimée plus tard, répandue dans toutes les contrées de l'Europe, et transmise à la postérité. Rome n'en avait pas eu les prémices, toujours selon ce même auteur ; l'ambassade polonaise avait d'abord passé par Venise et s'était expliquée devant le sénat dans le même sens, sinon dans les mêmes termes. Les divisions dont les ambassadeurs se plaignaient avec tant de douleur et de véhémence, régnaient malheureusement chez eux dans les contrées septentrionales aussi bien que dans celles de l'Occident et du Midi.

Lettre de Léon X à Sigismond le Grand.

21. Dès les premiers jours de son règne, Léon X avait écrit à Sigismond : « Ce n'est pas sans une amère tristesse que nous voyons persévérer entre vous et le margrave Albert de Brandebourg les funestes dissentiments que vous ont légués vos ancêtres, et qui semblent au moment d'éclater sur les champs de bataille. On dit que vous avez même d'un commun accord fixé le jour et le lieu où serait vidée cette lamentable querelle. Etait-ce par de tels conflits, par de semblables holocaustes, que devait être inauguré notre pontificat ? Nous n'avions pas cependant de plus douce espérance ni de

[1] Jodoc. *Rer. Polon.* tom. II.

plus ardent désir que de mettre un terme à ces guerres impies, d'éteindre les incendies qui subsistent ou menacent encore. Nous vous en conjurons par l'amour paternel dont nous sommes animé pour vous, suspendez vos ressentiments, ne courez pas aux armes, attendez l'arrivée de notre légat. Dans sa haute sagesse et ses pures intentions, muni de tous nos pouvoirs, il examinera toutes choses avec une complète impartialité: sa décision sera celle de la justice même ; notre choix est votre garantie. Plusieurs vont s'acheminer dans le même but vers les autres nations chrétiennes. Si vous l'aimez mieux, et nous le jugerions également préférable, confiez vos intérêts, remettez votre cause à ce concile de Latran, depuis quelques mois en plein exercice. Les Pères réunis ne sont-ils pas, sous le double point de vue de la foi religieuse et du raisonnement humain, les meilleurs arbitres des peuples et des rois ? Où trouverait-on les mêmes conditions de lumière, de désintéressement, de prudence et d'équité ? N'est-ce pas au contraire une chose profondément inique, une pitoyable témérité, que des nations puissantes adorant le même Dieu, placées de manière à propager sa gloire, ayant tous les moyens de procurer le triomphe de son nom, se déchirent entre elles, épuisent leurs trésors et leur sang, s'acharnant à leur mutuelle extermination ; et cela, pour que les ennemis leurs limitrophes puissent mieux choisir le moment de les soumettre au joug et d'achever leur ruine, sans aucun danger pour eux[1]. » Cette lettre si noble et si sage était écrite au lendemain de l'élection, à la veille du couronnement, ainsi que nous le voyons par la date. Bientôt après intervenait l'empereur élu Maximilien, ayant sous son patronage, en vertu de sa position et par un acte direct de sa volonté, l'ordre des chevaliers Teutoniques. Par un orateur impérial chargé d'un autographe, il demandait à Léon X de ne point tolérer que cet ordre religieux et militaire fût lésé dans ses droits d'une manière violente ou captieuse. Le débat ne regardait pas les seuls contendants, ni la Germanie seule ; il touchait aux intérêts de toute la chrétienté.

Nouvelles lettres. Le duc Vasili IV de Moscovie.

22. Nouvelle lettre du Souverain Pontife au roi de Pologne, pour

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* I, 5.

établir la question sur ce terrain. Pas de concorde possible sans la participation et le consentement des puissances ecclésiastiques ou séculières dont relevait nécessairement la question ainsi posée. Le Pape cependant ne tarde pas à savoir par une voie sûre qu'un traité vient d'être conclu sans conditions, sans réserve d'aucun droit antérieur, sans approbation d'aucune sorte, entre Albert et Sigismond. Il écrit sur l'heure au premier de ces princes, le plus directement soumis à son autorité, ne dissimulant pas sa surprise, mais ne jugeant pas non plus la convention, dont il ignore les clauses. En les supposant bien fondées, préalablement à toute sanction apostolique, il lui fait une rigoureuse obligation de les exécuter sans arrière-pensée, d'une manière précise et loyale. Elles sont après tout la base d'un accommodement que l'avenir pourra consolider, une force contre les Infidèles, un gage de sécurité pour les états chrétiens. Le Pontife ajoute : « Mais un bruit qui n'est pas à votre honneur se répand et se corrobore ; on dit que votre intention n'est pas de remplir les engagements contractés, que vous suscitez maintenant des obstacles pour empêcher la conclusion de la paix. Voilà pourquoi cette lettre. Nous vous en conjurons, respectez la foi donnée, ne manquez pas à votre parole. La trahir serait pour vous une éternelle ignominie, un malheur pour l'Eglise catholique, un sanglant outrage pour nous. La résignation serait alors de notre part une insigne faiblesse, sur laquelle vous ne devez pas compter. » Léon écrivait en même temps aux Chevaliers Teutoniques pour les exhorter à retenir leur chef sur cette pente fatale, devraient-ils, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, employer les plus rigoureuses mesures[1]. Ils demeurèrent sourds, ou du moins incapables, s'ils n'étaient pas même entraînés. La mauvaise foi d'Albert fut bientôt évidente. Croirait-on qu'il se dégageait, en déclarant ses promesses nulles, par cette insolente raison qu'il les avait faites en dehors du Pape et de César ? N'était-ce pas de la dernière impudence ? Nous retrouverons cet homme dans quelques années, et nous verrons simplement que c'était une première étape. Il est

[1] Petr. Bembo, *Epist.* ii, 19, 20.

d'autant plus important de la signaler. Voici la deuxième : Non content de fausser parole à Sigismond, il excite contre lui par de secrètes manœuvres, et non sans le concours du versatile Maximilien. Le puissant duc des Moscovites, ce successeur d'Ivan le Grand dont on ne saurait avoir oublié l'apparition dans les destinées européennes et les ambitieux projets, Vasili IV n'a plus cette femme supérieure, ce génie modérateur qui tour à tour le poussait ou le retenait dans la carrière. Il demande au futur empereur le titre de roi, n'en obtient que de vagues espérances, avec quelques engins pérfectionnés et d'équivoques auxiliaires, puis se jette à corps perdu sur la Lithuanie, incendie la citadelle de Vilna, soumet par la ruse celle de Smolensk, attaque Sigismond auprès du Boristhène, et tombe écrasé sous l'indomptable valeur des Polonais[1].

Français battus en Italie. Défaite de Novare.

23. Une sanglante défaite subie par les Français en Italie avait précédé de quelques mois l'éclatante victoire remportée par les Français du Nord. Louis XII était menacé de perdre au delà des Alpes le fruit de ses succès antérieurs. Les populations lombardes et liguriennes, exaspérées par la tyrannie du gouverneur qu'il leur avait imposé, aspiraient à l'indépendance, secouaient partout le joug de l'étranger, et ne parvenaient qu'à remplacer une tyrannie par une autre. Maximilien Sforza, le fils aîné de Ludovic le More, appelé par les conspirateurs, venait de quitter l'Allemagne et de rentrer à Milan avec tout l'appareil du triomphe. Le roi ne pouvait rester sous le coup d'une telle révolution : il envoyait immédiatement en Italie une nouvelle armée commandée par Louis II de la Trémouille, prince de Talmont, et par le maréchal Trivulce, cet ancien gouverneur du Milanais qui, par son despotisme et ses exactions, avait surtout provoqué le ressentiment de ses compatriotes. Les Suisses qui servaient sous les drapeaux de Sforza, croyant toujours servir le Pape et l'Eglise, se portèrent vainement à la rencontre des Français. Obligés de battre en retraite, n'étant pas assez nombreux, ils allèrent se renfermer dans Novare, et Maximilien était également contraint de se réfugier au milieu d'eux ; le vent

[1] Jodoc. *Rer. Polon.* tom. II.

populaire avait subitement changé,on acclamait partout la France. Ne trouvant d'obstacles nulle part, La Trémouille et Trivulce marchèrent droit à Novare. Leur artillerie en eut bientôt ouvert les fortifications ; mais, au moment de donner l'assaut, ils apprirent que pendant la nuit une seconde armée suisse, se dérobant à leurs regards, s'était jetée dans la place. Ils crurent devoir se replier, et prirent position à quelque distance sur un terrain humide et coupé de canaux, où leur brillante chevalerie ne pouvait se déployer. Les intrépides montagnards, marchant en bon ordre et les rangs serrés, vinrent les y surprendre[1]. Vainement les canons, mis à la hâte en batterie, creusaient de sanglants sillons dans leurs épaisses phalanges : ils avançaient toujours. Infanterie et cavalerie sont entamées par leurs longues piques ; les pièces tombent en leur pouvoir; ils les retournent contre leurs ennemis en désordre. Ce n'est plus dès lors une bataille, mais une boucherie. La dèroute se déclare, malgré les efforts de quelques héros ; irrémédiable est la défaite[2]. Ils n'ont plus qu'à repasser les monts, à ramener en France les débris de leur armée. Aussi bien Louis XII les rappelle, menacé par trois ennemis à la fois. L'Italie a-t-elle brisé le joug de la domination étrangère ? C'est ce que Jules II s'était proposé. Léon X le pense peut-être ; il envoie de chaleureuses félicitations à Maximilien Sforza d'abord, aux Helvétiens ensuite[3], mais en leur recommandant, ou plutôt en leur enseignant la modération et la clémence.

§. IV. TRAVAIL DE COHÉSION ET D'UNITÉ.

Septième session du concile de Latran.

24. Son attention était principalement concentrée sur le concile de Latran ; là ses meilleures espérances : le salut de l'Italie, et par dessus tout le triomphe de l'Eglise. Au jour fixé, le vendredi 27

[1] Guicc. *Ist. Ital.* lib. XI ; — Bizar. *Hist. Gen.* lib. XVIII ; — Petr. Justin. xi ; — Meyer. *Hist. Confed. Suis.* pag. 315 et seq. Multique alii.

[2] Ils étaient précédés d'un étendard qui portait cette fière devise : *Domitores principum, amatores justitiæ, defensores sanctæ Romanæ Ecclesiæ.*

[3] Petr. Bembo, *Epist.* i, 21, 22.

juin, s'ouvrait la septième session, présidée par le Pape en personne, composée de cent dix prélats. Après la célébration des saints mystères, les orateurs accrédités par le roi de Pologne, le duc de Milan et celui de Posnanie, présentèrent leurs lettres de créance. Puis vinrent les délégués d'un grand nombre d'évêques appartenant aux diverses nations de la chrétienté : en s'excusant de n'avoir pu se rendre, tous protestaient de leur humble soumission, en même temps que de leur adhésion au concile. Les lettres des souverains, remises au Pape lui-même, accueillies avec honneur par toute l'assemblée, furent lues en séance publique. Celle de Sigismond était vraiment digne d'un roi chrétien : il y témoignait au nouveau Pontife les sentiments les plus généreux, la plus entière obéissance ; il le reconnaissait comme le vrai successeur de Jules II et de Saint Pierre ; il accréditait Jean Laskens, archevêque de Gnesnen et primat de Pologne, auprès du concile de Latran, en lui donnant pour assesseur laïque Stanislas Ostrorog, l'un des plus illustres chevaliers de son royaume. Le duc de Milan, Maximilien Sforza, n'était pas moins explicite et ne se montrait pas moins soumis. Sa lettre avait même ceci de remarquable, qu'il y protestait tout devoir, sa couronne ducale, sa restauration et ses derniers succès, à la munificence du Saint-Siège. « Ce que je suis, disait-il, je ne le suis que par notre sainte mère l'Eglise Romaine. C'est un souvenir qui ne s'effacera jamais de mon cœur. Me séparer d'elle ne serait pas seulement de l'ingratitude, ce serait de la démence et de l'impiété [1]. » Vinrent ensuite les lettres du podestat de Mantoue François Gonzague, et d'un grand feudataire polonais, le duc de Mazovie. Aucune cependant ne fit une aussi vive impression et ne causa la même joie que celle des deux cardinaux schismatiques, Bernardin Carvajal et Frédéric San-Severino ; ils demandaient à rentrer dans le sein de l'Eglise, déploraient leurs égarements, se soumettaient sans réserve, reconnaissaient la double légitimité du Concile et du Pape. Le chant du *Te Deum* suivit immédiatement cette consolante lecture : c'était le dénouement d'une situation peu

[1] *Act. Conc. Lat.* sessio VII.

dangereuse au fond pour l'unité catholique, mais singulièrement pénible pour le sentiment religieux. Avant la fin de la séance, le cardinal Pompée Colonna lisait, avec l'autorisation du Pontife, au nom de l'auguste assemblée, une requête ayant pour but d'obtenir un sursis jusqu'à la huitième session, en faveur du clergé Gallican, au sujet de la Pragmatique ; un sérieux travail de réformation, opéré dans l'intervalle, touchant les abus où l'officialité romaine était tombée, travail dont il serait rendu compte dans cette huitième session ; enfin le prompt envoi de légats ou de nonces apostoliques à tous les princes chrétiens, pour rétablir la paix entre eux, et préparer ainsi la guerre contre les Infidèles. Léon X rendait un décret, séance tenante, mettant en exécution ce triple vœu. La session était terminée par cette Bulle.

Retour des deux cardinaux dissidents.

25. Peu de jours après se prosternaient aux pieds de Léon les deux cardinaux si longtemps rebelles et que Jules II avait dépouillés de leur dignité. Dans leur lettre, dont malheureusement l'original fut perdu par la mort inopinée du sécrétaire qui, l'ayant lue, devait la relater dans les Actes, ils prenaient condamnation et ne se paraient pas de leur titre, comme nous le voyons dans Guichardin[1] ; mais on avait agité la question, s'il fallait se borner à les recevoir en grâce, ou si la pourpre ne devait pas aussi leur être rendue. Les orateurs de César et ceux du roi d'Espagne, avec les cardinaux de Sion et d'Yorck, s'opposaient énergiquement à cette complète réhabilitation, soutenant qu'elle serait un funeste exemple pour l'avenir. Par nature le Pape inclinait à l'indulgence et n'entendait pas scinder ses bienfaits ; il voulait éteindre le schisme à force de générosité, dût-il dépasser les bornes de la sagesse humaine ; il pensait également, dans ce dernier ordre d'idées, qu'il serait imprudent d'exaspérer le roi de France, intercédant alors pour ceux dont il avait en quelque sorte protégé la rébellion. L'historiographe Pâris de Grassi tient à ce que la postérité n'ignore pas le cérémonial observé dans cette grave circonstance, ni son rôle important dans la cérémonie. Qu'on nous permette de lui

[1] GUICC. *Ist. Ital.* lib. XI.

donner une satisfaction au moins partielle : « Le lundi 27 juin, dès la première heure, notre Saint Père Léon me dit que les cardinaux déposés étaient entrés la veille au soir dans Rome, qu'ils avaient passé la nuit avec son autorisation pontificale dans un appartement reculé du palais, qu'ils allaient paraître devant le consistoire pour implorer leur pardon, et que son intention était de le leur accorder sans réserve, de les rétablir dans toutes leurs dignités... Je fus par son ordre et selon ma fonction les trouver dans la chambre où lui-même les avait consignés, près de la grande Loge. Ils étaient revêtus des insignes du cardinalat ; et ce n'est pas sans répugnance, sans un regret marqué, qu'ils obéirent à mon injonction en les déposant. Ils me suivirent au consistoire avec le simple manteau noir des archiprêtres ou des gradués. Dans la salle consistoriale, où le Pape trônait en ornements pontificaux, ils s'agenouillèrent trois fois selon l'antique usage, sur le seuil d'abord, ensuite au milieu de l'espace laissé vide, au pied du trône enfin. Ils restèrent là dans cette position, durant le solennel dialogue qui ne tarda pas à s'engager entre les coupables et le juge[1].

Soumission complète. Épreuves subies.

26. Le premier qui parla fut Bernardin Carvajal : « Bienheureux Père, dit-il, il vient donc de paraître ce beau jour qui nous permet de voir le gage de nos espérances, le salut de notre Dieu. Nous avons contemplé naguère la face auguste de Votre Sainteté, le trône de votre miséricorde, dont l'aspect nous était à jamais interdit par la multitude et la grandeur de nos iniquités. Nous n'osons lever les yeux à cause de la honte qui nous accable, sous le poids de nos prévarications. Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous ; oubliez les crimes et considérez le repentir. » La réponse du Pape fut admirable d'élévation, de sagesse et de bonté. « Sans doute l'Eglise est une tendre mère, dont le cœur est ouvert à quiconque avoue ses péchés et demande à se réconcilier avec elle ; mais il ne faut pas que par une indulgence excessive elle risque d'encourager les pécheurs à retomber dans les mêmes fautes, à persévérer dans leurs funestes égarements. Une sanction est ab-

[1] PARIS DE GRASSI, *Diar.* anno 1513.

solument nécessaire, le mal ne peut rester impuni. Nous vous le demandons à vous-mêmes : Quel châtiment n'avez-vous pas mérité ? Prononcez vous-mêmes la sentence. Il n'a pas dépendu de vous que cette sainte Eglise Romaine, dont la maternelle affection vous avait comblés de biens, et dont vous implorez encore la miséricorde, ne soit devenue l'opprobre des nations. » Or, comme les accusés baissaient la tête et demeuraient muets, il leur tendit une cédule dans laquelle étaient consignés les engagements qu'ils devaient contracter pour obtenir d'être pleinement réconciliés avec l'Eglise, en leur ordonnant de la lire avec attention et d'en bien peser les termes. Bernardin Carvajal commença, mais d'une voix lente et sourde, puis, sur le même ton, il promit de tout observer, ou parut du moins le promettre. « Lisez alors plus haut, lui dit le Pape ; que tous les cardinaux ici présents vous entendent et sachent à quoi s'en tenir. — Je ne puis lire d'une manière plus distincte, répondit Bernardin ; ma voix est prise. — C'est peut-être le cœur qui n'est pas bien disposé. Vous êtes entièrement libres ; rien n'est conclu. Si la teneur de cet acte vous semble trop onéreuse, si vous répugnez à l'accepter, déclarez-le sans crainte. Vous n'avez qu'à vous retirer, retournez à Florence, sous la protection du sauf-conduit que vous a délivré le Saint-Siège : il vous couvrira jusqu'au bout [1]. Ce que nous ne saurions admettre, c'est l'hésitation ou l'incertitude. Ainsi donc lisez, promettez ou partez. » Dans cette alternative si nettement posée, Frédéric San-Severino prit la cédule et la lut hautement, de telle sorte que nul des assistants n'en perdit une parole.

Pénitence imposée, absolution et réhabilitation.

27. Cet exemple rendit la voix à Carvajal. L'un et l'autre jurèrèrent, au nom du Dieu tout-puissant, la main sur les saints Evangiles, d'observer de point en point tout ce qui leur était prescrit pour leur salut et l'honneur de l'Eglise catholique. Celle-ci triomphait, le schisme était anéanti. On leur demanda de signer la formule de rétractation ; ils la signèrent sans explication ni réserve. Léon X alors, se levant de son trône, prononça la sentence d'abso-

[1] « Remittemus vos ad Florentiam, unde sub salvo nostro conductu liberi venistis. Adhuc estis in libertate vestra. Itaque promittatis aut abeatis. »

lution, qui non seulement les déliait de toutes les censures encourues, mais les réintégrait pleinement dans leurs dignités et leurs bénéfices. Après cela, lui-même leur remit le chapeau rouge et nous ordonna de les revêtir des autres insignes du cardinalat. Ils furent ensuite reçus au baisement du pied, de la main et de la bouche. En ce moment, tous les cardinaux étaient debout et ne refusèrent pas d'embrasser leurs anciens collègues en signe de réconciliation. Deux n'avaient pas voulu se rendre à cette cérémonie, malgré les plus vives instances, l'Anglais et le Suisse, le cardinal d'York et celui de Sion. Un troisième était retenu dans son palais par une toute autre cause, par une infirmité dont il ne devait pas guérir : c'était le vice-chancelier, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens. Pour pénitence, le Pape enjoignit aux dignitaires réintégrés un jeûne tous les mois, leur vie durant, ou bien la visite de deux églises dans le même jour, si le jeûne les fatiguait. Il fit aussitôt part à l'empereur nommé de l'heureux événement qui venait de s'accomplir à Rome. Il dissipe les préventions de Maximilien, sans avoir l'air de les combattre ou même de les connaître, en lui persuadant que cette solution est en partie le résultat de ses conseils et de son initiative[1]. Le 8 juillet, il envoyait comme légat en France, le cardinal-prêtre Robert de Chaland, du titre de Sainte-Anastasie, communément appelé le cardinal de Nantes. Ce prélat se recommandait encore plus par son abnégation et son incontestable sainteté que par sa haute intelligence et son habileté dans le maniement des intérêts politiques ou religieux. Possesseur de nombreux et riches bénéfices, il avait mieux aimé se résigner à la confiscation de tous ses revenus, se voir réduit à la pénurie, qu'adhérer, même indirectement, au pseudo-concile de Pise. Sa légation eut un succès inespéré. Il est vrai qu'elle était admirablement secondée par les circonstances.

Journée des éperons. Honteuse panique. Un chevalier.

28. Henri VIII, le jeune et brillant roi d'Angleterre, probablement excité par le souvenir de ses illustres prédécesseurs, vivant encore dans son nom de roi de France, mais se donnant uniquement pour l'allié de Léon X et le champion de l'unité catholique, venait de

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* III, 1.

débarquer avec une puissante armée d'étrangers et d'insulaires, dans sa ville de Calais, et s'en allait immédiatement mettre le siège devant Thérouanne. Peu soucieux de l'honneur impérial et de la fierté germanique, Maximilien s'était bientôt joint à lui, sans dédaigner de combattre à sa solde, au prix de cent écus d'or par jour. Assiégée par quarante mille hommes, Thérouanne se défendait vaillamment; mais, n'ayant qu'une garnison peu nombreuse et manquant de provisions, elle ne pouvait tarder à succomber. Le sire de Pienne, gouverneur de l'Artois, commandait à ce titre l'armée que Louis XII envoyait au secours. Ce choix était une faute, Pienne n'avait ni la résolution ni le coup d'œil exigés par sa position; et la faute était d'autant plus grave que dans l'armée se trouvaient des capitaines expérimentés et déjà célèbres. A leur grand désespoir, ils furent empêchés de terminer d'un coup la guerre, en faisant Maximilien prisonnier. Cette occasion perdue, la gendarmerie française tentait une diversion du côté de Guinegatte, tandis que huit cents cavaliers albanais, ses auxiliaires, traversaient les lignes ennemies et jetaient dans la place, au galop de leurs ardents chevaux, quelques munitions de guerre et de bouche. Ce résultat ne compensait nullement l'échec bientôt subi par la gendarmerie elle-même. Marchant sans précaution, après des succès partiels, elle était surprise par deux puissants corps d'infanterie, qui, s'avançant en bon ordre et munis de canons, menaçaient de lui couper la retraite. Saisie d'une folle terreur, elle n'eut pas même l'idée de combattre; sourde à la voix des chefs, aux conseils même de la raison, elle prit soudain la fuite, et ne se crut en sûreté que dans l'enceinte de son camp, où le désordre entrait avec elle, où les ennemis dès lors auraient pu l'exterminer, s'ils avaient eu le courage de la poursuivre[1]. C'est la fameuse journée des Éperons, ainsi nommée parce que ce fut à peu près la seule arme dont les Français se servirent. L'épée cependant y joua bien aussi son rôle, mais entre les mains d'un petit nombre de chevaliers. Mentionnons en passant le maréchal de la Palisse, l'un des héros du temps; le duc de Longueville, un digne

[1] Polyd. Virgil. *Hist. Angl.* lib. XXVII; — Guicc. *Ist. Ital.* lib. XII, missis aliis.

petit-fils du grand Dunois ; Bayard enfin, qui semble ne dater que de lui-même. Tous trois tombèrent au pouvoir des coalisés, en sauvant l'armée française d'une complète destruction. Le premier brisera sa chaîne, le deuxième paiera rançon, le troisième se rachète, non avec l'or, mais avec le fer, et sur l'heure ; apercevant à l'écart un capitaine anglais, il court à sa rencontre, le désarçonne et lui dit : « Homme d'armes, rends-toi ou tu es mort. » Dans ce péril extrême, l'Anglais se rend et Bayard ajoute : « Je me rends à mon tour ; voilà mon épée : nous sommes quittes. »

Danger sur un autre point. Habileté de la Trémouille.

29. Bien différente était la situation des belligérants. Thérouanne capitulait à des conditions honorables, qui ne furent pas toutes observées ; si la garnison se retira sans insulte, la ville resta sans garantie : elle fut détruite. Les vainqueurs se portèrent sur Tournai, qui résolut de se défendre seule, sur la foi de ses anciens souvenirs, n'ayant jamais eu de garnison. L'artillerie ne lui permit pas d'y demeurer fidèle. En peu de jours, ses murailles étaient ouvertes, ses tours ébranlées, et ce berceau de la vieille monarchie mérovingienne passait aux mains des étrangers. Il ne fut pas d'abord entièrement perdu pour la France, puisqu'il leur deviut un sujet de compétition et de sourde jalousie, préparant les voies à la discorde. Le royaûme n'était pas moins entamé sur ce point. Il parut devoir l'ètre sur un autre, à l'Est, d'une manière plus formidable encore. Les montagnards helvétiens, toujours dévoués à l'Eglise Romaine, dont Louis XII était censé l'ennemi, envahissaient tout à coup la Bourgogne, se présentaient devant Dijon, l'enveloppaient et battaient en brèche les faibles remparts de la vieille cité. Avec les Suisses, au nombre d'environ dix-huit mille, marchaient au moins douze mille Autrichiens et Francs-Comtois, envoyés par Marguerite, la célèbre fille de Maximilien et l'âme de cette coalition. Le danger ne pouvait ètre plus grand ; Louis de la Trémouille, chargé d'y parer comme gouverneur de la Bourgogne, n'avait à leur opposer que les débris de son armée d'Italie et quelques milices levées à la hâte, en tout, pas même huit mille hommes régulièrement armés. Il s'était néanmoins jeté dans la place et venait de repousser un terrible assaut ; mais, dénué de ressources, n'at-

tendant aucun secours du roi, pressé d'ailleurs par les habitants d'accepter une capitulation qui sauvegarderait leurs biens et leurs personnes, il consentit à traiter. Habile négociateur autant que vaillant capitaine, il porta les négociations sur un terrain qui les facilitait en les agrandissant. Son intention n'avait jamais été de rendre la ville. Aussi n'est-ce plus de Dijon, ni de la Bourgogne même qu'il s'agit ; c'est de la chrétienté tout entière. Les intérêts généraux et le bien de l'Eglise dominent à d'incommensurables hauteurs les intérêts privés et les visées politiques. La Trémouille montre aux Suisses la possibilité pour eux d'être en cette occasion les arbitres de l'Europe et les restaurateurs de la paix. Les autres puissances ne sont après tout que leurs auxiliaires ; elles suivront l'impulsion donnée, henreuses de participer à leur gloire. Sans hésitation, quoique sans mission formelle, il promet et jure au nom du roi le complet abandon du concile de Pise, l'adhésion complète à celui de Latran. Quant aux dépenses faites, elles seront largement compensées. Il donne sur l'heure même tout l'argent en sa possession, ce qui n'est pas beaucoup, et s'engage pour des sommes que les contractants peuvent calculer à peine[1]. Ces fiers et simples montagnards sont éblouis, surtout de leur rôle catholique : ils signent et rentrent dans leurs cantons. Louis XII commença par murmurer contre la Trémouille ; il comprendra bientôt ses explications.

Alliés et bons génies de la France.

30. Il n'avait pas entrepris de résister à la formidable coalition, sans avoir quelques alliances : le Danemark, l'Ecosse et la Navarre ne dissimulaient pas leurs sympathies ; mais Christian II était engagé par les répugnances de son peuple, le voisinage des Allemands et les prohibitions du Pape[2]. Malgré ces mêmes prohibitions, le généreux Stuart Jacques IV se portait au secours de la France, prenant l'Angleterre en flanc, perdait la victoire et la vie à la désastreuse bataille de Flodden, 9 septembre 1513. Jean d'Albret n'avait pas de telles audaces, et se bornait à de stériles vœux, dépouillé qu'il était déjà d'une moitié de son royaume par Ferdinand

[1] P. Jov. *Hist. sui temp.* anno 1513.
[2] Petr. Bembo, *Epist.* ii, 16.

d'Aragon. Celui-ci continuait à négocier avec Louis XII, tout en promettant son concours actif aux ennemis de ce dernier. Le même obstacle empêchait toujours l'entente, et de tous les côtés : c'est l'ombre importune du schisme. Cédant aux instances du cardinal-légat, pressé par la reine, cette sage et pieuse Anne de Bretagne, entraîné par le génie même de la nation et les glorieux exemples de ses pères, Louis résolut d'en finir. Un nuage l'arrêtait encore et planait dans sa pensée : il lui répugnait d'être absous comme un vrai schismatique. S'il avait combattu contre Jules II, il n'avait jamais été l'ennemi du Pape, disait-il ; la religion n'était pour rien dans leurs longues querelles. Les faits ne s'accordaient pas tous avec cette subtile distinction ; la dignité pontificale avait plus d'une fois été méconnue ; mais, en présence des dispositions actuelles du roi, le légat apostolique consentait à jeter un voile sur le passé. Louis abjurait le funeste conciliabule, et par là même reconnaissait implicitement ses torts. Il avouait d'une manière formelle que Léon X par ses sages et paternelles instructions l'avait tiré du sein des ténèbres : nul désormais ne se dévouerait avec plus d'ardeur au rétablissement de la concorde parmi les chrétiens, puis à l'expédition guerrière qui serait organisée contre les Turcs. La réconciliation pouvait être regardée comme faite ; restait seulement à rédiger la formule de rétractation, à déterminer les bases et les termes du contrat ; ce qui semblait ne devoir subir ni difficulté ni retard, vu les sentiments réciproques. Dans ce but, Louis XII désigna pour ses plénipotentiaires Frédéric San-Severino, celui-là même qui venait de faire sa soumission[1] ; Claude, évêque nommé de Marseille ; Ludovic Forbin du Solier, un habile jurisconsulte, un cœur noble et droit. Ils étaient chargés de s'entendre et de tout terminer avec une commission cardinalice, également composée de trois membres et ne donnant pas de moindres garanties. Pierre Bembo tiendra la plume dans cette solennelle occasion. Les deux plus zélés promoteurs d'une entente appelée par tant de vœux, le légat et la reine, n'en verront pas les heureux effets. Robert de Nantes mou-

[1] Guicc. *Ist. Ital.* lib. XII.

rait le 9 novembre de cette même année, dans la glorieuse indigence dont il avait payé l'intégrité de sa foi. Anne de Bretagne succombait le 9 janvier 1514, juste deux mois après, âgée de trente-sept ans à peine, sous le poids de ses sollicitudes et de sa joie. Nous ne pouvons que nous incliner, en passsant, devant ces deux vénérables tombes.

§. V. LE PAPE ET LE SULTAN.

Un vrai légat en Hongrie. Sublime lettre du Pape.

31. « Le 15 juillet précédent, nommé légat en Bohême, en Pologne, en Hongrie, le cardinal Thomas, du titre de Saint-Martin des Monts, hongrois de naissance, partait pour sa mission. Le Sacré-Collège tout entier l'accompagnait jusqu'aux portes de la ville, et le château Saint-Ange le saluait par vingt coups de canon, comme cela se pratiquait à l'égard des nonces allant remplir une importante légation chez les puissances étrangères, comme on l'avait vu récemment au départ du cardinal Robert pour la France[1]. » Le légat était précédé d'une magnifique lettre que Léon X adressait à Ladislas II, roi de Bohême et de Pannonie. On ne saurait encourager un héros chrétien dans un plus beau langage, ni par des considérations plus élevées. Le Pontife dit au roi qu'il n'a pas attendu son message pour lui dépêcher un légat aussi recommandable que l'archevêque de Strigon. Ce message n'aura cependant pas été inutile: connaissant mieux les périls dont les champions du christianisme sont menacés, il va redoubler de zèle et d'instances auprès des monarques européens pour obtenir enfin qu'ils s'unissent et se concertent, au bruit des nouveaux orages qui grondent en Orient et finiraient par éclater sur leurs propres royaumes. « En attendant leur secours, préparez vos armes, fils bien-aimé; rappelez la vaillance de vos pères, et leur abnégation et leur dévouement. Soyez semblable à vous-même. Nous comptons sur vous, sachant les exemples que vous avez déjà donnés au monde; mais vous et nous devons

[1] Paris de Grassi, *Diar.* anno 1513; — Dubrav. *Hist. Polon.* lib. XXXII.

mettre en Dieu seul toute notre confiance, sans rien négliger cependant de ce que la sagesse et la vertu nous commandent. Ayez devant les yeux les grandes choses qu'il accomplit jadis par les mains des héros bibliques, d'un Josué, d'un Gédéon, d'un David, d'un Judas Machabée. La main du Seigneur n'est pas aujourd'hui moins puissante qu'elle ne le fut dans les anciens temps. Souvenez-vous des prodiges opérés à Belgrade, peu d'années avant notre époque, par cet humble serviteur de Dieu, Jean Capistrano, dont la gloire est immortelle. Souvenez-vous de cet autre Jean qui par son inspiration brisa la puissance des Turcs et partage désormais sa gloire. Il vous appartient, tout nous l'annonce, très-cher fils Ladislas, de rendre à la Hongrie, à l'Eglise, à la chrétienté, le vayvode Hunyade. N'avez-vous pas comme lui, n'ayant sous vos ordres qu'une petite armée, dispersé les hordes innombrables qui ravageaient dernièrement l'Illyrie ? C'est une splendide promesse, c'est le gage de l'avenir[1]. »

Sélim Ier le Féroce. Léon X et son légat.

32. Depuis un an régnait à Constantinople le fils de Bajazet II, Sélim Ier, surnommé le Féroce. Il avait escaladé le trône des Osmanlis, en marchant sur les cadavres de son père, de son frère aîné, de plusieurs autres de ses proches, écartant ainsi tout ce qui pourrait compromettre sa couronne usurpée, ou faire obstacle à ses ambitieux desseins. Il portait en ce moment la guerre chez les Perses et soumettait le schah Ismaël, pour assurer sa domination en Asie, sous prétexte d'unité religieuse ; mais on savait qu'il n'allait pas tarder à repasser l'Hellespont, avec des forces plus unies et le prestige de la victoire, dans le but hautement proclamé de subjuguer enfin l'Europe, de substituer le Croissant à la Croix, d'anéantir le christianisme. Poursuivant toujours la même pensée, il reviendra bientôt sur l'Egypte, renversera la puissance des Mameloucks, se fera céder par le dernier des califes abassides le nom d'Iman, ou chef suprême du mahométisme. A ce formidable ennemi, s'uniront toujours les Tartares, et d'autant mieux qu'ils seront plus étroitement liés par le fanatisme aux destinées de l'empire ot-

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* IV, 32.

toman. La ligue se resserre, sans rien perdre de son extension. Dans un document historique, Léon X appelle Sélim le second Mahomet des Turcs et des Tartares. Pour parer à ces nouveaux dangers, il agrandit singulièrement la sphère où se déploiera l'activité du légat apostolique. Cet agrandissement nous apparaît dans les premiers mots d'une Bulle datant de la même époque: « A notre cher fils Thomas, du titre de Saint-Martin des Monts, cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, archevêque de Strigon, patriarche de Constantinople, notre légat auprès des rois de Pologne et de Hongrie, embrassant dans sa légation, par l'expresse volonté du Saint-Siège, la Silésie, la Lusace, la Moravie, la Transylvanie, la Dalmatie, la Prusse, la Livonie, la Lithuanie et la Moscovie, puis encore le Danemark, la Suède et la Norwège[1]... » En donnant à ce prélat, dont l'éloge est dans la confiance même du Pontife, une telle juridiction, celui-ci voulait unir tous ces peuples, en former une seule armée, dont l'aile droite s'adosserait à l'Adriatique, la gauche à la mer du Nord, ayant pour premier corps de réserve l'Allemagne et l'Italie, pour second la France, supposé que son génie ne la portât pas à l'avant-garde, mais toujours l'Angleterre et l'Espagne elle-même, désormais libre de ses mouvements, délivrée de la présence des Maures. S. Bernard eût aisément reconnu les grandes lignes de son plan, après bientôt quatre siècles ; mais avec quelle douleur n'eût-il pas vu le front de bataille reporté vers l'Occident, réduits à se défendre en Europe, ceux qu'il précipitait jadis sur l'Asie.

Thomas de Strigon contre les restes du Hussitisme.

33. Comme si ce n'était pas assez pour un homme de remuer et de coaliser tant de nations, Léon X imposait de plus au légat apostolique le soin de combattre les vieilles hérésies et d'apaiser les nouveaux troubles qui, dans un tel moment, agitaient la Bohême et menaçaient d'ébranler les peuples voisins. Lui-même avait arrêté le programme d'une pacification[2] sans laquelle tout serait compromis dans la lutte imminente contre les Infidèles. Les quarante cinq propositions de Jean Wiclef et les trente de Jean Hus, con-

[1] *Bul. Leon X,* lib. XVI, pag. 53.
[2] *Bul. Leon. X,* lib. XVI, pag. 56.

damnées par les Pères de Constance, n'étaient pas entièrement abandonnées, poussaient encore de secrètes racines sur divers points du sol européen, et spécialement dans la patrie du second hérésiarque. Il fallait à tout prix étouffer ces germes qui pouvaient éclater au grand jour, en ramenant les funestes complications dont les traces existaient encore. Le mal n'était pas absolument caché. D'une manière ostensible, les Bohémiens maintenaient toujours les quatre fameux articles renfermés dans les Compactats qui furent élaborés au concile de Bâle, pour obtenir ensuite force de loi dans les orageuses discussions de Prague. Par des empiètements graduels et d'abusives interprétations, ces articles n'étaient plus seulement une lettre morte ; ils devenaient entre les mains des dissidents l'arme la plus dangereuse pour la sécurité de l'Etat et l'autorité de l'Eglise. Objet du premier, la communion laïque sous les deux espèces, tolérée pour un temps et dans des circonstances exceptionnelles, s'imposait désormais comme un devoir rigoureux ; ce qui portait une grave atteinte à la notion même de l'Eucharistie. Le deuxième, qui constatait simplement au début la nécessité de réprimer les scandales, de punir les désordres publics jusque dans la hiérarchie sainte, les inférieurs s'en emparaient maintenant pour détruire cette même hiérarchie, en s'arrogeant le droit de frapper eux-mêmes les coupables, ou ceux qu'ils regarderaient comme tels. Le troisième restituait la prédication évangélique aux seuls ministres de la religion et la rappelait à son institution primitive. Celui-là n'était pas plus ménagé que les précédents : le laïcisme en dénaturait également les termes, préludant à toutes les invasions des futurs novateurs, ressuscitant toutes les audaces à peine dissimulées du vieux Manichéisme. Le droit pour le clergé de posséder et d'administrer les biens temporels, était consigné dans le quatrième. Après un court point d'arrêt, les confiscations violentes ou frauduleuses avaient repris leur marche accoutumée : métropoles, évèchés, églises paroissiales et conventuelles, maisons de prière et de charité, ne pouvaient se dérober aux instincts rapaces excités par les fausses opinions. La spoliation légale donnait le signal aux cupidités privées. Gardien suprême de la justice, su-

prême représentant de la vérité, le Pape n'avait pu ni rester dans l'inaction ni garder le silence. Il ordonnait à son légat de rétablir les principes et de revendiquer les droits méconnus, sans jamais faiblir dans sa rude tâche, avec les seuls ménagements que les circonstances sembleraient commander. Réduit à l'impuissance, il devait citer au concile de Latran ceux qui ne respecteraient pas la puissance dont il était investi. Par une lettre spécale, le roi Ladislas était sommé de donner son plein concours au délégué du Saint-Siège[1].

Les Vénitiens ont recours au Pape.

34. Ce zèle pour l'union et la paix que Léon X déployait au loin par ses nonces, il l'exerçait en Italie par lui-même. La guerre continuait entre les Vénitiens d'une part, les Germains, les Suisses et les Espagnols de l'autre. Effrayés déjà de leur isolement, accablés d'un nouveau désastre que venait de leur infliger Raymond de Cardona, le redoutable Vice-roi de Naples, les premiers, au lieu de courber la tête devant les vainqueurs, eurent recours à la générosité du Pontife. C'était une heureuse inspiration, qui sauvegardait leur honneur, en attestant leur foi catholique, et l'idée qu'ils avaient de l'homme auquel étaient maintenant confiées les destinées du monde chrétien. Ils le choisirent pour arbitre. Léon n'hésita pas à se charger de cette grande et délicate mission. Dans les derniers comme dans les premiers temps, apparaît l'origine du pouvoir politique exercé par la papauté ; ce n'est ici ni la seule ni la principale. Nulle restriction, absolue spontanéité dans l'arbitrage déféré par la Reine de l'Adriatique au Vicaire de Jésus-Christ[2], qui remplit immédiatement son office, pour arrêter au plus tôt l'effusion du sang et disposer les âmes à la concorde. Les orateurs du roi des Romains, appuyés par ceux du roi d'Espagne, aidés aussi par les cardinaux attachés aux deux nations, demandent qu'il soit célébré dans la Ville Eternelle une messe d'actions de grâces pour l'éclatante victoire remportée sur les Vénitiens : le Maître des cérémonies, interprétant mieux la pensée pontificale, s'oppose énergiquement à cette démonstration. Les Vénitiens ne sont pas des

[1] Petr. Bembo, *Epist.* I, 21.
[2] Petr. Justin. *Hist. Venet.* lib. XI.

schismatiques, déclare-t-il sans détour, ni des ennemis de l'Eglise Romaine. Au lieu d'insulter à leur malheur par des prières impies et de cruelles réjouissances, il convient plutôt de prier pour les morts et de célébrer leurs funérailles[1]. Le Pape écrit à Raymond de Cardona, que son désir le plus intime a toujours été, avant comme après son élection, d'arrêter les maux de la guerre, d'unir tous les chrétiens, de ramener spécialement une entente nécessaire entre l'empereur Maximilien et le doge de Venise Léonard Loredan. Il a tout lieu de croire que telle est aussi la pensée du monarque dont Cardona tient la place en Italie. Il le conjure donc de suspendre les hostilités, de s'interdire toute opération contre une république désormais placée sous la protection du Saint-Siège, par le fait même qu'elle s'en est remise à son jugement[2]. L'attente d'ailleurs ne sera pas longue ; la solution aura pour résultat le bonheur de tous, sans porter atteinte à l'honneur d'aucune puissance. Léon engage le sien dans cette grave question, et c'est assez. Son internonce Pierre Bibiena, se rend à Venise pour activer les négociations, et nul n'a le droit de révoquer en doute l'habileté, la droiture, le désintéressement d'un tel négociateur. Malgré l'activité de ses démarches et la sagesse des mesures adoptées, c'est l'année suivante seulement que sera rendue la sentence de conciliation.

Léon X poursuit sa pacifique mission.

35. D'autres provinces italiennes, nommément la Toscane et la Ligurie, choisissaient en même temps Léon X pour arbitre. Par son intervention et son autorité, Gênes était délivrée des horreurs de la guerre. Les Adorni, chefs de la démocratie génoise, antérieurement expulsés, maintenant soutenus par les Milanais et les Suisses, venaient d'asseoir leur camp au pied des remparts de la ville. Le duc de Milan, Maximilien Marie Sforza, demandait que la citadelle de Gênes lui fût remise par le doge Octavien Frégoso[3] Le Pape employa vainement tous les moyens de persuasion pour le faire se désister d'une exigence aussi tyrannique; il dut recourir à ce même Raymond de Cardona dont il enrayait d'un autre côté les

[1] Paris de Grassi, *Diar.* anno 1514.
[2] Petr. Bembo, *Epist.* iii, 13 ; iv, 28.
[3] Bizar. *Hist. Gen.* lib. XVIII.

armes victorieuses, le priant et le sommant au besoin de les tourner contre les ennemis d'une république dont l'état actuel se trouvait garanti par le roi d'Espagne et le Pontife Romain[1]. Des émissaires étaient simultanément envoyés aux Suisses pour les engager à regagner leurs Cantons ; et ces fidèles auxiliaires de la papauté abandonnaient aussitôt le siège, laissant les Adorni dans l'impossibilité de le continuer, malgré les sympathies de la faction populaire. Les conseils de paix triomphaient également en Etrurie, Lucques se réconciliait avec Florence, à des conditions qui semblaient garantir la dignité de l'une et de l'autre. Dès cette première année de son pontificat et dans ces mêmes circonstances, Léon X nommait quatre cardinaux, dont trois Florentins, deux appartenant à sa famille. Le premier était Laurent Pucci, choisi dans la daterie romaine, sous le titre des quatre Saints-Couronnés ; le deuxième, Jules de Médicis, homonyme et cousin du Pape, fils posthume de ce Julien que nous avons vu tomber sous le glaive des Pazzi, et qui lui-même sera pape sous le nom de Clément VII, après avoir porté le titre cardinalice de Sainte-Marie in Domenica ; le troisième, Bernard ou Bernardin Bibienia, commensal et trésorier du Pontife, titulaire de Sainte-Marie *in Porticu* ; le quatrième, Innocent Cibo, de la maison d'Innocent VIII, fils d'une sœur de Léon X, cardinal diacre des Saints-Cosme et Damien. Promus dans le courant du mois d'octobre, mais désignés en septembre déjà, comme on le voit par une lettre du Pape à Ferdinand d'Aragon, ils assistèrent à la huitième session du concile, qui se tint au jour fixé 19 décembre 1513.

Huitième session du concile. Délégués français.

36. Léon s'était rendu d'avance au palais de Latran pour la présider. « On y compta cent vingt mitres, selon l'expression de l'historiographe Pâris, indépendamment du Pontife lui-même et de vingt quatre cardinaux. Nombreux étaient les orateurs ou délégués des puissances temporelles. Les prières d'invocation terminées, ceux du roi de France, Claude Seyssel, évêque nommé de Marseille, et le noble baron Ludovic Forbin de Soliers, eurent d'abord

[1] Petr. Bembo, *Epist.* vi, 9.

la parole. Ils la maniaient avec assez de distinction, d'élégance et de fermeté, » au bienveillant témoignage du même Pâris. Ils en usèrent, en réalité, d'une manière nette et loyale, dans le sens déterminé plus haut. Le Pape et le Concile acceptèrent leurs déclarations sans aucune réserve. Non content de désavouer hautement le conciliabule de Pise, le roi promettait d'en disperser les derniers éléments, supposé que cela fût nécessaire. Il laissait de plus aux évêques français liberté complète de s'adjoindre et d'assister au concile de Latran, seul œcuménique et légitime[1]. Toujours en enverrait-il six en son propre nom, avec quatre des docteurs les plus distingués de son royaume. Un document écrit et muni du sceau royal appuyait ces protestations orales. Les deux orateurs en présentèrent un second par lequel Louis XII accréditait avec eux, pour représenter la France, le cardinal de San-Severino. Dans cette pièce authentique, il demandait que l'auguste assemblée ne touchât pas à la Pragmatique Sanction, avant qu'il eût réuni l'Eglise Gallicane, pour en obtenir l'assentiment, dont il garantissait la certitude, connaissant l'esprit et les intimes propensions de son clergé. En tête de ce même acte, il se nommait duc de Milan, en même temps que Seigneur de Gênes et roi de France par la grâce de Dieu. Les délégués de Maximilien Sforza protestèrent. L'incident pouvait amener une fâcheuse contestation. « Ce n'est pas ici le lieu, répondit l'évêque de Marseille, d'aborder et de traiter ce débat ; il reviendra dans de meilleures conjonctures et sur un autre terrain. » Le Pape lui-même accepta ce moyen dilatoire, en réservant tous les droits. Après qu'on eut entendu les lettres d'adhésion envoyées par plusieurs autres princes, des questions d'un intérêt plus général furent abordées et résolues.

Décret dogmatique. Erreurs condamnées..

37. La première touchait à l'un des dogmes fondamentaux du christianisme. Rien n'était plus important dans le mouvement intellectuel suscité par la Renaissance. La réaction n'offrait guère moins de dangers que l'entraînement inconsidéré des esprits vers les idées platoniciennes. Aristote eut d'intrépides défenseurs et des

[1] *Act. Concil. Lat.* sessio VIII.

partisans outrés, quand on sapait sa philosophie dans la plupart des écoles. Les erreurs naissaient du conflit des opinions. Aux tendances panthéistiques s'opposait un enseignement qui semblait retomber dans le matérialisme. Si les admirateurs de Platon étaient franchement spiritualistes et n'hésitaient nullement à proclamer l'immortalité de l'âme, avec son immatérialité, plusieurs insinuaient l'existence d'une âme unique, dans l'univers, la même pour tous les hommes, détruisant ainsi la responsabilité morale et l'individualité de l'être humain. Les adversaires ne se bornaient pas à soutenir la doctrine du Stagyrite ; ils y mêlaient celles d'Avicène et d'Averrhoës. A leur tête marchait Pomponazzi, mieux connu dans l'histoire sous le nom francisé de Pomponace. C'était un Mantouan, né d'une famille honorable en 1462. Reçu de bonne heure docteur en médecine, puis en philosophie, dans l'université de Padoue, il occupa bientôt dans cette même ville une chaire qui porta sa réputation au plus haut degré. Disciple avoué d'Aristote, subtil dialecticien, possédant toutes les ressources de la scolastique, il attirait à ses leçons une incroyable foule d'auditeurs, qui le suivirent à Bologne, où son enseignement lui suscita de redoutables contradicteurs, notamment parmi les Servites et les Dominicains. Il venait de publier un livre dans lequel il prétendait qu'Aristote n'admettait pas au fond l'immortalité de l'âme, que la raison tendait même à la repousser, qu'elle avait la révélation seule pour base. Sur ces deux derniers points, peut-être ne donnait-il pas son opinion personnelle, quoi qu'en aient dit ses accusateurs. A l'appui de sa thèse, il avait le tort de citer quelques sages de l'antiquité, Simonide, Homère, Sénèque et Pline le jeune, méconnaissant leurs vrais sentiments, selon toute apparence, ou les altérant, à dessein, par amour du paradoxe. Son traité, soumis au tribunal de l'inquisition, fut condamné comme entaché d'hérésie, et même, ajoute un historien, brûlé publiquement à Venise. L'auteur protesta de son orthodoxie, de son inviolable attachement à la foi catholique ; il eut Bembo pour protecteur auprès de Léon X, corrigea son livre après avoir essayé de le défendre et de le justifier, ne fut pas inquiété lui-même, malgré les soupçons entretenus par le zèle ou la jalousie,

malgré de nouvelles témérités sur la grâce et le libre arbitre, en opposition avec S. Thomas, demeura libre de continuer ses leçons et termina sa laborieuse carrière, en 1524 ou 26, par une mort édifiante, la plus belle et la moins équivoque de toutes les protestations.

Constitutions sur les études, contre l'hérésie, pour la réforme.

38. La Constitution dogmatique du concile de Latran ne prononce aucun nom propre, en condamnant toutes les erreurs, en résumant toutes les preuves, en rétablissant toutes les notions[1]. C'est un vrai monument théologique et traditionnel concernant des idées qui reparaissent à toutes les époques. Elle enjoint aux professeurs, aux universités, à quiconque exerce la magistrature de l'enseignement par la plume ou la parole, de ne rappeler les opinions des anciens, les théories des philosophes, les hypothèses des savants, les inventions des poètes, que pour les réfuter par de solides arguments et les immoler à la céleste philosophie du Verbe, selon la doctrine de S. Paul. La même Constitution ordonne que désormais les clercs réguliers ou séculiers engagés dans les Ordres, ou sur le point d'entrer dans la carrière ecclésiastique, ne consacrent pas plus de cinq ans, après les cours de grammaire et de dialectique, à l'étude des rhéteurs, des poètes et des philosophes païens, sans y mêler dans une juste proportion celle de la théologie, de l'Ecriture sainte et du droit canon, en vue de tout ramener à la science divine, soit dans leur entendement, soit dans les leçons qu'ils donneront aux autres. Pour mieux garantir l'intégrité de la foi, sans enrayer la marche de la science ni l'exercice de la raison, dans les discussions littéraires ou philosophiques, il était enfin statué qu'au début de chaque année les thèses porteraient la double approbation du Recteur et de l'Ordinaire. Une Constitution qui suivit immédiatement celle-là regardait les troubles politiques et religieux excités en Bohême par les arrière-sectateurs de Jean Huss. Elle leur imposait la rigoureuse obligation de comparaître par leurs délégués devant le légat apostolique, le cardinal de Strigon, ou mieux encore devant le concile même de Latran, en leur

[1] *Bul. Leon.* X, const. v.

donnant la complète assurance qu'ils pourraient librement circuler, sous la foi de l'Eglise et du Pape, dont l'unique but était de reconstituer la paix dans la société chrétienne, pour assurer son triomphe sur les Turcs et le salut des âmes, compromis par de si malheureuses divisions. Une troisième Bulle avait pour objet le rétablissement de la discipline, sur l'idéal des anciens temps, non seulement dans la curie romaine, mais aussi dans le corps entier dont Rome est le chef. Cette bulle fulminait l'excommunication contre ceux qui, sous un prétexte ou par un moyen quelconque, entraveraient cette restauration appelée par tant de vœux, si nécessaire aux destinées essentielles du christianisme. Ces trois constitutions furent adoptées par un *Placet* unanime. Pas un dissentiment sur le principe, l'objet et l'opportunité de la réforme ; tous la réclamaient avec une égale ardeur. A peine quelques divergences sur la manière de l'entendre et de l'appliquer. On allait élaborer cette œuvre capitale, et la neuvième session fut annoncée pour le 9 avril, mercredi de la Passion 1514. Surviendront des empêchements qui la feront ajourner au mois de mai.

§. VI. LA CROISADE AU SEIZIÈME SIÈCLE

Admirable discours d'un chevalier de Rhodes.

39. Avant d'abandonner la huitième, n'omettons pas un incident qui s'était produit au début, et qui se rattache par plus d'un lien à l'histoire générale. C'est le discours prononcé devant l'auguste assemblée par un chevalier de Rhodes, dénonçant au monde chrétien les imminents dangers suspendus sur sa tête, les immenses préparatifs de Sélim pour une invasion qui semblait devoir l'emporter sur toutes les précédentes. Le langage de ce vaillant soldat ne nous permet pas de taire son nom ; peut-être ira-t-il éveiller un écho dans le sanctuaire domestique ou dans un recoin ignoré de ce vaste théâtre où le genre humain accomplit ses bruyantes évolutions. « Très-Saint Père, s'écria Jean Baptiste de Gargas, et vous Sacré Synode, rappelez en ce moment à votre pensée ce qu'est l'île de Rhodes dans le drame actuel où se joue le sort de l'humanité.

Située sur les flancs de l'Asie, dans cette mer que doivent sillonner les flottes musulmanes pour venir attaquer l'empire de Jésus-Christ, elle doit par sa position même recevoir et parer leurs premiers coups. Rhodes est le poste avancé de l'Europe, le boulevard de la chrétienté. Là se croisent les routes maritimes de l'Egypte et de la Syrie, de la Propontide et du Pont-Euxin. A qui reviendra cette place ? C'est la grande question posée par les événements encore plus que par la libre volonté des hommes. Là sont déposées les clefs de l'avenir ! Si les princes européens l'ignorent, ou paraissent l'ignorer, il est un homme qui l'a parfaitement compris, dont toutes les démarches, tous les efforts, toutes les idées obéissent à cette conviction. Sélim veut Rhodes ; Sélim l'aura, en marchant sur nos cadavres, si les rois d'Occident s'obstinent, absorbés par leurs misérables dissensions, à ne point regarder ce que nous faisons là-bas sur les plages orientales. Secouez donc votre torpeur, héritiers des anciennes gloires, secouez votre torpeur, unissez vos armes, volez au secours d'une chrétienté pour laquelle vos aïeux ont accompli tant de prodiges et répandu des flots de sang ! Leur héroïsme demeurera-t-il à jamais stérile ? S'ils ont des héritiers, n'ont-ils donc plus de successeurs ? Auriez-vous décrété dans votre épouvantable égoïsme que l'Afrique et l'Asie sont perdues sans retour, que la seconde Rome, la cité de Constantin, doit irrévocablemnnt appartenir au Mahométisme, que le tombeau de Jésus-Christ est aussi musulman !..... »

Zèle incessant de Léon X. Ses exhortations réitérées.

40. Ni le luxe effréné des cours occidentales, ni leur insatiable cupidité, ni leurs guerres fratricides, ni leur incurie par rapport aux grands intérêts du christianisme, n'avaient trouvé grâce devant l'orateur chevalier. Son discours émut profondément les Pères du concile. Léon X y reconnaissait ses aspirations et ses desseins, dont l'histoire ne lui tient pas assez compte. Elle ne cesse de nous montrer en lui le souverain temporel généreux et splendide, le protecteur des sciences et des arts, le restaurateur de la Ville Eternelle. Le Pape disparaît en quelque sorte parmi les monuments sacrés. C'est une injustice contre laquelle s'élèvent depuis peu de rares protestations, mais qu'il faut entièrement réparer.

Dès les premiers jours de son règne, nous voyons Léon X se préoccuper avant tout des devoirs du pontificat suprême, du salut de la chrétienté, des funestes tendances et des abus invétérés qui la minent au-dedans, des terribles ennemis qui l'entourent et la menacent au dehors. Le concile ne tient pas une session où le Pontife n'excite les princes chrétiens à s'unir contre les Turcs et les Tartares ; il ne perd aucune occasion de revenir sur le même sujet. Les évêques réunis sont animés du même zèle ; ils le rappelleraient constamment à cette pensée, si telle n'était déjà sa constante sollicitude. Il n'a pas un instant de repos : le 23 décembre il adresse à Maximilien l'exhortation la plus pressante, le conjurant de se réconcilier avec ses ennemis, de travailler même sans relâche et sans retard à l'extinction des discordes qui déchirent l'Allemagne et l'Italie, pour reporter contre les Infidèles, au secours de la Pologne et de la Hongrie, toutes les forces de l'Europe centrale. Les septemvirs, comme on appelait depuis quelques années déjà les électeurs de l'empire germanique, recevaient directement communication de la lettre pontificale. C'est Bembo qui la rédigeait[1]. Mais, à travers l'amplification du rhéteur et la phraséologie cicéronienne, on sentait partout l'âme de Léon. Le 27 et le 28 du même mois, nouvelles lettres écrites dans le même but, avec des instances toujours plus vives, à ce roi des Romains, si peu digne d'une telle confiance, comblé de tant d'éloges immérités. Le 29 décembre encore, Léon tente un vigoureux effort dans une admirable Encyclique. Il pourvoit à tout, accorde toutes les indulgences promises aux anciens croisés, ordonne la dîme de tous les revenus ecclésiastiques, des ordres religieux sans en excepter les Frères mendiants, aussi bien que les églises épiscopales et paroissiales, frappe d'excommunication majeure *ipso facto* quiconque détournerait pour un autre usage, n'importe sous quelle plausible ou pieuse intention, la plus légère partie des fonds destinés à la croisade, annonce enfin qu'il est prêt à marcher lui-même comme l'immortel Pie II, en tête de la guerre sainte.

[1] Petr. Bembo, *Epist.* vi, 24, 25.

Ambassade du roi de Portugal à Rome.

41. Rien n'ébranle les chefs des nations, et, les hommes ne jugeant que d'après les résultats, le Pape semble n'avoir pas agi, parce que son action est demeurée stérile. En devenant sourds à ses appels réitérés, indifférents à ses généreux exemples, la plupart des rois n'avaient pas un moyen de justification, étaient absolument inexcusables. On ne pouvait en dire autant de ceux qui régnaient sur la péninsule ibérique : ils continuaient à déployer une prodigieuse activité sur d'autres points du globe terrestre, qu'ils rattachaient constamment au centre de l'unité. Dans les premiers jours de l'année 1514, quand on préparait la neuvième session du concile de Latran, arrivait à Rome une ambassade extraordinaire envoyée par le roi de Portugal Emmanuel le Fortuné. Son illustre capitaine, Alphonse Albuquerque, surnommé le Mars portugais, éblouissait alors les Indes Orientales par la grandeur de ses exploits, les séduisait par la noblesse de son caractère, les enchaînait à la mère patrie par l'habileté de son administration et la sagesse de son gouvernement[1]. Le duc de Bragance, fils d'une sœur d'Emmanuel, remportait des victoires à peine moins éclatantes dans l'empire du Maroc ; il venait de soumettre, après un siège mémorable, la ville d'Azamor, place guerrière et maritime qui dans ces temps l'emportait sur toutes celles de l'empire, mais dont il ne reste aujourd'hui que le nom retentissant et les gigantesques ruines. Les ambassadeurs étaient revêtus d'or et de soie ; des pierres précieuses d'une inestimable valeur étincelaient sur leurs riches costumes. Avec les plus beaux présents, ils apportaient au Souverain Pontife l'expression des sentiments les plus dévoués, au nom de sa Majesté lusitanienne. Parmi les trésors réels ou les objets rares et simplement curieux qu'ils étalaient dans leur marche triomphale, étaient des animaux étrangers, un éléphant entre autres, ce que les Italiens n'avaient plus vu sans doute depuis l'époque de Pyrrhus. Le Pape ne voulut pas être en reste de magnificence et de courtoisie ; le 17 avril en présence de la cour romaine, il décernait au roi du Portugal, au conquérant de l'Afrique et des

[1] JOAN. BARROS, *Asia portug.* IX, 5. — HIER. OSORIO, *Reb. Emman.* IX, 1.

Indes, la rose d'or et l'épée bénies dans la fête de Noël, accordées chaque année à celui des princes catholiques que le Vicaire de Jésus-Christ estimait avoir le mieux mérité de l'Eglise et du monde.

Neuvième session. Évêques français absents.

42. Par un tel choix Léon X s'éloignait des inspirations habituelles de ses derniers prédécesseurs, qui n'avaient guère accordé cette récompense que pour le bien immédiat de l'Italie : il obéissait à des vues plus élevées et moins restreintes. Les trois orateurs, ayant reçu les glorieux insignes, furent ramenés en grande pompe au palais du Vatican, que la munificence pontificale leur avait assigné pour demeure. Ils étaient accrédités, avec les pouvoirs les plus étendus, auprès du saint concile ; et la neuvième session, qui se tint le 12, s'ouvrit par la lecture de la lettre royale dont ils étaient munis. Emmanuel approuvait d'avance tout ce qui serait décrété pour la réforme de la discipline et des mœurs, la pacification des états catholiques et la guerre contre les Turcs. Dès que l'entente serait faite, ce n'est pas lui qui ménagerait ces implacables ennemis du nom chrétien, quand ses flottes et ses armées portaient ce nom, symbole de résurrection et source de lumières à des plages inconnues. Aussitôt après cette lecture, accueillie par d'unanimes applaudissements, le promoteur du concile se plaignit de ce que les évêques français n'étaient pas présents à la séance[1]. On les attendait, on leur avait assigné ce terme : c'était le moment pour eux de s'expliquer d'une manière décisive touchant la Pragmatique Sanction, de sceller au nom de l'Eglise Gallicane la paix consentie par le roi dans la session précédente, d'abjurer solennellement leur adhésion au conciliabule de Pise. Claude Seyssel n'eut aucune peine à détruire cette accusation : L'épiscopat français déclara-t-il, n'était nullement coupable de cette absence ; il avait obéi sans retard aux paternelles injonctions du Siège Apostolique. Ses délégués, Antoine d'Angoulème, Jean de Chalons, Jean de Lisieux, François d'Amiens, Symphorien de Laon, ne se trouvaient pas maintenant à Rome, par la raison que l'usurpateur de Milan, Maximilien Sforza, leur barrait tous les passages, avec le concours déguisé d'Octavien

[1] Paris de Grassis, *Diar.* anno 1514.

Frégoso, doge nominal de Gênes. Ils étaient partis au temps voulu; personne n'était en droit de méconnaître la pureté de leurs intentions, ni le but des instructions qu'ils apportaient au concile : depuis plus de deux mois, ils erraient sur les frontières de la Péninsule, subissant toutes les privations et toutes les avanies, luttant contre tous les obstacles, dans l'énergique résolution d'accomplir leur mandat. On a des lettres par lesquelles Léon X demande à Frégoso d'abord, à Maximilien ensuite, de laisser les évêques français continuer leur route, à travers la Ligurie ou la Lombardie, pour venir dans la Ville Eternelle s'acquitter de leur pacifique mission[1]. Le digne fils de Ludovic le More n'entend pas que l'union se rétablisse dans d'aussi favorables conditions, entre l'Eglise de France et le Pontife Romain. Celui-ci devra recourir aux censures pour mettre fin à cette criminelle opposition ; mais, en attendant, ayant acquis par d'irrécusables témoignages, par la déposition des hommes les plus éminents, la complète certitude que les Français, évêques et monarque, sont animés des meilleurs sentiments, il prononce une sentence d'absolution qui met à néant tous les anciens ferments de discorde ; et cela, sans égard aux bruyantes protestations, aux explications équivoques de l'orateur milanais en présence du concile.

Ample décret réform ecclési tique.

43. C'est principalement aux empiètements des cardinaux sur les droits des évêques, ou bien à leurs prétentions exagérées, qu'était dû le retard de la neuvième session. Ces conflits avaient du moins un avantage, celui de faire éclater au moment opportun la nécessité d'une large réforme, en commençant par ceux qui tenaient le premier rang dans la hiérarchie. Une Bulle qui mérite la plus sérieuse attention, quand le Protestantisme va paraître, fut publiée sur ce grave sujet, lue d'abord en pleine assemblée par l'archevêque de Naples. Ne pouvant la donner dans toute son étendue, supprimant la longueur des considérants et des protocoles, nous en retiendrons les points essentiels. Léon X remonte dès les premiers mots à la Constitution disciplinaire donnée par l'un de

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* VI, 20 ; VII, 13.

ses plus illustres prédécesseurs, Alexandre III, dans un autre concile de Latran ; il la renouvelle, sans y rien changer, spécialement en ce qui concerne l'âge, l'intégrité de mœurs et l'instruction des candidats aux évêchés, aux abbayes, à toute prélature ecclésiastique. Ce retour vers les anciens temps, vers une époque vraiment glorieuse, est un pas en avant, un incontestable progrès, qui met en évidence la résolution du Pape actuel et les intentions de ceux qui l'entourent. Il insiste sur la responsabilité qu'il a devant les hommes et devant Dieu, sur le compte qu'il doit rendre un jour au tribunal du Souverain Juge. C'est un rigoureux devoir qu'il accomplit en procédant à la réforme de l'Eglise, en s'efforçant de lui rendre sa première beauté. Or, comme dans l'Eglise, les cardinaux occupent le plus haut rang, il est juste, il est nécessaire qu'ils se distinguent aussi par l'éclat de leurs vertus, la pureté de leur zèle, la sainteté de leur vie. Selon l'enseignement de l'Apôtre, eux surtout doivent donner l'exemple à tous les chrétiens d'une vie sobre, chaste et pieuse ; non seulement fuir le mal, mais en éviter même les apparences ; garder intacte leur dignité, honorer leur ministère comme l'ont honoré les saints. Aucun luxe, aucune superfluité dans leur maison, leur ameublement et leur table ; tout y doit respirer la modestie, la tempérance, l'abnégation, en même temps que le dévouement et la charité. La demeure d'un cardinal doit être un sanctuaire, un port assuré, l'asile toujours ouvert de la science et du sacerdoce. Là seront accueillis avec honneur les dignitaires ecclésiastiques et les hommes éminents qui sont appelés à Rome pour l'accomplissement d'un devoir ou par les inspirations de la piété catholique. Aux cardinaux de les présenter et de les recommander, dans de telles conditions, à la cour pontificale. Jamais ils ne donneront leur concours aux ambitieux, aux intrigants, aux insubordonnés, moins encore aux délateurs, aux accusateurs de leurs frères. Les cardinaux ont pour mission de seconder constamment celle du Souverain Pontife, d'éteindre partout les inimitiés, les hérésies, les superstitions, toutes les fausses doctrines, tous les germes[1] d'immoralité.

[1] *Act. Conc. Lat.* sessio IX.

Éducation, blasphème, simonie, sciences occultes.

44. L'acte conciliaire de réformation s'étend à tous les degrés du sacerdoce, à toutes les classes de la société. Il restreint les commendes, prohibe les cumuls, condamne le népotisme, arrête le pouvoir temporel dans ses empiètements sur les droits et les immunités ecclésiastiques, en se référant aux fameuses constitutions de Boniface VIII et de Clément V. Il touche à l'éducation, et dans des termes qu'il faut aujourd'hui citer textuellement : « La nature humaine inclinant au mal dès ses plus jeunes années, la diriger vers le bien étant l'œuvre par excellence, nous ordonnons et statuons que les précepteurs, les maîtres d'école ne se contentent pas d'instruire les enfants et les adolescents sur la grammaire, la rhétorique, la philosophie et les autres sciences du même genre ; qu'ils sont de plus et par-dessus tout dans l'étroite obligation de leur enseigner la doctrine religieuse, les préceptes divins, la loi morale basée sur les articles de la foi, les cérémonies saintes, l'histoire de la sainteté. Ils doivent leur interdire les lectures dangereuses, les mauvais entretiens, les amusements frivoles, tout ce qui peut engendrer la corruption ; les conduire aux offices de l'Eglise, leur donner l'exemple de la piété, leur imposer une sévère discipline, les former à la pratique de toutes les vertus[1]. » La Bulle s'élève ensuite contre le blasphème, en inspire l'horreur, en détermine les espèces, en gradue la pénalité. Elle condamne et châtie l'incontinence avec une égale rigueur, chez les laïques aussi bien que chez les clercs. Elle ne veut pas que l'usage triomphe des principes ; contre les abus introduits dans les derniers temps, elle invoque les anciens canons tombés en désuétude, mais qui pour cela ne sont point périmés ; elle en appelle même à la législation civile, à la puissance du bras séculier. L'anathème dont elle frappe la simonie, la plus habile et la mieux déguisée, n'est pas moins explicite. Les pasteurs et les simples bénéficiers qui ne remplissent

[1] Une citation n'est pas inutile à notre époque : « Statuimus ut magistri scholarum pueros sive adolescentes, nedum in grammatica et rhetorica, ac cœtera hujusmodi instruere debeant, verum etiam docere teneantur ea quæ ad religionem pertinent et bonos mores, eosque in illis hortari et cogere quantum possint ; ut ad missas, vesperas et prædicationes impellant. »

pas les devoirs de leur charge, en perdent les revenus, sont punis de suspension ou de déchéance, selon le degré de leur culpabilité. Toute immixtion dans le gouvernement des églises, des hôpitaux et des monastères, est interdite aux représentants du pouvoir temporel ; et cette défense atteint les empereurs et les rois, les communautés et les républiques, sans aucune exception. Sont notées d'infâmie les prétendues sciences occultes, toute divination ou magie, n'importe sous quelle forme elle se présente. Les faux chrétiens, ceux qui nourrissent des sentiments contraires à l'enseignement de l'Eglise, les judaïsants, les hommes entachés d'hérésie, sont exclus de la communion des saints, à l'instar des hérétiques eux-mêmes. Un *Placet* à peu près universel accueillit ces dispositions et les scella. Au mois de décembre fut renvoyé la session suivante. Le temps semblait assez long, et cependant divers obstacles la feront encore ajourner au commencement de 1515.

§. VII. LE MONDE ORIENTAL

Le schah Ismaël Ier attire Sélim en Arménie.

45. L'année que nous parcourons aurait peut-être vu Sélim franchir les Alpes ou l'Adriatique, envahir l'Italie et menacer Rome en plein concile de Latran, si la marche d'un formidable adversaire ne l'eût appelé sur un point opposé de son vaste empire. Il ne méditait pas moins, nous l'avons déjà fait entendre, que l'absorption du monde occidental et l'anéantissement du chistianisme[1]. Pour réaliser ses gigantesques desseins, il campait sous les murs d'Andrinople avec une puissante armée, prêt à diriger son vol sur l'Europe centrale comme un oiseau de proie, lorsqu'il apprit que le Schah de Perse, Ismaël Sophi, se portait à travers l'Arménie majeure sur la frontière orientale de ses états, avec une armée non moins puissante. Ismaël s'était emparé coup sur coup de Tauris, de l'Irah, de la Bactriane, du Kourdistan, de l'Hyrcanie, du Farsistan, de l'Albanie asiatique, du Diarbékir, de la Mésopotamie, d'une partie

[1] Bembo, *Epist.* x, 5, 6, 7.

même de l'Inde, où l'infatigable conquérant avait rencontré, dans ses courses aventureuses, les marins portugais. Bagdad, la ville sainte du Mahométisme, tombait en son pouvoir et devenait sa capitale. Il y faisait régner avec lui la secte des Schyites ou partisans d'Ali, le gendre de Mahomet, dont Ismaël prétendait descendre ; et de là son titre d'Iman. Le génie de la guerre n'altérait en lui ni le culte des sciences ni l'aménité des mœurs[1]. Après ces conquêtes, marchant vers le Nord, il avait accueilli sous sa tente et couvert de sa protection un neveu de Sélim, légitime héritier du trône et qui venait d'échapper au massacre des siens. Menacé par cette coalition du droit et de la force, le sanglant usurpateur avait ramené ses étendards dans les plaines de l'Asie. De Chalcédoine, où ses innombrables légions étaient venues le joindre, il marchait aussitôt à travers la Bithynie, la Phrygie, la Galatie et la Cappadoce, passait la chaîne du Taurus, à l'endroit où l'Euphrate la divise, apparaissait dans les campagnes de l'Arménie, et là se trouvait en présence de quarante mille cavaliers persans, armés de toutes pièces et commandés par un lieutenant d'Ismaël, qui n'était qu'à trois journées en arrière avec le gros de son armée. La bataille s'engageait sans l'attendre, non loin de Choïm ou Tchaldir. Les Perses semblaient assurés de la victoire, grâce à la valeur de leur chef, à l'impétuosité de leur attaque, à la supériorité de leurs chevaux ; mais quelques bombardes, amenées par les Turcs, mirent un tel désordre dans cette brillante cavalerie qu'elle prit bientôt la déroute et se réfugia près d'Ismaël, laissant la plaine jonchée de cadavres, beaucoup plus nombreux du côté des ennemis, malgré leur apparent triomphe. Peu de jours après, le schah lui-même, dans une prompte attaque de nuit, obtenait une éclatante revanche, un plus réel succès[2].

Déviation de la croisade. Guerre sociale en Hongrie.

46. En Europe on ne sut d'abord que la victoire de Sélim par des émissaires à ses gages, et la terreur redoubla. Qu'était d'ailleurs son accidentelle défaite, lorsque tant de nations demeuraient attelées à son char, rivées à sa fortune ? De cruels déchirements lui

[1] PAUL. JOV. *Hist. sui temp.* lib. XIV.
[2] BIZAR. *Hist. Persic.* lib. X.

préparaient les voies et lui valaient des armées pour ses futures entreprises, dans celui des royaumes chrétiens qu'il avait le plus à redouter, dont il recherchait même l'alliance, avant son expédition d'Arménie. La croisade suscitée par le légat apostolique Thomas de Strigon, mal organisée peut-être, ou tombant au milieu d'éléments anarchiques et de cupides instincts, fut l'occasion de ces désastres. Elle devint une Jacquerie dont les excès dépassèrent en peu de mois ceux qu'on avait commis en France, durant la longue captivité de Jean le Bon. Au lieu de marcher vers la Thrace et d'aller combattre les Turcs, cette troupe immense et désordonnée se répandit dans la Transylvanie d'abord, puis dans la Hongrie tout entière, comme un fléau destructeur. Recrutée surtout dans les derniers rangs du peuple, elle avait juré l'extermination des nobles et des grands, par amour des richesses, en haine de toute supériorité. Il entrait aussi dans son programme de détruire les sièges épiscopaux, de ne laisser debout qu'un archiprélat parmi ces ruines. Si des hommes bien intentionnés avaient au début suivi le mouvement, ils étaient bientôt entraînés par les masses. L'insurrection se donna pour chef, ou mieux pour despote, avec le titre même de roi, ce qui ne répugne nullement aux agitations populaires, un soldat remarquable par sa valeur, mais perdu de vices. Les uns le nomment Georges de Pékli, les autres Melchior Bannister[1]. Il ne dédaigna pas d'associer à sa puissance royale le prêtre Laurent et le moine Michel, qui s'étaient montrés dignes d'une telle accession. Ce qui se commit alors de meurtres, de pillages et d'horreurs, nous nous garderions bien de le décrire. Disons seulement qu'on n'évalue pas à moins de soixante mille le nombre de ceux qui périrent de leurs mains, et par les genres de mort les plus atroces. Les monuments publics, religieux et profanes, étaient démolis par le fer ou consumés par le feu. Dès que parvint à Rome le bruit d'une telle révolution, le Pape s'empressa d'appeler au secours de Ladislas le

[1] LUDOV. JODOC. *in Sigismo.* anno 1514 ; — GEORG. SPALAT. *Comment.* tom. II, col 589 et seq. Le savant Mansi, dans ses annotations aux Annales Ecclésiastiques, n'admet pas l'identité ; il présume que ce sont là deux personnages distincts.

roi de Pologne et le duc de Livonie, tout comme, à la nouvelle du triomphe de Sélim, il avait tâché de ranimer le zèle ou d'exciter l'amour-propre de l'empereur Maximilien. Si ce dernier prince était plongé dans une irrémédiable incurie, les deux autres avaient sur les bras un assez lourd fardeau, par la lutte qu'ils soutenaient contre les Moscovites. Un homme alors se leva, répondant à l'appel du Souverain Pontife : c'est Jean de Transylvanie, le beau-frère de Sigismond. Il joignit les rebelles près de Témeswar, écrasa leurs tumultueuses cohortes, fit subir à celui qui les commandait, et qui déjà n'était plus maître de leur insubordination, un supplice mérité sans doute, mais dont l'idée glace l'imagination d'effroi : Avant de lui trancher la tête, il le couronna d'un diadème de fer incandescent ; et cette tête, portant l'empreinte de ce lugubre couronnement, fut promenée dans les principales villes du royaume, à Pesth, à Waradin en particulier, épouvantail des sectaires, qui ne tardèrent pas à succomber, ou bien à disparaître. Avant la fin de Juillet, la scène était vide, le dénouement complet, et la Hongrie pacifiée renouait ses glorieuses traditions en face de l'Islamisme.

Le premier czar. Il attaque la Pologne.

47. La Pologne allait-elle également recouvrer sa liberté d'action, son rôle historique, ses nobles destinées ? Le grand duc de Moscou, quoique battu l'année précédente par le roi Sigismond, pillait et dévastait de nouveau la Lithuanie, mettait le siège devant Smolensk sur les rives du Boristhène. Ce grand duc de Moscou, successeur de Vasili IV, en 1505, était Yvan IV, justement surnommé le Terrible, et qui le premier porta le titre de czar. Il marchait à la tête de quatre-vingt mille hommes. On peut néanmoins douter qu'il se fût rendu maître de la place, tant elle était solidement fortifiée et courageusement défendue, s'il n'avait eu recours à la trahison, en suppléant par la ruse à la force. Sigismond II n'allait pas rester sous le coup de cette insolente provocation. Il préparait la guerre dans des proportions inaccoutumées ; et cette guerre entre princes chrétiens, sous les yeux même de l'Islamisme, ne pouvait manquer d'être fatale à la chrétienté. Le Pape intervint aussitôt par un internonce dont les contemporains louent la haute intel-

ligence et la rare intrépidité. C'était un membre distingué de la curie romaine appelé Pizon. Il faut l'entendre lui-même exposer son aventureuse mission dans une lettre à l'évêque Jean de Goritz. On y voit encore un assez remarquable aperçu des opérations militaires. « Vous savez combien peu j'avais à cœur de visiter ces lointaines régions ; mais je dus enfin céder à l'ordre du Pontife. En juillet j'arrivais à Vilna, capitale de la Lithuanie, où se trouvait le roi de Pologne, et d'où certainement il serait déjà parti pour continuer sa marche, s'il ne m'avait attendu. Par respect pour le Siège Apostolique, par égard aussi pour moi son ancien client, il m'accueillit avec beaucoup de condescendance et de grâce ; dire avec affection ne serait pas digne de sa royale majesté. Du reste, il ne me promit rien, et ne pouvait me rien promettre ; le sort en était jeté. Ma voix devait se perdre dans la tempête déchaînée, dans le cliquetis des armes, le son des trompettes et des tambours[1]. » L'internonce décrit ensuite, non sans enthousiasme belliqueux, le formidable aspect de l'armée polonaise. On dirait qu'il la passe en revue. Dès le lendemain de la seconde audience, Sigismond levait le camp et marchait droit aux Moscovites, qui s'étaient avancés sur les bords de la Bérésina. Leur menaçante attitude et leurs habiles dispositions ne l'empêchaient pas de traverser le fleuve à la nage, avec toute son armée.

48. En deux rencontres successives, il leur infligeait deux sensibles échecs et les refoulait sur le Boristhène. Ne se croyant pas en sûreté, malgré la supériorité de leur nombre et la solidité de leurs retranchements, ils se hâtèrent de passer sur l'autre rive, où les Polonais les eurent bientôt rejoints. On était au 8 septembre, et cette grande solennité fut célébrée par une bataille générale. Quand eut pris fin l'épouvantable mêlée, quarante mille Russes environ étaient couchés sur le champ de bataille, quatre mille restaient au pouvoir des vainqueurs, et dans le nombre huit de leurs principaux chefs, trois cents membres de la noblesse, près de vingt mille chevaux[2]. Sigismond annonçait directement au Pape cette victoire,

Sigismond le Grand bat les Moscovites.

[1] *Ext. Reb. Polon.* tom. III, pag. 5 et seq.
[2] Ludovic. Jodoc. *in Sigismond.* anno 1514.

mais en l'attribuant à Dieu, non à son propre mérite. Il se donnait comme le soldat de Jésus-Christ et l'humble serviteur de l'Église. L'ennemi qu'il venait d'abattre était un schismatique obstiné, visiblement puni pour n'avoir pas écouté les salutaires conseils du Souverain Pontife. L'internonce Pizon n'avait pas même pu l'aborder. Comment eût-il rempli sa mission, quand un messager dont il s'était fait précéder pour instruire le czar de sa prochaine visite et lui demander un sauf-conduit, n'avait obtenu d'autre réponse que d'être jeté dans le Dniéper. « Je ne bois pas à si large coupe, dit alors le délégué romain. La chose est sérieuse ; le Barbare m'eût-il engagé sa foi, ma sécurité ne serait pas plus grande : ne l'a-t-il pas violée envers les rois et Dieu même ? L'hiver commence dans ces régions, et nous ne sommes qu'au mois de septembre. Je suis assez avancé dans le Nord. Pour obéir néanmoins au Pape et me conformer aux instructions de son légat, pour le service et l'honneur du Siège Apostolique, j'irai s'il le faut jusqu'à l'Océan glacial[1]. » Il ne voulait pas seulement aller chez le Moscovite. Celui-ci, quoique battant en retraite avec les débris de son armée, conservait et conservera longtemps encore la place de Smolensk. Il avait en outre des intelligences dans la Lithuanie.

Les Ruthéniens schismatiques.

49. Toute une race, celle des Ruthéniens, habitant en partie cette contrée, soumise extérieurement à la Pologne, se rattachait secrètement à la Russie, ayant embrassé comme elle le schisme grec. Un seul obstacle l'empêchait d'abandonner la Pologne et de se déclarer pour la Moscovie, c'est le cupide et jaloux despotisme du czar, qui semble l'unique propriétaire des biens et des personnes de ses sujets. Aucun n'est riche que dans la mesure et pour le temps déterminés par lui-même. Il tient tout dans sa main ; le commerce des pelleteries, principale source des richesses nationales, constitue son pouvoir. Ce que les aromates sont pour les Indiens, les précieuses dépouilles de certains animaux le sont pour les Moscovites[2]. On distinguait les Ruthéniens Blancs et les Ruthéniens Rouges, qui tous étaient plus industrieux, plus habiles à la guerre, moins faciles

[1] Pizo, *Reb. Polon.* tom. III, sub initio.
[2] Alvar. Pelag. *Ms. Vat. Biblioth.*

à dominer que les autres populations répandues dans ces immenses steppes. Les premiers occupent la Valachie et la Moldavie ; ils se prétendent les descendants des soldats que les empereurs romains avaient jadis opposés aux incessantes invasions des Scythes. Cette prétention n'est pas dénuée de fondement ; dans leur idiome on reconnaît aisément les éléments altérés de la langue latine ; beaucoup d'Italiens vivent au milieu d'eux et prennent une part importante à la gestion de leurs intérêts. Ils agissent moins sur leurs croyances, si même ils n'en subissent pas la pression. La domination de la Pologne est mieux établie sur les Ruthéniens Rouges, sans avoir pu néanmoins les retenir dans les liens de l'unité catholique. Après les avoir soumis, les rois Polonais leur imposèrent une métropole et sept cathédrales qui subsistaient à l'époque où nous sommes arrivés ; mais, par des causes restées ensevelies dans la nuit des temps, ils étaient alors schismatiques, et leurs antipathies comme leurs erreurs renchérissaient sur celles même de Byzance[1]. L'impossibilité pour le moment de convertir ces nations, d'adresser même la parole évangélique à celui qu'elles reconnaissaient implicitement pour leur chef, ne ralentit pas le zèle du Pontife.

Les Maronites se rattachent à Rome.

50. Léon fut plus heureux au midi qu'au septentrion. Sachant que les Maronites, isolés dans les hautes vallées du Liban, n'ayant plus les mêmes communications avec Rome depuis les malheurs de la Syrie, étaient tombés dans quelques aberrations concernant la discipline et périclitaient dans leur foi, il résolut d'envoyer à leur patriarche deux intrépides et pieux Franciscains porteurs d'une lettre apostolique, dans le double but de dissiper tous les nuages récemment soulevés et de resserrer les antiques liens qui rattachaient ce peuple à l'Église Romaine. Les délégués avaient reçu les plus sages instructions : ils devaient agir avec autant de douceur que de discernement et de prudence. Leur mission eut un plein succès. En prenant de leurs mains la missive du Pape, le patriarche y colla ses lèvres émues, puis la plaça sur sa tête, à la manière des Orientaux, en signe de soumission et de respect ; mais

[1] *Biblioth. Vallic. Ms.* litt. C. num. XX, pag. 53.

c'est dans sa réponse écrite qu'il faut surtout voir la touchante expression de ces sentiments. Il commence par rendre un admirable hommage au Dieu Très-Haut et tout puissant, à Celui que le ciel et la terre adorent, au souverain dominateur de l'univers. Il reconnaît et proclame ensuite la suprématie du Pontife Romain, du pape Léon X, sur lequel il appelle avec effusion les bénédictions célestes, dont il se déclare l'humble serviteur, lui patriarche des pauvres et délaissés Maronites, dont il implore enfin la protection pour lui-même et pour ce peuple entouré de cruels ennemis, courbé sous le joug des Infidèles. Après cela vient une large et solennelle profession de foi, où sont exposés les principaux mystères, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'économie des Sacrements catholiques, le culte de la Vierge Marie, patronne spéciale du Liban. Sur la demande expresse du Pape, il retrace les cérémonies usitées dans son patriarcat, d'abord pour l'élection et laconsécration du patriarche lui-même, puis pour la célébration des saints mystères, en y comprenant les ornements sacerdotaux, pour la bénédiction enfin et la composition du saint chrême. S'il reste une obscurité touchant le dogme ou le rit, il demande au chef suprême de l'Eglise de lui donner ses instructions par le messager qu'il lui dépêche, et promet de les observer avec une complète docilité. Il implore des bulles canoniques qui soient un témoignage permanent d'union et de catholicité, le gage d'une protection spéciale contre les Vénitiens, qui soumettent à d'arbitraires exactions la colonie maronite de Chypre. Léon X donna bientôt satisfaction à ces pieux désirs, heureux de rattacher de plus en plus au Saint-Siège une population dont les sentiments remontaient à la plus haute antiquité. Ces instructions n'étaient pas longues. Quelques mots bien précis sur la nécessité d'administrer sans retard le baptême aux enfants, tandis que les Maronites le renvoyaient au quarantième jour ; sur le mariage et la pénitence, le purgatoire et le paradis, la communion pascale, la procession du Saint-Esprit, la suprématie de l'Église Romaine. Chaque point fut accepté sans restriction ; le patriarche enverra même des orateurs au concile de Latran[1].

[1] *Act. Concil. Lat.* sessio XI.

Chrétiens d'Abyssinie. Leur ambassade en Portugal.

51. Dans les premières années du seizième siècle, existait bien plus loin, par de là l'Égypte, dans ces régions inconnues désignées sous les noms d'Abyssinie et d'Ethiopie, une chrétienté moins bien conservée dans son essence, mais douée d'une aussi puissante vitalité, d'une plus grande force d'expansion. On ne l'ignorait pas à Rome. Léon X écrivait à David empereur des Abyssiniens : « Un de nos compatriotes, le florentin André Corsalo, part pour aller visiter votre empire ; nous le chargeons de vous porter nos saluts paternels, de vous témoigner la vive reconnaissance, l'ardente affection, la profonde estime que nous ont toujours inspirées votre zèle pour la religion de Jésus-Christ et votre déférence envers ce Siège Apostolique. Mettez de plus en plus, nous vous le demandons avec instance, à répandre le nom de Dieu, sa gloire et ses préceptes, dans des contrées que tant de terres et de mers séparent de Rome, toutes les énergies de votre foi, toutes les ressources de votre empire. En retour vous seront accordées de plus abondantes bénédictions, par Celui dont la munificence se plaît à triompher de notre amour[1]. » L'empereur d'Abyssinie n'était encore alors qu'un enfant, placé sous la tutelle de sa grand'mère Hélène ; elle gouvernait ses états avec une sagesse qui rappelait beaucoup mieux que son nom la pieuse et vaillante mère de Constantin le Grand. Albuquerque foudroyait sur tous les rivages des mers orientales, explorés par Vasco de Gama. Grâce à ces deux hommes extraordinaires, la gloire du Portugal avait retenti jusque dans l'intérieur de l'Afrique. Vers le même temps, la régente envoya deux ambassadeurs à Lisbonne : un Arménien nommé Mathieu, aussi distingué par sa science que par ses sentiments chrétiens, et dont le séjour dans ces lointaines contrées n'était pas de date récente ; puis un jeune Ethiopien, appartenant à la plus haute noblesse, parent même de l'empereur David. Le troisième jour après leur arrivée dans la capitale, ils furent reçus par Emmanuel, non seulement avec la distinction qu'imposait leur caractère, mais encore avec l'empressement et la bienveillance qu'inspirait leur religion. Ils présentèrent

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* IX, 41.

au roi du Portugal une lettre dans laquelle, Hélène, au nom de son fils, lui proposait une alliance offensive et défensive, spécialement dans le but d'enlever au Mahométisme sa domination usurpée sur l'Afrique et sur l'Asie, de l'arracher à l'Europe, de délivrer Jérusalem et de la rendre à l'Église Catholique. Ce n'est pas sans une religieuse émotion qu'Emmanuel prit connaissance de cette lettre ; et l'émotion redoubla quand les ambassadeurs Abyssiniens lui remirent de la part de leur prince un fragment considérable de la vraie croix [1]. Ils exhibèrent ensuite une seconde lettre renfermée dans un roseau d'or, plus expansive et plus chaleureuse que la première. Ces généreuses pensées, où survivait l'esprit des anciennes croisades, n'excluaient pas une réelle ambition, ni ne supposaient un pur catholicisme. Les Abyssiniens mêlaient à la foi qu'ils avaient reçue de leurs pères, des erreurs ou des superstitions dont aisément on retrouve l'origine : elles étaient empruntées aux Juifs, aux Grecs schismatiques, aux Mahométans, aux vieilles sectes des Jacobites et des Nestoriens. En se rattachant à l'Eglise Romaine, ils pouvaient exclure de leur sein ces éléments délétères qui les empêchaient d'arriver à l'épanouissement d'une véritable civilisation ; mais que d'avortements l'historien doit constater en passant à travers les générations et les siècles?

[1] OSORIO, *Reb. Emman.* lib. IX ; — MARIANA, *Reb. Hisp.* XXX, 23.

CHAPITRE VII

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

SOMMAIRE.

§ I. SUITE DU CONCILE DE LATRAN.

1. Lutte des évêques contre les cardinaux et les moines. — 2. Dixième session. Monts de piété. — 3. Remarquable décret touchant l'imprimerie. — 4. Discours d'un évêque italien sur les malheurs de l'époque. — 5. Mort de Louis XII. Avènement de François Ier. — 6. Ambition du nouveau roi. Rivalités étrangères.

§ II. FRANÇOIS Ier EN ITALIE.

7. Matthieu Schinner. Sa famille, sa patrie, son éducation. — 8. Evêque, cardinal, champion de l'Eglise et de l'Italie. — 9. Bataille de Marignan, première journée. — 10. Seconde journée, sanglante victoire, glorieuse défaite. — 11. Capitulation des Suisses, non de Schinner. — 12. Le monarque reçu chevalier. Sa pieuse reconnaissance. — 13. Démission de Sforza. Mort d'Alviane.

§ III. ENTREVUE DE BOLOGNE.

14. Le Pape fait la paix avec le roi de France. — 15. Entrevue désirée par le roi. Départ du Pape. — 16. Les deux souverains à Bologne. — 17. Cérémonial observé. Sentiments sincères. Chancelier Duprat. — 18. Franchise et

§. I. SUITE DU CONCILE DE LATRAN.

1. Au sujet du concile de Latran, dans l'intervalle constamment prolongé d'une session à l'autre, étaient agités de stériles et périlleux débats, dont le résultat le moins contestable fut toujours d'en ralentir l'action et d'en paralyser l'influence. Le corps épiscopal revendiquait ses droits, depuis longtemps amoindris, et par les prérogatives des membres du Sacré-Collège, et par les exemptions toujours croissantes des Ordres religieux. Cette double querelle se ranimait avec une souveraine imprudence, juste au moment où la prétendue réforme allait tout remettre en question et pénétrer au cœur de la place, secondée par ces lamentables dissentiments[1]. Les évêques menaçaient de ne plus reparaître au concile, si leur autorité n'était pas auparavant rétablie. Les privilèges monastiques demeuraient constamment le principal objet de leurs récriminations. Ces privilèges déjà si grands et si multiples leur apparaissaient comme une vaste mer qui ne manquerait pas d'absorber la juridiction ordinaire, à moins qu'une prompte et puissante digue n'en arrêtât les envahissements. C'est même par ce nom, *mare magnum*, qu'ils les désignaient dans les emportements de la lutte. S'ils les attaquaient avec cette âpreté, les intéressés montraient une égale tenacité pour les défendre. Les divers Ordres réunis confièrent le soin de défendre leur cause aux généraux des Augustins et des Dominicains[1]. Les réclamations des évêques, consignées dans un acte public et divisées en quatre-vingts articles, portaient en résumé sur les revenus des monastères, dont ils réclamaient le quart ; sur le droit de sépulture, la confession, la prédication, l'officialité diocésaine, à laquelle les moines devaient être soumis comme tous les prêtres, quand ils laisseraient s'écouler un mois entier sans avoir rendu justice. Les plaintes dataient de loin ; elles remontaient à la seconde moitié du treizième siècle. Jules II les avait récemment comprimées, en réduisant au silence quiconque s'élevait contre les dé-

Lutte des évêques contre les cardinaux et les moines.

[1] D. Marten. *Veter. Monument.* tom. III, num. 23, 24.

cisions de ses prédécesseurs. Les évêques espéraient mieux du nouveau Pontife : la douceur et la bonté de Léon X leur rendirent la parole ; leur réunion dans la capitale du monde chrétien parut une occasion qu'ils ne devaient pas omettre pour tenter un dernier effort et remporter une pleine victoire. Ils étaient d'autant plus encouragés que dès le principe le Pape usa de grands ménagements. Dans l'espoir d'endormir la dispute et de calmer les esprits, il ajourna la solution : la cause ne serait plaidée que dans une session ultérieure.

Dixième session. Monts de piété.

2. C'est ainsi que la dixième put s'ouvrir le 4 mai 1515. Léon s'était rendu la veille à son palais de Latran avec la pompe accoutumée. Des questions préalables furent posées et résolues, avant qu'il descendît dans la basilique. Fallait-il prononcer un discours comme dans les séances antérieures, entendre d'autres messages de souverains, frapper des peines canoniques tous les prélats absents ? A ces interrogations du maître des cérémonies, on répondit d'une manière affirmative, mais avec quelques restrictions sur les deux premiers points[1]. Dès que la séance fut ouverte, le sujet des Monts de Piété s'imposa d'abord à l'attention de l'auguste assemblée. C'est pour la première fois, si nous ne nous trompons, que le nom se rencontre dans l'histoire ; l'institution n'était pas une nouveauté. L'Eglise en avait pris l'initiative et conçu la pensée, depuis longtemps déjà, pour arracher les pauvres à la cupidité des exploiteurs, au gouffre dévorant de l'usure. Seulement les théologiens disputaient pour savoir s'il était permis d'exiger un intérêt minime, après un temps moral, dans le but unique d'indemniser les administrateurs de ces charitables associations. Un décret pontifical et conciliaire résolut la difficulté, déclara légitime cette légère retenue ; rien là d'injuste ou de blâmable. Ce même décret encourageait l'établissement de nouveaux Monts de Piété, confirmait les indulgences accordées à ceux qui maintenaient ou propageaient une telle œuvre. Il exprimait de plus le désir de voir désormais ces dépenses nécessaires supportées par les pieux fondateurs, et non par les indigents dont

[1] PARIS. DE GRASSI, *Diar.* anno 1515.

la fondation était la caisse de prévoyance[1]. Immédiatement après, quoique les contestations entre les évêques et les moines ne dussent être examinées et tranchées que dans la suite, on voulut du moins les apaiser par des mesures provisoires, destinées à sauvegarder dans les points essentiels la juridiction et l'autorité diocésaines. Les exempts, moines ou chanoines, qui se servaient de leurs immunités pour autoriser le vice ou fomenter la rébellion, étaient de nouveau soumis aux tribunaux de l'ordinaire, dont les jugements ne pouvaient être infirmés par les concessions apostoliques, dans le cas d'une évidente culpabilité. Rappelant les décisions portées au concile de Vienne, sous Clément V, celui de Latran consacrait comme un droit irrévocable la visite annuelle des couvents.

Remarquable décret touchant l'imprimerie.

3. Dans la même occasion, étaient restaurées les anciennes lois contre les empiètements des puissances laïques, sans en excepter les empereurs et les rois. Les biens de l'Eglise étaient principalement sauvegardés comme la garantie de son indépendance et l'instrument de son pouvoir spirituel[2]. Pour ranimer le zèle et la discipline, fut ensuite ordonnée la réunion triennale des synodes diocésains. Une sentence spéciale défendait absolument d'imprimer ou de faire imprimer, soit dans la ville même de Rome, soit dans les diocèses étrangers, un livre quelconque attaquant les mœurs ou la foi, d'une manière même accidentelle, sans en avoir obtenu l'autorisation, laquelle ne pouvait être donnée que par le maître du Sacré Palais dans la cité pontificale, par l'évêque ou l'inquisiteur dans les autres cités. Les dignitaires chargés de l'examen préalable avaient ordre d'accomplir ce devoir sans rémunération et sans délai, sous peine d'excommunication. La transgression d'une telle défense entraînait la perte et la combustion des exemplaires imprimés, une amende de cent ducats à verser pour l'érection de Saint-Pierre, l'interdit jeté pour un an sur l'imprimerie et l'excommunication fulminée contre l'imprimeur, dans le cas de fraude ou de résistance[3]. La contumace exposait à de plus sévères pénalités.

[1] *Act. Conc. Lat.* session x.

[2] « Sine quibus spiritualia diu esse non possunt. »

[3] « Statuimus et ordinamus quod de cœtero perpetuis futuris temporibus

Ce décret du concile de Latran de l'année 1515 ne saurait passer inaperçu; il mérite à bien des égards de fixer l'attention et motiverait de sérieuses études, quand on le rapproche surtout de ce que nous avons déjà dit sur l'invention et la nature de la typographie, quand de plus on porte un regard sérieux, avec une conscience droite et des sentiments chrétiens, sur son histoire ultérieure. Deux remarquables discours furent prononcés à la fin de la session, l'un par l'évêque de Patras, témoin des malheurs du christianisme, dans la Grèce et le Levant ; l'autre par l'évêque italien de Corcelli, dont l'éloquence était admirée dans le concile, et qui déplorait les mêmes malheurs. Ce dernier ne ménagea ni l'incurie des supérieurs ecclésiastiques, ni les fureurs des princes séculiers. Il fait bon recueillir à travers les siècles l'écho de ces grandes voix, ne serait-ce que pour tempérer la sécheresse et rompre la monotonie du récit.

Discours d'un évêque italien sur les malheurs de l'époque.

4. « Quatre Eglises patriarcales, s'écrie l'orateur, Alexandrie, Jérusalem, Antioche et Constantinople, sont en peu d'années tombées au pouvoir des Infidèles. La croix a disparu de leur front. Deux puissants empires, érigés par la foi, longtemps soutenus par les armes chrétiennes, sont maintenant soumis à la loi du Coran. Des royaumes et des principautés sans nombre ont subi le même sort. Voilà le fruit des résistances opposées à la pure doctrine de l'Evangile, à la suprême autorité du Pontife Romain... Dégaînez, Très-Saint Père, dégaînez le glaive à double tranchant ; usez de votre puissance ; imposez la paix aux chrétiens, pour déclarer la guerre aux idolâtres ; courbez la tête des rois sous le joug de l'Eternel Roi des siécles ; enchaînez les grands au char de la religion : tout pouvoir vous a été donné dans le ciel et sur la terre. Ne perdez pas un instant ; l'hésitation serait mortelle. Notre ennemi, semblable au dragon infernal, réunit précipitamment ses forces et se prépare à nous dévorer. S'il paraît en Italie, notre terre promise, sans que nous ayons disposé pour le recevoir nos moyens de défense, à quoi servira notre dignité ? que deviendra-t-elle ? Qu'en sera-t-il de vos

nullus librum aliquem imprimere seu imprimi facere præsumat, nisi prius approbetur. » *Act. conc.* ubi supra.

riches palais, de vos marbres et de vos pierreries, de vos domaines, des souverainetés et des possessions de votre famille, des ornements précieux et de l'honneur immaculé de votre céleste épouse[1]? A quoi bon le sceptre remis aux mains de César, s'il ne sait pas se servir de son épée? Si de telles calamités éclatent de son vivant et par sa négligence, aura-t-il à se glorifier d'avoir tenu les rênes de ce grand empire romain? Et le roi catholique, ce maître absolu de toutes les Espagnes, et le roi très-chrétien, celui qui préside aux glorieuses destinées de la France, oseront-ils désormais se parer de ces noms, quand ils auront laissé profaner et détruire cette Eglise de Rome qui dès le commencement marche à la tête des nations?... Contentons-nous des revers passés; qu'ils nous servent de leçon et d'exemple. Puissent-ils nous rendre à l'avenir plus vigilants et plus sages! »

Mort de Louis XII. Avènement de François Ier.

5. Les délégués de l'Eglise et de l'Université que le monarque français devait envoyer au concile, pour y traiter définitivement de la Pragmatique Sanction, et sceller la paix tant de fois promise, appelée par tous les nobles esprits et toutes les âmes sincères, n'avaient pas encore paru. Les périls et les difficultés du voyage, dans un moment où la guerre grondait de toutes parts, n'étaient en réalité qu'un prétexte. Ce retard tenait surtout à l'état actuel du royaume. Louis XII venait de mourir le 1er janvier 1515, n'ayant pas d'héritier direct. Ce prince avait mérité d'être appelé par ses contemporains le Père du peuple; il s'était montré tel par son gouvernement intérieur, en diminuant les charges publiques, en régularisant la législation, en travaillant d'une manière constante au bonheur de ses sujets, avec le concours du célèbre cardinal d'Amboise, Georges de Chaumont, son habile ministre et son fidèle ami. L'un et l'autre avaient eu le tort de se jeter dans les expéditions guerrières, perdant ainsi de vue le but essentiel qu'ils devaient uniquement poursuivre et qu'ils avaient également à cœur. Entraînés

[1] « Quid tibi, Pater sancte, dignitas pontificalis proderit? Quid gemmæ? quid prætiosa latera domus? quid dominia et principatus tui et tuorum? quid sponsæ fidei tuæ commissæ ornamenta... Quid vobis, patres optimi, dignitas cardinalatus...? »

par le même amour des conquêtes ou les mêmes illusions touchant l'honneur de la France et de la royauté, ils avaient résolu de venger la défaite de Novare et d'arborer les Fleurs de lis à Milan, quand, parmi ces préparatifs de guerre, la mort saisit le roi. Il venait d'épouser Marie d'Angleterre, la jeune sœur d'Henri VIII. Le duc de Longueville, fils du second Dunois, tombé dans la journée de Guinegate au pouvoir des Anglais, avait habilement négocié ce mariage pendant sa détention ; et le succès n'avait que trop secondé les démarches du noble captif. Ce n'est pas la princesse qui pouvait remplacer Anne de Bretagne ; aucune au fond ne pouvait la remplacer. Le monarque, si prudent et si régulier dans ses habitudes, surtout pendant les dernières années, succombait tout à coup dans le tumulte des fêtes nuptiales. La couronne passait, d'après la loi salique, à son brillant et chevaleresque parent, François d'Angoulême, qui se fit sacrer à Reims vingt-cinq jours après avoir recueilli le royal héritage. Il se proclamait duc de Milan en même temps que roi de France. Les droits qu'il possédait par lui-même à la royauté, il les revendiquait sur le duché au nom de sa femme Claude[1], héritière des d'Orléans, fille de Louis XII, le dernier de cette lignée : Claude de France représentait Valentine de Milan. Aimant la gloire autant que le plaisir, François Ier ne dissimulait pas l'ambition de faire revivre en sa personne le généreux Gaston de Foix : il eut donné sa double couronne pour l'héroïque trépas du héros de Ravenne.

Ambition du nouveau roi. Rivalités étrangères.

6. Il se hâtait de compléter les préparatifs guerriers commencés par son prédécesseur, impatient de franchir les Alpes et d'envahir l'Italie. En peu de mois, il avait réuni dans le Dauphiné des troupes considérables, d'immenses approvisionnements, une formidable artillerie, soixante-douze gros canons, une armée de beaucoup supérieure à celles que Charles VIII et Louis XII avaient successivement jetées dans la Péninsule[1]. L'important pour le monarque français était de cacher ses desseins aux grandes puissances de l'Europe. Tandis qu'il disposait tout pour l'expédition et la conquête, il né-

[1] Guicc. *Stor. Ital.* lib. XII.

[2] Paul. Jov. *Hist. sui temp.* lib. XV.

gociait la paix avec Ferdinand d'Espagne et Maximilien de Germanie, ayant obtenu déjà la neutralité du jeune Charles d'Autriche, qui sera bientôt Charles-Quint, et du puissant Henri VIII d'Angleterre. Il voulut avoir aussi pour lui la papauté, chose difficile quand se trouvaient en jeu l'indépendance de la patrie italienne et l'intégrité du domaine pontifical. Pour séduire la cour de Rome, le roi choisit un ambassadeur en dehors des princes et des juristes. C'était le savant Guillaume Budé, qui parlait le grec comme Calchondyle et le latin comme Bembo. Malgré son beau langage, ses magnifiques protestations, ses manières insinuantes et son air distingué, qui permettaient de le comparer à Bibbiéna lui-même, Budé devait échouer devant les intérêts traditionnels du Saint-Siège et le bon sens de Léon X. Dans une telle question, le Pape ne pouvait pas faire cause commune avec le roi. Une attitude expectante était la dernière des concessions, en attendant que la résistance armée devînt une obligation sacrée. Léon X ne manquera pas à ce suprême devoir, à cette ligne politique tracée par le génie de Jules II, dont il admirait les grandes vues et voulait continuer le rôle avec plus de modération et moins d'énergie. Les événements se précipitaient, l'hésitation n'était pas possible. François Ier se hâtait; mais, quand il accomplissait ce fameux passage des Alpes dont tous les historiens ont assez parlé pour nous dispenser de le décrire, le Souverain Pontife avait déjà ligué contre l'ennemi commun les deux vieux monarques, Ferdinand et Maximilien, que les mêmes jalousies héréditaires tenaient constamment en éveil à l'endroit de la France et de l'Italie : c'étaient les alliés intéressés et naturels de l'Eglise romaine, sauf à l'opprimer, chacun pour son compte, dans un temps qui leur semblerait opportun. Le Pape se couvrait de ces ombres majestueuses. Le duc de Milan, Maximilien Sforza, et celui de Florence, Julien de Médicis, promettaient à la ligue un concours plus actif, directement menacés qu'ils étaient par la lutte imminente. Le Pape avait mis son frère Julien à la tête des troupes pontificales, après avoir béni les drapeaux de la confédération et le bâton du général[1]. Les deux puissantes maisons romaines qui tenaient

[1] Muratori, *Annal. Ital.* tom. X, pag. 113.

en échec la papauté, l'abreuvant d'angoisses, l'enrayant dans ses ses desseins, depuis environ trois siècles, s'étaient maintenant déclarées pour Léon X et se préparaient à combattre pour sa cause.

§. II. FRANÇOIS Ier EN ITALIE.

Matthieu Schinner. Sa famille, sa patrie, son éducation.

7. Prosper Colonna, l'un des capitaines les plus expérimentés et les plus hardis de son époque, déclarait hautement qu'il saisirait les Francais aussitôt après leur entrée dans la Lombardie, comme on prend de petits oiseaux dans une cage ; mais les oiseaux, selon la parole d'un historien, étaient de la nature des aigles : Colonna le sut bientôt à ses dépens. Un auxiliaire tout autrement sérieux du Pape était le cardinal Matthieu Schinner, l'âme et la gloire de la Suisse, évêque de Sion dans le Valais. Par le courage et le patriotisme, il égalait Guillaume Tell, bien qu'il n'eût jamais manié d'autres armes que la parole ; il le surpassait par l'ampleur des vues, la sublimité de l'inspiration, la force intellectuelle. Malgré l'injure des temps, les antipathies nationales, les persistantes calomnies, les révolutions politiques et religieuses, le héros vit toujours dans les nobles cœurs et les chants populaires des montagnards Helvétiens. La Religion ne connaît pas de frontières ; les nationalités disparaissent à ses yeux : dans l'homme elle ne voit que la grandeur du caractère et celle des services rendus. Nous devons à la justice de rétablir dans son véritable jour cette imposante figure, systématiquement travestie par la haine de nos compatriotes et les absurdes préventions de quelques Italiens. Matthieu Schinner était né d'une famille pauvre, dans un petit village valaisant. En Suisse, comme partout ailleurs à cette époque arriérée, les villes possédaient des écoles épiscopales ou conventuelles, où les enfants de toute condition, sans en excepter les plus déshérités des biens de la fortune, les plus éloignés de ces lumineux foyers, pouvaient apprendre d'abord les premiers éléments des sciences humaines, puis recevoir une complète instruction, qui les préparait aux cours des Universités, quand d'heureuses aptitudes et de hautes aspirations

leur en ouvraient l'accès. La charité chrétienne, telle qu'on l'entendait alors, ne laissait pas incomplètes de telles vocations. L'enfant s'en allait chanter les hymnes de la patrie sur les places publiques, et, si les grands ne le prenaient pas immédiatement au nombre des leurs, le denier de la veuve et son humble maison le mettaient en état de recueillir au jour le jour le pain de l'intelligence. C'est à Sion que le jeune Matthieu reçut la double aumône de l'âme et du corps[1]. « Ce petit mendiant sera votre évêque ? » s'écria tout à coup un vieillard, attiré par sa douce figure, ému de sa sympathique voix. Après avoir continué ses études à Zurich d'abord, puis à Côme, sous Théodore Lucino, Schinner entrait dans les ordres et se vouait au ministère paroissial.

Évêque, cardinal, champion de l'Église et de l'Italie.

8. Son zèle et sa piété le signalèrent bientôt, quoique perdu dans une obscure campagne, à l'attention du premier pasteur, qui le nomma chanoine de sa cathédrale et l'admit dans son conseil. La modestie ne pouvait plus dès lors voiler cette pure lumière : quand l'évêque mourut, tous les suffrages appelèrent le nouveau chanoine à lui succéder[1]. Le pape Jules II approuva l'élection, n'ignorant pas quel prêtre l'Helvétie donnait à l'Église, quel soldat à l'Italie, quel auxiliaire à la papauté. Dans l'année 1512, la dernière de son pontificat, il introduisait Matthieu Schinner dans le Sacré-Collège : l'évêque de Sion, sans abandonner sa glorieuse mission dans la Suisse et son militant épiscopat, devenait cardinal du titre de Sainte-Pudentienne et légat apostolique en Lombardie. Avant sa promotion, il avait rendu d'éminents services à la cause du Pape et des alliés ; nul n'interprétait d'une plus énergique façon, dans l'intérêt de l'Eglise et de la patrie, le mot de Jules II : « Seigneur, délivrez-nous des barbares. » C'est à lui surtout que les Français devaient leur sanglante défaite de Novare et leur expulsion du sol italien. C'est encore lui qui luttera seul contre eux dans leur nouvelle entreprise. Prosper Colonna, pour réaliser ses hautaines paroles, marche vers Pignerol, comptant rejoindre les Suisses et prévenir les Français ; il a pris ses mesures, quand tout à coup il tombe aux

[1] CIACCON. *Dicta et gesta sum. Pont.* tom. III, pag. 295.
[2] PAUL. JOV. apud SIMLER, *Descrip. Valles.* pag. 353 et seq.

mains de ces derniers. Comme il vient de se mettre à table, derrière ses retranchements, sous la protection de ses avant-postes, entrent dans la salle du festin des convives inattendus, Bayard, La Palisse et quelques autres chevaliers, qui s'emparent du fameux capitaine et de ses compagnons, réellement pris comme des oiseaux dans une cage. Colonna s'excusera plus tard en disant : « On prévient des hommes, on ne prévoit pas des miracles ! » Le duc de Savoie, Charles III, loin de s'opposer à l'armée française, l'accueille avec honneur, donne au roi de splendides fêtes, ne néglige aucun moyen pour détacher les Suisses de la coalition. Les Milanais expulsent Maximilien Sforza, sans même attendre une première attaque, et proclament François Ier légitime duc de Milan. Le vice-roi de Naples, Raymond de Cardona, demeure dans l'inaction, attendant en vain près de Vérone les secours promis par l'empereur. Ferdinand le Catholique avait antérieurement perdu, dans son habituelle parcimonie, Pierre de Navarre, qu'il estimait trop cher à vingt mille ducats, et que la France acquérait pour la même rançon[1]. C'est l'ingénieur militaire qui venait de briser les rochers des Alpes comme un autre Annibal. Au nombre d'environ trente mille, les enfants de l'Helvétie, réunis ou ramenés par leur intrépide évêque Matthieu Schinner, qui leur a soufflé son ardeur catholique et guerrière, restent à peu près seuls en face de cette brillante chevalerie française, d'autant plus redoutable en ce jour, qu'elle est soutenue par d'innombrables essaims d'archers basques et de lansquenets allemands.

Bataille de Marignan, première journée.

9. Ce qui rend la lutte encore plus inégale, c'est la formidable artillerie dont nous avons parlé. Les montagnards n'y peuvent répondre que par le feu de quatre misérables coulevrines. Un homme paraît suppléer à tout ; c'est le cardinal de Sainte-Pudentienne. Revêtu de ses ornements pontificaux, il mène ses compatriotes à l'attaque du camp francais, admirablement assis au fond d'une riante plaine, sur les hauteurs de San-Donato, près d'un ancien temple bâti jadis par l'empereur Julien. La plaine tirait son nom du bourg

[1] Dumont, *Corps diplomat.* tom. IV, pag. 177. — Du Bellay, *Mémoires*, lib. I, pag. 47.

de Marignan, que cette journée allait rendre à jamais célèbre. Le roi François Ier se tenait au centre de son armée, d'où son regard pouvait suivre toutes les péripéties de la bataille ; l'arrière-garde était commandée par le duc d'Alençon ; Pierre de Navarre, avec son artillerie, occupait une position qu'on jugeait inabordable ; le connétable de Bourbon avait sous ses ordres tous ceux qui n'obéissaient pas directement au roi, dans la première et la seconde lignes. Les rangs épais des montagnards avancent lentement, mais résolûment contre cette vivante citadelle ; bientôt, quand ils n'en sont plus séparés que par une faible distance, ils prennent tout à coup leur élan, et se ruent sur ces terribles murailles avec la sourde impétuosité du bélier que meut une force invisible. Accueillis par l'artillerie de l'ingénieur Navarrais, ils chancellent et se replient malgré tout leur courage. Schinner les ramène au combat, sous la pluie meurtrière des projectiles, comme s'il était couvert d'une armure de diamant. Le spectacle est effrayant et grandiose. Les Français cèdent à leur tour, plusieurs de leurs canons sont enlevés par les Suisses, et tournés immédiatement contre ceux dont ils faisaient la supériorité. Comme à Novarre, l'évêque serait allé chanter le *Te Deum* dans l'Eglise de San-Donato, si le roi de France, voyant le péril des siens, ne se fut précipité sur les Suisses, à la tête de sa gendarmerie, comme un paladin des anciens temps. La mêlée devint épouvantable ; les montagnards résistaient au choc, soutenus par la présence et les brûlantes exhortations de leur évêque. Le combat se prolongea bien avant dans la nuit, à la douteuse clarté de la lune, et ne cessa que lorsqu'elle disparut à l'horizon. Les Français rentrèrent alors dans leur camp, les Suisses couchèrent sur le champ de bataille, témoin de leur indomptable valeur, parmi les cadavres de leurs frères et de leurs ennemis. S'ils n'avaient pas remporté la victoire, dans le sens ordinaire du mot, cette première journée pouvait en être regardée comme le prélude, bien que le succès, en le supposant même incontestable, eut coûté trop de sang ! Avoir mis en fuite les troupes commandées par le connétable de Bourbon et vu reculer Bayard était assurément une belle chose, selon les idées admises de tout temps sur l'honneur et la guerre ;

mais en vérité c'était une faible compensation des maux endurés jusqu'à ce moment, et de ceux plus graves encore qui suivent toujours ces mystérieux duels de nations !

Seconde journée, sanglante victoire, glorieuse défaite.

10. Au retour de l'aurore, les Suisses étaient debout, puis s'agenouillaient sur la sanglante arène, pour adresser à Dieu leur prière du matin. Se relevant ensuite, ils marchent droit à l'ennemi. Les lignes françaises, et plus particulièrement celles des Lansquenets auxiliaires sont trouées sur plusieurs points. Il faut que le jeune monarque, venant de passer les dernières heures de la nuit sur un affût de canon, retourne immédiatement à la charge, s'il ne veut pas que son armée subisse un irréparable échec, et sa gloire naissante une éclipse anticipée. La bataille se rétablit, et d'abord avec des chances à peu près égales, lorsque retentit au loin le cri : Saint-Marc, saint Marc ? C'est la cavalerie vénitienne, conduite par le célèbre Alviano, qui tombe à l'improviste sur le flanc des montagnards. Ils la repoussent, malgré le danger de leur situation, et mettent en désarroi, par des prodiges d'audace et de ténacité, les deux ailes de l'armée française. Que serait-il advenu du corps principal? Redoutable question, mais qui fut résolue par l'arrivée de l'infanterie vénitienne, d'une part, et de l'autre, par la résolution que le maréchal Trivulce adopta sur-le-champ d'inonder la plaine, en rompant les digues du Lambro qui l'arrose. C'était trop d'ennemis à combattre : les montagnards durent céder. Ils se réunirent et se groupèrent par un mouvement admirablement exécuté, comme dans une parade étudiée d'avance, et reprirent le chemin de Milan, sans courber la tète, les rangs serrés, emportant leurs bagages, emmenant leurs prisonniers, ne laissant pas un blessé sur le champ de bataille. Le roi vainqueur défend de les inquiéter dans leur retraite ; les lansquenets n'écoutent que la voix du ressentiment et le désir de reprendre les douze bannières qu'ils ont perdues : ils payent cher leur désobéissance [1]. Telle est en résumé la fameuse bataille de Marignan : la France, sans augmenter de beaucoup son renom, y laissait la fleur de sa noblesse ; les mon-

[1] Franc. Belcar. *Rerum Gallic. Comment.* pag. 438 et seq. — Fleuranges, *Mémoires*, lib. XVI, et multi alii.

tagnards Helvétiens n'y perdaient pas moins de quinze mille hommes, martyrs de la religion et de la liberté. A cette hécatombe fut ajoutée pendant la nuit celle d'une compagnie tout entière, entourée par les Vénitiens, et qui, sommée de se rendre, sous peine d'être brûlée dans son réduit, aima mieux mourir dans les flammes que vivre déshonorée.

Capitulation des Suisses, non de Schinner.

11. Comptant à peine la moitié de son effectif, après sa glorieuse défaite, le gros de l'armée ne pouvait pas songer à tenir dans Milan, dont la population montrait de plus en plus le désir d'ouvrir les portes à l'étranger. Force était aux Suisses de traiter avec les Français. C'est une honte à laquelle ne voulut pas se résigner l'indomptable évêque de Sion. Ne voulant pas même être témoin de ce spectacle, le héros national laissa ses compatriotes à leurs inspirations, s'éloigna du Milanais pour aller demander asile à la capitale du Tyrol, visiter ensuite l'Allemagne, secouer Maximilien, ranimer les princes, susciter des champions à la cause sainte, et revenir bientôt dans sa patrie continuer la lutte contre la France. Il la poursuivra jusqu'à sa mort sans hésitation et sans défaillance. Pour lui ce n'est plus le royaume très-chrétien, c'est l'éternel ennemi de l'Eglise : il regarderait la paix comme une trahison. Il survivra de quelques mois à peine au généreux pontife pour lequel il avait combattu plus courageusement que lui-même, ou par de plus rudes moyens, avec un tout autre caractère. A voir combien il fut calomnié dans les âges suivants, et de nos jours encore, on ne se douterait pas de l'admiration qu'il excita parmi ses contemporains. Jules II, un homme à peu près de même trempe, et Léon X, quoique d'une trempe opposée, lui rendirent également justice[1]. Dès que le second eut expiré, quand Matthieu Schinner inclinait déjà vers la tombe, du fond de la Batavie, Erasme écrivait au vieux cardinal[2] : « Puisque Dieu vient d'appeler à sa gloire le pasteur qu'il nous avait donné, je lui demande d'accorder au Siège Apostolique un homme qui vous ressemble en tout, supposé qu'un autre puisse

[1] Ciaccon. *Dicta et gesta sum. Pont.* tom. III, pag. 297.

[2] « Si quis tamen tui similior esse potest quam es ipse tui. » Desid. Erasm. *Epist.* xxi, 13.

mieux vous ressembler que vous-même. » François Ier payait à son ennemi le même tribut d'éloges qu'Erasme à son bienfaiteur. Paul Jove nous a conservé ce témoignage, l'ayant recueilli de la bouche même du roi : « La parole de cet évèque, disait le roi chevalier, son influence et son énergie m'ont causé plus de pertes, suscité plus d'embarras, créé plus de sollicitudes que les lances de ses montagnards. »

Le monarque reçu chevalier. Sa pieuse reconnaissance.

12. Chevalier, ce prince le fut fait en titre sur le champ de bataille de Marignan, où sa vaillance venait de gagner si splendidement ses éperons. La victoire obtenue, il eut un mot heureux et flatteur pour chacun des nobles capitaines restés debout et s'empressant d'incliner leur gloire devant celle de leur jeune chef. Le connétable de Bourbon reçut le premier ses louanges, comme le plus maltraité dans l'action. Personnellement le duc Claude de Guise l'avait encore été d'avantage ; mais il n'était pas là pour recevoir les félicitations royales : ce jeune homme de dix-neuf ans avait reçu vingt-deux blessures, et par là fondait une lignée de héros[1]. En abordant Trivulce, le roi porta respectueusement la main à son casque tout étincelant d'or et de pierreries, mais plus brillant encore des rudes coups dont il gardera les glorieuses traces ; et l'Italien devenu Français, qui s'était trouvé dans sa longue carrière à dix-sept batailles rangées, déclarait que ces anciennes batailles n'étaient à ses yeux que de puériles escarmouches, en comparaison de ce combat de géants. A Bayard fut néanmoins décerné par le prince l'honneur de la double journée. C'est de sa main que François voulut recevoir les insignes de la chevalerie. Il ploya le genou devant Pierre, et, comme celui-ci repoussait un tel honneur, il lui commanda de procéder immédiatement à la cérémonie. Le modeste et pieux chevalier, se rendant enfin à ses instances, le frappa trois fois entre les épaules du plat de son épée, lui donna l'accolade : « Certes, ma bonne épée, s'écria-t-il ensuite avec un transport vraiment chevaleresque, tu ne le cèdes plus aux épées de Roland et d'Olivier, de Godefroi et de Baudouin son

[1] C'était le cinquième fils de René II, duc de Lorraine.

frère ; tu seras moult bien gardée et sur toutes autres honorée. Puissé-je ne t'employer désormais que pour combattre Turcs, Maures ou Sarrasins ! » Aussitôt le nouveau chevalier se prosterna devant Dieu, dans un élan spontané de bonheur et de reconnaissance. Oh ! si ce jeune homme avait su dompter ses passions, quel règne il promettait à la France ! Avant tout autre soin, sur le théâtre même de sa victoire, il fit dresser un autel et célébrer trois messes solennelles, qu'il entendit avec toute son armée. L'une avait pour objet de remercier Dieu d'un pareil triomphe ; la deuxième était pour l'âme des guerriers qui venaient de succomber dans la lutte ; la troisième, pour le rétablissement de la paix. L'histoire doit surtout tenir compte au vainqueur de cette dernière inspiration dans de telles circonstances. Il avait encore résolu d'ériger un monument où seraient pieusement recueillis les ossements des morts, dans l'enceinte d'un monastère, où la prière se perpétuerait pour eux, sous la voûte d'une église qu'il nomma par anticipation Notre-Dame des Victoires.

Démission de Sforza. Mort d'Alviano.

13. Après avoir rempli les devoirs d'un prince chrétien, il se hâta de poursuivre sa conquête, et s'achemina vers Milan. Les Suisses étaient sortis de cette capitale, enseignes déployées, en bon ordre, sans précipitation, marchant droit aux Alpes Rhétiques pour regagner leur patrie. Quelques-uns restaient dans la citadelle avec Maximilien Sforza, résolus à défendre la place jusqu'à la dernière extrémité ; mais l'indigne héritier de Ludovic le More ne méritait pas un semblable dévouement : aux premières volées de l'artillerie française, il annonça l'intention d'entrer en pourparlers avec le roi. Ses conditions ne furent pas exorbitantes : pour quelques milliers de florins et le titre de Maître d'hôtel de sa Majesté, il abandonna la couronne ducale. Son dernier acte d'autorité fut d'ordonner à ses posthumes défenseurs de cesser toute résistance et de le livrer à sa nouvelle destinée. François Ier entrait à Milan avec une pompe triomphale, dans le plus magnifique appareil, entouré de ses illustres compagnons d'armes, accueilli par les serviles adulations des Italiens. Poètes et prosateurs lui prodiguaient à l'envi des louanges capables de bouleverser une tête de vingt ans, au

lendemain d'une splendide bataille[1]. Peu de mois après, la joie du triomphe, qui durait toujours dans les représentations, les chants et les fêtes, était un moment obscurcie par la mort d'Alviane, survenue le premier octobre dans la petite ville de Ghédi. La France perdait un vaillant auxiliaire, quand pouvaient surgir de nouveaux combats, et Venise son plus grand capitaine, l'une de ses plus pures illustrations. Alviane avait cultivé les lettres, protégé les savants, fondé même une académie, malgré les incessantes préoccupations et les accablants travaux de son existence guerrière. Il eût pu s'enrichir, comme tant d'autres, à la tête des armées ; il mourut dans un état voisin de l'indigence, laissant à sa patrie le soin de nourrir sa veuve et ses enfants. Les principales villes de la Lombardie s'étaient empressées de faire leur soumission, à l'exemple de la capitale. Avec l'alliance des Vénitiens, rien n'était facile au vainqueur de Marignan comme d'étendre ses conquêtes. L'empereur Maximilien et Ferdinand le Catholique étaient trop loin pour l'arrêter dans sa marche. Le Pape restait à peu près seul en face d'une ambition exaltée par les prestiges de la jeunesse et l'enivrement du succès. Recourir à la guerre, réorganiser des troupes démoralisées, en appeler au sort des batailles, Jules II lui-même ne l'aurait pas tenté dans la situation présente. Il fallut de toute nécessité faire appel aux ressources de la diplomatie, entrer dans la voie des négociations. C'est à quoi se résigna Léon X.

§ III. ENTREVUE DE BOLOGNE

Le Pape fait la paix avec le roi de France.

14. Le moyen ne semblait pas impraticable. N'avons-nous pas vu le roi victorieux implorer sur le champ de bataille le rétablissement de la paix ? Ni ses traditions de famille ni ses propres sentiments ne lui permettaient d'aborder sans répugnance l'éventualité d'une rupture ouverte avec le Saint-Siège. Il ne dissimulait pas

[1] Tiraboschi, *Stor. litt. Ital.* tom. VII, col. 1486.

d'ailleurs ses personnelles sympathies pour le Pontife régnant. Son plénipotentiaire, le brillant helléniste Budé, séduit par l'accueil dont l'avait honoré la cour de Rome, s'était empressé de rapporter au roi la distinction souveraine, l'inaltérable aménité, les propensions libérales et l'éminent savoir du Pape. Celui-ci dépêcha donc à Milan l'évêque de Tricarico, l'un des membres les plus en vue de la curie pontificale, malgré l'humilité de sa position, avec une lettre comme Pierre Bembo savait en écrire, sous l'inspiration de Léon X. Le négociateur fut assez habile pour profiter de cette flatteuse introduction. Aidé par le duc Charles III de Savoie, qui naguère avait marié sa sœur Philiberte avec Julien de Médicis, frère du Pontife, il obtint d'abord que Julien serait maintenu dans l'intégrité de son pouvoir à Florence, garantie qui s'étendrait à son fils Laurent. Ce n'avait pas été chose facile, par la raison que le Florentin, en dépit de ses obligations envers la France, s'était déclaré pour Maximilien Sforza, après s'être engagé dans la coalition. Une chose plus difficile encore, du moins à certains égards, c'était d'obtenir que les Bentivogli, ces implacables adversaires de la papauté, ne seraient pas rétablis à Bologne. François imposait à son tour de rudes conditions : le Pape devait lui livrer Parme et Plaisance, ces deux joyaux auxquels son prédécesseur attachait un si haut prix, et que lui-même avait une seconde fois rachetés, au commencement de son règne ; il devait pour comble d'humiliation rappeler immédiatement, sous un prétexte quelconque, s'il ne voulait se prononcer hautement, les troupes qu'il entretenait au service du César germanique luttant contre les Vénitiens. Ce n'est pas sans une vive répugnance, ni sans de longs débats, qu'il avait fait de telles concessions[1]. L'une renversait en partie l'œuvre si laborieuse et si belle accomplie par Jules II, dont Léon restait l'admirateur sincère et désirait toujours être le continuateur ; l'autre dénonçait implicitement une alliance fidèlement gardée par l'empereur et pleinement conforme aux intérêts de l'Eglise. Le Pape subissait la loi du plus fort et l'empêchait peut-

[1] FRANC. BELCAR. *Rer. Gallic. Com.* XIX, 21, 22.

être de pousser plus loin ses exigences. Il ne faudra pas s'étonner si plus tard, dans de meilleures conjonctures, il revient à ses anciens alliés. L'accuser alors de trahison, c'est ignorer l'histoire. Les Pontifes Romains n'ont rien négligé pour épargner à l'Italie les horreurs de la guerre et pacifier les états chrétiens. On n'en peut pas dire autant de la France, ni de la Germanie non plus, ni même de certaines puissances italiennes.

Entrevue désirée par le roi. Départ du Pape.

15. Au cours de ces pénibles négociations, François Ier témoigna plus d'une fois le désir de s'aboucher avec Léon X, espérant tout d'une entente personnelle. Il eut d'abord la pensée de se transporter à Rome, mais accompagné de toute son armée. Son intention n'était-elle pas de s'acheminer ainsi vers le royaume de Naples pour revendiquer les droits qu'il estimait tenir de ses ancêtres, et renouveler avec plus de succès l'expédition de Charles VIII ? Un tel dessein ne répondait que trop à son caractère. Léon le comprit ; il mit tout en œuvre pour arrêter la conflagration. Le roi d'Espagne était vieux ; celui de France n'avait nul besoin d'anticiper sur une éventualité qui ne tarderait pas à se produire[1]. Cette raison se corrobora d'un motif de vanité : dans la Ville Eternelle le monarque français serait totalement éclipsé par le Souverain Pontife. Il fut donc convenu que l'entrevue désirée aurait lieu dans une autre ville, et le choix tomba d'un commun accord sur Bologne. Léon X ne répugna point à l'idée de ce déplacement, malgré les murmures et les observations qui perçaient dans son entourage. Loin d'amoindrir sa dignité, cette avance ne pourrait qu'en rehausser l'éclat, comme rentrant dans l'exercice de son auguste ministère. Ce qu'il se proposait avant tout, c'était d'amener le prince à radier définitivement la Pragmatique-Sanction, abolie déjà par Louis XI, mais toujours maintenue par les intrigues obstinées des parlements et des écoles universitaires. Il fit donc ses préparatifs de départ ; le premier octobre, il quittait son palais et prenait la route de Viterbe, où devaient se réunir les cardinaux appelés à l'accompagner dans son voyage. Il nomma là pour légat ou gouverneur de Rome

[1] PETR. BEMBO, *Epist. pont.* XI, 1, 2.

le cardinal Soderini, frère de l'ancien gonfalonier de Florence. Il traversa l'Etrurie, reçu partout avec un saint et patriotique enthousiasme ; le jour de la S. André, il entrait solennellement dans sa ville natale. Pour lui rendre honneur, les Florentins ne s'étaient pas contentés d'ouvrir leurs portes, ils les avaient arrachées de leurs gonds ; « ce qui les dispensait, observe naïvement le maître des cérémonies, encore ici notre guide, d'en apporter les clefs sur un plateau d'argent à leur glorieux hôte, ainsi que cela se pratiquait pour les têtes couronnées. » Dès le lendemain, le Pape allait visiter la maison de ses pères, et se jetait dans les bras de Julien avec une indicible émotion. Eut-il alors le pressentiment que ce frère bien-aimé n'avait plus longtemps à vivre ? Le premier dimanche de l'Avent, il célébra les saints mystères dans la chapelle des Médicis, le sanctuaire de sa famille. Là reposait le corps de son père Laurent ; aussitôt après l'office, Léon se dirigea les mains jointes, la tête inclinée vers la pierre tumulaire, se prosterna sur ce monument deux fois sacré, qu'il mouilla de ses larmes. En entrant déjà dans sa patrie, le jour de son triomphe, il avait éprouvé la même émotion devant une statue du Magnifique.

Les deux souverains à Bologne.

16. Avant de quitter Florence, le Pape avait fait apporter de Rome un fragment considérable de la vraie Croix, qu'il destinait à son hôte royal ; il avait de plus envoyé deux membres du Sacré-Collège, Nicolas Fieschi et Jules de Médicis, avec mission d'accueillir le monarque, dès qu'il mettrait le pied sur le domaine de l'Eglise, et de l'accompagner ensuite jusqu'au bout. Lui-même alors prit le chemin de Bologne. C'est le 8 décembre qu'il y fit son entrée ; François I[er] n'arrivait que le 11. Tous les cardinaux, au nombre de vingt, l'attendaient en robes rouges à la porte de Saint-Félix. Le roi ne tarda pas à paraître, entre les deux légats, suivi d'une nombreuse et brillante escorte. Il se découvrit devant l'auguste sénat, qui lui-même s'était découvert à son approche. Tête nue, le cardinal de Saint-Georges, en sa qualité d'évêque d'Ostie, harangua le roi, par l'ordre du Pape, avec autant de distinction que de simplicité. C'est du moins le témoignage que lui rend Pâris de Grassi, tout en insinuant qu'il aurait lu préalablement la ha-

rangue. Le cardinal avait parlé latin ; « le roi répondit en sa vulgaire langue gauloise, poursuit l'obséquieux narrateur, mais avec assez d'à-propos et de convenance, autant que je pus en juger[1]. Il se déclarait l'ami fidèle et l'enfant soumis du Saint-Siège Apostolique. Tous les cardinaux vinrent alors l'embrasser, tandis que je lui glissais à l'oreille le nom de chacun d'eux. Puis se forma le cortège dans un ordre parfait, selon mes indications précises et les dispositions du cérémonial romain. » L'auteur signale ensuite un pénible contraste : « Quant aux barons français, ils allaient à leur guise, tourbillonnant après le roi. Dans ce nombre fort considérable, trois seulement m'étaient connus ; le prince les avait recommandés à mon attention. Toutes les cloches de la ville se mirent en branle ; à leur son se mêlait celui de tous les instruments guerriers : le peuple encombrait les rues et les places. Dans le palais du légat, le Pape regardait d'une fenêtre supérieure ; il daigna me complimenter plus tard sur les mesures que j'avais prises et l'heureuse ordonnance de la cérémonie. Le roi fut conduit par le collège entier dans les appartements préparés d'avance et situés à l'étage inférieur. Deux cardinaux prêtres, et deux diacres y restèrent et s'assirent à table avec lui ; les autres montèrent aux appartements du Pontife, et prirent également part à son repas. L'heure du consistoire et de l'audience étant venue, j'allai par l'ordre du Pape prévenir le roi, qui se leva promptement pour se rendre à la grande salle. Elle était remplie d'une foule si mouvante à la fois et si compacte qu'on eut beaucoup de peine à se frayer un passage. Le cardinal de San-Severino marchait devant ; je venais ensuite avec le prince, qui me tenait la main et ne voulut plus l'abandonner.

Cérémonial observé. Sentiments sincères. Chancelier Duprat.

17. « Nous fîmes ensemble la triple génuflexion. Il baisa successivement la mule, l'anneau, la joue du Pontife assis sur son trône dans tout l'éclat de sa dignité. En lui rendant ces hommages, il ne pouvait modérer l'expression de sa joie, tant il était heureux, disait-il, de voir face à face le Vicaire de Jésus-Christ, le représen-

[1] Paris de Grassi, *Diar.* tom. IV, pag. 125.

tant de Dieu sur la terre. Léon lui répondait par ces douces et bienveillantes paroles dont il avait si bien le secret, mais avec plus de grâce et d'élégance qu'il n'en avait jamais déployé. Sur mon invitation, le roi prit place à la droite du Souverain Pontife, et ceux des cardinaux qui purent se dégager de la foule vinrent se ranger en petit nombre autour du trône pontifical. En leur présence, aussitôt que l'immobilité se fut établie dans l'immense assemblée, le chancelier de France, couvert d'un manteau d'or, développa, dans un long et pompeux discours au nom du roi présent et de tous les ordres du royaume, les plus chaleureux sentiments de respect, de dévouement et d'obéissance. A chaque protestation, le roi se découvrait, ainsi que j'avais eu soin de le lui dire ; mais dans son extrême bonté le Pape le dispensa de ces démonstrations réitérées. C'est à la fin seulement que le prince fit un profonde inclination, en signe d'une adhésion absolue. » L'orateur était le célèbre Antoine Duprat, un enfant de l'Auvergne, devenu d'abord premier président au parlement de Paris, puis chargé par la comtesse d'Angoulême de l'éducation de son fils, qui venait en montant au trône de le nommer son chancelier. Ce parlementaire inaugurait ainsi la mission qu'il aura de négocier avec Léon X l'abolition de la Pragmatique et l'établissement du Concordat ; deux choses qui seront réalisées l'année suivante, 1516. Duprat étant veuf entrera plus tard dans l'état ecclésiastique, obtiendra le siège archiépiscopal de Sens, recevra la pourpre cardinalice, et mourra légat *a latere* en 1535. Son discours de Bologne était une solennelle rétractation de la politique religieuse trop longtemps suivie par ceux qui gouvernaient la France. Rompant avec ces traditions qui démentaient celles des origines de la monarchie, le roi déclarait par la bouche de son interprète officiel, comme il l'avait déjà déclaré par lui-même, qu'il appartenait de cœur et de conviction, corps et biens, à la sainte Église Romaine ; qu'en toute occasion, il en soutiendrait l'honneur et les droits, de sa parole et de son épée. Jules II n'en eût pas demandé d'avantage ; Léon X modérait à peine les transports de sa jubilation. Le jour même, il en faisait part à la reine-mère Louise de Savoie, lui racontant avec une douce expansion, dans

une admirable lettre, les heureux incidents de cette journée, lui laissant entrevoir ce qu'il en augurait de bien pour la république chrétienne, la félicitant d'avoir un tel fils et la conjurant de le maintenir dans les mêmes dispositions par toutes les industries de la sollicitude maternelle[1].

Franchise et dévotion du jeune roi.

18. Le lendemain, 12 décembre, Léon admit le roi, toujours accompagné de ses barons, à la messe qu'il célébra dans l'église de Sainte-Pétronne. Il s'y rendit processionnellement ; guerriers et cardinaux étaient mêlés dans le cortège, au grand désappointement du maître des cérémonies. Quand le célébrant se dirigea vers son trône pour revêtir les ornements pontificaux, le prince voulut remplir les fonctions de caudataire, sans écouter à cet égard les inhibitions du Pontife. Au bas des degrés de l'autel, il répondit à ses prières. Il se tint constamment debout ensuite jusqu'au moment de l'élévation, à genoux après cela jusqu'à la communion. Sur la demande du Pape s'il désirait approcher de la table sainte, il avoua n'être point préparé, mais beaucoup de ses nobles compagnons s'avancèrent. Quarante seulement purent communier de la main du Pontife, les plus élevés en dignité. Les autres furent privés de cette consolation, soit parce que les hosties consacrées manquèrent, soit parce qu'on craignit de prolonger la cérémonie. Plusieurs se confessèrent à haute voix d'avoir rudement lutté contre Jules II et méprisé ses censures, implorant la grâce de l'absolution. Tout jeune qu'il était, le roi se reconnut coupable du même péché. Vu la circonstance, peut-être eût-il mieux fait de ne point ajouter : « Très-Saint-Père, ne soyez pas étonné que nous ayons été les ennemis de votre prédécesseur ; il fut le plus grand de nos ennemis : notre siècle n'a pas connu de batailleur plus terrible, et vraiment il était plutôt fait pour commander les armées que pour exercer les fonctions de Pape à Rome. » Léon avait déjà levé la main pour bénir ces guerriers et les absoudre. Après avoir entendu la messe et reçu la communion dans l'église des Dominicains, le vendredi 14 décembre, François Ier toucha beaucoup de scrofuleux, à la manière

[1] PETR. BEMBO, *Epist. pont.* XI, 12.

de ses ancêtres, comme il l'eût fait sous les portiques de Notre-Dame ou de Saint-Denis. On l'attendait au consistoire ; et là fut promu, sur sa requête, un cardinal français, le seigneur Adrien évêque de Coutances et frère du grand-maître des chevaliers de Rhodes[1]. Les cérémonies de la promotion furent toutes exécutées le même jour et dans la même séance, au désespoir de Grassi, qui saisit la première occasion pour représenter au Souverain Pontife le danger de ces nominations improvisées. « Ces évêques français tout à coup revêtus de la pourpre, sur la recommandation de leur roi, savent-ils au juste en quoi consiste la dignité dont ils sont investis ? Ils ignorent les obligations qu'elle leur impose ; c'est envers leur protecteur, non envers l'auteur de leur élévation, qu'ils se croient ensuite tenus à la reconnaissance. Quand naissent les conflits, ils se rangent du côté de la puissance temporelle, sans égard aux liens sacrés qui les rattachent au Saint-Siège. » De telles récriminations étaient assez mal fondées ; depuis longtemps les Transalpins n'envahissaient plus la curie romaine.

Graves questions. Alarmants progrès de Sélim.

19. Des intérêts plus réels et des questions plus actuelles s'offraient aux délibérations des deux souverains. Le roi n'abandonnait pas ses projets sur Naples ; ne pouvant toutefois les réaliser sans l'approbation et le concours du Pape, qui tenait dans sa main le centre de l'Italie, il fit en cette occasion de nouvelles instances : Léon sut encore les éluder[2]. Le duc de Ferrare avait embrassé, nous l'avons déjà dit, la cause de la France, et dans la lutte antérieure il avait perdu les places importantes de Modène et de Reggio : fort de sa récente victoire, le monarque demanda qu'elles lui fussent restituées. Léon y consentait malgré ses intimes répugnances, mais à la condition que lui seraient remboursés sur l'heure les quarante mille ducats par lui remis à l'empereur pour cette acquisition. La somme n'étant pas plus dans la caisse de François que dans celle d'Alphonse, la restitution était indéfiniment ajournée. Le duc d'Urbin, un La Rovère, avait déserté les étendards de la papauté tout comme celui de Ferrare ; c'est en vain qu'il demanda pardon par

[1] Ferron. *in Franc.* I, lib. V.
[2] Guicc. *Stor. Ital.* lib. XII.

l'entremise du monarque français : ni les intérêts de l'Église ni ceux de l'équité ne permettaient d'autre réponse qu'un péremptoire refus. En compensation, le Pape abandonnait au roi de France l'entière possesssion des îles du Levant, s'il consentait à marcher sur Constantinople pour abattre la puissance des Turcs au cœur même de leur empire. Le don n'était pas facile à recueillir ; il exigeait le contre seing de Sélim le Féroce. Or, loin de songer à livrer une partie quelconque de ses vastes possessions ou de renoncer à ses plus vastes espérances, le sultan faisait alors ses préparatifs pour conquérir la Syrie, puis l'Égypte, en brisant la domination des Mameluks ; ce qui le conduirait à revêtir le titre d'iman et de calife. Léon X n'ignorait sans doute pas la révolution qui commençait en Orient, quand il dirigeait de ce côté l'ardeur chevaleresque, les sentiments chrétiens et la légitime ambition du roi de France. Il écrivait en même temps et dans le même but au roi de Portugal, Emmanuel le Grand, l'exhortant à compléter la gloire de ses conquêtes sur le littoral africain et les Indes orientales, par le renversement du Mahométisme en Asie et la restitution au Christianisme du tombeau de Jésus-Christ. Emmanuel pouvait accomplir cette œuvre incomparable, renouer les traditions, assurer l'avenir, lui disait le Pontife, s'il voulait se concerter avec les Francais, unir son expérience, son prestige et ses inépuisables ressources à l'indomptable valeur, aux jeunes aspirations du successeur actuel de saint Louis. Ni l'un ni l'autre des deux monarques ne paraît avoir été remué par ce généreux appel. C'est trop dire peut-être pour ce qui concerne François Ier ; mais, s'il tressaillit devant cette rayonnante perspective, ses conseillers, les parlementaires et les politiques, eurent promptement raison de ce téméraire élan.

Départ du roi. Conduite loyale du Pape.

20. Il quitta Bologne et prit congé de Sa Sainteté dès le 15 décembre, laissant après lui le chancelier Duprat, chargé de terminer comme plénipotentiaire, avec deux cardinaux désignés à cet effet, les négociations entamées pour donner le coup de grâce à la Pragmatique Sanction et poser les bases du Concordat. Nous retrouverons ce dernier acte, en reprenant la suite du concile romain ; il nous sera plus facile alors d'en exposer la substance, l'esprit, les

causes et les rapports, que si nous anticipions cette analyse, contrairement à la marche des faits. François I[er] regagnait son royaume, après avoir confié le gouvernement et, si c'était nécessaire, la défense du Milanais au Connétable de Bourbon. Des bruits alarmants circulaient en France touchant les dispositions et les menées des puissances étrangères, revenues de l'étonnement où les avait jetées la victorieuse expédition d'Italie. L'empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique et Matthieu Schinner renouaient les fils rompus de leur coalition, à laquelle se rattachait Henri VIII d'Angleterre. La plupart des historiens, on regrette de ne pouvoir les désigner par un autre nom, accusent Léon X d'avoir été dès lors le complice ou le promoteur même de ces intrigues, et d'avoir ainsi trahi le roi de France, au lendemain de leurs réciproques serments. C'est l'un des mensonges historiques dus à cette conspiration trois fois séculaire contre la vérité dont parle Joseph de Maistre. Assurément le chef suprême de la chrétienté déplorait la perte de Parme et de Plaisance, la brèche faite à son domaine temporel ; mais, avant de quitter Bologne, il avait expédié le supérieur général des Augustins à l'empereur, pour conjurer ce prince de suspendre les hostilités, de traiter avec la république de Venise, l'alliée du monarque français, de lui restituer ses anciennes possessions, les places de Vérone et de Brescia, moyennant une large indemnité pécuniaire. S'il n'atteignit pas son but, est-ce à lui qu'il faut s'en prendre ? N'avait-il pas prouvé la droiture de ses vues et la sincérité de sa démarche par les conditions mêmes qu'il proposait, par l'oubli de ses propres injures, par le choix enfin de son délégué, un moine austère que le talent et la vertu mèneront bientôt au cardinalat[1] ? Le Pape était à Florence pendant les solennités de Noël. C'est au gonfalonier de sa ville natale qu'il décerna l'épée d'honneur bénie dans cette fête selon l'usage traditionnel. Les sollicitudes et les craintes que lui causait la santé de son frère Julien ne l'absorbaient pas au point de lui faire oublier sa pacifique mission.

[1] Bossi, *Stor. Ital.* tom. XVIII, pag. 565 et seq.

Docilité de Schinner. Mort de deux princes.

21. De Florence même il écrivait à ses fidèles montagnards helvétiens pour leur conseiller, ou mieux pour leur enjoindre de ne pas renouveler leurs invasions, de rester en paix avec la France. Il ne ménageait nullement le cardinal de Sion, cet intrépide champion de l'Église, dont il reconnaissait le dévouement, mais qu'il voulait désormais tenir dans l'inaction et le silence. Après avoir excité Maximilien et remué l'Allemagne, le belliqueux prélat employait tous les moyens en son pouvoir pour appeler sur le continent le roi d'Angleterre. Obéissant toujours à la même pensée, il venait de publier à Londres une philippique dans laquelle il disait qu'il ne suffisait plus de rogner les ongles aux coqs gaulois, *Gallis*, qu'il fallait les leur arracher. Dans cet accès d'ivresse, Schinner entend la voix du Vicaire de Jésus-Christ ; il prend aussitôt le chemin de Rome, docile comme un enfant, et reprend ses douces études, non sans appeler en secret le jour de la réparation et de la justice. Il ne mourra pas avant d'avoir chanté le cantique de Siméon. Léon X était également rentré dans la Ville Eternelle, avec l'espoir que l'art des médecins et ses ardentes prières sauveraient Julien son frère bien-aimé. Illusion ; le 17 mars 1516, Julien de Médicis s'éteignait dans l'abbaye de Fiésole, laissant la réputation d'un sage administrateur, d'un véritable ami du peuple, d'un sincère chrétien[1]. Il avait abdiqué déjà la couronne ducale en faveur de son neveu Laurent II, qui le continuera dans son affection envers le Pape. Le 23 janvier, était mort Ferdinand le Catholique, le plus puissant et, toute compensation faite, l'un des plus grands rois de son siècle. Les évènements accomplis durant son règne, parfois malgré lui, parfois à son instigation ou sur son initiative, nous dispensent de le juger ; inutile serait ici la procédure qui menait au tombeau les anciens rois d'Egypte. Peu de jours avant sa mort, il avait transmis à son vieil allié d'Allemagne cent vingt mille florins pour l'aider à reconquérir la Lombardie[2]. D'autres subsides ayant le même objet étaient venus d'Angleterre : Henri VIII s'excusait ainsi de ne pas attaquer personnellement la France et de manquer à ses

[1] Giusep. Rosso, *Osservat. Fiorent.* tom. II, lib. VI.
[2] Mariana, *Reb. Hisp.* lib. XXX, cap. 27.

engagements. Secouant son indolence, Maximilien levait une puissante armée et descendait par la vallée de l'Adige en Italie, au printemps de cette même année 1516.

L'empereur marche sur Milan. Sa honteuse retraite.

22. La consternation régnait à Milan ; il semble qu'en marchant droit sur cette capitale, l'empereur en eût pris immédiatement possession, sans éprouver une sérieuse résistance. Heureusement pour les Français chargés de la défendre, il perdit le temps en chemin à vouloir emporter une citadelle que le provéditeur vénitien Contarini sauva de toutes ses attaques. Quand il arriva devant Milan, le connétable de Bourbon, avec le concours de Lautrec et de Navarre, se trouvait en état de le bien recevoir. Quinze mille Suisses environ, enrégimentés par l'évêque de Sion, faisaient partie des troupes impériales. Un adversaire déclaré du cardinal, le capitaine bernois de Stein, venait d'en amener six mille dans le camp opposé. C'était la guerre civile en dehors de la patrie ; mais, au moment d'en venir aux mains, d'autres sentiments prévalurent : Stein se retira de Milan avec sa petite armée, pour n'avoir pas à verser le sang de ses compatriotes. Bourbon consentit lui-même à cet éloignement, ayant obtenu des Suisses la promesse qu'ils ne se battraient pas contre la France. Ce n'en était pas moins une défection, et, dès qu'il l'eut apprise, Maximilien fit sommer les Milanais d'ouvrir leurs portes dans un délai de trois jours ; il détruirait leur ville de fond en comble, y ferait semer le sel, à la manière des anciens conquérants, à l'exemple d'un de ses prédécesseurs Frédéric Barberousse, s'ils ne s'étaient rendus sans condition avant ce terme[1]. Le canon des assiégés répondit seul à la sommation comme à la menace. On eut beau resserrer le blocus ; pas un signe de défaillance : rien ne faisait pressentir une capitulation, même à des conditions honorables. Le trésor impérial était épuisé ; les Suisses auxiliaires, ne recevant presque plus d'argent, se livraient à de violents murmures. Un matin, avant le jour, leur colonel Stapffer alla trouver Maximilien dans sa tente, et lui demanda sans détour l'arriéré de la solde exigée par les montagnards. A défaut de numéraire, il déclara qu'il

[1] SCHMIDT, *Hist. des Allem.* tom. V, pag. 475 et seq.

allait immédiatement rejoindre le connétable et se ranger sous ses étendards. Pour conjurer une aussi fatale désertion, l'empereur eut recours à d'humbles prières ; elles ne furent pas écoutées. Ses emportements laissèrent le colonel impassible et n'eurent pas un meilleur résultat. Il en vint aux promesses : la journée ne serait pas terminée qu'il ne se fût acquitté de sa dette. Ceci dépassait son pouvoir ; il donna péniblement un à-compte, et, sans retard aucun, sans attendre le retour des ténèbres, sans avertir son armée, il montait à cheval, puis s'élançait bride abattue vers Trente, allant quérir un trésor qu'il savait de science certaine ne point exister[1]. L'armée se débandait à l'heure même, abandonnait le camp aux ennemis, et pillait quelques villes du voisinage, pour se dédommager de n'avoir pu pénétrer dans Milan.

Le duc de la Rovère chassé d'Urbin.

23. Maximilien était venu secourir l'Église, en apparence du moins, et cette fois malgré le Pape. Dirigée contre la domination des étrangers, son expédition pouvait aisément tourner contre les remuants feudataires du Saint-Siège. Le duc d'Urbin, François Marie de la Rovère, dut applaudir à la pitoyable déroute de l'empereur. Cette déroute n'améliorait guère sa position. Mais aussi quels torts n'avait-il pas envers le Saint-Siège? Sous Jules II, son bienfaiteur et son oncle, il n'avait pas déjà craint d'abandonner la cause de l'Italie et d'embrasser ouvertement celle de la France. Au lieu de seconder le rétablissement des Médicis dans leur patrie, selon les ordres du Pontife, il s'était abstenu de tout concours, ne dissimulant pas son opposition. A la bataille de Ravenne, quand tout paraissait terminé, il s'acharnait à la poursuite des troupes pontificales, tandis que les vainqueurs donnaient l'exemple d'une modération ordinairement inséparable du courage. En pleine rue, dans une autre occasion, il avait poignardé le cardinal de Pavie ; et cet attentat sacrilège, il n'en avait obtenu l'absolution, après une pénitence dérisoire, que par l'intervention du cardinal de Médicis. Rien de plus louche que sa conduite, à la dernière invasion des Français ; ses lenteurs calculées étaient une réelle connivence et

[1] PAUL. JOV. *Hist. Leon X*, lib. III.

méritaient le titre de rébellion. Dans un monitoire dont la logique et l'éloquence n'étaient que celles des faits, Léon X le somma de venir à Rome pour y répondre aux accusations qu'il lui transmettait en substance. Le duc d'Urbin n'eut garde d'obéir. Il employa de respectables intermédiaires pour désarmer le juste courroux de son suzerain ; or, pendant qu'il suppliait par les autres, il disposait tout, soldats et fortifications, pour lutter par lui-même. Devant cette obstination et cette mauvaise foi, le Pape ne pouvait pas user d'indulgence, ni le suzerain abdiquer ses droits[1]. Il frappa le duc d'excommunication, le déclara rebelle, le dépouilla de toutes ses dignités. Les troupes pontificales, commandées par Laurent de Médicis, exécutaient aussitôt la sentence : elles envahissaient le duché, s'emparaient des citadelles presque sans coup férir, entraient dans Urbin aux acclamations populaires, décernaient la couronne ducale à l'heureux chef qui les avait menées au triomphe plutôt qu'à la victoire. Le duc spolié prenait le chemin de l'exil. Il supporta mieux l'infortune que la prospérité, grâce à la vertu de sa femme, la digne fille d'Elisabeth de Gonzague, qui nous est un moment apparue comme la gloire de sa maison et l'ange tutélaire de Mantoue. Ce prompt et rigoureux châtiment eut l'approbation du Sacré-Collége, moins celle de l'évêque d'Urbin, qui refusa de signer la déposition et l'exil d'un prince dont le prédécesseur avait généreusement accueilli les Médicis exilés, et qui lui-même ne fermait jamais sa porte aux proscrits.

Rétabli par la connivence mal dissimulée des Français.

24. Les Urbinates ne tardèrent pas à se dégoûter de leur nouveau maître. Informé de leurs dispositions, La Rovère conçut l'espoir et forma le dessein de ressaisir sa couronne. A son appel, une foule de mercenaires coururent se ranger autour de lui ; ses partisans reprirent courage : il eut bientôt non seulement une armée, mais encore un hardi capitaine, le seigneur de Bozzolo, Frédéric de Gonzague, ennemi juré de Laurent. Celui-ci n'eut qu'à battre en retraite. La restauration ne fut ni plus difficile ni moins enthousiaste que l'expulsion. François de la Rovère ne la devait pas uni-

[1] Guicc. *Stor. Ital.* lib. XII.

quement à la mobilité des populations italiennes ; le connétable de Bourbon et son lieutenant Lautrec l'avaient indirectement secondée. Le Pape y vit la main de la France. Il fut d'autant plus alarmé de ce retour soudain. La situation devenait périlleuse. Ses devoirs de suzerain et sa dignité de Pontife suprême ne lui permettaient pas de laisser la révolte impunie, l'usurpation triomphante. Il eut recours aux princes étrangers, notamment au roi d'Angleterre, avec lequel il entretenait les meilleurs rapports [1]. Celui-ci ne manqua pas d'agir auprès des autres monarques ; et ses représentations furent entendues. Aucune puissance chrétienne n'avait le droit de se désintéresser dans la question : toutes devaient assistance à leur chef spirituel, au pacificateur de l'Europe. L'Espagne se trouvait la plus rapprochée par son royaume de Naples ; le comte de Potenza reçut immédiatement l'ordre de marcher à la tête d'un imposant corps d'armée. Par politique ou par dévouement, le roi de France ne voulut pas rester en arrière ; il envoya trois cents lances à Léon X. Il est vrai qu'il lui fera payer cher cette assistance et diminuera singulièrement le mérite de son inspiration en exigeant de lui que Modène et Reggio soient enfin restituées au duc de Ferrare. N'est-ce pas toujours entamer le patrimoine de saint Pierre, sous prétexte d'en maintenir l'intégrité ? L'armée pontificale était cependant réorganisée de manière à pouvoir se passer d'un problématique auxiliaire, et Laurent de Médicis en avait de nouveau le commandement. Une grave blessure dont il fut atteint au début même des hostilités le mit hors d'état de continuer son entreprise. Le cardinal Bibbiéna dut le remplacer par délégation extraordinaire. Les opérations furent menées avec une tout autre vigueur.

Seconde chute du rebelle. Triomphe de la Papauté.

25. La Rovère, perdant la tête en présence du danger, rêva de trahisons, ordonna des exécutions sanglantes dans son propre camp ; il crut ensuite faire une habile diversion, en se jetant sur les terres de la Toscane. Il ne tarda pas à rebrousser chemin, rappelé par des nouvelles alarmantes ; c'était encore trop tard : à proprement parler, plus de guerre possible. Il avait dû renoncer au siège

[1] PETR. BEMBO, *Epist. pont.* XI, 34.

de Pérouse, et maintenant il revenait avec des troupes décimées et découragées dans une province dont les pontificaux tenaient déjà les meilleures positions. Quel espoir de succès? En vain, pour leur faire lâcher prise, il s'était rapidement porté dans la Marche d'Ancône ; son plan avait échoué. S'étant emparé de Lorette, il menaça d'enlever les trésors accumulés dans ce sanctuaire, l'un des plus vénérés de la chrétienté : dès que ses mercenaires en eurent franchi le seuil, saisis d'une terreur divine, ils tombèrent à genoux, demandant pardon de l'horrible pensée qui les avait amenés [1]. Ils n'en étaient pas mieux disposés à continuer la lutte contre le Pape. Leur chef se montra lui-même heureux de n'avoir pas aggravé sa position par un inutile sacrilège. Elle était assez désespérée. La Rovère accepta la loi du vainqueur : en perdant sa dignité princière, il fut relevé des censures encourues ; on lui permit d'emporter dans sa retraite à Mantoue, chez son beau-père, la plupart de ses biens mobiliers, sa magnifique bibliothèque, le plus précieux de tous. L'indulgence pontificale s'étendit à ses partisans, qui furent exemptés de toute recherche. On indemnisa même dans une assez large proportion, avant de les congédier, les milices étrangères restées fidèles à son drapeau jusqu'à la dernière heure [1]. Le duché d'Urbin constituait entre les mains du Souverain Pontife une puissante garantie d'indépendance et d'unité pour l'Italie tout entière. Maître des deux côtés de l'Apennin, il commandait aux deux extrémités de la Péninsule, il tenait en respect les Français au Nord et les Espagnols au Midi. Les deux expéditions qui réalisèrent cette conquête, sont séparées par l'espace environ d'une année ; si nous les avons unies, c'est pour obéir à l'ordre logique, pour mieux en indiquer la portée.

§. IV. PRAGMATIQUE ET CONCORDAT. FIN DU CONCILE

26. Dans l'intervalle s'étaient accomplis des faits considérables. Le chancelier Duprat et les délégués du Pape, après un mûr exa- *Onzième session du concile de Latran.*

[1] HORAT. TURS. *Hist. Lauret.* II, 20.
[2] FRANC. BELCAR. *Rer. Gallic. Comment.* XV, 19-21.

men et de longues discussions, avaient enfin rédigé l'important accord inauguré par les deux souverains à leur entrevue de Bologne. C'est vers le milieu du mois d'août seulement que la pièce authentique parvint à Léon X. Objet alors d'un second travail, elle revêtit la forme tout autrement autorisée d'une Bulle pontificale, qui fut promulguée dans la onzième session du concile de Latran. Cette session, à raison même des questions élaborées d'avance et sur lesquelles elle devait prononcer, s'était fait longtemps attendre. Ajournée plusieurs fois, elle eut lieu le 17 décembre 1516[1]. On entendit d'abord les orateurs envoyés par le patriarche des Maronites, qui s'intitulait à tort, mais par inadvertance plutôt que par ambition, patriarche d'Antioche. Le Pape réclama contre une telle expression, un patriarche d'Antioche existant déjà dans l'Eglise latine et se trouvant même dans l'assemblée ; mais il n'eut pas autre chose à relever dans la solennelle déclaration de cette petite chrétienté d'Orient : elle était rigoureusement catholique. Avec la pureté de la foi, tout y respirait une piété touchante, une soumission absolue, un dévouement sans bornes Le pasteur de ce lointain troupeau conjurait le Souverain Pontife, dont il reconnaissait hautement la juridiction et la primauté, de l'admettre au sein de l'Eglise Romaine, à la face du monde entier. Il abjurait comme de pernicieuses erreurs les divergences accidentelles introduites chez les Maronites par les Arméniens dissidents. Cette franche et loyale adhésion n'est pas l'un des moindres signes d'œcuménicité qu'on puisse invoquer en faveur du concile. Vint après cela la lecture d'un décret disciplinaire et dogmatique touchant la prédication. On y condamnait les hardiesses de langage, les vaines théories, les idées singulières, les ornements empruntés qui tendaient à la stériliser, dès cette époque, chez la plupart des prédicateurs ; ils étaient rappelés avec instance à la sublimité de leur mission, à la simplicité de l'Evangile, au dogme pur, à la pratique réelle, à l'imitation des anciens docteurs. Comme garantie de cette réforme, étaient de nouveau stipulées les conditions de science, de vertu, de subordination primitivement

[1] PARIS DE GRASSI, *Diar.* anno 1516.

imposées aux ministres de la parole sainte, et ce ministère demeurait interdit à quiconque ne serait pas autorisé par les supérieurs ecclésiastiques.

27. Voici maintenant en quels termes débutait la fameuse Bulle qui substituait le régime du Concordat aux usages adoptés par l'Eglise gallicane : « Des élections auxquelles depuis longtemps on a recours, dans le royaume de France, concernant les évêchés, les abbayes, les prieurés, résultent les plus grands dangers pour les âmes. En général les nominations ainsi faites sont abusivement influencées par l'immixtion et la prépondérance des pouvoirs séculiers ; plusieurs sont précédées de pactes illicites et simoniaques ; les liens du sang ou de l'amitié décident d'un plus grand nombre encore : l'intérêt des électeurs l'emporte sur le mérite des candidats. De là souvent de honteuses compétitions, des serments violés, des scènes scandaleuses. On n'en saurait douter ; le désordre est de notoriété publique. Nous pouvons d'ailleurs en mesurer l'étendue par le nombre des absolutions et des réhabilitations continuellement demandées à ce Siège Apostolique. Touché de nos paternels avertissements, donnant l'exemple d'une obéissance filiale, le roi François I[er] renonce désormais à la Pragmatique Sanction si malheureusement établie dans son royaume. D'un mutuel consentement, nous y substituons les Constitutions suivantes, délibérées avec le plus grand soin et pleinement approuvées par nos vénérables frères, les cardinaux de l'Eglise Romaine[1]. » Agissant donc en vertu de sa suprême autorité, le Pape ordonne que les chapitres et les monastères soient dépossédés à l'avenir du droit d'élection. Il statue que le roi de France aura pour toujours le droit de désigner ou de nommer les évêques, les métropolitains et les hauts dignitaires ecclésiastiques, dans le délai de six mois ; au Pape ensuite de ratifier la nomination et de pourvoir à l'institution canonique, en donnant les pouvoirs spirituels. Le sujet élu pour un évêché sera muni du grade de docteur ou de licencié en théologie ; à la rigueur, les mêmes titres dans l'un et l'autre droit, ou bien dans l'un des deux, seraient

Bulle concordataire. Élections abolies.

[1] *Act. Conc. Lat.* sessio XI.

une garantie suffisante. Il ne pourra pas être investi d'une telle dignité, quel que soit son mérite, sans avoir au moins vingt-six ans révolus. Si le monarque ne pourvoyait pas à la vacance dans le délai prescrit, ou si la nomination n'obtenait pas l'adhésion pontificale, trois mois lui seraient encore donnés pour exercer son privilège. Ce terme atteint sans promotion, c'est le Pape alors qui rentrerait dans la plénitude des siens et pourvoirait directement à la vacance.

Prescriptions touchant les études et les mœurs.

28. Cette décision était un événement religieux dont l'importance n'a pas besoin d'être signalée. L'acte pontifical et conciliaire allait jusqu'à déterminer le temps qu'il fallait consacrer aux études, dans un établissement public et reconnu, pour l'obtention des grades universitaires : dix ans à la théologie, sept au droit canon, cinq aux arts libéraux, le tout couronné par une thèse solennelle victorieusement soutenue dans une sérieuse argumentation, sous des maîtres qu'on ne pourrait accuser ni de complaisance ni de partialité. Les églises paroissiales dans les grandes cités ou même les villes secondaires, ne pourraient être pourvues qu'à de semblables conditions. On le voit, le relèvement des études ecclésiastiques, singulièrement déchues dans les derniers temps, était le but de cette sage réglementation. Ni la discipline ni la morale n'échappaient à la sollicitude éclairée, à la prudente énergie du Pontife et du Concile. La vertu n'avait pas moins baissé que l'instruction dans ce clergé français, le modèle jadis de toutes les Églises, et qui le redeviendra plus tard. Ce n'était donc pas assez d'arrêter le flot montant de l'ignorance ; il importait encore et surtout d'extirper la corruption. Deux mois après la promulgation de la Bulle, les clercs convaincus de mauvaises mœurs, soit par les voies judiciaires, soit par l'évidence des faits, seront condamnés à la suppression totale de leurs revenus ; dans le cas d'obstination ou de récidive, ils seront dégradés, rendus inhabiles à monter dans la hiérarchie, dépouillés de leurs bénéfices mêmes : le produit des confiscations sera consacré dès lors à des œuvres pieuses. Si de tels moyens n'avaient pas raison du mal, la puissance spirituelle devrait recourir au bras séculier contre les coupables et leurs complices. Il est enfin

décrété, conformément aux anciens Canons, que, pour être valables, les censures doivent être régulièrement dénoncées : c'est la garantie de l'innocence et l'encouragement du repentir. Ceux qui vont redisant dans l'histoire que le concile de Latran, sous Jules II et Léon X, ne se préoccupa jamais d'une sincère réforme, n'en ont pas évidemment lu les décrets, si même ils en ont soupçonné l'existence.

Abolition solennelle de la Pragmatique Sanction.

29. Du moment où les élections étaient abolies en France avec une telle solennité, ne semblait-il pas inutile d'abolir aussi la Pragmatique Sanction d'une manière directe et formelle? Léon X ne le pensa pas ; il prévoyait les murmures et les résistances qu'un tel changement allait susciter, ce qu'il en coûte pour déraciner une coutume bientôt séculaire, basée sur l'orgueil, l'indépendance et l'intérêt. Il jugea donc devoir lancer sur ce sujet une seconde Bulle ; et nous verrons si les événements lui donneront tort, si les Pères du Concile ne partageront pas ses appréhensions. Il fait en commençant l'historique de la cause, pour bien montrer que le prononcé du jugement ne saurait plus être retardé sans un vrai deni de justice. Les prélats gallicans n'ayant pas comparu, quand les chemins étaient parfaitement libres, on pouvait procéder sans hésitation et les tenir pour contumaces. Par quels arguments d'ailleurs eussent-ils essayé de défendre les dispositions d'une loi puisée dans un synode schismatique, attentatoire aux droits essentiels de la Papauté, n'ayant aucune institution canonique, ne pouvant pas même invoquer le honteux bénéfice de la prescription? Charles VII l'avait introduite, on sait dans quel but, sous quelles influences, par quels instruments ; obéissant à de meilleures pensées, Louis XI l'abolit : elle n'a plus d'existence légale. Seul il ne pouvait pas la ranimer, par la raison qu'elle tient aux intérêts de l'Église, autant et plus même qu'à ceux de l'État. Mise au jour par la révolte, elle ne se maintenait que par une révolte permanente. Avant de frapper le coup qui doit l'anéantir en la replongeant dans son impure origine, le Pape résout d'avance toutes les objections : il s'entoure des pontifes les plus éminents qui l'ont précédé sur la chaire de S. Pierre, quand leur situation lui paraît offrir des analogies avec la sienne.

Il ne craint pas d'évoquer l'austère et redoutable image de Boniface VIII, se faisant une arme de la bulle *Unam Sanctam*. Dans la plénitude de sa puissance apostolique, marchant sur les traces de ses illustres devanciers, il déclare nulle et de nulle valeur cette Pragmatique Sanction, qu'il faudrait plutôt appeler une fatale perversion, en y comprenant tous les articles dont elle se compose, sans en excepter ceux qui ne figurent pas dans le texte primitif et qui l'ont complétée dans la suite. Sont également annulées et condamnées les approbations et les sanctions dont cette prétendue loi nationale n'a cessé d'être l'objet. Le Pape réprouve enfin cette assemblée de Bourges où fut érigé ce monument de perturbation et d'iniquité. Il fulmine l'anathème contre quiconque essaierait désormais d'en appliquer les dispositions[3]. *Placet*, répondirent d'une commune voix tous les Pères présents, après le Souverain Pontife. Aucun doute n'était permis ni sur l'unanimité ni sur la spontanéité de la sentence.

Résistances obstinées. Idée juste des élections.

30. Le coup frappé devait avoir dans toute l'étendue du royaume un prodigieux retentissement et provoquer une réaction terrible. Le parlement et l'Université se ligueront contre l'autorité royale, le malheureux chancelier Duprat verra fondre sur lui toutes les animadversions et tous les sarcasmes : il sera soutenu par la cour, et François Ier, restant fidèle à l'Église Romaine, courbera la tête des magistrats, en leur faisant enregistrer les Bulles, malgré leur entêtement traditionnel et leurs misérables subterfuges. Ce qui dépassera son pouvoir, c'est d'arrêter la langue ou de briser la plume des sophistes. Ils ont épuisé leurs traits sur le concordat ; ils ont déploré la chute de la Pragmatique comme celle de nos libertés. C'est le contraire qu'il faudrait dire. Ecoutons le célèbre de Marca, un esprit sage, voisin de ces temps, peu suspect en pareille matière : « Quelle part, dit-il dans un ouvrage dont le ton général était en contradiction avec cette remarque particulière, quelle large part les souverains n'avaient-ils pas aux élections prétendues canoniques, à tout le système électoral ? La loi régnante leur laissait le

[1] *Act. Conc. Later.* sessio XI. — Bul. *Leon. X*, const. XX.

droit d'intervenir par les prières et les bons offices. Or les prières d'un roi sont de véritables ordres ; si jamais il arrivait qu'elles ne fussent pas interprétées dans ce sens, les conséquences en étaient incalculables... Si vous jugez au point de vue romain l'ancien mode disciplinaire, vous ne sauriez disconvenir que les abus dont il pouvait être l'occasion ou la source, il n'appartînt au Pape de les réformer. (Le point de vue ne fait rien à la chose, c'est une vérité qui tient à l'essence même de la Religion et qui demeure la même à tous les points de vue.) Des deux côtés, quelle source intarissable de démêlés, de conflits, d'incertitudes, d'agitations pour les consciences et la société ! Il faut le reconnaître, le concordat de Léon X rétablit la paix dans l'Église de France, et fit au royaume un bien qu'on ne saurait attribuer au régime antérieur. Ne nous étonnons pas si, dès sa naissance, il suscita tant de contradictions. Le clergé ne put voir tranquillement confisquer et détruire ce qu'il regardait comme son plus beau privilège, celui d'élire ses pasteurs. Cette perte lui fut tellement sensible, qu'un moment il entra dans la voie des appels au futur concile. Le changement étonnait et troublait les esprits ; le temps seul pouvait ramener le calme[1]. » Le clergé, du reste, n'était pas le grand agitateur ; la querelle fut surtout envenimée par les universitaires et les parlementaires.

Le Pape faussement accusé. Point capital du Concordat

31. Ce n'est pas seulement dans les considérants de la sentence apostolique, ni même dans les auteurs religieux ou les autorités étrangères, que nous trouvons le plus repoussant tableau des élections si dérisoirement appelées canoniques ; elles révoltaient et scandalisaient des témoins qui n'étaient pas à proprement parler les champions de la morale ou les représentants de l'équité. Brantôme en a retracé le spectacle avec des expressions que nous aimons à croire exagérées, et qui dans tous les cas nous sont interdites. La suppression du droit électoral n'est pas ce qui nous étonne le plus dans cette transformation disciplinaire ; c'est la dévolution au roi d'un pouvoir qui lui soumettait en quelque sorte et dans les points culminants la hiérarchie catholique. On a dit que cette concession

[1] Petr. de Marca, *Tract. de Concor. Imp. et Sacerd.* vi, 9.

ne différait pas en réalité de celle des Investitures; que Léon X abandonnait les grandes lignes posées et défendues dans le moyen âge par Grégoire VII, Innocent III, Grégoire IX. Antithèse gratuite ou pure calomnie; la situation n'est plus la même et les prétentions ont changé. Dans la lutte du sacerdoce et de l'empire, les Césars teutons revendiquaient tout simplement le droit de donner l'investiture ecclésiastique par la crosse et l'anneau. Cette formule, on ne saurait l'avoir oublié, déterminait le point en litige; mais elle déterminait aussi le but que se proposait la politique allemande: donner absolument l'exclusion à la papauté dans le choix des évêques et le recrutement du haut clergé, arrêter les communications entre la tête et les membres, substituer enfin le pouvoir temporel à la puissance spirituelle. Cet idéal n'était nullement celui de François Ier, et Léon X n'avait pas à se tenir en garde contre de semblables aspirations. Le Pape traitait loyalement avec un prince sincèrement catholique; il était loin de vouloir abdiquer entre ses mains, de songer à l'amoindrissement de la tiare. C'était bien assez des réelles concessions faites à la royauté dans le domaine des choses saintes. Malgré les conditions imposées, les sûretés prises et les droits garantis, jamais le Pape, dans mon humble opinion, n'eût souscrit à de pareils arrangements, conclu ce pacte, si ce n'est envers un monarque chrétien. Voilà dans sa pensée la condition implicite et primordiale qui l'autorisait à signer une telle convention, à la promulguer en plein concile. Le Chef suprême de la Religion eût-il pu s'engager dans les mêmes termes et pour le même objet à l'égard d'un chef d'État sans religion d'aucune sorte, ouvertement impie, ennemi déclaré du christianisme? Eût-il remis en de telles mains, n'importe à quel prix, les clefs du sanctuaire? La question ne se posait pas alors, tant on était loin de supposer l'éventualité possible. Un jour il me sera peut-être donné de la discuter à part; et je pose un jalon historique.

Douzième et dernière session du concile.

32. Maintenant hâtons le pas dans la vaste carrière, courons à la fin du concile de Latran. Cette longue et laborieuse session fut close par un décret dont nous avons déjà pressenti l'importance. Il avait pour but d'endiguer la grande mer des privilèges monasti-

ques, de sauvegarder ou de rétablir la dignité de l'épiscopat, sa juridiction et sa puissance. Cette œuvre de conciliation, après tant de malentendus, parmi tant de prétentions opposées, n'était pas chose facile. On y procède avec beaucoup de ménagements. Aux principes qui dominent en pareille matière sont mêlées les plus touchantes exhortations. C'est un modèle de prudence, de modération, de doctrine et de charité. La solution ne passa pas néanmoins sans peine, s'il faut en croire au récit du maître des cérémonies[1]. Les votes furent tellement partagés ou livrés à de telles fluctuations, que le résultat parut un moment compromis ; mais les conseils de la sagesse prévalurent, et la paix de Jésus-Christ, comme parle saint Jérôme à propos d'une semblable situation, triompha dans les cœurs. Les dissensions étaient moins graves, et l'entente fut plus aisée, selon les Actes mêmes du concile. D'un commun accord, on assigna la douzième et dernère session au 16 mars de l'année suivante 1517. Cette fois, par extraordinaire, aucun retard n'eut lieu, si ce n'est pour l'heure de la séance. Aucune variation non plus qui mérite d'être signalée dans le nombre des évêques. C'est le cardinal de San-Severino qui fut désigné pour célébrer la messe, grâce à l'ingénieuse intervention du maître des cérémonies. Celui-ci n'était pas fâché d'appeler à tomber cet honneur, ou plutôt de soumettre à cette réparation le membre du Sacré-Collège qui, par sa rébellion insensée et la fatale inauguration du conciliabule de Pise, avait rendu nécessaire le concile de Latran. Après les saints mystères, Maxime Corvin, évêque d'Isernie dans le royaume de Naples, prononça le discours accoutumé. Il prit d'abord pour thème la mission et l'autorité des synodes généraux, puis les malheurs actuels de la Grèce, si glorieuse jadis par la science et la sainteté, si déprimée maintenant sous le joug de l'Islamisme. L'orateur concluait en appelant les princes occidentaux au secours de l'Eglise orientale sur le point de rendre le dernier soupir.

Croisade acceptée par l'empereur et les rois.

33. Comme pour répondre à cet appel suprême, on lut immédiatement une lettre de Maximilien, « Empereur des Romains, tou-

[1] Paris de Grassi, *Diar.* anno 1516.

jours Auguste, roi de Germanie, de Hongrie, de Dalmatie, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et de Brabant..... » Cette lettre était une réponse au Pape, qui venait de lui rappeler ses devoirs, à l'occasion des écrasantes victoires remportées par Sélim I[er] sur le calife d'Egypte, et des immenses préparatifs accumulés par le sultan victorieux contre les puissances chrétiennes. Maximilien ne dissimule pas la gravité des événements ; mais il ne s'abandonne pas non plus à de trop vives alarmes, il verrait plutôt un bonheur dans ces lointains désastres, dans les triomphes récents dont la Providence a favorisé l'ennemi capital du nom chrétien. Ce sera le coup de foudre qui secouera l'inertie des princes chargés de soutenir l'honneur de ce nom. Quant à lui, sa résolution est prise ; il n'attend que le signal : ni ses longues fatigues ni son âge avancé ne l'empêcheront d'y répondre. Que le Pontife et le Concile lèvent l'étendard de la croix, et soudain flotteront les bannières germaniques. On verra l'empereur à la tête des siens marcher contre les Barbares, consacrer ses derniers jours et donner son sang pour le triomphe de l'Evangile. D'autres souverains avaient contracté de semblables engagements, et leurs lettres eurent également les honneurs d'une lecture publique. Par celle que Léon X adressait peu auparavant au roi d'Angleterre, nous voyons qu'on tenait la chaleureuse adhésion de François I[er] et de Charles-Quint. Celui-ci venait de succéder à son grand père Ferdinand le Catholique, grâce à l'habileté du cardinal Ximénès, comme nous l'allons dire. Henri VIII ne paraît pas non plus avoir attendu les offres et les sollicitations du Pape, pour annoncer le ferme dessein d'imiter ses illustres aïeux dans la future croisade. C'était un beau mouvement, une noble et généreuse réminiscence, dont la sincérité, sinon la complète énergie dans le grand nombre, ne saurait être contestée. Le moment semblait favorable, le bruit des combats ayant à peu près cessé dans l'Europe occidentale.

Décret final. Oppositions à la clôture.

34. L'heureux promoteur de la paix, parmi les chrétiens, voulut terminer son concile et le couronner par une solennelle déclaration de guerre aux sectateurs du Coran. Cette pièce mémorable, lue par le patriarche d'Aquilée, rappelle et résume à larges traits les déli-

bérations prises, les adhésions recueillies, les décrets rendus dans les sessions antérieures ; tout est de nouveau confirmé. Le Pape recommande instamment au zèle des pasteurs et des princes l'exécution des lois établies ou renouvelées, menaçant d'anathème ceux qui, d'une manière directe ou par des voies détournées, par leurs discours ou leurs actes, oseraient y contrevenir. Il conclut en imposant une dîme de trois ans sur l'universalité des revenus ecclésiastiques, pour subvenir aux frais de la guerre sacrée, dont la période est dès ce moment ouverte. Les Pères seront congédiés après avoir émis leur vote, le concile ayant atteint son but[1]. Telle ne fut pas l'opinion d'un nombre considérable, qui parut d'abord la majorité. Les oppositions éclatèrent avec une extrême énergie. Beaucoup d'évêques, plusieurs chefs d'Ordres religieux, celui des Dominicains en tête, étaient hautement d'avis que, loin de songer à dissoudre le concile, on devrait le réunir, s'il ne l'était déjà, vu la redoutable crise qui s'annonçait pour la chrétienté. L'œuvre de réparation et de préservation commençait à peine, disaient-ils. L'orage ne grondait pas seulement du côté de Constantinople ; des bruits alarmants retentissaient depuis peu sous le ciel de l'Allemagne. Les combats et les périls matériels n'étaient ni les seuls ni les plus terribles auxquels on dût se préparer. La guerre étrangère fut toujours moins à redouter que la guerre intestine. Selon les opposants, le Concile restant en permanence et pouvant parer au mal de chaque jour, ne devait pas consentir à voter actuellement la dîme pour une expédition encore bien éloignée qui, même dans leurs prévisions, n'aurait jamais lieu. Après tant d'exemples, ne devait-on pas craindre de nouvelles déceptions et de nouveaux sacrilèges ? Que de fois, à diverses époques, dans les dernier temps surtout, l'or du sanctuaire n'avait-il pas été détourné de sa pieuse destination, consumé dans des luttes fratricides, au lieu de servir à repousser les ennemis du dehors ?

Clôture prononcée. Œcuménicité du concile.

35. Il y a des circonstances où prophétiser le malheur est un infaillible moyen de passer pour prophète. En réalité, la suite des

[1] *Act. Conc. Lat.* sess XII ; — Bul. *Léon* X, const. XVII.

événements ne donnera que trop raison aux pessimistes. Cela ne les empêchait pas d'avoir tort, d'agir contre le bien commun à l'heure présente. Beaucoup furent contraints de l'avouer, ou parurent du moins se ranger au sentiment du Pape : la clôture fut prononcée. Le cardinal diacre Alexandre Farnèse, se levant au milieu de l'assemblée sur un signe de Léon X, publia l'Indulgence plénière pour tous les prélats réunis, puis chanta le verset accoutumé : *Domini, ite in pace* ; et tous répondirent : *Deo gratias*[1]. C'est ce même cardinal Farnèse qui, devenu pape sous le nom de Paul III, réunira vingt-huit ans après le concile œcuménique de Trente. Celui qui se terminait, le cinquième de Latran, doit-il être rangé parmi les conciles œcuméniques ? Les historiens ne le supposent évidemment pas ; et cependant, aux yeux des théologiens et des canonistes, il paraît mériter ce rang. L'importance des questions abordées et résolues, les mesures adoptées pour le bien général de l'Eglise, le nombre même et la dignité des membres qui le composaient, les adhésions plus nombreuses qu'il recueillit au cours ou dans l'intervalle de ses douze sessions, les termes souvent par lesquels il est désigné dans les Bulles Pontificales, nous semblent autant de caractères d'œcuménicité. C'est l'opinion qui tend à prévaloir dans la science contemporaine ; implicitement elle s'était déjà glissée dans les documents antérieurs : si le concile de Trente est le dix-neuvième dans le sentiment commun, celui de Bâle et de Florence n'étant que le dix-septième, comment le cinquième de Latran n'occuperait-il pas la dix-huitième place. Les résultats en furent presque nuls, a-t-on osé dire. — L'assertion n'est pas plus vraie, parce qu'on la répète sans cesse et sans restriction. Les événements disent le contraire ; et puis la faute n'en serait jamais à l'auguste assemblée : elle n'en est pas non plus au Souverain Pontife.

[1] PARIS DE GRASSI, *Diar.* anno 1517.

§. V. L'ORIENT ET L'ESPAGNE

36. Pour réaliser le bien dont on avait posé les bases et résolu l'accomplissement, il redoubla lui-même de zèle, en stimulant celui de ses collaborateurs, clercs ou laïques, prélats ou rois. Il poursuivit avec une activité toujours croissante, pendant toute l'année 1517, la campagne épistolaire qu'il avait antérieurement commencée, pour déterminer au plutôt l'ouverture de la campagne armée devenue l'objet capital de sa sollicitude pastorale. Nicolas V, Calixte III, Pie II étaient ses inspirateurs et ses modèles, ainsi qu'il le déclarait naguère à la face du monde chrétien. Il écrivait au Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, le remerciant des avis qu'il lui transmettait sur les agissements de Sélim le Féroce, lui promettant son concours dévoué, l'exhortant à se tenir sur ses gardes devant un si terrible ennemi[1]. Au roi de France, il rappelait ses précédentes exhortations et les promesses dont elles avaient toujours été suivies. Il lui demandait de se concerter avec le roi d'Espagne pour lever des soldats et préparer une flotte qui donnerait la chasse aux pirates musulmans[2]. Lui-même agirait sur les puissances italiennes en vue de les rattacher à cette double organisation de terre et de mer. Au jeune roi de Hongrie Louis II, il annonçait la prochaine arrivée dans son royaume d'un pro-légat, homme habile et ferme, méritant d'obtenir la confiance du roi, comme ayant justement acquis celle du Pontife : c'était le moine allemand Nicolas Scomberg, qui bientôt du reste serait remplacé dans cette importante légation par un membre éminent du Sacré-Collège[3]. Léon X donnait en partie satisfaction aux derniers opposants du concile, en instituant ce que nous appellerions de nos jours une commission mixte et permanente, chargée d'élaborer les plans, de procurer les ressources, de combiner les multiples éléments de la

Zèle du Pape, commission nommée pour la croisade.

[1] PETR. BEMBO, *Epist.* XIV, 9.
[2] PETR. BEMBO, *Epist.* XV, 17.
[3] PETR. BEMBO, *Epist.* XV, 1.

guerre sainte. Aux cardinaux, choisis parmi les plus sages et les plus expérimentés, étaient adjoints des laïques versés dans l'art militaire, le gouvernement des états, la gestion même des finances. Les travaux de cette commission ne nous sont pas entièrement inconnus ; nous pouvons en donner une rapide esquisse.

Remarquable consultation des commissaires pontificaux.

37. « Il ne s'agit plus de savoir, est-il dit dans le préambule, s'il faut ou non s'engager maintenant dans cette guerre. Cela ne dépend plus de nous, la question est tranchée, puisque l'éternel ennemi du nom chrétien poursuit ouvertement ses formidables préparatifs, ne met plus de bornes à son audace, proclame chaque jour son intention de porter ses armes vers l'Occident, de subjuguer l'Europe entière comme il a subjugué l'Egypte et l'Asie, n'aura de repos enfin qu'après avoir noyé le christianisme dans le sang des chrétiens. Inutile est la délibération où la nécessité s'impose. Ce que nous pensons également ne devoir guère être discuté, c'est l'obligation de prendre l'offensive et d'aller attaquer les ennemis dans leur propre empire, au lieu d'attendre leurs incursions et d'avoir à les repousser. Les raisons abondent ; nul besoin de les énumérer : elles s'étalent aux yeux du vulgaire, consacrées par les exemples de nos aïeux et celui des grands capitaines qui brillèrent dans tous les temps. » Parmi les princes dont les armes vont s'unir pour former la Sainte Croisade, l'empereur des Romains et le roi de France sont ostensiblement appelés à tenir le premier rang ; le droit de commander les armées de terre leur est dévolu par la voix unanime de la Commission, qui s'inspire en cela de l'opinion générale et traduit la réalité des positions. L'honneur a ses devoirs et ses charges. Maximilien devait amener à la grande expédition soixante mille hommes d'infanterie, douze mille de cavalerie légère, quatre mille de grosse cavalerie. L'armée de François Ier, composée de la même manière, ne serait pas inférieure à celle-là. L'un marcherait par la Hongrie et les provinces danubiennes, l'autre par la Dalmatie, l'Epire et la Macédoine, pour aller faire leur jonction aux environs de Constantinople. Le roi de Portugal Emmanuel, à la tête de trois cents voiles, cinglerait en même temps vers les côtes de la Thrace, de la Syrie ou de l'Egyp-

te. Aux vaisseaux portugais, la France en ajoutera vingt, l'Espagne autant, Venise quarante, Gênes vingt caraques ou galiotes, l'Etat Romain dix. Toutes les nations maritimes concourront à fournir des bateaux de transport en nombre plus que nécessaire, avec d'abondantes provisions, la sécurité des mers étant assurée par les vaisseaux de combat. Toutes les classes de la société chrétienne participeront aux sacrifices exigés, pour n'être pas exclues du mérite et de la récompense. Les têtes couronnées rivaliseront de générosité pour le succès d'une entreprise qui reste principalement la leur. La noblesse donnera la dîme comme le clergé; le peuple ne sera soumis qu'au vingtième de son travail ou de son revenu[1].

Heureuses innovations. Pieuses réminiscences.

38. Dans les idées émises et les mesures projetées pour le maniement, l'emploi, le change et le transfert des sommes qui proviendront de cette pieuse source, comme aussi pour la levée, la proportion, la marche et la concentration des troupes fournies par les divers états, pour l'alimentation des corps expéditionnaires, les développements à recevoir et le rôle à jouer par la marine, on ne saurait nier les progrès accomplis : nous sommes loin des premières croisades. Sous le rapport essentiel, la force intime et le mobile supérieur de pareilles entreprises, les promoteurs de celle-ci ne négligent aucun moyen en vue de remonter à la grande époque. C'est du sentiment religieux, qui vit toujours dans les âmes, déclarent-ils dans le même document, et de l'assistance divine, qu'ils attendent avant tout le succès. Ils veulent que des prières publiques, de solennelles processions, des prédications spéciales soient établies de toutes parts, en vue d'obtenir le secours céleste et de ranimer les saints enthousiasmes de la foi. Or cela ne peut pas être, ils le disent hautement, sans un retour sincère à la pureté des mœurs, à la piété chrétienne, aux enseignements primitifs : sur la pénitence repose l'unique espoir de la victoire. Cet exposé fut transmis à tous les souverains comme un travail préliminaire, auquel ils ajouteraient les observations ou feraient les changements qui leur seraient inspirés par leur expérience[2]. Nous n'avons pu suivre

[1] Dolgast. tom. II, pag. 127 et seq.
[2] Petr. Bembo, *Epist.* xiv, 9.

cet envoi dans toutes les directions ; mais il nous apparaît distinctement en Germanie. La diète d'Augsbourg, tenue dans la même année, sous la présidence de Maximilien, décerne les plus grands éloges et donne la plus chaleureuse adhésion à ce qu'elle nomme le Sénatus-Consulte pontifical. Les dispositions semblaient ne pouvoir être meilleures ; on n'en saurait dire autant des vertus qu'elles supposaient, ni des circonstances politiques et religieuses qui n'allaient pas tarder à se présenter. Une épouvantable révolution minait les bases de la société chrétienne. Il fallait bien deux ans pour organiser une armée telle que l'empire devait la fournir à la guerre sainte ; et l'empereur avait à peine deux ans de vie. Au lieu d'un redoutable adversaire ou d'un rival expérimenté, l'Allemagne nourrissait alors pour Sélim un auxiliaire comme son fanatisme et son ambition n'auraient pas osé le rêver.

Situation de Espagne. Charles-Quint enfant.

39. On s'étonne que l'Espagne, unifiée depuis plus de vingt ans, ayant découvert et conquis un nouveau monde, n'eût pas été plus largement taxée dans la répartition des charges communes au monde européen se disposant à marcher contre l'Islamisme. Un regard jeté sur cette contrée nous en explique l'effacement momentané. Elle subissait la crise d'une laborieuse succession : ce n'était pas le moment pour elle de porter au dehors ses incomparables ressources et sa puissante activité. Ferdinand le Catholique, dont nous avons signalé la mort, fin janvier 1516, laissait avec sa fille Jeanne trop justement surnommée la Folle, deux petits-fils, Charles et Ferdinand. Or l'aîné, qui n'avait jamais mis le pied dans la péninsule ibérique son principal héritage, et qui par conséquent ignorait le caractère, les mœurs et la langue même de ses futurs sujets, entrait alors dans sa seizième année[1]. A défaut de sa mère, incapable de diriger son éducation, et de son père, Philippe le Bel, mort dix ans auparavant, il eut près de lui deux femmes également distinguées par leur vive intelligence et leur dévouement maternel : Marguerite d'Autriche sa tante, Marguerite d'York veuve de Charles le Téméraire. L'empereur Maximilien son aïeul paternel,

[1] Mariana, *Reb. Hisp.* lib. XXX, cap. ult. — Surit. *Annal. Arag.* tom. VI, pag. 401 ; — D. Marten. *Epist.* pag. 565.

à qui la régence et la tutelle apppartenaient de droit, lui donna pour gouverneur le sire de Chièvres, Guillaume de Croy, dont le courage à toute épreuve et les rares talents justifiaient pleinement le choix, s'il ne les avait ternis par une insatiable avarice[1]. Pour précepteur, le jeune prince eut Adrien d'Utrecht, un ecclésiastique exemplaire, un savant théologien, qui ne devait certes pas à sa naissance ce poste de confiance et d'honneur, étant d'une famille obscure et pauvre, moins encore à des agissements intéressés, vivant en dehors de toutes les intrigues, sans aucun rapport avec la cour. Par son seul mérite, après avoir étudié dans l'université de Louvain d'une manière purement gratuite, il avait obtenu d'abord une chaire de professeur, et la place ensuite de vice-chancelier dans cette école déjà célèbre. C'est ce qui le recommandait à l'attention du vieil empereur, et sa nouvelle charge, dont il remplit consciencieusement les fonctions, sans retour sur lui-même, sans ambitieuses visées, ouvrit devant ses pas une carrière qui devait aboutir au trône pontifical : il sera pape sous le nom d'Adrien VI. Avant la mort de Ferdinand le Catholique, il avait eu mission de se rendre en Espagne avec le titre d'ambassadeur, pour veiller aux intérêts de son royal élève ; et le siège épiscopal de Tortose lui fut alors gracieusement décerné[2]. Sur un homme de cette trempe, ni le don ni la dignité ne pouvaient rien : son zèle demeurait le même.

Testament de Ferdinand. Ximénès régent de Castille.

40. N'espérant plus avoir un fils pour héritier, bien qu'il eût épousé dans sa vieillesse Germaine de Foix, une parente du roi de France, l'Aragonais avait eu la pensée de partager ses couronnes entre ses deux petits-fils, s'il ne pouvait entièrement déshériter Charles. Il ressentait pour ce dernier, qui n'avait jamais quitté sa principauté des Flandres, une aversion dont les vieux monarques ne se défendent pas toujours à l'égard de leurs successeurs. La jalousie de la domination semblait augmenter dans son âme, à mesure qu'il approchait du terme de sa vie. A ses yeux, Charles était en quelque sorte un étranger, un teuton, peu digne de régner sur l'Espagne. Dans son testament, il avait, par une singulière anoma-

[1] PONT. HEUTER. *Reb. Austriac.* VII, 2.
[2] PAUL. JOV. *Vita Adriani*, pag. 91.

lie, institué le plus jeune des deux frères régent de Castille et d'Aragon jusqu'à l'arrivée de l'aîné, n'osant franchir cette limite ; mais il lui léguait absolument la dignité de grand-maître des trois Ordres militaires espagnols, ce qui constituait une puissance à peu près indépendante, une personnelle royauté dans la royauté nationale. Au dernier moment, toutefois, cédant au remords de sa conscience, éclairé par les courageuses représentations de ses meilleurs amis, il avait supprimé ces deux clauses, qui ne pouvaient manquer d'ouvrir une interminable série de dissensions domestiques et de guerres intestines. Il avait nommé le cardinal Ximénès, qu'il estimait sans l'aimer, régent de la Castille, et son propre fils naturel, l'archevêque de Saragosse, régent de l'Aragon. Celui-ci n'était guère là que pour la forme. Sur le cardinal, qui touchait à ses quatre vingts ans, allait peser le fardeau de la régence. Il l'accepta cependant avec autant d'abnégation que de simplicité, comme un devoir patriotique; ou même sacerdotal. N'ayant plus rien à faire pour la gloire, ce dont il ne se doutait certes pas, tant l'immolation lui semblait naturelle, il voulait jusqu'au bout travailler pour le bien. Une longue expérience ne lui permettait d'ignorer ni les obstacles à vaincre ni les fatigues à supporter dans cette position éminente. Rien n'avait faibli dans le généreux et saint vieillard. Au soin des affaires publiques, on le vit ajouter comme dans ses meilleures années le culte de la science, les pratiques d'une fervente piété, les exercices habituels de la vie religieuse[1]. Il venait de prendre en main les rênes de l'état avec son application ordinaire, quand Adrien d'Utrecht, le nouvel évêque de Tortose, se présenta pour remplir la même mission, porteur des pleins pouvoirs délivrés à Bruxelles par le jeune souverain.

Habile et généreuse conduite du régent.

41. La compétition n'était pas sérieuse dans la pensée des Espagnols, pas plus que la comparaison n'était possible entre les deux régents. Le bon sens politique et la fierté Castillane auraient bientôt résolu la question, si Ximénès lui-même n'avait plaidé la cause de son compétiteur : il lui laissa les honneurs du titre, en gardant

[1] Gomès. *Reb. Gest. Ximen.* pag. 150.

la responsabilité de l'honneur. Adrien savait combien ses compatriotes restés à la suite de Philippe le Bel, étaient impopulaires et détestés dans la Castille : il évita toute collision en se résignant au partage. Le vrai régent avait d'ailleurs assez de difficultés sur les bras. La première lui fut suscitée par le prince dont il gérait les intérêts et préparait l'avenir. Cet avenir, Charles risquait de le compromettre en s'y précipitant. Il n'avait pas plutôt appris le décès de son grand-père que, guidé par ses conseillers flamands, il avait placé la couronne sur sa tête et s'était proclamé roi. Selon les lois espagnoles, qui ne comportaient aucune exception, les trônes vacants appartenaient de droit à sa mère Jeanne. Que les infirmités de cette reine légitime ne lui permissent pas d'exercer la souveraineté, de gouverner personnellement ses royaumes, ce que nul acte public n'avait déclaré, la présomption légale était pour elle, tout changement dans l'ordre de la dynastie devait avoir l'adhésion préalable des grands. En y portant atteinte, non seulement Charles avait méconnu le respect qu'un fils doit à sa mère, mais il avait de plus enfreint la Constitution et blessé le premier corps de l'état. Ces récriminations étaient autant de menaces[1]. Quoique Ximénès eût énergiquement blâmé la dangereuse précipitation où venait de tomber la cour de Bruxelles, il n'en résolut pas moins de maintenir les droits du légitime héritier. N'ayant cessé de rester en communication avec le Pape, pendant tout le concile de Latran et dans toutes les graves questions qui touchaient aux intérêts de l'Eglise, il savait les intentions de Léon X à cet égard ; celles de l'empereur n'étaient pas moins certaines. Le régent commença donc par s'assurer du jeune Ferdinand, qui pouvait aisément devenir le centre de la résistance et le drapeau de la coalition. Sous prétexte de mieux veiller à sa sûreté, il lui donna Madrid pour résidence et l'eut constamment auprès de lui. Cette précaution n'arrêtant ni les murmures ni les menées hostiles, il assembla tout à coup les nobles qui se trouvaient alors dans la nouvelle capitale. La réquisition du roi leur fut immédiatement présentée ; mais, au lieu de

[1] Miniana, *Continuat. Mari.* in principio.

l'admettre avec soumission, ils revendiquèrent à haute voix le maintien de leurs privilèges, en même temps que celui des droits de la reine et de la nation. « Vous errez, Messires, interrompit le cardinal d'un ton imposant et ferme ; vous êtes réunis, non pour délibérer sur une chose douteuse, mais pour obéir à des ordres formels : votre roi vous somme de le reconnaître, et ne vous demande pas de le conseiller. Aujourd'hui même il sera proclamé dans Madrid, bientôt dans toutes les villes du royaume[1]. » C'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Par son administration, Ximénès fonde la royauté moderne.

42. En Aragon, l'archevêque de Saragosse fut moins habile ou moins heureux que le primat de Tolède en Castille. Charles n'y fut reconnu roi qu'à son arrivée dans la Péninsule. Non content d'affermir la couronne sur la tête de ce prince, Ximénès voulut en relever l'éclat pour en agrandir la puissance. Il fallait dans ce but amoindrir les privilèges exagérés des nobles, ainsi que leurs immenses possessions ; il fallait surtout transférer à la royauté le pouvoir militaire que le système féodal mettait entièrement dans leurs mains. C'était une périlleuse tentative. Il n'hésita pas. Sa munificence plus que royale, rehaussée par l'inaltérable austérité de ses mœurs et son abnégation personnelle, la justice de son administration, son amour pour les pauvres et sa réputation de sainteté le rendaient l'idole du peuple. Les grands eux-mêmes subissaient son ascendant, comme nous venons d'en avoir la preuve. Sa rigoureuse et sage économie dans le maniement des deniers publics lui permit de lever directement des troupes, d'enrôler les bourgeois et les paysans, sans recourir à l'intermédiaire des barons ; ce qui mettait le peuple en rapport immédiat avec la royauté. Cette milice nationale, à la solde du souverain, avait pour raison d'être, dans le programme gouvernemental, la nécessité de repousser les dangereuses incursions des Maures d'Afrique ; mais les seigneurs espagnols ne s'y trompaient pas : ils excitèrent des mouvements séditieux dans plusieurs villes importantes, telles que Burgos et Valladolid. Par sa rare prudence, aussi bien que par son invincible énergie, le car-

[1] Gomes. *Reb. Gest. Ximen.* pag. 160.

dinal vint à bout de ces révoltes partielles. Dans les succès obtenus il puisait une force toujours croissante pour la réalisation de sa grande pensée : ne pouvant remonter à l'origine de toutes les usurpations, il supprima du moins les rentes que le monarque défunt payait à certains nobles, les déclarant éteintes par sa mort. Un plus grand nombre encore furent contraints de restituer les domaines royaux dont ils s'étaient emparés sous le dernier règne. Ximénès trouvait ainsi le moyen d'acquitter pleinement les dettes réelles que Ferdinand avait laissées, d'envoyer des sommes considérables à son successeur [1], de créer d'abondantes réserves et d'établir des arsenaux tels que n'en possédait aucune puissance européenne.

Explications avec les grands. Guerre de Navarre et d'Afrique.

43. La nation applaudissait; les seigneurs alarmés formaient des cabales, ils ne voulurent pas cependant en venir aux dernières extrémités sans avoir présenté leurs requêtes et demandé de loyales explications au régent. L'amiral de Castille, le duc de l'Infantado et quelques autres furent chargés de cette délicate mission. Ne perdant rien de son calme, Ximénès leur répondit d'abord sans prononcer une parole, en mettant sous leurs yeux le testament de Ferdinand et la ratification de ce testament par le roi Charles. Loin de se montrer déconcertés, ils attaquèrent la validité de ces deux actes. Portée sur ce terrain la conversation devint aussitôt orageuse. On était debout, et le cardinal, soutenant toujours sa cause, menait insensiblement le groupe vers un balcon d'où l'on apercevait un puissant corps d'armée, avec un train formidable d'artillerie. « Voilà mes lettres de créance, dit-il froidement aux délégués ; c'est en vertu de ces pouvoirs que je gouverne la Castille, et la gouvernerai jusqu'à ce que le roi votre maître et le mien vienne prendre possession de son royaume. » L'argument était décisif ; les mécontents comprirent, et la paix fut assurée du côté des Espagnols : tant qu'ils eurent un tel homme à leur tête, ils mirent leur fierté dans la soumission, et non plus dans la résistance. Ce fut alors le tour des Flamands ; leurs plaintes et leurs accusations affluèrent à

[1] FERRERA, *Hist. Hisp.* tom. VIII, pag. 433.

Bruxelles. Le doux et pacifique Adrien d'Utrecht ne se montrait pas, disaient-ils, au niveau de sa position ; il fallait autour de lui des ministres capables de lutter contre le génie dominateur qui l'annihilait. Ces ministres arrivèrent : ils furent également absorbés par le primat. Les préoccupations de la guerre vinrent s'ajouter aux soucis de l'administration. Jean d'Albret jugea le moment favorable pour reconquérir la Navarre espagnole, dont Ferdinand d'Aragon l'avait récemment dépouillé. Il fut cruellement déçu dans ses espérances et prévenu dans ses desseins. Battu par une armée que Ximénès avait lancée, sous les ordres d'un habile chef, à travers les gorges pyrénéennes, il rentra dans le château de ses aïeux, où la mort mit fin à ses aventures[1]. Le régent fut moins heureux dans cette même année sur le sol africain, théâtre qui retentissait encore du bruit de ses exploits, et redisait d'une manière éclatante son dévouement au triomphe de la religion et de la patrie. Le fameux corsaire Aroudj Barberousse, qu'on disait fils d'un grec renégat de Lesbos et d'une femme andalouse, s'était emparé d'Alger sur le Cheik arabe Salem-ebn-Temi, dont il se débarrassait par le glaive, quand celui-ci l'appelait à son secours. Enivré de sa brusque et sanglante fortune, il menaçait d'extermination la colonie chrétienne d'Oran. Les troupes envoyées par Ximénès à sa rencontre, emportées par leur téméraire valeur, subirent une déplorable défaite[2], compromettant les succès naguère obtenus ; leurs débris se rejetèrent dans les murs de la place, ou même passèrent le détroit et retournèrent en Espagne.

Vertu de Ximénès. Traité de Noyon.

44. Cet échec, le seul que le noble vieillard eût éprouvé dans le cours de son gouvernement, n'ébranla nullement sa grande âme. La manière dont il le supporta, lui qui n'avait jamais su que vaincre, montra sa vertu sous un jour nouveau, parut augmenter sa gloire par sa résignation dans le malheur, fit de ce revers sa plus belle victoire. Il sentait néanmoins le poids des années, et par de fréquents messages il pressait le jeune roi de venir le relever de son poste et parer aux dangers qui ne manqueraient pas de surgir

[1] D. MARTEN. *Epist*. pag. 570.
[2] GOMES. *Reb. Gest. Ximen*. lib. VI, pag. 179.

à sa mort. Il lui dénonçait la principale cause du malaise présent et des futurs orages : elle était dans l'insatiable cupidité des Flamands, qui ne cessaient de provoquer les murmures et l'indignation de l'Espagne entière, d'un peuple aussi jaloux de ses droits quedévoué pour ses maîtres. Le cardinal puisait, dans son absolu désintéressement, dans la fermeté de son caractère et les constants exemples de sa vie, la noble liberté de son langage. Retenu d'abord par des conseils intéressés, Charles le fut ensuite par le désir d'entrer en accommodement avec le roi de France, qui désirait lui-même conclure la paix avant d'entrer en lutte avec son jeune rival. Des conférences s'ouvrirent à Noyon par plénipotentiaires : d'un côté, le fameux seigneur de Chièvres, dont l'habileté nous est déjà connue ; de l'autre, le sire de Boisy, qui ne le cédait pas à son antagoniste. Tendant au même but, ils ne rivalisaient que d'intelligence, pour le bien des pays et l'honneur des monarques qu'ils représentaient. La paix momentanée de l'Europe devait être le résultat du traité de Noyon ; mais, comme il avait pour principale base un engagement matrimonial entre le roi d'Espagne et la fille unique de François Ier à peine âgée d'un an, que de tempêtes pourront se déchaîner et briseront en réalité cette faible trame ! Bien que le traité fût assez promptement conclu, les retards se prolongèrent encore. Dans le mois d'août 1517, Ximénès tombait dangereusement malade ; et cette maladie fut regardée comme l'effet d'un poison que plusieurs historiens attribuent aux ennemis jurés de l'incomparable ministre, plus spécialement aux étrangers dont il enrayait les déprédations [1]. Au mois de septembre, Charles débarquait enfin à Villa-Viciosa dans les Asturies, au milieu des acclamations et des transports de joie d'un peuple naturellement enthousiaste, et qui depuis si longtemps soupirait après son arrivée. Il était accompagné par l'inévitable de Chièvres, sans lequel il semblait ne pouvoir agir ni penser. Une nuée de Flamands rapaces l'entourait et s'abattait avec lui sur la malheureuse Espagne.

45. Malgré ses longues infirmités et ses intolérables souffrances, *Calice d'amertume. Mort d'un saint.*

[1] MINIANA, *Continuat.* lib. I, cap. 3 ; — GOMES. ubi supra.

le vieux cardinal s'était mis en route pour aller au-devant de son roi. Il pouvait assurément lui donner ce titre, puisqu'il en était l'auteur et que Charles lui devait sa couronne. Contraint de s'arrêter à Roa, petite ville de la province de Burgos, il lui manda par une sublime et touchante lettre combien il souhaitait la suprême consolation de le voir avant de mourir. Ce n'était pas le compte des courtisans et des sycophantes. Ils persuadèrent au roi de repousser une telle entrevue, dont ils redoutaient les effets pour eux-mêmes. Sur leur conseil, Charles se contenta d'écrire, remerciant froidement le primat et l'autorisant à rentrer dans son diocèse pour y terminer en paix, loin des bruits du monde et des agitations de la cour, sa laborieuse carrière. La missive royale passa-t-elle sous les yeux de l'archevêque mourant? Plusieurs l'affirment, d'autres paraissent en douter ; mais cette lecture n'était pas nécessaire : Ximénès avait tout compris. Un dédaigneux silence accueillait déjà ses exhortations paternelles et ses sages conseils ; on affectait de prendre des mesures contraires à celles qu'il recommandait ; et puis, du moment où ce jeune homme auquel il remettait un royaume plus florissant qu'il ne l'avait jamais été, une autorité plus vaste et mieux établie que celle de ses plus illustres ancêtres, n'était pas venu se jeter dans ses bras et lui donner un témoignage de reconnaissance, le saint vieillard pouvait-il conserver une illusion? En regard de cette ingratitude que la postérité ne pardonnera pas à Charles-Quint, en dépit de ses triomphes, nous aimons à placer les délicates et généreuses attentions de Léon X. Par une bulle directe et personnelle [1], il enjoignait à ce même vieillard, en vertu de la sainte obéissance, sous peine même d'encourir son indignation, de suspendre les austérités qu'il pratiquait alors comme dans la force de l'âge, lui prescrivant de remplacer le jeûne et l'abstinence par la charité, le dispensant des mortifications et des exercices monastiques, voulant enfin, disait-il, conserver un tel homme à l'Espagne, à l'Église, au monde entier. C'était trop tard ; le 8 novembre 1715, quand il venait d'entrer dans sa quatre-vingt deuxième année, le

[1] Ext. apud Gomes., *Reb. Gest. Ximen.* lib. VII.

grand homme mourait comme meurent les saints, donnant l'exemple d'une résignation héroïque, après avoir demandé lui-même les derniers sacrements, en murmurant cette parole du psalmiste : *In te Domine speravi*; non dans les princes, mais en Dieu seul! Sa tombe sera glorieuse, et prolongera l'action, en même temps que l'honneur de sa grande existence. Conformément à son désir, on l'inhuma dans l'église de Saint-Ildefonse, à l'université d'Alcala de Hénarès, l'ancienne *Complutum*, où lui fut érigé plus tard un monument splendide. Mais un monument plus digne de lui, c'est l'université même d'Alcala, fondée par ses soins, avec les revenus de son diocèse. Il laissait un autre monument, supérieur à celui-là peut-être, la fameuse *Polyglotte de Complutum*, érigée pour l'avancement des études bibliques, réfutation anticipée des opiniâtres et stupides calomnies qui n'allaient pas tarder à s'élever contre l'Église Romaine. On attribuait à Ximénès le don des miracles, même de son vivant. L'Espagne le pleura comme un père et l'honore toujours comme un saint, bien que sa canonisation, longtemps poursuivie par les rois et les peuples, n'ait jamais été prononcée. Charles dut bientôt déplorer la perte de ce grand homme et son propre aveuglement quand une formidable ligue mit en péril la couronne qu'il lui devait.

§. VI. PERTURBATION ET RELÈVEMENT DU SACRÉ-COLLÈGE

Le cardinal Pétrucci complote la mort du Pape.

46. Rome eut aussi sa conspiration, formée contre la personne même du Pape. Léon X s'était vu dans la nécessité de destituer le gouverneur de Sienne, Borghèse Pétrucci, qui joignait à l'incapacité la plus notoire une révoltante lâcheté, compliquée d'orgueil et d'avarice [1]. C'est ce que le cardinal Alphonse Pétrucci, frère de Borghèse, l'enthousiaste de Léon X au jour de l'élection, pardonna d'autant moins au Pontife, que celui-ci pouvait invoquer de meilleures raisons. S'il eût remplacé son frère, assurément il se fût

[1] Guicc. *Stor. Fiorent.* xiii, 100.

apaisé ; trompé dans cette espérance, il n'imposa plus de bornes à son ressentiment ; il outrepassa toutes celles de la prudence. L'or et les honneurs avaient pour lui d'irrésistibles attraits, et lui tendaient mille pièges. Impétueux, inconsidéré, turbulent comme nous l'avons vu[1], il se répandait partout en plaintes amères, en violentes récriminations. Il ne tarissait pas sur les services que sa maison avait constamment rendus à celle des Médicis ; dans son aveugle colère, il ne craignait pas d'avancer que le Pape mourrait de sa main. C'était du délire. Plus d'une fois il sortit de sa demeure, portant une dague sous son manteau, dans l'intention de le poignarder en plein consistoire, s'il faut s'en rapporter au témoignage d'un auteur contemporain[2]. La crainte seule de ne point réussir, suivant un autre, lui fit abandonner ce projet, mais non sa vengeance. Au fer il résolut de substituer le poison. Le Pape était affligé d'une plaie, et son chirurgien ordinaire, Jacques de Brescia, se trouvait absent de Rome. Or cette ville possédait Baptiste Vercelli, médecin d'une réputation éclatante et d'une habileté consommée ; âme vénale, à qui Pétrucci s'adressa pour lui communiquer son projet homicide, et qui ne repoussa pas la proposition de l'indigne cardinal. Sa science en toxicologie ne le cédait pas à celle de l'infâme Locuste : il pouvait inoculer une lente mort, sans éveiller un soupçon, à la pointe de son scalpel ; mais il eut beau demander à soigner le Pape : celui-ci n'y voulut point consentir, par un sentiment de délicatesse qui fut son salut. De bénévoles intermédiaires échouèrent également devant la répugnance obstinée du Pontife. Pétrucci ne se décourageait pas. Il avait pour complice son secrétaire Ninio. De Florence, où pour le moment il résidait, il écrivait à Rome les lettres les plus compromettantes, comme si ce n'était pas assez de ses orales indiscrétions. Les lettres furent interceptées, et Léon X, malgré sa bienveillance habituelle, n'eut plus la possibilité de révoquer en doute l'horrible machination. Il manda le cardinal, sous prétexte de le consulter sur des affaires de famille, en laissant peut-être briller à ses yeux l'espoir de rentrer en grâce

[1] Cf. même volume, chap. v, num. 2.
[2] Gonzalo de Illescas, *Hist.* tom. II, pag. 158.

et d'obtenir les biens confisqués. Poussé par la justice divine bien plus que par sa propre cupidité, le coupable reste sourd aux avertissements qu'on lui donne, et se rend à l'appel de Léon, ce maître si doux dont il a tant de fois éprouvé l'indulgence.

Arrestation du conspirateur. Ses lâches dénonciations.

47. Dès qu'il met le pied dans le palais pontifical il est arrêté par les gardes, avec le cardinal Bandinello de Sauli, qui l'introduisait chez le Pape ; l'un et l'autre sont immédiatement conduits au château Saint-Ange et renfermés dans des cellules séparées. Après ce coup de vigueur, le Pape assemble le Sacré-Collége, quelques nobles romains et les représentants des puissances chrétiennes. Il leur expose en peu de mots la raison de sa conduite envers les dignitaires incarcérés. Ce n'est pas ici la suite ou le contre-coup de la guerre d'Urbin ; il n'entend nullement frapper les complices de la Rovère : c'est un crime personnel et de droit commun qu'il défère au tribunal du Saint-Siège, sans égard à sa propre dignité. Séance tenante, il désigne pour former ce tribunal Remolini, cardinal évêque de Sorrente, Accolti, cardinal prêtre d'Ancône, et le cardinal diacre Alexandre Farnèse [1]. La résolution et le choix sont approuvés de tous. L'ambassadeur d'Espagne, qui s'était entremis pour amener à Rome le principal accusé sous des garanties expresses, réclame seul contre la mesure adoptée ; on lui répond que la nature même du crime le dégage entièrement et ne comporte pas une intervention royale. La procédure fut entamée sans retard. Mis à la question, Petrucci se hâta d'avouer son crime, et dénonça comme ayant trempé dans le complot le cardinal de Sainte-Sabine son co-détenu, celui de Saint-Georges, Raphaël Riario évêque d'Ostie, puis encore Adrien de Corneto, du titre de Saint-Chrysogone, et François Sodérini, le frère de l'ancien gonfalonier de Florence [2]. On avait arrêté le médecin Vercelli, dont la complicité ne paraissait pas douteuse, et Ninio, le complaisant secrétaire de Pétrucci : ceux-là n'échapperont pas à la vindicte publique. Le cardinal Riario, neveu de Sixte IV, était d'un âge avancé [3]. Sa pru-

[1] Fabroni, *Vita Leon X*, pag. 116.
[2] Paul. Jov. *Hist. sui temp.* pag. 306 et seq.
[3] Paris de Grassi, *Diar.* anno 1517.

dence, sa générosité, son élévation de caractère luttaient contre l'accusation dont il était l'objet ; mais on n'avait sans doute pas oublié sa malheureuse immixtion et son rôle équivoque dans la conjuration des Pazzi, ni ses prétentions à la tiare, ni le mécontentement qu'il n'avait su cacher à l'issue du dernier conclave. Sodérini passait pour un érudit, ne cultivant pas seulement la science ou les lettres, mais adorant en secret le veau d'or. Un astrologue, disait-on, avait prédit qu'à Léon X succèderait un pape né dans une humble condition et dans une ville obscure, qui se nommerait Adrien, devenu cardinal par son seul mérite. Adrien de Corneto, petite ville de Toscane, s'appliquait naïvement la prophétie, et non toujours d'une manière tacite. C'était aussi le faible de Bandinello ; le penchant à la superstition n'est jamais isolé dans une âme ; il sert des passions et suscite des périls qui n'ont en apparence aucun rapport avec cette faiblesse : le mystère appelle le soupçon.

Aveux des complices. Leur châtiment.

48. Quand le Pape estima la cause suffisamment instruite, il résolut d'agir en présence des cardinaux et réunit de nouveau le consistoire. Riario ne fut pas plutôt entré qu'il se vit appréhender par la garde pontificale. Il serait allé sur le champ rejoindre les deux prisonniers du château Saint-Ange, si les prélats assemblés ne s'étaient entremis avec les plus vives instances pour obtenir que le vieillard, dont ils espéraient démontrer l'innocence, fût simplement retenu dans le palais jusqu'à plus ample information. Dans un troisième consistoire, au milieu du silence universel, le Pape laissa déborder son cœur sur la noire ingratitude dont s'étaient rendus coupables à son égard certains princes de l'Eglise. Puis, élevant la voix et se découvrant la tête, « Il reste encore ici, dit-il, deux cardinaux qui se sont ligués avec mes ennemis ; qu'ils avouent leur crime, et, devant cette image sacrée du Sauveur, je leur promets le pardon ! » Le silence devint plus profond encore. Les juges instructeurs demandèrent alors que les cardinaux vinssent l'un après l'autre déclarer, sous la foi du serment, devant le Christ et son Vicaire, s'ils avaient ou n'avaient pas pris part à la conspiration. Tous acceptèrent l'épreuve ; mais, sur le point de jurer à son tour, Sodérini trembla de tous ses membres et finit par tomber à

genoux, implorant miséricorde. L'émotion gagnait tous les cœurs. « Il est un autre coupable ; au nom de Dieu, qu'il se nomme ! » s'écria Léon ; et du regard il désignait Adrien de Corneto. Les yeux du consistoire entier suivaient la même direction. Après avoir un moment montré la plus fière attitude, le cardinal pâlit, s'agenouilla comme son complice et reconnut sa culpabilité. L'un et l'autre cependant protestèrent qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de participer à la mort du Pape. Leur crime était d'avoir connu l'existence du complot et de ne l'avoir point révélé. Ce coupable silence, ils l'atténuaient en ajoutant qu'ils n'avaient jamais pris au sérieux la puérile jactance et les menaces insensées de Petrucci. Leur tort demeurait néanmoins assez grave et méritait un exemplaire châtiment. Le Pape tint sa parole ; il leur fit grâce de la vie, de la liberté, de la dignité cardinalice. Adrien et Sodérini furent seulement condamnés à payer une amende de vingt-cinq mille ducats chacun. Ils s'exécutèrent sans récrimination, et se hâtèrent de quitter Rome, dont le séjour leur semblait désormais intolérable ou dangereux. Si l'éloignement leur était conseillé par la défiance, il impliquait un non-sens, une gratuite injure à la magnanimité de Léon X. Aussi dirons-nous avec un historien de l'époque qu'ils furent plutôt inspirés par le remords ou la honte[1]. Sodérini n'alla pas loin ; il choisit Fondi pour sa retraite, et n'en bougea plus jusqu'à la mort de Léon.

Punition céleste. Rigueur et clémence de Léon X.

49. Au lieu d'imiter cette prudente réserve, Adrien paraît encore avoir appelé sur lui la juste animadversion du Pontife. Ses agissements ultérieurs et ses ténébreuses démarches eurent pour résultat sa dégradation : son avarice devint la cause de sa mort. Sous la robe noire qu'il avait dû forcément substituer à la robe rouge, il cacha de véritables trésors, mais non de manière à les dérober au regard cupide et scrutateur de son domestique. Celui-ci se défit d'Adrien, prit sa fortune et jeta dans un coin la dépouille mortelle du cardinal dégradé. Dans une orageuse séance du consistoire, cette même peine de la dégradation était portée contre les trois

[1] « Fugam arripuerunt vel propter criminis conscientiam. » FABRONI, *Vita Leon X*, pag. 118.

cardinaux prisonniers. Bembo lisait la sentence, et, dans l'énoncé des considérants, les interruptions et les interpellations se succédaient avec une extrême violence. On entendait les voix du dehors; le peuple assiégeant les portes y répondait par des clameurs passionnées. La nuit suivante Petrucci fut étranglé dans sa prison. Le lendemain, sur la place publique, étaient écartelés, aux applaudissements de la foule, son secrétaire, Antoine Ninio, et le médecin Baptiste Vercelli. Après la justice vint la clémence; le cœur de Léon X ne pouvait plus se contenir. La sentence capitale prononcée contre Bandinello fut commuée en une détention perpétuelle, et plus tard cette détention en une simple amende. Le cardinal gracié voulut, au sortir de sa prison, témoigner personnellement sa reconnaissance au Pape et lui promettre de nouveau son entier dévouement. Il obtint audience, son discours fut touchant, mais n'eut pas l'effet qu'il devait en attendre. Léon avait sincèrement aimé de Sauli, qui lui-même s'était en plus d'une occasion montré pour le Pontife un ami sincère et dévoué. La blessure n'en était que plus difficile à guérir, et la réponse ne fut pas exempte de doute et d'amertume. « Plaise à Dieu que votre repentir soit sincère, soupira l'ami blessé, dont le visage portait l'empreinte d'une douloureuse angoisse, plaise à Dieu que vous ayez dans le cœur les sentiments dont l'expression est sur vos lèvres ! » Sans ramener tout à fait les beaux jours, le temps dissipera ces nuages. Le vieux Riario, n'ayant jamais cessé d'être un adversaire des Médicis et ne devant rien à cette famille, fut plus généreusement traité. Il paya sans doute l'amende; mais peu de jours après sa réhabilitation, il assistait à la messe du Souverain Pontife, et celui-ci s'interrompit pour aller se jeter dans ses bras, en versant des larmes. On ne saurait guère douter que le cardinal ne dût avoir la tiare, si la conspiration avait abouti. Toutes les pensées ambitieuses, tous les pénibles souvenirs, toutes les rancunes tombèrent et s'évanouirent dans ce sublime embrassement.

Promotion cardinalice. **Egidius de Viterbe.**

50. Ce n'était pas assez d'avoir apaisé la tempête; Léon X désirait relever l'honneur et corroborer en l'étendant la puissance du Sacré-Collège. Ce désir n'était pas né des dernières commotions; il

datait de loin dans son âme : les dangers courus montraient seulement combien il était nécessaire de le réaliser sans délai. Sur cette importante mesure, le Pape avait sondé l'opinion de quelques hommes éminents par leur science comme par leur sainteté, notamment d'Egidius de Viterbe, maître général des Ermites Augustiniens. Cet humble moine était orateur, poète, historien, théologien, philosophe ; il savait le grec comme le latin, le syriaque et l'hébreu ; il s'ignorait lui-même. Jules II avait su le distinguer avec son regard d'aigle, pour l'utiliser avec son énergique autorité, soit au bien commun des fidèles, soit au service du gouvernement pontifical. Légat à Venise, puis à Naples, Egidius s'était retiré de la cour et lancé dans la prédication évangélique, son véritable élément. Le charme et les succès de sa parole sont admirés, aussi bien que la sainteté de sa vie, par les meilleurs esprits de l'époque[1]. Au concile de Latran, il brilla comme une éclatante lumière, selon le mot de Sadolet. Il répondit à la lettre du Pape, en louant simplement son projet. Peu satisfait de cette laconique réponse, renonçant à la voie des insinuations, Léon lui disait dans une seconde lettre : « En vous communiquant notre résolution de créer un nombre considérable de cardinaux, sans vous donner la date de cette promotion collective, nous avions pour but, assez évident du reste, de vous arracher un mot nous indiquant si vous désiriez ou non entrer dans le Sacré-Collège. Que votre modestie si connue soit la cause de votre mutisme, ou que cette dignité n'ait aucun attrait pour vous, lorsque tant d'autres la poursuivent avec une ardeur qui touche à la démence, dans les deux cas, nous sommes ravi de votre sagesse et de votre abnégation. Vous ne gagnez rien au silence ; il me confirme dans mes intentions. Il y a longtemps que je songeais à vous donner la pourpre, moins pour récompenser de notre mieux, ne le pouvant d'une manière adéquate, trente années d'incessants et glorieux labeurs, que pour vous ouvrir un plus haut et vaste théâtre. Nous nous proposons avant tout dans cette nomination le relèvement et le bien de la république chrétienne. De tels

[1] D. Marten. *Collect. ampliss.* tom. VI, pag. 3.

hommes sont nécessaires au cardinalat ; la pourpre a besoin de vous : vous n'avez nul besoin de la pourpre. Je vous attends donc à Rome pour les calendes de juillet[1]. »

Adrien d'Utrecht. Thomas de Vio.

51. Jamais promotion aussi considérable n'avait eu lieu : les élus étaient au nombre de trente-un ; mais le Sacré-Collège se trouvait alors réduit à treize. Cela n'empêcha pas quelques anciens de murmurer et de se plaindre. Les candidats se recommandaient cependant pour la plupart par d'incontestables mérites, quelques-uns par d'éminentes qualités, tous par des titres honorables. Nous voyons là cet Adrien d'Utrecht évêque de Tortose, collègue de Ximénès dans la régence de Castille, et qui sera le successeur de Léon X. A ce que nous avons déjà dit de ce pieux et savant ecclésiastique, ajoutons seulement qu'en Espagne comme en Flandre, il avait mérité le surnom de Père des pauvres, qu'il dédaignait l'art et la poésie, pour mieux lutter contre la renaissance du paganisme. Nous devons une spéciale attention au dominicain Thomas de Vio, déjà célèbre et qui le deviendra beaucoup plus sous le nom du cardinal Cajétan. Il était né dans la ville de Gaëte en 1469, de la famille peut-être à laquelle avait appartenu Boniface VIII. Un brillant avenir se présentait à lui ; repoussant le monde, il entra jeune encore chez les Frères Prêcheurs. Ses études firent aisément prévoir qu'il serait la gloire de son Ordre. Il s'était partout distingué, non seulement par son application et sa modestie, mais encore par l'inflexible rigueur de sa logique, la fécondité de son esprit et sa prodigieuse mémoire. A vingt-cinq ans, il soutenait avec éclat une discussion théologique, devant le chapitre général des Dominicains, le duc et la cour de Ferrare, les professeurs les plus renommés, contre Pic de la Mirandole. A Padoue, vainqueur dans une même joute, humblement alarmé de son succès, il disparut en descendant de chaire, pour se dérober au triomphe qu'on lui préparait. C'est une autre couronne qu'il demandait à Dieu, non celles que les hommes peuvent décerner. Frère Thomas s'était épris d'une ardente passion pour le Docteur Angélique. Ayant largement com-

[1] PETR. BEMBO, *Epist. pont.* XV, 35.

menté les dix mille articles de la Somme, il la savait presque par cœur. Si l'œuvre de l'incomparable théologien venait à se perdre, disait-on, on la retrouverait dans la tête de son disciple. Un jour que le duc de Milan, Ludovic le More, se montrait impertinemment surpris de la petite stature et de l'incontestable laideur du terrible polémiste, celui-ci répondit à cet irrespectueux étonnement par ce mot de l'Ecriture : *Ipse fecit nos, et non ipsi nos !* Le More y trouva-t-il son compte ? Telle n'était certainement pas l'intention du modeste religieux. Dans la cathédrale de Pise, il attaquait à front découvert, avec une foudroyante éloquence, Carvajal et San-Severino, sans peur de leur robe rouge ou de leurs puissants appuis, les clouant au pilori du schisme, les citant au tribunal de Dieu, s'ils ne rentraient dans l'unité catholique. Sans discontinuer son enseignement oral, qu'il exerça dans les principales villes de l'Italie, notamment à Rome, avec un succès toujours croissant, il soutint de sa plume l'autorité des Pontifes Romains, si violemment attaquée depuis bientôt un siècle et que d'autres ennemis allaient attaquer avec plus de violence encore. Il publia coup sur coup trois remarquables traités qui font loi sur cette matière ; 1° *De Auctoritate Papæ et Concilii ;* 2° *Apologia ex jure naturali et divino ;* 3° *De Romani Pontificis institutione et auctoritate*[1]. En 1507, il était nommé Vicaire général de son Ordre, Maître général en 1508. Le voilà maintenant membre du Sacré-Collège, au poste d'honneur et de combat. Sa vie rentre désormais dans le tissu de l'histoire universelle.

Plusieurs autres élus. Pures intentions du Pape.

52. Parmi les cardinaux de cette promotion, plusieurs seraient dignes aussi d'une notice spéciale ; mais force nous est d'abréger et de nous en tenir aux plus hautes existences. Signalons en passant Paul Emile de Casis, un habile jurisconsulte, un vrai bienfaiteur de l'humanité, qui se dépouille de tout pour les pauvres, et répond aux observations de la prudence ou de l'amitié : « Mieux vaut manquer du nécessaire que d'en laisser manquer le prochain ! » André della Valle, dont l'historien Fabroni loue sans restriction

[1] *Biblioth. maxima pontif.* tom. XIX, pag. 446-561.

les mœurs austères et la prudence consommée ; Jean Baptiste Pallavicini, qui possède à fond le génie des affaires et rehausse la gloire de Gênes sa patrie ; Boniface Ferreri de Verceil, le protecteur des saintes lettres, qui durant une légation fera de ses deniers bâtir un collège à Bologne ; Laurent Campeggio, dont Léon X entendait aussi mettre en relief ou plutôt en jeu la profonde science. Erasme écrivait à ce savant après son élévation et pour le remercier de l'envoi d'une bague : « Le feu rayonnant de l'or sera toujours pour moi le symbole de votre sagesse ; la chatoyante lumière du diamant ne me représentera jamais assez la gloire de votre nom [1]. » Dans cette pléiade d'hommes distingués et vertueux, nous demandons à signaler encore le florentin Ferdinand Ponzetti, dont les œuvres attestent la pénétration et l'originalité dans les études philosophiques, et mieux dans les spéculations physiques et naturelles [2] ; Nicolas Ridolphi, que Sadolet honorait de son estime et de sa tendre affection, que Bernard Rutilio appelait l'honneur de son siècle ; François ou Franciotto des Ursins, qui brilla quelque temps à la cour de Laurent le Magnifique, à qui Politien avait dédié l'une de ses ingénieuses compositions, et qui sera sur le point d'être élu pape, à la mort d'Adrien VI, tant ses collègues auront apprécié sa prudence, son érudition et sa piété. En s'entourant de tels hommes, Léon X était évidemment guidé par les intentions les plus pures, par les sentiments d'un grand souverain et d'un sage pontife. Tout ce qu'on a dit à cet égard pour lui prêter d'autres mobiles est d'une insigne mauvaise foi, quand on ne peut le rejeter sur une coupable ignorance. Un Petrucci, l'ancien gouverneur du château Saint-Ange et maintenant évêque de Grosetto ; deux Trivulce, l'un déjà pourvu de l'évêché de Côme, l'autre camérier et protonotaire apostolique ; deux français, l'évêque de Laon et l'archevêque de Sens, tous deux recommandables à divers titres, faisaient partie de cette même promotion. Impossible d'attribuer ce choix au favoritisme, bien que le

[1] DESID. ERASMI, *Epist.* XXXI, 578.

[2] *De Physica, De Philosophia naturali.* Admirateur de Pythagore, Ponzetti croyait aux mystérieuses combinaisons des nombres, mais seulement comme S. Augustin.

dernier appartînt à la maison royale des Bourbons. Il reste une arme aux Zoïles, la nomination d'un enfant de huit ans ; mais ils oublient de dire que ce candidat devait attendre un âge plus avancé pour avoir le droit d'arborer les insignes cardinalices. Il était d'ailleurs le fils du grand Emmanuel de Portugal ; et chaque siècle n'offre pas une occasion d'obliger un tel homme !

§. VII. SECRÉTAIRES DU PAPE

Pierre Bembo. Sa noble extraction, ses fortes études.

53. Ni Bembo ni Sadolet lui-même, ces esprits éminents, secrétaires l'un et l'autre de Léon X, n'entrèrent alors dans le Sacré-Collège. Montrant jusqu'au bout son désintéressement et sa délicatesse, le Pape mourra sans les avoir décorés de la pourpre : c'est à l'un de ses successeurs qu'il léguera le soin de payer cette dette pontificale. Pour nous, c'est le moment de présenter en pied ces illustres figures du seizième siècle, plus d'une fois mêlées à notre récit. Issu d'une famille patricienne de Venise, Pierre Bembo était né le 20 mai 1470. Plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués par les services rendus à leur patrie. Son père, Bernard, ami fervent des lettres et des arts, dévoué serviteur de la république, l'avait pris avec lui quand il allait à Florence remplir les fonctions d'ambassadeur. Pendant les deux années que dura sa mission, fréquentant lui-même la florissante académie de Médicis, il fit instruire Pierre, alors âgé de huit à dix ans, dans les langues toscane et latine, sous un professeur justement renommé comme littérateur et linguiste, Alexandre Urticio. Ce maître poussait au-delà de toutes les bornes son admiration et son amour pour l'antiquité païenne. C'était un vrai Cicéronien, dans le sens où le divin Sauveur, prenant en main sa cause, le reprochait au Dalmate impétueux qui devait être saint Jérôme. Il admirait tout chez les anciens, non seulement la réelle harmonie des formes et la séduisante beauté de l'expression, mais encore les idées, les mœurs, la théologie même. Ce dangereux entraînement, ce culte idolatrique devaient passer dans l'âme d'un écolier merveilleusement précoce,

naturellement porté vers l'exaltation et l'enthousiasme. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver : l'empreinte restera jusqu'à la vieillesse, malgré de généreuses réactions, de pieuses amitiés et les sévères leçons de l'expérience ; ni le caractère sacerdotal ni la pourpre cardinalice ne l'effaceront entièrement. De retour à Venise, le jeune Bembo continua ses études littéraires avec la même ardeur et le même succès. Cette ville comptait aussi d'habiles maîtres, avait son académie fondée par les Alde Manuce. Quand il posséda tous les secrets d'une élégante et pure latinité, il partit pour Messine, en 1492, pour aller étudier le grec à l'école d'un savant hellène, Constantin Lascaris, qu'il ne faut pas confondre avec Jean son parent et son hononyme. Deux années et quelques mois suffisaient à Bembo pour devenir un sérieux helléniste, bientôt classé parmi les plus distingués de l'époque. A vingt-cinq ans, revenu dans sa patrie, il publiait son premier ouvrage, au sujet de l'Etna, sur les instances et pour répondre aux nombreuses questions de ses amis. L'imprimerie des Alde en fit une édition aussi brillante par la forme typographique qu'elle l'était par l'éclat des pensées et surtout par l'antique beauté du style.

Frivoles poésies. Séjour à Ferrare.

54. Le succès ne l'empêcha pas de vouloir d'abord obéir aux intentions de son père, qui désirait en faire un homme d'état ; mais il sentit une invincible répugnance pour la politique et la diplomatie, quoique possédant tous les moyens d'y réussir. Dans le but de s'adonner exclusivement à la culture des sciences et des lettres, il résolut de couper court à tout autre avenir, en se faisant prêtre, ce qu'il n'exécuta cependant que dans la suite et dans un âge avancé. De Padoue, qui l'avait attiré par la réputation de ses écoles et le mérite de ses docteurs, il se rendit à Ferrare, qui dans le moment montait à l'horizon, et suivit avec l'élite de la jeunesse italienne les leçons de droit et de philosophie du célèbre médecin Léoniceno. C'est là qu'il rencontra Sadolet, là que ces deux natures si sympathiques et si diverses se lièrent d'une indissoluble amitié. Sadolet ne tarda pas à partir pour Rome ; Bembo demeura captivé par le séjour de Ferrare. Il composait alors ces brillantes poésies qui l'ont fait ranger parmi les meilleurs poètes italiens

de cette éblouissante période, mais dont plusieurs ne justifient pas aux yeux de la postérité cette bienveillante appréciation des contemporains. Beaucoup sont indignes, par le ton et le sujet, du rôle que la Providence destinait à l'auteur, de sa vocation sacerdotale. Il les publiait avec une dangereuse précipitation à mesure qu'elles jaillissaient de sa fantaisie, beaucoup plus que de son cœur. Dans la suite elles seront imprimées à part, ou bien avec les productions analogues de ceux qu'on regardait comme ses émules, Politien, Cotta, Flaminio, Navagero, Castiglione et d'autres encore. L'amabilité du Vénitien, la rare élégance de sa personne, égale à celle de ses écrits, la distinction de ses manières, et l'aménité de ses mœurs permettaient de le comparer à Pic de la Mirandole. Toutes ces qualités lui donnèrent aisément accès à cette cour de Ferrare où régnait la savante et spirituelle Lucrèce Borgia. On ne saurait révoquer en doute qu'elle ne l'ait admis dans son intimité ; mais, après ce que nous avons dit de cette femme célèbre, nous ne nous arrêtons pas à discuter les limites imposées à leurs relations par son indiscutable vertu. L'amour platonique, surtout dans une telle situation, a néanmoins ses dangers ; il prête des armes à la critique, il assume une grave responsabilité. C'est à la princesse que Bembo dédia le recueil intitulé les Asolanes, réminiscence éloignée, imitation peu reconnaissable des Tusculanes de Cicéron ; dialogues prétendus philosophiques, singulièrement quintessenciés, vaporeux, téméraires, sur l'amour et le beau.

55. Cet ouvrage, aussi faux de goût que sémillant de style et dénué de sens, devint une plaie sociale. Objet d'un engouemnnt universel, adopté d'enthousiasme par la frivolité du monde italien, traduit en plusieurs langues, inévitablement en français, il ne tarda pas à répandre partout le même poison. Ce livre fait plus de tort à l'homme que d'honneur à l'écrivain, et compromet la réputation de la femme. Mais aussi pourquoi la sage Lucrèce n'éconduisait-elle pas ces dangereux adulateurs ? Avec moins de complaisance et plus de modestie, elle eût supprimé, c'est notre conviction, un scandale de trois siècles, et qui survivra bien certainement à sa réhabilitation. Un an ne s'était pas écoulé, que Pierre

Double réputation. Venise, Urbin, Rome.

Bembo retournait à Venise, entrait dans l'académie récemment fondée par les savants imprimeurs de cette ville, donnait à cette institution un élan nouveau, secondait la publication et corrigeait lui-même les épreuves des belles éditions qui sortaient incessamment des presses manuciennes. Un tel labeur ne semble pas annoncer, faut-il le reconnaître, un homme absorbé par le matérialisme des passions. En 1506, il faisait une première apparition à Rome, et s'en éloignait bientôt pour aller visiter Urbin, dont le duc, ce remuant François de la Rovère, avait fait le séjour des Muses et des Arts, en donnant l'exemple du travail et de l'étude, avec sa pieuse femme Elisabeth. Bembo comptait y passer quelques mois à peine ; il y resta six ans, retenu par les charmes de la vie littéraire et les liens d'illustres amitiés. En tête des amis de cette époque, il suffit de nommer Raphaël Sanzio, le peintre incomparable, et Julien de Médicis, l'exilé de Florence, le frère du cardinal Jean, qui sera tout à l'heure le pape Léon X. En 1512, accompagnant Julien, il revint à Rome. Dans cette dernière année de son pontificat, Jules II avait reçu de la Dacie le manuscrit d'un ouvrage latin, dont on ne pouvait guère lire que le titre : *Hyginus, de Sideribus*, tant il était semé de chiffres et coupé d'abréviations. Les plus doctes de l'Académie romaine renonçaient à le déchiffrer ; mais le Pape ne renonçait pas de la sorte à l'accomplissement de son idée. Il eût fait courir jusqu'au bout du monde pour trouver un autre Daniel. Daniel était à ses portes. On lui parla de Bembo ; il le manda sur l'heure, et celui-ci lut sans trop de difficulté le mystérieux volume. Rien de merveilleux dans l'objet et les pensées ; le mystère n'était qu'à la surface. Jules n'en fut pas moins généreux pour l'habile lecteur : il lui donna pour récompense la riche commanderie de Saint-Jean à Bologne.

Vie intime. Opulente et studieuse retraite.

56. Peu de mois après, comme nous l'avons dit, lors du conclave, Léon X nommait Bembo secrétaire des Brefs, en lui donnant Sadolet pour collègue. Il lui confiait plus tard d'importantes et difficiles missions, le comblait de bénéfices et de dignités, moins la pourpre romaine. Léon se doutait-il des intimes relations de Bembo, qui du reste n'était pas engagé dans le sacerdoce et n'ap-

partenait nullement à la hiérarchie sacrée ? Du paganisme idéal et littéraire l'humaniste avait glissé dans le grossier réalisme de la vie. C'est du moins une chose admise. Un auteur dont le discernement n'égalait peut-être pas la piété, rapporte que Bembo vivait avec une femme nommée Morosina, sans indication de patrie ou de famille ; il ajoute qu'il en eut deux fils, Lucilio et Torquato, plus une fille du nom d'Hélène, et qu'il les éleva tous avec un grand soin « dans les bonnes mœurs et les belles lettres. » Il n'hésite pas cependant à déclarer cette union illégitime ; et la plupart des historiens, comme on le pense, sont heureux de répéter la leçon. Il ne vient à l'esprit d'aucun, que je sache, de se demander si par hasard la bénédiction nuptiale n'était pas secrètement intervenue. De tels exemples abondaient avant que le concile de Trente eût fulminé contre les mariages clandestins. Si la femme était vénitienne et de la maison sénatoriale des Morosini, comme tout porte à le croire, l'infamie devient une sorte d'impossibilité. Par cette conjecture, nous n'entendons pas blanchir entièrement le secrétaire du Pape ; resteraient toujours sa dissimulation forcée, sa défaillance morale, l'abandon prolongé de ses résolutions antérieures. Vers la fin du règne de Léon X, succombant aux fatigues de sa charge, de ses missions et de ses études, il était allé demander au paisible séjour de Padoue, à ses eaux bienfaisantes, à son air pur, le rétablissement d'une santé compromise. C'est là que lui fut annoncée la mort de son bienfaiteur. Cette nouvelle brisa les liens qui le rattachaient aux affaires publiques. Il résolut de rester à Padoue pour y partager désormais son temps entre la culture des lettres et le commerce des amis. Sa demeure devint le temple des Muses, dans un sens mitigé, mais justifié par ses tendances païennes, qui s'amélioraient néanmoins de jour en jour, sous la double action de l'âge et de l'expérience. A l'avènement de Clément VII, il quitta momentanément sa douce et laborieuse retraite, allant saluer le second Médicis ; mais, après avoir baisé les pieds du Saint Père, qui n'eût pas mieux aimé que de le retenir à sa cour, de le relancer dans le tourbillon des affaires et le chemin des honneurs, il regagnera sagement Padoue.

57. Après de longues résistances, il s'en éloignera définitivement

Honneurs tardifs. Fin chrétienne et pieuse.

en 1529, rappelé par le sénat de Venise. André Navagero, l'historien de la république, était mort. Sollicité d'aller prendre sa place, Bembo finit par y consentir, bien que ce travail honorable en lui-même, cher à son amour pour la patrie, le jetât en dehors de ses études favorites. Il l'honora dès le début plus qu'il n'en était honoré : son noble patriotisme refusa les larges émoluments attribués à cette fonction ; et le refus avait d'autant plus de mérite, que Bembo venait d'essuyer de pénibles revers et des pertes considérables. Ce qu'il ne put refuser, c'est un logement splendide aux frais de l'état et la charge de bibliothécaire de Saint-Marc. Son histoire de Venise s'étend de 1487 à 1513, année de la mort de Jules II. Cette œuvre insolite pour lui n'amoindrit pas sa réputation ; elle est aussi belle par l'ordonnance des faits et la clarté de l'exposition que par la pureté du style. Quand Paul III, Alexandre Farnèse eut pris possession du trône pontifical, il résolut d'ouvrir à Bembo les portes du Sacré-Collège. Il n'osa pas cependant le comprendre dans une première élection, à cause des engagements équivoques et des aventureuses compositions du poète vénitien ; mais dans la suite, en 1539, il passa sur toutes les oppositions et lui donna la pourpre. Morosina n'était plus depuis cinq ans, et, ce lien brisé, Bembo n'était plus le même. Dès l'instant de sa promotion, il congédia pour toujours les études profanes et la poésie, pour s'appliquer entièrement à l'étude des Pères et des Livres Saints. Malgré son âge, il parvint à lire la Bible dans le texte hébreu. Il reçut l'onction sacerdotale à la fin de la même année, aux approches de Noël. En 1541, le Pape l'appelait à l'évêché de Gubio d'abord, puis à celui de Bergame, en vue de rehausser et d'harmoniser sa position, mais en le retenant auprès de lui dans l'intérêt de l'Eglise universelle. Bembo regretta sincèrement dans ses derniers jours les œuvres de sa jeunesse, il voulut les enlever à la circulation et les anéantir. Le christianisme avait pleinement triomphé de son paganisme Malheureusement il est des fautes qu'on ne peut réparer; l'homme est réduit à se jeter dans les abîmes de la divine miséricorde. A la suite d'un accident qui certes aurait pu tuer un jeune homme, emporté par son cheval dans un trop étroit passage, et

n'ayant pas ensuite eu recours aux remèdes exigés en pareil cas, saisi d'une fièvre intense, le cardinal expirait dans sa soixante-dix-septième année, le 18 janvier 1547. On l'ensevelit à Sainte-Marie de la Minerve, entre Clément VII et Léon X. D'abondantes larmes accompagnèrent ses funérailles. La douleur de ses nombreux amis ne resta pas muette : ni les inscriptions, ni les éloges, ni les biographies ne manquèrent à sa mémoire. On vit longtemps se multiplier, et sur divers points, les éditions de ses ouvrages, sans en excepter bien entendu ceux qu'il avait rétractés et déplorés.

Naissance de Sadolet, ses études, ses goûts, sa piété.

58. Jacques Sadolet, dont le nom n'est pas moins illustre et dont la vie méritait bien plus de l'être, si l'illustration demeurait toujours le rayonnement de la vertu, était de sept ans plus jeune que son ami Pierre Bembo. Né dans la ville de Modène le 15 juillet 1477, il avait d'abord été destiné par son père à l'étude du droit. C'est dans ce but qu'il était allé suivre à Ferrare le cours si renommé de Nicolas Leoniceno, qui le soir réunissait l'élite de ses élèves, pour leur lire des vers latins de sa composition. Ces lectures contribuèrent, on n'en saurait douter, à déterminer la vocation poétique du jeune Sadolet. Le premier essai de l'élève rejeta dans l'oubli les vers longuement élaborés par le maître. Il avait pris ou reçu pour sujet un événement puisé dans la tradition romaine, le dévouement de Curtius. Cette poésie elle-même, vu l'âge de l'auteur, alors dans sa dix-septième année, fut une sorte d'événement littéraire. Nulle trace de mauvais goût, aucune exubérance de jeunesse, force mesurée, maturité précoce, la raison marchant de pair avec l'imagination. Le succès n'éblouit pas une telle intelligence, garantie par sa propre élévation, pondérée par une piété sincère. A dix-huit ans, Sadolet devient l'admirateur et le disciple d'Aristote. Quand autour de lui règne la philosophie de Platon, il se plonge avec une persévérante ardeur dans celle du Stagyrite. Il entrait donc de plein pied dans l'école de S. Thomas d'Aquin. Cette austère discipline convient à ses propensions innées aussi bien qu'à ses habitudes acquises. Ses mœurs sont au niveau de ses idées ; ni son esprit ni son cœur ne subissent dans la plus légère mesure l'entraînement païen. S'il parvient à parler la langue de

Virgile et de Cicéron, il n'en sera jamais l'esclave comme son ami Bembo. Dès son adolescence, encore sur les bancs, il a choisi pour devise : *Sedatus animus, spectati mores*. Saint Paul est son génie de prédilection ; il le prouvera dans la suite. Rome devait être son foyer. Autorisé par son père, il se dirigea vers la capitale du monde chrétien, ce centre lumineux des hautes et religieuses études. Il alla frapper à la porte du cardinal Olivier Caraffa, qui tenait la pourpre de la main de Pie II, ainsi que l'archevêché de Naples. On l'a dit avec raison, dans la personne de ce vénérable prélat revivait le christianisme des anciens temps. Sa demeure était l'asile sacré de la science, du recueillement et de la prière. Le jeune homme portait une lettre de recommandation ; elle parla moins en sa faveur que la touchante modestie respirant dans sa parole, dans son maintien, dans l'expression de sa figure et le feu contenu de son regard.

Prêtre, évêque, secrétaire de Léon X.

59. Le prince de l'Eglise l'admit sans autre examen et le nomma son secrétaire. Peu de temps après, il lui proposait d'entrer dans le sacerdoce ; ce que Sadolet accepta volontiers. Pour se préparer à l'initiation sainte, il étudia la théologie dans les Pères grecs et latins, aux sources les plus pures, selon la méthode de Saint Thomas. Les exercices de la piété la plus tendre comme la plus éclairée le préparaient encore mieux au sacerdoce. Son protecteur devenu son ami lui fit accorder, sans lui rien dire d'avance, un canonicat dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*, bénéfice que Sadolet résigna plus tard à son frère. Quand mourut Olivier Caraffa, le cardinal Frégoso, archevêque de Salerne, ouvrit son palais au jeune prêtre dont le nom était entouré déjà d'une sainte et brillante auréole. Dans ce palais, Sadolet trouva des richesses artistiques et littéraires, précieux manuscrits, éditions magnifiques, statues et tableaux, qui n'avaient peut-être pas d'équivalent à Rome, en dehors des monuments pontificaux. Le maître de cette maison princière était un vrai savant, un linguiste distingué, qui joignait à l'amour des lettres, celui des Livres Saints. Comme son hôte, il aimait par dessus tout Saint Paul. Son caractère était plein d'aménité ; sa parole avait quelque chose de séduisant et d'en-

chanteur. Il recevait à sa table, et presque dans son intimité, tout ce que la Ville Eternelle possédait d'illustres érudits et d'éminents artistes. Sadolet vit dans ces réunions Bramante, Michel-Ange, Fra-Giocondo, Raphaël, et beaucoup d'autres à peine moins renommés. Il fréquentait aussi l'académie romaine, dont il était l'un des principaux ornements. Après sa messe, qu'il célébrait toujours avec autant de ferveur que d'exactitude, il se rendait souvent au *Campo-Vaccino* près du Capitole, pour assister aux fouilles ordonnées par Jules II. Il modifia peu ses habitudes, en devenant le secrétaire de Léon X. L'influence qu'il devait à sa position, et beaucoup plus à son caractère, il la mettait avec empressement au service des études et des hommes studieux ; jamais il ne demanda rien pour lui-même. En 1517, pendant un pélerinage qu'il faisait à Lorette, il fut nommé par le Pape évêque de Carpentras. Le ridicule qui s'attache, on ne sait trop par quelle raison, à la petite cité comtale, nous paraît largement compensé par l'honneur d'avoir eu pour évêque celui qu'on a si justement appelé le Fenélon de la Renaissance. Sadolet avait alors quarante ans, il n'accepta la charge épiscopale que sur les instances réitérées, ou plutôt sur les formelles injonctions de Léon X. Son diocèse garde encore, après tant d'années écoulées, le pieux souvenir de son administration paternelle et de ses inappréciables bienfaits, quoique sa résidence n'ait pas été de longue durée : Léon ne pensait pas pouvoir se passer d'un tel homme.

60. Adrien VI, obéissant à d'autres tendances, ou cédant à de perfides insinuations, n'appréciait pas Sadolet. « C'est un poète, » répondait-il à ceux qui le lui recommandaient ; l'austère Pontife n'aimait ni les poètes ni les humanistes exaltés par l'opinion. L'évêque de Carpentras méritait d'être distingué de la foule. Clément VII, le successeur d'Adrien, dès qu'il eut ceint la tiare, se hâta de le rappeler et de lui rendre ses fonctions. Le zélé prélat ne laissa pas à des vicaires le gouvernement de son troupeau sans de vives syndérèses ; il stipula qu'on le rendrait à sa sollicitude pastorale, quoi qu'il advînt, au bout de la troisième année ; dans ce court intervalle, il sera témoin des plus grands malheurs ; il verra le sac

Éloigné par Adrien VI, rappelé par Clément VII, fait cardinal par Paul III.

de Rome. Il avait eu soin d'embarquer auparavant pour la France ses belles collections et sa riche bibliothèque. Tout fut perdu ; mais il se consola de cette perte irréparable en concentrant toute son activité sur les populations dont il devint de plus en plus le père ; il ne craignait pas de lutter dans l'occasion contre les fausses démarches et les iniques empiètements de la puissance temporelle. Paul III rappela Sadolet à Rome en 1536, et l'adjoignit à la congrégation chargée de préparer les matériaux du concile œcuménique ; il le créa cardinal dans le mois de décembre de la même année. C'est uniquement à ses instances, à ses explications, à ses promesses fraternelles, que Bembo devra la même dignité. En 1538, après une grave maladie, Sadolet dut accompagner le Pape à Nice, où Charles-Quint et François Ier allaient s'aboucher. Quoique faible encore, il contribua beaucoup à l'heureuse trêve qui résulta de cette entrevue. Etant si rapproché de son diocèse, il ne put résister au désir de le visiter. Le Pape se rendit à sa demande, mais en limitant la permission à l'espace de quelques mois. Le pieux évêque trouvera le moyen de prolonger son séjour et ses bienfaits au milieu d'un peuple qui bénissait sa présence, et dont il se sentait aimé autant qu'il l'aimait lui-même. De Carpentras il adressait aux Génevois, récemment tombés dans le protestantisme, la plus touchante des exhortations, une lettre tellement belle, qu'on ne craint pas de la comparer aux plus belles homélies de S. Jean Chrysostôme.

Son zèle à l'égard des Protestants.

61. Il alla plus loin : dépassant peut-être les limites de la prudence, sous l'impulsion de la charité, dans une soudaine inspiration de zèle, il écrivit à Mélanchthon. Entre ces deux âmes, il serait aisé d'établir une sorte d'harmonie, n'était le servilisme, disons même la mauvaise foi dont, en plus d'une circonstance, se montra coupable le disciple de Luther. La missive épiscopale n'était évidemment qu'une introduction, dans la pensée de l'auteur : l'humaniste y répandait les fleurs les plus suaves ; le zélé prélat se proposait de gagner un cœur pour arriver à conquérir une âme. Mélanchthon y vit, dans ses douces illusions, ou feignit d'y voir tout le contraire. Aussi ne la cacha-t-il pas à ses amis, et les co-

pies s'en répandirent-elles dans toute l'Allemagne. Les protestants ne dissimulèrent nullement leur joie, comptant sur la prochaine adhésion d'un prince de l'Eglise ; les catholiques tremblaient d'avoir à déplorer une nouvelle apostasie, et certes la plus désastreuse de toutes. Jean Faber, l'évêque de Vienne en Autriche, un de ces anciens chrétiens, de ces vaillants évêques qui ne pactisent jamais avec l'erreur, qui refusent de saluer les hérétiques, à l'exemple de Pierre et de Paul, prit aussitôt l'alarme et se hâta d'écrire à Sadolet, non pour incriminer ses intentions, mais pour lui représenter sa téméraire avance, en lui communiquant le bruit injurieux et les criminelles espérances dont sa lettre était l'objet. Loin de repousser une telle franchise, Sadolet reconnaît ses torts : il a péché par excès de condescendance, ne se proposant que le bien ; d'après une réputation surfaite, il supposait meilleur l'homme auquel il s'était adressé. Par cet homme, il voulait arriver à la masse des frères égarés, afin de la ramener à l'unité catholique. Ce noble but, Sadolet y tendit d'une manière plus directe, et dès lors plus digne de lui : c'est en adressant aux princes germaniques, aux peuples teutons entraînés dans l'hérésie, un traité complet sur les erreurs actuelles et leurs détestables égarements, avec une exhortation éloquente dans le genre de celle qu'il adressait naguère aux Génevois. C'était un manifeste qui détruisait radicalement tous les soupçons, s'il ne renversait pas toutes les barrières.

Légat en France. Sa mort, ses œuvres.

62. En 1542, le Pape le rappelait à Rome et l'envoyait ensuite à la cour de François Ier, toujours dans l'intérêt de la paix européenne. Le roi connaissait les vertus et les talents du légat apostolique ; il mit en jeu tous les moyens pour se l'attacher : tout fut inutile. Sa mission remplie, l'évêque rentrait dans son diocèse. Appelé de nouveau, dès l'année suivante, dans la capitale du monde chrétien, pour obéir à sa conscience en même temps qu'à l'autorité, il remit l'administration épiscopale, non à son neveu, comme on le répète sans cesse, mais à son cousin germain, Paul Sadolet, imbu de ses leçons et de ses exemples, qui de coadjuteur devint évêque titulaire de Carpentras, où son administration continua celle de Jacques. Tranquille de ce côté, le cardinal, tout en se dévouant au

service de l'Église, se livrait en particulier aux goûts scientifiques et littéraires de toute sa vie. Il mourut à Rome le 18 octobre 1547. Sur sa demande expresse, il fut inhumé sans éclat et sans pompe dans l'église de Saint-Pierre ès-liens. Parmi les œuvres qu'il a laissées et dont les éditions se multiplièrent, signalons un traité sur l'éducation des enfants, autre point de ressemblance avec Fenélon ; et Sadolet ne s'était pas renfermé dans la théorie : pour complément et commentaire de cette œuvre, son diocèse fut doté par lui de plusieurs institutions. En débutant dans la carrière littéraire, dès l'âge de vingt cinq ans, il avait écrit un livre intitulé : « Consolations et méditations philosophiques dans l'adversité ; » réminiscence de Boèce, d'un élan purement chrétien. Il composa dans la suite un beau Commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains. Nous avons l'ample Recueil de ses lettres et celui plus restreint de ses poésies. Parmi ces dernières, il en est une qui vivra toujours dans la mémoire des littérateurs et des érudits, celle qu'il composa d'inspiration et d'enthousiasme sur le groupe de Laocoon, découvert à Rome en 1506. Il y a là des vers qui soutiennent la comparaison avec ceux de Virgile, un surtout dont le jet nous semble dépasser le modèle[1]. Il envoya sa pièce à Bembo, qui lui répondit sur l'heure : « Je viens de lire et de relire votre Laocoon ; je n'ai pas besoin d'aller à Rome pour contempler la statue : comme à notre cher Béroalde, votre poésie me suffit. »

[2] Une courte citation justifiera l'éloge :

« Quid primum, summumve loquar, miserumve parentem
Et prolem geminam ? An sinuatos flexibus angues
Terribili aspectu ? Caudasque irasque draconum,
Vulneraque et veros, SAXO MORIENTE, dolores ? »

SEPTIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LUTHER JUSQU'AU TRAITÉ DE WESPHALIE (1517-1648)

CHAPITRE VIII

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521)

SOMMAIRE.

§ I. POÉSIE ET PEINTURE.

1. La poésie honorée. L'Arioste. — 2. Vida présenté à Léon X. Son premier poème. — 3. La Christiade. Le poète religieux devient un saint évêque. — 4. Sannazar. L'enfantement de la Vierge. — 5. Famille et vocation de Raphaël, son premier maître. — 6. L'artiste à Florence, Pérouse, Urbin et Rome. — 7. Dispute du Saint-Sacrement. Ecole d'Athènes. — 8. Autres peintures magistrales. Raphaël architecte. — 9. Basilique de Saint-Pierre. Mort prématurée, mot sublime.

§ II. PRÉCURSEURS DE LUTHER.

10. Les trois principaux. Heureuse intervention. — 11. Etudes de Reuchlin. Ses voyages en Italie. — 12. Ses discussions sur le Judaïsme. — 13. Il publie son *Speculum* : Nombreuses erreurs. — 14. Ses tribulations. Son attitude devant la Réforme. — 15. Ulric de Hutten. Sa triste existence. — 16. Ses infâmes écrits. Il meurt hérétique. — 17. Erasme élevé par les prêtres

§ III. BERCEAU DU LUTHÉRIANISME.

§ IV. THÈSES ET CONTRE-THÈSES DE WITTEMBERG.

§ V. L'HÉRÉSIARQUE SE DÉVOILE.

§. I. POÉSIE ET PEINTURE

1. Léon X ne se bornait pas à grouper autour de lui les savants linguistes, tels que Thésée Ambrogio, ce chanoine de Latran qui refusa la pourpre, non seulement par modestie, mais encore pour ne point délaisser ou négliger l'étude des langues, et Sante Pagnini, traducteur de la Bible sur le texte hébreu, fervent missionnaire autant que polyglotte distingué ; il ne se bornait pas non plus à réunir dans le Sacré-Collége, pour récompenser leurs travaux et les mieux appliquer au service de l'Église, les illustres théologiens que nous avons nommés ; il encourageait les artistes et les poètes. De ces derniers, par lesquels nous commençons, et dont la foule était si grande, il en est deux seulement qui puissent figurer à cette place, l'Arioste et Vida ; mais pour des raisons opposées, dans des proportions inégales. On ne voit pas sans étonnement, ni sans peine, l'auteur de l'*Orlando furioso* gagner la protection et presque l'amitié d'un Pape. Il en fut ainsi néanmoins ; impossible de nier l'évidence. Ludovic Ariosto, déjà connu dans toute l'Italie, s'était empressé de se rendre à Rome aussitôt après l'avènement de Léon X[1]. Né dans le duché de Modène, à Reggio, dont son père était le gouverneur, il brillait à la cour de Ferrare, par ses belles poésies surtout et son commerce agréable, quelquefois aussi par d'importantes missions et des services politiques. C'est là qu'il avait rencontré le cardinal de Médicis. Incompréhensible ambition, singulier amalgame d'idées, lui qui dans sa jeunesse s'était signalé par une liberté touchant au libertinage, il pensait entrer de plein pied dans le sénat romain et recevoir la pourpre. Médicis n'alla pas jusqu'à ce point dans ses témoignages d'estime et d'affection : il garda du moins cette réserve. C'est bien assez, trop sans doute pour le Vicaire de Jésus-Christ d'avoir par une Bulle spéciale garanti les droits de l'auteur contre l'insatiable cupidité des libraires, d'avoir même contribué de ses deniers aux frais de l'impression, quand il

La poésie honorée. L'Arioste.

[1] BARUFFALDI, *Vita di M. L. Ariosto*, doc. XII, pag, 170.

s'agissait après tout d'une œuvre essentiellement immorale, débauche d'imagination que l'illogisme seul peut séparer de la débauche réelle, si la raison parvient à les distinguer. Hâtons-nous de le dire à la décharge du Pontife, l'Orlando tel qu'il parut d'abord, en 1516, diffère beaucoup de celui que l'auteur publia dans la suite, en 1532, soit pour l'étendue, soit pour le fond même des choses[1]. Le premier n'avait que quarante chants ; le second en a quarante six ; et les additions sont loin d'avoir amélioré l'extravagant poème. Détournons les yeux d'un autre burlesque du même temps, malgré l'éclat de sa renommée, François Berni, qui répandit dans la société romaine le rire malsain, précurseur de la Réforme et du scepticisme.

Vida présenté à Léon X. Son premier poème.

2. Arrêtons-nous un instant à la noble et sympathique physionomie de Jérôme Vida. C'était un chanoine de Crémone, zélé pour ses devoirs, modèle de piété filiale, modeste dans ses goûts, âme rêveuse et poétique, ne reculant devant aucun labeur, consacrant à l'étude les loisirs que ses fonctions et ses prières lui laissaient. Il habitait Rome depuis la mort de Jules II, dans le but de compléter son instruction théologique. Entraîné par son instinct, il cultivait en même temps la poésie latine, mais sans attacher à ce qu'il regardait comme un simple délassement la plus légère importance. Il avait un protecteur, devenu bientôt, grâce à ses discrètes confidences, son admirateur et son ami. Ce protecteur avait l'oreille du Pape. Un jour il lut à Sa Sainteté quelques fragments d'une épopée nouvelle sur l'héroïque jeu des échecs. Là se déroulaient aussi d'émouvantes batailles; pas un détail qui résistât à la puissance de la versification : chaque pièce avait son rôle : les personnages animés par le souffle du génie, comme la statue de Pygmalion, agissaient et parlaient à l'instar des héros de Virgile et d'Homère. Charmé par cette composition, le Pape voulut voir l'enchanteur, et dès le lendemain le bienveillant intermédiaire, Matthieu Giberti, évêque de Vérone, introduisait Jérôme Vida dans la salle d'audience de Léon X[2]. L'humble chanoine, ainsi trahi par l'amitié, ne

[1] Haym, *Notizia de'libri rari*, pag. 112.
[2] Fabroni, *Ital. illust.* pag. 174, 175.

parut pas sans appréhension devant un tel juge, qui n'était guère moins habile aux Echecs que versé dans la poésie. Il revint de cette impression dès les premières paroles ; c'est en lui récitant quelques-uns de ses beaux vers que le doux Pontife commença l'entretien. Aucune louange, pensera-t-on, ne pouvait être aussi flatteuse ; mais, sous forme de conseil, une autre le fut beaucoup plus : au courant des idées émises, dans l'entraînement de l'inspiration, le Pape engagea le poète à quitter les chemins battus, à s'élancer dans une voie nouvelle, *paulo majora canamus*. « J'attends de vous, lui dit-il, une grande épopée chrétienne. Les héros païens et les divinités mythologiques ont fait leur temps. Chantez la Rédemption de l'homme par le sang d'un Dieu. Entre Bethléem et le Calvaire, la crèche et la croix, quel sublime poème ! » Ce n'est pas sans terreur, ni sans enthousiasme, que le poète entendit cet appel ; il promit d'entrer résolûment dans la carrière. Lui-même exprime ce double sentiment dans le préambule de sa périlleuse entreprise. Pour favoriser ce travail et donner à l'ouvrier sa liberté complète, en l'isolant du tumulte des cités, il le nomma prieur de Saint-Silvestre, à Frascati[1]. Vida se mit aussitôt en route. Dans cet heureux séjour, dont il fera sa laborieuse retraite, il trouva la réalisation de tous ses vœux. « J'aime, écrivait-il à Giberti, j'aime avec transport ma paisible campagne ; me voilà désormais en possession du calme et du repos si longtemps désirés. Tantôt les rameaux touffus d'un chêne m'abritent des rayons du soleil ; tantôt j'écoute le doux murmure du vent balançant la cime des arbres, le gazouillement du ruisseau qui serpente dans la vallée. »

La Christiade. Le poète religieux devient un saint évêque.

3. Ces épanchements poétiques le délassaient de sa grande composition. Sans perdre un jour, il s'était mis à l'œuvre, et ne manqua pas d'en soumettre les débuts à son nouveau Mécène. On dit que Léon X, après avoir entendu l'invocation, l'aurait saluée par le célèbre distique :

Cedite romani scriptores, cedite Graii !
Nescio quid majus nascitur Iliade.

[1] Tiraboschi, *Stor. del. let. ital.* tom. VII, pag. 1433.

L'éloge était sans doute exagéré; Vida n'allait pas éclipser Homère, nul ne l'éclipsera jamais. La *Christiade* renferme cependant des beautés de premier ordre. Le Tasse et Milton ne l'ignoraient pas; l'un et l'autre, malgré leur éclatante renommée, doivent beaucoup à celui qui n'égala jamais leur gloire. Un Allemand du siècle dernier a beaucoup mieux que d'heureuses réminiscences; il a traité le même sujet, et presque sous le même titre : c'est Frédéric Klopstock, l'auteur de la Messiade. L'emporte-t-il sur le poète italien? Nous ne saurions le croire, S'il a des jets plus vigoureux, il est loin d'avoir une égale ordonnance, un sens religieux aussi complet. Vida peut renaître, Klopstock nous paraît irrémédiablement éteint. Le premier possède une qualité virgilienne qui n'existe pas au même degré dans le second, étrangère surtout à ses compatriotes : la mélancolie. C'est encore un souffle poétique, et toujours les plus purs sentiments en sont la source. Le bonheur qu'il possède à Frascati ne saurait lui faire oublier sa chère Crémone, le toit de ses aïeux, les images sacrées d'un père et d'une mère. En quels vers touchants il pleure leur mort, et regrette de n'avoir pu recueillir les suprêmes paroles, *novissima verba!* Son noble ami, l'évèque de Vérone, part pour une lointaine mission, dont l'a chargé le Pape Clément VII. Sous le coup de cette séparation, l'idée de la mort se présente encore au poète. Après avoir exprimé sa douleur, « Peut-être, ajoute-t-il, quand tu reviendras en Italie, j'aurai dépouillé mon enveloppe mortelle; mais je ne t'aurai pas quitté : mon âme te restera fidèle. Un pieux souvenir, si tu viens à rencontrer ma tombe!

Mi sat erit tacito tecum si pectore dices :
Et nostri non est expers hic pulvis amoris.»

Un pauvre évêché, celui d'Albe dans le Montferrat, sera moins la récompense du chantre de la Rédemption qu'un nouveau labeur enjoint au zèle du prêtre. Sans oublier la poésie, qui lui servit toujours à traduire ses émotions[1], Vida ne cessa d'être jusqu'à son dernier soupir le modèle, nous dirions presque l'idéal des vertus

[1] CÆS. SCALIG. *Poetices*, lib. VI.

épiscopales. Selon les besoins, il conjurait les fléaux de la guerre et de la famine. Sur la porte de sa salle à manger, vrai réfectoire de moine, il avait écrit :

> Hospes, si olus dapesque inemptas non piget
> Cœnare, mecum accumbe, personam exue.

Sannazar. L'enfantement de la Vierge.

4. La Chistiade coïncidait à peu près avec un autre poëme religieux que nous avons déjà mentionné, celui de Sannazar sur l'Enfantement de la Vierge. Cette production est beaucoup moins étendue, trois chants au lieu de six ; elle est également loin d'avoir le même mérite et la même portée ; mais, par un caprice qui n'est pas sans exemple, ou par des raisons trop aisées à comprendre pour qu'il soit nécessaire de les exposer, elle eut plus de retentissement dans la suite. Les passions étaient là : Vida n'avait jamais excité l'ombre d'un scandale. On s'étonna d'abord, et ce genre d'étonnement est durable, que le poëte napolitain, si connu par ses compositions satiriques ou licencieuses, traitât un semblable sujet. Ni son Arcadie ni ses Eglogues marines n'annonçaient rien de pareil. L'idée naquit d'un sermon sur la Sainte Vierge, entendu par hasard, et prononcé par le savant Œgidius de Viterbe, qui bientôt allait être nommé cardinal, et dont la piété surpassait la science[1]. Œgidius se déclara le protecteur d'un poète qu'il croyait converti ; le Pape lui-même applaudit encore une fois à la muse chrétienne. Et cependant elle ne l'était qu'à demi ; le paganisme avait pénétré dans le sanctuaire. Comment tolérer que les Néréides et les Tritons forment le cortège du divin Sauveur, que Protée raconte les chastes mystères et propose les sublimes vérités du christianisme? On a beau vouloir excuser Sannazar ; Erasme, son indulgent contemporain, ne lui pardonne pas cet amalgame. Ce qu'on ne saurait non plus lui pardonner, c'est un trait bassement satirique lancé contre le Pape son bienfaiteur. De telles ingratitudes ne décourageaient pas Léon X ; il en était parfois dédommagé par d'inaltérables reconnaissances.

Famille et vocation de Raphaël. Son premier maître.

5. Parmi les nobles cœurs et les éminents artistes auxquels il

[1] Giambat. Crispo, *Vita di Sannaz.* sub fine.

tendit la main, apparaît au-dessus de tous les autres, Raphaël Sanzio, le plus grand des peintres du seizième siècle, et peut-être de tous les temps. S'il captive seul notre attention, c'est que la destinée de ce génie se rattache par plus d'un point à celle de l'Église elle-même. Urbin était sa patrie. Dans sa famille, dont la généalogie remontait assez haut, le culte de l'art était héréditaire. Il naquit le Vendredi-Saint 1483. Son père, Jean Sanzio, fut son premier maître ; il cultivait la peinture et la poésie, l'une beaucoup plus que l'autre, avec un talent réel, avec un amour sincère, bien qu'il ne dût jamais acquérir une éclatante réputation, et que son immortalité repose sur celle de son fils[1]. Celui-ci réalisait l'idéal de la beauté plastique, illuminée par un éclair supérieur, et semblait justifier son nom d'ange, quand, à seize ans, il quitta sa ville natale, pour aller recevoir les leçons de Pierre Vanucci, mieux connu dans l'histoire sous le nom de Pérugin. Ce fut une pensée réellement providentielle, heureuse pour l'art et la religion, qui mit Raphaël sous la direction d'un tel maître, alors dans toute la puissance de son talent et tout l'éclat de sa renommée. Sans négliger l'antique, le Pérugin avait étudié par conviction, avec un ardent amour, les derniers peintres du Moyen Age[2]. Quand prévalait autour de lui l'art sensualiste et païen, il gardait la tradition spiritualiste et chrétienne. Le sentiment de la piété, la douce mélancolie de l'espérance animait son pinceau ; il excellait à peindre les saints, les anges et les enfants. Par cette intuition supérieure, il eut bientôt compris quel était celui qui venait de descendre dans son atelier : Raphaël sera moins son élève que son intime collaborateur, en attendant qu'il dépasse sa gloire, en la portant plus haut, loin de la rejeter dans l'ombre. On reconnaît la main du génie naissant dans les tableaux du vieux maître. Dans celui de la Résurrection, l'un des chefs-d'œuvre du Pérugin, Raphaël a payé la dette de la reconnaissance et le tribut de son admiration : parmi les soldats gardant le sépulcre, il s'est glissé lui-même à côté de Vanucci. Interrompu dans ses chères études, rappelé dans sa patrie par des intérêts de

[1] PASSAVANT, *Raphaël d'Urbin*, tom. I, pag. 447. et seq.
[2] B. ORSINI, *Vita... del pittore Pietro Perugino*, pag. 140.

famille, il se hâte de reprendre son essor, mais non pour retourner d'abord à Pérouse. Il va droit devant lui, passant de ville en ville, laissant partout de merveilleux tableaux, qui plus tard auront aussi leurs pérégrinations et perpétueront sa mémoire. Jamais, ni dans les temps anciens ni dans les temps modernes, on ne vit l'exemple d'une pareille fécondité. Une pensée le domine et l'entraîne : c'est principalement sur la Reine des saints que son inspiration se concentre ; la puissance du génie réside dans l'unité.

L'artiste à Florence, Pérouse, Urbin et Rome.

6. En 1504, dans sa vingt-unième année, Raphaël se rend à Florence, où règne alors dans la peinture Léonard de Vinci. Il ne se laissera pas subjuguer par le maître réaliste ; mais il veut étudier ses procédés, pour mieux lutter contre ses tendances. Il veut aussi recueillir les souvenirs et contempler les œuvres du célèbre Masaccio, Thomas Guidi, mort depuis plus d'un demi-siècle, mais toujours vivant comme l'initiateur de l'art chrétien. Dans la capitale de la Toscane, qu'on a si bien nommée l'Athènes de l'Italie, le jeune Urbinate excite de plus en plus l'admiration et recueille les témoignages d'une ardente sympathie. C'est le souffle que le philosophe allemand Schelling déclare nécessaire à l'artiste, comme l'est celui du printemps à la vie de la plante, à l'épanouissement de la fleur. Malgré les séductions d'un semblable enthousiasme, Raphaël ne prolonge pas son premier séjour sur ce brillant théâtre de ses explorations et de ses succès. Il reprend le chemin de Pérouse, ne pensant pas avoir assez fait pour Vanucci, dont la manière est encore la sienne ; puis celui d'Urbin, où l'esthétique lui réserve de plus hautes leçons, où l'attendent les illustres amitiés, avec les entretiens sublimes de Castiglione et de Bembo. Rien ne l'enchaîne, quoique tout serve d'aliment à son génie : il part pour Rome. C'est le point prédestiné, le sommet des choses divines et humaines. Son parent, le grand architecte Bramante le présente à Jules II, qui ne se contente pas de vains éloges ou de stériles encouragements[1]. Dans la tourmente qui constitue son règne et ne paraît lui laisser aucun répit, le Pontife travaille à réaliser les larges conceptions ar-

[1] PASSAVANT, *Raphaël d'Urbin*, tom. I, pag. 530.

tistiques de Nicolas V et d'Alexandre VI. Il met la main sur ce jeune homme pour embellir le Vatican, il ouvre la page qui doit garder à jamais l'empreinte de ce génie : c'est la partie du palais qui sera la demeure du Pape. Raphaël conçoit l'idée d'y représenter, en divers groupes coordonnés dans le même but, sous une inspiration identique, la théologie, la philosophie, la poésie et la jurisprudence, cette quadruple manifestation de l'éternelle vérité, de l'existence intellectuelle : effrayante donnée pour l'art d'un mortel, idée splendide, mais qui sera peut-être dépassée par l'exécution.

Dispute du Saint-Sacrement. Ecole d'Athènes

7. Dans son premier tableau, bien que se déroulant sur la terre, la scène s'ouvre du côté du ciel : le Christ homme, le Christ Dieu ; pour centre et pour foyer, l'autel eucharistique ! Autour de cet autel sont rangés, dans un ordre admirable, avec une profonde harmonie, les principaux personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Pères de l'Eglise, les saints Docteurs, les chefs des écoles théologiques. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'exposer en détail cette vaste composition ; mais il nous sera bien permis d'en signaler un étonnant épisode : l'introduction parmi les théologiens de Dante et de Savonarole. Pour l'un, on jugeait ses droits consignés dans la Divine Comédie ; pour l'autre, ils étaient dans ses sentiments envers la Divine Eucharistie. En tolérant la présence du célèbre Dominicain, Jules II n'avait nullement entendu consacrer son martyre ; elle n'en était pas moins une protestation anticipée contre le pilori de Worms. Signalons encore la peinture tenant sa place dans l'auguste assemblée sous les traits de Fra Angelico. Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est que le merveilleux tableau porte dans la tradition le nom de Dispute du Saint-Sacrement : tout ici respire le calme de la science et la sérénité de la contemplation. Après ce chef-d'œuvre, vint celui qu'on a nommé l'Ecole d'Athènes. Moins élevé par la pensée, il montre plus de vigueur dans l'exécution. Le ciel se ferme, l'œil est borné par les horizons d'ici-bas ; mais de quelles splendeurs la terre se couronne, quelle beauté dans les multiples manifestations du type humain ! Tous les sages de la Grèce et de l'Asie sont réunis dans le même cadre, répondant à l'appel du génie, qui méconnait par la puissance de son inspiration les

distances et les temps. Platon a remplacé Socrate, Aristote parait l'égal de Platon, l'un et l'autre président, debout sur le même piédestal, dans une attitude également dominatrice, en vertu des mêmes droits. Tous sont reconnaissables, aucun n'a besoin d'être nommé, pour quiconque n'ignore pas l'histoire de la philosophie. Les anciennes écoles, chacune à son rang et représentée par son maître, concourent à l'unanime concert. Il n'y a que deux méthodes possibles, l'induction et la déduction, la synthèse et l'analyse ; on peut les unir ou les opposer ; elles vont se déroulant à travers les siècles : Raphaël les a saisies pour les immobiliser dans la même gloire, ou mieux pour les mettre au service de la même pensée.

Autres peintures magistrales. Raphaël architecte.

8. On a dit qu'il avait vu la chapelle sixtine, avant de procéder à cette seconde création, et que dès lors Michel-Ange pouvait réclamer une part dans le progrès qu'elle atteste [1]. Cela ne diminue pas son mérite ; le progrès n'en est pas moins le sien. Il s'affirme encore, par le mouvement et l'énergie, dans son Héliodore chassé du temple, et beaucoup plus dans le miracle de Bolsena. La première de ces peintures répond au mot qui traduit l'âme et résume la vie de Jules II : « Seigneur, délivrez-nous des Barbares ! » On chercherait vainement l'allusion, on ne voit que l'art et la foi dans la seconde. Elle représente un fait datant de trois cents ans, mais alors vivant encore dans les religieux souvenirs des chrétiens : Un prêtre célèbre les divins mystères, malgré les doutes dont il est assiégé ; à la rupture de l'Hostie, le sang inonde ses mains et l'autel. Le miracle se renouvelle en quelque sorte pour le spectateur du tableau ; les émotions de l'assemblée se communiquent à lui, tant le peintre a su les évoquer et les traduire. Rappelons à cette occasion que Raphaël voulut appartenir, dans sa ville natale, à la confrérie du Saint-Sacrement. L'allusion reparaît dans une cinquième fresque : l'Ange délivrant S. Pierre de sa prison. Jules II venait de mourir ; le cardinal de Médicis était élu pape, et son exaltation avait eu lieu, comme on ne l'a pas oublié sans doute, un an après sa sortie de captivité, presque au lendemain du glorieux échec de Ravenne.

[1] Malvasia, *Felsina pittrice*, tom. II, pag. 48.

Bramante suivit de près Jules II au tombeau, laissant à peine commencée l'église de Saint-Pierre. Aux approches de la mort, il reçut la visite et la suprême bénédiction de Léon X. En présence du Pape, il manda Raphaël et le lui désigna comme le plus capable, à tous égards, de continuer son œuvre gigantesque. Il ne se trompait pas ; sans études spéciales et techniques, instruit à la seule école des monuments, l'incomparable peintre avait aussi montré qu'il possédait le génie de l'architecture. Un plan lui fut demandé ; peu de jours après, il le déroulait sous les yeux étonnés et ravis du Souverain Pontife : il était aussitôt mis, dès le mois d'avril 1514, à la tête des travaux, et, dans les premiers jours d'août de la même année, il était officiellement investi de cette rude et noble charge par un Bref pontifical, dont la rédaction accuse à chaque ligne la main de Bembo[1]. Les honoraires assignés à l'architecte et les pouvoirs qui lui sont concédés émanent d'une munificence royale. Deux collaborateurs de Bramante, Julien de Sangallo et Fra Giocondo de Vérone, sont d'abord adjoints à Raphaël, puis disparaissent, et sur lui seul retombe tout le fardeau.

Basilique de Saint-Pierre. Mort prématurée, mot sublime.

9. D'une main, il construit les murs du temple ou les reprend aux fondements ; de l'autre, il continue d'orner par une série de chefs-d'œuvres, les murs des palais. Il est vrai que ses élèves, surtout Jules Romain, le moins éloigné du maître, lui prêtent alors leur concours et travaillent à compléter sa gloire en établissant leur propre renommée ; mais rien n'égale l'activité qu'il déploie, l'impulsion qu'il donne à la peinture historique et religieuse, pendant les six dernières années de sa vie. A cette période appartient son tableau de la Transfiguration, qui semble marquer l'apogée de l'art, l'extrême limite du génie humain. Succombant à ses fatigues, usé par ses multiples labeurs[2], par de criminelles habitudes, ne craignent pas d'ajouter les historiens connus de l'époque, sans jamais rien démontrer, à l'encontre même des meilleurs documents, des témoignages les plus authentiques, il meurt en 1520 dans sa trente-septième année, quand lui reste encore une immense car-

[1] PETR. BEMBO, *Epist*. XV, 192.
[2] PASSAVANT, *Raphaël d'Urbin*, tom. II. pag. 319 et seq.

rière à parcourir. Comme Bramante, il laisse inachevée l'incomparable basilique, emportant le secret de sa pensée, laissant des émules mais non des continuateurs. A Raphaël succèdera néanmoins Michel-Ange. A celui-ci revient, avec la responsabilité d'un regrettable changement, la conception de la splendide coupole. L'éclair avait jailli des profondeurs de l'antiquité, mais n'en était pas moins un trait de génie dans la tête de l'artiste. S'entretenant avec quelques amis, il marchait à travers les perspectives romaines, quand s'offrit à leur regard l'admirable Rotonde, le Panthéon d'Agrippa. « Quelle grande et belle chose! s'écria l'un d'eux, après un instant de silence. — Oui, c'est grand, oui, c'est beau, répondit Michel-Ange ; ne voyez-vous pas cependant que le temple a son point d'appui sur la terre? Eh bien, moi, je bâtirai ce même temple dans les airs ! » Nul n'ignore que la coupole de Saint-Pierre, c'est le Panthéon lancé sur un plus grandiose édifice, remontant vers le ciel par l'impulsion et sur les ailes de la pensée chrétienne. Pour subvenir à ces prodigieux élans, multiples et divers, pour animer ainsi la matière et réaliser l'unique pensée, il fallait la double puissance de l'inspiration et de l'or. Dans de telles proportions, la Basilique allait exiger des sommes vraiment incalculables. Par là ce monument qui devait être le plus radieux symbole de l'Église, le triomphe de la Papauté, sera l'occasion, je ne dis pas la cause, d'un déchirement religieux et social qui ne le cède pas à l'Arianisme.

§. II. PRÉCURSEURS DE LUTHER

10. La cause est ailleurs, et tout autrement profonde ; nous aurons à la signaler, pour éclairer la marche de l'histoire. Nous n'avons plus à l'étudier : ni Bossuet dans le dix-septième siècle, ni Moehler de nos jours n'ont laisssé rien à faire sous ce rapport. Arius va reparaître en Allemagne sous les traits de Martin Luther, un moine au lieu d'un diacre. C'est là que le terrain est mieux préparé pour l'éclosion du schisme et de l'hérésie. Luther n'aura pas

Les trois principaux. Heureuse intervention.

seulement des complices, il a des précurseurs. Trois méritent une attention spéciale, Reuchlin, Hutten, Erasme ; et ce dernier n'est pas le moins dangereux, bien qu'il n'ait jamais embrassé formellement le Luthéranisme, pas plus que le premier. Jean Reuchlin était né dans le duché de Bade, en 1455. Il étudiait encore à Tubingue, quand un singulier incident de la politique des princes le mit tout à coup en relief. A cette époque, le Pape avait envoyé des ambassadeurs en Germanie. C'étaient des humanistes distingués qui parlaient avec autant d'élégance que d'harmonie la langue de l'Eglise. Ils parurent devant le duc de Wittemberg, qui s'en remit à son chancelier aulique, le docteur Hechinger, du soin de répondre à leur brillante harangue. Le choix n'était pas heureux, sa prononcialion ultra-germanique et sa lourde diction ne permettaient guère aux Italiens de comprendre son discours, pas plus du reste que lui-même n'avait compris leur agréable modulation. Un irrésistible éclat de rire, qui se communiqua bientôt à l'assemblée, accueillit ses premières paroles. Impossible de continuer, malgré les excuses présentées par l'ambassade. Le duc Eberhard interrogea de l'œil ses courtisans, dans l'espoir de remplacer le ministre ; pas un ne répondit à cet appel muet. Dans ce pénible silence, une voix prononça le nom de Reuchlin. « Qu'on appelle ce jeune homme, quel qu'il soit, » dit le prince. L'étudiant se rendit. On lui proposa la charge d'interprète ; il l'accepta sans hésiter : avec une modeste assurance, et sur-le-champ il adressait aux envoyés une allocution dont ils se montrèrent ravis. Par un tel intermédiaire, qui parlait comme eux la langue de Cicéron, l'entente devint facile ; les pourparlers, dont l'objet au fond ne présentait pas de sérieux obstacles, eurent un prompt et favorable dénoûment. Si la préparation immédiate n'avait pas été nécessaire à Reuchlin, c'est qu'il avait pour lui la préparation éloignée ; le prodige n'était pas sans explication.

Étude de Reuchlin. Ses voyages en Italie.

11. Quoique jeune encore, il avait étudié le latin et le grec, non seulement dans les écoles d'Allemagne, mais dans l'université même de Paris, sous les plus habiles maîtres. A son éducation ne manquaient ni la science du droit ni celle de la philosophie. Pendant

son séjour en France, les jurisconsultes si renommés d'Orléans et de Poitiers l'avaient eu quelque temps pour élève. Il possédait déjà de réelles notions d'hébreu, qu'il développera dans la suite avec un plein succès, selon les uns, d'une manière plus brillante que solide, selon les autres. Ebloui de son talent, Eberhard se l'attacha comme secrétaire intime, en partant pour l'Italie, où l'appelaient les intérêts de sa principauté. Rien ne pouvait sourire à cet ardent et studieux jeune homme, après ses autres excursions, comme un semblable voyage ; il y voyait se dérouler le plan de sa vie. A Rome, la majeure partie de son temps fut absorbée par la visite des monuments anciens et modernes, des bibliothèques et des savants, si nombreux alors dans la capitale du monde chrétien. A Florence, dont les Médicis avaient fait le sanctuaire païen des lettres, des arts et des sciences, il se procura le bonheur de voir et d'entendre Marsile Ficin, le représentant du platonisme, le merveilleux rthéteur Ange Politien, l'hellène Démétrius Chalcondyle, pour ne nommer que les principaux. Dans cette atmosphère, Reuchlin eut la singulière idée de se faire appeler Capnion, par une traduction grecque de son nom tudesque et barbare. Le sérieux, c'est l'empreinte laissée dans son esprit, la direction donnée à son existence, par l'hellénisme florentin. De retour dans sa patrie, il alla recevoir à Tubingue le bonnet de docteur. On le voit dès lors occuper des postes considérables, remplir d'importantes missions, entrer dans les rangs de la noblesse, arriver à la dignité de comte palatin. A ce titre, et surtout à raison de son mérite personnel, il dut reprendre le chemin de Rome en 1498, plus de quinze ans après son premier voyage, pour aller plaider la cause de l'Électeur, alors engagé dans une violente querelle avec les moines de Weissembourg, et déjà frappé d'excommunication. Son plaidoyer devant la curie romaine lui gagna tous les cœurs ; à force de modération dans les idées, d'élégance dans la forme, de logique dans le raisonnement, il obtint la levée de la sentence et le renvoi du débat au tribunal de l'empire. Dans cette seconde apparition sur le sol italien, il donna des preuves éclatantes, par ses entretiens et ses discours, de ce que la renommée publiait touchant la manière dont il parlait la langue

de Thucydide et de Platon. Comme il venait de l'entendre, l'illustre Argyropulos ne put retenir cette exclamation : « *Græcia nostra exilio transvolavit Alpes.* »

Ses discussions sur le Judaïsme.

12. C'est au détriment de l'état monastique, au profit du pouvoir temporel, que l'humaniste allemand avait remporté la victoire, et, sous ce double rapport, par voie d'assimilation, il peut être rangé parmi les précurseurs du Luthéranisme. Il n'en était pas à son coup d'essai : sa mordante satire n'avait pas antérieurement épargné le religieux augustin Holsinger, après même qu'il avait abusé de son crédit pour le jeter en prison. Depuis son retour en Allemagne, il passa quelques années sans provoquer de nouvelles disputes, enchaîné par les honneurs ou retenu par de légitimes craintes. En 1510 éclata l'orage qui devait entraîner Reuchlin dans la voie périlleuse où son orgueil et sa témérité se manifestèrent au grand jour. Un juif de Cologne, nommé Pfefferkorn, avait embrassé le christianisme. Dans le premier élan de sa conversion, avec un zèle qui n'était, a-t-on dit, ni selon la charité ni selon la science, mais dont la sincérité ne permettait pas un soupçon [1], il attaqua sans ménagement ses anciens coreligionnaires. Ce qu'il demandait avant tout, c'est l'extinction des livres que les juifs possédaient, excepté cependant la Bible, qu'ils devaient continuer à porter dans leur marche à travers les générations et les siècles, comme Caïn portait au front le signe indélébile du sang versé par ses mains. A force de démarches et d'instances, il avait obtenu de l'empereur Maximilien un édit dans ce sens, et, conséquent avec lui-même, il ne négligeait rien pour en procurer l'exécution. L'archevêque de Mayence, Uriel de Gemmingen fut chargé d'une affaire qui tenait directement à la religion, et par contre-coup seulement à la politique. Reuchlin y fut pris ou s'y jeta de son propre mouvement comme dans un engrenage. Avec l'inquisiteur Jacques Hochstraet, professeur d'Ecriture Sainte à Cologne, et l'érudit Victor de Carben, un autre israëlite converti naguère, quoique rabbin, il était nommé membre de la commission exécutive ; mais, au lieu d'exécuter l'édit impérial

[1] WEISLINGER, *Huttenus delarvatus*, pag. 18-30.

et d'obéir aux instructions de l'archevêque, il y fit opposition. Volontiers il abandonnait aux flammes ceux des ouvrages hébraïques où Jésus-Christ, la Vierge, les saints et la seconde révélation étaient l'objet d'une attaque formelle ; ce qu'il n'entendait pas concéder, c'est l'abolition de l'histoire nationale, des Traités de médecine et de philosophie, du Talmud en particulier, le grand palladium du Judaïsme. Engagée sur ce terrain, la lutte allait ébranler l'Allemagne et touchait essentiellement aux intérêts du dogme chrétien.

Il publie son *Speculum.* Nombreuses erreurs.

13 Pendant le carême de 1511, Pfefferkorn publia contre le commissaire opposant une violente diatribe, qui ne se bornait pas à lui rappeler son mandat méconnu, à combattre sa tolérance et les raisonnements dont il l'appuyait, mais niait le sérieux de ses connaissances hébraïques et mettait en doute l'intégrité de sa foi. La thèse était un livre, intitulé *Speculum manuale,* d'une forme sèchement scolastique. Reuchlin bondit sous le coup et riposta par la soudaine publication de son *Speculum oculare,* écrit dans un tout autre style, semé de traits incisifs. Beaucoup plus que son adversaire, il dépassait les bornes du sujet et celles même d'une légitime discussion. Non content d'affirmer sa rigoureuse orthodoxie, sa complète soumission à l'Église, il se déclara hautement pour Platon et contre Aristote, bien que celui-ci régnât par sa méthode dans l'enseignement théologique depuis saint Thomas d'Aquin. La question changeait de face, ou plutôt de terrain ; elle parut impliquer l'essence même de la doctrine. Les Platoniciens, déjà nombreux en Germanie, applaudirent à leur champion. Les couvents et les universités pressentaient l'hérésie. Les docteurs de Cologne, plus particulièrement engagés, nommèrent Arnold de Tongres pour examiner et censurer au besoin l'œuvre du fameux humaniste. Reuchlin se hâta d'écrire à l'examinateur, dans le but d'éluder une condamnation dont il comprenait les motifs et redoutait les suites. Les propositions condamnables ne manquaient pas ; l'examen ne pouvait être enrayé par une semblable lettre. On le somma de se rétracter et d'arrêter immédiatement la circulation de son livre. Au lieu d'obéir, il donna de vagues explications et de vaines promesses

non sans aigreur[1] ; il protestait en magnifiques périodes et de la pureté de ses sentiments, et de l'innocuité de ses opinions. Ce n'était pas le compte des théologiens, puisque le mal continuait à se répandre. Ils demandaient une rétractation et non une apologie. N'ayant plus aucune espérance, ils ne gardèrent aucun ménagement : Arnold de Tongres en leur nom publia sa sévère critique. Le sort en était jeté ; l'orgueilleux humaniste répliqua par un pamphlet dans lequel il traitait ses juges de calomniateurs et de faussaires[2]. C'est là surtout qu'il se montre l'avant-coureur de Luther ; il inaugure l'odieux vocabulaire que ce dernier devait pousser au plus haut point de perfection.

Ses tribulations. Son attitude devant la Réforme.

14. Erasme lui-même n'hésita pas à blâmer les divagations et les emportements dont Reuchlin donnait le fatal exemple. Le *Speculum* n'allait pas être sauvé, ni même vengé, par une telle polémique. Les universités d'Erfurth, de Mayence et de Louvain étaient d'accord avec celle de Cologne ; les Dominicains ne se trouvaient nullement isolés. La Sorbonne, toujours au premier rang dans les questions théologiques, après de longues et minutieuses délibérations, prononçait la même sentence. Ces condamnations réitérés alarmèrent Reuchlin ; elles pouvaient en amener une autre qu'il redoutait beaucoup plus, celle de Rome. Il fallait à tout prix la détourner ou la prévenir, et lui-même alors porta sa cause au tribunal du Souverain Pontife. Ce fut une heureuse inspiration : l'humaniste allemand eut des protecteurs dans la curie romaine. Léon X désirait apaiser tout ce bruit, qui menaçait de troubler la paix de l'Église. Ne voulant pas en ce moment juger le procès à fond, il rendit le 20 juillet 1516 un *Mandatum de supersedendo*, dans l'espoir d'une conciliation ultérieure. En réalité l'affaire ne devait jamais être reprise ; de plus sérieuses préoccupations appelaient ailleurs les esprits : elle se perdit au milieu des événements qui survinrent ; mais le résultat n'en était pas perdu pour l'éclosion et la marche

[1] Voici le titre : « Defensio Joannis Reuchlin doctoris contra calumniatores suos colonienses. »

[2] « Tungarus Arnoldus, calumniator, falsarius, per omnia sæcula sæculorum. »

de ces mêmes événements. Déjà comme incident judiciaire, le sursis était une victoire pour l'accusé ; les humanistes la célébrèrent avec un enthousiasme et des exagérations qui retombaient sur les accusateurs : les ordres religieux sortaient de la lutte amoindris et ridiculisés. Reuchlin était le héros du jour. Il occupait encore la scène, quand se démasqua l'acteur qui devait la dominer et la remplir. Luther se persuada pouvoir aisément gagner à sa cause, entraîner dans sa rébellion, un homme dont la parole et les écrits en avaient si bien préparé l'avénement. Il ne lui ménagea ni les adulations ni les pièges. Mélanchthon se mit de la partie. Tout fut inutile : Reuchlin ne consentit jamais à rompre les liens de l'unité ; il resta soumis à l'Église catholique jusqu'à son dernier soupir. L'hérésie cependant semblait alors pleinement triomphante. Il mourut le 20 juin 1522. S'il dégagea son âme, *sic tamen quasi per ignem* [1], il ne parvint pas et ne pouvait parvenir à dégager sa mémoire, ni complètement sa responsabilité. Sur certaines existences pèsent des compromissions dont la mort elle-même ne saurait les affranchir. Le mal subsiste, se développe et grandit, quand l'auteur a fait pénitence et se trouve réellement pardonné. L'un des derniers biographes de Reuchlin, dans le titre même de son ouvrage, a pu le nommer sans blesser aucune opinion « le père de la Réforme allemande. » S'il était inconscient, dans une certaine mesure, il n'en est pas ainsi de la plupart de ses admirateurs.

Ulric de Hutten. Sa triste existence.

15. Parmi ceux qui firent la guerre aux moines, avec l'intention de la pousser jusqu'au bout et de la faire à l'Église, Ulric de Hutten mérite le premier rang. Dès son apparition, il éclipse Reuchlin dans le prologue du drame qui va bouleverser le monde chrétien et changer la face de l'Europe. Nous ne pouvons pas cependant accorder le même espace à sa vie ; elle fut beaucoup plus courte, elle est par trop ignominieuse ; et la même observation s'applique à ses écrits. Par principe d'hygiène morale, il faut hâter le pas dans ces basses régions. Ulric était né le 20 avril 1488 d'une famille noble, mais pauvre et déchue, sur les bords du Mein dans la Franconie.

[1] *I Corinth.* III, 15.

Dès qu'il eut atteint sa douzième année, son père l'envoya dans la célèbre abbaye de Fulde recevoir les leçons de ces mêmes moines sur lesquels il déversera tant d'outrages et de calomnies. Il accusera d'ignorance ceux auxquels il devra toute son instruction, chose qui n'a pas le droit de nous étonner à l'heure présente. En ternissant leurs vertus, il ne sera pas du moins coupable d'ingratitude. Sous ce rapport, il n'emportait rien de ce pieux asile, lorsqu'il l'abandonnait clandestinement dans sa seizième année. Il s'enfuit alors à Cologne, puis à Francfort-sur-l'Oder, s'attachant aux opinions beaucoup plus qu'à la personne d'Œsticampianus, un maître digne d'avoir un tel élève, et que ses téméraires discours sur la théologie avaient fait expulser de la cité rhénane. En dépit de ses précoces aberrations, mais grâce à des facultés non moins précoces, Hutten fut reçu maître-ès-arts dès l'âge de dix-huit ans. Muni de ce titre, il ne songea plus qu'à voyager, sous prétexte ou dans le but de compléter une instruction qui n'avait encore et ne devait jamais avoir rien de solide. L'argent manquait ; depuis son départ de Fulde, plus aucun secours des siens. Le futur archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, attiré par cette réputation naissante, le mit inconsidérément, quoique mû par une pensée généreuse, en état de satisfaire ses goûts. Le jeune homme parcourut le nord de l'Allemagne. Ceux qui le font partir en ce moment pour l'Italie, anticipent sur cette existence vagabonde. Il allait, disait-il, à la recherche de la science, à la découverte des précieux manuscrits ; il rencontra d'ignobles aventures. Les coups ne lui furent pas même épargnés. De cette première excursion scientifique, il rapportait, en arrivant à Wittemberg, une maladie honteuse et des cicatrices qui ne l'étaient guère moins. Ajoutons une complète misère. Secouru de nouveau par ce même Albert, il a bientôt épuisé ses nouvelles ressources. On le voit se traîner sur les chemins de l'Italie, de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne encore, ayant recours à toutes les industries, aux amitiés interlopes, aux emprunts dissimulés, poète et soldat mercenaire, chevalier besogneux, vendant tour à tour sa plume et son épée.

Ses infâmes écrits. Il meurt hérétique.

16. Tel était l'homme qui vint au secours de Reuchlin par une

longue et sanglante satire intitulée *Epistolæ obscurorum virorum.* Ce livre, né de la haine et de la dépravation, eut un retentissement immense et soudain dans toute la Germanie, un effet désastreux sur les mœurs publiques, les idées et les sentiments, les relations et les croyances. Jamais le cynisme ne fut poussé plus loin. Cette production eût révolté les habitants de Sodome. Ce n'est pas seulement un recueil d'obscénités, c'est un tas d'immondices. Le calomniateur des ordres religieux s'enfonce dans l'ordure et s'en fait un rempart pour se rendre invulnérable. On recule d'horreur et de dégoût devant ces pages fétides ; elles sont au-dessous du mépris. L'ancien paganisme était cette fois dépassé par celui de la Renaissance. Le scandale fut grand, l'enthousiasme le fut encore davantage. L'auteur cacha d'abord son nom, par un reste de pudeur peut-être, par une réelle impression de peur, si nous en croyons les autorités contemporaines. Ce nom ne demeura pas longtemps inconnu ; loin d'attirer la vindicte publique, il suscita les applaudissements des lettrés ; et cette admiration adultère envahit les palais des grands, descendit dans les derniers rangs du peuple ; l'impiété n'a rien négligé pour la maintenir, au moins dans les traditions littéraires. Les écrivains enrôlés sous le drapeau de la religion ne se dérobent pas toujours eux-mêmes à ce posthume engouement ; ils se rejettent sur la forme, ne pouvant louer le fond. A tous les points de vue, c'est une condescendance déplorable. Il en est, et des mieux intentionnés, qui vont jusqu'à citer le texte pour justifier leur appréciation. Témérité moins excusable encore ; sous le voile même du latin, nul homme, à notre avis, ne peut s'autoriser de son âge, de ses vertus ou de sa science pour arrêter les yeux sur des idées et des images qui déshonorent l'humanité. Les éditions de l'infâme libelle se répandirent à profusion ; il parut un instant avoir accaparé l'imprimerie, comme pour faire abhorrer la merveilleuse découverte. On le vendait partout, aux portes même des monastères, où fatalement il devait pénétrer. Par une Bulle spéciale, Léon X se hâta de l'anathématiser. Erasme le blâma de la manière la plus énergique; Luther s'en fit un instrument. Hutte se jeta dans les bras de l'hérésiarque et devint son collaborateur,

ou plutôt son esclave. Cette funeste collaboration ne fut pas heureusement de longue durée. En 1523, le hideux pamphlétaire, à peine âgé de trente-cinq ans, expirait dans des douleurs atroces, victime de ses excès[1], ayant pour derniers consolateurs Œcolampade et Zwingle.

Erasme élevé par les prêtres et les moines.

17. Des ennemis de la vérité, nul ne l'ignore, les plus dangereux ne sont pas ceux qui poussent les choses à l'extrême et s'adonnent aux emportements de l'erreur, au fanatisme du mensonge ; cette observation s'applique également aux ennemis de la vertu. Pour engager la lutte, pour préparer les voies à l'hérésie, et par là même à la corruption, tout autrement redoutables sont les modérés, les indécis, les timides, quand à leur indécision ils joignent les séductions du talent et les charmes de la science. Sous ce double rapport, Erasme aurait mérité la première place parmi les précurseurs de Luther. S'il eut de généreuses répulsions, il ne manqua pas de fatales complaisances. Hutten le rechercha ; mais il repoussa le fougueux sectaire, craignant de se commettre avec lui, plusieurs ajoutent pour n'être pas rançonné par le besogneux chevalier. Erasme était avant tout un homme de lettres, un brillant et pacifique théoricien, le roi des humanistes dans la Germanie. Il avait écrit dans tous les genres, et toujours avec une rare distinction : linguiste, grammairien, philosophe, rhéteur, poète, érudit, et même mystique. Jamais auteur ne fut plus adulé et ne disposa d'une égale puissance. Il noya dans l'éclat de sa renommée la honte de son berceau. Né d'un commerce illégitime, à Rotterdam, le 28 octobre 1467, il était recueilli par la charité sacerdotale ; ces théologiens, ces disciples d'Aristote dont il se moquera plus tard avec une si spirituelle et mordante ironie, l'auront défrayé de tout, pour la vie de l'âme comme pour celle du corps, se plaisant à développer cet heureux naturel et cette rare intelligence : nous le voyons enfant de chœur dans la cathédrale d'Utrecht. De cette première école, il passait à celle de Deventer, alors très-florissante. Il fit là de tels progrès, que ses maîtres émerveillés annonçaient en lui la lumière de son

[1] Burckard. *Vita Hutten.* lib. III, pag. 428 et seq.

siècle. L'état monastique ne convenait nullement à la trempe de son esprit, à l'indépendance de son caractère, moins encore à la faiblesse de son tempérament ; mais, dénué de ressources, ruiné par ses tuteurs, dans les mains desquels avait péri son modeste héritage, il dut regarder comme un bonheur la stalle qui lui fut offerte parmi les chanoines réguliers du monastère de Stein. Dans cette solitude, à l'âge de dix-sept ans, quelques essais littéraires commencèrent sa réputation. Bientôt après, Henri de Bergues, évêque de Cambrai, l'appelait dans sa demeure épiscopale, en lui promettant de l'emmener en Italie quand il irait visiter le chef suprême de l'Église.

Son séjour à Paris, en Angleterre, en Italie, à Rome.

18. Ce fut une déception ; ce voyage, si conforme aux aspirations du jeune humaniste, étant indéfiniment ajourné, Erasme obtint de son évêque la permission d'aller à Paris pour y compléter ses études, au lieu de retourner dans son couvent. L'aliment intellectuel est une bonne et belle chose : mais, si l'homme ne vit pas seulement de pain, encore moins vit-il de science pure. Les privations qu'il eut à supporter par défaut de ressources débilitèrent son tempérament pour le reste de sa vie. Ne pouvant plus observer les lois de l'abstinence et du jeûne, il disait plus tard à ses amis qu'il avait l'âme catholique et l'estomac luthérien. Il se vit alors dans la nécessité de donner des leçons particulières ; ce qui ne fut pas dans sa jeunesse un incident inutile à son avenir. Il eut d'abord pour élève le fils d'un milord anglais, qui, peu d'années après, flatté de sa réputation toujours croissante et désirant le récompenser de ses soins, l'attira dans le royaume britannique, où les humanités avaient aussi de nobles représentants. Erasme y reçut un accueil sympathique, de nombreux applaudissements et de magnifiques promesses, qui ne se réalisèrent pas. Il partit pour l'Italie, l'objet d'ailleurs de ses aspirations constantes. Sa renommée l'avait précédé dans cette patrie des lettres et des arts. Il touchait à sa quarantième année, et portait un bagage littéraire qui commandait le respect et préparait l'enthousiasme. En 1506, il était à Bologne, quand Jules II y faisait son entrée. Il ne dédaigna pas d'y subir les épreuves et d'y cueillir la palme du doctorat en théologie. Il se ren-

dit ensuite à Venise et séjourna quelque temps dans la célèbre maison de Alde Manuce, pour surveiller l'impression des œuvres qu'il livrait à la publicité. Les humanistes de Padoue, et dans le nombre Marc Musurus, le savant Hellène que Léon X fera bientôt cardinal, et son émule Scipion Cartéromachus, l'appelèrent dans cette ville, et l'y retinrent par tous les moyens en leur pouvoir, bien au-delà du terme qu'il s'était proposé. Là se mit sous sa direction le jeune prince écossais Alexandre, archevêque nommé de Saint-André. Cette charge honorable était un lien de plus ; mais rien ne put empêcher Erasme de couronner son pélerinage italien par la visite de Rome. On eut beau vouloir l'en détourner par toute sorte de raisons ou de prétextes, par la vue surtout des dangers auxquels il allait exposer une santé si précieuse et si délicate [1] : en obéissant à son impulsion, il répondait aux appels réitérés des hommes les plus illustres, Bembo, Sadolet, Bramante l'architecte de Saint-Pierre, et ce Raphaël d'Urbin qui s'annonçait comme le roi des peintres, tous d'accord avec le cardinal Dominique Grimani, dont le modeste palais était le sanctuaire de la science et l'école de l'hospitalité.

Goûts exclusifs du philosophe batave. Sa pauvre théologie.

19. Le haut dignitaire ecclésiastique déploya vainement sous les yeux du philosophe batave toutes les séductions, tous les avantages que celui-ci trouverait dans la capitale du monde chrétien. Ni Rome, avec ses incomparables monuments, sa domination religieuse, ses traditions et ses académies, ses lettrés et ses artistes ; ni l'Italie, avec ses splendides horizons et ses riantes perspectives, n'enchaîneront l'homme du Nord. De la nature méridionale il ne comprenait rien, tout lui répugnait, sans en excepter l'harmonieux idiome. A ses yeux, lui-même le déclare, l'Italien ne différait guère de l'Indou ; ni la science ni la poésie ne devaient parler une autre langue que le latin, mais le latin restauré par la pensée germanique. Cette restriction l'éloignait seule des beaux esprits qui l'entouraient ; les tendances étaient similaires : des deux côtés, elles allaient à la restauration mitigée de l'ancien paganisme. « Beau-

[1] Desid. Erasmi, *Epist.* xxix, 69.

coup sont dans la société des bienheureux, disait Erasme, qui ne figurent pas dans notre catalogue des saints. En lisant leur vie, j'ai parfois de la peine à ne point m'écrier : Saint Socrate, priez pour nous ! Je suis tenté d'adresser la même invocation aux âmes de Virgile et d'Horace. » Assimiler sous ce rapport le poète épicurien au cygne de Mantoue, ce n'est pas seulement outrager la raison, c'est porter atteinte au sens moral. Quant à l'idée même, non d'élever quelques anciens aux honneurs de la sainteté chrétienne, mais de les soustraire aux tourments de la damnation, elle n'est pas d'Erasme ; des esprits mieux pondérés l'avaient émise longtemps avant lui, quoique en d'autres termes : il n'a su que l'exagérer. Observation qui trouve naturellement ici sa place, cet ingénieux écrivain, cet habile styliste n'était pas un penseur. En littérature comme en philosophie, peu d'idées personnelles, une immense collection, fruit d'un labeur infatigable ; en théologie, défaut habituel d'exactitude, déplorable mobilité, inconsciente audace, tel nous apparaît celui qui fut par accident l'auxiliaire de la Réforme et le complice de Luther. Il se garda bien de manifester ses tendances à Rome, sous le regard immédiat de Jules II. Il avait eu du Pape une audience ; ce fut assez pour l'un et pour l'autre.

Encomium Moriæ. Pamphlet contre les moines et le sacerdoce.

20. En 1509, malgré les instances du cardinal de Médicis, Erasme repartait pour l'Angleterre, où ses amis l'appelaient de nouveau, le célèbre Thomas Morus à leur tête. Il descendit dans la maison du futur chancelier. Entre ces deux hommes s'était établie dès le premier abord une liaison à laquelle semblait s'opposer la différence des caractères, et qui reposait uniquement sur la similitude des goûts. La brillante et douce parole du Batave[1] avait charmé l'Anglais, qui restait encore sous le charme. On a dit, traduisant peut-être une situation par une anecdote imaginaire, qu'à leur entrevue, dans le précédent voyage, répondant à cet étranger qui ne se nommait pas, Morus se serait écrié : « Ou vous êtes un démon, ou vous êtes Erasme ! » En quelques jours, celui-ci rédigea dans cette maison hospitalière, habitée par la sagesse et la sainteté, son

[1] AD. MULLER, *Vie d'Erasme*, p. 108.

Eloge de la Folie, *Encomium Moriæ*, dont il avait sur sa longue route assemblé les éléments et disposé la mise en œuvre. Aucun de ses travaux sérieux n'égala le bruit de cette fatigante plaisanterie. C'est la médisance à l'état de doctrine. Pour l'auteur, le monde est un hopital de fous, dans lequel il n'oublie que lui-même. Toutes les conditions sont impitoyablement immolées à sa cruelle satire. Aucune dignité n'est épargnée, ni dans l'Etat ni dans l'Eglise. Erasme voit la folie partout, sur le trône et sous la tiare, dans le cabinet du savant et la cellule du moine. C'est principalement ce dernier qui devient l'objet de son humeur caustique, avec le docteur et le théologien. Se peut-il qu'il outrage ainsi les personnes et les livre à la risée sans ébranler les croyances, en détruisant le respect de l'autorité ? Rien n'est démoralisateur et sceptique comme le rire sempiternel. Quant disparaît le prestige, à quoi se réduit la réalité ? Par le rire furent toujours sapées les bases de la société chrétienne : l'Arianisme commença par Thalie. Il suffit de nommer Voltaire. Selon le mot du Livre saint, le rire expire toujours dans le sang et les larmes. L'hôte de Thomas Morus avait-il bien calculé la portée de son œuvre ? était-ce là le but qu'il se proposait ? Il n'a cessé d'affirmer le contraire, et nous croyons à sa sincérité ; mais que penser alors de son intelligence, de la solidité de son jugement ?.

Ses témérités doctrinales. Ses labeurs patrologiques.

21. Dans la collection de ses ouvrages, sans en excepter les plus sérieux ou les moins frivoles, ses contemporains ont relevé d'impardonnables aberrations, plusieurs atteintes à la foi. Les attaques dirigées contre les moines vont jusqu'à la négation de l'état monastique et des Ordres religieux, Il n'hésite pas à traiter de Judaïsme l'enseignement de la théologie, tel qu'il est donné dans les universités catholiques. Avant Luther, il tourna en dérision les Indulgences, le culte des saints et celui des reliques, l'éclat des cérémonies, l'efficacité des œuvres expiatoires et des pénitences imposées. Il ne s'abstient pas de certaines insinuations contre le célibat ecclésiastique, la nécessité de la confession, l'abstinence et les jeûnes. Il renouvelle les erreurs de Wiclef et de Jean Huss, à l'endroit des possessions de l'Eglise. Il ne respecte pas même toujours,

dans ses téméraires divagations, le mystère de la Trinité. « Parfois on se demande, ajoute un pieux auteur, si c'est Erasme qui luthèrise, ou si Luther n'érasmisait pas en se lançant dans l'hérésie[1]. » Ce dont nous ne saurions douter c'est qu'Erasme à lui seul ne soit un permanent contraste. Pendant qu'il lançait au hasard, dans tous les rangs de la hiérarchie, ses traits empoisonnés, il préparait une édition des Pères avec autant de courage que de respect, en commençant par S. Jérôme, dont il estimait la latinité supérieure à celle même de Cicéron. Ce labeur patrologique, nécessairement incomplet, étant l'œuvre d'un seul homme, ne peut pas à coup sûr être mis en parallèle avec celui que réalisera la savante congrégation des Bénédictins ; mais il l'emporte par l'initiative et n'est pas moins remarquable pour le temps. Erasme annonçait l'intention d'en offrir la dédicace à Jean de Médicis, le jour où ce dernier monterait au trône de S. Pierre. Trois ans après, il lui dédia réellement son édition grecque du Nouveau Testament, quoique les notes dont elle est accompagnée ne soient pas toujours exactes, ni même exemptes de ses sarcasmes habituels. Lorsque avait débuté cette guerre d'épigrammes, les cardinaux s'étaient montrés indignés d'une injustice et d'une ingratitude qui touchaient à l'impiété. Médicis plaçait alors sous leurs yeux les lettres qu'il recevait du Batave ; elles ne cessaient de louer en termes pompeux la douceur et la bienveillance, le savoir et les mœurs du clergé romain[2]. Erasme regretta constamment l'Italie et demeura fidèle à l'Eglise, bravant les fureurs de Luther, quand celui-ci desespéra de l'entraîner dans la révolte.

§. III. BERCEAU DU LUTHÉRANISME

Naissance de Luther. Sa pénible éducation.

22. Luther était né dans la petite ville d'Eisleben en Saxe, au sein de la pauvreté, dans une atmosphère de religion et de travail,

[1] Albertus Pius, *in Erasm.* lib. IX. « Quis negare audebit Erasmum Lutherizare, aut potius Lutherum Erasmizasse ? »

[2] Desid. Erasmi, *Epist.* viii, 9 ; xxii, 2, et pluribus aliis.

pure et fortifiante. Son père, nommé Hans, était thuringien, sa mère saxonne ; ils exerçaient l'état de cultivateurs, et ne parvenaient pas sans peine à nourrir de là leurs nombreux enfants. C'est le 10 novembre 1483, selon les meilleurs témoignages, que vint au monde celui qui devait tirer la famille de son obscurité. Il fut nommé Martin à son baptême, par la raison que la cérémonie sainte eut lieu le lendemain, fête du grand thaumaturge des Gaules. D'Eisleben ses parents se transportèrent à Mansfeld, on ne sait dans quelles circonstances, quand il était encore au berceau. Leur indigence parut d'abord plus profonde ; Hans quitta le travail des champs pour entrer dans celui des mines. Sa condition s'améliora, grâce à sa persévérante énergie, à ses pieuses habitudes, à son inaltérable probité. S'il ne parvint pas à la fortune, il obtint l'estime de ses nouveaux concitoyens, au point d'être admis dans le conseil de la ville. Le principe d'autorité, qu'il gardait intact dans sa maison, il le maintenait également dans ses relations extérieures. Pour l'éducation, il le portait jusqu'à la rigidité, sans jamais rencontrer un obstacle, moins encore une opposition dans la tendresse maternelle de Marguerite Lindemann, sa courageuse femme. C'est un don du ciel, qui nous semble avoir ici d'autant plus d'importance que leur fils en abusera d'une plus étrange façon, par l'insubordination et le despotisme. Dès ses premières années, Martin Luther montra d'heureux talents et donna lés meilleures espérances. A quatorze ans il dut quitter Mansfeld, dont les ressources scolaires étaient assez restreintes, pour se rendre à Magdebourg, depuis longtemps célèbre par ses gymnases et ses professeurs[1]. Aux pauvres n'était pas alors fermée la route de la science. L'écolier dont la famille ne pouvait payer ni l'instruction ni même l'entretien, était secouru par la charité publique ; il s'en allait, en chantant, sous les fenêtres des riches, demander le pain du *Bon Dieu*. Nulle idée d'humiliation ne s'attachait à cette aumône ; le but la rehaussait des deux côtés : on y voyait l'aliment de la vie intellectuelle. Le jeune Martin fut obligé d'avoir recours à ce moyen.

[1] JOAN. COCHLÆ. *Comment. de actis et scriptis Lutheri*, sub initio ; — SLEIDAN. *De statu religionis et republicæ*, lib. XVI.

Sa voix était douce et mélodieuse, mais n'obtint pas longtemps à Magdebourg le résultat espéré. L'année suivante, 1498, il se trouva dans l'absolue nécessité de quitter sa chère école, de reprendre son bâton et son sac de pélerin, dans l'espoir de rencontrer ailleurs des natures plus compatissantes.

Ecole d'Eisenach, université d'Erfurth.

23. En passant par Eisenach, il eut le bonheur d'émouvoir le cœur d'une veuve profondément affligée et sincèrement chrétienne, Ursule Cotta, qui, non contente de lui venir en aide, l accueillit dans sa maison et lui ménagea la possibilité de continuer ses études, que le dénuement avait suspendues, qui l'eût peut-être arrêté pour toujours, en le rejetant dans la condition paternelle. Et qui le regretterait maintenant dans l'intérêt de la société chrétienne? Elsenach possédait alors un maître renommé, le recteur des Carmes, Jean Trébonius. Ce moine joignait au mérite de la science le respect et l'amour de son auguste mission. C'est tête nue, comme dans l'exercice d'un devoir sacerdotal, qu'il instruisait ses élèves, saluant par anticipation, disait-il, les hommes utiles ou distingués qui sortiraient de son école. Sous sa direction, le jeune Luther fit de rapides progrès dans la grammaire, la rhétorique et la poésie. Ursule Cotta lui fournit en même temps les moyens de cultiver son goût inné pour la musique. On prétend que cet art adoucit les mœurs, assouplit les caractères; vainement nous en demanderons les résultats à l'avenir: à cet égard encore, l'homme ne tiendra nul compte des biens accordés à l'enfant. Stérile sera la reconnaissance qu'il semblera garder de son premier instituteur et de sa seconde mère. En 1501, dans le but de compléter ses études scolastiques, il se rendit à l'université d'Erfurt, dont la réputation était déjà grande. Il eut là pour professeur de théologie Jodocus Truttvetter, dont il s'accusera dans la suite, mais sans repentir, par une simple supposition, d'avoir hâté le trépas, en le tourmentant de ses mutineries contre la scolastique [1]. Les autres ne furent pas plus heureux dans leur enseignement auprès d'un tel élève. Il essaya d'étudier le droit, pour répondre aux

[1] Ulemberg. *Hist. de Vita, moribus, rebus gestis, studiis... D. Martini Lutheri*, pag. 5 et seq.

intentions de son père ; mais il s'en dégoûta bientôt, aussi bien que de la dialectique aristotélicienne, et se précipita dans la lecture des anciens, Virgile, Cicéron, Tite-Live et les autres latins, qui l'introduisaient dans le paganisme, tout en le livrant à ses propres idées, en dehors d'une discipline basée sur la raison, ou d'une méthode quelconque. Pour comble de malheur, la Bible lui tomba sous la main sans interprète et sans commentaire. Au contact de cette poésie, qui ne ressemblait à rien des beautés littéraires ou des procédés artificiels qui s'étaient jusque-là présentés à son intelligence ; un ébranlement eut lieu dans la tête de l'adolescent, l'amalgame devint une ébullition. Epuisé de forces, succombant à son travail, il tomba dangereusement malade.

Luther au cloitre. La peur, non l'amour.

24. Après cette maladie, dont il guérit contre tout espoir, vint une blessure non moins dangereuse. Comme il partait pour aller revoir ses parents, son couteau s'ouvrit et lui coupa la veine crurale. Vu l'état de la chirurgie, ce fut encore une guérison inopinée. La mort devait intervenir dans cette étrange existence, mais sans la trancher, lui donnant seulement une impulsion nouvelle. C'était en 1503 ; Martin venait d'être reçu dans sa vingt-unième année maître en philosophie ; il allait une fois de plus essayer d'Aristote, son cauchemar, pour l'éthique et la physique, quand l'un de ses meilleurs amis mourut à son côté par un coup de tonnerre. Averti comme S. Norbert, dirions-nous si les suites ne repoussaient toute comparaison entre ces deux hommes, Martin résolut sur-le-champ de renoncer au monde et de revêtir l'habit religieux. Dès la nuit suivante, sans avoir pris congé ni de ses condisciples ni de ses maîtres, il alla frapper au couvent des Augustins, qui ne repoussèrent pas ce jeune bomme, en se réservant d'étudier sa vocation. Dans l'état où la mort tragique de son ami l'avait jeté, ce pieux asile le sauvait peut-être de la démence ou du désespoir. Plus calme le lendemain, il renvoyait à l'université les insignes des grades obtenus ; puis il écrivait à son père pour l'informer de son inébranlable résolution. Des deux familles arrivèrent immédiatement les plaintes et les instances. Il y demeura sourd, sinon insensible ;

pendant un mois entier, il refusa de voir personne. Ses terreurs, un instant apaisées, revenaient l'assaillir à toute heure. Il tremblait de voir la terre s'ouvrir sous ses pieds, et de paraître sans préparation, lui aussi, au tribunal du souverain Juge. La nuit, il était tourmenté par d'épouvantables rêves, il s'éveillait en sursaut, comme pour conjurer de lugubres visions. La règle du monastère ne semblait pas suffire à son impétueux élan. Incapable de modération et de mesure, il priait, jeûnait, se mortifiait de toutes manières jusqu'à compromettre sa santé, comme il le déclara dans la suite, quand il était bien revenu de pareils excès. Ce n'est pas lui qui jamais eût posé cet axiome : « La force gît dans le point d'arrêt. » Jamais il ne comprit cette parole de l'Apôtre : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem*[1]. On sait où mènent les exagérations de la sagesse : et Luther ne devait pas démentir la loi gravée dans la nature et formulée par le génie : « Qui veut faire l'ange fait la bête[2]. » Les Gnostiques de tous les temps l'ont assez démontré. L'orgueil, ce sensualisme de l'âme, est toujours puni par la corruption, cet orgueil des sens révoltés. « Ils se sont évanouis, a dit encore l'Apôtre, dans l'exaltation de leurs propres pensées ; et voilà pourquoi Dieu les a livrés à l'ignominie[3]. » Les scrupules du novice ne sont pas étrangers au futur mariage du moine apostat.

25. Le doute travaille au fond dans cette âme, qui ne tardera pas à tomber dans les fatales hallucinations d'une foi sans règle et sans morale. Observons que la peur, et non l'amour, est son principal mobile. Luther voit le démon partout ; il ne peut conjurer ce lugubre fantôme. Dans le drame intérieur de sa pensée, ce n'est pas Dieu qui domine, c'est l'esprit du mal, le prince des ténèbres. Cette humiliante préoccupation restera le trait saillant d'une existence destinée à bouleverser le monde, après avoir porté le trouble dans l'asile de la religion. Ses supérieurs immédiats la soumettent à de rudes épreuves, voulant combattre ses penchants.

Scrupules orgueilleux du novice. Ses vœux.

[1] *Rom.* XII, 3.
[2] PASCAL, *Pensées,* première partie, X, 13.
[3] *Rom.* I, 21.

Les plus humbles offices dans le cloître, le brillant lauréat de l'univerité doit les remplir, comme le dernier des frères. Jean Staupitz, le vicaire général des Augustins en Allemagne, interpose son autorité, craignant le désespoir ou la révolte. Il n'adoucit pas seulement, il supprime en quelque sorte les salutaires rigueurs de la vie monastique, les éléments essentiels de l'état religieux, en faveur d'un novice qui dès le début a gagné ses intimes sympathies, sur lequel il a fondé les plus hautes espérances pour l'Ordre des Augustins. Cette politique humaine impliquait un faux raisonnement et blessait la pure notion du christianisme. Ce n'est jamais par de telles condescendances que les institutions sont ranimées et que se forment les grands caractères. Staupitz ne manquait certes ni de savoir ni d'habileté, ni de bonnes intentions même, du moins au commencement ; mais il glissait dans un pieux fatalisme. Les sermons et les traités du célèbre dominicain Tauler[1], dont il n'avait pas la réelle intelligence, étaient la cause de cette dangereuse aberration. A force d'abaisser l'homme sous le poids de ses iniquités, il allait jusqu'à la négation de son libre arbitre. C'est une pierre d'achoppement qui sera pour Luther une pierre d'attente. En 1507, celui-ci fut admis à prononcer les vœux de religion, puis ordonné prêtre, s'engageant ainsi par un double serment dans la milice sainte, au service des âmes et des autels, à la pratique de l'obéissance et de la chasteté. Il célébra sa première messe le 2 mai, quatrième dimanche après pâques. Aucune hésitation, pas une arrière-pensée n'apparaît dans ces graves circonstances. Il écrit à l'un de ses amis prêtre lui-même, pour l'engager à la solennité ; sa lettre respire l'abnégation, la joie, la piété les plus sincères : un saint ne parlerait pas autrement.

Sa première Messe. Surcroît d'agitation.

26. Cédant à ses instances, non sans opposition et sans douleur, son père vient aussi prendre part à la fête. L'honnête ouvrier ne dissimulait ni ses appréhensions chrétiennes ni ses regrets paternels. « Dieu veuille, disait-il, qu'il ne se soit pas trompé sur sa vocation ! » Il s'assit à table avec les dignitaires et les docteurs,

[1] Cf. tome XXX de cette Histoire, pages 573 et suiv.

mais portant toujours sur son front un nuage de tristesse. Cette pénible impression n'avait pas été diminuée par un incident survenu pendant l'oblation du sacrifice. En montant à l'autel, Luther fut saisi d'un tremblement insolite. Au canon il eût abandonné l'Action commencée et se serait enfui de l'église, si le prieur qui l'assistait ne l'en avait empêché. A l'heure du repas, il montra plus de calme, il eut des élans de gaieté. Lui-même demandait à son père ce qu'il s'était demandé quelques instants auparavant : « Pourquoi donc êtes-vous triste ? » Hans ne répondait pas. Rompant ensuite le silence, il osait interpeller directement l'assemblée, lui pauvre ignorant devant ces respectables têtes, la plupart couronnées de cheveux blancs et chargées de palmes académiques. Les voyant aussi rayonner alors d'un pur contentement, « Dites-moi, mes maîtres, s'écria-t-il, n'est-il pas écrit dans le cœur de l'homme, et dans le Livre saint : Honore ton père et ta mère ? — Assurément, c'est écrit, répondirent tous les convives. Le regard du vieux mineur restait cloué sur le jeune prêtre, silencieux à son tour. Il ajouta d'un air plus grave encore : « Plaise à Dieu que tout ceci ne soit pas un leurre du démon[1] ! » Si cette parole était sans importance, ou n'avait même aucun sens pour les personnes étrangères, et dans une semblable réunion, le fils du moins n'y pouvait être insensible. Après un répit momentané, il retomba dans ses angoisses habituelles. Loin de les dissiper ou de les amoindrir, le sacerdoce semblait les avoir augmentées. A la prière, dont ce religieux ne sentait pas les consolations et ne comprit jamais l'essence, il ajoutait avec une ardeur inconsidérée, parfois même il substituait l'étude, si bien qu'il devait prendre sur ses nuits pour combler les lacunes du jour. Son travail était opiniâtre, au point d'altérer sa santé, mais sa direction faussée par des idées particulières. Luther préférait Occam à saint Thomas. N'est-ce pas tout dire ? Avec de telles prédilections, il n'allait pas guérir ses tortures morales. Le mal remontait à l'entendement, envahissait l'âme tout entière.

Foi stérile. Etudes sans direction. Voyage à Rome.

27. Témoin de sa mélancolie, un moine qui savait aimer Dieu,

[1] TETZEL, *de Reform.* tom. I, pag. 148.

s'il ne brillait pas dans la science, lui dit un jour : « Mon frère, à vos tourments je sais bien le remède. — Quel est-il ? demanda soudain le jeune homme. La foi ! la foi simple et pieuse. » Ce fut comme une révélation, un trait de lumière, qui produisit d'abord l'apaisement, et se perdit bientôt dans le vide, par défaut de soumission et d'humilité. La base manquait à cette nature exubérante. Dans le même temps et sous la même impulsion, frère Martin s'éprit d'un ardent amour, d'une véritable passion pour l'Ecriture Sainte : encore un travail qui n'aboutira pas, ou n'aboutira qu'aux abîmes ; un don du ciel, dont il abusera comme de tous les autres. C'est en vain que Luther se tourne dans tous les sens, étudie les scolastiques, les anciens docteurs, la Bible elle-même, interroge les vivants et les morts ; il ne s'arrache pas à sa situation. De l'Allemagne plusieurs érudits avaient dernièrement dirigé leurs pas vers Rome. Ce nom retentissait plus que jamais dans les joutes scientifiques et littéraires ; il répondait aux aspirations les plus élevées. Objet de la vénération des peuples, boulevard du monde chrétien, centre de l'unité catholique, phare du salut, inviolable sanctuaire où réside l'éternelle vérité, Rome pouvait-elle n'être pas aussi le séjour de la paix véritable? Le moine Augustin ne demandait au fond de son cœur, pour apaiser la tourmente et trouver la sérénité, qu'une occasion d'accomplir ce pélerinage. Le vicaire général Staupitz eut la même pensée dans l'intérêt de son Ordre et dans celui d'un religieux qu'il espérait toujours devoir en être la gloire : il envoya Luther en Italie. Celui-ci montra bien quelque hésitation au moment du départ ; mais il triompha de cette incompréhensible répugnance et de ces vagues pressentiments. Accompagné d'un autre moine, le bâton à la main, la besace sur le dos, il s'achemine vers les Alpes, qu'il franchit en 1510. Ainsi voyageaient les moines à cette époque. Dès qu'il est descendu dans les plaines de la Lombardie, il sent renaître son malaise. Tout lui déplaît, tout l'irrite même, dans cette splendide contrée. Ce n'est plus son Allemagne, et cela suffit. Rien ne la lui rappelle, ni sol ni ciel, ni civilisation ni langue, ni monuments ni mœurs. La nature elle-même lui semble rapetissée, la religion travestie, l'humanité pleine de sar-

casmes. L'éblouissement engendre le dégoût et la répulsion ; les vieilles antipathies de races, les luttes des anciens temps s'incarnent dans un homme : Arminius revit dans Luther.

Fatales préventions. Germanisme outré.

28. Moins haineuses étaient les prédispositions apportées par Erasme, deux ans auparavant, dans la Péninsule Italique. Les deux voyageurs ne se ressemblaient en aucune façon, comme nous l'avons déjà remarqué. Les circonstances extérieures différaient d'une manière absolue : on prodiguait les hommages et les honneurs au philosophe batave ; le moine saxon passait complètement ignoré. Le dédain envenimait ses rancunes et troublait ses idées. L'ignorance elle-même n'était pas étrangère à ses répulsions : il voyait partout des sujets de scandale ; son imagination les créait au besoin. C'est ce qu'il faut admettre, si l'on ne veut pas l'accuser de mensonge et de calomnie. Se trouvant un dimanche à Milan, il entend la messe ; et le voilà bouleversé par le rit ambroisien, dont il ignore peut-être l'existence, ou dont il n'a pas la première notion : les Milanais sont dès lors à ses yeux des hérétiques ou des idolâtres. Sur les bords du Pô, le pèlerin frappe à la porte d'un monastère qui le choque par sa grandeur, ses admirables proportions et sa richesse apparente : il n'en refuse pas la généreuse hospitalité, mais en se réservant de la payer par des contes odieux et ridicules. A Florence, il ne paraît avoir vu ni les anciens monuments ni les églises modernes ; il a seulement remarqué la magnificence des hôpitaux et les soins délicats donnés aux malades : il en parlera souvent après son retour en Germanie. Quant aux merveilles des arts, c'est pour lui lettre morte. Luther eût bien désiré se trouver à Rome la veille de saint Jean pour y célébrer le divin sacrifice, qui dans ce jour, disait-on, est spécialement avantageux à la mère du prêtre. Sans remonter à l'origine d'une semblable tradition, nous devons lui tenir compte du pieux sentiment. Il est une autre mère pour laquelle il ressent d'abord la même piété filiale. Dès qu'il aperçoit la capitale du monde chrétien, il tombe à genoux et baise la terre, en s'écriant avec une sincère émotion : « Salut, Rome sainte, purifiée par le sang des martyrs[1] ! Salut, auguste reine de toutes les

[1] Nous tenons ce détail de Luther lui-même : « Anno 1510, cum primum

Eglises ! » Ce n'était là qu'un accès de dévotion, qui disparut aussitôt que le moine eut pénétré dans l'enceinte de la ville. Là rien ne répond à son idéal religieux, à ses prédilections nationales. Plus il approche du Vatican, plus est froissée son âme teutone. Telle n'est pas la Papauté dont il rêvait dans son austère solitude.

La papauté méconnue. Ferments d'opposition.

29. Jules II réveille ses terreurs, loin d'exciter son enthousiasme. L'épée de saint Paul, dont ce Pape est armé, lui rend odieuses et suspectes les clefs de saint Pierre. L'appareil du Souverain cache à ses regards l'image du Pontife. Il ne comprend pas les honneurs rendus au Vicaire de Jésus-Christ. La domination temporelle lui paraît insulter au pouvoir spirituel. Dans l'histoire de Rome il ne voit qu'un point, et bien faiblement encore, à travers les leçons de ses maîtres allemands, celui qui se perd dans les ténèbres du paganisme, dans la nuit du passé. Le Moyen Age est à peine un mythe, une légende inconnue, n'ayant d'autre signification que la lutte dix fois séculaire des Italiens contre les Germains, la querelle du sacerdoce et de l'empire. Luther ne se doute pas que les papes ont alors sauvé la liberté des nations et la dignité de la nature humaine, à l'encontre de la plus atroce tyrannie, celle qui veut subjuguer les consciences. Il n'est pas mieux instruit ou moins aveuglé sur l'histoire contemporaine : il paraît ignorer que sa patrie courberait maintenant la tête sous le joug des Turcs, serait piétinée par ces hordes barbares, que le Coran aurait remplacé l'Evangile dans le Nord, si les derniers papes ne s'étaient substitués par une glorieuse initiative, par la plus légitime des usurpations, à des empereurs manifestement incapables de jouer le rôle qui leur incombait, en face des compétitions européennes, des appétits matériels et des ambitions asiatiques. Avoir méconnu ces gigantesques bienfaits, c'est le crime irrémissible des prétendus réformateurs. Le grand côté de la question sociale, ils en détournent les yeux ; ils ne veulent pas considérer le fond des choses, et ne voient que de misérables incidents. Voilà cependant l'origine d'une des plus formidables révolutions qui se soient accomplies au sein du Christia-

civitatem inspicerem, in terram prostratus dicebam : Salve, sancta Roma. »

nisme et de l'humanité. Celui qui devait allumer l'incendie se hâta de quitter la Ville Eternelle, dont l'aspect lui devenait chaque jour plus odieux[1]. Il avait vu commencer la basilique de Saint-Pierre ; mais, au lieu d'en admirer les vastes proportions et d'en pressentir la beauté, il en avait calculé la dépense. C'était un grief de plus qu'il emportait dans son âme, quand il regagna le couvent d'Erfurt.

Université de Wittenberg. Luther professeur et prédicateur.

30. L'Électeur de Saxe, Frédéric III, qui sera surnommé le Sage, venait d'établir à Wittemberg, avec l'approbation du Pape, une grande institution portant le titre d'université. Le prince n'épargnait rien pour faire de son établissement l'un des mieux organisés de l'Allemagne. Staupitz le dirigeait dans le choix des professeurs, comme dans la direction des études : il désigna Martin Luther pour la chaire de philosophie, et la nomination ne se fit pas attendre. Le religieux dut aller immédiatement l'occuper. Ce n'est pas celle qu'il eût préférée, si l'on avait consulté ses goûts et ses tendances ; il aurait opté pour la théologie, « cette reine des sciences, cette dominatrice du monde intellectuel. » Toutes les audaces du nominalisme entraient dans l'école avec un tel professeur. Sa parole était nette, incisive, pleine de suffisance et d'ironie : la jeunesse accourut à ses leçons. Il attaquait sans ménagement les anciens maîtres, « ces tristes échos du passé, ces voix purement terrestres, ne rendant que des sons humains, ces philosophes imbéciles, qui ne demandent jamais à Dieu, mais uniquement à l'homme, le sens des phénomènes moraux. » Lui prétendait remonter à la source ; avant même d'en avoir reçu le mandat officiel, il empiète sur le domaine de la science sacrée. Il ne recule pas devant l'usurpation ; et le voilà qui redoute la mission directe. Sur la recommandation de Staupitz, malgré ses craintes et ses résistances, il est nommé par le sénat, avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, prédicateur ordinaire de Wittemberg[2]. Il aborde en tremblant la chaire chrétienne ; et les succès qu'il obtient l'emportent sur les triomphes qui lui sont

[1] *Propos de table*, pag. 116. Infâme recueil où les Centuriateurs de Magdebourg ont largement puisé sans justice ni critique.

[2] GRIMM. *De Joan. Staupitz*. tom. II, pag. 78.

décernés par l'université. La cause principale en est la même. Sous bien des rapports il a sans doute les qualités de l'orateur : pose magistrale, organe puissant, diction populaire, entraînement réel ou simulé ; mais ce qui domine, ce qui séduit avant tout les auditeurs, c'est la témérité doctrinale. Quand on étudie de près les sermons du moine Augustin, bientôt livrés à l'impression, il n'est pas difficile d'y reconnaître le germe de ses futures erreurs. L'indépendance du langage annonce clairement la perturbation des idées. S'il ne nie pas encore la nécessité des œuvres, il exalte outre mesure le mérite de la foi. S'il ne détruit pas les Indulgences, il les amoindrit, au point d'en rendre inutile l'application et nulle l'efficacité. S'il admet la prière et la pénitence, la médiation et le culte des saints, c'est en les entourant de jalouses restrictions, qui ne peuvent manquer d'en amener tôt ou tard la ruine. On sent partout les approches de l'insubordination et de l'hérésie ; partout sont minées les bases de l'antique édifice, de l'enseignement traditionnel, de la hiérarchie sainte.

Reçu docteur par Carlostadt. Union précaire.

31. Dans ses cours, le professeur observe encore certains ménagements ; il n'ose ouvertement franchir les limites qui lui sont imposées. Enfin elles disparaissent : il reçoit le grade de bachelier en théologie, il entre dans le sanctuaire. Son auditoire grandit. Parmi la jeunesse qui le compose, on voit se glisser parfois des maîtres renommés, qui ne savent pas en modérer l'enthousiasme. Staupitz donne de timides conseils, et prodigue les encouragements téméraires ; il se hâte même d'offrir à Luther la palme du doctorat. Le 18 octobre 1512, fête de saint Luc, a lieu l'épreuve solennelle, s'il est permis d'appeler épreuve une ovation concertée par l'intérêt et l'engouement. Imposante et nombreuse était l'assemblée, présidée par le doyen de théologie, le fameux archidiacre Carlostad, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mais dont le vrai nom était André Rodolphe Bodenstein[1]. La réception ne démentit pas l'attente générale ; elle se fit avec le plus grand éclat, au son des cloches, aux applaudissemeuts des maîtres et des écoliers. La dépense en égalait

[1] THOM. WITT. *Lib. statutorum facult.* anno 1512.

au moins l'honneur, et le moine n'y pouvait nullement suffire: c'est l'Electeur qui se chargea de tout, en y comprenant même la robe doctorale. Luther prononça sans hésitation aucune le serment obligé d'obéissance à l'Église, dont il se débarrassera bientôt avec tant d'aplomb et de cynisme. En ce jour également, il proclamait l'archidiacre un éminent théologien, un savant de premier ordre, un véritable orateur. Dans la suite, Carlostad ne sera plus pour lui qu'un rustre dénué de toute intelligence, un dialecticien sans raison, un docteur ignare, un rhéteur ampoulé : cette transformation subite aura lieu quand le professeur osera penser par lui-même, tenter une variante dans l'erreur, se prononcer contre son ancien disciple. Celui-ci devenu maître à son tour redoubla d'audace et prit à partie dans ses leçons le génie qui depuis mille ans régnait dans l'école. Il n'attaquait pas le Stagyrite seul, celui qu'il nommait déjà *le Docteur en diable*[1] ; il englobait dans sa hautaine réprobation et frappait de ses ignobles sarcasmes les philosophes chrétiens qui de la science avaient fait l'auréole de la sainteté. Le succès était en rapport avec le scandale. N'y regardant pas de si près, Erfurt regrettait son ancien élève, dont la réputation et le talent lui semblaient usurpés à son détriment par une cité rivale.

§. IV. THÈSES ET CONTRE-THÈSES DE WITTEMBERG

32. Le bruit de la lutte engagée retentissait jusqu'au bord du Rhin et n'allait pas tarder à franchir cette barrière ; mais, dans les premiers temps, Cologne n'en était nullement alarmée : pour elle, c'était un combat puéril, une attaque impuissante, un pygmée luttant contre un géant. Peu d'années encore, et les choses lui paraîtront sous un autre aspect. En faisant momentanément descendre Luther de sa chaire, le vicaire général des Augustins augmentait le prestige et la puissance de ce terrible jouteur. A la veille d'une absence, il se le donna pour suppléant : le simple moine fut

Visiteur des Augustins. Tetzel paraît.

[1] Desid. Erasm. *Epist.* xxxi, 99. « Nonne Lutherus totam philosophiam Aristotelicam appellavit diabolicam ? »

tout à coup inauguré visiteur plénipotentiaire de tous les couvents compris dans la province de Wittemberg. L'occasion était trop belle et le moyen trop sûr de dénigrer la vie monastique ; Luther ne les laissa point échapper. En définitive, sa grande accusation consiste à dire que les religieux préféraient saint Thomas à saint Paul, qu'ils n'étudiaient guère la Bible ; rien des mœurs ni de la piété. Son assertion constituait un flagrant mensonge, une criante iniquité. Son silence impliquait un témoignage dont la portée ne saurait être dépassée. Pendant le cours de ces visites, il apprit que le dominicain Jean Tetzel avait reçu de seconde main la mission de prêcher les Indulgences en Allemagne. Il résolut instantanément, et s'en expliqua d'une manière brutale, sans aucun examen, de ruiner la mission et le missionnaire. Etait-ce par un sentiment de jalousie pur et simple? On n'a cessé de le répéter. Nous y voyons autre chose : l'instinct de la rébellion, saisissant avec empressement le moment favorable pour éclater au grand jour et se déchaîner contre l'Eglise. Le délégué pontifical avait d'abord été Giovanni Angelo Arcimbold, doyen d'Arcisate, plus tard archevêque de Milan, un prêtre de mœurs irréprochables, aussi distingué par son instruction que par sa conduite ; puis Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence et cousin de cet autre Albert qui sécularisera l'Ordre Teutonique pour s'emparer de ses vastes possessions, en arborant l'étendard de l'hérésie. Arcimbold gagna le Danemark et la Suède, quand Albert reçut en partage les États de Germanie. L'un et l'autre s'étaient donné Tetzel pour auxiliaire, Léon X l'avait confirmé spontanément dans cette charge, en lui donnant de plus celle d'inquisiteur de la foi ; il ne pouvait mieux attester son expérience et sa doctrine[1].

Légende protestante. Prédication des Indulgences.

33. Voilà l'homme cependant sur lequel les prétendus réformés ont déversé leurs plus sanglantes railleries, leurs inventions les plus odieuses, tous les genres de persécution et de calomnie. Ils nous le représentent plutôt charlatan que prédicateur, allant de

[1] CRAMERUS, *Arbor hæreticæ consanguinitatis,* pag. 48. « Inquisitor, non a casu, sed ab arte, instituendus est. Debet esse doctus, expertus et resolutus, fulgere debet etiam in gemina scientia, theologica scilicet et juridica. »

ville en ville, accompagné d'un autre dominicain, frère Bartholomée, monté sur un char magnifique, où la place d'honneur était occupée par la Bulle, pompeusement étalée sur un coussin de velours, aux yeux des multitudes, éblouies de tout cet éclat et ne cessant d'accourir à sa rencontre. Selon les mêmes autorités, les joyeuses volées des cloches, et parfois celles du canon, annonçaient partout l'arrivée du moine. Les processions se déployaient, bannières flottantes, au chant des hymnes sacrées, au son de tous les instruments de musique, pour lui faire un accueil triomphal. Tels étaient ses meilleurs moyens de persuasion. Lorsqu'il paraissait dans la chaire, les auditeurs se trouvaient déjà convertis, rien ne pouvait ajouter à leur enthousiasme. Aussitôt après le sermon, dont le sujet ne variait pas, commençait la vente des petites cédules préparées d'avance et signées par le prédicateur. De là le plus terrible scandale. Le bruit qu'on a fait dans ces derniers temps touchant les fameux billets de confession nous donne à peine une idée de celui que les novateurs excitaient alors touchant les billets d'indulgence. Quant à celui qui les vendait, on lui prêtait largement toutes les extravagances doctrinales, et par dessus le marché toutes les ignominies : c'était un prêtre indigne de ce nom, dénué de tout savoir et de toute prudence, non moins dissolu qu'ignorant, menteur ou fanatique. Il enseignait sans pudeur que les œuvres satisfactoires, le repentir et l'expiation des péchés commis devenaient inutiles à quiconque achetait les lettres de pardon[1]. Les crimes les plus énormes et même les péchés futurs, toujours d'après les mêmes histoires, n'en étaient pas exceptés. Elles descendent dans des détails qui révoltent l'imagination, auxquels nous ne nous arrêtons pas, que jamais un homme n'a pu formuler dans une assemblée chrétienne. Jean Tetzel ne ressemble en aucune façon au tableau que les Protestants nous ont laissé de ce personnage. Né d'un bourgeois de Leipzig, vers l'an 1460, il avait fait dans l'université de sa patrie d'excellentes et complètes études. En 1487, sans autre recommandation que celle de son travail et de son mérite, il obte-

[1] SECKENDORF, *Comment. de Lutheran.* pag. 27 ; — MAYER, *Disp. II de Vita Lutheri*, pag. 35.

nait le baccalauréat en philosophie, sixième sur cinquante six candidats ; et ce n'était pas la dialectique, à proprement parler, qui dominait dans ses aptitudes ou formait le trait distinctif de son talent ; c'était l'éloquence. Un de ses plus implacables ennemis reconnaît qu'il avait le don d'entraîner les masses. Deux ans après son baccalauréat, il avait pris la robe blanche de saint Dominique au couvent de Saint-Paul, dans sa ville natale.

Réalité des faits. Témoignages irrécusables.

34. Orateur par tempérament, il commit d'incontestables exagérations sur la vertu des Indulgences et le pouvoir des Clefs ; nous n'hésitons pas à le reconnaître, bien que cela ne nous soit pas absolument démontré. Ce qui nous l'est beaucoup moins encore, c'est la réalité des étranges débordements et des propositions hérétiques dont l'hérésie l'a toujours gratifié. Non seulement les preuves manquent pour établir sa culpabilité, mais les témoignages opposés abondent. Notons deux documents émanés des autorités civiles et religieuses de Halle en 1517, et publiés par le luthérien Seidemann : dans cette même année il est déclaré là, comme à la suite d'une enquête officielle, que le Dominicain n'a point émis les insanités dont ses adversaires le chargent. En abordant sa dangereuse mission, lui-même avait publié, sous ce titre : *Instruct͡io summariã sacerdotum ad prædicandas indulgentias*, le programme de son enseignement, et sa condamnation anticipée dans l'hypothèse accréditée par le protestantisme. Ce petit traité porte, en effet, d'une manière explicite, que le pécheur doit se repentir et se confesser pour gagner les indulgences. L'archevêque Albert, dans une instruction pastorale qu'il adressait à tous ses diocésains et qui fut affichée sur la porte de toutes les églises, avait antérieurement posé les mêmes conditions, et plus formelles encore. Comment ne se serait-il pas élevé contre le mandataire infidèle qui les aurait méconnues à ce point ? Le silence en pareille occasion, lorsque tant de voix retentissaient dans toute l'Allemagne, n'eût-il pas été de la part du primat une impardonnable connivence ? Mais il reste heureusement des sermons de Tetzel ; et nous y voyons clairement exposée la doctrine catholique sur ce sujet, dans les mêmes termes dont le Souverain Pontife se sert de nos jours comme dans les siècles pas-

sés, toutes les fois qu'il annonce au monde l'un de ces grands bienfaits spirituels destinés à ranimer les saintes énergies du christianisme : confession, communion, visite d'un nombre déterminé de sanctuaires, prières et jeûnes également déterminés. L'aumône rentra toujours dans la série des œuvres expiatoires, des moyens qui réconcilient l'âme avec Dieu. Nul ne l'ignore, elle avait alors pour objet la continuation de l'incomparable monument dont Bramante avait sous Jules II établi les premières assises. L'excédant devait servir à la guerre contre les Turcs. Est-il une inspiration supérieure, une destination plus largement humanitaire et chrétienne ?

Dessein révolutionnaire du moine Augustin.

35. L'année 1517 tendait à sa fin, quand le prédicateur des Indulgences alla se fixer à Juterbock, petite ville de la principauté de Magdebourg, non loin de Wittemberg, comme s'il eût pressenti que là se trouvait le foyer de la résistance, le boulevard de l'erreur. L'attraction fut irrésistible : écoliers et bourgeois, hommes et femmes, enfants et vieillards couraient en foule écouter le célèbre dominicain, recueillir la parole de miséricorde et de réconciliation. L'église des Augustins restait déserte, leurs confessionaux étaient abandonnés. La désolation régnait dans l'école d'Erasme, parmi les lecteurs des infâmes *Lettres* du chevalier Hutten. L'alarme se répandait au camp des humanistes. Luther n'y tenait plus : il avait d'abord écrit à plusieurs évêques, les conjurant d'intervenir au plus tôt pour arrêter la prédication des Indulgences et la vente des Pardons, ce qu'il appelle le scandale de la chrétienté. Ne recevant pas de réponse conforme à ses désirs, il annonça qu'il se ferait lui-même justice, comme s'il personnifiait l'Église et la Vérité ! Dès ce moment il se renferma dans sa cellule, pour y préparer à loisir, on ne saurait dire à tête reposée, un manifeste décoré du nom de sermon, qui serait appuyé d'une série de thèses sur la brûlante question du jour. Ses frères, n'ignorant pas quel orage grondait dans son sein, ressentaient les plus vives angoisses durant cette silencieuse préparation ; et, ce qui n'était pas fait pour les rassurer, c'est que la séance devait avoir lieu, d'après l'inflexible volonté du moine, dans la collégiale de Tous-les-Saints, le jour même de cette

fête, au milieu de l'immense concours d'habitants et d'étrangers qu'elle attirait à Wittemberg. La mobile population des écoles et le monde remuant des lettrés attendaient ce spectacle avec un autre genre d'anxiété : à de vagues craintes se mêlaient chez eux d'équivoques espérances. Le 31 octobre 1517, date indélébile dans les annales de la religion et de l'humanité, quatre-vingt-quinze thèses ou propositions étaient placardées aux piliers extérieurs de la célèbre collégiale, et proclamées le lendemain du haut de la chaire catholique par le maître en théologie, Martin Luther, dans l'intention formelle ou le but réel de renverser le catholicisme.

Ses thèses affichées à Wittenberg.

36. Prenons-en quelques-unes au hasard, et l'assertion ne sera pas douteuse, bien qu'elle ressorte surtout de l'enchaînement : « 2. En nous ordonnant de faire pénitence, le Seigneur n'a voulu certainement parler ni de la confession sacramentelle ni de la satisfaction imposée par le confesseur. 5. Le Pape ne saurait remettre d'autres peines que celles décrétées par lui-même en vertu des canons. 6. Moins encore remet-il les péchés ; il les déclare seulement remis par Dieu. 13. En quittant ce monde, les morts ont brisé tous leurs liens et ne sont plus soumis aux sentences canoniques : rien de tout cela n'existe pour eux. 19. Les âmes dans le purgatoire ne sont point assurées de leur salut, tandis que nous le sommes sur la terre. 20. Que ces âmes soient délivrées du châtiment par l'application des indulgences, je ne le sais pas, je répugne à le croire, malgré toutes les affirmations des docteurs, qui sont incapables de prouver leur enseignement, soit par l'Écriture, soit par la tradition. 21. Ceux-là se trompent ou veulent nous tromper, qui prétendent que l'indulgence pontificale ouvre aux âmes les portes du ciel, en les délivrant de toutes les peines dues au péché. 25. Le pouvoir que le Pape s'attribue sur les âmes du purgatoire, les évêques et les curés l'ont aussi bien que lui. 26. S'il peut soulager ces âmes, leur être de quelque secours, c'est par la prière, et non par le pouvoir des clefs. 48. Il faut enseigner aux chrétiens que le pape, quand il vend les pardons, a plus besoin de prières que d'argent. 71. Bénédiction à quiconque ose s'élever sans ménagement contre les vendeurs et les prédicateurs d'Indulgences ! 86. Pourquoi le Pape ne

construit-il pas le dôme de Saint-Pierre avec son argent, lui dont les richesses sont incalculables ? » Le venin renfermé dans la plupart de ces propositions frappe à première vue ; plusieurs sont formellement hérétiques ; on y sent partout le souffle de l'indépendance et de l'erreur. Luther avait-il pleinement conscience de la voie dans laquelle il s'engageait ? La nature des idées émises, les avertissements méconnus, l'invincible obstination et la scandaleuse duplicité du docteur ne permettent pas de supposer le contraire. Les historiens qui le disent entraîné par un zèle excessif, et dans ce nombre, nous avons la douleur de compter plus d'un catholique, n'ont pas étudié d'assez près ses intentions et son rôle.

Duplicité de Luther. Hypocrite cynisme.

37. Pour échapper à la responsabilité d'une audacieuse tentative qui pouvait après tout n'avoir d'autre résultat qu'une chute éclatante, il ne cessait alors de protester en public que ses thèses étaient de simples hypothèses, des questions posées, un pur exercice d'école, une dispute de théologie, qui n'implique nullement la conviction et n'entame en rien l'obéissance à l'Église. En secret et dans sa correspondance intime, mieux connue depuis quelque temps, il insulte à cette même Église, il attaque la suprématie de la Papauté, il ne dissimule pas sa révolte. Dans cet homme seul, il y a deux hommes parfaitement distincts, parlons d'une manière plus exacte, absolument opposés. Un prudent évêque intervient au moment opportun, le priant avec instance d'arrêter le débat, de ne point publier ses thèses ; il le promet. « L'obéissance, selon la parole du Livre Saint, l'emporte sur le sacrifice, répond-il au prélat ; Sa Grandeur n'aura pas à se plaindre. J'aime mieux obéir qu'opérer des miracles. L'Eglise n'a pas d'enfant plus soumis que moi. » — « Me croient-ils assez faible, écrivait-il en même temps à Spalatin, ou plutôt assez hypocrite pour écouter leurs timides conseils et leurs exhortations intéressées? Je ne le veux pas. Arrrière la prudence humaine !... Entre nous, tenez pour certain que les indulgences sont de ridicules momeries. » Ecrivant à Jean Lange, que lui-même avait institué prieur du couvent d'Erfurt, lors de ses visites claustrales, il déverse sur la tête de ses contradicteurs et de ses importuns conseillers un tor-

rent d'injures, dont la plupart n'existent dans aucun dictionnaire ; il crée des mots pour servir son orgueil et sa démence : création qui n'a rien d'ingénieux, et ne prouve que la grossièreté de son caractère. Là-dessus, il donne l'essor à ses propositions. En un clin d'œil, elles se répandent dans toute l'Allemagne, dans les palais et les châteaux, dans les écoles et les monastères, suscitant partout de vertueuses indignations et de criminelles espérances. Pour en favoriser l'expansion et les faire descendre dans le peuple, il ne s'en tient pas au texte latin ; il les traduit en langue vulgaire. C'est ainsi qu'il remplit ses engagements. Et voilà l'homme qui ne craint pas de prononcer le mot d'hypocrisie quand il joue ce double rôle. Peut-on pousser le cynisme plus loin ? L'histoire va répondre. Ce n'est là qu'un essai ; nous en sommes aux prodromes de la révolution. Il a bien osé s'appliquer la célèbre sentence de Gamaliel sur les origines du christianisme.

Courage de Tetzel. Son dévouement à l'Église.

38. Si Luther avait voulu faire du bruit dans le monde et semer l'agitation, il faut reconnaître que le succès était complet. De rudes antagonistes allaient lui disputer la victoire. Le premier fut Tetzel, qui déjà se trouvait engagé dans la lutte. Le Dominicain voulut commencer par la discussion, selon les règles de la scolastique ; ne pouvant amener l'ennemi sur ce terrain, il dut accomplir d'abord, pour sauvegarder les droits de l'Église, ses devoirs d'inquisiteur : il condamna les thèses lutheriennes. Les brûla-t-il solennellement à Juterbock ? Nous pouvons l'admettre, sans accepter les exagérations des humanistes et des sectaires concernant cet auto-da-fé. Ce qu'on ne saurait révoquer en doute, c'est que Tetzel ne soit descendu de son tribunal pour rentrer aussitôt dans la lice comme théologien. Dans l'intérêt de sa cause, il consentit à subir les épreuves du doctorat, espérant rendre ainsi les armes plus égales. Et cependant il avait alors atteint ou dépassé peut-être sa soixantième année. Il courut à Francfort sur l'Oder, muni de deux grandes thèses, comprenant l'une cinquante propositions, l'autre cent six, ayant toutes pour objet la grave et redoutable question des Indulgences. Il les soutint avec distinction, contre d'habiles argumentateurs, sous la présidence de Conrad Koch, nommé Wimpina dans

l'histoire, un dialecticien de haute valeur, regardé comme l'oracle de cette école, possédant à fond Aristote et S. Thomas. On le soupçonnait d'avoir mis la main aux thèses dont il était le juge ; mais rien n'autorise ce soupçon. Ce n'était pas un homme ordinaire que Tetzel ; il suffisait amplement à sa besogne, il faisait honneur à sa nouvelle dignité. Parmi ses propositions, plusieurs méritent une attention spéciale, agrandissent le débat, rompent le cadre où ses adversaires se tenaient étroitement renfermés ; celle-ci, par exemple : « Il faut enseigner aux chrétens que l'Église tient pour catholiques beaucoup de vérités qui ne sont consignées d'une manière explicite ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament. » Au bout de trois siècles, on verra des Protestants, éminents par la science autant que par la sincérité, secouer les vieilles entraves, repousser les préjugés reçus, adhérer à ce remarquable témoignage en faveur de la tradition. « L'enseignement oral précède l'Écriture, » a dit un contemporain. « Il y avait des Fidèles avant la Bible, » disait le Frère Prêcheur, en face des partisans outrés de la parole écrite.

Désordres scolaires. Responsabilité du professeur.

39. La fermeté de Tetzel ne le cédait pas à sa compréhension. Il résolut d'afficher ses thèses aux mêmes portes de l'église de Wittemberg où Martin Luther avait placardé les siennes. On eut vent de cette résolution ; les mesures furent aussitôt prises pour empêcher un éclat qui pouvait se changer en triomphe. Les écoliers étaient enrégimentés et formaient une espèce de cordon sanitaire. Quand le délégué du nouveau docteur se glissa dans la ville, dissimulant son précieux dépôt, il se vit entouré par cette turbulente jeunesse, menacé de mauvais traitements, accablé de railleries et d'injures. Les feuillets imprimés, qu'il portait en bon nombre, lui furent violemment arrachés et devinrent un jouet entre les mains des spoliateurs, qui se mirent à parcourir les rues, en convoquant les citoyens sur la place publique pour y voir un grand feu de joie, l'enterrement des propositions tetzéliennes. A l'heure indiquée, innombrables étaient les spectateurs, comme toujours en pareille occurrence. Les écoliers dansaient autour du bûcher. L'un d'eux, la figure couverte d'un masque, et la tête d'un capuchon dominicain, livra les thèses

aux flammes, salué par les acclamations et les applaudissements. La ronde infernale était presque aussi joyeuse et désordonnée que si l'auteur lui-même eût occupé la place de ses écrits. Pendant ce tumulte, Luther se tenait coi dans son couvent. On vint lui faire hommage d'un exemplaire à demi-consumé. N'était-ce pas lui dire qu'on avait interprété sa pensée dans l'odieuse et brutale exécution ? Il en fut regardé comme le promoteur par l'opinion générale, sans en excepter la plupart de ses amis. « Je m'étonne, écrivait-il instantanément, que vous ayez pu m'attribuer une telle conduite. Me regardez-vous donc comme assez dénué de tout sens humain pour outrager de la sorte, moi religieux, un religieux aussi respectable, et qui d'ailleurs est investi d'une aussi redoutable fonction ?» En supposant qu'il n'ait pas été l'instigateur direct de l'insubordination et du désordre, chose difficile à prouver, en raison de sa duplicité systématique, du moins ne fit-il rien pour les prévenir ou les arrêter. Il n'aurait eu qu'à prononcer une parole, à témoigner une muette improbation. Mais il n'était pas seulement complice par l'abstention et le silence. N'est-ce pas lui surtout qui, dans ses cours et ses prédications, avait exalté les têtes, sapé l'autorité, soufflé la révolte ?

Un inquisiteur insulté, victime de son zèle.

40. Que savaient les étudiants des doctrines théologiques du Frère Prêcheur et de ses fameuses propositions ? Une chose seule : c'est qu'elles déplaisaient au Frère Augustin, leur maître et désormais la idole. C'en était assez : les Indulgences, auxquelles ils recouraient naguère, se trouvaient jugées et condamnées ; eux exécutaient la sentence. *Pereat Tetzel!* s'écriaient-ils, en remplissant ce hideux office ; mais, à ce cri de mort, ils ajoutaient par un instinct infaillible : *Vivat Luther!* Deux Tyrtées de taverne, Ulric de Hutten, que l'ignominie poussait à la tombe, et son digne rival le buveur incomparable, Eobanus Hessus, firent retentir ces mêmes cris dans toute l'Allemagne. A partir de ce moment, le malheureux Tetzel fut en butte à tous les sarcasmes, à toutes les avanies, à tous les genres d'embûches et de persécutions. Élèves et maîtres décochaient sur lui leurs traits empoisonnés. Les passions des grands et du peuple l'enveloppaient de toutes parts, ameutées par la bête

scolaire, ce qu'il y a dans les bas fonds de l'humanité sans nulle comparaison, de plus stupide et de moins conscient. Ni son zèle ni son courage n'en furent ébranlés. Il dirigea contre Luther une vigoureuse attaque, sachant bien que sa vie même était en danger, comme il le déclarait lui-même, avant la fin de cette année 1518. Son adversaire, qui devenait de jour en jour, en se démasquant, celui du catholicisme, lui répondit par les dérisions et les injures accoutumées. D'autres pouvaient lui répondre par le stylet ou le poison. Il ne menait plus qu'une existence précaire, mais toujours militante et dévouée. Le provincial de son Ordre, Hermann Rab, lui rendra ce magnifique témoignage : « Je ne sais, en vérité, si l'on trouverait un autre homme qui, pour l'honneur de la Religion et la suprématie du Saint Siège, ait autant fait et souffert que ce vrai disciple de S. Dominique. Les maux qu'il a supportés et qu'il supporte encore, nous ne saurions les énumérer. Ce qu'on accumule sur sa tête d'atroces calomnies, d'infâmes insinuations, de flagrants mensonges, le monde entier le redit. » Le coup de grâce allait partir d'une main dont il devait le moins l'attendre ; et ce coup ne devait pas tarder.

Le théologien catholique Jean Eckius.

41. Avant de succomber à la peine, l'intrépide jouteur eut la consolation de voir d'autres champions se dresser en face de l'hérésie, combattre avec ardeur pour la vérité catholique. D'abord Jean Eckius, ou simplement Eck, un enfant de la Saxe, docteur en théologie, chancelier de l'université d'Ingolstadt, déjà connu par d'importants ouvrages, bien qu'il n'eût pas plus de trente-deux ans. Erasme admirait la pureté de son style, aussi bien que la solidité de son esprit. Luther lui-même le déclarait sans détour un homme érudit, ingénieux et sagace, tant qu'il espéra l'entraîner dans ses opinions, le gagner à sa cause. Quand cet espoir ne fut plus permis, Eck devint tout à coup « un ignorant théologastre, un raisonneur sans raison, un misérable sophiste, un plat valet de Satan, un insigne ennemi du Christ. » En abordant la lutte, le chancelier d'Ingolstadt avait eu le tort de remonter aux principes et d'en tirer les rigoureuses conclusions. « Demeurer en union avec l'Eglise, écrivait-il, marcher à la lumière de ce flambeau qui guide l'huma-

nité depuis quinze siècles, s'attacher aux enseignements des Pères et des Docteurs, des Prélats et des Papes, qui la plupart brillèrent autant par la gloire de la sainteté que par celle de la science, quelques-uns par celle même du génie, serait-ce abdiquer son propre entendement, méconnaître la dignité de sa nature, placer le chandelier sous le boisseau ? Nos anciens interprètes, nos illustres commentateurs n'ont-ils pas médité les divines Écritures ? Pourquoi Dieu leur en aurait-il si longtemps refusé l'intelligence, pour la réserver à Luther ? Le Sauveur n'a-t-il pas dit aux Apôtres : « Voilà que je suis avec vous chaque jour, jusqu'à la consommation des siècles ? » N'est-il pas évident que cette parole s'adresse implicitement à leurs successeurs ? La doctrine demeure toujours la même. Nous enseignons ce qu'ils ont enseigné. Le trésor augmente à mesure qu'il se répand à travers les générations et les âges. » Que répond le novateur ? Dans l'ouvrage d'où nous avons extrait ces justes considérations, ces idées primordiales, il ne voit qu'un amas confus de mots, de vaines opinions scolastiques, aucun raisonnement, rien des saintes Lettres ni de la patrologie, ni des canons, ni de l'exégèse biblique. Bientôt après, lorsqu'il aura rejeté la tradition pour ne garder que la Bible comme unique source de vérité, il accusera son antagoniste de s'appuyer toujours sur les enseignements du passé, sur l'autorité des Pères. Il appréciera plus tard à ses dépens la force et la valeur d'une telle argumentation, dans une circonstance que nous ne pourrons pas omettre.

§. V. L'HÉRÉSIARQUE SE DÉVOILE

Deux autres champions de l'Église : Emser, Priérias.

42. Un professeur de Leipzig joint ses armes à celles d'Eck pour arrêter ou confondre l'hérésiarque. C'est Jérôme Emser, ancien étudiant de Tubingue et de Bâle, possédant à fond le droit canonique et civil, la théologie dogmatique, le grec et l'hébreu, versé dans la poésie latine. Le cardinal Raymond de Gurck l'avait d'abord pris pour secrétaire et chapelain. Le duc Georges de Saxe, sur la recommandation du cardinal, l'avait ensuite pris aux mêmes titres,

en lui permettant d'occuper une chaire à l'Université de Leipzig. C'est ce prince, dont les convictions et les sentiments ne ressemblaient guère à ceux de l'électeur, qui pria Jérôme de réfuter les doctrines impies enseignées à Wittemberg. Il les regardait comme aussi dangereuses pour les états que pour la religion. Emser avait eu de l'estime, de l'amitié même pour le moine Augustin tant que celui-ci s'était montré soumis à l'Église. Avant de l'attaquer ouvertement et de provoquer une rupture éclatante, il voulut le voir en particulier, à plusieurs reprises, ne désespérant pas de le ramener par le cœur et la persuasion à de plus saines idées. Ce n'est qu'après avoir succombé dans cette généreuse tentative qu'il engagea vivement, et pour ne plus poser les armes, le combat public et doctrinal. Selon l'habitude déjà contractée, Luther lui répondit, sans toucher à la question, par un torrent d'injures et d'imprécation contre Rome, « ce nid de vautours, cette ville de scandale, toute peuplée de noirs génies, de lutins et de diables. » Un athlète italien se lève alors et prend en main la défense de Rome : Sylvestre Mazzolini, dont le nom de famille s'est en quelque sorte perdu dans celui de Priérias qu'il tira du lieu de sa naissance, Priério dans le Montferrat. Il appartenait à l'Ordre de S. Dominique et remplissait les fonctions de maître du Sacré Palais. Dans sa jeunesse, il avait fréquenté la cour des Médicis et lié connaissance avec les lettrés, les artistes, les savants, les beaux esprits de tout genre qui faisaient de cette cour la plus brillante des académies. A Rome, il s'était épris d'un sincère amour et d'une admiration non moins sincère pour la Papauté. Sous les glaces de l'âge, il gardait en ce point la vigueur de ses premiers enthousiasmes. Léon X exerçait sur le vieux Dominicain une sorte de fascination, comme du reste sur la majeure partie des hommes qui l'entouraient ou l'abordaient. Les thèses luthériennes avaient franchi les Alpes. Priérias y vit surtout la négation de son idéal, une grave atteinte à la dignité pontificale, telle qu'il la comprenait, presque une insulte personnelle au Pape actuel. Il n'hésita pas à défendre, malgré ses cheveux blancs, l'objet de sa vénération et de son culte.

Insolentes réponses. Progrès alarmants de Luther.

43. Son langage restait élégant et poli dans le dialogue qu'il di-

rigea contre Luther. Celui-ci prétend n'avoir mis que deux jours à lui répondre, si toutefois on peut appeler réponse une série d'indécentes plaisanteries et d'outrages mal déguisés. Il traitait de babioles les meilleurs arguments puisés dans le Docteur Angélique, et présentés dans un style tout cicéronnien. Il écrivait à son antagoniste, qui lui donnait cependant l'exemple de la modération et de l'urbanité : « Si vous préparez quelqu'autre dialogue, ayez soin d'armer un peu mieux le Thomas que vous m'opposerez. » L'allusion et l'ironie n'allaient pas à sa nature ; il rentrait bientôt dans son élément. « L'opuscule, ou plutôt l'indigeste factum de Sylvestre, disait-il, est tellement rempli de blasphèmes, du commencement à la fin, qu'il semble avoir été dicté par Satan lui-même, au centre des enfers. » Plus loin il ajoute : « Si les voleurs sont punis par le gibet, les pillards par le glaive, les hérétiques par le feu, pourquoi n'attaquons-nous pas avec les armes matérielles ces docteurs de perdition, ces cardinaux, ces papes, toute cette abomination de la Sodome romaine ! pourquoi ne lavons-nous pas nos mains dans leur sang[1] ? » La tête de Luther s'égare dans la lutte et s'enfonce dans l'erreur. Il a commencé par amoindrir l'efficacité des Indulgences, dont il déclarait n'avoir pas une réelle notion ; il a fini par les nier absolument ; il ira jusqu'à nier le purgatoire, ce qui les rendra sans application et sans objet. Il avait d'abord entamé le sacrement de pénitence, en détruisant la satisfaction ; le voilà maintenant qui retranche la confession auriculaire, et dès lors le sacrement tout entier. Il accusait ceux qu'il appelle les Romanistes de supprimer les bonnes œuvres dans leur prétendue vente de Pardons ; et c'est lui qui les supprime en réalité dans son étrange théorie de la justification chrétienne, que nous exposerons avant peu. Nous l'entendrons donner au monde, sans condition, une *indulgence* auprès de laquelle, pour tout esprit non prévenu, celle de Rome n'était qu'une tyrannie. Nous le verrons enfin en-

[1] « Si fures furca, si latrones gladio, si hæreticos igne plectimur, cur non magis hos magistros perditionis, hos cardinales, hos papas, et totam istam romanæ Sodomæ colluviem omnibus armis impetimus, et manus nostras in sanguine istorum lavamus ? » MART. LUTH. *Opera*, tom. I, pag. 60, Jenæ.

traîner les nations dans un fatalisme où s'éteindrait logiquement toute moralité, si la conscience humaine pouvait être anéantie, et ne démentait par ses répulsions innées cette fatale logique.

Feinte rétractation. Ruse éventée. Peur réelle.

44. Luther eut-il un moment la vue de l'insondable abîme qu'il creusait sous les pas des générations? Hésita-t-il devant les tempêtes que ses emportements allaient déchaîner sur l'Allemagne et le christianisme? Les voix autorisées qui s'élevaient de toutes parts, du sein même de son ordre, le firent-elles chanceler? Au premier abord on pourrait le croire, en le voyant écrire à Jérôme Scultet, évêque de Brandebourg, une seconde lettre, lui soumettant de nouveau ses propositions déjà trop fameuses. « Accueillez avec bonté, très-excellent père, lui disait-il, ces lubies de ma folle imagination. Pour que tous sachent désormais que je n'affirme rien avec audace, non seulement je vous permets, mais encore je vous supplie de prendre la plume et d'effacer impitoyablement ce qui vous paraîtra condamnable, ou bien de tout jeter au feu. Je n'en ai plus cure.... Ne pouvant pas cependant oublier mon honneur, je proteste une fois de plus que je dispute et n'enseigne pas.... Cette protestation ne m'est pas arrachée par les Bulles dont me menacent ceux qui donnent leurs hallucinations pour des paroles de l'Évangile. » Ce dernier cri dissipe toute illusion et nous explique pourquoi l'évêque resta sourd aux belles protestations qui le précèdent. Luther se sentit profondément blessé par le silence du prélat; il eût mieux aimé l'admonition la plus sévère. Plusieurs ont blâmé Scultet, pensant qu'une réponse bienveillante aurait peut-être empêché le moine Augustin de franchir les dernières limites. C'est encore une illusion. La lettre est du 22 mai 1518; et le 30, frère Martin en adressait une autre à Staupitz, dans laquelle il attaque à fond l'un des principaux dogmes du christianisme. Il ne pouvait pas savoir alors si « le très-excellent père » lui répondrait ou non. En dépit de son audace, il n'était nullement rassuré. Les plaintes des vrais catholiques et leurs accusations retentissaient autour de lui « comme un bruit de cymbales. » Le danger devenait chaque jour plus imminent. Dans une telle situation, il résolut d'écrire directement au Pape. C'est un événement majeur, un point décisif, que cette nou-

velle lettre. Pour en saisir la pensée, qui nous semble avoir été peu comprise par la plupart des historiens, nous en traduirons sur le texte même, avec une scrupuleuse attention, les passages essentiels:

Première lettre de Luther à Léon X.

45. « Les rumeurs les plus sinistres me reviennent à tout instant, bienheureux Père ; j'apprends que d'obséquieux amis ont fait en sorte de vous rendre mon nom suspect, ou même absolument odieux, me représentant devant vous et les vôtres comme ne cessant de travailler à ruiner l'autorité du Souverain Pontife et le pouvoir des Clefs. A les entendre, je suis un déserteur de la foi, un hérétique, un infâme apostat, un contumax, un ennemi du bien public, tout ce qu'il y a de pire. J'en suis stupéfait, mes oreilles tintent, mes yeux ont d'étranges éblouissements ; une seule chose me reste dans ce concert de réprobations, le témoignage de ma conscience. Ainsi m'ont travesti, ces hommes qui posent dans notre religion pour des modèles de sagesse et de véracité. Les ignominies dont ils se savent coupables, ils tâchent de les reporter sur moi. Daigne Votre Béatitude écouter la voix même des faits parlant par une bouche inculte et d'autant plus sincère. Dans ces derniers temps, a commencé parmi nous la prédication des Indulgences apostoliques ; elle a fait de tels progrès, que les hommes chargés de ce ministère, se faisant une arme de votre nom, persuadés que tout leur était permis sous une telle égide, n'ont pas craint d'enseigner ouvertement les choses les plus impies et tout à fait hérétiques, au grand scandale des pieux chrétiens, au mépris de la puissance spirituelle. On dirait que pour eux n'existent pas les décrétales contre les abus des questeurs. Non contents de répandre à haute voix le poison de leur doctrine, ils ont lancé dans le public des libelles destinés à populariser les mêmes impiétés et les mêmes hérésies, pour ne rien dire de l'insatiable avarice, de l'insolente cupidité qui respire sous chaque syllable. Ils en sont venus au point d'astreindre les confesseurs à jurer de les soutenir dans cette œuvre de perversion et de spoliation. Je dis la vérité ; nul moyen de s'y soustraire : leurs écrits sont là, qui les empêchent de nier. Dans le principe, tout marchait au gré de leurs désirs : ils épuisaient le

sang du peuple, en le flattant de vaines espérances ; ils le dépouillaient de ses chairs, selon la parole du prophète[1], tandis qu'ils vivaient eux-mêmes dans l'abondance et la somptuosité. » On a parlé d'un acte de soumission. Jusqu'ici nous ne voyons rien de semblable. Luther ne se reconnaît aucun tort ; il reporte sur les autres, sur les délégués du Pontife romain, toute la cause des troubles qui s'annoncent, du mal qui s'est déjà produit.

Magnifiques promesses aussitôt démenties.

46. Quant à ses thèses, c'est presque sans le vouloir, poussé par l'impétuosité de la jeunesse, dans l'unique but de procurer la gloire du Christ et l'honneur de l'Eglise,qu'il les a posées. Contrairement à son attente, elles ont retenti dans le monde entier. De là les haines implacables et la basse jalousie dont il est l'objet. Puis revient son éternelle formule : Il ne dogmatise pas, il émet de simples hypothèses. Ses ennemis ont tout empoisonné. En continuant sa lettre, il poursuit son apologie, disons mieux, son violent réquisitoire. Pour échapper enfin à leurs accusations, pour désarmer leur fureur et déjouer leurs menaces, ne pouvant désormais rétracter ses propositions, il les soumet à l'autorité du Saint-Siège. Elles sont mal interprétées, mais nullement défectueuses en elles-mêmes. Il les place hardiment sous la protection de Léon X, après s'être donné pour complices l'université de Wittemberg et Frédéric de Saxe. Partout et toujours, en Italie comme en Allemagne, il mendie l'appui des grands. Il ne redoute pas l'hérésie, il redoute le nom d'hérétique ; et cela, parce que la mort de Jean Huss lui sourit moins que ses doctrines.La peur du bûcher, voilà sa constante préoccupation, le mobile de sa déférence et de sa hardiesse. C'est donc en vain qu'il conclut : « Je me prosterne aux pieds de Votre Béatitude ; tout ce que je suis et tout ce que je possède, je le remets en vos mains, bienheureux Père. Vivifiez ou tuez, appelez ou révoquez, approuvez ou condamnez ; j'attends votre sentence. Dans votre voix je reconnaîtrai la voix du Christ, qui réside et parle en vous... »

[1] Ou plutôt selon sa propre parole ; on voit reparaître ici la cinquantième de ses propositions, dans laquelle il exprime la même pensée avec une égale crudité de termes. Or, Luther n'ignorait pas qu'en vertu de la Bulle pontificale les indulgences étaient gratuitement données aux pauvres.

Pures réminiscences bibliques! en même temps qu'il protestait ainsi de son respect et de son dévouement envers le Chef suprême de l'Eglise catholique, Luther ne cessait d'attaquer son autorité par la plume et la parole. Il sentait bien que tout cela devait aboutir à l'excommunication ; et du haut de la chaire, en face des autels, il livrait l'excommunication à la risée des peuples. Lui-même s'en vantait dans une lettre à son ami, Wenceslas Linck. C'est ainsi qu'il attendait la décision du Pape. Comment arrêter la marche ascendante de la rébellion, confondre l'orgueil de ce moine, prévenir les derniers éclats ? On se le demandait à la cour pontificale. Parmi les cardinaux, s'il faut en croire les historiens de la Réforme, quelques-uns opinaient pour les moyens de rigueur, pour une action juridique immédiate, sans en exclure l'intervention du bras séculier. D'autres jugeaient préférable, dans le même ordre d'idées, que Léon X déclarât Luther hérétique, sur les faits déjà connus, en dehors de toute forme judiciaire, les débats publics ne pouvant qu'augmenter le scandale et soulever les passions. La plupart conseillaient d'appeler le moine à Rome, de l'arracher au milieu dans lequel sa tête s'égarait, de lui donner des juges, de ne le condamner enfin qu'après l'avoir entendu, s'il fallait désespérer de le ramener par la persuasion, par les édifiants exemples et les doctes entretiens qui l'attendaient dans la Ville Eternelle.

Le Pape incline à la douceur. Inutile démarche.

47. Aimant la paix, jugeant les hommes d'après lui-même, plein d'admiration et de sympathie pour les beaux talents, le Pape répugnait aux mesures sévères. Il voulut essayer d'abord de la conciliation, et, dans ce but, il fit écrire à Jérôme Staupitz, pour lui demander en grâce d'intervenir auprès de son subordonné, ne doutant pas que cette intervention n'eût tout le succès désirable. Le vicaire général des Augustins ne manquait ni de goût ni de science, mais laissait beaucoup à désirer, comme nous l'avons fait entendre, sous le rapport de l'orthodoxie. C'était une âme rêveuse un caractère indécis et fluctuant, qui glissait aisément sur le fond des doctrines, pourvu que le langage fût harmonieux et correct. Il n'entendait pas se brouiller avec Rome : il avait des amis dans les deux camps, et son aménité demeurait toujours la même. Il ba-

lançait entre Erasme et Cajetan, dans une correspondance également affectueuse. Eckius et Carlostad avaient au même degré son estime et ses confidences. Dans l'intimité, il n'était pas tendre pour Tetzel, le prédicateur des Indulgences ; en public, il se montrait respectueux et soumis envers le dignitaire ecclésiastique, l'inquisiteur de la foi. Ce n'était pas un tel homme qui pouvait agir sur Luther. Celui-ci profitait volontiers de ses avis littéraires ; il n'acceptait nullement sa direction théologique. Bientôt il lui reprochera sans détour d'hésiter entre le Christ et le Pape. Toute sa pensée nous est révélée dans cette insolente et sacrilège antinomie. L'intervention de Staupitz, en supposant même qu'elle ait eu lieu, ne pouvait rien produire, ni rien empêcher. Le moine secouait de jour en jour toute dépendance ; n'obéissant désormais qu'à sa propre direction, ou mieux à ses indomptables caprices, il continuait d'enseigner et de prêcher avec un surcroît d'audace. Il se sentait appuyé par les barons, les chevaliers, les électeurs et les princes, du moins en grande partie. Ce n'est pas qu'ils eussent examiné la question religieuse. Quels étaient ceux qui pouvaient se livrer à cet examen ? Ni leurs études ni leurs propensions ne leur permettaient de la comprendre. Mais tous prévoyaient instinctivement, que, si le prêtre rebelle venait à triompher dans la lutte engagée, les biens ecclésiastiques, épiscopaux et conventuels, si considérables en Allemagne, seraient par là même sécularisés, c'est-à-dire deviendraient leur proie. Luther leur laissait entrevoir cette conclusion pratique : de l'ambition et de la cupidité, il faisait les auxiliaires de sa doctrine. Nulle passion ne se tenait à l'écart du débat ; les moins avouables étaient surexcitées et rentraient de plein pied dans la ligue.

L'empereur intervient. Luther mandé à Rome.

48. L'empereur Maximilien manifesta d'autres sentiments. Dans l'intérêt de sa tranquillité personnelle, a-t-on dit, pour la paix et le bien de son empire, dirons-nous, il se hâta de dénoncer au Pape les dangereux ferments qui menaçaient la Germanie, et qui s'étendraient sans doute au reste de la chrétienté. Il se soumettait d'avance aux décisions du Saint-Siège, promettant d'employer tout son pouvoir à les faire accepter dans tous les états de sa dépen-

dance[1]. Il conjura seulement le Vicaire de Jésus-Christ, le représentant de Dieu sur la terre, d'user de son autorité pour arrêter dans les écoles et les couvents ces joutes puériles, ces vaines argumentations, vraies disputes de mots, sur les vérités primordiales et nécessaires, dont le résultat le plus clair est d'ébranler l'unité de l'Eglise et d'altérer l'intégrité de la foi, le sophisme ayant toujours été le meilleur moyen de mener les esprits au scepticisme. Léon X n'avait pas attendu pour agir la lettre de Maximilien. Eclairé par les sinistres lueurs qui sillonnaient le ciel germanique, sérieusement alarmé par les bruits avant-coureurs de la tempête, il avait imposé silence à son cœur, il était sorti de sa quiétude et de son optimisme, pour exercer ses devoirs de pasteur. Par l'intermédiaire de l'évêque d'Ascoli, son premier agent en Allemagne, il venait de mander Luther à Rome, par devant un tribunal ayant mission d'examiner les enseignements du docteur et de juger la conduite du moine. Il lui donnait un délai de soixante jours. Passé ce terme, on aurait recours à la force armée. Le Pape instruisait par une seconde lettre le cardinal Cajetan, son légat à la cour impériale, des mesures adoptées, en le chargeant d'en assurer l'exécution. Si l'accusé refusait de comparaître, il serait dès lors traité comme hérétique et placé sous le coup de l'excommunication. Quiconque lui donnerait asile après un tel éclat, et tâcherait de le soustraire à la justice pontificale, serait noté d'infâmie, frappé de déchéance, qu'il fût prince ou sujet, clerc ou laïque. La citation est datée du 7 août 1518. Le 23 partait un Bref spécial à l'adresse de l'électeur de Saxe, pour réclamer son concours actif dans une aussi grave conjoncture. Le premier mouvement de Luther, en recevant la citation pontificale, fut d'obéir sans résistance et sans délai. « Mon âme est tranquille ; je ne crains pas la mort,» sent-il le besoin d'écrire à son ami Wenceslas Linck. S'il était réellement sans agitation et sans crainte, pourquoi l'affirmer avec exaltation ? Vient ensuite un dithyrambe en l'honneur de la mort, « l'auxiliaire obligée de la parole divine. »

[1] SLEIDAN, *Hist. de la Réforme*, tom. I ; — LOESCHER, *Reformat. Acta*, tom. II, pag. 370.

Tergiversations de Luther devant la citation pontificale.

49. Il voit partout les plus terribles dangers sur le chemin de Rome. Sa conviction et celle de ses partisans est qu'il n'arrivera pas au terme du voyage : il périra par le fer ou le poison ; il sera noyé peut-être, ou bien « rebaptisé, » comme il s'exprime lui-même. A chacun de ses pas surgit une lugubre apparition. Aussi ne persiste-t-il pas longtemps dans son projet d'obéissance ; il ne cherche qu'un moyen de se dérober, et ne trouve qu'un misérable subterfuge. C'est encore lui qui l'expose à Georges Spalatin, en le rejetant sur les autres. « Nos doctes amis, nos meilleurs conseillers pensent que je dois écrire au prince électeur pour lui demander un sauf-conduit. S'il me le refuse, et je sais qu'il me le refusera, j'aurai la plus légitime excuse : me voilà dispensé de partir et de comparaître à Rome[1]. » Bientôt il rougit de cet expédient, ou craint de réussir dans sa demande ; il prend la résolution de désobéir et prononce le mot de la révolte antique : *Non serviam*. Une révolution s'opère dans son âme, ou plutôt une évolution dans sa vie. La peur de l'excommunication le cède à celle de la mort ; mais elle subsiste. Il a beau protester dans une lettre à Staupitz ; il se raidit en vain sous la menace. « Je déclare n'avoir enseigné que la vérité, pas de rétractation possible. Nulle excommunication ne pourrait m'émouvoir, si ce n'est la vôtre. Il y a trop longtemps après tout que ces Romanistes nous traitent en esclaves, ou nous prennent pour des niais. Devons-nous subir encore leurs tyranniques exigences et leurs superbes dédains ? Je suis sur les épines..... » Luther ne se trompe pas. Une chose le tourmente, la pensée que ses ennemis regarderont ou donneront comme une faiblesse, et dès lors comme un déshonneur, son refus de comparaître à Rome. Le voilà donc hésitant de nouveau, recourant à la prière, au lieu d'arborer l'étendard de la rébellion : il demande des juges, il rendra compte de sa foi, mais dans une ville allemande, Wittemberg, Augsbourg, Dresde, Leipzig, ou toute autre. Quant à se rendre en

[1] « Id visum est amicis nostris, tum doctis, tum bene consulentibus, ut ego apud principem nostrum Fridericum postulem salvum (ut vocant) conductum. Quod ubi mihi negaverit, sicut scio mihi negaturum, justissima mihi fuerit exceptio et excusatio... »

Italie, ni la longueur du voyage, ni la rigueur de la saison, ni les périls qui le menacent, ni l'état de sa santé ne le lui permettent. Nous ne saurions avoir oublié que, dans une même situation, vingt ans auparavant, Savonarole prétextait les mêmes obstacles ; ajoutons cependant que le célèbre Dominicain ne manifesta jamais les craintes pusillanismes et ne joua pas le double rôle du frère Augustin. Les sollicitations de ce dernier furent d'abord stériles comme celles du premier. Les jours fixés par le Pape s'écoulaient rapidement, au milieu de ces fluctuations ; on approchait du terme, et l'accusé, s'il ne se rendait pas à l'appel, serait tenu pour contumace, ce qui n'allègerait nullement sa position.

Il ira seulement au légat, dans quelles dispositions.

50. L'université de Wittemberg écrit en ce moment au Souverain Pontife pour appuyer la supplique de Luther, et Frédéric de Saxe au cardinal-légat Cajetan, qui consentit à se porter pour intermédiaire. Avec son concours les négociations aboutirent ; Léon X revint sur sa décision : le moine incriminé fut dispensé de venir à Rome et dut simplement comparaître devant le cardinal. C'était un triomphe, dira-t-on, pour la secte naissante. Les principaux meneurs y virent un échec. Par Hutten nous pouvons juger des autres. Eux étaient résignés à la persécution ; elle rentrait dans leur programme : ils l'appelaient de tous leurs vœux. Un dénouement tragique leur semblait garantir le succès définitif beaucoup mieux que toutes les déclamations et tous les sophismes. Que leur chef vînt à subir le sort de Jean Huss et de Jérôme de Prague, c'en était fait, son immolation consacrait leur victoire ; sur les cendres de son bûcher ils construisaient l'édifice de la Réforme. En théorie, Luther abondait dans leur sens ; autre chose était la pratique : il n'ambitionnait en aucune façon la palme du martyre. Cajetan n'avait pas non plus l'intention de la lui procurer. Il n'avait pas davantage à discuter avec lui. Il devait obtenir une rétractation, et non soutenir une thèse. Ainsi ne l'entendait pas Luther. Heureux d'une concession que ses partisans regardaient comme désastreuse, il avait plus que jamais résolu de ne rien rétracter. On le voit par sa correspondance de cette époque. La lecture de ces documents ôte tout intérêt au drame qui va suivre ; le dénouement est

connu. « Jamais il ne courbera la tête devant ces Italiens qui de l'Italie ont fait une seconde Egypte, en la plongeant dans les ténèbres de la nuit, devant ces implacables ennemis de la science et des lettres, qui ne se proposent d'autre but, qui n'ont d'autre étude que d'anéantir la religion, au profit de leurs instincts cupides. Les cardinaux ne sont plus les légats du Pontife Romain, mais bien ceux de l'avarice. » Son audace monte plus haut ; le Pape lui-même dont il prétend encore respecter le nom, n'est, à l'entendre, qu'un maheureux instrument exploité par les Florentins ses compatriotes. Dans ses divagations, il frappe au hasard sur les principes comme sur les personnes, sur l'Allemagne comme sur l'Italie. Voici comment il parle à l'inquisiteur Jacques d'Hochstraet, le célèbre docteur de Cologne : « Avance donc, viens te mesurer avec moi, tête folle de moine, homme de sang ! » Moine ! ne l'était-il plus lui-même ? Homme de sang ! il ne tardera pas à l'être.

Ses fureurs contre Rome. Son départ pour Augsbourg.

51. Enhardi par ses propres excès, enivré de sa rage, il dit ailleurs : « Si Rome enseigne et pense ces choses, au su du Pontife et des cardinaux, je le proclame ici sans crainte, l'Antechrist, le véritable Antechrist siège dans le temple de Dieu ; il règne à Babylone, dans cette Rome empourprée ; la cour romaine est la synanogue de Satan..... Si telle est la croyance établie dans l'ancienne capitale du monde chrétien, heureuse la Grèce, heureuse la Bohême, heureux tous ceux qui l'ont abandonnée, qui sont sortis de Babylone !... Et moi aussi, poursuit-il, je me déclare en désaccord avec l'Eglise Romaine, prêt à la renier, avec son Pape et ses cardinaux, à moins qu'elle ne ferme la bouche à cet organe de Satan.» C'est de Priérias qu'il parle. Le théologien pontifical, l'humaniste catholique lui causait donc plus de souci qu'il n'en laissait d'abord paraître. Voyons maintenant sa conclusion : « A mon avis, si les Romanistes s'opiniâtrent dans leur aveugle fureur, il n'y a plus qu'un remède : il faut que l'empereur et les rois prennent les armes pour exterminer ces ennemis du genre humain ; le glaive doit remplacer la parole. » Dans de telles dispositions, à quoi bon comparaître, ou même discuter ? N'est-ce pas une indigne comédie que le Saxon fait jouer au légat et qu'il joue lui-même ? On n'a pas as-

sez remarqué, on n'a pas assez mis en évidence la duplicité de Luther. Son courage prétendu n'est qu'une audace intermittente, l'astuce fait son habileté, le cynisme et l'emportement constituent son éloquence. Les faits l'ont déjà dit ; ils le diront mieux dans la suite. C'est dans la ville impériale d'Augsbourg que le représentant du Pape attend le moine de Wittemberg. Après d'humiliantes hésitations et de cruelles angoisses, celui-ci se met en route le 26 septembre 1518, au lever de l'aurore. La veille au soir, il avait réuni ses disciples, pour leur adresser des adieux beaucoup trop solennels dans des circonstances aussi réduites. Il affecte une sérénité, une résignation que ses paroles démentent. Toujours l'idée de la mort, d'une mort violente et tragique, quand il ne va pas quitter le sol allemand, quand il va simplement aborder un étranger sans armes, un prêtre tel que Thomas de Vio. Mais il importe de le faire passer pour une victime ; au moment du départ, ses partisans sont réunis en grand nombre, et le saluent avec une émotion qui, pour n'avoir pas de fondement, n'en est pas moins communicative. Plusieurs l'accompagnent assez loin ; puis le voilà seul continuant sa route[1]. A Weimar, il reçoit l'hospitalité chez le curé de la ville, l'humaniste Myconius, un déserteur du catholicisme depuis les thèses de Luther, un apostat qui ne tardera pas à lui donner l'exemple, en se mariant publiquement, comme du reste le prieur Augustin Jean Lange, l'archidiacre Carlostad, Æcolampade et tant d'autres.

Luther en face de Cajetan.

52. A Nuremberg, le pélerin qu'une habile renommée précède est accueilli par Wenceslas Linck, son fidèle séide, qui ne se sépare plus de lui jusqu'au terme du voyage ; et vraiment pour l'honneur du parti, ce n'était pas un secours inutile. Luther n'en pouvait plus ; il était souvent tenté de revenir en arrière, on le voit par sa propre relation. A chaque étape cependant, l'enthousiasme se trouvait échelonné, notamment à la dernière. En avant d'Augsbourg, une foule considérable attendait celui qu'on nommait de toutes part le champion de l'Allemagne, un second Witikind. C'é-

[1] ULENBERG, *Hist. de Vita...*, pag. 28 et seq.

tait le 8 octobre. Après un repas chez l'un de ses bénévoles admirateurs, il se réfugia dans le couvent des Carmes, comme dans un asile sacré, dans une inviolable citadelle. Dès le lendemain, il instruisait le cardinal de son arrivée. Il écrivait ensuite à ses amis de Wittemberg, non seulement pour les rassurer sur son compte et leur faire part, avec une complaisance qui n'a rien d'héroïque, du bruit qui s'attachait à son nom, mais encore pour leur déclarer une fois de plus qu'il ne craint aucun supplice, qu'il saura mourir, si Dieu l'ordonne, et ne se rétractera jamais. Il prend néanmoins toutes ses mesures pour échapper à cette éventualité dont il parle avec tant d'assurance. Au délégué du cardinal légat qui lui garantit un accueil honorable, une complète sécurité, il répond qu'il ne peut comparaître sans avoir auparavant un sauf-conduit de l'empereur lui-même. Maximilien consent à lui donner cette satisfaction. C'est un moyen dilatoire qui glisse sous la main de Luther. Il est forcé de se rendre, Cajetan ne lui refuse pas le baiser paternel; et le moine ému d'une telle condescendance, se jette à ses pieds, en lui disant d'une voix tremblante, et cependant étudiée : « Seigneur, pardonnez à ma faiblesse ; si, dans de longs et pénibles débats, j'ai prononcé des paroles imprudentes, je suis prêt à les désavouer, en supposant qu'elles soient réellement coupables. Daignez me le montrer. — Mon frère, ni ma mission ni mon intention ne sont de discuter avec vous. Je suis le mandataire du Pape, et je vous demande en son nom de rétracter vos erreurs. — Quelles erreurs ai-je enseignées? Qu'on me le prouve et je les retracterai. — Nous ne sommes pas ici dans une école. Léon X, à qui vous promettiez naguère une obéissance absolue, dont la voix est la voix de Dieu même, ainsi que vous le disiez, n'attend que cette rétractation pour vous réconcilier avec l'Eglise. Fermez votre cœur à de funestes suggestions, vos oreilles à des conseils intéréssés et perfides. N'hésitez-pas, écoutez le Vicaire de Jésus-Christ qui vous parle par ma bouche. »

Ses subterfuges, son invincible obstination.

53. Au lieu d'obéir à cette paternelle sommation, Luther insista de nouveau dans les mêmes exigences, voulant obtenir que ses erreurs lui fussent au moins signalées. Cajetan en releva deux

parmi tant d'autres. C'était une concession, qui ne tarda pas à faire devier l'entretien. Maintenant il fallait des preuves, et la discussion s'engageait par degrés, d'abord assez calme, puis véhémente et troublée. Elle durait depuis plus d'une heure, quand le légat se ravisant imposa silence à son interlocuteur, en lui demandant une rétractation pure et simple[1]. Luther alors demanda de son côté trois jours pour répondre. Le délai fut accordé ; mais dès le lendemain le moine se présentait à l'audience, accompagné de plusieurs témoins, et remettait au nonce une astucieuse protestation, et non la rétractation que le Souverain Pontife attendait de lui. La rupture était imminente. Se voyant soutenu, le moine se montra beaucoup plus intraitable. Il n'est pas même jusqu'à ses amis qui ne fussent alarmés du ton qu'il prenait vis-à-vis du nonce apostolique. Staupitz, l'homme de toutes les conciliations, arrivé seulement de la veille, se porta pour médiateur. Il obtint, non sans peine, que son subordonné se défendrait par écrit. Cette défense, Luther ne mit qu'une nuit à la composer ; l'improvisation était un résumé de ses idées antérieures. En la présentant au légat, son arrogance dépassait toutes les bornes. Après une bienveillante observation, Cajetan lui prit la main, le suppliant d'obéir à l'Eglise et de se rétracter. Luther garda le silence. « Tout est fini ! s'écria douloureusement le nonce, ne revenez plus... » Tout n'était pas fini dans son âme. Le soir même il mandait Jean Staupitz et Wenceslas Linck, pour les prier de tenter une suprême démarche, dont l'unique résultat fut une lettre de vaines protestations et de banales excuses, mais où la rétractation était explicitement repoussée. En même temps que cette lettre, Luther rédigeait un appel, celui de tous les hérésiarques : « Du Pape mal informé, au Pape mieux informé. » Laissant l'ordre de l'afficher sur la porte des Carmes, il reprit avant le jour, avec sa prudence ordinaire, la route de Wittemberg.

[1] PALLAVICINI, *Storia del conc. di Trento*, cap. IX, pag. 79.

CHAPITRE IX

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

SOMMAIRE.

§ I. ÉLECTION DE CHARLES-QUINT.

1. Insidieux appel au concile. Odieuses récriminations. — 2. Mort de l'empereur Maximilien. Sa religion sincère. — 3. Cercueil d'un vivant. Ses sollicitudes, ses précautions. — 4. Deux redoutables prétendants à l'empire. — 5. Léon X intervient. Diète électorale. — 6. Pression extérieure. Discours opposés. Mayence, Trèves. — 7. Le roi d'Espagne élu empereur. — 8. Capitulation dressée par les Septemvirs.

§ II. PROGRÈS DE LUTHER DANS L'ERREUR.

9. Charles Miltitz nonce apostolique. Georges Spalatin. — 10. Entrevues à table. Lettre de Luther au Pape. — 11. Fallacieuse promesse. Intime pensée. Blasphème. — 12. Tetzel à Leipzig. Ses angoisses, son humiliation. — 13. Ses pieux sentiments, sa mort édifiante.

§ III. DISPUTE DE LEIPZIG.

14. Joute théologique. Champions opposés. — 15. Thèses de Carlostad. Son éclatante défaite. — 16. Sur la primauté du Pape, Eckius bat encore Luther. — 17. Luther déserte la lutte. Fureurs de ses partisans. Les siennes.

§ IV. AUDACIEUSE OBSTINATION DE L'HÉRÉSIARQUE.

18. Lettre du Pape à Luther. Suprême tentative. — 19. Emotion du novateur. Illusion de Miltitz. — 20. Luther écrit à l'empereur élu. — 21. Son habituelle duplicité. Sa rage croissante. — 22. Lettre de l'hérésiarque à Léon X. — 23. Sens réel et conclusion de cette lettre. — 24. Liberté chrétienne selon Luther. — 25. Généalogie des erreurs de Luther.

§ V. LA PAPAUTÉ DEVANT L'HÉRÉSIE.

26. Bulle de Léon X contre l'hérésiarque. Introduction. — 27. Propositions condamnées. Délai fixé. Menace d'excommunication. — 28. Frénésie de Luther à la réception de la Bulle. — 29. La Bulle de Léon X brûlée à Wittemberg. — 30. Charles-Quint en Allemagne. Diète de Worms. — 31. Discours du nonce Aléandro. — 32. Luther devant l'empereur et la diète. — 33. Obstination de l'apostat. Sentence impériale. — 34. Luther au château de la Warbourg. — 35. Les Français expulsés de la Lombardie. Mort inopinée de Léon X.

§. I. ÉLECTION DE CHARLES-QUINT

Insidieux appel au concile. Odieuses récriminations.

1. Comme si ce n'était pas assez pour l'hérésiarque, nous pouvons désormais lui donner ce nom, d'avoir déroulé son manifeste sur les murs d'Augsbourg, aussitôt rentré dans son monastère, il en préparait un second, dont le retentissement serait plus grand encore. Son intention aurait d'abord été, si nous l'en croyons, d'attendre le jugement du Souverain Pontife ; mais il se contredit, selon son habitude, dans une lettre à Spalatin. « Je n'attends de Rome que des malédictions, et je les attends chaque jour ; aussi je dispose toutes choses pour n'être pas pris au dépourvu. Suivant l'exemple du Patriarche, sur le point de quitter sa patrie, j'irai partout où Dieu m'appellera. » Toujours les réminiscences bibliques, et parfois le langage de la piété, se mêlant aux cris de la révolte. S'il est maudit, il en appellera du Pape au concile œcuménique. C'est cet appel qu'il prépare avec tant de soin et si peu de mystère. Il pousse les précautions jusqu'à le faire imprimer d'avance : tout sera prêt pour la résistance et le scandale, au moment de la con-

damnation[1]. Attendra-t-il jusque-là? L'imprimeur doit remettre chez lui tous les exemplaires, telle est la convention ; elle demeure seulement lettre morte : la cupidité d'une part, une incompréhensible tolérance, ou mieux une lâche complicité, de l'autre, répondent à la question. L'appel anticipé, mis en vente avec tant de précipitation, eut un écoulement plus rapide encore, grâce aux passions surexcitées dans toute la Germanie, spécialement dans la Saxe. L'orgueil national conspirait avec les idées malsaines, l'amour des nouveautés et les instincts cupides. Au fond ce n'était là qu'un pamphlet, où l'on chercherait vainement une donnée théologique, où le plagiat se montre à première vue. Depuis un siècle, tous les empiètements et toutes les insubordinations usaient de la même menace, opposaient le concile à la papauté, comme si le Pape n'avait pas toujours réuni les conciles dignes de ce nom. L'infaillibilité pontificale, que Luther semblait avoir respectée jusqu'à ce moment, il l'attaquait ouvertement dans ce libelle, sans oublier toutefois de protester qu'il n'entendait pas amoindrir sa puissance, et beaucoup moins se soustraire à son autorité. La tactique est constamment la même. L'intime pensée du prétendu réformateur perce bien dans ses actes publics ; mais elle éclate plus que jamais dans sa correspondance de cette époque. Il se plaignait de Cajetan, en termes qui n'étaient pas exempts d'amertume, dans la rédaction même de l'appel ; et voici comment il s'exprime dans une lettre du 15 novembre à Spalatin : « Je vous assure avoir entendu de sa bouche de nombreuses inepties, des propositions absolument antithéologiques. Qu'un autre les eût énoncées, et je les aurais déclarées on ne peut plus hérétiques. En vérité, Sylvestre Priérias ne vient qu'après cet homme. Vous connaissez bien le campagnard? Pensez donc ce que doivent être le dixième ou le centième, quand tels sont le deuxième et le premier[2] !... » Ecrivant au même, « Au-

[1] « Interim aliam parabo appellationem ad futurum concilium, adhæsurus Parisiensibus in eventum quo hanc priorem appellationem, de plenitudine potestatis, imo tyrannidis, refutaret papa. » Lettre à Spalatin, 31 octobre 1518.

[2] Lettre à Spalatin, 15 novembre, même année.

jourd'hui, dit-il, la tyrannie de la curie romaine l'emporte sur celle des Turcs. L'Église nous offre partout l'aspect le plus misérable : partout l'ambition, l'avarice et l'immoralité. Inutile de combattre, impossible de triompher. » L'hérésiarque prélude, par cette insolente déclaration, à sa politique anti-chrétienne.

Mort de l'empereur Maximilien. Sa religion sincère.

2. Un événement d'une immense portée, quoique peu considérable en lui-même, rompt les derniers freins, en le débarrassant du seul obstacle que Luther pouvait redouter, après avoir brisé celui de la puissance spirituelle: c'est la mort de l'empereur Maximilien, survenue le 12 janvier de l'année suivante. Ecoutons à ce sujet un auteur contemporain : « En Autriche s'éteignait alors un prince recommandable par sa piété, sa prudence et toutes les autres vertus qui font les grands monarques. A partir de ce jour, le moine insubordonné devint le plus audacieux des sectaires, le plus cynique des calomniateurs. Il n'avait certes épargné jusque-là ni les défenseurs de l'Église catholique, ni les plus hautes dignités, ni le Souverain Pontife lui-même ; mais c'était presque de la modération comparativement à ce qu'on vit dans la suite [1]. » Il n'était pas besoin de cet odieux et funeste contre-coup pour faire regretter à Rome le souverain qui venait de disparaître ; le coup avait déjà retenti douloureusement au cœur de Léon X. Sauf quelques rares défaillances, causées par les embarras du moment, le manque de résolution et d'énergie, la situation générale de l'Europe, la pénurie du trésor surtout, Maximilien s'était constamment montré l'allié sincère et le zélé protecteur de l'Église romaine. Nous l'avons vu se prononcer sans hésitation contre le novateur qui conspirait sa ruine, alors que plusieurs princes allemands le secondaient par leurs sourdes intrigues ou le couvraient hautement de leur protection. Et ce n'est pas à l'intérêt politique, ne craignons pas d'insister, moins encore à l'égoïsme, c'est à ses profondes convictions, à ses sentiments religieux qu'il obéissait, en prenant cette ferme attitude. Tout concourt à prouver son désintéressement. Du reste, l'amour de la Religion semblait héréditaire dans la maison d'Au-

[1] PARIS. DE GRASSI, *Diar.* anno 1519.

triche. Durant sa vie comme à l'heure de sa mort, Maximilien I[er] avait imité les exemples de Frédéric III, son prédécesseur et son père. Il n'avait rien négligé pour étouffer, dans ses pérégrinations, à Pise, à Milan, à Lyon même, le schisme tenté contre Jules II. C'était un rigide observateur des lois ecclésiastiques et des divins commandements. S'il demanda pour ses peuples un adoucissement aux jeûnes ordonnés, à l'abstinence quadragésimale, lui-même les observa toujours d'une manière exemplaire. On doit rappeler à son honneur qu'il détestait spécialement deux vices, le blasphème et l'ivrognerie ; ce qu'il manifesta par ses actes et ses décrets[1]. Il ai mait tellement les pauvres que dans son testament il ordonna la construction et la dotation de dix hôpitaux, sur sa fortune personnelle.

Cercueil d'un vivant. Ses sollicitudes, ses précautions.

3. Dans les dernières années, préoccupé de la pensée des biens éternels, il assistait chaque jour au saint sacrifice de la Messe ; il se préparait à la mort, il se familiarisait en quelque sorte avec ce suprême messager de la clémence et de l'équité suprêmes, par un moyen que ne saurait approuver ni tolérer le siècle présent, mais qui ne sera pas perdu dans sa famille. Il se faisait bâtir dans la ville d'Inspruck une splendide résidence, vraiment digne d'un César. Remarquant certaines fautes échappées aux architectes dans ce dispendieux monument, il dit à l'un de ses intimes : « Ces gens-là ne font rien qui puisse me convenir ; je veux me donner une demeure entièrement irréprochable, » et le lendemain il commandait secrètement un cercueil, avec tous les accessoires et tous les funèbres ornements qui servent à la sépulture. Désormais il ne consentit plus à s'en séparer. Dans ses voyages et dans ses guerres, le cercueil suivait sur un char spécial, dissimulé sous d'épaisses tentures, se dérobant à tous les regards, puis mystérieusement déposé dans sa tente ou sa chambre. On se demandait quel trésor pouvait être là renfermé ; des amis le demandèrent à l'empereur lui-même. « Le plus précieux de tous les trésors, leur répondait-il avec un doux sourire, et le plus cher à mon cœur[1] ! » Avec le même sou-

[1] CUSPINIAN. *Oratio fun. in Maximil.*
[2] JOAN. FABER, *De sacris...*, lib. I.

rire, il salua la mort, dès que l'illusion ne lui fut plus permise. Il s'y prépara non seulement avec une admirable résignation, mais avec un calme, une lucidité plus admirables encore. Et cependant il n'était que dans sa cinquante-quatrième année ; les plus puissants liens l'attachaient à la terre, les grandeurs beaucoup moins que les sollicitudes impériales. Il voyait d'un dernier regard grandir et se compliquer les orages qui planaient sur l'Allemagne. Aux incessants dangers du dehors, allaient inévitablement s'ajouter les divisions intérieures. Il n'ignorait pas les projets de Sélim, après les victoires remportées par le terrible sultan dans la Perse, l'Égypte et la Syrie. Nous savons qu'il comprenait Luther, qu'il pressentait au moins les révolutions religieuses et politiques dont ce moine serait l'artisan, et qui déjà grondaient dans sa tête. C'était un double cauchemar aggravé par les incertitudes et les péripéties d'une succession élective. Maximilien eût bien voulu conjurer ce dernier péril. Dans le courant de l'année précédente, à la diète d'Augsbourg, réunie pour délibérer sur la nécessité de la croisade et les moyens de l'exécuter, il avait posé la question de l'empire, d'un successeur à se donner dans la personne du jeune roi d'Espagne son petit-fils. Les princes assemblés n'étaient pas éloignés d'abord de se rendre à sa demande ; mais une difficulté les arrêta : Maximilien n'avait jamais reçu l'onction et la couronne des mains du chef suprême de la chrétienté, condition indispensable à la plénitude du droit impérial, selon les lois traditionnelles. Empereur de fait, en titre il était simplement Roi des Romains. Or ce même titre désignait l'héritier présomptif de la couronne. Les Allemands ne voulurent donc pas accorder à Charles d'Autriche[1] une dignité pour laquelle il n'y avait pas même de nom dans les constitutions germaniques.

Deux redoutables prétendants à l'empire.

4. Sitôt que l'empereur élu fut mort, Charles posa hautement sa candidature, ayant soin de l'appuyer par d'habiles émissaires et des moyens plus positifs, à ce que rapportent la plupart des historiens. Dans toute cette affaire, ce roi qui n'avait pas encore vingt ans et qui se trouvait loin de l'Allemagne, ne cessa d'agir avec au-

[1] Surius, *Rer. German.* tom. III.

tant de prudence que d'énergie ; il déploya l'art d'un politique consommé. Le roi de France se mit en même temps sur les rangs, montrant une égale confiance dans le succès de ses prétentions, ne négligeant aucune des ressources ou des manœuvres employées par son rival. L'un et l'autre se déclaraient prêts à jouer le tout pour le tout dans cette lutte électorale. La position éminente des concurrents, la comparaison de leurs chances respectives, les intérêts engagés, et plus que tout le reste l'importance du prix qu'ils se disputaient, tout concentrait l'attention de l'Europe entière, sans exciter néanmoins les souverains à prendre un parti, à peser dans la balance pour le bien même de leurs états. Seul le roi d'Angleterre sortit un moment de son inaction et fit mine de poser aussi sa candidature. Il envoya ses agents auprès des électeurs ; mais il ne tarda pas à comprendre qu'il arrivait trop tard pour entrer utilement dans la lice : non content de se désister, il se renferma dans cette indifférence réelle ou dissimulée qui distingue le caractère britannique, et devient en plus d'une occasion l'un de ses meilleurs ressorts. Bien que Charles regardât le trône impérial comme un héritage de sa famille, à laquelle il appartenait depuis si longtemps, il eut indirectement recours à la force des armes pour s'en assurer la possession. C'était le moment où la guerre éclatait en Souabe contre la tyrannie d'Ulric de Würtemberg ; le fameux chef de reîtres Frans de Sickingen commandait les troupes de la ligue, battait et chassait le duc, qu'on disait soutenu par le roi de France : la victoire dès lors parut remportée sur celui-ci. Elle tournait réellement à l'avantage de son rival, secrètement en rapport avec le redoutable capitaine. Le duc de Bouillon, seigneur de Sédan, et son frère Erard de la Mark, évêque de Liège, auraient aisément contre-balancé, paralysé peut-être cette malencontreuse influence ; François I[er] avait eu naguère le tort, ou simplement la mauvaise fortune, de se les aliéner. Mais il ne s'abandonnait pas lui-même. Ses principaux agents au delà du Rhin étaient un d'Albret de Navarre, l'amiral Bonivet et le président Guillard, du parlement de Paris[1] ;

[1] BELCAR. *Comment.* lib. XVI, num. 9.

beaucoup marchaient en sous-ordre : il leur avait ouvert un crédit à peu près illimité. Ce prince ne pouvait pas cependant abdiquer sa grandeur originelle. L'intrigue était une atmosphère où son cœur étouffait ; il s'en dégageait par des élans chevaleresques. « Si je suis élu, disait-il, je serai dans trois ans à Constantinople, ou bien je serai mort ! »

Léon X intervient. Diète électorale.

5. De tous les rois de l'Europe, Léon X fut le seul, un historien protestant lui rend ce témoignage [1], qui suivit la marche des deux compétiteurs avec une royale sollicitude. Dès les premiers jours, il avait par une lettre vraiment pontificale appelé l'attention des électeurs sur la gravité des circonstances au milieu desquelles ils allaient exercer leurs sublimes et redoutables fonctions. Il ne leur représentait pas seulement les intérêts supérieurs de l'Eglise ; il embrassait avec une égale ardeur et la même élévation de pensées ceux de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Europe tout entière. Sans pouvoir se déclarer contre deux monarques aussi puissants, de peur d'exposer le Saint-Siége à de fatales réactions, le Pape désirait les écarter l'un et l'autre. Il les redoutait autant pour son pouvoir spirituel que pour ses possessions temporelles. Il n'ignorait ni ne dédaignait les leçons du passé. Le roi d'Espagne était en même temps roi de Naples et de Sicile. Or, les anciennes constitutions portaient que ce dernier ne ceindrait jamais la couronne impériale. Nous avons dit pourquoi : instruits par l'expérience, les Pontifes Romains ne devaient pas consentir à voir l'empire peser sur eux au Nord comme au Midi. Devant cette perspective, Léon X encourageait par tous les moyens à sa disposition les prétentions du roi de France, sans désirer davantage son succès. Seigneur de Gênes et duc de Milan, ce monarque, en devenant empereur, n'eût guère moins compromis l'indépendance de la Péninsule Italique et la libre action de la Papauté. Sa politique allait à les éliminer l'un par l'autre [2], en reportant les voix sur un prince allemand n'ayant qu'une puissance secondaire. Au milieu de ces compétitions et de ces agissements, s'ouvrit la diète électorale à Francfort sur le Mein,

[1] Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, tom. I, page 336.
[2] Guicc. *Stor. Ital.* lib. XIII.

dans une chapelle attenante au chœur de l'église Saint-Barthélemi, au son des cloches de toute la ville, le 18 juin 1519. La foule était immense, le moment solennel, l'attente anxieuse, le septemvirat au complet. Dans l'histoire de cette époque sont assez fréquemment désignés par le nom de septemvirs les princes, trois ecclésiastiques et quatre séculiers, auxquels appartenait le droit d'élire les empereurs d'Allemagne. Les électeurs alors réunis étaient : Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence ; Hermann V, comte de Wied, archevêque de Cologne ; Richard de Greffenklau, archevêque de Trèves ; Louis, comte Palatin du Rhin ; Frédéric, duc de Saxe ; Joachim, margrave de Brandebourg ; Louis II, roi de Bohême, représenté par son ambassadeur Ladislas Sternberg.

Pression extérieure. Discours opposés. Mayence, Trèves.

6. Aux délibérations devait assister le nonce apostolique, ce même Cajetan qui remplissait avec tant de prudence les fonctions de légat en Germanie. Peut-on dire que la diète, malgré tant de garanties, fût entièrement libre ? Sous les murs de Francfort campait Sickingen à la tête de vingt mille hommes ; il ne se trouvait pas là pour soutenir les discours et seconder les démarches des ambassadeurs français. Ceux d'Espagne, le cardinal de Gurck et l'évêque de Liège, l'un ancien ministre de Maximilien, l'autre engagé dans une opposition personnelle contre François Ier, se montraient déjà plus habiles ou moins modérés. L'archevêque de Mayence présidait l'assemblée. C'est lui qui porta le premier la parole. « Nos lois et nos serments, dit-il, sans hésitation et sans préambule, ne nous permettent pas de choisir un étranger pour empereur. Or le roi de France est un étranger sur la terre germanique. Sa nationalité l'exclut du trône impérial. En supposant même qu'il se trouvât dans de meilleures conditions pour y prétendre, nous aurions toujours le devoir de le repousser, à raison de son caractère et de sa puissance. Loin de nous donner un protecteur, nous nous donnerions un maître. Voyez ce que sont devenus de l'autre côté du Rhin les grands feudataires, les états particuliers : ils ont disparu dans l'unité monarchique. Tel serait le sort de notre confédération, n'en doutez pas un instant, si nous appelions le Français à l'empire. Nous abdiquerions entre ses mains nos

antiques privilèges, les droits que nous ont légués nos aïeux, la gloire, le bonheur et l'autonomie de l'Allemagne. Il a d'éminentes qualités, il est plein de vaillance. Je n'y contredis pas ; mais ses vertus elles-mêmes, gâtées par l'ambition, cédant aux entraînements dynastiques, se tourneraient contre nous et riveraient notre chaîne. » Après cette violente sortie, l'orateur ne ménagea pas non plus le roi d'Espagne, et pour les mêmes raisons. Il semblait devoir opiner en faveur d'un prince allemand, dont la position n'inspirerait pas les mêmes craintes. On eût pensé qu'il était sur le point de désigner l'un des électeurs présents à la diète, lorsque, par un revirement soudain, par des considérations inattendues, il revint à Charles, se déclara prêt à voter pour lui, engageant ses collègues à le regarder comme le seul candidat réclamé par la situation. L'archevêque de Trèves plaida chaleureusement la cause de François Ier, répondit à toutes les attaques, résolut toutes les objections, mais ne parvint pas à dissiper tous les nuages [1]. Dans ce conflit, un artifice oratoire parut déterminer un courant sérieux : la couronne impériale, ainsi disputée, fut spontanément offerte à celui des électeurs qui nous est le mieux connu, Frédéric de Saxe.

Le roi d'Espagne élu empereur.

7. Sans balancer, sans réfléchir même, il déclina cet honneur ou repoussa cette charge [2]. Après avoir motivé son refus, qui semblait s'imposer également à ses collègues, supposé qu'on les sondât à leur tour, il pouvait garder le silence ; c'en était assez pour dégager sa responsabilité. Il ne craignit pas d'en assumer une autre : il se prononça pour le petit-fils de Maximilien. Emise à la suite d'un pareil acte de désintéressement, son opinion était décisive. Il nous est permis de nous demander, avant la solution formelle, si ce désintéressement avait autant de réalité que d'apparence. La plupart des auteurs inféodés au protestantisme, n'admettent pas un doute à cet égard. De là sans doute le surnom de Sage complaisamment décerné par l'histoire à Frédéric. Mais était-ce bien la sagesse qui dicta sa détermination ? N'était-ce pas plutôt la mollesse ? Tout

[1] Aug. Thuan. *Hist. sui temporis*, lib. I, cap. 9.
[2] Desid. Erasmus, *Epist.* XIII, 4.

dans sa vie semble le prouver. Sous le brillant amour des lettres, il cachait une profonde corruption. Ce prince avait les tendances et les mœurs d'un épicurien, chez qui le sentiment patriotique est oblitéré par le bien-être matériel. L'égoïsme fut à peu près toute son abnégation. Il refusa l'empire comme il protégea l'hérésie, pour ne rien changer à ses habitudes et s'autoriser dans ses pitoyables errements[1]. Du reste, il faut admirer ici l'action de la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal. Que serait devenue l'Europe, si le protecteur et l'ami de Luther eût ceint la couronne impériale? C'est lui qui la faisait passer sur la tête d'un roi sincèrement catholique. Dès qu'il eut parlé, les représentants du roi de France n'eurent plus aucun espoir. L'archevêque de Trèves sentit que toute opposition était désormais inutile. Le nonce lui-même abandonna la partie, pour ne point compromettre dans une résistance désespérée les intérêts de l'Église Romaine ; et le 28 juin, à l'unanimité des suffrages, l'héritier direct de Maximilien Ier recueillait la plénitude de son héritage, devenait empereur sous le nom de Charles-Quint. La nouvelle de son élection ne mit que neuf jours à franchir l'espace qui sépare Francfort de Barcelone, où le roi d'Espagne était toujours retenu par l'obstination de ses sujets catalans à garder leurs coutumes nationales contre ses desseins de despotique uniformité. Autant son triomphe en Allemagne flattait son orgueil et son ambition, bien qu'il restât toujours maître de lui-même, autant les Espagnols en témoignèrent de regret et de dépit. Ces sentiments ne furent pas étrangers aux troubles dont les royaumes de Valence, de Castille et d'Aragon devinrent alors le théâtre. Dans un tel moment, il n'était pas loisible au jeune souverain de quitter la Péninsule, pour aller dans le continent central recevoir sa nouvelle couronne. Malgré ses impatients désirs, il dut ajourner à l'année suivante.

8. Les septemvirs n'ajournèrent pas même au lendemain les précautions que leur commandait le dénouement de la diète électorale. Étonnés et comme effrayés de leur propre détermination, d'a- *Capitulation dressée par les Septemvirs.*

[1] Miniana, *Continuat. Marianæ*, pag. 13, 14 ; — Ferreras, *Hist. Hisp.* tom. VIII, pag. 475 ; — Sandoval, *Hist. Caroli Quinti*, tom. I, pag. 32.

voir mis un monarque aussi puissant à la tête de l'empire germanique, ils restèrent assemblés pendant la nuit, et rédigèrent séance tenante, sous le nom de Capitulations, les solennels engagements que l'empereur élu devait contracter avant de monter au trône de Charlemagne et de Barberousse. On s'était auparavant contenté d'un serment oral; ils exigèrent une promesse écrite, sans même supprimer le serment, qui serait prêté sous les voûtes d'Aix-la-Chapelle, lors du sacre impérial. Par l'Acte exceptionnellement dressé pour la circonstance, Charles prenait ou renouvelait l'engagement de défendre en toute occasion la république chrétienne, le Pontife Romain et l'Église catholique; d'établir un sénat pour la gestion des affaires de l'empire, et dans lequel les Allemands seuls pourraient être admis; de ne jamais porter atteinte aux droits de ses subordonnés, princes ou peuples; de ne réunir aucune diète, de ne frapper aucun impôt, de ne déclarer aucune guerre sans l'exprès et libre consentemcnt des électeurs; de ne toucher à leur nombre, ni pour l'augmenter, ni pour l'amoindrir, pas plus qu'à leurs privilèges; de ne rien tenter dans le but de rendre héréditaire une dignité qui fut toujours et doit toujours demeurer élective; de n'aliéner, sous un prétexte ou par une raison quelconque, les biens appartenant à l'État; de respecter et de laisser intacte une constitution huit fois séculaire, d'octroyer enfin bonne et loyale justice à tous ses sujets[1]. Les plénipotentiaires de Charles ne présentèrent pas une observation, n'exigèrent pas une rature; ils signèrent tout ce qu'on voulut. Les électeurs purent regagner leurs provinces dès le 3 juillet. L'œuvre de la diète était parachevée; une période nouvelle s'annonçait, pleine de menaces et d'espérances, d'obscurités et de splendeurs, de luttes acharnées et de perturbations intellectuelles, pour le monde occidental.

[1] GOLDAST. *Constitut. imper.* tom. I, pag. 620.

§. II. PROGRÈS DE LUTHER DANS L'ERREUR

Charles Miltitz nonce apostolique. Georges Spalatin.

9. Les prodromes n'échappaient pas à celui qui portait la révolution dans sa tête, ou plutôt dans ses indomptables passions. Luther observait les mouvements des puissances temporelles, qu'il entendait bien faire servir à ses projets par l'astuce ou la violence. En attendant l'heure de l'action, il ne perdait pas un moment : il forgeait incessamment des armes contre Rome. Rome, de son côté, ne le perdait pas de vue, sentant venir dans ce moine son ennemi capital ; mais elle voulait épuiser les ressources de la miséricorde et les moyens de persuasion, avant de lancer la foudre. Le cardinal Cajetan avait échoué peut-être à cause de la supériorité de sa science et de sa position. En décembre 1518, le Pape l'avait remplacé par un ecclésiastique d'un rang bien inférieur et d'un tout autre caractère. C'était un Allemand, ce qui déjà dissipait les antipathies et prévenait les défiances, un Saxon même comme Luther, un homme de mœurs douces et conciliantes. Il se nommait Charles Miltitz. Simple chanoine de Mayence, il reçut pour travailler à la paix la dignité de nonce apostolique[1]. Son plan fut bientôt arrêté : pour calmer les dissensions, il imposerait en même temps silence aux partis opposés. Cela lui semblait facile ; il connaissait peu le prédicateur de Wittemberg. Il croyait à l'efficacité d'un remède qui n'effleurait pas le mal. Le nonce inaugura sa mission en écrivant à l'électeur de Saxe, pour le prier de le seconder, de prendre en main la défense de l'Église et la cause de la foi, selon l'exemple de ses ancêtres : il connaissait aussi peu Frédéric que Luther. Par ses soins était transmise une lettre autographe du Pape à Georges Spalatin, encore un humaniste, imbu de préjugés à l'endroit de Rome et de l'Italie, infatué de son Allemagne, partageant les idées de Staupitz sur le libre arbitre et la justification, mais d'un esprit tout autrement tenace, et d'autant plus dangereux dans ses prédi-

[1] ULEMBERG, *Vita et Gesta Mart. Lutheri*, cap. 3, 4.

lections pour l'impétueux novateur qu'il fallait ramener à l'Église. Né dans la Franconie, ayant fait de brillantes études à Nuremberg et conquis une certaine réputation dans le monde littéraire, il venait d'être nommé chanoine d'Altembourg et remplissait la charge de secrétaire intime auprès de l'électeur Frédéric. Léon X ignorait ses tendances, quand il lui demandait son concours. C'est à la table du chanoine hétérodoxe que Miltitz et Luther s'abouchèrent, le 5 janvier 1519. Les entrevues se renouvelèrent dans les mêmes conditions et sur ce même théâtre.

Entrevues à table. Lettre de Luther au Pape.

10. Selon les historiens protestants, elles furent cordiales et joyeuses. Parmi des propos fort étrangers à la question disciplinaire ou doctrinale, on revint aussi sur ce sujet. Le moine attaqua de nouveau les vendeurs d'indulgences, et spécialement Tetzel ; ses accusations remontèrent au Pape : le nonce abandonna l'un, et défendit assez mollement l'autre. Il s'était persuadé qu'il gagnerait Luther à force d'adulations et de complaisances. Cajetan ne fut pas ménagé. C'est toujours la version luthérienne ; mais on ne saurait l'accepter sans restriction, puisque le rebelle consentit, ou parut du moins consentir à se soumettre. Lui-même nous l'apprend dans une lettre qu'il adressait à l'Électeur, aussitôt après les conférences : « J'ai vu Charles de Miltitz, le nonce apostolique, et voici ce dont nous sommes convenus pour arriver à la pacification générale : Il m'est imposé de cesser mes prédications, et j'en ai contracté l'engagement, pourvu que mes adversaires soient tenus à garder le même silence. Je reste chargé d'écrire à Sa Sainteté, pour lui donner l'assurance de mon entière soumission et lui témoigner mon regret des préventions et des haines excitées par mes derniers discours. Je dois également exhorter le peuple à ne point se séparer de la communion du Saint-Siège, et déférer à l'avenir mes écrits et mes sentiments, sans aucune réserve, au docte archevêque de Salzbourg. » Vu le caractère du moine, ses antécédents et ses compromissions, que pouvait-on espérer de plus ? Sa lettre à Léon X n'est pas moins explicite ; en voici les traits essentiels : « Bienheureux Père, je suis encore dans la nécessité, moi la lie des hommes, cendre et poussière, de parler à votre incomparable Majesté. Daigne votre clé-

mence écouter les faibles bêlements de la plus infime de vos brebis. Est dernièrement ici venu cet homme honorable, Charles Miltitz, camérier secret de Votre Béatitude, m'accusant gravement en votre nom, auprès de notre illustre prince, d'avoir manqué de déférence et de respect envers l'Église Romaine, et demandant satisfaction. Quelle n'a pas été ma douloureuse surprise, en voyant ainsi détourner de leur sens mes paroles et mes démarches, qui n'avaient d'autre but que d'en soutenir l'honneur et les privilèges ? On exige de moi que je rétracte mes discussions. Je ne demanderais pas mieux si la rétractation était possible. Mais aujourd'hui, par le fait même des incriminations et des hostilités qui n'ont cessé de me poursuivre, mes écrits sont partout répandus, bien au-delà de mes espérances. Comment les révoquer ? Les idées qu'ils expriment ont tellement pénétré dans les cœurs, que toute tentative serait désormais inutile ou même nuisible. Dans un temps où notre Germanie pullule d'hommes éclairés, sagaces et judicieux, le meilleur moyen d'honorer l'Église, c'est de ne point rappeler le passé... »

Fallacieuse promesse. Intime pensée. Blasphème.

11. Vit-on jamais une insinuation plus perfide, une pareille combinaison d'insolence et d'hypocrisie ? Après une violente sortie contre ses adversaires, les délégués pontificaux, seuls coupables, comme toujours, des abominations déversées sur l'Arche sainte, il continue : « Et maintenant, bienheureux Père, devant Dieu, devant toute la création, je proteste que ma pensée n'est pas et n'a jamais été de nuire en aucune façon à votre puissance, d'ébranler ou d'amoindrir l'autorité de l'Eglise Romaine. Je confesse pleinement que cette Église est au-dessus de tout dans le ciel et sur la terre, Jésus-Christ seul excepté... » Luther quitte le Pape et revient à ses amis ; il leur parle de ce nonce, homme d'honneur et de probité, *honestus vir*. « C'est un homme de ruse et de mensonge, leur dit-il, qui m'embrassait et m'exhortait avec larmes, au moment de la séparation. J'ai feint de ne pas comprendre son baiser de Judas et ses larmes de crocodile... Il venait armé de soixante-dix brefs, et plus encore, avec mission de me prendre vivant, et m'emmener captif dans cette Jérusalem homicide qui s'appelle Rome. » Tout à l'heure il s'en rapportait au jugement de l'archevêque de Salzbourg. « Et

que sont ces évêques, s'écrie-t-il, pour me traiter d'audacieux et de superbe, ce que du reste je ne nie pas? Des hommes de cette espèce ignorent absolument ce qu'est Dieu et ce que nous sommes. » Nous avons entendu le commencement et la fin de sa lettre à Léon X. Lisons un passage de celle qu'il écrit le 12, à Georges Spalatin : « Je vous le dis à l'oreille, il faut que le Pape soit l'Antechrist lui-même, ou du moins son apôtre, je ne sais lequel des deux, tant ses décrets dénaturent et crucifient de nouveau le Christ, c'est-à-dire la vérité [1]. Je suis à la torture en voyant qu'on se joue de la sorte du peuple chrétien, sous prétexte de lui donner des lois et sous l'ombre de ce nom sublime. Quelque jour je mettrai sous vos yeux mes annotations sur les décrets, et vous verrez par vous-même ce que c'est que de légiférer en dehors de l'Écriture ; je ne parle pas ici des autres actes analogues qui nous montrent dans la curie romaine l'officine de l'Antechrist. » Du nonce ou du moine quel est donc l'imposteur? Ame droite et loyale, allant au but sans prévoir les déviations, sans regarder aux obstacles, Miltitz était la dupe de Luther [2], et par lui Tetzel en sera la victime.

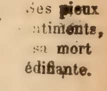
Tetzel à Leipzig. Ses angoisses, son humiliation.

12. Ce dernier résidait à Leipzig. Dans quelle situation? Lui-même va nous l'apprendre, dans sa réponse au délégué pontifical, qui le mandait avec la pensée de réconcilier les deux adversaires dans la ville d'Altembourg. « J'obéirais sur l'heure à votre seigneurie, si je n'en étais empêché par les douleurs qui m'accablent et les périls qui m'entourent. Je ne suis en sûreté nulle part en dehors de cet asile, tant le frère Martin Luther a soulevé de préventions et de haines contre moi, non seulement en Allemagne, mais dans tous les pays environnants. A force de dénonciations et de calomnies, il me fait passer pour un hérétique et pour un blasphémateur. Malgré l'évidence, il s'obstine à m'accuser surtout d'avoir indignement insulté la Sainte Vierge. C'est en vain que j'ai

[1] « In aurem tibi loquor, nescio an Papa sit Antichristus ipse, vel apostolus ejus ; adeo miser corrumpitur et crucifigitur Christus... » Lettre à Spalatin, 12 mars 1519.

[2] Des auteurs catholiques ont sévèrement blâmé le nonce. Tels MAIMBOURG, *Hist. du Luthéranisme*, liv. I, p. 39 ; — PALLAVICINI, lib. I, cap. 13.

détruit cette accusation dès l'origine par mes discours et mes écrits ; il n'abandonne pas son odieux système, il s'est emparé de l'opinion, il a fanatisé le peuple. Au nombre de ses partisans, il en est plus d'un qui n'hésiterait pas à me donner la mort, comme j'en suis averti par de pieux catholiques, et par les sinistres regards dont je suis accompagné lorsque je descends de chaire.... Je vous verrais avec autant de bonheur que je verrais un ange ; mais, au nom de Dieu, ayez pitié de mes réelles souffrances et de mes justes frayeurs. Je n'ai cessé d'aimer le Saint-Siège, je l'aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Depuis cette malheureuse révolte, j'ai défendu ses droits et soutenu sa doctrine, au détriment de ma réputation, au péril même de ma vie. Que je meure à la peine, il importe peu, pourvu qu'il triomphe ; dois-je cependant aller au-devant de la mort[1] ?... » Miltitz n'eut pas égard à cette lettre, qu'on dirait extraite d'un ancien martyrologe. Il n'écouta pas mieux celle qui lui fut adressée par Hermann Rab, le provincial des Dominicains, et dans laquelle était le magnifique et touchant témoignage que nous avons cité plus haut. Après quelques semaines, il se rendait à Leipzig, toujours obsédé des mêmes fantômes, des préventions puisées dans ses colloques d'Altembourg. Il fit aussitôt appeler le prédicateur des Indulgences, et le menaça, devant ses supérieurs, de le dénoncer au Pape. Ni les explications ni les prières n'y purent rien. Voilà les âmes honnêtes, quand elles tombent aux mains des ambitieux ou des sectaires.



13. Tetzel se retira sans murmurer, mais pour tomber sur sa pauvre couche, atteint au cœur, consumé par une fièvre ardente. Il vit clairement que tout était fini pour lui sur la terre : vers Dieu seul remontèrent toutes ses pensées. Il était mortellement frappé par le ministre de celui pour lequel il mourait ! Le supplice n'allait pas être de courte durée. C'est le 4 juillet seulement que le champion de l'Eglise et de la Papauté succombait à ses angoisses. Tout n'était pas fini, comme il l'avait d'abord supposé. Restait à calomnier ses funérailles : les disciples de Luther ne pou-

[1] TETZEL, *Historiagraph.* tom. II, pag. 374.

vaient manquer une si belle occasion. Tels que les oiseaux de proie de la plus infime espèce, ils n'ont pas été repoussés par la mort, ils se sont abattus sur le cadavre. Selon les uns, les Dominicains l'auraient expulsé de leur couvent et jeté dans un cloaque ; et nous savons qu'ils lui rendirent les derniers honneurs avec autant de décence que de piété. Les autres lui composaient des épitaphes où l'ineptie le dispute à la fureur. Ne reculant devant aucune honte, ils n'ont rien négligé pour transmettre leurs misérables élucubrations aux âges futurs, qui passent désormais avec un dédaigneux sourire. Ce qui n'est pas fini non plus, c'est la réhabilitation du moine ; mais elle est admirablement commencée, et par les Protestants eux-mêmes[1]. En apprenant la maladie de Tetzel, son véritable bourreau avait eu le triste courage ou la cruelle ironie de le consoler[2] par une de ces lettres à double entente qui rentrent si bien dans son génie. Il lui promettait le silence, et n'attendait pas sa mort pour renouveler les atroces imputations dont il savait à n'en pas douter l'arbitraire et l'origine. Le jour de cette mort fut également prévenu, comme dans l'intention de la rendre plus amère, par un événement, disons mieux, par un coup de théâtre qui devait troubler l'inquisiteur dans son agonie, et l'eût fait tressaillir dans sa tombe.

§. III. DISPUTE DE LEIPZIG

Joute théologique. Champions opposés.

14. Le 26 juin, un dimanche, dans cette même ville de Leipzig, au château de Pleissenbourg, étaient réunis les plus éminents docteurs de la Saxe et des contrées environnantes. A cette assemblée présidait le duc Georges, neveu par son père de l'électeur Frédéric. C'est l'ouverture d'une solennelle discussion, d'un vrai tournoi théologique entre l'enseignement traditionnel et les opinions nouvelles. Jean Eckius, le chancelier d'Ingolstadt, se présentait seul à l'en-

[1] GOTTLOB. HOFMAM, *Vita Tetzel*, pag. 372.

[2] « Ante obitum, litteris benigniter scriptis consolatus sum, et jussi bono animo esse... » MART. LUTHER, *Præfat. ad opera*.

contre de Carlostad et de Luther en personne. Il venait d'arriver à Leipzig, n'ayant avec lui qu'un domestique, sans appareil et sans bruit, tandis que ses adversaires y faisaient leur entrée avec une pompe extraordinaire, sur un char découvert, traînant à leur suite deux cents étudiants de Wittemberg, plusieurs maîtres, parmi lesquels Egranus, Lange et Mélanchton ; celui-ci ne parvenait pas à dissimuler ses mélancoliques répugnances. De la Bohême étaient accourus pour se joindre au cortège et corroborer les applaudissements, des Hussites en assez grand nombre, qui voyaient dans Martin Luther, peu flatté de leur présence, un nouveau Jean Huss[1]. Aux portes des églises on affichait cependant une ordonnance rendue par l'évêque de Mersebourg, Ernest-Adolphe d'Anhaldt, interdisant toute dispute sur des questions religieuses, en sa qualité, non précisément d'évêque, mais de chancelier de l'université. Le duc Georges n'eut point égard à cette défense ; les choses devaient avoir leur cours : il comptait sur l'issue de la lutte. Le lundi 27, après la célébration des saints Mystères, Pierre Mosellanus, un helléniste renommé, inaugura la séance, ou plutôt l'occupa tout entière par un long et savant discours, qu'il terminait en recommandant aux antagonistes la loyauté dans le combat, la modération dans le langage, la probité dans les citations, qui toutes seraient faites de mémoire, sans le secours actuel d'un manuscrit ou d'un livre. La séance fut alors suspendue, pour recommencer à deux heures. C'est Carlostad qui parla le premier, et dès l'abord il posa la redoutable question du libre arbitre, le point capital de tout le débat. S'inspirant des idées de son ancien élève, aujourd'hui son maître et son chef, il ne craignit pas d'avancer, que l'homme, dans son état présent, depuis la chute originelle, ne possède pas même l'ombre de la liberté ; que ses actes, prétendus spontanés, étaient les simples mouvements d'une machine, obéissant à l'impulsion comme à l'arrêt d'une force étrangère ou supérieure ; que sous la main de Dieu l'homme agit ou reste dans l'inaction, d'une manière absolument fatale. Il ajouta que le mot même

[1] Christ. Huber, *Hist. Murt. Lutheri*, pag. 30.

de liberté ne se trouve nulle part dans l'Écriture, qu'il appartenait aux sophistes des derniers temps, c'est-à-dire aux scolastiques, fruit de leur imagination et n'impliquant aucune réalité.

Thèses de Carlostadt. Son éclatante défaite.

15. Ce désolant scepticisme fut accueilli par un silence glacial; l'auditoire repoussait évidemment la théorie de l'esclavage, il n'était pas mûr pour un tel enseignement, il tenait par le fond des entrailles à la dignité de l'être humain, à ce qui constitue son essence. Cela ne découragea pas l'argumentateur : du principe il passait immédiatement à l'application. Suivant lui, toute œuvre bonne ou mauvaise en soi, sans en excepter les plus pures et les plus pieuses, est une mortelle offense envers Dieu. S'il avait seulement dit une action indifférente, il eût paru conséquent avec lui-même, quand il venait de poser la négation ou l'anéantissement du libre arbître ; mais telle était la doctrine de Luther, et le disciple réalisait l'idéal de l'automate[1]. Il essaiera bientôt de secouer le joug et de rompre le charme. Pour le moment, il ne pouvait faire la partie plus belle à son contradicteur. Si l'homme n'est pas libre, où gît la distinction du bien et du mal ? que devient sa responsabilité morale ? pourquoi lui parler de salut ou de damnation ? peines et récompenses, vice et vertu, mérite et démérite, qu'est tout cela dans la même hypothèse ? Une puérile antinomie. A quoi bon la discussion présente, puisqu'elle ne peut modifier en rien l'implacable destinée? Il était facile de multiplier les questions, impossible d'y répondre. Doué d'une étonnante facilité, de robustes poumons, d'une voix sonore, orateur et logicien, Eckius ne laissait pas respirer son adversaire. La tête de Carlostad s'égarait dans ce tourbillon ; il cherchait vainement les raisonnements et les textes. Pour qui Jésus-Christ avait-il répandu son sang, si l'homme pèche alors même qu'il l'adore et le prie ? Enoncer de telles idées, n'est-ce pas insulter le Créateur, annihiler la Rédemption, déshonorer la créature ? L'ami de Luther ne le savait pas ; les mots même ne pouvaient arriver à sa bouche. Il parvint seulement à demander

[1] MARTIN. LUTHER, *Epist. ad Georg. Spalatinum, de disputatione sua.*

grâce et répit jusqu'au lendemain ; mais le lendemain, il se garda bien de reparaître : c'était un lutteur hors de combat. Luther lui-même prit sa place le 4 juillet. Eckius changea de thèse, sans déserter le terrain, ou plutôt en développant la controverse. Il porta le débat sur la Papauté. « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » C'est l'éternel argument, et le docteur démontra victorieusement par ce texte la suprématie du Pontife romain, la hiérarchie de l'Église, le principe de l'unité, l'organisation du christianisme, l'économie du plan divin.

Sur la primauté du Pape, Eckius bat encore Luther.

16. A cette exposition traditionnelle, que répondait le novateur? Sa réponse est tout simplement un prodige, mais un prodige qui se renouvellera dans l'histoire de la Réforme ; n'était cette imitation, les témoignages directs ne suffiraient pas pour y croire. Voici comment, dans le but d'éluder le texte évangélique, Luther le torture et le comprend : « Tu es Pierre ; » ces premiers mots s'adressent bien réellement au prince des Apôtres. Quant aux suivants, « et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » le Sauveur entend se les appliquer à lui-même ! La déraison et le non-sens n'atteignent pas ces limites, à moins de faire alliance avec la plus insigne mauvaise foi. Il copiera le maître, celui qui peu de temps après, interprétant les paroles de la Cène, s'élèvera contre son opinion, en soutenant que le Christ parlait aussi de lui-même, et non du pain qu'il distribuait à ses disciples, quand il disait : « Ceci est mon corps. » Le théologien catholique n'allait pas rester sous le coup d'une aussi violente interprétation, et l'auditoire ne l'admettait pas davantage. Pour atténuer cette fâcheuse impression, Luther reconnut la primauté du Pape, prétendant seulement, par un second subterfuge, qu'elle était de droit humain, et non d'origine céleste. Au lieu d'attaquer de front une distinction pharisaïque, plus dangereuse qu'une franche négation, Eckius fit seulement observer que le moine augustin l'empruntait à l'hérésiarque de la Bohème, que Jean Huss l'avait énoncée mot pour mot, et le concile œcuménique de Constance formellement anathématisée[1]. Un moment Luther resta sans

[1] ULEMBERG, *Vita et Gesta Mart. Lutheri*, pag. 52 et seq.

parole ; les sinistres lueurs du bûcher venaient de passer devant ses yeux. Que faire ? Nier le plagiat, impossible : reculer sous les regards anxieux ou triomphants d'une telle assemblée, c'était perdre sa réputation et sa cause. Mû comme par un ressort, il releva la tête et s'écria que, parmi les propositions anathématisées à Constance, il en était plusieurs qui ne méritaient pas cette réprobation, qu'on devait même tenir pour absolument évangéliques. Un frisson parcourut l'assemblée ; le masque avait glissé sur le visage de l'hérésiarque. Comment un religieux pouvait-il accuser d'erreur un concile œcuménique ? Où serait désormais la vérité ? Que devenait l'Église ? Attaquée dans son chef, la voilà maintenant détruite en elle-même. Eckius tenait Luther sous le poids d'une argumentation irrésistible, comme naguère il avait tenu Carlostad. Le novateur eut beau s'agiter et se débattre ; il s'enfonçait de plus en plus dans l'hérésie. Il osa demander par quelles raisons théologiques on lui prouverait l'infaillibilité des conciles. C'était assez qu'il la niât, ou qu'il la mît en doute ; on n'avait pas à la démontrer[1]. Georges de Saxe ne put contenir son indignation ; il quitta la salle des conférences. « Petit-fils de Georges Podiébrad, je sais trop bien l'histoire de ma famille maternelle, dit-il, pour être tenté de la recommencer. Non, pas de schisme ! » Le nom de Martin Luther restait cloué par cette séance à celui de Jean Huss.

Luther déserte la lutte. Fureurs de ses partisans. Les siennes.

17. Celles qui suivirent ne présentaient plus aucun intérêt, ni guère d'importance, consacrées qu'elles étaient à des points secondaires ; mais elles pouvaient à chaque instant sortir de cette langueur et ramener les premiers orages. Luther en avait-il le pressentiment ? Il est permis de le croire. Vers la fin de juillet, à la veille d'une thèse, il disparut de Leipzig, comme l'année précédente il s'était enfui d'Augsbourg, trompant l'attente de ses partisans et de ses adversaires, accompagné de son ami Carlostad. Cette retraite clandestine et précipitée ne tournait pas à sa gloire ; on y vit généralement l'implicite aveu de sa défaite, une honteuse désertion. Les prétextes dont il la couvrit ensuite, n'étaient pas faits pour détruire cette idée. A la vue de tous, Eckius restait maître du

[1] DESID. ERASMUS, *Epist.* XIII, 19.

champ de bataille. Avant ce dénouement, des manifestations hostiles et bruyantes avaient eu lieu contre lui, rappelant celles dont Wittemberg fut le théâtre et Tetzel l'objet, au commencement des perturbations. Elles allèrent même au-delà : pour venger son maître, la jeunesse ameutée menaça de mort l'heureux champion du catholicisme ; et probablement il ne serait pas sorti vivant de Leipzig, si le duc Georges ne l'eût mis à l'abri de ces fureurs rétrospectives. Eckius était vainqueur ; les historiens catholiques le proclament, les protestants de bonne foi l'ont avoué, quoique de mauvaise grâce ; Mélanchton, présent aux conférences qu'il déplorait, ne le dissimule guère[2]. On peut néanmoins se demander si l'évêque de Mersebourg n'avait pas raison quand il voulait les interdire, si la victoire remporté par le docteur était aussi celle de la doctrine. Au dangereux amour des nouveautés s'ajouta dès lors la soif de la vengeance. Aucun moyen de corrompre l'opinion n'était négligé ; les diatribes succédaient aux diatribes, et toujours avec un redoublement de violence et d'acrimonie, Carlostad avait retrouvé toute son assurance, depuis qu'il était loin de son redoutable contradicteur ; il l'insultait impudemment dans ses libelles, parce qu'il le pouvait impunément. Luther lui donnait l'exemple : il publiait coup sur coup, sans émettre encore toute sa pensée, des écrits incendiaires, tels que son Appel à l'empereur, sa Captivité de Babylone, son Traité de la Réformation ; mais rien n'égalait son intime correspondance. A Leipzig, dans l'intervalle des séances publiques, il promettait souvent de s'expliquer entièrement sur Rome et le Pape ; il ne l'avait point osé. De sa cellule, il écrit maintenant à Spalatin : « Voulez-vous savoir ce que je pense de Rome ! C'est une collection de fous et de niais, d'ignorants et d'imbéciles, de possédés et de démons..... (Nous ne traduisons pas toute la nomenclature.) Les épargner serait une duperie. Déchirons les voiles, étalons au grand jour les mystères de l'Antechrist. » Il tient à cette image apocalyptique ; elle résumera désormais ses furibondes inspirations.

[1] « Quorsum inclinarint res, mihi sane non est in proclivi judicare, non pronuntio uter vicerit. » Philip. Melancht. *Epist.* 106.

§. IV. AUDACIEUSE OBSTINATION DE L'HÉRÉSIARQUE

Lettre du Pape à Luther. Suprême tentative.

18. La condescendance outrée de Miltiz n'avait donc pas été plus efficace que la logique serrée d'Eckius. Dans de nouvelles entrevues, le moine s'était constamment joué du nonce. S'était-il également joué de Léon X ? Une lettre du Pape le ferait supposer à qui se contenterait d'une lecture rapide et superficielle, tant elle respire d'amour paternel, de douce confiance, d'abandon et d'espoir; mais, quand on l'examine avec une sérieuse attention, rien n'est facile comme d'y reconnaître la sagesse, la circonspection et l'autorité du Souverain Pasteur des âmes. On y reconnaît aussi la main et le cœur de Sadolet. « Très cher fils, salut et bénédiction apostolique. C'est avec une extrême joie que nous avons appris par les lettres de Charles Miltitz, notre nonce auprès du noble Frédéric de Saxe, vos sentiments réels, vos bonnes dispositions envers le Saint-Siège et l'Eglise Romaine. Donc ce que vos écrits ou vos discours avaient d'excessif et de blâmable n'était pas dirigé contre nous. L'ardeur inconsidérée de la lutte vous a fait dépasser toutes les bornes de la justice et de la vérité [1], dans ce malheureux conflit à propos des indulgences. Et maintenant après de mûres réflexions, vous déplorez avec amertume les excès commis et les erreurs énoncées ; vous êtes prêt à les réparer d'une manière complète, de vive voix et par écrit, en sorte que la rétractation parvienne aux oreilles des princes et de tous ceux à qui les aberrations et les emportements étaient parvenus ; vous êtes dans la ferme résolution de ne plus retomber à l'avenir dans de semblables fautes. La réparation aurait eu lieu devant le nonce, ajoutez-vous, si vous n'aviez craint de sa part un jugement trop sévère. Pour nous, considérant que l'esprit est prompt et que la chair est faible; considérant de plus que l'homme rentrant en possession de lui-même doit corriger ce qu'il a proféré sous l'aveugle impulsion de

[1] « Prolapsum ultra quam voluisses, honestatis et veri terminos excessisse. »

la colère, nous rendons grâces au Tout-Puissant, qui dans sa miséricorde a daigné vous éclairer, et n'a pas permis que votre réputation et votre science fussent une pierre d'achoppement, une cause de damnation pour les fidèles rachetés par le sang d'un Dieu. Tenant sur la terre la place de Celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais plutôt sa conversation et sa vie, nous admettons avec un cœur de père vos moyens de justification. Nous désirons vous voir et vous entendre. Comptez sur la bienveillance spéciale que nous ressentons pour les âmes d'élite, qui brillent par leur érudition, notamment dans les saintes lettres. Cette rétractation que vous n'avez osé faire en présence de notre légat, vous la ferez en pleine liberté, avec une sécurité complète, en présence du Vicaire de Jésus-Christ. Aussitôt donc que vous aurez reçu cette lettre, mettez-vous en chemin, venez droit à nous. Laissant de côté toute haine, uniquement mû par la charité, nous en avons la douce espérance, vous rendrez gloire à Dieu. De votre démarche résultera pour nous le bonheur d'accueillir un fils obéissant, et pour vous celui d'embrasser un père plein de mansuétude et de bonté. »

Emotion du novateur. Illusion de Miltitz.

19. Cette admirable lettre, datée du 29 mars, ne fut remise à Luther que dans le mois de septembre. Quels obstacles avait-elle rencontrés ? On l'ignore ; mais il n'est pas de soupçon, en pareille occurrence, qui ne soit permis. Tant d'hommes se croient intéressés à retarder un bien, quand ils désespèrent de l'empêcher. Fraude inutile, supposé qu'elle ait eu lieu ; le moine infidèle à la grâce allait-il abandonner la voie où l'entraînait son indomptable orgueil, et d'autres passions qu'il ne s'avouait peut-être pas encore ? Tout cependant n'était pas mort dans la conscience de ce prêtre ; on ne saurait douter qu'il ne ressentît une sincère émotion, en lisant la lettre pontificale. Il écrivait à l'un de ses amis : « Je sais que l'Eglise Romaine est la chaste épouse du Christ, la mère de toutes les Eglises, la fille de Dieu, la reine du monde, la terreur des enfers... Ils se trompent ceux qui me représentent comme l'ennemi de cette Eglise ; nul ne l'aime d'un plus pur amour..... » Impression soudaine et fugitive : peu de jours après, dans une plus intime confidence, il disait à Spalatin : « Nous touchons au der-

nier acte de la comédie[1]. » Le premier de la tragédie n'allait pas tarder. Avant de quitter l'Allemagne pour aller rendre compte de sa mission, le nonce Miltitz, toujours persuadé de sa victoire, malgré l'éclat de Leipzig et les publications récentes, voulut une fois de plus voir Luther et s'assurer qu'il écrirait au Pape. Il partit, emportant toutes ses illusions et de magnifiques promesses. Où Cajetan avait succombé, lui venait de remporter un véritable triomphe. La lettre annoncée n'arrivera que trop tôt ! Mais elle fut précédée d'une autre, qui celle-là s'adressait à l'empereur. Luther savait flatter les puissances temporelles autant que résister au pouvoir spirituel. Ecoutons son langage ; c'est toute une révélation : l'homme s'y montre sous un jour qui se projette dans l'avenir, avec ses aspirations hautaines et rampantes.

Luther écrit à l'empereur élu.

20. Le 25 janvier 1520, Luther écrivait donc « au sérénissime prince et seigneur, le seigneur Charles cinquième de nom, César des Romains, empereur toujours Auguste, roi des Espagnes, archiduc... Grâce et paix de la part de Notre Seigneur Jésus-Christ. Que j'ose adresser une lettre à votre sérénissime Majeste, très-excellent empereur Charles, il n'est personne qui ne doive justement s'en étonner. N'est-ce pas de la dernière audace à la plus infime des créatures d'aborder ainsi le roi des rois, le dominateur des dominateurs en ce monde ? L'étonnement diminuera cependant si l'on considère la grandeur du sujet qui m'inspire : il s'agit après tout de la vérité même de l'Evangile. Elle a le droit d'accéder au trône de la céleste Majesté : comment n'aurait-elle pas celui de se présenter devant un souverain de la terre ? Bien que siégeant dans les hauteurs, les rois doivent abaisser leurs regards sur les humbles, tendre la main à l'indigent et relever le pauvre, imitant en cela le Dieu dont ils sont les images vivantes..... Dans ces derniers temps, j'ai publié quelques opuscules qui m'ont attiré l'indignation et l'envie de nombreux et puissants personnages. Et toutefois, j'avais, ce semble, une double garantie de sécurité : d'abord, c'est malgré moi, par les embûches et sous la pression des autres, que

[1] « At hic ultimus actus fabulæ. » Lettre à Spalatin, 8 octobre 1519.

je me suis produit en public, quand je désirais uniquement de vivre inconnu dans mon obscure retraite ; en second lieu, je n'ai pas eu d'autre intention, Dieu m'en est témoin, et des hommes pleins de science et de vertu me rendraient le même témoignage, que de rétablir dans sa pureté la doctrine évangélique, altérée par les vaines opinions et les usages superstitieux de la tradition humaine. Voici trois ans tout à l'heure révolus que je subis les colères incessantes, les contumélies, les dangers, tous les maux que la haine implacable peut inventer. En vain je demande grâce, je propose en vain des conditions de paix, j'offre de garder le silence, je demande aussi d'être éclairé : on ne veut qu'une chose, étouffer avec moi le flambeau de l'Evangile. Après avoir sans résultat usé de tous les moyens, comme Saint Athanase, je n'avais plus que le recours à la puissance impériale, dans l'espoir que le Seigneur daigne par vous soutenir sa propre cause. Je suis donc à vos pieds, implorant votre protection, non pour moi, mais pour la vérité même. N'est-ce pas en sa faveur que vous portez le glaive dont vous êtes armé ? Défendez-moi seulement pendant la lutte, jusqu'à ce que je sois ou vainqueur ou vaincu. Dès que je serai jugé coupable d'hérésie et d'impiété, je repousse toute défense. Le plus bel ornement du trône que vous occupez, la gloire de votre empire, aux yeux des âges futurs, ce sera de n'avoir pas souffert que le méchant opprime le juste. Tel est mon espoir, telle est ma confiance, en demandant au Seigneur Jésus de vous conserver pour le bonheur de vos peuples..... »

Son habituelle duplicité. **Sa rage croissante.**

21. Quelles réflexions ne suggèrerait pas un pareil document, dont l'insolence et l'obséquiosité sont parfois intraduisibles ! Dans les limites qui nous sont imposées, nous ne pouvons pas les émettre toutes ; il nous suffit de les provoquer et d'en signaler quelques unes. Au commencement déjà, qui ne serait frappé de la formule quasi pontificale employée par le moine de Wittemberg parlant à l'empereur d'Allemagne ? Vraiment il n'avait qu'à terminer par les mots sacramentels « et bénédiction apostolique. » Ce n'est pas lui, dit-il ici comme ailleurs, qui fut l'auteur du scandale ; il n'a pas attaqué, il n'a fait que répondre. C'est donc Tetzel qui suspen-

dait la prédication des Indulgences pour défier personnellement le frère augustin et l'arracher à sa paisible cellule ! Eckius, Emser et Priérias se battaient contre des fantômes créés par leur imagination, se donnaient, à la face du monde, pour réfuter des erreurs que personne n'avait enseignées, bien qu'ils citent les noms et les œuvres ! L'empereur était loin, jeune et sans expérience, malgré ce qu'on racontait de sa précoce habileté ; Luther pouvait donc espérer l'attirer dans le piège, en le trompant sur la marche et la réalité des faits. Il comptait bien avoir trompé le Pape. Jouet de ses propres illusions, il allait jusqu'à vouloir tromper ses amis eux-mêmes, qui savaient néanmoins aussi bien que lui l'origine et les causes de la lutte engagée. « On connaissait mon caractère, dit-il à l'un d'eux qui veut le rappeler à la modération ; on ne devait pas irriter le chien, il fallait le laisser tranquille. Rien ne doit vous étonner. La réforme ne saurait s'accomplir sans ébranlement et sans violence. La parole de Dieu, c'est l'épée, c'est la guerre, c'est la destruction, c'est la ruine, le poison et la mort... J'avertirais le duc Georges ; mais il ne me lirait ou ne me comprendrait pas... Quels imbéciles que vos docteurs de Leipzig ! Je n'eus jamais de pareils adversaires..... Ils ne voient rien, et les tempêtes approchent. Il faut renoncer à la paix, ou trahir la parole divine. Je suis frappé de terreur. Malheur à la terre ! Des signes ont paru dans le ciel, c'est ma tragédie qu'ils annoncent[1] ! » Un nuage de sang a passé devant les yeux de l'hérésiarque ; il n'en poursuit pas moins son chemin : il se jette tête baissée dans le précipice. Ses contradicteurs, il ne se borne plus à les tourner en dérision, à les accabler d'insultes et de sarcasmes ; il demande ouvertement leur mort, il les damne dès la vie présente, en défendant de prier pour eux.

Lettre de l'hérésiarque à Léon X.

22. Voilà les dignes préludes de sa lettre à Léon X. En voici quelques passages : « Parmi les monstres de ce temps contre lesquels je soutiens une aussi longue guerre, je dois forcément reporter vers vous, Bienheureux Léon, mes regards et mes pensées.

[1] Lettres à Spalatin, 9 et 24 février 1520 ; — ULEMBERG, *Vita et Gesta M. Lutheri*, pag. 70.

Quoique, par la haine inextinguible de vos impies adulateurs et leurs infâmes manœuvres, je me sois vu dans la nécessité d'en appeler au futur concile, dédaignant en cela les arbitraires constitutions, les défenses tyranniques de vos prédécesseurs Pie II et Jules II, jamais je n'ai voulu me séparer de Votre Béatitude, au point de ne plus demander pour vous tous les biens désirables. Les gratuites inimitiés et les serviles animadversions, je puis les mépriser, puisque j'en triomphe ; mais il est une situation à laquelle je ne saurais me résigner, celle d'ennemi déclaré de votre personne. Le moment est venu de proclamer la vérité, ma conscience à cet égard ne me fait aucum reproche. S'il en était autrement, je serais impardonnable, à mes propres yeux ; je prendrais en main la cause de mes adversaires, la palinodie ne me coûterait pas le moindre effort ; elle me serait aussi douce qu'honorable. J'ai dit que vous étiez un Daniel captif à Babylone. Je me suis employé de tout mon pouvoir, nul ne l'ignore, à sauvegarder votre réputation, à défendre votre innocence, lâchement attaquées et ternies par votre apologiste Priérias... La curie romaine, le siège que vous occupez, c'est autre chose. Vous ne pouvez nier, mon cher Léon, que cette curie ne surpasse en corruption une Sodome quelconque. Or, dans la mesure de mes moyens, j'ai voulu porter remède à cette plaie désespérée ; tel est mon crime. Je n'ai pu souffrir que, sous votre nom et celui de l'Eglise Romaine, on répandît l'erreur dans la société des fidèles, on se jouât du peuple chrétien ; j'ai lutté contre le mensonge, et je lutterai tant qu'il restera dans mon âme une étincelle de foi. Ce n'est pas que je veuille tenter l'impossible, que je compte opérer une salutaire commotion à l'encontre de ces furieux adulateurs, dans cette Babylone perdue d'orgueil et de vices. Je voudrais seulement, débiteur de mes frères, atténuer le mal dont elle est la source. Depuis longtemps déjà vous ne pouvez l'ignorer, elle répand dans le monde des torrents de corruption et d'iniquité. L'Eglise Romaine, jadis la plus sainte de toutes les Eglises, est une impure caverne de voleurs, le plus honteux des lupanars, le trône du péché, de la mort et de l'enfer ; c'est plus clair que la lumière. Sa perversité ne saurait

aller plus loin, quand même l'Antechrist y règnerait en personne. Et cependant vous siégez là comme un agneau parmi les loups, comme Daniel dans la fosse aux lions ; les scorpions vous entourent comme ils entouraient Ezéchiel. Seul, avec trois ou quatre cardinaux dont la sagesse égale l'érudition, que pouvez-vous contre tant de monstres ? Vous mourrez empoisonnés, loin de guérir les autres du poison. C'en est fait de la curie romaine ; à la fin est tombé sur elle le divin courroux. Elle abhorre les conciles, la réformation lui fait peur ; ce qui fut dit de sa mère se réalise aujourd'hui : « Nous avons soigné Babylone, et rien ne l'a guérie, abandonnons-la. » C'est à vous, Léon, c'est à vos collègues, qu'il appartenait d'appliquer un remède à ces maux ; mais l'incurable podagre se rit du médecin, le char n'obéit plus aux rênes. J'ai toujours regretté, excellent Léon, que vous ayez été créé pontife dans un siècle comme celui-ci ; vous étiez digne de l'être dans des temps meilleurs. Ce n'est ni vous ni ceux qui vous ressemblent, c'est Satan qui devrait occuper ce siège ; il est vrai qu'il règne beaucoup plus que vous dans cette Babylone... »

Sens réel et conclusion de cette lettre.

23. Il revient à satiété sur cet odieux parallèle, suppléant à la pauvreté des idées par l'abondance des expressions. Il a beau distinguer le Pape de son entourage, dans le but mal dissimulé de les désunir, pour amener la ruine de l'un et de l'autre. Plus il charge le tableau, mieux apparaît son artifice. Si ce qu'il dit était la réalité, Léon X en saurait peut-être quelque chose ; et dès lors il assumerait la responsabilité d'une telle situation, il couvrirait tout de son manteau pontifical, il serait complice, par la raison qu'il ne pourrait être dupe. Les accusations de Luther sont moins insultantes que ses éloges et sa feinte pitié. Il abandonne enfin le contraste, pour aborder un autre sujet, auquel il attache une égale importance. Il a toujours sur le cœur la défaite essuyée dans la célèbre conférence de Leipzig. Aussi faut-il l'entendre déblatérer avec rage contre son vainqueur, nier sa victoire, ternir sa réputation. Il n'a pas mieux digéré l'entrevue d'Augsbourg ; et le cardinal de Saint-Sixte n'est pas plus ménagé que le chancelier d'Ingolstadt. Ajoutant l'ingratitude à la vengeance, il n'épargne pas même le

doux et pacifique Miltitz. Le reste de sa lettre est rempli de perfides insinuations, d'outrages directs et d'inutiles redites. Les passages cités sont plus que suffisants, pour quiconque ne repousse pas de parti pris la lumière. Allons à la conclusion : « Espérer maintenant que je me rétracte, que je chante la palinodie, il n'y faut pas songer ; nul ne doit le prétendre, à moins de vouloir susciter de plus violentes tempêtes. M'imposer des lois dans l'interprétation de la parole de Dieu, je ne le souffrirai pas davantage ; la parole de Dieu ne saurait être enchaînée, puisqu'elle donne au monde la liberté. Avec cette double réserve, il n'est rien que je ne puisse et ne veuille accepter pour le rétablissement de l'ordre. Je déteste les contentions, je ne provoquerai personne ; mais je n'entends pas non plus être provoqué... Laissez-moi vous le dire, bienheureux père Léon, n'écoutez pas ces dangereuse sirènes qui font de vous une sorte de Dieu mêlé, non un pur homme, et vous attribuent le droit imaginaire de tout commander et de tout exiger. Cela ne saurait être, vous ne prévaudrez pas. Vous êtes le serviteur des serviteurs, pas autre chose ; vous occupez le dernier rang, le poste le plus périlleux parmi le reste des hommes. Ils vous induisent en erreur, ceux qui vous proclament le maître du monde et soumettent tous les chrétiens à votre autorité. Ils se trompent ou vous trompent, ces impies adulateurs qui vous placent au-dessus du concile et de l'Eglise universelle. En disant qu'à vous seul appartient l'interprétation des divines Ecritures, ils n'ont d'autre but que d'exercer leur impiété sous votre nom... C'est à moi de l'impudence peut-être de faire ainsi la leçon au suprême docteur de l'univers, à celui qui dicte les célestes sentences, pour répéter le mot consacré ; mais je suis entraîné par le zèle, j'obéis à mon affection pour vous. Désirant ne point paraître les mains vides, j'ose vous offrir comme un gage de paix et d'espérance, un petit Traité, par lequel vous jugerez des goûts et des études qui m'auraient absorbé, qui m'absorberaient encore, n'étaient les incessantes persécutions de mes ennemis, qui sont aussi les vôtres[1]... »

[1] Cette lettre est datée du 6 avril 1520. Pour en expliquer la violence, ou bien pour en diminuer l'odieux, on a prétendu qu'elle était postérieure à la

Liberté chrétienne selon Luther.

24. Or, le traité que Luther envoyait à Léon X, c'est celui de la *Liberté chrétienne.* Singulier témoignage d'amour, splendide garantie de soumission filiale ! Là le moine insurgé pose en principe, établit comme un point fondamental, non seulement la justification sans les œuvres, mais l'inutilité, l'impossibilité de la foi, quand les œuvres interviennent. Exposant une théorie que nous ne voyons pas apparaître pour la première fois, il enseigne que l'homme pèche, alors même, alors surtout qu'il prétend faire le bien, quand il répand l'aumône, quand il médite sur la Passion du Sauveur, quand il s'adonne à la prière, quand il pleure sur ses prévarications passées, quand il en fait pénitence. Le nouveau docteur, radiant la tradition de tous les siècles, cloue l'homme au péché, le rive à la damnation éternelle. Voilà comment il entend la liberté ! Le corps ne peut pas souiller l'âme, ajoute-t-il, quelles que soient les abominations dont il se souille lui-même. Du moment où le chrétien s'unit au Christ par la foi, sa justice est inadmissible, et son salut ne l'est pas moins. Il enseigne la même doctrine, s'il est permis de désigner ces choses par ce nom, dans son livre de la *Captivité de Babylone*, mais en termes si clairs, avec une telle insistance, qu'on chercherait vainement à le disculper. C'est le pur fatalisme, autorisé par la religion, autorisant l'immoralité. « Voyez, dit-il, quel homme riche est le chrétien ; quand même il voudrait se perdre, il ne le peut pas, malgré le nombre et l'énormité de ses péchés. Aucun ne saurait le mener à la damnation, excepté le doute. » Il renchérira bientôt, si c'est possible, dans une lettre à Mélanchton ; et voici comment il s'exprime : « Sois pécheur, pèche fortement ; mais crois plus fortement encore et réjouis-toi dans le Christ, le vainqueur du péché, de la mort et du monde. Pécher est une nécessité pour nous, tant que nous sommes sur la terre. Nous aurions beau cependant commettre chaque jour mille fornications et mille homicides ; rien jamais ne nous séparera du Christ[1]. » La lettre que

Bulle de Léon X. Assertion purement gratuite, et qui serait au besoin démentie par le silence de l'auteur sur cette Bulle.

[1] « Esto peccator et pecca fortiter ; sed fortius fide et gaude in Christo, qui victor est peccati. » Lettre à Mélancthon, 21 août 1521.

Luther venait d'écrire au Pape, il la traduisit en allemand, ou plutôt il l'exagéra dans cette langue : elle devint alors le plus odieux des pamphlets, à la portée de toutes les intelligences, allant souffler l'insubordination et porter le mépris de l'autorité jusque dans les derniers rangs du peuple. Le latin était pour les écoles et les lettrés. Le courant de ses idées actuelles est marqué là d'une empreinte indélébile, bien qu'elles n'y soient pas formellement énoncées. Il avait dit ailleurs : « Les âmes pieuses qui pratiquent le bien en vue d'obtenir le royaume céleste, sont dans une complète illusion, se rendent coupables d'une réelle impiété. Telle est ma conviction. Les bonnes œuvres tendent à l'homme un piège beaucoup plus dangereux que le mal lui-même. » Luther sera conduit par l'implacable logique de l'erreur à composer son traité du *Serf arbitre*, le contre-pied du *Libre arbitre* de saint Augustin et de toute la tradition chrétienne. C'est le couronnement de sa théorie, comme son mariage avec Catherine Bora est celui de sa morale, et le massacre des paysans, celui de sa politique.

25. Nous avons observé point par point la marche de l'hérésiarque dans les faits extérieurs ; il nous reste à signaler l'intime généalogie de ses fatales doctrines. Le point de départ en est admirablement fixé par Bossuet. Sa simple et magistrale parole demeure toujours également vraie : c'est le dernier mot d'une situation intellectuelle. Gardons-nous d'y rien changer. « La justification, c'est la grâce, qui, nous remettant nos péchés, nous rend en même temps agréables à Dieu. On avait cru jusqu'alors que ce qui produisait cet effet devait à la vérité venir de Dieu, mais enfin devait être en nous ; et que pour être fait juste, il fallait avoir en soi la justice, comme pour être savant et vertueux, il faut avoir en soi la science et la vertu. Mais Luther n'avait pas suivi une idée si naturelle. Il voulait que ce qui nous justifie, ce qui nous rend agréables aux yeux de Dieu, ne fût rien en nous ; mais que nous fussions justifiés parce que Dieu nous imputait la justice de Jésus-Christ, comme si elle eût été la nôtre propre, et parce qu'en effet nous pouvions nous l'approprier par la foi[1]. » Voilà bien la source des aberrations où

Généalogie des erreurs de Luther.

[1] BOSSUET, *Histoire des Variations*... liv. I.

le docteur de Wittemberg fut entraîné par cette logique de l'erreur dont nous parlions tout-à-l'heure, et dans lesquelles il entraîna tant d'Églises germaniques d'abord, puis tant d'autres nations. Cette justice non subjective mettait en l'air tout l'édifice doctrinal et moral du christianisme. Un écrivain de nos jours développe ainsi la même donnée : « C'est par suite des angoisses et des tourments intérieurs où s'écoulèrent les premières années de sa profession religieuse, que Luther renversa le dogme de la justification, par un étrange abus des saintes Ecritures. Selon lui, l'homme vit dans un monde entièrement soumis à l'empire du mal ; ce monde est plongé dans les ténèbres, ou plutôt n'est que ténèbres : par l'effet du péché originel, l'homme lui-même est absolument mauvais. Tout ce qu'il tente pour se soustraire au mal et se réhabiliter, non seulement est inutile, mais aggrave sa situation et sa culpabilité. Dieu ne le justifie pas d'une manière réelle, comme l'ont entendu tous les chrétiens, comme l'enseigna toujours l'Église catholique ; il le revêt des mérites de Jésus-Christ, il lui donne une justice préalable et toute faite, que l'homme s'approprie, bien qu'elle lui soit étrangère, par un pur acte de foi, sans le concours de son œuvre. La justice du Sauveur n'est plus dans ce système qu'un vaste manteau qui couvre et cache aux yeux de Dieu les iniquités de l'homme. Rien ne paraît de ses prévarications passées, ni même de ses prévarications présentes. Pas d'autre obligation que celle de la foi, plus de responsabilité morale, ni de subordination pour l'être humain. Telle est la grande découverte, l'εὕρηκα de Martin Luther [1]. »

§ V. LA PAPAUTÉ DEVANT L'HÉRÉSIE.

Bulle de Léon X contre l'hérésiarque. Introduction.

26. A la lumière de ce principe, tout change d'aspect dans la religion. Que deviennent les Indulgences, les Sacrements, le Sacerdoce lui-même ? A quoi bon la vertu ? Luther déclare que tous les

[1] DOLLINGER, *Réforme*... tom. III. Son aberration sénile n'amoindrit ni l'importance de ses travaux antérieures ni la portée de ses jugements historiques.

fidèles sont prêtres, dans le sens rigoureux du mot, à l'égal des évêques et du Pape; l'ordination n'est qu'une vaine cérémonie. Quant aux Indulgences, par où la querelle avait commencé, il déplore tout ce qu'il en a dit à cette époque, il voudrait anéantir tous ses écrits sur une chose purement imaginaire, comme il la traite désormais. Il regrette pour la même cause sa futile distinction concernant la primauté du Pontife Romain. Celui-ci pouvait-il rester sous le coup de cette négation qui détruisait tout dans l'Église? Evidemment non; ni ses droits ni ses devoirs ne lui permettaient de pousser plus loin la patience. Avec l'historien latin, il aurait déjà pu dire : *Grande patientiæ documentum profecto dedimus.* Force était d'adopter une autre marche. Le 15 juin 1520 parut la première Bulle contre l'hérésiarque. En voici le début, dont la solennité n'étonnera personne, vu l'importance de la situation et la gravité des circonstances : « Levez-vous, Seigneur, et jugez votre cause; souvenez-vous des opprobres qui retombent sur vous, que vous adressent encore les insensés sans trève et sans relâche. Inclinez votre oreille à nos supplications. Les renards cherchent à démolir cette vigne dont vous avez foulé le pressoir, dont vous avez confié le soin et l'administration à l'apôtre Pierre, comme au chef de la hiérarchie, et dans sa personne à tous ses successeurs, comme lui vos vicaires. Le sanglier de la forêt cherche à l'exterminer, la bête sauvage la dévore. Levez-vous, Pierre, et, remplissant encore le divin mandat, venez au secours de l'Église Romaine, la mère de toutes les Églises, la maîtresse de la foi, dont vous avez scellé les bases par votre sang. Contre elle se déchaînent, ainsi que vous l'aviez annoncé, les rebelles et les faux docteurs, qui se perdent eux-mêmes, en s'efforçant de perdre les autres, ces hommes dont la langue distille un venin mortel, est un feu qui ravage, un instrument de division, un mal inquiet, qui ne laisse ni repos ni trêve. Levez-vous aussi, ô Paul, pour la défense de cette même Eglise que vous avez également illuminée par votre enseignement et glorifié par votre martyre. Il est revenu parmi nous, ce Porphyre qui recourut à tous les moyens pour arrêter la diffusion de l'Évangile, le tourner en dérision et ruiner dès le commencement la prédication

apostolique. Il faut sans doute qu'il y ait des hérésies, comme vous l'avez dit vous-même, dans l'intérêt du bien, pour éprouver et ranimer les fidèles ; mais il ne faut pas qu'elles prennent un dangereux accroissement et qu'elles étouffent la divine semence. Rejetant le vrai sens des Livres saints, aveuglés par le père du mensonge, imitant les anciens ennemis de la religion, les hérétiques de tous les temps, séduits par l'ambition et la vaine gloire, nos ennemis actuels interprètent à leur guise le texte sacré, disons mieux, le torturent et l'altèrent, au point que l'Évangile du Christ est devenu sous leur main l'Évangile du diable, comme parle saint Jérôme. Levez-vous, Église du ciel, et vous, Église de la terre ; demandez à Dieu d'éloigner les hérésies et de conserver l'unité... »

Propositions condamnées. Délai fixé. Menace d'excommunication.

27. Le Pontife déplore ensuite que l'erreur soit née chez une nation pour laquelle ses prédécesseurs et lui-même eurent toujours tant d'affection et de dévouement, qui donna de son côté, de si vaillants champions à l'Église catholique. Est-ce bien la Germanie, dont les saints, les docteurs et les armées ont lutté pour la religion avec tant de gloire et de persévérance, qui devait maintenant lui susciter d'implacables adversaires ? Les universités d'Erfurt, de Cologne et de Louvain, fidèles à leurs propres traditions, n'ont pas sans doute manqué de réfuter et de censurer les propositions luthériennes, mais sans autre résultat qu'un redoublement de fureur dans l'âme des sectaires. Après cela, c'est au Vicaire de Jésus Christ qu'il appartient d'instruire la cause et de prononcer le jugement définitif. La Bulle cite quarante-une thèses, puisées textuellement dans les écrits de Luther. Elles portent sur l'efficacité des sacrements, sur les Indulgences, les excommunications, la grâce et la liberté, le mérite des œuvres, l'essence de la foi, l'autorité des conciles, le caractère sacerdotal, la juridiction et la primauté du Pape. « Après en avoir mûrement délibéré, continue Léon X, avec nos vénérables frères et dignes collaborateurs, les cardinaux de l'Église Romaine, les chefs de plusieurs Ordres religieux, les plus habiles maîtres en droit comme en théologie, nous avons trouvé ces articles absolument opposés à l'enseignement traditionnel, au vrai sens des divines Écritures, à ce pouvoir doctrinal et permanent dont

saint Augustin a dit qu'il ne croirait pas à l'Évangile si préalablement il ne croyait aux décisions de l'Église catholique... Donc, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous condamnons, nous rejetons et réprouvons les propositions énoncées comme fausses, hérétiques et scandaleuses, offensant les oreilles pies, capables d'égarer les âmes et de les jeter dans la perdition ; nous ordonnons aux fidèles de l'un et de l'autre sexe, sans aucune exception, sous peine d'excommunication majeure, de les tenir pour condamnées et réprouvées... Or, comme ces erreurs et plusieurs autres sont renfermées dans les libelles de Martin Luther, nous condamnons également les écrits de ce moine rebelle... Quant à lui, nous le sommons, ainsi que ses adhérents et ses complices, de se rétracter dans l'espace de soixante jours, à compter de la date présente... Si Luther et ses adhérents, ce qu'à Dieu ne plaise, dédaignant le pouvoir des Clefs, refusaient d'obéir à nos ordres, nous enjoignons à tous les hommes constitués en dignité, princes et rois, évêques et prêtres, de fuir leur contact, d'anéantir leurs livres, de recourir à tous les moyens pour arrêter la contagion et supprimer le scandale... Donné à Rome, l'an 1520 de l'Incarnation, huitième de notre Pontificat, 17 des calendes de juillet. »

Frénésie de Luther à la réception de la Bulle.

28. Définitive et désormais sans ménagement pour les doctrines erronées, la sentence est seulement comminatoire pour les personnes : elle laisse la porte ouverte au repentir. Luther ne devait plus franchir le seuil de cette porte. Bien que son audace parût avoir atteint les dernières limites, il recourut encore à la dissimulation. Pour gagner du temps et mieux préparer ses moyens de défense ou de résistance, il feignit de penser et ne manqua pas de dire bien haut que la Bulle était apocryphe, que les Allemands auraient tort de s'en émouvoir. Une lettre de cette époque nous livre le fond de sa pensée : « Taisant le nom du Pape, j'agirai comme si cette Bulle était une pure invention, bien que je la tienne pour authentique et qu'elle soit marquée du sceau pontifical... Plût à Dieu que Charles fût un homme ! il tomberait, pour la gloire du Christ, sur tous ces ministres de Satan. » Cette condamnation solennelle

l'obsède cependant la nuit et le jour ; il ne peut longtemps garder le silence. Au bout de trois mois, il éclate : « Enfin j'ai pu la voir cette fameuse Bulle lancée contre moi, cet oiseau sinistre dont le vol plane sur toute la Germanie. Ce ne peut être là que l'œuvre de Jean Eckius, de cet abominable hérétique, gonflé d'orgueil, respirant la haine et la vengeance... » Il se trompait, ou bien il voulait tromper les autres. Le docteur d'Ingolstadt n'était pas le rédacteur de la Bulle ; il était seulement chargé par Léon X, avec le titre de nonce apostolique, de l'intimer et de la publier. Au paroxysme de la rage, Luther continue : « Quel que soit l'auteur de cette Bulle, je le regarde comme l'Antechrist ; je la maudis comme un tissu de blasphèmes. *Amen!* Je reconnais, je proclame comme autant de vérités les propositions qu'elle censure. *Amen!* Je voue aux flammes éternelles tout chrétien qui l'admettra, cette Bulle infâme. *Amen!* Voilà comment je me rétracte. » Un peu plus loin, il exhale de nouveau ses appels homicides : « Où donc êtes vous, empereur, rois et princes de la terre ? Enrôlés sous le drapeau de Jésus-Christ, régénérés dans son baptême, vous tolérez ces abominations, vous ne tenterez rien pour étouffer cette parole infernale ? Où donc êtes-vous, dignitaires ecclésiastiques, docteurs d'Israël, prédicateurs de l'Évangile ? Resterez-vous muets devant ce prodige d'impiété ? Malheureuse Église, devenue le jouet et la proie de Satan ?... » Il serait au moins inutile, il nous répugnerait par trop de compléter la citation de tels blasphèmes. Ceux d'Ulric Hutten les avaient précédés et même dépassés ; ils sont encore plus intraduisibles. Disons seulement que le hideux lansquenet propose d'en finir par les armes avec son imprudent bienfaiteur, l'archevêque Albert de Mayence, et le chef de la chrétienté Léon X.

La Bulle de Léon X brûlée à Wittemberg.

29. La guerre ne se borne pas à de simples paroles, bien qu'elles suent le sang et respirent la flamme. Luther se souvient que son devancier Jérôme de Prague avait publiquement brûlé la sentence conciliaire qui condamna Jean Huss ; il ne veut pas rester au-dessous de son modèle. A Wittemberg, sa Rome à lui, le 10 décembre, s'élevait un immense bûcher, entouré d'estrades à plusieurs rangs, où s'était entassée la tumultueuse et bruyante population des écoles

et de la ville, que l'habit noir des Augustins bariolait de distance en distance. A dix heures du matin parut le docteur revêtu de ses insignes universitaires, portant sous le bras un exemplaire de la Bulle, les Décrétales de Clément VI et d'autres œuvres pontificales. A sa suite marchaient des écoliers, étalant aux regards de la multitude les écrits d'Emser, de Priérias et d'Eckius. Tout cela fut jeté dans les flammes, aux acclamations des spectateurs, qui descendirent de leurs stalles pour danser autour du bûcher. Après les abondantes libations dont le moine donnait toujours l'exemple, la scène se renouvela dans la soirée[1]. Ni l'électeur de Saxe, adroitement absent, ni les bourgmestres, prudemment renfermés dans leurs maisons, n'avaient mis obstacle à cette orgie. Le lendemain, l'Erostrate moderne lançait du haut de la chaire une déclaration dont les termes ne peuvent être exagérés, en passant dans une autre langue, mais ne doivent pas non plus être atténués : « C'est peu d'avoir brûlé les livres, disait-il, l'important serait de brûler aussi le Pape. » Il est vrai qu'il ajoutait par une restriction ironique : « Je veux dire le trône papal[2]. » Et, comme à son ordinaire, mais avec plus de fureur que jamais, il tonna pendant tout le reste du sermon contre le Pape, les cardinaux et l'Église Romaine. La scission était irrémédiablement accomplie, la guerre hautement déclarée : l'une et l'autre se déchaîneront parmi les dissidents. L'Allemagne en sera d'abord le théâtre. On y verra couler le sang avec une telle abondance qu'un navire à trois ponts y pourrait voguer, selon l'expression de Voltaire. Luther en eut le vague pressentiment ; ce qui ne l'empêcha pas de pousser un cri de victoire. Il rédigea l'acte public de son auto-da-fé, pour l'envoyer à tous les peuples germaniques. Franz de Sickingen et son digne émule Sylvestre de Schaumbourg, à l'exemple d'Ulric de Hutten, entendirent le sinistre appel du moine.

30. Cette voix partie de Wittemberg retentit jusqu'en Espagne. Charles-Quint résolut alors d'aller prendre possession de son em- Charles-Quint en Allemagne. Diète de Worms.

[1] Ulemberg, *Vita et Gesta Lutheri,* pag. 78.

[2] « Parum esse hoc deflagrationis negocium ; ex re fore ut papa quoque, hoc est sedes papalis, concremaretur. » Luther, *Opera,* tom. II, pag. 320.

pire, dans l'espoir d'y ramener l'ordre et la paix. Il se mit en route, accompagné de son fidèle ministre Guillaume de Croï, après avoir convoqué la diète impériale à Worms [1]. Pompeuse et solennelle fut son entrée dans la vieille cité, mais nul enthousiasme de la part des Allemands. Ils ne virent pas sans répulsion et sans défiance les figures étrangères dont le prince était entouré; lui-même leur parut trop sérieux pour son âge. La plupart des grands vassaux apportaient à la réunion des antipathies préconçues, avec un exemplaire du violent appel récemment adressé par Luther à la noblesse allemande. L'hérésiarque élevait là ce qu'il appelle trois murs de séparation: prééminence du pouvoir civil sur la puissance spirituelle, sacerdoce égal de tous les chrétiens, indiction des conciles par les empereurs et les rois. Venait ensuite une charge à fond, contre Rome, au nom et dans l'intérêt de la Germanie. Le libelle avait pour but d'exalter en les faussant les instincts patriotiques; il ne manquait pas son effet. Pour défendre la cause de l'Église et pour le bien d'une nation qu'il aimait, le Pape s'était fait représenter à la diète par le cardinal Caraccioli, son premier nonce, et Jacques Aléandro, l'un des humanistes et des savants les plus distingués de l'époque[2]. L'assemblée s'ouvrit le 28 janvier 1521. Le jour n'avait pas été choisi sans intention: c'était l'anniversaire de la naissance de Charles I[er], de l'immortel empereur Charlemagne. Son héritier prononça le discours habituel, mais avec une habileté peu commune[2]. Il exalta d'abord la gloire de l'empire romain, dont ensuite il retraça la déchéance, les récents malheurs, les discussions actuelles. Il venait, lui, pour lui rendre son éclat et son antique puissance. Dieu aidant, il mettrait au service de cette inspiration, et les ressources de ses autres royaumes, et le concours des princes allemands, les illustres feudataires de sa couronne, non moins intéressés que lui-même à la réalisation de ses projets, à l'accomplissement de ses espérances. Il finissait en demandant aux États les subsides nécessaires et l'armée dont il avait besoin pour aller à Rome recevoir l'onction sacrée des mains du Souverain

[1] ROBERTSON, *Hist. de Charles-Quint*, tom. I, pag. 327 et seq.
[2] TIRABOSCHI, *Stor. Letter. ital.* tom. VII, pag. 285 et seq.

Pontife. La péroraison gâtait le préambule et le corps du discours.

Discours du nonce Aléandro.

31. Les séances suivantes se traînèrent sur des considérations et des incidents pénibles ou secondaires. Il fallait aborder la grande question du moment, la question religieuse, l'homme de la situation, Martin Luther. C'est le nonce Aléandro qui rompit la glace et porta la discussion sur ce terrain. Dans un long discours, où la force de la logique et l'enchaînement des faits le disputaient à la beauté du langage, il prit à partie le novateur, dont les téméraires doctrines, en attaquant la papauté, jetaient la perturbation dans le monde germanique et l'ébranlaient jusqu'en ses fondements. « La question n'est pas seulement religieuse, disait l'orateur, elle est politique et sociale. Il suffit d'ouvrir les yeux pour en être pleinement persuadé. Des quarante propositions condamnées par la Bulle, il en est peu qui touchent au pouvoir spirituel du Souverain Pontife ; la plupart intéressent les princes séculiers et la chrétienté tout entière. Luther nie la nécessité des œuvres pour le salut, il détruit radicalement la liberté de l'homme. Trouvez-vous que la papauté seule ait le devoir de combattre ces maximes, d'arrêter un pareil enseignement ? Conséquent une fois avec lui-même, il n'a pas craint d'affirmer que la conscience défend de résister aux armes des Turcs, Dieu nous visitant par ces Infidèles, comme il nous visite par les maladies, auxquelles apparemment nous ne devrons plus opposer les remèdes ! César, et vous nobles seigneurs, n'admirez-vous pas la religion du moine et le patriotisme du Saxon ? Il aimerait mieux voir l'Allemagne, sa grande patrie, lacérée par les chiens de Constantinople que gardée par le Pasteur de Rome ! » Les calomnies, les outrages, les erreurs dont Luther a rempli ses publications diverses, Aléandro les anéantit, au courant de sa brillante et solide argumentation, avec autant de vigueur que de dextérité. Il en démontre les fatales conséquences dans l'Église et dans l'État. Il rappelle ensuite les efforts tentés par le Saint-Siège pour dissiper les préventions et toucher le cœur du nouvel Arius. Que reste-t-il à faire, si ce n'est à dompter l'obstination par l'emploi des moyens coërcitifs ? Le nonce ne demande pas la mort

de l'hérésiarque ; il veut seulement qu'il soit mis dans l'impossibilité d'accomplir ses desseins et de continuer son œuvre. Il faut adopter cette énergique résolution, à moins qu'on ne se résigne à voir la Germanie devenir, sous la brûlante parole du rebelle, ce qu'est devenue l'Asie sous le glaive de Mahomet. — L'électeur de Saxe, mesurant d'un regard, devant un tel réquisitoire, la périlleuse situation de son protégé, ne put garder le silence. Après avoir protesté de sa parfaite soumission aux enseignements de l'Église Romaine, il insinua que Luther n'était peut-être pas coupable des erreurs répandues sous son nom, qu'il importait de ne pas le condamner sans l'entendre, et conclut en demandant que le moine accusé fût libre de venir s'expliquer devant la diète.

Luther devant l'empereur et la diète.

32. L'empereur avait antérieurement manifesté le même désir, sur le bruit qui se faisait autour de cet homme ; et cependant il ne comprenait pas alors la raison de cette équivoque renommée : il l'entrevoyait maintenant. La résolution fut aussitôt prise. Charles-Quint écrivit à Luther pour le mander en sa présence, mais en lui garantissant, sur sa parole impériale, une complète sécurité. Deux saufs-conduits accompagnaient la lettre, l'un signé par l'électeur Frédéric, l'autre par l'empereur lui-même. Ce luxe de précautions, c'est le moine qui l'avait exigé. Ses dernières témérités doctrinales, concernant le sacrement des autels et le célibat ecclésiastique, le rendaient plus soupçonneux. A ses dignes disciples, qui témoignaient encore des appréhensions, il adressait en partant des mots empreints d'un ridicule héroïsme. « J'affronte les ministres de Satan, le généralissime des homicides. Vivant, je les dédaigne et les défie ; mort, je les entraîne avec moi dans la tombe... Oui, je dois aller à Worms, alors même que j'y rencontrerais autant de diables qu'il y a de tuiles sur ses maisons[1]. » Le 16 avril, il faisait son entrée dans l'antique cité rhénane, sur un char dont l'avait gratifié le sénat de Wittemberg. A côté du moine, oublieux de son état, avaient pris place deux théologiens ses amis, et deux juristes qui devaient lui servir de conseillers et d'avocats. Instruit de son ap-

[1] SECKENDORF, *Comment.* tom. I, pag. 162.

proche, le peuple entier de Worms, pauvres et riches, artisans et grands seigneurs, religieux et laïques, était accouru, se pressait sur son passage, le recevait comme un triomphateur. Moins nombreuse et moins empressée était la foule qui peu de jours auparavant accueillait le chef de l'empire. Partout l'attendaient, non point les légions diaboliques dont il rêvait à son départ, mais un enthousiasme de commande, un silence respectueux, ou des acclamations sympathiques. Le lendemain, à l'heure indiquée pour l'audience, il fut conduit devant l'empereur assis sur son trône dans tout l'appareil de sa dignité, entouré de ses hauts feudataires, au-dessus desquels on distinguait les nonces apostoliques. Au premier abord, en entrant dans la salle, Luther ne put se défendre d'une vive émotion, malgré les paroles d'encouragement que lui glissaient à l'oreille quelques-uns de ses partisans. L'assemblée se leva comme un seul homme. Il passa la main sur son front et reprit possession de lui-même, dès qu'il eut occupé le siège préparé pour lui devant ses juges.

Obstination de l'apostat. Sentence impériale.

33. Un instant après, Jean d'Eck, official de l'archevêque de Trèves, qui ne doit pas être confondu avec son homonyme le vainqueur de Leipzig, posa comme interprète de l'empereur et des princes deux questions à Luther : Se reconnaissait-il l'auteur des ouvrages publiés sous son nom et qui lui étaient attribués par l'opinion publique ? Consentait-il à rétracter les doctrines erronées qu'ils renfermaient et déjà condamnés par le Pape ? L'un des avocats du prévenu demanda qu'on lût les titres de ces mêmes ouvrages, ce qui lui fut accordé. Le prévenu lui-même dut alors répondre. Il avoue sans hésitation et sans détour que les livres incriminés étaient bien de lui, qu'il ne les reniait en aucune sorte et ne les renierait jamais. Sa réponse à la seconde question fut loin d'être aussi nette ; disons mieux, elle fut proprement évasive. Après bien des circonlocutions, le moine finit par supplier sa majesté, dans une attitude fort humble, de lui donner un jour pour réfléchir à ce qu'il devait dire[1], comme s'il n'avait pas eu le temps de prévoir la

[1] Cochlæ. *Acta et mores Lutheri*, pag. 56.

question et de préparer la réponse. Chez un homme qui se prétendait inspiré, qui récemment disait dans une lettre : « Je sens Dieu, l'Esprit-Saint me domine et me pousse, » ce délai demandé parut un désaveu ; c'était du moins une misérable défaillance. Grande fut la déception de ses adhérents secrets ou connus. Les catholiques triomphaient d'avance. Le jeune empereur dit avec un geste de pitié : « Cet homme ne me rendra pas hérétique. » Les conseils de la nuit, et sans doute aussi ceux des complices rendirent le sang-froid à Luther. Dans sa seconde audience, il établit d'abord de subtiles distinctions, lança contre les Romains de violentes diatribes, tout en avouant le tort d'avoir peut-être excédé les bornes dans ses précédents combats, fit entendre aux représentants de la puissance temporelle des leçons mal déguisées et d'indirectes menaces, puis déclara qu'il ne pouvait ni ne voulait se rétracter, à moins d'être convaincu d'erreur ou d'hérésie par des arguments dont lui-même déterminait la base. Deux jours après, les dignitaires de l'empire étant de nouveau réunis, le secrétaire de la diète lut un message impérial, écouté debout par tous les Ordres. Charles-Quint y proclamait son invariable résolution de soutenir la foi catholique par tous les moyens en son pouvoir, au péril même de sa personne, à l'exemple de ses aïeux, les rois d'Espagne, les empereurs germains, les ducs d'Autriche et de Bourgogne ; il défendait à Martin Luther, l'hérétique opiniâtre, de reparaître désormais devant lui, le sommait de s'éloigner immédiatement, sur la foi de sa parole, le sauf-conduit devant être respecté jusqu'au bout, mais à la condition expresse que le moine apostat le respecterait lui-même en s'interdisant toute prédication et toute menée dans le cours de son voyage. Il autorisa cependant, à la prière de son confesseur, l'archevêque de Trèves à tenter un dernier effort pour vaincre l'obstination de Luther par les voies de la persuasion. Les conférences privées n'eurent pas un meilleur résultat que les séances publiques. C'en était trop ; l'apostat fut mis au ban de l'empire. Le sauf-conduit expirait le 15 mai ; l'édit impérial devenait exécutoire à partir de ce jour. Il défendait sous les peines les plus sévères de donner asile à Luther, de vendre ou de publier ses libelles. Il commandait aux

magistrats d'avoir recours à tous les moyens pour s'emparer de sa personne. La justice devait avoir son cours, quand on avait peut-être dépassé les bornes de l'indulgence.

34. Avant l'émission de l'édit, Frédéric de Saxe s'était empressé de disparaître, pour n'avoir pas à le signer. Le comte Palatin avait agi de même. Tous les autres électeurs y donnèrent une pleine adhésion. Luther à son tour quittait Worms le 26 avril et reprenait le chemin de Wittemberg, non sans avoir reçu dans sa petite chambre les encouragements et les adieux de plusieurs importants personnages, parmi lesquels il faut distinguer le landgrave Philippe de Hesse, qui sera magnifiquement récompensé de cette obséquieuse démarche envers le docteur insurgé. Celui-ci ne manqua pas d'oublier ses promesses et de trahir ses engagements, en exerçant le ministère de la parole, et de braver ainsi les deux autorités. Lui-même ne s'en défendra pas dans ses relations écrites. Aux environs du château d'Altenstein, comme il venait de se remettre en route, des chevaliers masqués sortirent tout à coup d'une forêt, dispersèrent la faible escorte, s'emparèrent de Luther, substituèrent une cotte de mailles à son habit monastique et, l'entraînant avec eux sur un cheval préparé d'avance, s'enfoncèrent de nouveau dans l'épaisseur du bois. Après une longue marche, la nuit venue, on frappait à la porte du château de La Wartbourg, une de ces vieilles citadelles qui s'élevaient de toutes parts et dont les ruines existent encore, principalement sur les bords du Rhin, dans l'Allemagne féodale. Nous ne voyons pas que Luther ait opposé la moindre résistance ou fait entendre une protestation. A l'exemple de tant d'autres, l'enlèvement était évidemment concerté. La forteresse appartenait à l'électeur de Saxe. En supposant d'ailleurs que ce fût une prison, elle était commode et splendide ; le captif y trouva les soins, les attentions et l'abondance d'une large hospitalité. Dérisoires pour lui-même, les précautions qui l'entouraient n'avaient d'autre but que sa sécurité personnelle ; elles le mettaient à l'abri des attaques ou des surprises extérieures. Il correspondait librement avec ses amis ; plusieurs avaient accès dans sa retraite. Par eux et ses écrits, il continuait de remuer le monde ger-

Luther au château de la Wartbourg.

manique, de saper le monde romain. Cette solitude, qu'il nommait sa Pathmos, redevint une place de guerre beaucoup plus formidable qu'elle ne l'avait jamais été. Une détente semblait néanmoins s'être d'abord opérée dans son caractère ; mais ce n'était là qu'une dérivation : les entraînements de la mollesse et les instincts de la chair gagnaient sur cette indomptable nature, s'apprêtaient à punir cet orgueil non moins indomptable, en vertu de l'éternelle loi, de la fatale logique, rappelée plus haut. L'hérésiarque ne dissimule pas ses hideuses tentations, et laisse éclater sa fureur contre la virginité sacerdotale. Obéissant à la même loi, poussé par la même logique, il s'en prend à l'autel, il démolit le Saint Sacrifice, en attaquant directement les messes privées. Dans ce travail de démolition, il a besoin d'un auxiliaire : Satan répond à son appel, et fréquente sa menteuse prison, mais sous des formes tellement ignobles et ridicules que le tableau déconcerte l'historien et répugne à la dignité de l'histoire[1]. C'est celui qui fut homicide dès le commencement, c'est le maître fourbe, l'ennemi du genre humain, qui lui fournit contre le dogme et la morale catholiques, ses meilleurs arguments, dans des conférences suivies, dans une série de discussions, où l'on ne sait qu'admirer le plus, de l'audace ou de l'ineptie du sectaire. Tout cela transpirait au dehors : Carlostad se chargeait d'en tirer les conséquences ; il détruisait à Wittemberg les images et les plus augustes cérémonies du culte, en allumant les flambeaux de l'hyménée, selon le langage païen, et l'incendie de l'Allemagne. Luther tonnait dans ses solitaires hauteurs, contre de pareilles imprudences, furieux d'être devancé, quoique prétendant toujours venger les saines doctrines. Au sortir de sa prétendue captivité, qui doit durer jusqu'à la mort de Léon X, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de cette même année 1521, il fera payer cher à son ancien maître, devenu son disciple, puis son contradicteur, cette té-

[1] On a montré depuis, on montre encore aux pèlerins une tache d'encre, religieusement laissée sur le mur ; et sérieusement on vous raconte que, le diable ayant eu ce jour-là l'ingénieuse idée de se déguiser en mouche, Luther lui lança son encrier !

méraire initiative. A lui seul le droit et l'honneur d'interpréter le maître, d'exécuter les leçons de Satan !

Les Français expulsés de la Lombardie. Mort inopinée de Léon X.

35. Les événements qui se passaient alors en Italie détournèrent un moment l'attention du Pape de ceux qui se préparaient en Allemagne, et dans lesquels il ne devait plus intervenir. Les fautes commises par Charles VIII et Louis XII dans leur expédition transalpine, François I[er] venait de les renouveler. Ses représentants à la tête de la Lombardie reconquise, excitaient de jour en jour le mécontentement des peuples, en blessant au cœur le Pontife romain. Milan gémissait sous leur tyrannie ; Parme et Plaisance, ces deux bras avancés de l'exarchat de Ravenne, comme les appelait Jules II, restaient toujours séparées de l'État ecclésiastique. Charles-Quint sut exploiter une telle situation, malgré ses autres soucis et sa jeunesse. Dans le but d'expulser les Français, il réussit promptement à former une ligue, où rentrèrent les Vénitiens et Léon X, puis bientôt les Suisses, excités et conduits par le vieux cardinal Schinner, qui semble tout à coup sortir de sa tombe. Milan tombe au pouvoir de ses alliés. Les prodiges de valeur accomplis par Lautrec et Lescun son frère, rendus à leur élément, mais n'ayant plus que l'ombre d'une armée, n'ont pas même pu retarder la catastrophe[1]. Elle n'est qu'un douloureux commencement. Parme et Plaisance sont restituées au Saint-Siège. Un courrier dépêché par les vainqueurs en instruit le Pape, qui dans ce moment se trouve à la Magliana, sa maison de campagne. Dans la joie dont cette double nouvelle le remplit, il retourne immédiatement à Rome, pour aller se prosterner au pied des autels et rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. La population connaît déjà le motif de son retour ; elle l'accueille en triomphe. Voulant tout disposer pour la cérémonie religieuse et patriotique, il appelle à lui les cardinaux ; le consistoire aura lieu le mercredi 27 novembre. C'était le troisième jour après son arrivée. Il allait présider la solennelle réunion, quand une assez vive douleur le contraignit à regagner sa chambre. Les médecins appelés ne virent aucun danger dans le malaise qu'il éprouvait : un sim-

[1] GUICC. *Stor. Ital.* lib. XIV ; — FERRONI, *Reb. gest. Gal.* lib. XVI ; — BELCAR. *Comment.* lib. XVI, num. 29, 37, et multi alii.

ple catarrhe, à leur avis, qui cèderait aux remèdes ordinaires, secondés par le repos et la chaleur. La nuit cependant fut mauvaise, sans pouvoir les désillusionner. Le malade se plaignait de souffrances intérieures, qui n'attirèrent pas non plus leur attention[1]. C'est la seule cause pour laquelle il ne demanda ni ne reçut les derniers sacrements. Le dimanche, premier décembre, dès que le jour parut, sa faiblesse étant extrême, il leva les yeux au ciel, murmurant une ardente prière, joignit les mains, inclina la tête et mourut. Ce fut un coup de foudre, dans les complications où Léon X laissait le monde chrétien, au milieu des espérances que son âge permettait encore. Il achevait sa quarante-sixième année; son pontificat avait seulement duré huit ans, huit mois et dix-neuf jours. On dirait qu'il a rempli tout un siècle!

[1] PARIS. DE GRASSI, *Diar.* anno 1521.

CHAPITRE X

PONTIFICAT D'ADRIEN VI (1522-1523).

SOMMAIRE.

§ I. L'ÎLE DE RHODES PERDUE.

1. Election inattendue, mais unanime d'Adrien d'Utrecht. — 2. Accablé par Luther, Carlostad excite la guerre. — 3. Nouveaux emportements. Traduction de la Bible. — 4. Les chevaliers de Rhodes attaqués par Soliman II. — 5. Courage héroïque des Rhodiens. Leurs désastreuses victoires. — 6. Trahison punie. Capitulation forcée. — 7. Clauses observées. Villiers de l'Ile-Adam.

§ II. SANGLANTES DIVISIONS DANS L'HÉRÉSIE.

8. Zwingle, son ambition, ses menées, son programme. — 9. Progrès de Zwingle dans la révolte et l'erreur. — 10. Les Anabaptistes, Muncer et Storck. — 11. Luther et Muncer rivalisent de fanatisme. — 12. Guerres des paysans. Dénouement tragique. — 13. Le luthéranisme envahit le Danemarck et la Suède. — 14. Le roi Gustave. Le chancelier Anderson. — 15. Pologne et France. Mort d'Adrien VI.

§ I. L'ILE DE RHODES PERDUE.

Élection inattendue, mais unanime d'Adrien d'Utrecht.

1. Le successeur de Léon X fut le cardinal Adrien Florent, évêque de Tortose en Catalogne. Son élection, que les uns ont regardée comme une œuvre miraculeuse, était procurée, selon les autres,par les intrigues de son ancien élève Charles-Quint. Ce prince, pour mieux cacher son dessein, avait promis sa protection à l'ambitieux cardinal de Volsey, primat et ministre d'Angleterre ; mais il fit agir si adroitement dans le conclave qu'Adrien, absent, étranger, sans naissance et sans qualités brillantes, obtint, le 9 janvier 1522, les deux tiers des voix d'abord, puis l'unanimité du plus nombreux conclave qu'on eût encore vu. Il s'y trouvait trente-neuf cardinaux. Adrien était né à Utrecht de parents obscurs et si peu fortunés qu'il ne put faire ses études qu'au moyen d'une fondation établie à Louvain pour de pauvres écoliers. Il parvint ensuite à une chaire de théologie dans cette université, à la dignité de vice-chancelier, au doyenné de l'Église de Saint-Pierre. C'est ce même doyen de Louvain que le cardinal Ximénès avait accepté comme adjoint dans la régence de Castille, et qui, après la mort de son illustre collègue, était demeuré seul vice-roi de ce royaume. Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son élection ; il revêtit les habits pontificaux, et se fit nommer Adrien VI[1]. Il s'embarqua pour l'Italie le 2 août, fit son entrée au Vatican, le 30 du même mois, et le lendemain fut couronné dans la basilique de Saint-Pierre. On fondait, pour la répression du luthéranisme, de grandes espérances sur l'avènement de ce pontife. Elles ne seront pas réalisées.

Accablé par Luther, Carlostad excite la guerre.

2. Luther, ne pouvant pardonner à son disciple Carlostad d'avoir méprisé son autorité et de s'être érigé, à son préjudice, en chef de

[1] PAUL. JOV., *Hadriani vita*. — GUICC. *Stor. Ital.* XIV. — PETR. DELPHIN, *Epist.* XII, 50. — Le nouveau pontife agit contrairement à un usage très-ancien parmi ses prédécesseurs, qui depuis plus de cinq cents ans avaient tous changé de nom à leur avènement.

parti, était retourné à Wittemberg, contre le gré de l'électeur de Saxe. Il le poussa sans aucun ménagement et le contraignit à se retirer à Orlamonde, ville de Thuringe encore soumise à l'électeur. Carlostad y fomenta la rébellion des paysans, que le livre de la *Liberté chrétienne* de Luther avait enfin soulevés contre leurs souverains, bien que ceux-ci fussent les protecteurs du nouvel évangile. L'électeur, pour calmer les esprits, envoya Luther, qui fut reçu à coups de pierres et couvert de boue. Il y eut toutefois, à l'auberge de « l'Ourse noire, » une conférence dans laquelle les antagonistes ne parvinrent nullement à s'entendre. Le 22 août 1524, ces deux hommes auront encore une entrevue dans cette même auberge si fameuse dans l'histoire des Luthériens. La conclusion en est à jamais mémorable. » Puissé-je te voir expirer sur la roue ! » dit Carlostad à Luther. « Puisse-tu, avant de quitter la ville, te rompre le cou ! » répond le second. « Voilà le nouvel Évangile, s'écrie Bossuet, voilà les Actes des nouveaux Apôtres ! » Pour revenir le moins qu'il se peut sur des choses dont le récit est à peine autorisé par la nécessité d'en lever le scandale, ajoutons ici, en devançant le cours des années, que banni de tous les Etats du duc Frédéric de Saxe, Carlostad se réfugia auprès de Zwingle, à Zurich, en Suisse. Mais celui-ci l'abandonna bientôt et le laissa tomber dans une misère extrême. Il fut contraint de recourir à son ancien maître, dont il fléchit l'orgueil à force de bassesses. Luther, en lui obtenant la permission de revenir à Wittemberg, ne paraît qu'avoir voulu mieux jouir du spectacle de son humiliation. Carlostad y fut si méprisé que, ne pouvant plus soutenir le contraste de ce qu'il était et de ce qu'il avait été, il alla reprendre à Bâle le métier de prédicateur dissident. C'est là qu'il mourut, si odieux au parti luthérien, que plusieurs écrivains protestants ont raconté qu'il avait été étranglé par le diable au sortir d'un prêche. Il laissait un fils nommé Jean qui eut le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise et se fit gloire d'adhérer au concile de Trente[1].

[1] Luth. tom. VII, fol. 273, 275, 501 et 502. — *Inform. miss.* tom. II, fol. 384 et 386. — Hospin. *Sacram.* part. II, fol. 32. — Erasm. *Epist.* XIX, 3. — Bossuet. *Hist. des Variat.* II, num. 11.

Nouveaux emportements. Traduction de la Bible.

3. Après avoir écrasé son rival, Luther devint plus absolu et plus arrogant qu'il n'avait encore été. C'est alors qu'il publia son livre *contre l'état faussement nommé ecclésiastique* dans lequel il voulait qu'après qu'on aurait exterminé les évêques, les abbés et les moines, tous les fonds et tous les biens des évêchés, des abbayes et des monastères fussent à la disposition des puissances séculières, dans la domination desquelles ils se trouvaient. C'est également le fond de son livre intitulé *du fisc commun*, qui, légitimant la cupidité des princes et des magistrats, aida principalement à la fortune de sa réforme. Pour trouver plus facilement des preuves de ces paradoxes dans l'Écriture sainte, il fit paraître vers le même temps sa traduction de la Bible, faite avec toute l'élégance et toutes les finesses dont la langue allemande est susceptible. Mais des théologiens profonds et non moins versés dans l'art d'écrire firent toucher au doigt jusqu'à mille altérations criantes du texte sacré, dans la seule version du nouveau Testament. Entre tous les autres, Jérôme Emser, conseiller du prince Georges de Saxe, se dévouant avec une entière générosité pour la cause commune de la religion, et ne craignant pas d'attirer sur lui toute la fureur de la cabale luthérienne, à la version qui en était l'idole opposa bientôt une traduction qui rendait avec autant de précision que de fidélité le texte de la Vulgate, et qui faisait sauter aux yeux toutes les falsifications de l'hérésiarque. Cet ouvrage engagea plusieurs princes ecclésiastiques et laïques, notamment l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur, le duc de Bavière et le prince George de Saxe, à proscrire par des édits rigoureux la version de Luther et à la faire brûler publiquement. Ce qui mit Luther en une telle fureur qu'il publia contre ces princes un libelle d'une insolence insensée[1].

Les chevaliers de Rhodes attaqués par Soliman II.

4. Pendant que l'hérésie et les guerres intestines désolaient l'Occident, l'île de Rhodes tombait au pouvoir des ennemis éternels du nom chrétien. Le sultan Soliman II, enorgueilli de la prise de Belgrade, dont il s'était emparé l'année précédente, se flatta d'emporter de même le boulevard contre lequel avaient échoué jusque-là

[1] Luth. *Lib. de Sæcular. potestat.*

les efforts de ses plus formidables prédécesseurs. Il regardait comme un opprobre pour l'empire du Croissant, un repaire de pirates et de larrons, ainsi nommait-il Rhodes, qui sans cesse alarmait ses ports, ses îles, ses meilleures places, et ravageait impunément toutes ses provinces maritimes. D'ailleurs il s'était fortement persuadé, sur les avis trouvés dans les mémoires de Sélim son père, que, pour se bien affermir dans ses Etats, il devait subjuguer Rhodes, après Belgrade. Le moment de l'entreprise lui semblait arrivé et l'exécution facile, tandis qu'il n'avait rien à craindre des princes chrétiens les plus puissants, l'empereur et le roi de France soutenant à peine le poids de la guerre qu'ils se faisaient avec une animosité sans égale et devant peu s'intéresser à ce qui se passerait aux extrémités du Levant. En effet, le grand-maître de Rhodes, instruit des projets du sultan, fit partir en vain des chevaliers pour réclamer l'assistance de toutes les cours de l'Europe. Ces envoyés ne s'étaient pas fait entendre, que le grand-maître se vit investi dans son île par une flotte de quatre cents voiles, galères ou autres vaisseaux, et par cent quarante mille hommes de débarquement. La valeur eût encore suffi contre la multitude, si la perfidie n'eût pas trouvé accès dans le sein même de l'Ordre. Villiers de l'Ile-Adam, élu grand-maître l'année précédente, avait eu pour compétiteur André d'Amaral, qui en était chancelier. L'ambition est capable de tout. Les noirceurs de la trahison ne firent pas horreur à d'Amaral. D'abord, il encouragea le sultan à venir assiéger Rhodes. Par l'entremise d'un Turc prisonnier de guerre, il l'instruisit exactement de l'état dans lequel se trouvait l'île, des endroits les plus faibles de la place et du petit nombre des combattants qui s'y rencontraient. D'Amaral était secondé par un médecin juif, qui servait habituellement d'espion au grand-seigneur et qui lui donnait des avis presque journaliers par l'un de ses coreligionnaires de Scio, chargé de les faire parvenir à Constantinople.

Courage héroïque des Rhodiens. Leurs désastreuses victoires.

5. Les chevaliers se défendirent avec leur courage ordinaire pen-

[1] *Continuat. Sabel.* ann. 1523. — BELCAIR. XVII, num. 2. — PAUL. JOV. *Hadrian. Vit.* — PETR. DELPHIN. *Epist.* XII, 74. — PETR. JUST. XII.

dant près de six mois que dura le siège[1], avec des succès qui tournèrent quelquefois la fureur du sultan contre Mustapha son beau-frère, dont il avait principalement suivi les conseils dans cette entreprise. Peu s'en fallut même qu'un jour il ne le tuât de sa propre main. Et quand il fut revenu de son emportement, il fit défendre à Mustapha de ne plus jamais paraître devant lui et l'envoya gouverner l'Egypte, après lui avoir substitué Achmet dans le commandement du siège. Cette disgrâce fut la suite d'un assaut général donné depuis l'arrivée du sultan, qui, pour relever le courage abattu de l'armée, était venu en personne au siège avec un renfort de quinze mille hommes, les meilleures troupes de tout l'empire. Quoiqu'une artillerie formidable eût déjà foudroyé la place un mois durant, sans interruption ni le jour ni la nuit, les Rhodiens, attaqués aussitôt après par quatre endroits différents, firent partout des prodiges de valeur, dont le moindre dommage pour les Turcs fut le massacre d'un plus grand nombre de ces infidèles que Soliman n'en avait amenés. Leurs meilleurs capitaines y périrent, et toute leur armée parut découragée d'une manière plus irrémédiable qu'avant l'arrivée du sultan. Dans la place, au contraire, tout était devenu soldat, et les soldats autant de héros. Cependant les succès mêmes des Rhodiens leur devenaient funestes. Leurs victoires multipliées diminuaient leur petit nombre de jour en jour et les anéantissaient insensiblement. Après l'assaut général dont nous venons de parler et qui avait été précédé de plusieurs autres, Rhodes se trouva presque sans défenseurs et sans chefs. Le grand-maître d'artillerie, le général des galères, le grand gonfalonier étaient tués, sans compter une infinité de chevaliers. Parmi ceux qui survivaient il y en avait peu qui ne fussent blessés au point de ne pouvoir continuer leur service. Le secret seul pouvait sauver la place. Pendant quelque temps il fut en effet assez bien gardé pour que Soliman désespérât de la prendre et se déterminât à lever le siège. Déjà il se disposait à plier bagage, lorsqu'un misérable transfuge albanais de naissance, gagna le camp des Turcs et avertit le grand-seigneur de l'état désespéré dans lequel se trouvait l'armée chrétienne. Ceci ne portant que sur le témoignage intéressé d'un

aventurier, n'eût peut-être rien changé aux dispositions du Sultan, s'il n'eût reçu en même temps une lettre du chancelier d'Amaral, qui confirmait de point en point le rapport de l'Albanais.

6. Cette nouvelle répandue dans le camp ralluma le courage des Turcs, à qui Soliman, pour le soutenir et l'animer de plus en plus, promit le pillage de la ville, s'ils l'emportaient d'assaut. Dès lors il se résolut à la prendre ou à périr sous ses murs. Alors aussi la trahison du chancelier fut découverte, assez tôt pour lui faire subir le supplice infamant qu'il méritait, mais trop tard pour sauver une place dont l'attaque et la réduction étaient désormais la même chose. Le domestique de confiance qu'il avait employé à transmettre ses correspondances à l'ennemi fut pendu, et lui-même, malgré son obstination à ne rien avouer, eut la tête tranchée publiquement, et son corps fut ensuite écartelé. Cependant le nouveau général de l'armée ottomane, Achmet, ingénieur habile, usa des précautions négligées par Mustapha son prédécesseur, mit sagement en usage la sape et la mine, fit bâtir au-devant de la tranchée un rempart comparable à ceux de la ville, et prit toutes les mesures propres à épargner le sang de ses troupes. Un assaut donné après cela fut encore inutile aux Infidèles, qui trouvèrent de nouveaux retranchement bordés d'artillerie. Ils y essuyèrent des pertes nouvelles et les Rhodiens y firent de nouveaux prodiges de valeur[1]. Malheureusement le noble Gabriel Martinengue, de Brescia, qui était accouru généreusement de Candie au secours de Rhodes, et qui en faisait la meilleure défense par son incomparable habileté dans le génie, reçut une blessure qui le tint trente-quatre jours dans l'impossibilité d'agir. Durant tout ce temps, le grand-maître demeura dans un retranchement, sans prendre de repos ni le jour ni la nuit. A son exemple, les chevaliers sacrifiaient de même leurs forces ou leur vie. Ils attendaient quelque secours des chevaliers français qui avaient armé deux vaisseaux à Marseille ; mais l'un fut englouti par la tempête quand il venait à peine de quitter la côte de France, et l'autre, après avoir résisté plus longtemps, alla échouer sur les

Trahison punie. Capitulation forcée.

[1] BELCAIR. XVII, num. 32. — PETRI DELPHIN. *Epist.* XII, 86.

côtes de Sardaigne. Achmet, procédant toujours avec sa circonspection et son intelligence accoutumées, avait ruiné la plupart des bastions, pénétré par la mine jusque sous les nouveaux retranchements des assiégés, et conduit sa tranchée à plus de deux cents pas dans la ville, sur une largeur de soixante-dix. Soliman néanmoins, tremblant toujours pour le succès, fit proposer à plusieurs reprises des conditions qui furent toutes rejetées par le grand-maître. Le courage des citoyens n'eut pas la même persévérance. Comparant enfin les offres du sultan aux horreurs de leur ville emportée d'assaut, ne voyant plus que leurs foyers et leurs églises même inondées de sang, leurs filles et leurs femmes abandonnées à la brutalité des Infidèles, ils crièrent unanimement que, si le grand-maître ne capitulait pas, ils traiteraient à part et pour leur compte[1]. Forcé d'assembler le conseil, comme il opposait encore à la plupart des voix la juste défiance qu'il disait avoir de la foi des Turcs, on lui remit une lettre de Soliman, qui offrait pour la dernière fois des conditions honorables, et en cas de refus, menaçait des extrémités les plus affreuses.

Clauses observées. Villiers de l'Ile-Adam.

7. Les conditions furent acceptées et exécutées de bonne foi. Elles portaient en substance : que les églises ne seraient ni profanées ni pillées ; que les chrétiens, soit latins, soit grecs, conserveraient le libre exercice de leur religion, qu'on ne prendrait point sur eux de tribut d'enfants pour la recrue des janissaires ; que les habitants seraient exempts d'impôts et de toute charge pendant cinq ans ; qu'ils auraient pendant trois ans la liberté de se retirer et d'emporter leurs effets avec eux ; le grand-seigneur fournirait aux chevaliers et aux officiers de l'Ordre les vaisseaux nécessaires à leur transfert sous bonne escorte dans l'île de Candie ; qu'ils auraient douze jours depuis la signature du traité pour embarquer les reliques des saints, les vases et les ornements sacrés, leurs propres effets, meubles, titres, et tout le canon qu'ils avaient coutume d'employer à l'armement de leurs galères. On tint si fidèlement la main à l'exécution de ces articles, que quelques janissaires ayant

[1] LAURENT. SURIUS. *Comment.* ann. 1523.

fait du tumulte et commencé à piller, le général Achmet fit dire à l'aga que sa tête répondait de la conduite de ses gens, et le désordre cessait aussitôt[1]. Ce général assura aussi à l'Ile-Adam que le sultan le verrait avec plaisir. Le grand-maître se rendit dès le lendemain à la tente de Soliman, où, après qu'on l'eût revêtu d'une veste superbe, ainsi que les chevaliers qui l'accompagnaient, on l'introduisit à l'audience. Soliman le combla d'honneurs, lui dit pour le consoler que la perte ou la conquête des empires n'était que des jeux de la fortune, et tenta par de magnifiques promesses de le détacher des puissances chrétiennes, qui l'avaient abandonné si lâchement, et de l'engager à un prince plus juste estimateur de la valeur et de la grandeur d'âme. L'Ile-Adam, après l'avoir remercié, dit que, si la fortune était l'arbitre de la victoire, loin de l'accuser de caprice, il devait lui savoir gré de l'avoir accordée à un prince qu'il était plus honorable que honteux d'avoir pour vainqueur ; quant à son service, il ne pouvait s'y attacher sans trahir la religion chrétienne, ce qui serait une lâcheté qui lui assurerait son propre mépris. Confession noble et si digne de l'estime du sultan lui-même qu'il lui donna sur le champ sa main à baiser. Deux jours après, Soliman, faisant son entrée dans sa conquête, rendit visite au grand-maître encore logé dans son palais, l'honora jusqu'à le nommer son père, l'exhorta tendrement à ne point céder au chagrin, et à user de son grand courage pour mépriser les caprices du sort. On ajoute qu'il entra dans le palais sans gardes et avec un seul valet de chambre, disant qu'il avait la meilleure de toutes les escortes dans la foi et la magnanimité de cet illustre infortuné. Quand il eut rejoint Achmet : « Ce n'est pas sans douleur, ajouta-t-il, que je réduis ce vénérable vieillard à sortir de sa maison. » C'est ainsi que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem perdirent l'île de Rhodes dans les derniers jours de l'an 1522.

[1] JACOB. DE BORBON. *Hist. Rhod.* pag. 681.

§. II. SANGLANTES DIVISIONS DANS L'HÉRÉSIE.

Zwingle, son ambition, ses menées, son programme

8. Le commencement de l'année suivante ne fut pas moins funeste à l'Eglise, qui vit alors établir, d'une manière légale ou civile, une secte à la vérité moins emportée, si l'on en juge par les premières apparences, mais au fond plus impie, beaucoup plus artificieuse, aussi entreprenante et presque aussi féconde que le luthéranisme. L'établissement de cette secte des sacramentaires, la production plus monstrueuse encore de celle des anabaptistes, le luthéranisme placé sur les trônes de Suède et de Danemarck, d'où il bannit la foi catholique, les hérésies du Nord se montrant à face découverte en France : voilà les scandales qui, dans le cours d'une seule année, firent l'effroi du monde chrétien. Dès le 29 janvier de cette année 1523, Zwingle, un helvétien depuis peu rival de l'hérésiarque saxon,ayant acquis par ses insinuations artificieuses tout le crédit nécessaire à ses vues, fit assembler le sénat de Zurich, pour délibérer sur les querelles de religion qui agitaient toutes les nations germaniques, et pour juger souverainement en faveur de la doctrine qu'on trouverait la plus conforme à la parole de Dieu. A cette nouvelle, l'évêque de Constance, se persuadant à peine ce qu'on lui disait d'une ville appartenant à son diocèse, envoya Jean Faber, son vicaire général, pour empêcher de passer outre, et représenter que c'était une chose inouïe qu'une assemblée de laïques s'arrogeât l'autorité des conciles pour prononcer en matière de foi. La séduction avait prévalu parmi le grand nombre : ils répondirent qu'ayant plus d'intérêt que personne à leur salut, ils avaient aussi plus de droit à la recherche de la vérité. Sur quoi la délibération se poursuivit ; il fut statué, en présence même du grand vicaire, que la doctrine de Zwingle serait reçue dans tout le canton de Zurich, avec défense à tout prédicateur et à tout pasteur, d'en enseigner une autre, ainsi que d'accuser d'hérésie Zwingle et ses sectateurs[1]. Cette doctrine était comprise en soixante-sept propositions

[1] Sleid. *Comment.* sub fine.

dont voici la substance : L'évangile est la seule règle de notre foi, toutes les traditions doivent être rejetées ; Jésus Christ est le seul chef de l'Eglise, qui n'est elle-même que la communion des saints ou l'assemblée des élus ; la puissance du pape et des évêques n'est pas fondée sur l'Ecriture, et ne provient que de leur orgueil ; il n'y a point d'autres évêques ni d'autres prêtres que ceux qui annoncent la parole de Dieu ; Dieu seul pouvant remettre les péchés, la confession n'est qu'une simple consultation ; les œuvres satisfactoires ne sont que de tradition humaine ; le purgatoire n'existe pas ou du moins n'est pas prouvé par la Bible ; il ne faut point d'autre intercesseur que Jésus-Christ ; on peut manger en tout temps toutes sortes de viandes ; le mariage est permis aux prêtres et aux religieux comme à tous les autres hommes ; l'habit monastique n'est que le voile de l'hypocrisie ; il n'y a qu'un seul sacrifice, qui est celui de la Croix, et la messe n'en est qu'une simple commémoration.

Progrès de Zwingle dans la révolte et l'erreur.

9. Jusqu'ici la doctrine de Zwingle se conciliait aisément avec celle de Luther ; trois ans après, las de s'entendre appeler luthérien et jaloux de figurer en chef, il combattit tout à la fois, et la présence réelle que retenait Luther, et la manière insensée dont la rejetait Carlostad en soutenant que Jésus-Christ par ces paroles : « Ceci est mon corps, » se désignait simplement lui-même à ses disciples. Zwingle prétendait au contraire, d'abord avec Œcolampade, puis avec Bucer et Capiton, prédicants de Strasbourg, que dans ces paroles le mot *est* tient lieu du mot *signifie*, en sorte que le sens de la phrase est celui-ci : « Ceci figure » ou « signifie mon corps, ceci est le signe » ou « la figure de mon corps. » Suivant cette explication, il n'y avait plus ni miracle, ni mystère, rien que d'intelligible et de très-ordinaire dans l'Eucharistie. La fraction du pain représentait le corps immolé, et la consommation du vin, le sang répandu. Tout ce qu'il y avait de spirituel, c'était la foi qui sous ces signes visibles agissait intérieurement dans les âmes [1]. Comme Luther avait ses démons familiers pour guides, Zwingle

[1] ZWINGL. *Subsid. de Euchar.* pag. 246.

prétendit avoir pour maîtres des spectres et des fantômes. L'un d'eux, noir ou blanc, car il dit lui-même qu'il ignore la couleur [1], lui fournit la preuve du sens figuré. Un jour qu'il se trouvait fort embarrassé pour soutenir cette invention, le spectre de couleur ambigüe lui apparut tout à coup et lui dit : « Ignorant, que ne donnes-tu en exemple ce qui est dans l'Exode : *L'Agneau est la Pâque ?* » Quoi qu'il en soit de la vision, la preuve qu'y vit Zwingle était en effet manifestement une imagination de visionnaire. Ces paroles : « L'agneau est la pâque, » signifient si peu que l'agneau soit la figure de la pâque ou du passage, que l'Écriture, suppléant plus bas le mot sous-entendu dans ce genre d'hébraïsme très-familier aux écrivains sacrés, dit tout au long que « l'agneau est la victime du passage. » Au reste les sectaires ne furent pas plus satisfaits que les catholiques de ces figures et de ces explications, qui firent naître la mésintelligence et allumèrent la discorde dans la nouvelle réforme. Du sein de ce monstre fécond sortaient chaque jour des productions plus monstrueuses.

Les Anabaptistes, Muncer et Storck.

10. Deux des principaux disciples de Luther, Thomas Muncer et Nicolas Storck, abandonnèrent leur maître en vertu des mêmes principes et sous les mêmes prétextes qui l'avaient détaché lui-même du corps de l'Église. Ils ne trouvaient pas sa doctrine assez parfaite, et, comme il n'admettait pour guide que l'Écritaire sainte interprétée à sa fantaisie, ils prétendaient ne devoir se conduire que par les lumières qu'ils recevaient du Père céleste dans l'oraison. Sur cette maxime de conduite, on présume aisément à quels excès dut se porter le fanatisme. A la faveur d'un extérieur dévot et mortifié, d'une longue barbe, d'une taciturnité chagrine, d'une casaque d'étoffe grossière et d'une malpropreté dégoûtante, ils inspiraient un souverain mépris pour toutes les lois, tant politiques qu'ecclésiastiques, une aversion décidée pour les magistrats, pour la noblesse, pour toutes les puissances et pour tout genre de supériorité. Ils voulaient que tous les biens fussent communs, tous les hommes libres et indépendants ; ils promettaient un empire où ils

[1] ZWINGL. ibid. Hosp. part. x, pag. 25, 26.

règneraient seuls dans une félicité parfaite, après avoir exterminé tous les impies, c'est-à-dire tous ceux qui n'auraient point embrassé leur piété meurtrière. Pour les sacrements et tout le culte extérieur de la religion, ils les foulaient aux pieds, condamnaient surtout l'ancien baptême et rebaptisaient tous ceux qui entraient dans leur société : d'où leur vint le nom d'anabaptistes ou rebaptisants[1]. Cette secte commença dans Wittemberg même et Luther ne manqua point de s'élever contre elle avec toute la hauteur d'un orgueilleux bravé et la violence d'un sectaire persécuteur : seul moyen de défense qui lui restât en effet. D'abord il eut recours aux bons principes, qu'il ne put jamais oublier entièrement et auxquels la force de la vérité le ramena souvent malgré lui. Il avait posé pour maxime qu'on ne devait point en venir au fond de la doctrine avec les docteurs de nouveautés, ni les recevoir à prouver la vérité de leurs inventions par les Écritures ; qu'il ne fallait que leur demander de qui ils avaient reçu la charge d'enseigner. S'ils répondent, poursuivait-il, que c'est de Dieu, qu'ils le prouvent par des miracles manifestes, puisque c'est par là que Dieu se déclare quand il veut changer quelque chose dans la forme de la mission. Insensé, qui se condamnait lui-même par ses propres principes !

Luther et Muncer rivalisent de fanatisme.

11. Cependant il persécutait à toute outrance les imitateurs audacieux de son usurpation, tandis qu'il criait à la persécution contre les défenseurs d'une possession dont il prétendait établir la justice à son profit. Peu content de faire bannir Storck et Muncer, il excita les princes à réprimer par les armes tous les partisans de ces perturbateurs, à n'user de miséricorde envers aucun d'eux, à ne pas même pardonner à ceux que la multitude aurait entraînés dans quelque émeute passagère[2]. De là vint, au moins en partie, la guerre des anabaptistes, qui, sous le nom de guerre des paysans, coûta tant de sang à l'Allemagne. Muncer, chassé de Saxe avec Storck, dont il n'est plus question après cela, parcourut l'Allemagne, alla jusqu'en Suisse, distribua dans tous les cantons ses disciples les plus entreprenants, et répandit partout l'esprit de fana-

[1] *Hist. Anabaptist.* I. — SLEID. IV, V ; — CHYRTR. SAX. XI.
[2] SLEID. V, pag. 69, 76.

tisme et de révolte. Il exhortait les siens à chasser les moines, à s'emparer des monastères et des abbayes, à ne plus souffrir les injustices des magistrats ni les oppressions des souverains, c'est-à-dire l'exercice d'aucune puissance. En vertu du principe de la communauté des biens et de l'égalité des conditions sans nulle dépendance, il se faisait écouter des peuples comme un oracle. A Mulhausen en Thuringe, où il établit principalement sa résidence, il fit déposer par le peuple les magistrats qui ne lui étaient pas favorables, et se rendit presque seul maître du gouvernement. Là, il se disait inspiré, dans tout ce qu'il prêchait, par l'archange saint Michel. Et que prêchait-il, qu'écrivait-il de toutes parts ? Qu'il était destiné à fonder avec le glaive de Gédéon un nouvel empire à Jésus-Christ ; que Dieu ne voulait plus que son peuple gémît sous la tyrannie des princes et des magistrats ; que le temps était venu où le Dieu très-grand et très-saint lui commandait d'exterminer tous ces monstres, pour établir en leur place le règne de la probité et de la vertu. L'année suivante, on vit les fruits de cet enseignement et des autres semences de rebellion, qu'il avait répandues par ses disciples et par ses écrits dans tous les États germaniques. Les paysans de Souabe furent les premiers qui se soulevèrent, en faveur de ce qu'ils appelaient, après Luther, la liberté chrétienne. Leur exemple fut suivi par leurs voisins, et gagna si rapidement de contrée en contrée et de peuple à peuple, qu'il infecta la même année le canton de Zurich au fond de la Suisse, où peu s'en fallut que cette secte violente ne s'établît sur les ruines de la Réforme qu'on y avait si solennellement adoptée.

Guerres des paysans. Dénouement tragique.

12. Après bien des désastres, ils y furent enfin réprimés, au moins pour un temps ; mais dans tous les cercles de l'empire le mal s'accrut tellement que ces fanatiques formèrent en peu de temps une armée de quarante mille hommes. Les uns se proposaient d'établir le nouveau royaume de Jésus-Christ dont les flattait Muncer ; les autres, échappés aux prisons et à l'échafaud, ne tendaient qu'à continuer impunément la vie criminelle qui les leur avait mérités ; tous voulaient être déchargés d'impôts, de redevances, des lois mêmes, et de toute soumission. Pfeiffer, moine apostat de l'Ordre

de Prémontré, leur disait que Dieu lui avait spécialement révélé de détruire la noblesse. Il servait de lieutenant à Muncer, qui paraissait à leur tête, sous le titre de « serviteur du Maître suprême contre les impies. » Il les assurait qu'aucun d'eux ne serait blessé ; que, sans l'être lui-même, il recevrait dans ses manches toutes les balles de la mousquetterie. Ils partagèrent leur armée en trois corps, et partout ils tinrent audacieusement la campagne, s'emparèrent de villes considérables, telles que Wurtzbourg et Vimperg en Franconie, où ils firent main basse sur tous les nobles, sans épargner le comte Louis de Helfestein qu'ils firent barbarement passer par les piques. Ils s'avancèrent à Constance en Suisse, franchirent le Rhin, traversèrent l'Alsace, en laissant partout des vestiges affreux de leur brigandage. Ils allaient renouveler les mêmes horreurs dans les provinces limitrophes de France, quand le duc de Lorraine et le comte de Guise son frère, qui commandait en Champagne, vinrent à leur rencontre avec six mille hommes. Quoiqu'ils fussent plus de trente mille, il en périt les deux tiers, soit taillés en pièces, soit brûlés dans les maisons où la peur et l'indiscipline les avaient dispersés[1]. En Allemagne, ils ne furent pas plus ménagés par différents princes de l'empire. Ils furent enfin dissipés à la bataille de Frankuse en Thuringe, après laquelle Muncer leur chef et l'apostat Pfeiffer, faits prisonniers avec les principaux fauteurs de la rébellion, expièrent sur l'échafaud les crimes et les désordres dont ils étaient les auteurs. La secte néanmoins ne fut pas éteinte avec la révolte, mais bannie seulement des provinces du Haut-Rhin, d'où elle reflua particulièrement dans la Westphalie, la Hollande et les contrées voisines.

Le luttéranisme envahit le Danemarck et la Suède.

13. Aux extrémités du Nord, l'hérésie monta sur les trônes de Suède et de Danemarck, dans le cours de cette même année 1523, déjà si fatale à la cause catholique. Christian II s'étant rendu aussi odieux aux Danois ses sujets qu'aux Suédois ses ennemis, par le massacre effroyable du sénat de Stockholm, ajouté à une longue suite de tyrannies presque aussi exécrables, le peuple et les Grands

[1] Arnol. Meshovius. *Hist. Anabaptist.* ann. 1524.

se soulevèrent enfin contre ce prince, l'un des plus méchants qui aient porté la couronne, et la déférèrent à son oncle Frédéric Ier, duc de Holstein. Comme Frédéric faisait profession de luthéranisme, il laissa d'abord à ses sujets la liberté de changer de religion et aux prédicants luthériens, dont fourmillait l'Allemagne, celle de propager leur doctrine. Il donna même à ce sujet un édit en forme, sous prétexte de ne point gêner les consciences et de prévenir les troubles. Quand il eut acquis le surnom de pacifique et qu'il jugea son autorité suffisamment établie, il obligea tous ses sujets d'embrasser la nouvelle réforme[1]. Un faux pacificateur fit apostasier le Danemarck, et la Suède fut pervertie par un héros, par le grand Gustave Wasa, premier du nom, le libérateur de sa patrie, l'honneur de sa race, dans laquelle il rendit le trône héréditaire, et l'un de ces hommes rares, même parmi les héros, en qui le talent de conquérir et d'assurer sa conquête, le génie de la politique et celui de la guerre se trouvent réunis au même degré[2]. Mais Gustave, entraîné dès l'enfance dans le tumulte des camps et les troubles d'État, n'avait en matière de religion que ces connaissances vagues et superficielles qui n'ont jamais garanti la foi contre les passions ou les intérêts.

Le roi Gustave. Le chancelier Anderson.

14. Gustave Wasa se tenait caché dans la province de Sudermanie, lorsqu'il apprit la mort de son père et des sénateurs massacrés à Stockholm, l'emprisonnement de sa mère et de ses sœurs. La douleur, l'indignation, l'amour de sa malheureuse patrie l'arrachent à sa retraite. Il pénètre dans les montagnes sauvages de la Dalécarlie, en soulève les habitants féroces, recueille tous les paysans proscrits ou impatients du joug danois ; il est bientôt à la tête de quinze mille hommes, tous résolus à venger leur patrie ou bien à s'ensevelir sous ses ruines. Les succès de la première campagne lui font décerner le titre d'administrateur, dans la seconde, il délivre presque tout le royaume, et la troisième année de la guerre, il est proclamé roi, 1523. Ce fut à la faveur de ces troubles intérieurs que les deux frères Laurent et Olaüs Petri, suédois

[1] CHRYRTR. SAX. X.
[2] J. MAGN. FLORIM. DE RAYMUND. et alii, ann. 1523.

de naissance, qui avaient reçu les leçons de Luther à l'université de Wittemberg, se firent dans leur patrie les premiers apôtres du luthéranisme. Ils n'eurent pas de peine à faire de nombreux prosélytes; ils montraient le clergé abusant de ses immunités et de ses privilèges, vivant dans l'abondance au milieu de l'épuisement public. Le roi Gustave avait élevé à la dignité de chancelier Lardz-Anderson, homme de naissance obscure, mais plein de grandes vues comme son maître. Aigri contre le clergé pour avoir été exclu de l'archevêché de Stregnez dont il était archidiacre, Anderson avait embrassé des premiers les nouveautés de Luther. Cet habile conseiller justifia sans peine aux yeux du roi les projets que celui-ci méditait contre l'Église catholique. Toutefois, Gustave jugea que le changement de religion devait commencer par le peuple, afin que le prince ne parût changer ensuite que par condescendance. Ainsi, en réglant ses pas sur les progrès que faisaient les docteurs de la nouveauté, il obtint enfin l'approbation de l'apostasie de sa nation par les états généraux. Dès lors la ruine de la religion catholique en Suède fut promptement consommée. La Réforme reçut une sorte de confirmation ecclésiastique d'une diète nationale assemblée à Orebro, capitale de la Néricie[1].

Pologne et France. Mort d'Adrien VI.

15. Chez les nations solidement chrétiennes, on usa contre l'hérésie d'une fermeté et d'une vigilance égales à la grandeur du péril. Sigismond Ier, roi de Pologne, défendit sous peine de mort, par édit solennel, et de lire et de garder les ouvrages de Luther; les évêques du royaume confirmèrent en concile cet édit et les bulles des papes contre les nouvelles erreurs[2]. Dans les Pays-Bas, deux anciens confrères de Luther furent brûlés, après avoir été dégradés selon les lois du temps[3]. En France, Jean le Clerc, cardeur de laine, fut arrêté, fouetté par la main du bourreau, banni du royaume, puis alla se faire brûler à Metz[4]. Le premier parlement du royaume, ouvrant tout à coup une information minutieuse contre

[1] Locc. vi, pag. 276. — Baz. hist. eccl. sued. ad ann. 1529.
[2] Bzov. ann. 1522.
[3] Sleid. iv. pag. 100.
[4] Theod. Bez. *in Icon.*

les novateurs, que la protection de François Ier semblait couvrir sous prétexte de restauration des lettres[1], les Guillaume Farel, les Jacques le Fèvre, les Arnaud et Gérard Roussel, les Capiton et les Martin Bucer s'enfuirent en Allemagne, abandonnant l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet, qui n'avait à se reprocher qu'une confiance indiscrète, à l'humiliation d'un interrogatoire ; les livres de Luther, de Zwingle et de Melanchton furent sévèrement condamnés et proscrits ; un gentilhomme d'Artois, Louis Berquin, fut contraint d'abjurer l'hérésie devant le conseil du roi ; mais ce fut pour se faire brûler dans la suite comme relaps[2]. François Ier était alors fort occupé de ses grands projets sur l'Italie, où il ne se proposait rien moins que de reconquérir le royaume de Naples aussi bien que le Milanais, sans faire attention aux ennemis sans nombre que la crainte et la jalousie allaient ajouter à ceux qu'il avait déjà. En effet, la plupart des États d'Italie, sans en excepter les Vénitiens, anciens alliés de la France, formèrent contre lui une ligue avec l'empereur. Dans cette ligue entra le pape Adrien, tout enclin qu'il était à tenir les princes chrétiens unis contre les ennemis de la religion[3] : tâche bien ardue en de telles circonstances pour le génie de ce pontife, plus homme de bien qu'habile homme, et peu propre au maniement des affaires et des esprits. Adrien, bien différent de ses deux prédécesseurs Jules II et Léon X, au lieu de faire servir les princes à ses desseins, servait lui-même sans le savoir à leurs vues ambitieuses et souvent injustes. Au moins parut-il oublier les devoirs de père commun à l'égard des Français, contre lesquels il montra beaucoup d'aversion et fit enfin la guerre ouvertement[4]. Il n'en vit pas l'issue à jamais déplorable pour la France. Moins de deux mois après s'y être engagé, il mourut le 24 septembre 1523, après un règne qui ne fut guère que d'une année, révéré partout pour ses vertus et très-haï des Romains, qui

[1] FLORIM. DE RAYMUND. VII.
[2] *Preuv. des Libert. de l'Eglis. gallic.* 35.
[3] GUICC. XXIII.
[4] DAN. *Hist. Franc.* anno 1523.

appelaient dureté, épargne sordide et bassesse de sentiment, sa régularité, sa frugalité et sa modestie[1].

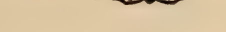
[1] Guicc. xv. — Gnuphr. Ciacon. — Paul. Jov. et alii. — Ce pontife fut enterré avec cette épitaphe : « Ci-gît Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander. » Il n'avait que soixante-quatre ans et demi. Il ne fit qu'un seul cardinal durant tout son pontificat, et encore ne voulut-il en cela déférer à la coutume que lorsqu'il se vit au lit de mort.

FIN DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

TABLE

ET

SOMMAIRES DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME



SIXIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DE LA MORT DE BONIFACE VIII (1303) A L'AVÉNEMENT DE LÉON X (1513)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE SIXTE IV (1471-1484).

CHAPITRE II

PONTIFICAT D'INNOCENT VIII (1484-1492).

CHAPITRE III

PONTIFICAT D'ALEXANDRE VI (1492-1503).

PREMIÈRE PÉRIODE

CHAPITRE IV

PONTIFICAT D'ALEXANDRE VI (1492-1503).

SECONDE PÉRIODE

CHAPITRE V

PONTIFICAT DE JULES II (1503-1513).

1. Composition du Sacré-Collège à l'élection de Jules II. — 2. Ce que cette élection eut de providentiel. — 3. Programme du nouveau Pape. Fautes commises par les Français. — 4. Désastre sur le Carigliano. Perte de Gaëte. — 5. Coup soudain frappé par le Pape. César Borgia incarcéré. — 6. Lettre de Jules II au doge de Venise. — 7. Le Pape revendique ses droits. César Borgia capitule. — 8. Chute irrémédiable du puissant neveu d'Alexandre VI.

9. Equilibre rompu. Prépondérance de la maison d'Autriche. — 10. Népotisme mitigé, mais périlleux encore. — 11. Soumission des Vénitiens. Maladie de Louis XII. — 12. Le cardinal d'Amboise, son administration, sa politique. — 13. Débuts du cardinal Ximénès, gloire de l'Ordre séraphique. — 14. Grand ministre. Le port d'Oran occupé par les Espagnols. — 15. Son projet de croisade. — 16. Mort du cardinal de Gurk et de Pierre d'Aubusson. — 17. Promotions et translations cardinalices.

18. Soumission de Pérouse. Itinéraire de Jules II. — 19. Le tyran Bentivoglio réduit Le Pape entre à Bologne — 20. Complications politiques. Retour triomphal à Rome. — 21. Mouvements républicains comprimés à Gênes. — 22. Coup d'œil sur l'Orient. Ismaël en Perse. — 23. L'empereur Maximilien tente d'envahir l'Italie. — 24. Isolement de Venise. Ligue de Cambrai. — 25. Vides comblés dans le Sacré-Collège. — 26. Bataille d'Agnadel, les Vénitiens réduits. — 27. Cupidité de Maximilien. Anxiétés d'Alphonse d'Este.

CHAPITRE VI

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

CHAPITRE VII

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

SEPTIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LUTHER JUSQU'AU TRAITÉ DE WESPHALIE (1517-1648)

CHAPITRE VIII

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521)

CHAPITRE IX

PONTIFICAT DE LÉON X (1513-1521).

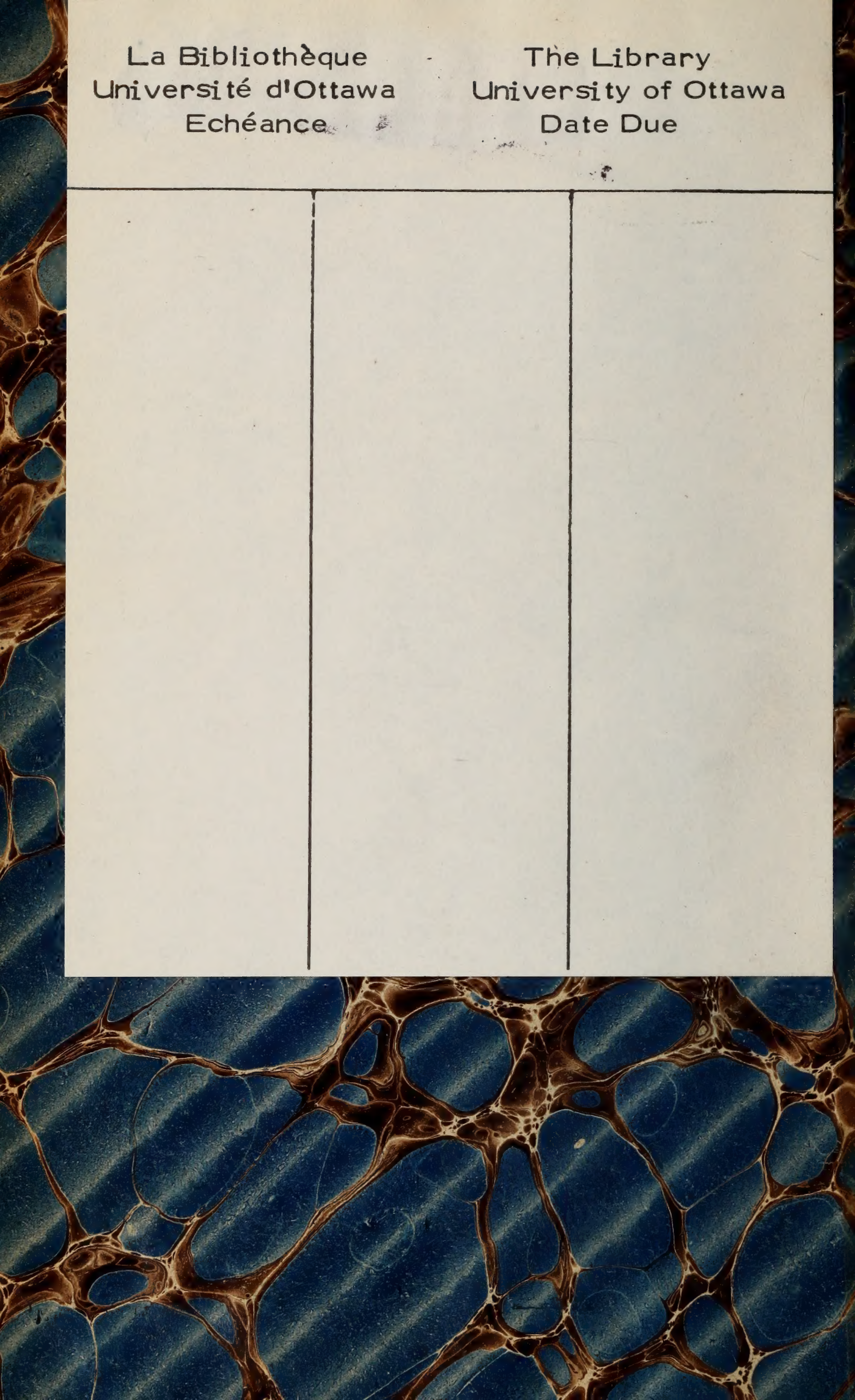
CHAPITRE X

PONTIFICAT D'ADRIEN VI (1521-1523).

FIN DE LA TABLE DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

Saint-Amand. — Imp. et stéréot. de DESTENAY.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due


a39003 002004488b
BX 945 .D26 1881 V32
DARRAS, JOSEPH EPIPHAN
HISTOIRE GENERALE DE L
CE BX 0945
.D26 1881 V032
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350692


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 05 02 12 20 06 0